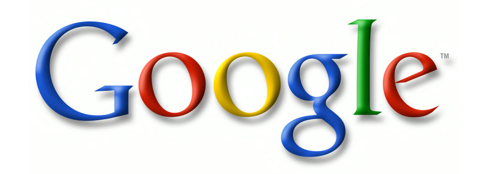
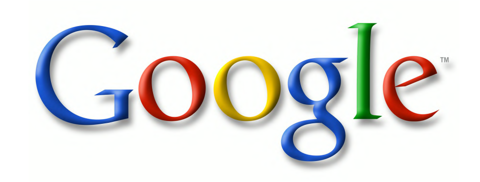
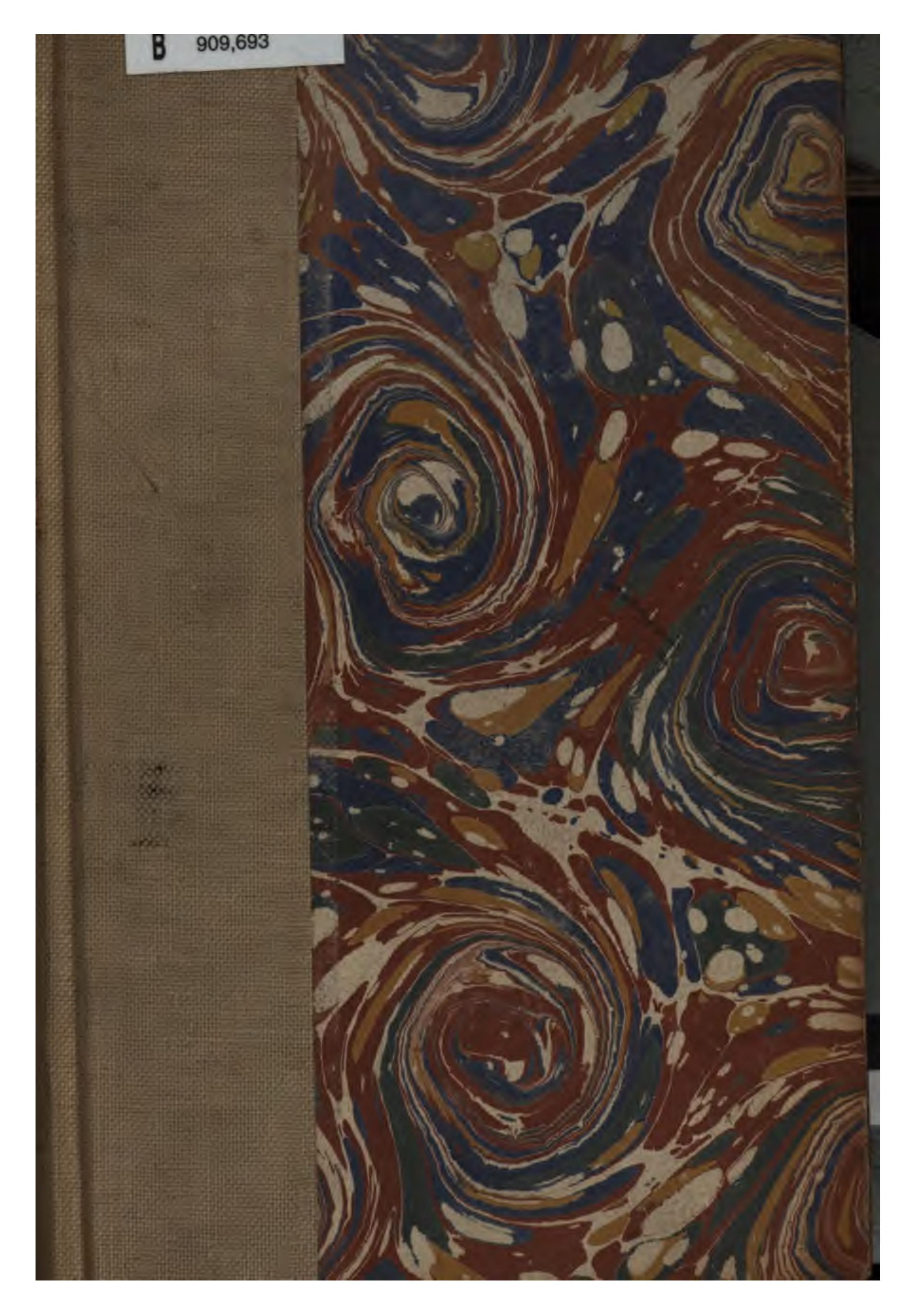
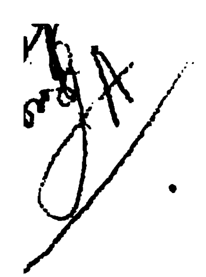



Google


B 909,693






PARIS SANS PAIR
BIBLIOTHEQUE
DE
PAUL LACOMBE

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES

LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 1er. JANVIER.

CINQUIÈME SÉRIE.

PARIS,

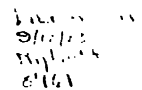
TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,

N° 12.

1842.

Notices contenues dans le premier numéro du Bulletin du Bibliophile, 5e série.

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9 et 11.



DISSERTATIONS CHOISIES

DE L'ABBÉ LE BEUF.

Lettre sur l'annonce faite dans le Mercure du mois de décembre 1724 (1), d'un projet de catalogue général des manuscrits de France.

Les personnes attentives sur le sort des manuscrits doivent, Monsieur, vous savoir bon gré du soin que vous avez pris de rendre public le projet d'un catalogue général de tous les volumes de

(1) Voici l'article du *Mercure* qui donna lieu à la lettre de l'abbé Le Beuf. Je le donne textuellement.

« Extrait d'une lettre écrite aux auteurs du *Mercure*, le 25 novembre 1724.

« J'étois, au mois de septembre dernier, à Autun; j'y ai trouvé suffisamment de manuscrits dans les archives de la cathédrale; mais je n'ai pas demandé à voir les cartulaires, peut-être me les auroit-on refusés. Il me vient là dessus une pensée que vous pourriez communiquer à des personnes d'autorité et qui aiment le bien public. On devroit en France imiter les Anglois. Ils ont donné un gros volume de catalogues des manuscrits qui sont dans toutes les bibliothèques d'Angleterre. Qui empêche qu'on n'en fasse autant en France? et qu'on n'envoie dans les provinces un nombre suffisant de personnes capables, munies des ordres du roi ou de ses ministres, pour voir tous les manuscrits des cathédrales, des abbayes, des archives des villes, etc., pour en dresser un catalogue exact; et, pour rendre cette collection encore plus utile et plus curieuse que celle des Anglois, y ajouter l'âge de chaque manuscrit. Nous avons déjà quelques uns de ces catalogues. Celui de la Bibliothèque du Roi et celui de la Bibliothèque de M. Colbert sont faits sur le même pied, ainsi que le catalogue de la Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prez; enfin, celui de Saint-Victor de Paris est aussi à peu près fait, ce qui est une bonne

ce genre, qui sont dans le royaume, et d'enchérir même sur celui que les Anglois ont dressé de ceux de leur pays. Il paroît à tous les connoisseurs qu'on ne sauroit rien faire de plus utile pour toutes les sciences que cet inventaire général.

avance. Mais il y a tant de manuscrits à Saint-Victor de Marseille, à Clervaux, à Cluny, etc., qu'il reste encore bien de l'ouvrage à faire sur cette matière. J'ai vu à Autun, dans la bibliothèque de Messieurs de la cathédrale, un bon nombre de manuscrits en lettres mérovingiennes et unciales et plusieurs livres de la Bible en latin fort corrompu. Tout cela ne seroit pas indigne de l'attention des curieux. Tant qu'on ne saura pas où sont les originaux dont on a besoin, on n'ira pas les consulter. Je voudrois donc de tout mon cœur que ce catalogue général fût déjà fait. Tâchez d'inspirer cette bonne pensée à ceux qui approchent de M. l'abbé Bignon qui, avec son crédit et ses lumières, est si porté au bien public et à l'avancement des lettres. Cette entreprise me paroît digne de sa protection. »

Il est bien à regretter que ce projet n'ait pas été réalisé. De combien de manuscrits, aujourd'hui détruits, il nous auroit conservé la mémoire! Un savant allemand, M. G. Haenel, a publié en 1828-30 un catalogue des manuscrits de France, de Suisse, d'Espagne, de Portugal, de Belgique et de la Grande-Bretagne; mais cet ouvrage, quels que soient d'ailleurs son mérite et son utilité, n'est et ne pouvoit être que très incomplet. Il n'y a qu'un gouvernement qui puisse faire exécuter convenablement une entreprise de cette nature.

La première partie de l'immense collection *des Documens historiques inédits*, publiés par M. Champollion Figeac, aux frais du gouvernement, remplira et dépassera même, mais seulement dans la spécialité de l'histoire de France, la pensée de l'antiquaire zélé qui écrivoit en 1724 les lignes qui précèdent. Le tome premier de cette collection, le seul paru jusqu'à ce jour, contient même (p. 657) un catalogue des manuscrits de Saint-Victor, de Marseille, au XIIe siècle et remplit ainsi, mais d'une manière fort incomplète, il est vrai, une des lacunes signalées par le journaliste de 1724. Je dis d'une manière incomplète parce qu'il est bien certain que Saint-Victor de Marseille, avoit bien plus de manuscrits curieux au XVIIIe siècle qu'au XIIe. Quoi qu'il en soit, la collection des documens historiques inédits sera certainement un des monumens les plus remarquables qu'un peuple ait élevé à son histoire, si elle est toutefois jamais achevée. En examinant le nombre des pièces à publier d'après la préface, et en le comparant au nombre de pièces que renferme le tome premier, on voit que cette collection devra se composer de plusieurs centaines de volumes (peut être de 800 à 900). Les événemens, ou seulement un caprice de la chambre, pourroient bien arrêter cette importante publication dont, au reste, chaque volume a par lui-même son intérêt et son utilité. — CH. G.

Quand un père de famille est mort, les gens de justice viennent aussitôt mettre le scellé dans sa maison pour conserver le bien à ses enfans, et empêcher les distractions; pourquoi n'en feroit-on pas autant des biens spirituels qui donnent un pain qui ne périt pas, et qui soutient l'homme beaucoup plus solidement (1)? Faute de cette précaution en fait de manuscrits, il s'en perd tous les jours sans ressource, ou parce que ceux qui les possèdent les prêtent fort légèrement et sans assurance, ou parce qu'ils en laissent enlever par des relieurs et autres ouvriers qui les déchirent, les brisent, et les mettent en œuvre; en un mot, qui les font entrer, comme il leur plaît, dans la mécanique de leur art. Ce catalogue étant une fois dressé, les propriétaires des manuscrits en deviendront plus soigneux et plus prudens, et ceux à qui ils auront été prêtés, seront de leur côté plus fidèles à rendre ce qui leur aura été confié. Je ne parle point de la peine qui sera épargnée aux gardiens de ces sortes de livres, d'en faire un état; c'est une discussion qui pourroit coûter à plusieurs bien des journées d'une application très sérieuse. Il leur suffira de tirer un extrait de ce qui les regardera dans cet inventaire général, et par ce moyen, qui est fort simple, ils seront assurés de conserver tous leurs manuscrits en entier, sans qu'il soit possible d'en faire aucune distraction, dont ils ne puissent s'apercevoir, s'ils veulent y regarder.

Mais le plus grand bien qui en reviendra au public est que par là les savans ou ceux qui sont curieux d'écrire apprendront en quel lieu sont les ouvrages dont ils peuvent se servir utilement: l'historien y verra, par exemple, en quel pays on conserve la Chronique ou les Annales qu'il cherche; le théologien qui veut véritablement étudier à fond la science des Saints, y apprendra où sont les plus anciennes copies des écrits des pères, dont le passage l'embarrasse; cet autre, qui ne s'applique qu'à la Scholastique, y connaîtra les bibliothèques où l'on trouve les traités du docteur dont il examine le système, et ainsi du reste. Je suppose, Monsieur, que, conformément au plan que vous avez annoncé, l'âge de chaque manuscrit sera

(1) *D'Achery in Not. ad Guibert. Novig.*, *p.* 598, *col.* 2.

marqué, je veux dire, de chaque ouvrage quel qu'il soit; en sorte que si l'on sait par le moyen des bibliothécaires (tels que M. Dupin parmi les modernes) le temps auquel vivoit tel écrivain, on saura par le catalogue en quel temps a été écrit le volume ou le cahier que l'on a de son ouvrage; ce qui est souvent décisif en matière de contestation. En sorte que le lecteur pourra juger avec plus de sûreté de la bonté des éditions qu'on lui présentera, des ouvrages de tel ou tel père, des écrits de tel ou tel théologien, et des autres à proportion, et je ne doute point qu'on ne parvienne un jour par là à bien des découvertes qui n'ont pas encore été faites.

L'exécution de ce catalogue ne sera pas aisée, je l'avoue; aussi je tombe d'accord avec l'auteur du projet, que cet inventaire général est digne de l'attention du monarque qui nous gouverne, et que si l'on n'est muni de son autorité, il sera difficile d'avoir une entière communication de tout ce qui devra être enregistré (1). Nos rois de la seconde race ne refusèrent point leur attention à ces sortes d'ouvrages. Nous lisons que Louis-le-Débonnaire prit un soin particulier de faire dresser le catalogue des manuscrits de l'abbaye de Saint-Riquier en Ponthieu, qui étoit une des plus célèbres du royaume. C'est quelque chose de curieux de voir le détail qui y fut fait de tous les volumes. Le nombre se trouva être de deux cent cinquante-six, et l'auteur de ce catalogue ajoute, que s'il eût fait l'inventaire de tous les ouvrages qui étoient dans chaque volume, ils eussent bien monté au nombre de cinq cents ouvrages, traités ou livres différens.

Il avoit raison d'estimer ces peaux chargées d'écritures plus que toutes les terres, métairies et fermes les plus riches. *Hæ ergo*, dit-il, *divitiæ claustrales, hæ sunt opulentiæ cœlestis vitæ dulcedine animam saginantes, per quas in Centulensibus impleta est illa salubris sententia: Ama scientiam scripturarum et vitia non amabis* (2).

(1) Le père Martene décrit naïvement dans son premier voyage littéraire les peines qu'il a eues en certains endroits.

(2) *T. iv. Spicileg.*, *p.* 486, *in Chron. Centul.* Il faut remarquer que l'ancien nom de l'abbaye de Saint-Riquier était *Centula*, comme de celle de Saint-Calais *Anisola*, et ainsi de plusieurs autres.

J'ose dire ici que si nous avons aujourd'hui de si belles éditions des pères de l'Église, nous en sommes redevables aux soins de nos rois du IXe siècle, qui firent alors transcrire les manuscrits qui étoient souvent du siècle même des pères, ou approchant; mais si la vigilance de nos rois s'étendit jusqu'à faire dresser des catalogues, et à renouveler les manuscrits qui pouvoient devenir difficiles à lire par leur vétusté, ce furent principalement les religieux qui y donnèrent leur peine et leur travail. Je pourrois remonter bien au dessus du IXe siècle, pour vous faire voir les anciens moines occupés à transcrire les ouvrages des saints pères. Vous pouvez juger de ce que faisoient les cénobites, puisque les reclus travailloient aussi en ce genre. Saint Grégoire de Tours dit de saint Léobard, reclus, proche l'abbaye de Marmoutier, qu'une partie de son travail des mains consistoit à copier des manuscrits de la Bible ou des pères (1). Pour ce qui est des cénobites des moyens siècles, chacun sait qu'il y avoit dans les monastères un endroit destiné pour faire ces copies, et que cet endroit s'appeloit pour cela *Scriptorium* (2). Je ne prétends pas que tous les religieux fussent appliqués à cet exercice: il n'y avoit que les meilleurs écrivains. Par exemple, quoique dans le XIe siècle il y eut un grand nombre de religieux dans l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, il n'y en avoit que douze des plus jeunes qui vaquoient à transcrire les livres (3).

Dans le monastère de Pescaire, ou Pesquière, en Italie, il n'y en avoit principalement que trois (4). Il faut croire qu'il en fut

(1) *Greg. Tur. de Vitis Patrum, cap. ult.*

(2) *Ex vetustiss. Sacram. Corb. Oratio in scriptorio.* Benedicere digneris, Domine, hoc scriptorium famulorum tuorum et omnes habitantes in eo : ut quidquid divinarum scripturarum ab eis lectum vel scriptum fuerit, sensu capiant, opere percipiant; Per.

(3) *Si claustrum ingredereris, videres plerumque duodecim monachos juvenes in cathedris sedentes, et super tabulas diligenter et artificiose compositas cum silentio scribentes. Unde omnes libros Hieronymi... beati Gregorii... B. Augustini, Ambrosii, Isidori, Bedæ, necnon etiam Domni Anselmi tunc temporis Abbatis Beccensis posteà verò Cantuariensis Episcopi, tam diligenter fecit describi (Abbas Odo) ut vix in aliqua vicenarum Ecclesiarum similis inveniretur Bibliotheca, omnesque pro corrigendis libris suis de nostra Ecclesia peterent exemplaria. Spicileg. T. xij.*

(4) *Spicileg. T. v. Chr. Piscar., p* 481.

de même à proportion dans les autres monastères, sans excepter les Chartreux, quoique Guibert de Nogent ait écrit que dès leurs commencemens ils formoient une riche bibliothèque, et aussi parmi les Cisterciens, quoique ce soit chez eux qu'on retrouve aujourd'hui un plus grand nombre de manuscrits des XIIe et XIIIe siècles. Je ne sais si ce ne fut point leur exemple qui porta plusieurs abbés, qui gouvernoient au XIIe siècle d'anciens monastères du royaume, à donner une attention particulière au rétablissement de leurs manuscrits. Machaire, abbé de Saint-Benoît-sur-Loire qui vivoit sous Louis-le-Jeune, voyant plusieurs de ceux de sa belle bibliothèque tomber en poudre, imposa une taxe sur son propre revenu, et sur les prieurs, prévôts et autres officiers dépendant du monastère, tant pour acheter d'autres manuscrits que pour avoir du parchemin propre à les faire écrire (1). L'abbé de Corbie suivit cet exemple, et fit confirmer par le pape Alexandre II la levée d'un certain revenu en faveur du bibliothécaire de l'abbaye (2). Mais rien n'approche plus des intentions que semble avoir eu l'auteur de l'idée du catalogue général, que ce qui fut fait quelques années auparavant par Arnauld, abbé de Saint-Pierre-le-Vif, de Sens. Ce monastère avait été brûlé depuis peu, et les manuscrits étoient presque tous péris. Je ne dirai pas que pour marque de son zèle, il fit acheter une grande quantité de peaux, qu'il accommodoit lui-même le vélin, préparoit les feuilles de parchemin, ajustoit les livres, mettoit chaque ouvrage dans son rang. Ce qui est plus digne d'attention, ce sont les motifs qui le portèrent à en faire faire un catalogue, et la manière dont il le fit exécuter. Le moine Clarius, qui écrivoit sa Chronique dans le même siècle et dans le même lieu, marque que cet abbé appréhendoit que dans la suite les changemens de personnes qui n'ont pas souvent les mêmes vues, ni les mêmes intentions, n'y apportassent du dérangement (3) parce

(1) *Veteres Consuet. Floriac. Biblioth. Floriac, pag.* 409.

(2) Dachery *in Not. ad Guibert, pag.* 598. La chronique de l'abbaye de Beze, en Bourgogne, T. I. *Spirit*, nous apprend pareillement que l'abbé donna un fonds pour les écrivains et copistes.

(3) *Causam quare nomina librorum notare disposuerit, simplex lector atque prudens invenire poterit. Timebat enim vir venerabilis (Arnaldus) instantiam temporum, et mutationes personarum, et diversitates intentio-*

qu'on ne voit que trop souvent que ce qu'une personne estime est regardé comme de peu de valeur par celle qui lui succède, et que quelque prix qu'on ait tâché de donner aux choses, ceux qui viennent après nous les laissent perdre ou enlever. Arnaud fit donc faire un catalogue exact de tous les livres que possédoit son monastère, et menaça d'excommunication ceux qui par la suite seroient assez hardis pour les vendre ou les donner. Il sembleroit, après ce pompeux exorde de Clavius, que l'abbé Arnaud auroit donné à son abbaye des centaines de volumes. Tout cependant se réduisit à dix-huit. Clavius ajoute que le dix-neuvième étoit sa propre Chronique, dans laquelle il avoit fait entrer ce catalogue, et que le vingtième et dernier de tous les volumes, fut un tome de la Bible, que l'abbesse de Jouare-en-Brie leur avoit donné dans l'année que le monastère avoit été brûlé. Je ne rapporterai pas ici ce catalogue; mais ce que j'y aime, c'est qu'il est tout-à-fait détaillé et conforme au plan que les Anglois ont suivi dans ces derniers temps, c'est-à-dire qu'il fait une énumération de tout ce qui est contenu dans chaque volume, quoique ce soient souvent des ouvrages fort disparates, et d'une espèce toute différente. L'abbé de Pontigni, qui fit écrire sur la fin du XIIe siècle le catalogue des livres de son célèbre monastère, voisin de notre ville, prit aussi un très grand soin qu'on y marquât ce qui étoit contenu dans chaque volume, et ce détail a eu son utilité. C'est par là que j'ai appris que saint Mamert, évêque de Vienne, que personne n'avoit mis jusqu'ici dans le rang des écrivains ecclésiastiques, peut fort bien y être compris. Dans le détail d'un volume qui contenoit six sermons d'Ives, de Chartres, il y a pour dernier ouvrage renfermé dans le même volume : *Ordo S. Mammerti Viennensis Episcopi de his quæ ad officium missæ pertinent, et de expositione ejusdem* (1). Comme ce manuscrit avoit été prêté pour

num. Multoties enim vidimus quòd hoc quod præterita persona dilexit, hoc subsequens aut parvi pendendum putavit, aut ex toto neglexit. Igitur nomina futuris designare voluit, ut omnes nomina legerent, et lecta memoriâ retinerent. Tom. II. Spicil., pag. 773, 774, 775.

(1) Cet arrangement ne doit nullement surprendre ceux qui savent que les scribes ou copistes n'observoient pas l'ordre des temps dans un même

être transcrit à une abbaye de la filiation de Pontigni, nommée Hegres, dans la Hongrie, un des bibliothécaires du XIII[e] siècle avoit soigneusement mis en marge, de même qu'à d'autres, *est in Uugaria*, et depuis que ce manuscrit avoit été rapporté, il avoit tiré une ligne sur sa note marginale; ces précautions étoient fort simples et fort naturelles, il seroit à souhaiter qu'elles eussent toujours été observées : aujourd'hui ce volume ne se trouve plus à Pontigni, quelque recherche que j'en aie faite, et l'ouvrage de saint Mamert est peut-être perdu sans ressource, à moins que ce ne soit celui que le père Martenne a donné sous le nom de saint Germain, évêque de Paris, dans un des tomes de son nouveau Trésor d'Anecdotes. Il peut avoir été perdu dans le temps des guerres comme plusieurs autres. Je suis persuadé que si le père Mabillon l'avoit trouvé quelque part, il n'auroit pas manqué de se servir d'un ouvrage si vénérable dans son savant commentaire sur la liturgie gallicane.

Vous me permettrez encore, monsieur, d'ajouter à tout ce qui peut se dire à l'avantage du catalogue général des manuscrits du royaume, que je prévois qu'il sera d'une utilité infinie à ceux qui entreprennent de composer des bibliothèques locales, telle qu'est, par exemple, celle des écrivains chartrains, donnée par le P. Liron, Bénédict, et celle des auteurs de Bourgogne, que prépare M. Papillon, chanoine à Dijon. De même qu'en parcourant l'immense catalogue des manuscrits conservés dans toute l'Angleterre, chaque curieux peut y remarquer ses auteurs; aussi, en lisant celui qui paroîtra pour la France, on s'apercevra souvent du nom de certains écrivains qui jusqu'ici étoient demeurés inconnus ou qui étoient restés dans l'oubli; et sur les conjectures que cette lecture fera naître, on en sera quitte pour aller sur les lieux consulter les manuscrits, ou pour écrire ou faire écrire aux bibliothécaires; c'est par cette dernière voie que j'ai connu un théologien scolastique de ma patrie, que j'avois cru être le même qu'Alexandre de Halez, nommé autrement *Alexander Alensis*, qui fut maître de saint Bonaventure.

volume, mais qu'ils écrivoient de suite les ouvrages à mesure qu'on les leur fournissoit. Ainsi souvent Bede, Pascase, Remi, étoient au commencement d'un volume, et saint Augustin ou saint Ambroise à la fin.

J'appréhendois que les auteurs du catalogue ne se fussent trompés, et qu'il n'eussent pris *Alensis* pour une abréviation d'*Altissiodorensis*; mais M. Valker, savant anglois à qui j'avois fait communiquer mon doute sur les manuscrits intitulés : *Alexander Altissiodorensis*, conservés dans la salle de milord Pembrok, a levé toute la difficulté par la réponse qu'il m'a obtenue. Vous serez peut-être bien aise que je vous en fasse part.

« J'ai consulté, lui dit son correspondant, les livres d'*Alexan-* « *der Altissiodorensis* dont votre ami s'informe. Ils ne sont pas « mis à faux dans le catalogue, et le nom de l'auteur n'est pas « abbrévié comme il le soupçonne; mais il est clairement de « cette façon : *In isto libro continetur Allexder Altisiodor. su-* « *per* 4. *sententiarum*. Il y en a trois dans le catalogue et dans « la bibliothèque, quoiqu'il ne fasse mention que de deux, et les « livres sont écrits à peu près dans le même caractère que ce « titre. »

Le bibliothécaire anglois a eu la bonté de représenter ici ce caractère assez naturellement ; il ressemble à nos gothiques du XIVe ou XVe siècle.

« Ils ont ci-devant appartenu (les uns ou presque tous) à l'ab- « baye de Saint-Edmond-Bury. »

Le billet du savant anglois nous apprend trois choses en peu de mots : 1° qu'il y a en Angleterre l'ouvrage d'un *Alexander Altissiodorensis*, qui est réputé différent d'*Alexander Alensis ;* 2° que son manuscrit y est trois fois; ce qui peut dénoter qu'il a enseigné en Angleterre, puisqu'on ne le trouve pas ailleurs; 3° que ces trois manuscrits aujourd'hui existant dans la bibliothèque appelée *Aula Pembrokiana* viennent de l'abbaye de Saint-Edmond-Bury. C'est aux différens écrivains qui raisonnent sur les auteurs ecclésiastiques à en tirer les conséquences qu'ils jugeront à propos. Si l'abbaye de Saint-Edmond-Bury a été véritablement, sous le nom de saint Edme, évêque de Cantorbéry, mort en France et inhumé à Pontigni, proche Auxerre, il a pu se faire assez naturellement qu'un théologien de l'église d'Auxerre, qui seroit devenu de ses amis, ou de l'abbé de Pontigni, ait été transplanté en Angleterre, où l'abbaye de

Pontigni avoit plusieurs biens. Cette relation de l'une et l'autre église avoit commencé dès le temps de saint Thomas de Cantorbéri presque cent ans auparavant. Mais aussi, pour une plus grande sûreté, j'aurois voulu que le docte Anglois nous eût fait part de la première et dernière période du manuscrit de son *Alexander*, afin de juger si ce n'est pas l'œuvre du fameux *Alensis*. La confrontation auroit été facile, s'il eût été prié de la faire. C'est une semblable confrontation que je puis regarder comme le principal fruit du catalogue général des manuscrits, que j'espère devoir être entrepris tôt ou tard en France. Celui que le P. Le Long, de l'Oratoire, a dressé de tous les auteurs qui ont écrit sur les livres saints, a déjà fait découvrir tant de méprises sur les véritables commentateurs de la Bible, que ce n'est point trop présumer que d'attendre infiniment davantage d'un inventaire universel de tous les ouvrages et opuscules qui ont été rédigés en France sur parchemin ou sur papier, avant la grande vogue de l'impression. Et pour peu que l'inventaire soit suivi d'un certain commerce littéraire entre les gardes des bibliothèques fameuses, qui s'entre-communiquent leurs conjectures sur les manuscrits qui leur sont confiés, on verra plus clair que jamais dans une infinité d'articles contestés sur toute sorte de matières. C'est à quoi je puis vous assurer que les personnes studieuses portent leurs vœux, convaincues par avance de l'extrême utilité dont sera un catalogue général des manuscrits, s'il est exécuté de la manière dont vous l'avez annoncé (1).

(1) On peut en juger par l'utilité qui résulte pour les travailleurs, de cet excellent catalogue analytique des mss. de la Bibliothèque royale, que donne en ce moment M. Paulin Paris, sous le titre de : *Les manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*, parvenu aujourd'hui à son 4e volume, sans autre subvention, sans autre secours que l'amour de la science et le courage de l'auteur. Et, cependant, s'il est un ouvrage qui mérite les encouragemens du gouvernement et du public, c'est à coup sûr celui où les historiens, les littérateurs, les généalogistes, les antiquaires, les artistes, trouvent à chaque page de curieux renseignemens, sans se donner, même s'ils le veulent, d'autre peine ou plutôt d'autre plaisir, que de parcourir cette table analytique, si détaillée et si complète, comme nous n'étions accoutumés à en voir que dans les grands ouvrages du siècle dernier.

Cl. G.

Au reste, quand j'ai dit que ce sont les moines qui nous ont principalement transmis les écrits des anciens, je n'ai pas prétendu exclure les chanoines. Je sais que les réguliers en transcrivoient dans leurs commencemens. Les chanoines séculiers avoient aussi parmi eux de temps en temps des personnages laborieux qui se faisoient un plaisir de renouveler les manuscrits. Et si les religieuses ne regardoient pas cet ouvrage au dessus de leurs forces, comment les chanoines séculiers auroient-ils pu se croire incapables et hors d'état d'y coopérer ? Ce que j'ai donc voulu dire est que la plus grande partie des manuscrits qui existent de nos jours, et qui font le mérite des bibliothèques, sont un effet du travail des religieux, et qu'il est de notoriété publique que c'est dans les monastères qu'on a été encore plus soigneux à en conserver un plus grand nombre que dans la plupart des églises séculières (1).

Je suis, monsieur, etc.

(1) Je n'oublierai jamais qu'un tailleur d'habits m'a dit vingt fois qu'un archiviste, ou garde-titre d'un chapitre, lui avoit fourni pendant vingt-deux ans des cahiers de fort beaux manuscrits de grand *in-folio*, qui lui ont servi à faire des bandes pour prendre la mesure des habits qu'il faisoit. Il m'en a fait voir une fois quelques restes où il étoit encore facile d'apercevoir que c'étoient des manuscrits des ouvrages de saint Augustin, d'un caractère du XIIe siècle au moins. — L. B.

VOYAGE

DANS UNE BIBLIOTHÈQUE DE PROVINCE.

(SUITE.)

VII.

Les merveilles du pied. — Jean d'Artis.

1619. Voici venir un petit opuscule de chétive apparence, lequel, au dire du savant *Mercier*, abbé de Saint-Léger, est de la plus grande rareté. Il a nom : « *Pedis admiranda*, Parisiis, « apud Petrum Billaine, in palatio propè sacellum sancti Michae« lis, M.DC.XIX, in-8o, de 4 feuillets et 56 pages. Il est dédié au cardinal François de La Rochefoucault, grand aumônier de France. Sa division se fait en douze chapitres, précédés d'un avertissement au lecteur et de quelques vers latins de *J. Tarisse*, docteur en théologie, prieur de Cénone et ami de l'auteur.

Cet auteur, dont le nom ne figure pas sur le titre, mais bien au bas de son épître, est *Jean d'Artis*, en latin *Artisius*, né à Cahors en 1572, doyen de la Faculté de droit et professeur royal en droit canon à Paris, où il mourut en 1561, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. *Jean Doujat*, qui lui succéda dans ces deux places, a réuni dans un seul volume in-fol., imprimé à Paris en 1656, les différens ouvrages publiés par d'Artis sur la jurisprudence canonique, et il y a joint une vie de l'auteur. Le grave jurisconsulte a négligé, comme on le pense bien, la débauche d'esprit du savant qui s'étoit complu à faire l'éloge du pied.

Christophe-Jean-François Beaucousin, né à Noyon et mort à à Paris en 1798, âgé de soixante-sept ans environ, a laissé en manuscrit (selon la *Bibliothèque historique de la France*) une *Histoire de Noyon et du Noyonnois*, dans laquelle on trouve,

parmi plusieurs vies intéressantes de personnages peu connus, celle de *Jean d'Artis*, oubliée dans la *Biographie universelle* avec tant d'autres.

Le *P. Nicéron*, qui, d'après la notice écrite par Doujat, avoit donné un article sur d'Artis, dans le tome xxx de ses *Mémoires*, cite quatre ouvrages différens de lui, qui ne se trouvent pas dans le recueil de ses œuvres; mais il n'a pas connu le Traité des merveilles du pied, le *Pedis admiranda*, pièce fugitive et tirée à petit nombre, qui a eu le sort de beaucoup d'autres petits livrets, et que sa rareté a fait accueillir dans les cabinets de quelques curieux.

Ce traité a eu la gloire d'attirer l'attention du savant abbé Mercier de Saint-Léger, qui écrivit une lettre intéressante à son sujet, dans l'*Annee littéraire* de 1776, et insérée aussi dans l'*Esprit des Journaux*, août 1776, p. 216-230. Il y dit que c'est un livre fort rare et *dont il ne connoît à Paris qu'un très petit nombre d'exemplaires*. Ce bibliographe. ordinairement si minutieusement exact, indique cet opuscule sous le titre de *Admiranda pedis*, tandis que la véritable suscription porte ces deux mots rangés autrement : *Pedis admiranda*.

Mercier, après avoir analysé ce petit ouvrage chapitre par chapitre, ce qui ne laisse pas que de lui donner de l'importance, établit une espèce de petite bibliographie spéciale de tous les livres parvenus à sa connoissance et qui traitent particulièrement du pied. Il y a omis un traité curieux que nous avons placé près de l'opuscule de d'Artis, et qui doit être rare, par la raison qu'il a échappé au bibliophile qui avoit l'art de tout voir et de tout connoître; il a pour titre : *De Nudipedalibus veterum, præside Caspare Sagittario histor. prof. publ. ord. disputabit Julius Wernerus hannoveranus*. Ienæ, typis Sollnerianis, 1675, in-4° de 24 feuill. non cotés, divisés en 4 chapitres.

En 1833, on vendit à Gand un exemplaire du *Pedis admiranda*, sans mentionner qu'il étoit rare; il fut adjugé à vil prix, avec d'autres volumes réunis sous le n° 1717 du catalogue de la belle et nombreuse bibliothèque de M. *Van de Velde*.

VIII.

Le jugement d'amour. — J. de Flores.

1608. Les cours d'amour du moyen-âge ont donné naissance à plusieurs livres piquans et vivement recherchés à juste titre aujourd'hui. Tels sont : *le Champion des Dames*, de Martin Franc; *les Evangiles des Connoilles*, *les Advineaux amoureux*, *les Arrêts d'Amour*, de Martial d'Auvergne, et autres. Parmi ceux-ci, un des plus remarquables sans doute est *l'Histoire de Avrelio et Isabelle, fille dv roi d'Escoce, nouuellement traduict en quatre langues, italien, espaignol, françois et anglois*, à Brvxelles, chez Jean Mommart, anno 1608, auec priuilége. I. D. Busschère, in-8°, imprimé sur quatre colonnes : l'espagnol et l'anglois au recto, le françois et l'italien au verso.

Cette histoire n'est qu'un véritable débat galant, une question d'amour, avec l'arrêt à la suite des plaidoiries; aussi, la plus ancienne version qu'on en connoisse, avec date précise, est-elle intitulée : le Jugement d'Amour, *auquel est racōptée l'histoire d'Isabel, fille du roy d'Ecosse, translatée d'espaignol en françoys*. Lyon, Arnoullet, 1532, in-16 (1). A la conclusion de l'ouvrage on lit : « Fin de l'histoire d'Aurélio et d'Isabel, en « laquelle est raconté qui baille plus d'occasion d'*aimer* de « l'homme à la femme, ou de la femme à l'homme. » Cette phrase a été mise en variations, comme les proverbes de Basile, par l'éditeur de Bruxelles (Jean Mommart, en 1608), qui craignoit sans doute la pruderie de l'infante Isabelle, alors régnant très catholiquement dans les provinces des Pays-Bas; il termine ainsi

(1) Une édition non moins rare que celle-là est intitulée : *Le Jugement d'Amour, auquel est racomptée l'hystoire de Isabel, fille du roy Descosse, traslatée de langaige espaignol en langue françoise. — Ensuyvant le Jugement d'Amours, icy commence le Messagier d'Amours*. Paris, pour Anthoine Bonnemere, sans date, 2 tomes en 1 vol. in-16. La première part. à 72 ff. et la deuxième à 20 ff. (en vers). Cette dernière est la réimpression d'un petit ouvrage attribué à un nommé *Pilvelin*, qui s'est nommé dans un acrostiche qu'on trouve à la fin du *Messagier d'Amour*.

sa réimpression : « En laquelle (histoire) est disputé lequel « donne plus d'occasion de *pécher*, l'homme à la femme, ou la « femme à l'homme. » C'est en vertu de cette métamorphose mystique du mot *aimer* en celui de *pécher*, que l'éditeur a obtenu une approbation quasi-louangeuse, donnée à Anvers, le 7 avril 1607, par *Laurent Beyerlinck*, licencié en la sainte théologie et censeur des livres, qui n'a vu dans cet ouvrage galant qu'un débat moral et orthodoxe.

Le lecteur en jugera par cette courte analyse : Le chevalier Aurélio aime Isabelle, fille du roi d'Ecosse et parvient à s'en faire écouter. Les deux amans sont surpris par le roi, qui jure de punir avec la dernière rigueur celui qui a séduit l'autre. Aurélio met toute la faute, si elle existe, de son côté, afin de sauver la princesse. Isabelle ne lui cède pas en générosité, et prend à sa charge toute la séduction. Les courtisans sont consultés : furieux des dédains de la jeune beauté, ils déclarent que l'apparence de la culpabilité est contre elle. La reine défend sa fille en mère tendre, ce qui fait que le roi d'Ecosse, qui ne paroît pas avoir une judiciaire bien robuste, reste perplexe. Il se dédécide à faire plaider la cause. Une dame *Hortensia*, experte dans toutes les piperies des femmes, est chargée de la défense d'Isabelle. Un nommé *Affranio*, roué du temps, passé maître en toutes les ruses galantes, prend le soin de démontrer l'innocence d'Aurélio, et l'affaire se plaide devant tout ce que l'Ecosse possède de gens illustres et fashionables. Les deux antagonistes se renvoient à plusieurs reprises toutes les finesses reprochées à chaque sexe en amour. Le débat est long et animé; enfin, Affranio reste vainqueur : Isabelle est condamnée. Le roi d'Ecosse, en vrai Brutus, fait brûler sa fille vivante, en présence de la cour assemblée ; son amant Aurélio ne peut lui survivre, et si la reine sa mère ne meurt pas de chagrin, c'est que l'espoir de la venger la soutient. En effet, bientôt une circonstance favorable se présente : Affranio tombe amoureux d'Hortensia, qui feint de l'écouter; elle l'attire à un rendez-vous où se trouvent la reine et toutes les dames de sa suite, qui ont une affaire de corps à vider. On tombe sur Affranio, il est entièrement dépouillé, garrotté, baillonné et lié à un arbre : ces dames le fustigent à qui mieux mieux, lui tirent des parcelles de chair avec

des pinces ardentes, et, pour achever de le faire périr à petit feu, elles prennent un repas en face de lui, en délibérant sur le genre de mort qu'elles lui feront subir. Enfin, elles reçoivent son dernier soupir, jettent ses restes au feu, et en recueillent les cendres pour les enchâsser dans de petits vaisseaux d'or, qu'elles gardent comme de précieuses reliques. Quelques unes même les portent à leur cou, en guise de joyaux, pour avoir constamment sous les yeux un souvenir de la vengeance qu'elles ont tirée de cet ennemi des femmes. « Ainsi donc, dit l'au- « teur en terminant, la grande malice d'Affranio donna aux « dames victoire, et à luy paiement de ses mérites. »

Il est évident que ce roman galant est une conception empreinte des anciennes traditions des Cours d'Amour. Son origine est espagnole; le dénouement tragique s'en ressent. L'auteur se nommoit *J. de Flores* (1); il vivoit au commencement du XVIe siècle; son livre fut d'abord traduit en italien par un pseudonyme (*Lelio Alctifilo*), et imprimé premièrement à Milan, 1521, in-4°, puis à Venise, 1526 et 1529, in-8°. L'infatigable traducteur Gilles Corrozet en donna une version françoise faite sur l'italien, et imprimée en regard du texte, en cette langue, à Paris, chez le traducteur, 1547, in-16.

Les éditions tétraglottes sont très rares et, comme on le pense bien, très recherchées; avànt celle-ci, de Bruxelles, 1608, on ne connaissoit que celle d'Anvers, 1556, in-8°. Elles ont cela de particulier, qu'en comparant les quatre textes, on peut s'assurer combien, dans le XVIe siècle, les langues espagnole et italienne étoient déjà arrêtées et pures, tandis que les idiomes anglois et françois ne paraissoient encore qu'informes

(1) Jean de Flores, mal nommé *Fiori* par les traducteurs italiens, est aussi l'auteur d'un autre roman intitulé : *Tratado compuesto, par Juan de Flores, Donde se contiene el triste fin de los amores de Grisel y Mirabella*; en Sevilla, par Jacobo Cromberjer, 1524, in-4 gothique, qui n'est sans doute que la première édition du livre suivant qu'on voit à la bibliothèque du Roi, Y 2, 1075 : *La historia de Grisel y Mirabella, cō la disputa de Torellas y Bracay da, par Juan de Flores.* In Toledo, 1526, in-4. — *La déplorable fin de Flamnete, élégante invention de Juan de Flores, espagnol*, trad. en françois. Lyon, Fr. Juste, 1535, in-8. — Paris, Denis Janot (sans date), in-8.

et, pour ainsi dire, dans les langes. Pour nous servir d'un mot appliqué aux vieux livres, c'étoient des langues *incunables*. Elles ne s'épurèrent qu'environ un siècle plus tard, tandis que les premières, à leur tour, déclinèrent alors sensiblement.

On trouve encore de cette histoire romanesque une édition espagnole-françoise, Bruxelles, 1596, in-16; une autre, italienne-françoise, avec la *Deïphire d'Alberti*, Lyon, 1555, in-16. Les réimpressions de cette dernière édition sont celles de Lyon, Rigaud, 1574: Paris, Bonfons, 1581; Lyon, Rigaud, 1582, in-16. Elles sont toutes assez curieuses pour avoir mérité l'attention des amateurs, qui les paient assez cher dans les ventes. L'édition que nous possédons, et dont nous avons peut-être parlé trop longuement, emporté que nous sommes par la pensée de notre épigraphe, a particulièrement frappé l'auteur de l'*Essai sur la Littérature espagnole* (M. de Malmontet), Paris, Barrois, 1810, in-8 (1), qui s'est même donné la peine de présenter à ses lecteurs (page 121), un *fac-simile* de la première page de ce livre singulier, disposée sur quatre colonnes qui comprennent chacune une des langues du texte. Cet écrivain regarde l'œuvre de J. de Flores comme fort précieuse pour l'histoire littéraire du XVIe siècle, et c'est cette conviction qui l'a entraîné à en faire l'objet d'un article tout particulier de son intéressant *Essai*.

(1) L'exemplaire de l'Essai sur la littérature Espagnole, que je possède, provient de la bibliothèque de l'Impératrice Joséphine, vendue à la *Malmaison* après sa mort. Il est magnifiquement relié en maroquin rouge.

A. DINAUX.

(*La suite au prochain numéro*.)



RAPPORT

AU CITOYEN J.-G. LOCRÉ,

SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL DU CONSEIL D'ÉTAT.

Citoyen,

Lorsque vous avez ordonné l'impression du catalogue de la bibliothèque du conseil d'État, vous avez imprimé, pour ainsi dire, sur cette collection précieuse, un caractère d'utilité générale. Il sera possible en effet que les savans de tous les pays y découvrent des ouvrages qu'ils auront vainement cherchés de toutes parts. C'est ainsi que l'estimable Meerman, syndic de Rotterdam, ayant acquis le catalogue de la bibliothèque publique d'Orléans, au moment où il se disposoit à faire imprimer son *Novus Thesaurus juris*, y remarqua plusieurs livres qu'il n'avoit pu encore trouver. Il les demanda aux conservateurs de la bibliothèque, et ils lui servirent à enrichir son recueil.

Permettez-moi de vous adresser quelques détails sur la marche que j'ai suivie dans la rédaction de ce catalogue, ainsi que sur l'origine, les progrès et l'état actuel de la bibliothèque.

L'origine de la bibliothèque du conseil d'État ne remonte qu'au milieu de l'an VI ; le 23 pluviôse de cette année, le citoyen Letourneux, alors ministre de l'intérieur, me nomma commissaire avec le citoyen Leblond, conservateur de la bibliothèque des Quatre-Nations et membre de l'Institut national, pour choisir, dans les dépôts littéraires du département de la Seine et de Versailles, les ouvrages qui devoient composer la bibliothèque du directoire exécutif.

Le citoyen François de Neufchâteau établit, en fructidor an VI, le dépôt provisoire de cette bibliothèque dans la maison Croy, rue du Regard. Il voulut bien m'en nommer le conservateur.

Les consuls furent instruits, au mois de nivôse an VIII, par le citoyen Lucien Bonaparte, des ordres qui avoient été donnés par ses prédécesseurs pour la formation d'une bibliothèque qui pût être placée auprès du gouvernement.

Le 28 du même mois, les consuls prirent un arrêté par lequel ils accordèrent cette bibliothèque au conseil d'État, et la placèrent sous votre direction immédiate. Elle est composée en ce moment d'environ 25,000 volumes, et contient les ouvrages les plus précieux qui se trouvoient dans les dépôts littéraires à l'époque de sa formation. Quelques échanges autorisées par le Ministre de l'Intérieur lui ont procuré des articles dont l'impression étoit postérieure à la fondation des dépôts, et tout récemment le citoyen Chaptal lui a accordé un exemplaire des principaux ouvrages qui ont été acquis par lui et par ses prédécesseurs pour le gouvernement. Je puis avancer sans présomption que le conseil d'État trouvera dans sa bibliothèque les ouvrages les plus importans dans tous les genres de connoissances humaines.

Avec quelle satisfaction les amis des sciences et des lettres n'apprendront-ils pas que les consuls ont placé un établissement de ce genre auprès du conseil d'État? Non contens de s'être entourés des hommes les plus célèbres par leurs talens et leurs connoissances, ils ont voulu encore rendre un hommage particulier aux génies de tous les siècles dont les productions ont avancé les progrès de notre régénération politique.

Je me suis occupé du travail préparatoire pour la formation du catalogue, en même temps que de la composition de la bibliothèque elle-même. Ce travail consiste dans la transcription des titres des ouvrages sur des cartes. Le classement de ces cartes est une opération aussi délicate que difficile, surtout lorsque le nombre en est considérable. Il se fait dans un ordre connu sous le nom de *Système Bibliographique.*

J'ai eu à choisir dans la multitude de ceux qui ont été publiés jusqu'à ce jour. Le meilleur de tous seroit un tableau raisonné

de nos connoissances. Des hommes de génie ont essayé de le tracer. Qui ne connoît celui du chancelier Bacon, auquel les immortels auteurs de l'Encyclopédie françoise ont donné une nouvelle existence en le plaçant, avec de nouveaux développemens, à la tête de leur utile et immense collection. Mais soit que ces illustres écrivains n'aient pu se représenter l'innombrable variété des ouvrages que l'esprit de l'homme devoit produire, soit qu'il ait paru trop difficile aux hommes estimables qui se sont occupés, par état ou par goût, de l'arrangement des bibliothèques, de suivre la route qui leur étoit indiquée par le génie, on s'est contenté d'admirer le système figuré des connoissances humaines, mis au jour par les Bacon, les Diderot, les Dalembert, et l'on a adopté dans la classification des livres et dans la rédaction des catalogues, le système bibliographique qu'inventèrent, vers le milieu du XVIIe siècle, les Dupuy, les Bouillaud, les Naudé, les Garnier, en mettant en ordre les célèbres bibliothèques du président de Thou, du cardinal Mazarin et du collége de Louis-le-Grand.

Ce système a été perfectionné au commencement et au milieu du XVIIIe siècle par d'estimables libraires, tels que les Prosper Marchand, les Martin, les Barrois, les Debure.

J'ai dû m'attacher à ce système, qui jouit d'une grande estime, non seulement en France, mais dans les pays étrangers; en l'examinant avec attention, on voit qu'il est calqué sur la législation qui étoit en vigueur dans le temps où vivoient ses auteurs. Il étoit donc indispensable d'y apporter les modifications que nécessitent les lois qui régissent la France républicaine: ainsi il a fallu en modifier les deux premières classes, c'est-à-dire, la *théologie* et la *jurisprudence*.

Dans la théologie, la qualification de dominante, affectée par nos anciennes lois à la religion catholique romaine, permettoit de désigner comme impies et hétérodoxes tous les ouvrages qui contenoient des maximes contraires à celles du catholicisme. La conduite prudente que tient le gouvernement actuel relativement aux diverses religions, doit être imitée dans la manière d'indiquer les ouvrages sur lesquels ces religions sont fondées. Ainsi les ouvrages relatifs aux différens cultes doivent être placés aujourd'hui dans la classe de théologie, sous des dénomina-

tions qui rappellent la protection que le gouvernement accorde à chacun d'eux. C'est en manifestant dans toutes les circonstances un égal respect pour les opinions religieuses, quelles qu'elles soient, qu'on accoutumera ceux qui les professent, sinon à s'aimer, du moins à se tolérer.

La seconde classe de l'ancien système bibliographique, la jurisprudence, devoit subir une réforme de la même nature ; on la divisoit en droit canonique et en droit civil. Le droit canonique ne peut être considéré actuellement en France que comme la collection des réglemens adoptés par un des cultes qui s'y professent. Il devient donc, sous ce rapport, partie intégrante de l'histoire ecclésiastique de France, dans la classe de l'histoire. Si les collections générales de ce droit doivent être maintenues dans la classe de jurisprudence, elles n'y peuvent être placées qu'avec la désignation des pays où elles ont encore force de loi. C'est ce qui m'a déterminé à les désigner à la suite du droit public ancien et moderne, sous le titre de *droit italien* ou ecclésiastique.

Ces modifications et quelques autres de la même espèce, très importantes en elles-mêmes, apportent peu de changemens dans la classification générale d'une bibliothèque; elles ne font que perfectionner le système bibliographique dans lequel on les introduit, en le rendant d'un usage plus universel.

C'est d'après ces bases, citoyen, que j'ai rédigé le catalogue de la bibliothèque du conseil d'Etat. On y verra le tableau de nos connoissances et de nos opinions, peint avec plus de fidélité que dans les anciennes bibliographies.

Cet avantage est une conséquence naturelle des principes que professe le gouvernement sous lequel nous avons le bonheur de vivre.

Pour mettre encore plus de vérité dans le travail que j'avois à exécuter, j'ai fait toutes les recherches dont j'étois capable pour découvrir les noms des auteurs qui ont publié leurs ouvrages sous le voile de l'anonyme ou sous des noms empruntés. Dans beaucoup d'occasions une louable modestie, dans d'autres des motifs de prudence ont donné lieu à ces réticences ou à ces déguisemens. On aime cependant, en lisant un ouvrage, à ne pas ignorer le nom de son auteur. Il suffit souvent pour nous faire

connoître les principes dans lesquels l'ouvrage est écrit, et alors, ou notre curiosité est excitée, ou bien nous nous épargnons la peine de lire une production que le nom de son auteur nous fait apprécier à sa juste valeur.

Cette partie de mon travail eût été plus complète si j'eusse pu correspondre avec tous les savans qui, par l'objet de leurs études, ont été à même de recueillir, sur les auteurs anonymes et pseudonymes, des anecdotes qui ne sortent pas ordinairement du cercle des sociétés particulières. Je dois plusieurs renseignemens de ce genre à quelques estimables littérateurs, à quelques amis qui ne m'ont pas permis de les nommer ici, quoiqu'ils aient contribué à la perfection de beaucoup d'articles du catalogue. J'espère en obtenir des membres du conseil d'Etat, qui tous ont approfondi le genre d'étude auquel ils se sont livrés, et qui par là ont mérité la confiance du héros qui a su les apprécier. Jamais peut-être il ne s'est présenté une plus belle occasion de fournir d'utiles matériaux à l'histoire des sciences, des arts et des lettres. Je m'estimerai heureux si la première livraison du catalogue paroît aux membres du conseil mériter d'être améliorée par le concours de leurs lumières. Il a été tiré à mi-marge et sur du papier collé; rien ne sera donc plus facile que d'en consacrer quelques exemplaires à recevoir des corrections et des développemens.

Je ne puis terminer cette lettre, citoyen, sans vous remercier du zèle que vous avez fait éclater, malgré vos nombreuses et importantes occupations, pour le placement définitif de la bibliothèque. Des difficultés qui se renouveloient sans cesse ont retardé pendant long-temps l'arrangement du local que les consuls lui avoient destiné; vous les avez vaincues. Votre nom sera réuni à celui des ministres éclairés qui, au milieu des troubles inséparables d'une grande révolution, ont élevé aux sciences et aux lettres un monument qui paroissoit réservé à des temps de calme et de prospérité.

Salut et respect.

Barbier,
Bibliothécaire du conseil d'État.

Variétés bibliographiques.

(Notices extraites du Catalogue manuscrit de la Bibliothèque d'un amateur (1).

1° **Paradoxes**, ou les opinions renuersées de la pluspart des hommes, livre non moins profitable que facétieux, par le docteur incognu. *Rouen Jacques Cailloué*, 1638. Un vol. in-12, de 424 pages, non compris le titre et 3 feuillets liminaires.

Cette édition des *Paradoxes*, que l'on ne trouve indiquée dans aucun dictionnaire ou manuel bibliographique, contient vingt-huit chapitres, dont le dernier, intitulé: *Des Interlocu-*

Les notices extraites du catalogue manuscrit de la bibliothèque de M. D****** (Duputel), Bulletin du Bibliophile, troisième série, n. 15, art. 1706, ayant été imprimées dans des circonstances qui ne lui ont pas permis d'en corriger, avec assez de soin, les épreuves, il s'y est glissé beaucoup de fautes, dont quelques unes, et malheureusement des plus graves, n'ont pas été relevées dans l'errata que l'éditeur a cru devoir y ajouter après coup.

Aussi, dès que l'auteur eut acquis la certitude de la défectuosité de ce livre, s'est-il empressé de le supprimer, regrettant sincèrement de ne pouvoir comprendre, dans l'espèce d'auto-da-fé qu'il en a fait, le petit nombre (une cinquantaine au plus) d'exemplaires qu'il s'étoit trop hâté de mettre en circulation.

Depuis ce moment, il s'est particulièrement occupé de réviser tous les articles de son catalogue, dont les notices imprimées forment à peine la dixième partie, de les compléter et de les classer dans un ordre méthodique.

En attendant la publication, probablement encore éloignée, de ce travail du nombre de ceux qu'il est bon de remettre plus d'une fois sur le métier, M. Duputel a bien voulu nous le communiquer, en nous laissant la faculté d'en insérer, de temps en temps, dans notre Bulletin, quelques articles, avec lesquels nos lecteurs ne seront peut-être pas fâchés de faire ou de renouveler connoissance.

teurs, manque aux plus complètes de celles d'une date antérieure. C'est ce dont on peut s'assurer en consultant l'excellente note placée par M. Leber, sous le n° 2640 de son catalogue.

Quant à l'opinion émise par ce savant bibliophile, avec toute la circonspection du doute, que ces Paradoxes, attribués généralement à Charles-Étienne, et que M. Barbier revendique pour Jean Duval, pourraient bien n'être tout simplement que la traduction d'un livre italien, dont un exemplaire de Venise, 1545, est signalé, art. 252 du catalogue de vente de M. Bignon, mars 1837; elle me semble confirmée de manière à dissiper toute incertitude à cet égard, parce qu'on lit, pag. 417 du volume dont il s'agit ici : « Il y en a encore beaucoup de NOS ITA-« LIENS qui estiment grossiers et ignorans ceux qui n'escrivent « pas *strumento* pour *instrumento*, *aldace* pour *auldace*, etc., « etc. »

2° REQUÊTE des soufermiers du domaine au Roy pour demander que les billets de confession soient assujettis au contrôle, *en France*, 1752. In-12 de 45 pages, non compris le titre.

M. Barbier, en indiquant l'avocat MARCHAND comme auteur de cette facétie, ajoute que l'abbé MEY passe généralement pour y avoir coopéré.

3° CAS de conscience décidé par l'auteur de la Prière publique. On demande s'il est permis de suivre les modes, et en particulier, si l'usage des paniers peut être souffert? avec les réponses aux objections, 1728. In-12 de 23 pages, y compris le titre.

On se tromperoit étrangement si, en s'arrêtant au titre de cette petite rareté littéraire, on la supposoit de la même nature que la précédente. Rien de moins plaisant, en effet, que la manière dont le théologien, auquel on la doit, a examiné, sous toutes ses faces, la question qu'il s'est proposée, et le soin qu'il a pris de réfuter toutes les objections que l'on pourroit opposer à la solution qu'il en a donnée.

C'est très sérieusement, qu'après quelques considérations sur l'abus des modes en général, appuyées de nombreux passages

de l'Ecriture Sainte, il déclare « *intolérable* l'usage des paniers, « comme étant opposé à la pudeur, à la modestie, à toutes sortes « de bienséances humaines propres aux femmes, même indé« pendantees du christianisme, qui les oblige à une grande ré« serve, et les doit rendre plus circonspectes sur ce point. »

Il fonde son opinion à cet égard sur dix raisons plus puissantes les unes que les autres, et dont je me bornerai à citer ici les quatre premières.

1° « Les *premiers* doivent leur origine aux personnes déré« glées qui ont voulu cacher leur crime par *cette sorte d'habille« ment*. Il n'est pas séant à une honnête femme de se confondre « avec celles qui ont perdu leur honneur devant Dieu.

2° « *Cet habillement*, étant commode pour se cacher, devient « par lui-même une amorce et un engagement à garder moins « de mesures et à mal faire pour celles que la honte et la pu« blicité du crime auroient été capables de retenir plus que la « loi de Dieu et l'énormité du péché.

3° « Il donne lieu de soupçonner les personnes qui n'ont pas « la réputation d'être fort vertueuses, de plus de mal qu'elles « n'en ont peut-être fait, et par là il devient une source de ju« gemens odieux et téméraires.

4° « L'enflure des habits porte d'elle-même et présente à « l'esprit l'idée de nudité, l'attention qu'elle attire fait naître « des pensées et des réflexions obscènes, et l'impression qui en « reste salit naturellement l'imagination, etc., etc. »

Le zèle de l'auteur ne se borne pas à prémunir les femmes honnêtes contre les dangers auxquels les expose l'usage des paniers, il va jusqu'à faire un *cas de conscience* aux confesseurs qui n'useroient pas de toute leur influence au tribunal de la pénitence, pour remédier à tous les maux qui pourroient en résulter, ne balançant pas à les en rendre *responsables*. Puis s'adressant aux prédicateurs, il les avertit *qu'il n'est pas permis de dissimuler, dans la chaire, un désordre aussi public et aussi criant ;* et finit par leur recommander *d'user*, en le combattant, *de termes d'autant plus mesurés que les mœurs sont plus corrompues* ; sage conseil dont il auroit bien dû commencer par faire usage lui-même, car son style ne se trouve pas toujours d'accord avec la gravité de son sujet et la pureté de ses intentions.

4° TRAITÉ des Eunuques, dans lequel on explique toutes les différentes sortes d'eunuques, quel rang ils ont tenu, et quel cas on en a fait, etc. On examine principalement s'ils sont propres au mariage, et s'il doit leur être permis de se marier. Et l'on fait plusieurs remarques curieuses et divertissantes à l'occasion des eunuques, etc., par M*** D***, *imprimé l'an* 1707 (à la sphère), un vol. in-12 de 187 pages, plus 10 feuillets liminairesn on chiffrés, y compris le titre.

Au bas de l'épître dédicatoire adressée à M. Bayle, et publiée après sa mort, l'auteur de ce traité (M. CHARLES ANCILLON) a déguisé son nom sous celui de C. D'OLLINCAN, qui en est l'anagramme. C'est pour me conformer à l'usage suivi par tous les cataloguistes, que je classe ce livre au nombre des ouvrages excentriques. Mais je pense qu'il seroit plus convenablement placé parmi ceux relatifs à la jurisprudence. En effet, au lieu d'envisager son sujet sous le rapport physique, et pour ainsi dire matériel, l'auteur n'a examiné le sort des eunuques que relativement à leur condition dans la société, d'après les lois civiles et ecclésiastiques qui les concernent, et *principalement* à leur incapacité de contracter des mariages valides. Ce qui, comme on le voit, n'est pas tout-à-fait du domaine de la médecine.

5° ABRÉGÉ du procès fait aux Juifs de Metz, avec trois arrests du Parlement qui les déclarent convaincus de plusieurs crimes, et particulièrement Rahaël (*pour* Raphaël) Levi d'avoir enlevé, sur le chemin de Metz à Boulay, un enfant chrestien âgé de trois ans : pour réparation de quoi il a esté brûlé vif le 17 janvier 1670. *Paris, Frédéric Léonard*, 1670, petit in-12 de 96 pages, titre compris.

M. Barbier prétend que ce livret, indiqué comme rare dans tous les catalogues, a été attribué à Amelot de la Houssaye; mais c'est une erreur d'autant plus grave, que cet auteur l'a, au contraire, réfuté dans un petit écrit intitulé : *Factum servant de réponse au livre intitulé :* Procès fait aux Juifs de Metz,

accusés d'avoir tué un petit enfant chrétien; par Abraham-Nicolas Amelot de la Houssaye.— Paris, 1670, in-12.

Osmont, après avoir cité ce titre dans son Dictionnaire typographique, historique et critique des livres rares, ajoute en note: « Ce petit volume est fort rare, parce qu'il a été tiré à « un très petit nombre, etc. *Richard Simon* l'a inséré en en- « tier dan le 1er tome de sa bibliothèque critique.

C'est probablement cette dernière circonstance qui a induit M. Brunet à attribuer à *Richard Simon* lui-même la réfutation dont il s'agit, dans ses nouvelles recherches bibliographiques, pour servir de supplément au Manuel du libraire.

6° La Messe de Guide. *Paris, les marchands de nouveautés, l'an deuxième de la République française une et indivisible*, petit in-8° de 35 pages, titres et deux feuillets liminaires compris. Edition originale assez rare pour avoir échappé aux recherches de M. Barbier qui ne mentionne que celle de Genève. (Paris), 1798, in-24.

M. Labaume, auteur de cette indécente parodie d'un des plus recommandables offices de l'Eglise catholique, s'est déguisé dans une note placée en tête du volume, sous le pseudonyme de C. Nobody (*personne* en anglois), qu'il suppose né dans les environs de Bauvais, en 1766, et s'être tué d'un coup de pistolet le 11 juin 1787.

Dupe de cette supercherie, M. Prudhomme a consacré un article à ce *Nobody* imaginaire, dans la neuvième édition par lui donnée en 1810, du dictionnaire universel, historique, critique et bibliographique de MM. Chaudon et Delandine..... et voilà comme on écrit l'histoire.

Duputel.

Nouvelles bibliographiques.

— Notre prochain numéro contiendra la réplique de M. Ch. Nodier qu'une grave indisposition a seule empêché de la terminer plus tôt, à l'article de M. Aug. Thierry sur les anciens noms des rois de France. Cette polémique, entre deux hommes également recommandables, est très intéressante à suivre. M. Aug. Thierry, dans sa réponse, se défend d'avoir voulu innover, et prouve, par de nombreuses citations, que beaucoup d'historiens anciens ont, avant lui, adopté les mots dont il s'est servi. Comme historien, il croit devoir sacrifier l'euphonie de la langue à la vérité nominale de l'histoire. Nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas d'insérer cet article en entier, ou du moins d'en donner une plus longue analyse.

— M. le président Chevalier De Grégorij, après avoir donné quatre éditions différentes de l'*Imitation de Jésus-Christ*, d'après le *Codex de advocatis* du XIIIe siècle, savoir deux latines, une *françoise* et une *italienne*, s'est occupé de chercher quel étoit le véritable auteur de ce livre admirable; pendant cinq années il a élaboré un grand travail, il a réuni toutes les preuves, tous les documens propres à faire connoître quel étoit l'homme supérieur à qui nous devons cet admirable traité de morale chrétienne. Cet ouvrage, qui est sous presse, formera 2 vol. in-8° et paroîtra sous peu, orné de six fac-similés, avec le titre suivant : *Histoire du livre de l'Imitation de Jésus-Christ et de son véritable auteur*.

— M. Onésime Leroy vient aussi de publier un travail de quelque intérêt sur le même sujet, sous le titre de *Jean Gerson et Corneille réhabilités dans l'Imitation de J.-C.*, in-8°. — Après y avoir, à l'aide d'éditions rares, restitué au grand Corneille, à nos bibliothèques, à la jeunesse, les plus beaux vers peut-être qui soient dans notre langue, et les avoir habilement interprêtés par saint François de Sales, Fénelon, Massillon, etc., M. Leroy reprend, complète son travail sur Gerson, déjà couronné par un corps illustre, nous montre l'auteur primitif de

l'*Imitation* dans le texte même du livre, dans le manuscrit françois de la bibliothèque de Valenciennes, dans les miniatures qui le décorent, dans la vie entière de Gerson, dans ses confidences intimes et dans d'autres écrits inédits de ce grand homme. La lettre de M. Leroy sur l'*immortel inconnu*, et la réponse de M. de Lamartine, sont aussi d'un haut intérêt. Enfin des trois lettres qui terminent le volume, l'une à M. Villemain, sur l'éducation des femmes, offre une critique piquante; les autres, relatives à l'établissement d'une bibliothèque populaire à Valenciennes, ont déjà trouvé dans cette ville et dans plusieurs autres d'honorables sympathies.

— M. Joel Cherbuliez continue toujours avec le même zèle la publication de la *Revue critique des livres nouveaux*. Écrite avec la plus grande impartialité par un homme très instruit et tout-à-fait indépendant des coteries littéraires, cette revue est le guide le plus sûr pour les personnes qui s'attachent à la littérature moderne. Le prix est de 6 fr. par an.

— On annonce la prochaine apparition d'un ouvrage qui ne peut manquer de jouir des plus grands succès auprès du monde aristocratique auquel il s'adresse. *Les Archives de la Noblesse belge* paroîtront par livraisons, imprimées sur papier superfin, illustrées par MM. de Keysser et Hendriky, gravées par Brown, et accompagnées d'un texte dû à la plume élégante et savante de M. le baron de Reiffenberg. Ce magnifique recueil, édité par le capitaine Seghers, imprimeur des *Belges peints par eux-mêmes*, dépassera en luxe typographique le *Voyage autour de ma chambre*, de M. Wahlen; ce sera même à cet égard le travail le plus remarquable produit par la typographie belge. Il contiendra l'histoire des familles nobles du pays avec le dessin de leurs armoiries, le tableau des plus belles actions de leurs chefs.

— Le dernier descendant des ducs de Bourgogne est mort à Bruxelles, il y a environ dix-huit mois. Il a été enterré à Lacken, au cimetière commun, où l'on a placé l'inscription suivante sur sa tombe, au-dessous des armoiries de la maison de Bourgogne :

Ici repose
Monsieur le chevalier Jacques-Joseph-Louis

De Bourgogne Herlaer,
Né à Bruxelles le 17 décembre 1768,
Ancien directeur de la Monnaie de Bruxelles,
Epoux en premières noces
De dame Suzanne-Elizabeth Boursewils,
En secondes noces
De dame Marie-Thérèse-
Anne Petit-Jean de Prez.
Décédé
A Bruxelles le 4 mars 1840.

Il existe encore à Valenciennes des descendans d'une branche bâtarde de la maison de Bourgogne, qu'on dit en possession de prouver sa filiation. Le membre actuellement vivans se nomme M. *Prévost de Bourgogne.*

— Il existe à Bruxelles une société composée d'un petit nombre d'amateurs de bons et beaux livres, qui font imprimer pour leur satisfaction particulière de magnifiques volumes dont ils livrent quelques exemplaires d'une exécution moins splendide, au public ou aux profanes qui n'ont pas l'honneur d'être de leurs confrères. Cette société réunit des sommités de plus d'un genre, le duc d'Arenberg, le prince de Ligne, M. Nothomb, M. Van Praet, le chanoine de Ram, le comte d'Hane de Potter, le comte Amédée de Beaufort, M. Thiry, président de la commission des monnaies; le président de la cour de cassation, chevalier de Sauvage; le premier président de Gerlache; M. Van de Weyer, ministre à Londres; M. de Bonne, le baron de Stassart, le baron de T'Serclaes, le baron de Reiffenberg, MM. Catoir, Haumann, Théodore de Jonghe, Charles Pieters, le baron de Wyckersloot, M. Hipp. Vilain XIV, notre chargé d'affaires à Turin et à l'étranger; M. le comte Maurice de Dietrichstein, grand-maître de l'impératrice-reine; Charles Nodier, etc. Or, cette société vient de mettre au jour la *Correspondance de Marguerite de Parme avec Philippe II, suivie de l'interrogatoire du duc d'Egmont et de quelques autres pièces inédites*, le tout recueilli et annoté par M. de Reiffenberg, qui y a ajouté une introduction brillante de style et d'idées. Ce volume a été exécuté avec un véritable talent typographique.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 1. — JANVIER 1842.

1 ALAIN CHARTIER. Discours sur l'histoire du roy Charles VII, jadis escripte, par maistre Alain Chartier son secrétaire. *Paris, Abel Langelier,* 1594, in-8, mar. citron, fil., tr. d. (*Ex. de Lauragais.*) . 25—»

2 ÆLIANI de natura animalium libri XVII, cum animadversionibus Conradi Gesneri, etc., curante Gronovio. *Londini*, 1744, 2 vol. in-4, vél. cordé. . 40—»

Bel exemplaire.

3 BARA *(Hierosme)*. Blason des armoiries, auquel est monstrée la manière que les anciens et modernes ont usé en icelles, etc. *Paris, Boutonné,* 1628, in-fol., blasons coloriés, v. b. à comp., fil., tr. d. 65—»

Ouvrage très curieux sur la composition des armoiries, la couleur, les émaux et la dénomination de toutes les pièces qui composent le blason. Notre exemplaire est très bien peint en or, argent et en couleur.

4 BELLAY *(Joachim du)*. Ses œuvres françoises, reveues et de nouveau augmentées de plusieurs poésies non encores imprimées. *Paris, Abel Langelier,* 1584, pet. in-12, mar. vert, tr. d. . . . . . . 25—»

Edition complète ayant plus de 1,000 pages.

Autre ex. rel. en vél. *Lyon, Harsi,* 1574, in-8, *belle conservation*. . . . . 20—»

5 **Biblia Sacra**, in-8, mar. bl. à comp., fil., tr. d., doublé de tabis. *(Bozerian.)* . . . . . 150—»

Manuscrit du XIII[e] siècle, sur peau de vélin, de 551 ff., orné d'un grand nombre de lettres initiales formant miniature et servant d'entourage à la moitié de la page.

6 **Bibliotheca** fayana sev catalogus librorum bibliothecæ Hieronimi de Cisternay Dufay. *Parisiis*, 1725, in-8, mar. r., fil., tr. d., réglé. . . . . . 15—»

Bel ex. avec les prix et des observations sur les prix ou les éditions.

7 **Boisteau et Fr. Belleforest.** XVIII histoires tragiques, extraictes des œuvres italiennes de Bandel et mises en langue françoise. *Turin, Cesar Farine*, 1582, pet. in-12, v. f., fil., tr. d. . . . . . . 24—»

8 **Boyer** *(Anselme-Louis)*. Histoire de l'église cathédrale de Vaison, avec une chronologie de tous les évêques qui l'ont gouvernée. *Avignon*, 1731, in-4, v. b. . . . . 15—»

9 **Brant** *(Sebastianus)*. Stvltifera navis mortalivm, in qva fatvi affectvs, mores, conatvs atqve stvdia quibus vita hæc nostra scatet et velut in speculo ob oculos ponuntur. *Basileæ*, 1572, in-8, vél., fig. en bois.

Edition rare et curieuse. . . . . 18—»

10 **Brun (Le)** des Charmettes. Histoire de Jeanne d'Arc, surnommée la pucelle d'Orléans, ornée du portrait de Jeanne d'Arc et de sept figures. *Paris*, 1817, 4 vol. in-8, v. f., fil., tr. d. . . . . 36—»

Bel exemplaire.

11 **Bruscambille** (des Lauriers). Les pensées facécieuses et les bons mots du fameux Bruscambille, comédien original. *Cologne, chez Charles Savoret, rue Brin-d'Amour, au Cheval Volant*, 1741, in-12, v. m., armoiries sur le plat. . . . . 15—»

Cet ouvrage n'est pas de Bruscambille, mais bien d'un ano-

nyme qui a pris ce nom pour composer un recueil de pensées libres et cyniques. Les dernier chapitre, intitulé Sentiment de Bruscambille sur les caractères des femmes, est très amusant.

12 **Bude** *(Guillaume)*. Summaire ou epitome du liure de Asse, fait par le commandement du roi, par maistre Guill. Bude (Budé), etc. *Paris, Galliot Du Pré*, 1522, in-8, de 79 ff., mar. bleu, gr. pap. (*Kœhler*.) 40—»

Le titre de ce vol. ne donne pas une idée bien exacte de son importance pour l'étude de l'Histoire ancienne; c'est une dissertation fort savante sur les monnaies, les poids et les mesures des anciens grecs et romains, dans laquelle l'auteur a fait entrer quelques historiettes récréatives.

13 **Castillon** (le comte *Baltazar de*). Le livre du covrtisan, traduict de langue ytalicque en françoys, l'an mil cinq cens quarante (sans lieu), in-12. mar., tr. d., rel. angloise. . . . . 20—»

Edition curieuse et très rare; quelques feuillets un peu piqués.

14 **Catalogue** des livres examinez et censurez, par la faculté de théologie de l'Vniversité de Paris, suivant ledict du roy, publié en la court du parlement de Tolose, le 5 octobre 1551. *Tolose*, 1551, pet. in-8, v. f., fil., tr. d. . . . . 24—»

Liste assez curieuse des livres censurés, parmi lesquels on trouve toutes les édit. de la Bible de Robert Estienne, au nombre de six. — Tous les ouvrages de Calvin, d'Erasme; de Luther, de Mélanchton, de Zvingle, de Viret, etc.

15 **Caylus** (*Ant.-Cl.-Phil.* **de Tubière**, comte de). Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines. *Paris*, 1752-1767, 7 vol. in-4, v. f., fil., tr. d., fig. . . . . 160—»

Bel exemplaire; excellent ouvrage, estimé à juste titre: on y joint ordinairement le suivant qui est très rare.

Recueil d'antiquités dans les Gaules, par la Sauvagère, in-4, fig. . . . . 30—»

16 **Cheyn** *(Jacques)*. Maniement d'armes, d'arquebuses, mousquets et piqves. *Amsterdam*, 1608, in-fol., fig., dos de v. . . . . 36—»

Livre rare et très curieux pour les costumes, l'armure et l'exercice des anciens soldats. — La partie de l'arquebuse contient 42 planches précédées d'un texte explicatif : celle du mousquet, 43 ; celle de la pique, 32.

17 **Cholières**. Les après dinées du seigneur de Cholières. *Paris*, 1587, in-12, mar. r., fil., tr. d., pap. fort,

Les trois derniers feuillets légèrement raccommodés. Edition rare. . . . . 30—»

18 **Constitutions** du monastère de Port-Royal du Saint-Sacrement. *Mons, Gaspard Migeot. (Elzev.)*, 1665, pet. in-12, mar. bl., fil., tr. d. s. p. . . . 18—»

19 **Constitutiones** clarissimi atque excellentissimi ordinis Velleris aurei e Gallico in latinum conversæ *(absque ulla nota)*. Pet. in-4, mar. à compart., tr. d. *(Très élégante reliure de Lewis.)* . . . . 100—»

Imprimé sur vélin, vers 1570.

20 **Corneille** *(Pierre)*. Œuvres complètes avec notes de tous les commentateurs. *Paris, Lefèvre*, 1824, 12 vol. in-8, dos de v. f. . . . . . . 120—»

21 **Destruction** de Jérusalem et la mort de Pilate. Pet. in-fol. goth., v. gaufr., dent., tr. d. . . . 80—»

Edition sans indication de lieu ni de date, mais à Lyon, par Guil. Leroy, composée de 19 feuillets à deux colonnes de 35 lig. chacune.

22 **Devise** des armes des chevaliers de la Table ronde, qui estoient du temps du très renomme et vertueux Artus, roy de la grant Bretaigne, avec la description de leurs armoiries. *Paris, à l'enseigne de l'Eléphant, chez François Regnault* (s. d.), in-16 goth., mar. ch., fil., tr. d. . . . . 30—»

Petit livret rare et nécessaire pour la lecture et l'intelligence des vieux romans de chevalerie, avec les blasons coloriés.

23 **Dibdin** *(Thom. Frognall)*. A Bibliographical, antiquarian and picturesque tour in France and Germany. *London, printed for the author*, 1821, 3 tom., 4 vol., impérial in-8, rel. en mar. vert. (*Élégante reliure de Lewis.*) . . . . 350—»

Nous renvoyons le lecteur *aux nouvelles recherches de M. Brunet*, tome 1er, page 433, où cet ouvrage, ainsi que les suivans de Dibdin, sont parfaitement décrits et appréciés. Exemplaire avec plusieurs additions de portraits et de gravures, et augmenté des lettres de MM. Liquet et Crapelet, de la lettre sur la reliure, et d'un petit catalogue de dessins originaux de Dibdin, Lewis et autres, dont 137 nos ont produit à la vente 567 liv. sterl.

24 — **Bibliotheca spenceriana**. *London*, 1814-1815, 4 vol. Ædes althorpianæ or an account of the mansion, books and pictures at Althorp. *London*, 1822. — A descriptive catalogue of the Books printed in the XVe century lately forming part of the library of the duke di Cassano Serra and now the propriety of G. J. earl Spencer. *London*, 1823, 1 vol. ens., 7 tom. en 6 vol., imp. in-8. (*Élégante rel.*). v. f. 350—»

25 — **The Bibliographical decameron**, or ten days pleasant discourse upon illuminated manuscripts and subjects connected with early engravings, typography and bibliography. *London*, 1817, 3 vol. gr. in-8, v. f. (*Elégante reliure angloise.*). . . . 300—»

Collection rare même en Angleterre.

26 **Dictionnarium** sex linguarum, latinæ gallicæ, hispanicæ, italicæ, anglicæ et teutonicæ, dilucidissimum, mirum quam utile, ne dicam necessarium omnibus linguarum studiosis. *Tiguri apud Froschoverum*, 1553, in-16, mar. ch., tr. d. . . . . 30—»

Petit dictionnaire polyglotte très rare et très curieux.

27 **Diodori** siculi historiarum libri gr. et lat. recensuit P. Wesselingius, qui doctorum virorum et suas adnotationes adjecit. *Amstel.*, 1746, 2 vol. in-fol., rel. en vél. cordé. . . . . 60—»

Très bel exemplaire.

28 **Diogène Laerce**. Vies des plus illustres philosophes de l'antiquité, avec leurs dogmes, leurs systèmes, leur morale, etc. (trad. par M. Dacier). *Amsterdam*, 1758, 3 vol. in-12, mar. r., fil., tr. d., port. 72—»

Joli exemplaire, ancienne reliure.

29 **Doré** *(Pierre)*. Oraison panegyrique pleine de consolation pour hault et puissant prince Claude de Lorraine, duc de Guise, per de France, décédé ceste présente année 1550 : avec la doulce musique davidique, etc. *Paris, Jehan Broully*, 1550, in-8, mar. v. à comp., fil., tr. d. . . . . 30—»

Ouvrage rare et l'un des plus singuliers de ce temps; ex. avec notes marginales de Jamet, fort curieuses.

30 **Faïl** *(Noël du)*, seigneur de la Herissaye. Les contes et discours d'Eutrapel. *Rennes, Noël Glamet*, 1587, pet. in-12, mar. ch., tr. d. . . . . . . 24—»

Ex. bien conservé, d'une ancienne édition rare.

31 **Formulaire** fort récréatif de tous contracts, donations, testamens, codicilles et autres actes qui sont faicts et passez par devant notaires et témoins, faict par Bredin le cocu, notaire rural et contrerolleur des basses marches, au royaume d'Utopie, par luy, depuis nagueres revenu, et accompagné, pour l'edification de deux bons compagnons, d'un dialogue par luy tiré des œuvres des philosophes et poëtes grecs Simonides, de l'origine et naturel fœmini generis. *Lyon, pour François le Boutier*, 1627, pet. in-12, mar. citr., doublé de mar. r., dent., tr. d., anc. édit. rare. 72—»

32 **Gage (le) touché**. Histoires galantes et comiques. *Paris, Pierre Witte*, 1712, 2 tom. en 1 vol in-12, mar. rouge, fil., tr. d., fig. en bois. . . 25—»

L'auteur de ce recueil suppose que huit personnes réunies dans un château jouent ensemble au jeu dit le *Pied de Bœuf*;

celui qui est pris donne un gage, et, pour le retirer, est obligé de raconter une aventure à laquelle il a eu part.

Pet. vol. rare et très amusant.

33 **Galerie des Cvrieux**, contenant divers tableaux, les chefs-d'œuvres des plus excellens railleurs de ce siècle, par Gérard Bontemps. *Lyon, André Oliers*, 1671, in-12, v., fil., tr. d. . . . . 24—»

Petit volume de contes très rare et fort récréatif. Voici les titres de quelques uns des chapitres dont il se compose : — Le Courtisan grotesque, — le Sot amoureux, — Portrait de la beauté, — Portrait de la laideur, — l'Indigent consolé ou le bonheur des gueux, — le Guerrier de cuisine, — le Noble vilain, — Privilèges et franchises des escornifleurs, — les Statuts de la confrairie des mal mariés ou martyrs, — Recueil de lettres de proverbes, — le Parterre des bonnes rencontres, — Bouquet récréatif de contes à rire, — la Fille persée, etc., etc.

34 **Gaya**. Traité des armes des machines de guerre, des feux d'artifice, des enseignes et des instrumens militaires. *Paris, chez Sébastien Cramoisy, à la Renommée*, avec 19 planches et figures, 1678, mar. bleu, tr. d. . . . . 15—»

Bel exemplaire.

35 **Guide (la)** des chemins de France, reveue et augmentée pour la troisième fois. Les flevves du royavme de France aussi augmentés. *Paris, Ch. Estienne*, 1553, in-8, mar. bl. à comp., fil., tr. d. *(Koehler)*. 40—»

Très rare et des plus curieux.

36 **Herodoti** musæ, sive historiarum libri IX : ad veterum codicum fidem denuo recensuit, lectionis varietate, continua interpretatione latina, adnotationibus Wesselingii et Valckenarii aliorumque et suis illustravit Joh. Schweighœuser. *Argentorati*, 1816, 6 tom. en 12 vol. in-8, dos de mar. r., n. r. 130—»

Très bonne édition et bel exemplaire pap. vélin.

37 **Histoires** facétieuses et moralles, assemblées et mises au jour par J. N. D. P. (Parival), 3e édition. *Leide*,

Salomon Vaguenaer, 1669, in-12, v. gaufré, fil., tr. d. *Dans le même volume :* histoires tragiques de notre temps arrivées en Hollande, 1689. . . . 36—»

Petit volume fort rare et fort curieux; édition elzevirienne.

38 JEANNIN (LE PRÉS. *Pierre*). Ses négociations pour la trève avec les états-généraux. *Jouxte la copie de Paris, chez Pierre le Petit*, 1659, 2 vol. pet. in-12, mar. v., fil., tr. d. *(Ancienne reliure à la Derome.)*. 36—»

Ed. qui se joint à la collection des elzeviers.

39 LÉGENDE des flamens, artisiens et haynuyers, ou autrement leur cronique abrégée, en laquelle sont contenues plusieurs histoires de France, Angleterre et Allemaigne, avecque les genealogies et descentes des roys de Naples et Sicille, etc., etc. *Paris*, 1522, in-4 goth., mar. bl. à comp., fil., tr. d., fig. en bois. 50—»

Rare.

40 LETTRE DE PIERRE CHARPENTIER, jurisconsulte, adressée à François Portès Candiois, par laquelle il montre que les persécutions des eglises de France sont aduenues non par la faulte de ceux qui faisoient profession de religion, mais de ceux qui nourrissoient les factions et conspirations qu'on appelle la cause. *(Sans lieu d'imp.)*, 1572, in-8 de 36 feuillets très grands de marge, rel. en mar. rouge, tr. d. . . . 35—»

41 LUCIANI SAMOSATENSIS opera, græce, cum nova versione latina Tib. Hemsterhusii et Jo. Math. Gesneri, græc. scholiis ac notis variorum,—cura Tib. Hemsterhusii et Jo. Frid. Reitzii. *Amstelodami*, 1743.—Index lucianeus, sive lexicon concinnatum à Car. Conr. Reitzio. *Traject. ad Rhen*, 1746, 4 vol. in-4, v. m., fil.

Bon exemplaire d'une édition estimée. . . . . 60—»

Eadem, græc. et lat., ad edit. Reitzii accuratè expressa. *Biponti*, 1789-1791, 10 vol., in-8, dos mar., non rogné. . 65—»

42 **Luciani**, opuscula, Erasmo Roterodamo interprete. *Venetiis aldus*, 1516, pet. in-8, v. b., fil. tr. d. (*Bel ex. dans son ancienne reliure.*) . . . . . . 24—»

Edition rare, qui se compose des opuscules suivans. — Toxaris sive de amicitia. — Alexander, qui est pseudomantis. — Gallus sive somnium. — Timon sive misanthropus. — Tyrannicida, seu pro tyrannicida. — Declamatio Erasmi contra tyrannicidam. — De iis qui mercede conducti degunt et quædam ejusdem alia. — *Ejusdem Luciani Thoma Moro interprete;* Cynicus. — Menippus seu Necromantia.—Philoseudes seu incredulus.— Tyrannicida. — Declamatio Mori de eodem.

43 **Marguerite de France**, reine de Navarre : Marguerites de la Marguerite des princesses très illustre royne de Navarre (*Marguerite de Valois*). [Publié par Symon Silvius, dit de la Haye.] *Paris, Jehan Ruelle*, 1558, 2 parties en 1 vol. in-16, mar. bl. à comp., fil., tr. d. (*Avec un très joli portrait ajouté.*) . . . 50—»

Nous avons vendu un très bel ex. rel. par Beauzonnet, 130 fr.

44 **Marguerite de Valois**, reine de France et de Navarre; ses mémoires auxquels on a ajouté son éloge, celuy de M. de Bussy et la fortune de la cour par Dampmartin. *Liège, J.-F. Broncart*, in-8, v. f., dent., tr. d., portrait. . . . . 13—»

45 **Meibomius** (*Jo. H.*) De l'utilité de la flagellation dans la médecine et dans les plaisirs du mariage, et dans les fonctions des lombes et des reins, traduit du latin et enrichi de notes historiques, d'une introduction et d'un index. *Londres*, 1801, in-8, v. b., fil. à fr., tr. m., gr. pap. . . . . 12—»

46 **Menard** (*Claude*). Histoire de messire Bertrand Dv Gvesclin, connestable de France, et contenant les batailles et conquestes faites sur les Anglois, Espagnols et autres, durant les règnes des rois Jean et Charles V. *Paris, Séb. Cramoisy*, 1618, in-4°, v., f. fil., tr. d., port., bel ex. . . . . 18—»

47 **Meslanges** historiqves ov recveil de plvsievrs actes, traictez, lettres, missives et autres mémoires qui peuuent servir en la déduction de l'histoire, depuis l'an 1390 jusques à l'an 1580 (par Nicolas Camusat). *Troyes, Noel Moreav*, 1619, pet. in-8, v. . . 15—»

Exempl. complet, ayant, après les mémoires de Mergey, qui souvent terminent le volume : — la légation orientale de Petremol, 1561-1566, 24 pages ; — la légation de Suède et de Danemarck, de Richer, 1541, et quelques pièces. 22 pages.

48 **Millot** (l'abbé). Œuvres complètes, continuées par MM. Millon, Delisle de Sales, etc. *Paris*, 1819, 12 vol. in-8, d. mar., n. rogné. . . . . . 60—»

49 **Moléon**. Voyages liturgiques de France, ou Recherches faites en diverses villes du royaume, contenant plusieurs particularités touchant les rits et les usages des églises, avec des découvertes sur l'antiquité ecclésiastique et païenne. *Paris, Florentin Delaulne*, 1718, in-8, fig. . . . . 12—50

Volume très curieux, sur les habillemens, les mœurs, les habitudes des prêtres, et sur les cérémonies religieuses de quelques églises et abbayes de France.

50 **Morus** (*Thomas*). La description de l'isle d'Utopie où est comprins le miroer des républiques du monde, et l'exemplaire de la vie heureuse, etc. (trad. du latin par Jehan Leblond), avec l'espitre liminaire composée par M. Budé. *Paris, Ch. Langelier*, 1550, in-8, fig. en bois, v. v., tr. d. . . . . 15—»

51 **Moulinet** (*Nicolas de*), sieur du Parc [Charles Sorel]. La vraye histoire comique de Francion. *Leyde, chez les Hackes* (*Elzeviers*), r. 1668, pet. in-12, fig. mar. r., t. dor.

Jolie reliure angloise, mais un peu court. . . . . 32—»

Aut. édition, *Leyde, Henry Drummond*, 1685, 2 vol. pet. in-12, v. f., fig., tr. d. . . . . 26—»

52 **Nauffraige** (le grand) des folz qui sont en la nef d'insipience nauigeans en la mer de ce monde. Liure de grand'effect profit, utilite, valeur, honneur et moralle vertu : à l'instruction de toutes gens : lequel liure est aorne de grand nombre de figures pour mieulx monstrer la follie du monde. *Paris, Denys Janot* (sans date), in-4° de 52 ff., sig. A.-N.III. *Les trois derniers feuillets sans chiffre ni réclame*. Fig. en bois, cuir de Russie, fil., tr. d. . . . . 45—»

Bon ex. d'un livre rare. — Les fig. en bois sont très curieuses; elles occupent les deux tiers de la page, au dessous se trouve un quatrain explicatif. — Les feuillets 1 et 2 ont un petit raccommodage au bas de la marge.

53 **Nodier et Taylor**. Voyage en Normandie (partie du voyage en l'ancienne France). 2 vol, gr. in-fol., dos mar. vert. (*Bel ex. avec fig., sur papier de Chine.*) 295—»

54 **Nouveaux contes** à rire et aventures plaisantes ou récréations françoises, 20e éd. *Cologne, Roger Bontemps*, 1722, 2 vol. p. in-8, fig. en bois. . . . 30—»

Très rare édition que l'on ajoute au Cent Nouvelles, aux Contes de la reine de Navarre, à cause des figures à mi-page, dans le genre de Romein de Hooge, qui s'y trouvent, etc., etc.

55 **Observations historiques** sur la nation Gauloise, sur son origine, sa valeur, ses exploits, etc. (Par Dordelu Dufays). *Paris, Giffart*, 1746, in-12, v. m. . 4—50

56 **Officium** beatæ Mariæ Virginis secundum consuetudinem romanæ Curiæ. In-16, v. b. . . . 150—»

Manuscrit italien du XIVe siècle, sur peau vélin, enrichi de sept grandes miniatures très finement exécutées et peintes avec beaucoup de délicatesse et de goût; il contient aussi beaucoup de grandes lettres initiales rehaussées d'or.

57 **Passevent** parisien, respondant à Pasquin rommain de la vie de ceulx qui sont allez demourer, et se disent vivre selon la reformation de l'evangile, au païs jadis de Savoye, et maintenant soubs les princes de

Berne et seigneurs de Genève; faict en forme de dialogue. *Paris,* 1556, in-16, de 48 ff., mar. vert à comp., fil., tr. d. . . . . 24—»

Ce libelle, attribué par Lamonnoye, Lacroix du Maine et Du Verdier au cordelier Antoine Cathelan d'Alby, est un des plus violens contre les apôtres de la réforme, Calvin, Viret, Farel et Théod. de Bèze : l'exagération même des imputations de Cathelan fait douter de leur vérité. — Maimbourg, Duperron et d'autres écrivains orthodoxes, accordent à Calvin une vie assez régulières et des mœurs assez pures; Cathelan en fait un monstre de débauche, de crapule et d'impiété. Il avoit certainement des motifs personnels de haine contre Calvin, pour composer ce recueil d'infamies et de contes orduriers, car la conduite qu'il avait tenue antérieurement ne donne pas à croire que ce soit par un motif de religion : ces anecdotes vraies ou fausses sont curieuses pour l'histoire du temps. — Quoi qu'il en soit, voyons comment Anthoine Cathelan se raille de Calvin et de ses amis.

Pasquin de Rome, est l'interrogateur, et Passevent de Paris, lui répond. Comment, dit Pasquin, vivent les évangéliques? — Ils s'appellent tous frères et sœurs. — Est-il vrai qu'ils se marient tous? — Ils ont chascun une femme en public, et, en secret, en peut avoir, qu'il en prenne. — Comment sont habillés les prédicans? — Comme des avocats, sauf le bonnet carré. — Jeûnent-ils, prient-ils? — Nani, nani; non plus que des chiens. Ils disent que Jésus-Christ a satisfait pour eulx. Ils vont à pied, faisant les pauvres et les bons frères mitous. — Quoi! leurs gros paillards, Calvin, Farel et Viret aussi, vont à pied? — Nani, nani, etc.

58 Platonis scripta græce omnia, ad codices manuscriptos recensuit variasque indè lectiones enotavit Imman Bekker; annotationibus integris Stephani, Heindorfii et C. adjiciuntur modo non integræ Serrani, Cornarii, Thompsoni, etc., necnon ex commentariis aliorum curiose excerpta (versio latina, Scholia et Timæi lexicon). *Londini, excudebat Valpy sumptibus Ric. Priestley,* 1826, 11 vol. in-8, port., cart., n. r., *Grand papier.* . . . . 170—»

Ex. en grand papier, de la meilleure édition de Platon, donnée par un homme très savant, et qui a réuni toutes les bonnes notes des éditions précédentes.

59 **Plinii** secundi (*Caii*) naturalis historiæ libri XXXVII cum commentariis et adnotationibus Hermolai Barbari, Vossii, Salmasii, et aliorum, recensuit Joa. Fr. Gronovius. *Lugd. Bat. apud Hackios*, 1669, 3 v. in-8. 60—»

Bon ex. de bonne édition, et l'un des ouvrages rares de la collection des Variorum.

60 **Privilèges du cocuage.** Ouvrage nécessaire tant aux cornards actuels qu'aux cocus en herbe. *A Vicon, chez Jean Cornichon*, 1722, in-12, v. f. (*Très bien conservé.*) 18—»

61 **Prophéties** dv seignevr dv pavillon lez Lorriz. *Paris, Dallier*, 1556, in-8, mar. vert, fil., tr. d. . 40—»

Extrêmement rare.

Voyez *Contredicts*, nº 1617, 3e série, 1839.

62 **Psalmes** (les cent) de David, qvi restoient à traduire en rithme françoise, traduitz par maistre *Jan Poictevin* 1551, pet. in-8, mar. vert à comp., fil., tr. d. (*Très joli exemplaire.*) . . . . 30—»

63 **Putanisme** (le) de Rome, ou le conclave général, etc., etc. Trad. libre de l'italien. *Cologne*, 1669, pet. in-12, mar. citron., tr. d. (court). . . . . . . 30—»

64 **Rabelais.** Ses œuvres avec les remarques de Leduchat et de B. de La Monnoye ; édition ornée de figures de B. Picart, etc. *Amst. Bernard*, 1741, 3 vol. pet. in-4°, mar. doublé de moire, dent. (*Belle rel. angl.*). 475—»

Exemplaire en grand papier, fort rare ; celui-ci est l'exemplaire de la vente de Méon, où il fut vendu 479 fr.

Aut. exempl. de l'édition de 1711, 5 vol. pet. in-8, rel. en mar. r., tr. d., anc. rel. . . . . 50—»

65 **Rao d'Alexan** (*Cæsar*). Lettres subtiles et facétieuses, traduites d'italien en françois, par Gabriel Chapuys, Tourangeau. *Rouen, Claude le Villain*, 1610, in-12, mar. vert, fil., tr. d. (*Fort bel ex.*). . . . 24—»

Volume rare et curieux, contenant la critique des actions de certains grands personnages, et celle des mœurs de l'époque.

66 Recueil de proverbes flamands, avec des fig. en bois très curieuses. 1633, in-8, vél. . . . . 18—»

Rare; il y a des proverbes en latin, en françois, en allemand, en anglois, en italien et en espagnol, mais les vers servant de paraphrase ou d'explication sont en flamand.

67 Recueil général des caquets de l'acovchee ou discours facécieux, ou se voit les mœurs, actions et façons de faire des grands et petits de ce siècle, le tout discouru par dames, damoiselles et autres, et mis par ordre en huit après-dinées qu'elles ont fait leurs assemblées, par un secretaire qui a le tout ouy et escrit. *Troyes, Pierre de Nœlius*, in-8, v., gr. fig. en bois, une piqure. . . . . 24—»

68 Rétif de la Bretonne, la mimographe ou idées d'une honnête femme pour la réformation du théâtre national. *Amsterdam*, 1770, in-8, v. f. fil., tr. d. 15—»

69 — Pornographe (le) ou idées d'un honnête homme sur un projet de règlement pour les prostituées, propre à prévenir les malheurs qu'occasionne le *publicisme* des femmes. (Par Rétif de la Bretone). *Londres, J. Nourse*, 1770, in-8, v. f., fil., tr. d. . . . 10—»

70 Rovillé (*Guillaume* le). Le recueil de l'antique préexcellence de Gavle et des Gavloys. *Paris, Wechel*, 1551, pet. in-8, dos de mar. r. (*Un peu mouillé.*) 10—»

71 Sannazar (*Jacques*). L'Arcadie, poëme trad. de l'italien en françoys. *Lyon, Sulpice Sabon*, 1524, pet. in-8, mar. r., fil., tr. d. (*Anc. rel.*) . . . . . . 24—»

72 Seyssel (*Claude de*). La grand monarchie de France : la loy salique, première loy des françoys. *Paris, Galliot Dupré*, 1541, in-8, mar. r., large dent., fil., tr. d., fig. en bois. . . . . 30—»

Voyez sur ce livre curieux le catalogue de M. Leber.

73 **Théatre du monde** où il est fait ample discours des misères humaines et de l'excellence et dignité de l'homme; par P. B. (Pierre Boistuau) surnommé Launay, trad. par lui en françois. *Paris, Robert Fizelier*, 1584, in-16, mar. r., fil., tr. d. . 24—»

Petit volume rare, contenant les misères de l'enfant, de l'empereur, des marchands, des soldats, des rois, des princes, etc., etc.

74 **Thucydidis** de bello Peloponnesiaco libri VIII, græce. *Venetiis, Aldus*, 1502, in-fol., mar. r. (*Bel ex.*) 70—»

75 **Tracas** de la foire du Pré, où se voient les amourettes, les tours de passe-passe, etc., dialogve bvrlesqve. *Rouen, L. Maurry*. — Facétieuse lotterie de Pataleon Pasquinet, commissaire général des vents méridionaux et intendant des bises du nord. — Les amours précipitées de Pierrot et de Claudine, 1715. — La chasse aux filles ou jardin d'amour réformé. *Autun*. (sans date), 4 pièc. en 1 v. pet. in-12, v. f., tr. d. 38—»

Editions originales, rares, un peu rognées.

76 **Traité** des tournois, joustes, carrousels et autres spectacles (par le père Ménestrier). *Lyon, Jacques Muguet*, 1669, in-4, v. b., fig. . . . . . 18—»

77 **Villefore** (M. de). La vie de saint Bernard, premier abbé de Clairvaux, père et docteur de l'Eglise. *Paris*, 1704, in-4, mar. n., tr. d., portrait. . . 18—»

78 **Villon** *(Françoys)*. Ses œuvres reueues et remises en leur entier par Clément Marot. (Sans lieu ni date) vers 1532, in-16, lettres rondes, mar. r., fil., tr. d. *(Kœhler)*, avec 7 fig, en bois sur les derniers feuillets du volume. . . . . 36—»

PUBLICATIONS NOUVELLES.

79 **Governo de fameglia**. Hystoria nova à preposito de ciascadvn padre over governator de fameglia molto

vtile et bona a chi servara questi precepti et commandamenti con vno trattato de dottrina salvtifera. *Douai*, 1841, pét. in-8 de 20 ff. br. . . 6—»

Réimprimé à 30 exemplaires par les soins de M. G. Duplessis, à qui nous devons de bonnes réimpressions d'opuscules rares. — Ce petit recueil de préceptes et de sentences est en vers et divisé par couplets de huit vers chacun. Voici un couplet que l'on croiroit écrit d'hier tant il est juste et frappant d'actualité :

Lhomo potrebbe hauer quanto intelletto
Chebbe Hannibale ouer Scipione
O fusse in scientia piu che perfetto
Oucro eloquente piu che Cicerone
Non hauendo denari questo e leffetto
Che stimato non e da le persone
Ma lhom cha assai denari et e ignorante
Al mondo e stimato vn proprio Dante.

La première édition parut à Venise en 1524, chez François Bindoni; elle est introuvable.

80 **Journal** du voyage d'un ambassadeur anglais à Bordeaux en 1442, traduit et accompagné de quelques éclaircissemens par M. G. B. (Gustave Brunet). *Paris*, 1842, in-8 de 20 pages. . . . . . 2—25

« Le journal dont nous offrons une traduction est encore ignoré en France; il a été imprimé en anglois, à Londres, en 1828, par les soins d'un savant distingué auquel les études historiques doivent beaucoup, Nicholas Harris Nicolas. Cette édition, tirée à petit nombre, et d'un prix assez élevé, n'est guère sortie de la Grande-Bretagne; elle avoit été donnée sur un manuscrit écrit partie en latin, partie en anglois ou on françois, et qui se conserve à Oxford, dans l'*Ashmolean Museum*, n° 789. » (*Introduction*).

81 **Paulin Blanc.** Notice sur un livre très rare et très peu connu, intitulé : « les Portraits des plus belles dames de la ville de Montpellier et d'une vieille demoiselle. *Paris, Michel Damour*, 1660, in-4. » *Montpellier*, 1841, in-8 de 19 pages. . . . . 2—»

Tiré à très petit nombre.

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,
AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES
LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 2 et 3. FÉVRIER et MARS.

CINQUIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

1842.

Notices contenues dans les numéros 2 et 3 du ***Bulletin du Bibliophile****, 5ᵉ série.*

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9 et 11.

QUELQUES MOTS SUR LE *TIGRE*.

Une intéressante polémique s'est engagée récemment entre deux ingénieux bibliographes, MM. Nodier et Duplessis, relativement au célèbre pamphlet du *Tigre*,

Cet écrit contre les Guises, mentionné par Regnier de la Planche, de Thou, Castelnau, Brantôme, Bayle, etc., occasionna, comme on sait, le supplice d'un libraire ou imprimeur accusé de l'avoir publié ou vendu, et d'un pauvre diable de marchand de Rouen, arrivé très fatalement à Paris le jour même de l'exécution du libraire en question.

Le libelle qui donnoit lieu à cette double exécution étoit-il une satire en prose ou en vers?

A-t-il été imprimé à Paris ou en Allemagne?

Doit-il être attribué à François Hotman?

Telles sont les principales questions qui semblent surgir de la discussion ouverte entre les deux savans bibliographes.

Certes je ne me jetterois pas dans un aussi grave débat si je ne pensois avoir à y apporter des pièces inédites propres à répandre un nouveau jour sur l'histoire de ce trop célèbre écrit.

Rappelons d'abord comment la discussion s'est engagée.

En 1834, M. Nodier publia dans ce Bulletin un très spirituel article qui avoit déjà paru dans le *Temps*, et par lequel il s'efforçoit de prouver que la liberté de la presse n'est pas chose nouvelle en France. A l'appui de cette opinion, il citoit une pièce découverte par M. Techener, dont le titre étoit ainsi conçu :

Epistre
envoyée
av Tigre de
la France.

sans indication ni de lieu ni de date, et ne portant aucun nom d'imprimeur ou de libraire; puis il émettoit l'avis que cette

pièce étoit le pamphlet qui avoit occasionné le supplice de Martin Lhommet, mentionné par les historiens que je viens de citer plus haut.

M. Duplessis, de son côté, a décrit récemment, dans le Catalogue des livres de M. Crozet, 2e partie, un manuscrit du dernier siècle intitulé : *le Tygre. Satyre sur les gestes mémorables des Guisards*, 1561, in-4° ; et il exprime l'opinion que ce manuscrit est une copie du véritable *Tigre* dont a parlé Regnier de la Planche, tandis que l'opuscule découvert par M. Techener, écrit en prose, n'auroit été qu'une copie affoiblie, qu'un véritable *pasticcio* de la satire originale. M. Nodier n'a pas voulu rester en arrière, et il vient de soutenir son opinion avec de nouveaux argumens dans l'un des derniers numéros du *Bulletin du Bibliophile*.

M'occupant, dans mes trop rares loisirs, de l'histoire des premiers temps de l'imprimerie parisienne, j'ai voulu recueillir quelques détails sur Martin Lhommet, *pauperculus librarius*, suivant l'expression de de Thou, mis à mort à l'occasion du Tigre, et pour cela j'ai consulté les registres criminels du parlement, sous le règne de François II; j'y ai trouvé, à la date du 15 juillet 1560, les deux arrêts que je transcris ici textuellement:

« Vu par la court le procès criminel faict à la requête du procureur général du Roy à l'encontre de Martin Lhomme, maître imprimeur, demeurant en cette ville de Paris, rue du Murier, près la rue Saint-Victor, aux trois marches de degré, natif de Rouen, prisonnier ès prisons de la Consiergerye du palais à Paris, pour avoir par le dict prisonnier imprimé les epistres, livres et cartelz diffamatoires plains de sedition, schisme et scandales tendant à perturbation de repos et tranquilité publicque contre les edictz et ordonnances du roy et proclamations faictes en ceste ville de Paris, ainsi que plus à plain est contenu au dict procès, le procès-verbal de maistre Gilles Du Pré, commissaire et examinateur au Chastelet de Paris, du dimanche vingt-troisiesme de juing dernier passé, contenant l'emprisonnement de la personne du dict prisonnier, aultres procès-verbaulx de maistres Guillaume Duchemyn et Jehan Louschart, aussi commissaires et examinateurs au dict Chastelet, les epistres, livres et cartelz diffamatoires mentionnez au dict procès,

des quelz le dict prisonnier a esté trouvé saisy, interrogatoires et confessions et répétitions du dict prisonnier, par lui faictes devant deux des conseillers de la dicte court à ce par elle commis, les conclusions du procureur général du roy, et oy et interrogé par la dicte court iceluy prisonnier sur les cas et crimes, à lui imposez et tout considéré,

« Il sera dict que, pour réparation des dicts cas et crimes mentionnez au dict procès, la court a condamné et condamne le dict Martin Lhomme à estre pendu et estranglé à une potence qui sera mise et affichée à la place Maulbert, lieu commode et convenable, et a déclaré tous et chascun les biens du dict prisonnier acquis et confisquez au Roy, et oultre ordonne la court que les dicts cartelz, epistres, livres diffamatoires mentionnez au dict procès seront arses et bruslez en la presence du dict prisonnier auparavant la dicte exécution de mort,

« Lemaistre A. de Lyon.

« Prononcé au dict Martin Lhomme prisonnier, pour ce faict venir en la chappelle de la dicte Consiergerie, le treiziesme jour de juillet, l'an mil cinq cens soixante, et depuys exécuté le quinziesme jour de juillet au dict ans cinq cens soixante.

« La court, après avoir oy le rapport verbalement faict en icelle par Jehan Péan, huissier en la dicte court, ensemble les procès-verbaulx de Jehan Chesnay, aussi huissier en la dicte court, et de Jehan Louschart, commissaire et examinateur au Chastelet de Paris, par eulx faictz les diligences de prendre au corps aucunes personnes suyvant l'ordonnance de la dicte court, pour estre oy sur aucuns poinctz résultant du procès criminel faict à l'encontre de Martin Lhomme, prisonnier, au quel l'arrest de mort contre luy donné a esté prononcé le treiziesme jour de ce présent moys de juillet, et néantmoings l'exécution du dict arrest différée pour aulcunes considérations à ce mouvant la court, a ordonné et ordonne que le dict arrest donné à l'encontre du dict Martin Lhomme, prisonnier, sera exécuté selon sa forme et teneur.

« Lemaistre. A. de Lyon.

« Prononcé au dict prisonnier pour ce faict venir en la chap-

pelle de la dicte Consiergerie le quinziesme jour de juillet l'an mil cinq cens soixante. »

Que résulte-t-il de ces deux arrêts?

Que d'abord le libelle qui donna lieu à des mesures si violentes avoit paru en 1560, et non en 1561; qu'ensuite celui qui avoit été accusé de l'avoir propagé s'appeloit Martin Lhomme, et non Lhommet; qu'il étoit maître imprimeur, et non seulement libraire ou commissionnaire en librairie (1); qu'il fut arrêté le 23 juin 1560 pour avoir imprimé des EPISTRES, *livres et cartelz diffamatoires*, etc.; qu'il en avoit été trouvé saisi, et que pour ce fait il fut condamné à être pendu et étranglé en place Maubert, *lieu commode et convenable*, où son confrère Estienne Dolet avoit aussi été pendu et brûlé vif quatorze ans auparavant (2). Voilà des faits qui ont désormais acquis la force de la chose jugée, et terriblement jugée.

Martin Lhomme ne fut pas exécuté immédiatement; on espéra probablement qu'il feroit des révélations, et il y eut surséance jusqu'au 15. Regnier de la Planche nous apprend, en effet, que « Enquis qui lui avoit baillé le libelle, il respond un homme inconnu, et finalement en accuse plusieurs de l'avoir veu et leu, contre lesquels poursuites furent faictes; mais ils le gaignièrent *au pied*. »

Ils ne le gaignièrent cependant *pas tous au pied*, car Catherine Beaumanoir, femme de Martin Lhomme, Martial Gasteau, fondeur (3), Christophe Lhomme et Henry Senapel, ses serviteurs, plus probablement ses ouvriers, Antoine Braschet, colporteur, furent arrêtés, ainsi que trois autres maîtres imprimeurs de Paris, nommés Roullin ou plutôt Rodolphe Lamothe, Galliot ou Guillaume Thiboust, et Jehan Bridier. C'est ce qui résulte d'un arrêt rendu le 18 juillet, par lequel l'imprimeur Bridier, le fondeur Gasteau, le colporteur Braschet

(1) Regnier de la Planche et Castelnau disent avec raison que Martin Lhommet était imprimeur. De Thou le qualifie de pauvre libraire (*pauperculus librarius*) et M. Nodier n'en fait qu'un commissionnaire en librairie.

(2) Voir le procès d'Estienne Dolet, publié par nous, chez Techener. 1 vol. in-12, 1836.

(3) Il y a dans le registre *tondeur*, mais nous croyons que c'est une faute de copiste, et qu'il faut lire *fondeur* (de caractères, probablement).

et la veuve du malheureux Martin Lhomme furent mis en liberté, et les autres renvoyés devant le prévôt de Paris. J'ignore quel fut le sort de ces derniers. Le *retintum* de l'arrêt porte que « les livres non réprouvés trouvés en la maison du dict Martin Lhomme, seront rendus à sa femme, attendu sa pauvreté ».

Ces faits prouvent suffisamment quelle importance la police du temps mit à découvrir l'imprimeur et très certainement l'auteur du *Tigre*, car quoique cette pièce ne soit pas nommée dans l'arrêt de condamnation, on ne peut douter, d'après le témoignage des historiens contemporains, que ce ne soit elle qui ait occasionné cette persécution. La procédure avoit été dirigée par le conseiller de Lyon, en qualité de rapporteur, charge qu'il auroit acceptée fort volontiers *pour la promesse d'un estat de président au parlement de Bourdeaux, duquel il pourroit tirer deniers si bon lui sembloit* (1).

Il est probable que le *Tigre* parut vers le mois d'avril 1560. En effet, le 20 de ce mois, le parlement fit venir le recteur de l'université et lui enjoignit d'assembler ce corps sous la juridiction immédiate duquel étoient l'imprimerie et la librairie, pour délibérer s'il n'étoit pas à propos de fixer le nombre des imprimeurs dans Paris, et pour donner son avis sur les moyens les plus propres d'arrêter la licence des impressions furtives. L'université s'assembla le 23 : « Mais, dit Crévier, je ne vois point quel fut le résultat de la délibération : les objets en étoient néanmoins très importans, il s'agissoit de prendre les mesures convenables pour découvrir les imprimeurs des libelles, pour réprimer ceux qui faisoient métier de les établir et distribuer, pour réduire sous la dépendance des vingt-quatre libraires-jurés, les nouveaux imprimeurs qui s'étoient établis comme créés par le roi, sans être obligés de prêter serment à l'université (2) ».

Les auteurs de libelles n'avoient donc pas besoin de recourir aux presses étrangères pour distiller leur fiel, et en ce qui concerne le *Tigre*, après l'avoir examiné dans le cabinet de

(1) Regnier de la Planche.

(2) *Histoire de l'Université de Paris*, t. VI. p. 82.

M. Brunet, heureux possesseur du seul exemplaire qu'on en connoisse, je demeure convaincu, malgré l'opinion de M. Nodier, qu'il a été imprimé à Paris. Les caractères sont ceux des imprimeurs parisiens de ce temps; les réclames qui sont au bas des pages étoient alors en usage aussi bien à Paris que dans certains pays étrangers; enfin le petit fleuron qui se voit au milieu du titre se retrouve en beaucoup de livres imprimés à cette époque, soit à Paris, soit à Lyon. Il est acquis dorénavant que le pauvre Martin Lhomme étoit imprimeur; or, si la haine des Guises, ou plus vraisemblablement l'espoir du lucre l'avoit porté à propager un écrit dirigé contre M. le cardinal de Lorraine, certainement il n'avoit pas eu besoin de recourir à son confrère Jacques Estauge, de Strasbourg ou de Bâle; il lui avoit suffi de mettre clandestinement en mouvement cette même presse avec laquelle, peu de mois auparavant, il avoit imprimé les *Sonnets héroïques sur le mariage du duc de Lorraine et de madame Claude, deuxième fille du roi Henri II*, par François Habert (1559), distribuant ainsi tour à tour la louange ou le mépris à cette terrible maison de Guise, suivant que son intérêt ou sa passion l'animoit.

On ne connoît pas l'auteur de l' *Espitre envoyée au Tigre de la France*. C'étoit assurément un homme très versé dans le maniement de notre langue, et qui, excité par une vive indignation, s'est élevé souvent jusqu'à l'éloquence.

Le passage d'une lettre écrite par le jurisconsulte Baudoin, et cité par Bayle, montre qu'elle fut attribuée à François Hotman, au moins par l'un de ses contemporains, *Tigrim peperit*: il est vrai que Baudoin étoit l'ennemi de Hotman, et qu'il lui impute cette circonstance parmi beaucoup d'autres destinées à à le flétrir. Mais il n'est pas impossible que François Hotman en soit l'auteur, ainsi que le pense M. Nodier, quoi qu'il soit à remarquer qu'il a presque toujours écrit en latin. Si, lorsqu'il composa ce pamphlet, il étoit à Strasbourg, il a fort bien pu en envoyer le manuscrit à Paris, où je persiste à croire qu'il a été imprimé.

Du reste, il ne faut pas s'étonner si l'auteur, quel qu'il soit, de cette satire, a gardé l'anonyme. En effet, le supplice de Martin Lhomme et celui du marchand de Rouen, dont je vais

parler tout à l'heure, n'étoient pas propres à lui donner l'envie de revendiquer sa part dans la célébrité qui devoit s'attacher à cette virulente satire; et ce n'est pas sans raison que Brantôme a dit : « Si le galant auteur eût esté appréhendé, quand il eût eu cent mille vies, il les eût toutes perdues. »

Indépendamment des circonstances qu'il est propre à faire connoître, et que je viens de rappeler, l'arrêt de condamnation de Martin Lhomme me paroît principalement démontrer que l'opuscule découvert par M. Techener est le véritable *Tigre*, puisqu'il est motivé sur la publication d'EPISTRES diffamatoires; or, on a vu que le pamphlet dont nous nous occupons, porte pour titre *Epistre envoyée au Tigre, etc.*

Disons un mot, en terminant, du marchand de Rouen, qui fut aussi mis à mort pour avoir, suivant Regnier de la Planche, dit au peuple de Paris, qu'il voyoit fort animé contre Martin Lhomme lorsqu'on le conduisoit au supplice : « Et quoy, mes amis, ne suffit-il pas qu'il meure? Laissez faire le bourreau. Le voulez-vous davantage tourmenter que sa sentence ne porte? (Or ne savoit-il pourquoy on le faisoit mourir, et descendoit de cheval à une hostellerie prochaine.) »

Ce marchand, si mal avisé, se nommoit Robert Dehors. L'arrêt qui le condamne à être pendu et étranglé en place Maubert se trouve sous la date de 19 juillet, quatre jours après l'exécution de Martin Lhomme. On voit que la *justice* étoit expéditive en ce temps. Il est motivé : « Pour raison de la sédition et émotion populaire faicte par ledict prisonnier, lors de l'exécution de mort de Martin Lhomme, par le moyen des propos scandaleux et blasphêmes dicts et proférés par le dict Dehors, prisonnier, contre l'honneur de Dieu et de la glorieuse Vierge Marie, induisant par le dict prisonnier le peuple à sédition et scandale publics. »

Ce qui veut tout simplement dire qu'il étoit suspecté d'hérésie.

Il est impossible de ne pas croire que le cardinal de Lorraine n'ait été le grand promoteur du supplice de Martin Lhomme et de son malencontreux adhérent; on voit par là s'il disoit la vérité, lorsque, quelques jours après, le 24 août 1560, à l'assemblée de Fontainebleau, il avoit l'air de s'exprimer avec dé-

dain sur les libelles diffamatoires répandus contre lui, ajoutant : « qu'il en a sur sa table vingt-deux, lesquels il conserve très curieusement comme les marques du plus grand honneur qu'il pouvoit recevoir, d'avoir été blâmé par tels méchans, et qu'il espère que ce sera le vrai éloge de sa vie, et pour le rendre immortel (1). »

L'opuscule satirique qui occasionnoit tant de persécutions étoit oublié depuis près de trois siècles, lorsque le goût qui porte aujourd'hui les bibliophiles à rechercher avec tant d'ardeur les productions auxquelles se rattachent quelques curieuses particularités historiques ou littéraires, est venu lui donner un prix qu'il n'atteignoit probablement pas lors de sa plus violente proscription. N'est-ce pas, ou jamais, l'occasion de s'écrier avec le poète : *Habent sua fata libelli!*

A. TAILLANDIER.

(1) Des Etats généraux, t. X, p. 307.

ACCROISSEMENT

DE LA COLLECTION GÉOGRAPHIQUE

DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE EN 1841 (1).

La collection géographique de la Bibliothèque royale s'est enrichie pendant le cours de cette année de 2,742 pièces nouvelles, atlas, cartes, feuilles ou volumes; toutes les branches du cabinet ont reçu de l'accroissement, à l'exception des *cartes en relief*, si ce n'est celles qui sont entrées par le *dépôt légal* : on commence, en effet, à produire en France quelques bonnes cartes de cette espèce, entre un plus grand nombre de pièces d'une médiocre exécution. C'est toujours de l'Allemagne que sortent les meilleurs morceaux en ce genre; mais l'Angleterre s'apprête à lui disputer la palme. On ne parle pas de la Suisse, qui exécute d'excellentes topographies en relief, mais qui ne les reproduit pas mécaniquement pour les faire entrer dans le commerce; or, on ne connoîtra l'utilité de ces sortes d'ouvrages que lorsqu'ils seront d'un usage pour ainsi dire populaire, et à la condition d'être soumis à des méthodes exactes et d'être à la hauteur des sciences d'observation. Il n'a été acquis non plus cette année aucun ancien instrument géographique ou astronomique, à joindre aux monumens que nous avons signalés l'année dernière.

On vient de publier en Angleterre une nouvelle carte de la lune d'une exécution supérieure non seulement à la belle carte de Dominique Cassini, mais à la carte récente en 4 feuilles donnée à Berlin par MM. Beer et Maedler. La nouvelle carte, en deux grandes feuilles, est l'ouvrage de M. W. Russel; elle a été

(1) Ce rapport a été lu à la Société de géographie à la fin de décembre 1841, par M. Jomard, conservateur au département des estampes, etc.

acquise par la Bibliothèque avec d'autres *cartes célestes*. Il y est entré des cartes de géographie mathématique, telles que celles qui se rapportent à la *géodésie*, à l'*hypsométrie* et à l'hypsographie. Nous ne citerons que les opérations géodésiques pour la mesure d'un arc du parallèle moyen en Piémont et en Savoie par l'état-major général de Milan, en 20 feuilles; l'orographie de Landskronn (Silésie), en 9 feuilles, par le major Diebitsch; la trigonométrie de la Suisse, par Eschmann, 1840; une carte orographique d'ensemble de l'Allemagne; une carte orographique et hydrographique de l'Europe, en 5 feuilles, par M. Sorriot de Lhost, et une carte des hauteurs de la Suisse, de J. Walker, 1840, construite d'après les meilleures observations.

Les cartes des états et contrées reçues cette année sont en grand nombre, ainsi que les plans de ville. Nous citerons en tête les magnifiques cartes des départemens de la France, obtenues des cuivres mêmes de la grande carte du dépôt de la guerre par le procédé du transport. Douze départemens sont déjà déposés dans les galeries; cette suite se complétera en même temps que les feuilles de la carte, et sera un jour une exposition aussi magnifique pour le coup d'œil, qu'utile pour l'étude de notre pays, sous le rapport administratif. La nomenclature complète des cartes de pays et contrées serait trop longue; citons seulement, entre mille, le grand Atlas de Hongrie (Magyar Atlas), en 62 feuilles, de Gorog; la Saxe, de Bakenberg, en 10 feuilles; le Tyrol et le Voralberg, en 26 feuilles, de l'état-major autrichien; les belles cartes routières pour tout l'empire d'Autriche et les Alpes autrichiennes, publiées par le dépôt impérial de Milan, en 33 feuilles; celles de Maximilien de Traux, Montenegro et la Dalmatie, en 9 feuilles; la carte topographique du royaume Lombard-Vénitien, en 27 feuilles par le même dépôt, ainsi que le département de l'Adige; le territoire de Milan, en 6 feuilles, par le même corps; les provinces Illyriennes, en 9 feuilles, et l'état de Lucques, en 6 feuilles; la Galicie, par Liesganig, en 33 feuilles; le grand-duché d'Autriche, en 31, par l'état-major autrichien; la Hongrie, de Müller, en 12 feuilles; le duché de Salzbourg, en 15 feuilles, par l'état-major autrichien et une carte générale; la suite de la grande chorographie d'Italie, depuis la 51e

livraison jusqu'à la 61e ; le grand duché de Hesse-Darmstadt, en 21 feuilles, par l'état-major hessois ; le royaume d'Illyrie, en 37 feuilles, par l'état-major général autrichien ; le Simplon, de Bordiga ; les cartes chorographiques de la Toscane, de la Savoie, de la Sardaigne, et le territoire de Turin, par Maggi ; l'atlas de la Hellade, en 24 feuilles, par Kiepert, 1841 ; l'Irlande, de Petty, 1683, ouvrage ancien, mais important, qui manquait au cabinet ; l'Asie intérieure, 1re partie, en 5 feuilles, carte qui renferme les découvertes récentes, et construite par Ritter et Oetzel pour l'ouvrage de Zimmermann ; l'atlas géographique de l'empire de Russie, Pologne et Finlande, par Piadischeff ; une belle carte de Livonie, en 6 feuilles, faite par Rücker à l'état-major général autrichien ; le duché de Parme et de Plaisance ; la province de Bergame, par Manzini, à 1/20,000, très belles topographies ; les nouvelles mappemondes de Purdy, de Wyld ; l'Australie, en 6 feuilles, par MM. J. Arrowsmith, Kross et autres ; le Texas et la carte nouvelle de la Chine, par le même J. Arrowsmith, et déjà, la carte des *récentes découvertes du capitaine Ross*, dans les régions antarctiques (on sait quel empressement mettent nos voisins à publier les travaux de leurs compatriotes) ; l'Ile-de-France, par Lislet-Geoffroy ; deux nouvelles grandes cartes de l'Amérique du Sud et de l'Amérique du Nord, données par M. Wyld, en 15 feuilles, d'après les cartes manuscrites originales de J.-J. de Rocha, J. Dacosta, Ferreira, du P. Fr. Manuel Sobrevield, et compilées par feu d'Arcy de Larochette ; le plan de Porto, par Wyld, ainsi que l'île de Madère, 1841 ; la Nouvelle Zélande, 4 feuilles. La fille du major Rennell, que ses compatriotes ont salué du nom de d'Anville anglais, lady Rodd, a gratifié la collection, de l'Atlas du Bengale, en 20 feuilles, ouvrage du célèbre géographe. C'est le lieu de rendre ici un hommage public à cette aimable dame qui a publié les œuvres géographiques posthumes de son père, et une nouvelle édition de l'*Herodotus* de Rennell.

Nous sommes forcés de ne mentionner qu'en passant les comtés d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, et quantité de bonnes cartes de l'Autriche, de la Silésie, du Hartz, du Danemarck, etc., par Soriof, Bayer, Berghaus, Zincken, etc.

De beaux plans de Milan, de Mantoue, par G. Raineri ; des

plans de Dantzick, Varsovie et Brunswick; un de Berlin, en 12 feuilles, par MM. Schenk, Gersdorff, etc., et deux des environs de Vienne, en 52 feuilles, par l'état-major général autrichien, ajoutent à la richesse de ces acquisitions chorographiques et topographiques.

L'hydrographie maritime a été singulièrement enrichie par l'envoi de cent vingt-huit cartes, publiées récemment par l'Amirauté britannique : pour la Chine et la Cochinchine seulement, on compte vingt-huit cartes. L'hydrographie de la mer Adriatique et l'atlas du cabotage de cette mer, en 31 feuilles, par le dépôt général de Milan, méritent d'être mentionnés.

Les *cartes physiques* comprennent, entre autres branches, les cartes géognostiques et minéralogiques, l'hydrographie continentale (c'est-à-dire les cartes des lacs, des rivières, des fleuves et de tous les cours d'eaux), les cartes relatives au magnétisme terrestre, etc., etc. ; chacune des branches en a fourni plusieurs à la bibliothèque : telles que la carte historique et topographique des éruptions de l'Etna, par Gemellaro ; la carte minéralogique de l'Europe centrale et occidentale, par W. Hughes ; les cartes géologiques ou géognostiques de l'Allemagne, d'Oden-Wald, de l'évêché de Bâle, du Wurtemberg et du lac d'Orta ; une nouvelle carte minéralogique du Taurus ; une grande carte systématique, en 5 feuilles, montrant la structure du globe, par les docteurs Noggerath et Burkart de Bonn ; la Turquie d'Europe, par M. Boué, etc. ; en second lieu, la carte hydrographique de la Pologne, le panorama du Danube, en 9 feuilles; l'Elbe inférieur, en 5 feuilles, par Alb. Platt ; les rivières de la Bavière, en 25 feuilles, par Adr. Riedl ; le cours du Pô, de Pavie à son embouchure, en 6 feuilles, par l'état-major autrichien ; en troisième lieu, l'atlas physique de Berghaus (la suite de l'ouvrage); le tableau de la nature organisée d'après Wilbrand, en 12 feuilles, composition d'un genre original, et l'atlas du magnétisme terrestre, par C. F. Gauss et W. Weber ; les cartes, dites magnétiques, sont recueillies et rassemblées soigneusement, quand elles viennent d'auteurs estimés, tels que MM. Gauss et le major Sabine.

(*La suite au prochain numéro.*)

VOYAGE

DANS UNE BIBLIOTHÈQUE DE PROVINCE.

(SUITE.)

IX.

Le baron de Stone. — Le marquis de Sy.

Il est une foule de seigneurs qui occupèrent leurs loisirs à faire imprimer des livres de choix, soit de leur composition, soit des ouvrages d'affection, par des presses particulières dans leurs propres châteaux. Ainsi, Horace Walpole, l'ami de madame Du Deffant, s'amusoit à faire exécuter de rares brochures dans son domaine de *Strawberry-Hill* (1); ainsi le prince de Ligne, qui s'étoit posé comme protecteur de J.-J. Rousseau, avoit organisé une typographie à son usage dans son vaste château de *Bel-OEil*, près Mons; ainsi Desmarets de Saint-Sorlin faisoit imprimer ses œuvres au *château* du cardinal de *Richelieu* son Mécène; ainsi, enfin, madame Delalive d'Épinay faisoit tirer à petit nombre, en 1759, dans son imprimerie de Genève, ses *Momens heureux*, petit volume in-8, qui lui rappeloit des beaux jours qu'elle vouloit du moins fixer par l'art impérissable de Guttemberg.

Sans avoir d'imprimerie à lui, le marquis de Sy, gentilhomme du Dauphiné, capitaine au régiment qui portoit le nom de sa province, conçut le projet de réunir toutes ses pièces de poésies légères, et de les faire imprimer sous ses yeux et à très petit nombre, pour sa femme, à qui il les dédia, et pour ses parens et amis intimes, auxquels il les donna. Le tout fut tiré à *soixante* exemplaires seulement. Peu d'entre eux ont dépassé les grilles

(1) La magnifique collection de tableaux, d'antiquités et de livres, réunie par lord Walpole dans ce domaine, sera vendue aux enchères, le 25 avril et jours suivants, à Strawbery-Hill.

des châteaux du marquis et des membres de sa noble famille : ils ne se trouvent guère dans la circulation. Les catalogues des plus riches bibliothèques ne mentionnent pas cette œuvre privée, éclose au fond d'une province, distribuée à l'instant même de sa naissance, et perdue, pour ainsi dire, pour les amateurs parisiens.

Nous avons eu pourtant l'heureuse chance de rencontrer un exemplaire de ce livre, qui a le mérite particulier de porter *en toutes lettres* la majeure partie des noms aristocratiques auxquelles les pièces de poésie sont adressées, et qui ne sont ordinairement indiqués que par des initiales. Voici la description de ce rare volume. Il est intitulé : *Mélanges de poésies tirées du portefeuille de M. le B. de St**, capᵉ au Rgt. de Dauph**.* Londres, 1782, avec frontispice gravé par l'auteur lui-même, 2 parties in-16 de 239 pages sans la table. Les initiales du titre s'expliquent par les mots : *Le baron de Stone, capitaine au régiment de Dauphiné ;* et ce nom n'est que le masque du *marquis de Sy*, auteur du recueil. Il dédia son œuvre à *Julie*, marquise de Sy, sa femme, qu'il engage à n'être pas jalouse des Thémire en l'air, ni des Laïs oubliées qu'il chante en ses vers. Le frontispice, composé et gravé par *Alexandre Stone*, suivant la signature (par le marquis de Sy lui-même), représente une colonne sur laquelle se trouvent inscrits une foule de noms de bergères, que les génies qui président à l'amour conjugal paroissent vouloir cacher avec le médaillon de Julie, a qui le livre est dédié.

Les pièces rassemblées dans ce recueil forment de véritables mémoires sur la vie et les occupations d'un capitaine de cavalerie au siècle dernier. On y suit ses différens séjours à Sedan, Réthel, Soissons et Grenoble. Ses amours, ses succès, ses revers, et enfin son mariage y sont successivement chantés. Ses relations avec l'abbé de Voisenon, avec mademoiselle Adélaïde Poupar de Neuflise, de Sedan, née en 1760, dont on projetoit le mariage, à l'âge de 15 ans, et avec madame de Boquestan, avec madame la marquise d'Ecquevilly, etc., etc., etc., sont naïvement exprimées en petits vers à l'eau rose.

L'auteur signale, dans sa préface, deux époques de sa vie marquées par deux pièces de poésie de son recueil. Dans la première (page 102), il prend la résolution, après deux années

signalée par le frontispice, est une promesse solennelle de ne plus toucher une carte, et de ne jamais retourner au jeu. Ce serment de joueur ne fut pas mieux tenu que le premier.

Ce petit livret, en deux parties, sous la date de *Londres*, 1782, a été imprimé sur papier fort et orné d'un encadrement, à *Grenoble*, chez *Joseph Allier*, rue *Saint-André*. M. Alexandre Barbier l'a mentionné dans son *Dictionnaire des Anonymes*. Le marquis de Sy est mort dans un âge très avancé, il y a peu d'années, aux environs de Paris, en laissant ses dettes et ses papiers au comte de Boquestan, son petit-neveu et son héritier, qui a généreusement accepté les unes et les autres.

X

Le prince de Ligne.

Puisque nous en sommes sur les livres imprimés par des presses particulières, nous ne pouvons nous dispenser de citer un petit ouvrage du spirituel prince de Ligne, sorti de l'imprimerie particulière qu'il avoit établie dans sa vaste et royale résidence de Bel-OEil, et non cité dans la liste des productions de cette presse privée, dressée par M. Chalon, de Mons, et publiée dans le *Bulletin du Bibliophile*, au commencement de 1836.

L'ouvrage dont nous voulons parler est intitulé : *Mélanges de littérature*. A Philosopolis (Bel-OEil) M.DCC.LXXXIII, 2 vol. in-24. L'illustre auteur, qui se trahit dès les premières lignes, a fait précéder ces Mélanges d'une *petite préface*, dans laquelle il dit qu'à sept ou huit ans il avoit déjà entendu le bruit d'une bataille (celle de Fontenoy, en 1745), et s'étoit trouvé dans une ville assiégée. De sa fenêtre, il avoit vu trois siéges (ceux des places de Mons, Ath et Tournai, entre lesquelles le château de Bel-OEil est situé). Il dit la même chose dans ses Mémoires signés et dans son *Coup-d'œil sur Bel-OEil*, imprimé aussi dans son château.

Le premier de ces deux petits volumes contient : 1° *Discours sur la profession des armes ;* 2° *Dialogue des Morts ;* 3° *Oraison*

funèbre (dans ce discours, le prince de Ligne nomme plusieurs gentilshommes belges qui ont servi avec lui dans le régiment de Ligne); 4° *Sermon aux soldats du régiment de Los Rios;* 5° *Lettres à M. de La Harpe.*

Le second volume renferme : 1° *Lettres à M. Scœhfflin;* 2° *De moi pendant le jour;* 3° *De moi pendant la nuit;* 4° *De moi encore;* 5° *Lettre à MM. ***, tous deux frères et mes amis;* 6° *Mémoire pour mon cœur accusé;* 7° *Prophéties;* 8° *Mémoire sur Paris*. L'ouvrage est terminé par une *postface* sur le dernier mémoire, dans laquelle le prince émet son avis touchant le jardin et les galeries du Palais-Royal, qu'on bâtissoit alors. Ce qu'il trouve de plus piquant, c'est qu'il s'occupoit des beautés de Paris à 400 lieues de cette ville, dans le plus horrible des villages et des hivers de la Bohême, où il composa ce chapitre.

Ce petit ouvrage du seigneur le plus spirituel qu'ait produit la Belgique, est très digne d'orner les tablettes des hommes de goût et des amateurs des raretés bibliographiques ; pour nous, nous l'estimons comme un souvenir précieux d'un prince littérateur dont nous vénérons la mémoire qui est encore chérie dans la contrée que nous habitons. Ce noble écrivain, l'ami de toutes les têtes couronnées de l'Europe à la fin du siècle dernier, est mort à Vienne en 1815, pendant qu'on y tenoit le congrès européen, dans un petit pavillon à plusieurs étages, qu'il appeloit son *bâton de perroquet*. Son petit-fils, le *prince de Ligne* actuel, n'est pas seulement un prince aimable et éclairé, c'est aussi un protecteur des lettres et des recherches historiques, qui fait le plus noble usage de son immense fortune. Il vit d'une manière toute princière dans son beau château de Bel-OEil, chanté par ce vers de Delille :

Bel-OEil tout à la fois et magique et champêtre.

dont une des non moindres curiosités que le curieux y admire, est la riche bibliothèque amassée petit à petit par les seigneurs de cette illustre maison, et entretenue et augmentée par le propriétaire actuel.

XI.

L'abbaye d'Einsidlen. — Notre-Dame des Ermites.

Nous ne pouvons quitter les livres imprimés par des presses extraordinaires sans mentionner ceux que l'on faisoit à l'abbaye princière d'Einsidlen, dite *Notre-Dame des Ermites*, située sur les frontières de la Suisse, dans le canton de *Schwitz*. Nous n'avons jamais possédé que deux ouvrages imprimés par les presses de cette célèbre abbaye, bien qu'il en existe beaucoup plus. Ils sont tous curieux, souvent par la matière qu'ils traitent, toujours par le lieu d'où ils sortent.

Le premier des ouvrages dont nous voulons parler est imprimé sur quatre colonnes, et composé en quatre langues : cela se conçoit, on le publioit sur un point du globe, où trois au moins de ces idiomes étoient presque indistinctement parlés. A quelques lieues d'Einsidlen, où la langue allemande avoit cours, on se servoit de l'italien et du françois : il n'y avoit donc rien d'étonnant que les religieux de cette célèbre abbaye, voulant rendre populaire autour de leur maison la morale d'Épictète, en fissent faire des exemplaires tetraglottes. Cet ouvrage a pour titre : *La politique morale d'Épictète en quatre langues* (dédié par *Jean-Baptiste Thomassini* à l'illustre et excellent signor D. Francesco Pio di Savoia, principe di S. Gregorio). L'imprimeur est *Henry Ebersbach*, 1694, pet. in-8 de 127 pages et 8 folios liminaires. J'ai donné ce livre à M. *Hécart*, auteur d'une notice intéressante sur les traductions d'Épictète, qui ne connoissoit pas celle-ci ; M. *De l'Aulnaye*, à qui l'on doit l'article *Épictète* de la *Biographie universelle*, ne l'a pas connu non plus. Je ne pense pas qu'aucun catalogue l'ait mentionné.

Le second ouvrage que nous avons à signaler, moins rare sans doute que le premier, parce qu'il est plus récent et plus répandu, est la *Chronique d'Einsidlen*, dédiée à madame Louise de France, par un religieux capitulaire à Einsidlen, imprimée par *François de Salles Benziger*, imprimeur de Son Altesse

1787-88, 3 vol. in-8, figures. Notre exemplaire est orné en plus d'une jolie gravure représentant la vue de la riche abbaye du canton de Schwitz, dont suit l'histoire.

Madame Louise de France n'avoit accepté la dédicace de cette chronique qu'à la condition qu'on ne lui décerneroit aucun titre honorifique, aucun éloge, aucune flatterie dans l'Épître dédicatoire; sa modestie se refusoit à cet hommage qu'elle ne consentit à recevoir que dépouillé de toutes les blandices que les faiseurs d'épîtres ne manquent jamais d'y introduire. Cette sainte princesse mourut simple carmélite, à Saint-Denis, pendant l'impression de l'ouvrage. Ce fait est consigné en tête du troisième volume de la chronique. Nous avons cherché vainement, dans le cours de l'ouvrage, la mention de l'établissement d'une imprimerie marchant pour l'usage et pour le compte de l'abbaye. Cependant voici deux imprimeurs, *Ebersbach* et *Benziger*, vivant à près d'un siècle de distance, qui tous deux étoient les typographes hommes-liges des princes-abbés d'Einsidlen, et qui non seulement ont dû mettre au jour maint et maint livre de piété, mais qui même ont été séparés, et peut-être précédés par une série de laborieux imprimeurs dont les labeurs doivent être connus dans les montagnes du pittoresque canton de Schwitz. ARTH. DINAUX.

DU PRIX-COURANT DES VIEUX LIVRES.

Il est bien difficile de déterminer la valeur exacte des livres, surtout des livres rares, curieux ou singuliers. Les indications que l'on trouve dans les catalogues des ventes publiques, sont rarement un guide satisfaisant, parce que l'objet vendu n'est presque jamais désigné parfaitement. Ainsi, pour en citer un seul exemple entre mille, un Commines, Elzévir, s'est dernièrement vendu 68 fr. rel. en veau, tandis qu'un autre exemplaire, en mar. bleu, ne s'est élevé qu'à la somme de 24 fr.

Sans doute, les amateurs qui ont l'habitude des ventes publiques, n'auront pas de peine à faire la différence d'un exemplaire à un autre ; mais, pour le plus grand nombre, il est bien difficile de comprendre la véritable cause d'une si énorme différence.

Dans le résumé qui va suivre, je n'ai pas la prétention de fixer le lecteur sur le prix exact des ouvrages; mais seulement de jeter un coup d'œil rapide sur les diverses classes de la bibliographie, et de donner un aperçu du cours de hausse et de baisse des livres, en indiquant les plus recherchés de chaque classe; à cet effet, je suivrai les divisions généralement admises dans les catalogues.

Chaque époque a ses modes et ses antipathies auxquelles les livres ne peuvent se soustraire, pas plus que tout le reste. Avant la révolution de 1789, la composition des grandes bibliothèques étoit toute différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Peut-être avons-nous plus d'amateurs de livres, mais nous avons bien moins de grandes bibliothèques particulières; tout cela est remplacé par les bibliothèques publiques, par les bibliothèques spéciales, et surtout par des cabinets de livres d'un choix exquis (1). Sous l'empire (à peu d'exceptions près), les bibliothèques se composoient particulièrement de beaux classiques, de beaux livres de Didot, de Bodoni, de grands et beaux variorum de Hollande; rarement on y remarquoit quelques manuscrits, quelques gothiques et quelques vieilles reliures. Le comte d'Ourches, Firmin Didot, Morel de Vindé, surtout Mac-Carthy, font exception par

(1) Je reviendrai très prochainement sur la composition de plusieurs bibliothèques et cabinets de divers amateurs de Paris.

des collections de manuscrits précieux, et de livres rares au plus haut degré. Les collecteurs Elzeviriens, comme MM. Bérard, Sensier, Châteaugiron, etc., avoient fait des adeptes : ainsi s'étoit formée la collection de M. Marchant de Metz, du docteur Martin de Nancy, et autres. Il reste encore un assez grand nombre d'amateurs passionnés, d'éditions elzeviriennes, mais ils veulent de très beaux exemplaires; ce choix devient de plus en plus difficile (1).

Vers 1829, il s'opéra, dans les collections bibliographiques, un changement qu'il est bon de remarquer. L'étude et l'amour des antiquités nationales ayant amené d'abord chez les Anglois le goût des gothiques, les livres d'heures manuscrits ou imprimés, les anciennes reliures, tout ce qui, aujourd'hui, paroît si désirable aux nouveaux bibliophiles, nous étoit depuis long-temps enlevé par nos voisins. Et à quel prix! Aussi la plus grande partie de ces livres avoit passé le détroit. En 1829, arriva, en Angleterre, la mort de M. Lang, amateur des plus ardens de nos vieux poètes, et de notre vieille littérature gothique; c'étoit à peine si un exemplaire du *Labyrinthe de fortune*, de Bouchet, ou *Boccace*, *des nobles malheureux*, se trouvoit encore dans notre commerce.

Le catalogue Lang fut envoyé à Paris, et, pour la première fois peut-être, les Anglois pensèrent que nous pourrions acheter quelque chose à leur vente. Ce catalogue fut publié huit jours à l'avance, contre la coutume établie; car deux ou trois jours sembloient alors suffire pour ces genres d'exhibitions.

Je me souviens encore de la vive impression que fit sur moi sa lecture. Que de richesses! Tant de poètes anciens, tant de romans de chevalerie, de mystères et de facéties! tout y abondoit. Ma résolution fut bientôt prise: je me trouvois à Londres le jour de la vente, et je revins bientôt avec une exquise cargaison, dont je n'eus pas de peine à faire profiter l'élite de ma naissante clientelle.

Je me souviens que *Pernette du Guillet*, les *Baliverneries d'Eutrapel*, les *Comptes amoureux de Jeane Flore*, *Louise Labé*, etc.,

(1) Nous parlerons de la Bibliothèque Elzevirienne de M. Millot quand nous parlerons des Bibliothèques de Paris, quoique cette bibliothèque soit maintenant en province.

étoient au nombre des trophées de mon voyage, et depuis, il ne m'en est plus tombé d'exemplaires entre les mains. Que sont-ils devenus depuis quatorze ans?

Mais revenons à notre cours des livres, et d'abord, parcourons la THÉOLOGIE. Il en fut, de ces excellens livres, comme des livres gothiques; une grande partie de nos collections bénédictines passèrent le détroit à très bas prix, et comme les livres gothiques, nous ne pouvons les faire revenir sans d'énormes sacrifices. Parmi les pères de l'église, le *Cotelérius*, de 1724, 2 vol. in-fol.; 130 fr. — Le *Saint-Clément*, de 1715, 2 vol. in-fol.; 150 fr. — L'*Origène*, *Paris*, 1733, 4 vol.; 180 fr. — Le *saint Jean-Chrysostôme* (malgré la nouvelle édition); 450 à 550 fr. — Les *Dom Martenne*, les d'*Acheri*, manquent totalement dans le commerce, et ont triplé de valeur; Corneille la Pierre lui-même (*Cornelius a lapide*), qui se vendoit au poids ou à peu près, est maintenant au prix de 120 à 130 fr. — Les *Conciles*, par Mansi, 7 à 800 fr. — Les *Bullaires*, en 35 vol; 6 à 700 fr. : la collection des *Acta sanctorum*, des Bollandistes, en 53 vol.; 1,800 fr. — Parmi les auteurs de la réforme, *Luther*, de 1552, 7 vol., 180 à 200 fr. — Le *Calvin*, de 1667, en 9 vol., 350 fr. — *L'Alcoran de Maracci*, 1698, 1 vol. in-fol., fut vendu 145 fr. à la salle Silvestre, en juin 1841. Les curiosités théologiques vendues si cher autrefois sont moins recherchées aujourd'hui, si ce n'est de beaux exemplaires en vieille reliure.

La JURISPRUDENCE a cela de commun avec la plupart des livres relatifs aux sciences, que la dernière édition est toujours la plus recherchée, la plus précieuse. Aussi les anciens prix restent-ils stationnaires, et si j'ai porté un *Corpus juris*, *Elzevir*, 1663, 2 vol. in-8, mar. doublé, à 280 fr., dans le Bulletin, c'étoit une exception pour ce royal exemplaire; car autrement, le prix est le même que celui de l'édition in-fol., c'est-à-dire, 50 à 70 fr.

Quelques grandes collections, comme le *Corps universel de diplomatique*, de Dumont, sont en voie d'augmentation; 350 fr. — Le *Rymer* est de 300 fr. (la bonne édition de *La Haye*, 1745, 2 vol. in-fol.). — Les *Traités de paix*, de Martens; 200 fr. — L'*Hennecius de Genève*, 1771, 9 vol.; 85 fr. — Le *Cujas de Paris*; 60 fr. — Celui de *Venise*; de 150 à 180 fr. — Les *Ordonnances des rois de France* qui ont maintenant 20 vol., 450 à 500 fr.

Parmi les SCIENCES et ARTS, il faut passer sous silence toutes les éditions de l'encyclopédie ; cet ouvrage, en 35 vol. in-fol., dont 7 de planches, qui formoit la base de toutes les anciennes bibliothèques, se vend à peu près au prix du papier; les 35 vol., de 125 à 135 fr. — La collection, publiée par ordre de matières, en 102 vol. in-4 ou 204 livraisons, est également tombée ; quelques parties se vendent encore séparément ; mais, pour 400 ou 500 fr. dans les ventes, on peut se procurer cette collection qui revenoit à plus de 2,000 fr. aux souscripteurs.

Dans la vieille philosophie, on ne compte qu'un très petit nombre d'ouvrages qui surnagent ; ainsi, *Brucker*, en 6 vol. vaut encore de 50 à 60 fr. — Le *Hobbes*, de 1668 ; 36 fr. — Le *Newton*, de Londres, 1779, en 5 vol.; 90 fr., et il est rare à Paris.

Parmi les ouvrages d'économie politique, de finances et de commerce, qui ont tant changé d'objet, et qui en changent chaque jour, les anciens écrits ont presque perdu toute leur valeur; les *Savary*, les *Anderson*, les *Smith*, les *Say*, ne restent plus guère que comme monuments de l'histoire de la science économique et commerciale ; leur prix vénal est tombé ; mais ils se placeront cependant dans toutes les bibliothèques économistes.

La vieille physique, et les vieux ouvrages de chimie, une grande partie de l'histoire naturelle, sans en excepter Buffon, perdent également chaque jour, et c'est peut-être un plus grand malheur pour la science et pour la langue que pour la librairie. Tout ce qui tient à la science qui marche, aura le même sort. — Néanmoins, le beau Buffon, de l'imprimerie royale, en 44 vol. in-4, bien relié en maroquin, vaut encore 4 à 500 fr. ; ce sera toujours un admirable livre.

Dans les beaux-arts, nous remarquons que nos beaux et grands livres, les *Musées*, les *Galeries*, ont repris faveur, et qu'ils ne peuvent passer à l'étranger sans être vivement disputés. — Le *Musée* de Robillard et Laurent, en 6 vol., vaut 1,400 à 1,500 fr., et se trouve rarement. Depuis la vente Rosny, où le grand Cabinet du roi, en 29 vol. in-fol., mar. r., fut vendu 2,700 fr., il n'en est pas passé en vente d'exemplaire complet. — Les livres à costumes et de fantaisie, sont très recherchés ; on fait le plus grand cas des recueils de Vecellio sur les costumes, on paie fort cher en ce genre jusqu'aux modèles d'ouvrages à aiguilles.

Les vues d'anciens châteaux de France, sont l'objet de beaucoup de recherches, et la collection de Silvestre vaut de 120 à 150 fr. — Châtillon est devenu rarissime.

Pour l'étude des arts et de la peinture, nous devons citer le Bartsh, qui vaut 120 fr., les monogrammes de Brulliot; 75 fr. — Parmi les curieux de la vieille architecture, il y a de vives demandes pour Ducerceau : un exemplaire où se trouvoit la presque totalité de son œuvre, a été acheté par moi, 850 fr., à la vente Huber.

Plusieurs collecteurs de livres sur la musique, ont singulièrement fait hausser le prix de tous les ouvrages anciens, où se trouvent quelques chansons ou poésies avec musique, et qui font partie de cette spécialité, en l'étendant considérablement. Ainsi, à côté du père Mersenne, de 60 fr. ; du Kircher, de 40 fr. ; du Meibonius, de 36 fr. ; du Martini, de 60 fr., vous rencontrez une foule de petits ouvrages qui ont triplé de valeur, et qui se vendent des centaines de francs, comme les chansons avec musique imprimées à *Caen*, 1615; vendues 233 fr., 6 part. en 2 vol.

Enfin, la CHASSE et la PÊCHE, n'ont pas moins de partisans; cette spécialité forme à elle seule toute une bibliothèque; 8 à 9,000 fr. ne suffisent pas pour réunir tout ce qui doit naturellement entrer dans cette collection, en exemplaires de choix. Ce n'est pas que tous les livres sur la chasse soient chers, mais quand il s'agit d'un beau *Roy Modus*, de 1486 il faut y mettre 8 à 900 fr., comme M. le prince d'Essling; on paie 500 fr. pour le *Phœbus gothique*, édition sans date. — Ajoutez un *Dufouilloux*, de 1561, éd. originale, pour 120 fr. — Un *Franchière*, de 1585, pour 60 fr. — La *Fauconnerie, de Tardif*, 1492; 100 fr. — La *Chasse de Charles IX*; 50 fr. — La *Venerie de Salnove*; les *Figures de chasse, d'Ammon Jost*, etc., etc., et vous serez bientôt arrivé à la somme qu'il indique ici.

Je dois dire, avant de sortir de cette classe, que quelques traités anciens sur les échecs, loin d'avoir perdu, ont même augmenté de valeur; un Damiano vaut encore 30 ou 40 fr. — *Il Ballarino*, costumes, danses et musique, éd. de 1600, vaut tout au moins 70 fr.

J. T.

La suite au prochain numéro.



RAPPORT

FAIT AU PREMIER CONSUL

SUR LE

CATALOGUE IMPRIMÉ DES LIVRES DE LA BIBLIOTHÈQUE DU CONSEIL D'ÉTAT.

Paris. — Imprimerie de la République, ans IX-XI, 2 tomes réunis en 1 vol. in-fol. Le premier de XXVIII, et 592 pages; le second de 404 pages.

Citoyen Premier Consul,

Vous avez ordonné au mois de pluviôse an VIII, l'impression du catalogue des livres composant la Bibliothèque du Conseil d'Etat. Il n'existait à cette époque qu'un catalogue sur cartes des ouvrages contenus dans cette bibliothèque. Le classement méthodique de ces cartes, au nombre de plus de 10,000, a été un ouvrage long et pénible. Il fut à peine terminé que l'on s'aperçut que les personnes qui avaient levé les titres des ouvrages, étaient tombées dans deux défauts également répréhensibles ; elles en avaient transcrit un grand nombre avec une minutieuse exactitude et abrégé un plus grand nombre encore, de de manière à les rendre inintelligibles. Il fallut donc refaire presque tous les titres avant de les envoyer à l'impression, j'ajoutai même à beaucoup d'entre eux des renseignemens capables de faire lire avec intérêt le catalogue d'une bibliothèque de plus de 25,000 volumes.

Trois années ont été consacrées soit à ce travail, soit à la correction des épreuves. Ce temps paraîtra court si l'on se rappelle celui que des hommes très habiles ont employé à la publication d'ouvrages de ce genre.

Le savant et laborieux Thomas Hyde nous apprend dans la préface du catalogue de la bibliothèque Bodléyenne, qu'en commençant à préparer l'impression de ce catalogue, il s'était

flatté de le terminer en deux ou trois ans ; mais il en employa six à l'écrire et à le mettre au net; une autre année s'écoula à le revoir, à le corriger, à y ajouter; enfin deux nouvelles années lui furent nécessaires pour en corriger les épreuves. Ainsi ce travail ne parut qu'au bout de neuf années.

Juste Fontanini déclare dans la préface du catalogue du cardinal Imperiali, avoir employé à rédiger et à publier ce catalogue plus de neuf années d'un travail très ingrat et très dur. Cependant ces deux catalogues n'ont qu'un volume in-folio chacun.

Les dix volumes qui existent du catalogue de la Bibliothèque du Roi ont paru pendant l'espace de quinze années; plusieurs savants néanmoins y consacrèrent leurs veilles; et les titres avaient sans doute été pris sur des cartes long-temps avant de les livrer à l'impression.

Jusqu'à ce jour l'Imprimerie nationale n'avait exécuté qu'un ouvrage complet de ce genre. C'est le catalogue des livres de de la bibliothèque de l'archevêque de Reims Le Tellier, lequel parut en 1693, in-fol.

Les hommes instruits remarqueront avec plaisir, citoyen Premier Consul, que le gouvernement de la République a, dès le commencement de son existence, dirigé son attention vers une bibliothèque qui avait une importante destination.

J'ai tout lieu de croire que le catalogue imprimé de cette bibliothèque méritera leurs suffrages. Sa publication sera une preuve particulière de la protection que vous accordez aux sciences et aux belles-lettres.

Barbier,

Bibliothécaire du Conseil d'Etat.

LETTRE

ADRESSÉE PAR LE BIBLIOTHÉCAIRE DU CONSEIL D'ÉTAT

Au rédacteur de la *Clef du Cabinet des Souverains* (et non insérée) (1).

Paris, 28 fructidor an VIII (3 septembre 1800).

Il paraît que le rédacteur du journal de Grenoble, n'ayant dernièrement aucune nouvelle fraîche à insérer dans sa feuille, a tâché d'intéresser ses abonnés par la peinture d'un vice qui n'est que trop commun dans la société, celui de l'*ingratitude d'un fils*. Il a cru sans doute ne pas pouvoir mieux tracer cet odieux caractère que ne l'a fait l'ingénieux Marivaux dans la *lettre d'un père sur l'ingratitude de son fils*. Il s'est donc contenté de présenter à ses lecteurs des extraits de cet excellent morceau de morale, en supposant que la lettre lui était adressée ; petite ruse employée fort communément par certains journalistes.

Le rédacteur du *Moniteur Universel* a reproduit cet extrait dans sa feuille du 26 fructidor après l'avoir fait précéder de ces réflexions : « On trouve dans le *Journal de Grenoble*, la « lettre suivante, à laquelle il convient de donner de la publi« cité ; probablement elle ne corrigera pas celui qu'elle ac« cuse, mais elle peut le signaler aux personnes qui l'entourent, « et lui faire craindre, à défaut de remords, l'indignation et le « mépris publics. »

Le fils ingrat est peint en effet dans cette lettre avec des couleurs naturelles si vives, qu'on croit voir à côté de soi l'original d'un portrait aussi ressemblant. La méprise du *Moniteur* fait donc le plus bel éloge de l'éloquence de Marivaux ; elle rappelle jusqu'à un certain point le trait de Panhasius qui s'écria à la vue du rideau peint par Zeuxis : *tirez donc ce rideau ;* mais comme cette lettre peut mettre encore en défaut l'érudition de plusieurs journalistes, il est bon d'annoncer que la lettre dont il est question, se trouve dans les *OEuvres complètes de Marivaux*, et page 97 de l'*Esprit* de cet écrivain, qui parut en 1769.

BARBIER.

(1) Ce journal était rédigé par Garat, Daunou, Fontanes, Pommereul, Gérard de Rayneval, etc. Plusieurs numéros de cette collection publiée de l'an V à l'an XIII, renferment des articles de A. A. BARBIER.

Variétés bibliographiques.

SUPPLÉMENT A LA BIBLIOGRAPHIE DES FOUS.

Tableau historique des malheurs de la substitution, par M. D'ACHÉ. Voroux-Goreux (village près de Liége), chez l'auteur, 1809 à 1811, 5 vol. in-8, en 6 tomes, plus 2 feuilles du 7e, avec cette épigraphe : *Abominabiles reges qui agunt impiè, quoniam justitiâ firmatur solium*. Prov. 16, v. 12.

M. Charles Nodier écrivoit dernièrement une de ces charmantes esquisses dont lui seul, hélas ! a le secret. Par un contraste assez bizarre, il déployoit toutes les ressources de son esprit fin et délicat, dans le dessein de nous montrer à quel degré de faiblesse peut quelquefois descendre l'intelligence humaine, et nous racontoit, à sa manière, la *bibliographie des fous*. C'est bien dommage qu'il n'ait pas cité le livre dont nous venons de transcrire le titre. L'auteur avoit des droits incontestables à entrer dans cette piquante galerie d'originaux ; plus fou que le célèbre *Comte de Permission* lui-même, il aspiroit à un rang plus élevé encore et ne réclamoit rien moins que le trône de France. La chose, croyons-nous, vaut bien la peine qu'on la raconte.

En 1809, vivoit à Voroux-Goreux, dans les environs de Liége, un personnage de bien haute distinction, si nous devons l'en croire : c'étoit le duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin père de Louis XVI, et, par conséquent, le véritable successeur de Louis XV. Nous savons bien que c'est là une assertion contraire à ce que l'histoire nous apprend ; mais comment se fier à l'histoire, on la fait si souvent mentir. D'ailleurs le personnage dont il s'agit ici, ne manquoit pas de preuves pour établir sa prétendue origine : sa mère, disoit-il, ayant consacré son

premier né à Dieu, l'avoit fait sortir secrètement de France, pendant qu'il étoit encore au maillot, avant qu'il eût reçu le baptême. Ceux qui avoient été chargés de cette mission l'avoient amené dans un village près de Namur, où ils l'avoient abandonné.

Heureusement pour la réputation de la Dauphine, des documens plus officiels que la parole du sieur d'Aché ou Dachet, prouvent qu'il naquit à Namur, en 1748. Dans les commencemens de l'année 1760, il entra au collége des jésuites de cette ville, et, huit ans plus tard, il fut reçu à l'abbaye de Floreffes, de l'ordre des Prémontrés, où il accomplit ses vœux monastiques. C'est alors que sa folie paroît avoir commencé. Ce que veut le sieur Dachet c'est moins le trône de France encore que le baptême; il demande le baptême à tous ceux qu'il rencontre, et nous ne savons comment il s'est fait que personne n'ait entrepris de le guérir en feignant de le lui administrer.

Nous ne suivrons pas notre auteur dans sa carrière aventureuse; il a eu soin d'ailleurs de nous la raconter lui-même, mais de manière à n'y rien laisser comprendre; en 1809 et 1810 nous le retrouvons à Voroux-Goreux, imprimant lui-même ses mémoires qui sont dédiés *aux Indiens*. Comme le pays de Liége faisoit alors partie de l'empire françois, et que nous jouissions, par conséquent, de toute la liberté de la presse qu'avoit bien voulu nous laisser l'empereur, on prouva au sieur Dachet qu'en vertu d'un décret de novembre 1810, il n'avoit pas le droit d'imprimer des absurdités, même pour lui seul, et sans avoir dessein de les vendre. On saisit sa presse, les quatre cents exemplaires de son livre, et l'on expédia le tout vers Liége, sous l'escorte d'un gendarme.

Lorsque l'on demanda au frère du malheureux Louis XVI de faire connoître les motifs qui l'avoient engagé à imprimer ces six gros volume in-8°, dont un exemplaire avoit été envoyé à monsieur le conseiller d'état Réal, à Paris, un autre à M. de Pommereul, directeur de la librairie, et le troisième réservé au préfet, Dachet répondit que ces motifs étaient « *le désir et le besoin d'imprimer pour son utilité, afin de démontrer qu'il avoit droit aux sacrement de baptême et que l'abbaye de Floreffes, l'ayant tenu en prison pendant dix-huit cent quatre-*

vingt-quatre jours et demi, il a cru pouvoir revendiquer, à la charge de ladite abbaye, une somme de cent quatre-vingt-huit mille quatre cent cinquante florins, argent du pays, à raison de cent florins par jour d'emprisonnement »

Le synode de Liége avoit déclaré quelque temps auparavant que Dachet *étoit un fou parfaitement caractérisé*; nous pensons que le synode ne s'étoit pas trop hasardé dans son assertion ; mais on n'étoit pas d'une croyance aussi facile à Paris; on s'obstinoit presque à voir dans l'ancien moine défroqué un conspirateur habile, un ennemi acharné de la dynastie régnante. M. Réal ordonna de surveiller attentivement cet effronté visionnaire. Il ne fut pas difficile de se convaincre de la justesse des observations du synode.

Quant aux quatre cents exemplaires de l'ouvrage intitulé les *Malheurs de la substitution*, on les transporta à la manufacture de papier de M. Renoz, à la Boverie, où ils furent pilonés le 17 et le 18 février 1812. Les exemplaires de M. Réal, de M. de Pommereul et du préfet de l'Ourthe, plus deux autres laissés à l'auteur, échappèrent seuls à cet immense désastre. Aux yeux des bibliomanes le livre de Dachet a donc aujourd'hui un fort grand mérite, celui de la rareté : il n'a guère que celui-là.

Nous ne savons si Dachet fit de nouveau valoir ses prétentions au trône de France pendant les premières années de la Restauration; mais nous le retrouvons vers cette époque à Paris, publiant une brochure que nous n'avons jamais pu nous procurer, et dont nous n'avons eu connoissance que par le journal de la librairie de M. Beuchot (1817, n. 18). Cet opuscule, qui n'est pas moins rare que le *Tableau historique*, est intitulé : *Réclamation de Louis-Joseph-Xavier contre la spoliation de ses biens*. Paris, Dentu (1817), in-8° de 58 pages. M. Beuchot (*Journal de la librairie*, n° 21 de 1839) pense que l'auteur vit peut-être encore dans les environs de Liége; nous croyons plutôt qu'il est mort à Charenton. Dachet méritoit bien, du reste, d'avoir une place dans ce grand hôpital des fous.

ALPH. POLAIN.

(Notices extraites du Catalogue raisonné de la Bibliothèque d'un amateur de province)

La Fuorfecce, opere di Biaso Valentino. Nnapole, 1748, in 12. 12 fts liminaires et 480 pages.

Ce poëme didactique et moral, en patois napolitain, a pour titre les Ciseaux; il est divisé en deux lames accompagnées d'un manche. La première lame est écrite en vers blancs qui se terminent tous en *sdruccioli* (en dactyles); le reste de l'œuvre est en *ottava rima*. Le tout contient près de 15,000 vers; il y a plus de décence que dans la majeure partie des rimeurs napolitains; l'honnête Valentino s'élève avec énergie et sincérité contre les vices et les travers de ses concitoyens. Il n'est pas exempt de pédanterie, car il entremêle à son dialecte lazzaroni force citations latines, du grec et même de l'hébreu, de l'espagnol, de l'anglais, du français, de l'allemand. Il donne une longue liste de toutes les hérésies qui ont affligé l'Eglise et une autre non moins étendue de tous les Conciles qui les ont combattues. Sa seconde lame (*taglio*) est divisée en *quadri* (tableaux); on remarque ceux de la peste, d'une ville prise d'assaut, d'un mariage, de la vie dissipée de la haute société de Naples. Valentino dessine des généralités, mais il ne manque pas de verve.

A la fin de son poëme est une histoire en vers de la naissance, de la vie et des digraces de l'auteur; elle remplit 40 pages.

La Mortella d'Orzolone, poemma arrojeco. A Nnapole, 1748. in 12; 12 fts liminaires et 216 pages.

Ce poëme, en quinze chants et en octaves, est de Nunziante Pagano; il est dédié à la statue en marbre d'un géant qui orne le seuil du palais du Roi. En voici le sujet en deux mots. L'héroïne se nomme Mortella; elle habite le village d'Orzoloni, près de Naples, elle aime un jeune et beau cultivateur qui demeure non loin d'elle; elle en est aimée, il s'appelle Cianno. Ses parens ne ratifient pas ce choix; ils veulent lui faire épouser un vieux, sot, laid, avare; un certain Sapatiello qui n'a d'autre mérite que celui d'être plus riche que son rival. Le père de

Cianno cherche, de son côté, à l'unir à un autre parti. Accablée de douleur, Mortella veut en finir avec la vie ; elle envoie chercher chez un droguiste une potion empoisonnée, elle l'avale. Il se trouve que ce n'est qu'un narcotique, et la jeune fille revient à la vie, grâces aux soins de Cianno. Les parens, épouvantés, touchés de ce qu'ils ont vu, consentent à l'union des amans, mais Mortella, dégoûtée des plaisirs de ce bas-monde, convaincue de leur vanité, se décide à embrasser la vie religieuse. Elle détermine Cianno à en faire autant ; le poëme finit en annonçant qu'elle vient d'entrer dans un monastère où elle s'occupe sérieusement de son salut.

E llà se sarva l'arma. Viat' essa.

Dans sa préface, Pagano se plaint de l'oubli où l'on a laissé tomber le dialecte napolitain ; il dit que les gens de lettres comprendroient plutôt l'arabe d'Averrhoes et le grec d'Homère que la langue de leur nourrice. C'est dommage, car l'idiome des lazzaroni, celui que l'on parle au pied du Vésuve, est gai, facétieux, satyrique ; il est animé, abondant, musical ; il fourmille de burlesques équivoques qu'il seroit dommage de voir disparaître sans retour.

Il Goffredo del Tasso canta alla barcariola dal dottor Tomaso Mondini. Venezia, 1728, in-4°, 345 pages.

Il existe plusieurs éditions de cette imitation de la *Jérusalem délivrée* dans le dialecte des Lagunes ; nous en connaissons une in-4° de 1693 et deux in-12, 1746 et 1790. Le poëme du Tasse a d'ailleurs passé dans presque tous les patois de l'Italie ; en 1628, la traduction en bolonais des douze premiers chants fut mise au jour : c'est l'œuvre de C. Negri, et une copie des douze derniers chants restés manuscrits s'est trouvée à la vente Reina faite à Paris (3e partie, n° 467).

Casentino fit passer la *Gerusalemme* en calabrois (Cosenza, 1737, in-4°). Fusano la mit en napolitain (Napole, 1689 f° et 1720 f°). Balestrieri la travestit en milanais (Milano, 1772 f°), et Assonica l'arrangea *alla rustica Bergamasca* (Venetia, 1670, fol).

Il en existe aussi une traduction *da diversi en lengua zeneise*

Zena (Gènes), sans date, in-fol. Je l'ai inutilement cherchée dans toutes les grandes bibliothèques de Paris, mais elle figure dans la *bibliotheca Heberiana* (part. I, n° 6844).

Ajoutons que l'on a de Sc. Gentilis, *Solymeidos libri duo priores* (Venetia, 1585, in-4°), et qu'au xvii° siècle, un Sicilien nommé Xacca, mit en hexamètres latins toute la Jérusalem; son travail n'a pas trouvé d'éditeur, je douterai presque qu'il en rencontrât jamais. Notons aussi, sans nous arrêter aux traductions anglaises de Fairfax, de Hoole, de Doyne, de Hunt, de Wiffen, qu'en 1774 on osa imprimer à Londres *Godfrey of Bulloign abridged and altered*, et qu'en 1592 Th. Watron avoit mis au jour une version de l'Aminte en hexamètres latins.

Quant à notre volume vénitien, il suit l'original octave par octave; mais il ne se borne pas à une copie littérale, il y ajoute un grand nombre de traits plus ou moins comiques. Être sérieux, c'est chose impossible aux rimeurs de la *Piazzetta* ou du *Rialto*; aux endroits les plus graves, les plus pompeux, ils intercalent toujours quelque joyeuseté.

Voici comment au début du quatorzième chant, Mondini peint les approches de la nuit:

Za'i Nonzoli auerziva i Campanieri
Per andar'a sonar l'Auc Maria;
Retornaua da Scuola zà i Putei,
E a casa i ghe diseua, Mama, la :
Za'l sol giera bagnà fin à i Cauei,
Za la Barca da Padou la và via;
I Pi, Pi, e le Cò Cò xè zà in Ponaro,
Vien suso el scuro, e và de sotto el chiaro.

L'idiome vénitien est un des plus curieux de l'Italie; c'est un gazouillement tendre et fluide, plein de grâce et qui convenoit parfaitement à un peuple sensuel, pittoresque, spirituel, oisif, grand ami de la plaisanterie. Dans ce patois si mou, si rapide, si leste, toutes les consonnes rudes disparaissent; l'*r*, le *t*, le *d* n'existent pas; l'on dit *la coa* pour *la coda*, *zoano* pour *giorno*, *peo* pour *poco*, *raise* pour *radice*, *fiol* pour *figliuolo; Elena* se se change en *Nene*. Le parler devient enfantin, mais ce sont des enfans qui ont bien perdu l'innocence du premier âge. Les poésies de Baffo, d'un patricien de la fin du siècle dernier, auroient fait rougir Petrone, Martial, Catulle; et les moins retenus des auteurs grecs en auroient eu honte. G. B.

Nouvelles bibliographiques.

M. Libri, membre de l'Institut, vient de découvrir des manuscrits autographes de Napoléon de la plus haute importance; jusqu'ici on avoit ignoré comment Napoléon avoit passé ses premières années, quels étoient ses travaux, comment enfin cette intelligence si prodigieuse, ce caractère si extraordinaire s'étoient développés. Voici comment M. Libri raconte l'histoire de ces manuscrits.

« A l'époque du consulat, Napoléon, qui se voyoit déjà dans l'histoire, comme il l'a dit plus tard à Sainte-Hélène, songea à mettre en sûreté tous les papiers de sa première jeunesse. Il les plaça donc dans un grand carton du ministère, qui portoit cette étiquette : *Correspondance avec le premier consul;* il la biffa, et il écrivit de sa main : *A remettre au cardinal Fesch seul*. Cette boîte, ficelée et cachetée aux armes du cardinal Fesch, traversa, sans être jamais ouverte, l'empire et la restauration; ensuite, toujours cachetée, elle passa par différentes mains, et il y a très peu de temps qu'on a su ce qu'elle contenoit. Rien n'a été distrait, et nous la possédons actuellement avec toutes les pièces que primitivement Napoléon y avoit renfermées. »

Ces papiers se partagent naturellement en deux classes : la première contient la correspondance et les détails biographiphiques; dans la seconde se trouvent les ouvrages originaux de Napoléon, les pensées, les notes et les extraits tirés de différens ouvrages.

Toutes ces pièces sont autographes, ou du moins ce sont des copies corrigées et annotées par l'auteur. Pour donner une idée du nombre de ces documens, il suffira de dire que, sans compter les copies, ni une foule de pièces détachées, il y a dans ce carton huit cahiers écrits entièrement de la main de Napoléon.

La plupart de ces cahiers sont datés : c'est tout ce que Napoléon a écrit depuis l'année 1786 jusqu'en 1793.

Si l'on vouloit aborder la biographie de Napoléon, il seroit facile, à l'aide des documens que possède M. Libri, de rétablir un grand nombre de faits qui, jusqu'à ce jour, ont été indiqués d'une manière inexacte ou incomplète. On seroit surtout aidé dans ce travail par un cahier que Napoléon a intitulé : *Epoques de ma vie*, et où il a enregistré de sa main une foule de dates et de faits relatifs à sa première jeunesse. Il suffira d'en citer un seul qui ne paroît pas avoir été connu des historiens : c'est qu'en 1791 Napoléon recevoit une pension du roi. Nous ne voulons pas nous arrêter ici à ces pièces anecdotiques : cependant il est impossible de ne pas mentionner le brevet de capitaine de Napoléon signé par Louis XVI, et qui porte la date du 30 *août mil sept cent quatre-vingt-douze* (1) ! Le roi, avant de tomber, semble avoir voulu nommer son successeur.

La correspondance se compose d'un assez grand nombre de lettres adressées à Napoléon par le général Paoli, par le père Dupuy, minime, par Saliceti et par le ministre Lajard.

M. Libri a su rendre cette brochure intéressante par les extraits qu'il y a insérés de *mémoires manuscrits* de Napoléon. Voici un fait que personne n'auroit su, si Napoléon n'avoit consigné ses réflexions dans ses mémoires; il fera connoître en même temps comment pensoit et écrivoit à 17 ans le futur empereur. Nous laissons parler M. Libri.

« Aussi le voyons-nous à dix-sept ans être déjà las de la vie et vouloir se suicider. Se sentoit-il à l'étroit en France à une époque où il ne suffisoit pas d'avoir du mérite pour s'élever? Le dégoût de la vie lui venoit-il, comme il le dit lui-même, du spectacle d'une société dégradée et des malheurs de la Corse? Il est probable que c'étoient toutes ces causes réunies qui lui avoient donné l'idée de ce funeste projet. Quoi qu'il en soit, c'est là un fait digne d'être noté, et l'on ne sauroit s'empêcher de remarquer que le 3 mai, jour où Napoléon disoit que

(1) Dans ce brevet, il est dit que la nomination de Napoléon comptera à partir du 12 février 1792 : c'est là ce qui a fait supposer à tort que le brevet devoit être daté du même jour.

ses idées *étoient tournées du côté de la mort*, il devoit, trente-cinq ans plus tard, entrer en agonie à Sainte-Hélène. Voici ce que nous trouvons à l'égard de ce projet de suicide dans une note autographe de Napoléon : »

« Toujours seul au milieu des hommes, je rentre pour rêver avec moi-même et me livrer à toute la vivacité de ma mélancolie. De quel côté est-elle tournée aujourd'hui? Du côté de la mort. Dans l'aurore de mes jours, je puis encore espérer de vivre longtemps. Je suis absent depuis six ou sept ans de ma patrie. Quel plaisir ne goûterois-je pas à revoir, dans quatre mois, et mes compatriotes et mes parens? Des tendres sensations que me fait éprouver le souvenir des plaisirs de mon enfance, ne puis-je pas conclure que mon bonheur sera complet? et quelle fureur me porte donc à vouloir ma destruction? Sans doute! que faire dans ce monde? Puisque je dois mourir, ne vaut-il pas autant se tuer? Si j'avois passé soixante ans, je respecterois les préjugés de mes contemporains, et j'attendrois patiemment que la nature eût achevé son cours; mais puisque je commence à éprouver des malheurs, que rien n'est plaisir pour moi, pourquoi supporterois-je des jours où rien ne me prospère? Que les hommes sont éloignés de la nature! qu'ils sont lâches, vils, rampans! Quel spectacle verrois-je dans mon pays? Mes compatriotes chargés de chaîne embrassent en tremblant la main qui les opprime. Ce ne sont plus ces braves Corses qu'un héros animoit de ses vertus, ennemis des tyrans, du luxe, des vils courtisans. Fier, plein du noble sentiment de son importance particulière, un Corse vivoit heureux; s'il avoit employé le jour aux affaires publiques, la nuit s'écouloit dans les tendres bras d'une épouse chérie; la raison et son enthousiasme effaçoient toutes les peines du jour; la tendresse et la nature rendoient sa nuit comparable à celle des dieux. Mais avec la liberté ils se sont évanouis comme des songes, ces jours heureux! François, non contens de nous avoir ravi tout ce que nous chérissions, vous avez encore corrompu nos mœurs! Le tableau actuel de ma patrie et l'impuissance de le changer sont une nouvelle raison de fuir une terre où je suis obligé par devoir de louer des hommes que je dois haïr par vertu. Quand j'arriverai dans ma patrie, quelle figure faire, quel langage tenir? *Quand*

la patrie n'est plus, un bon citoyen doit mourir. Si je n'avois qu'un seul homme à détruire pour délivrer mes compatriotes, je partirois au moment même, j'enfoncerois dans le sein du tyran le glaive vengeur de la patrie et des lois violées.... La vie m'est à charge parce que je ne goûte aucun plaisir, et que tout est peine pour moi : elle m'est à charge parce que les hommes avec qui je vis et vivrai probablement toujours, ont des mœurs aussi éloignées des miennes que la clarté de la lune diffère de celle du soleil. Je ne puis donc pas suivre la seule manière de vivre qui pourroit me faire supporter la vie, d'où s'ensuit un dégoût pour tout.

Napoléon écrivit aussi un roman corse, une nouvelle anglaise, un conte oriental et quelques autres bluettes, mais toujours d'un style saccadé et véhément ; un dialogue sur l'amour où l'auteur se montre fort peu galant, en proscrivant l'amour comme une chose nuisible à la patrie : dans une lettre de 7 pages à une demoiselle, il ne lui parle que de Léonidas, de Brutus et autres héros de l'antiquité, en déclarant que la plus sublime des passions est l'amour de la patrie. Dans ses lectures, Napoléon prenoit note de tout ce qui pouvoit l'intéresser; il annota et réfuta en partie le discours de J.-J. Rousseau sur l'origine et les fondemens de l'inégalité des hommes. Par une singulière coïncidence de dates et de faits, dans un cahier de géographie écrit entièrement de la main de Napoléon, et qui n'est pas achevé, on trouve à la fin ces mots, qui paraissent renfermer la plus extraordinaire des prédictions !

Sainte-Hélène, petite île.

C'est là que l'empereur devait terminer sa géographie. (*Voyez* le catalogue n° 139.)

— M. Pilate Prévost de Douai, prépare en ce moment un travail d'un grand intérêt pour la ville de Douai et des environs; sous le titre de *Table chronologique et analytique des archives de la mairie de Douai*, il donnera le texte des chartes, tit s, ordonnances, etc., pouvant servir à l'histoire de cette ville; quelques unes des pièces ont rapport à l'histoire d'Angleterre et de la Belgique : cette publication, nous n'en doutons pas, sera accueillie avec empressement par tous les hommes instruits et

laborieux pour qui la publication des vieux documents ensevelis dans les archives est une bonne fortune; le volume aura 400 à 450 pages et paraîtra vers le milieu de l'année au prix de 10 fr. pour les souscripteurs et de 12 fr. après la publication; le prospectus se distribue au bureau du Bulletin.

— *La Physiologie de l'homme à l'usage des gens du monde*, par M. le docteur Marchal de Calvi, n'est pas une rareté bibliographique : cependant ce livre se recommande par tant de qualités, que les lecteurs du Bulletin nous sauront gré de le signaler à leur attention. Ils y trouveront un manuel complet de l'histoire de nos organes et de leur économie, un résumé substantiel, où l'observation, dégagée des aridités de l'école, sans cesser d'être docte, s'adresse également aux élèves, aux médecins et aux *gens du monde*. Des descriptions exactes, des faits curieux, des anecdotes piquantes, un style naturel et facile, rendent la lecture non seulement instructive, mais attrayante. C'est le fruit d'études consciencieuses; c'est l'œuvre d'un écrivain éclairé et d'un homme de bien.

— Nous venons de recevoir les deux numéros du *Cabinet de l'amateur et de l'antiquaire*, ils contiennent une introduction dans laquelle se trouve indiquée chaque branche de ce qu'on appelle *la curiosité*. — Un article sur la peinture ou de la connaissance des originaux et des copies, dû à la plume spirituelle et artistique de M. Théophile Gautier. — Un autre sur la gravure sur métal, par M. Eug. Piot, le jeune et savant antiquaire fondateur du journal. — Enfin un dénombrement du cabinet des estampes de la Bibliothèque royale, à Paris, dans lequel se trouvoient 900,516 pièces en 1840. Le second n° contient l'histoire de la vie et des ouvrages de Bernard Palissy, par M. E. Piot. — Un article sur les tentures de cuirs dorés, et sur leur fabrication. — Sur les planches anciennes qui sont dans le commerce. — Une revue de la vente des tableaux de M. le comte Perregaux. — Un bulletin chronique terminera toutes les livraisons, il parlera des ventes de curiosités, du prix des objets, enfin de ce qui arrivera de plus marquant dans le monde *curiosophile*. De charmantes petites vignettes très bien adaptées au texte illustrent agréable-

ment ces numéros imprimés sur beau papier vélin. Nous ne doutons pas du succès de cette revue auprès des amateurs de curiosités et des bibliophiles qui y trouveront de bons et utiles renseignements sur les objets d'art en même temps qu'un agréable délassement.

— Sous le titre de *Lou Bouil Abaïsso* paraît depuis quelque temps à Marseille un petit journal en vers patois provençaux, que nous recommandons à tous les amateurs de la belle langue d'Oc; ce langage se prête admirablement à la poésie par sa douceur et sa richesse; il y a des expressions qu'il seroit impossible de rendre en français sans leur faire perdre de leur gracieuseté et de leur élégance, et nous félicitons sincèrement les rédacteurs de leur bonne idée et de la manière dont ils composent leur journal. Nous y avons remarqué quelques pièces de vers parfaitement écrites, entre autres une élégie *à l'amandier en fleurs* empreinte d'une sensibilité et d'une douceur qui feroient honneur à nos plus grands poètes françois; *le Bouil Abaïsso* paroît tous les vendredis.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE,

Nº 12.

Nº 2 et 3. — Février et Mars.

82 **Allen** (*William*). Traicté politique traduit nouvellement en françois, où il est prouvé par l'exemple de Moyse, et par d'autres, tirés hors de l'escriture, que tuer un tyran (titulo vel exercitio), n'est pas un meurtre. *Lugduni,* 1658, in-12. mar. v., tr. dor. (*Ed. originale*). . . . . 25—»

Vendu 37 fr., St-Foix; 42 fr., Lemann, et 44 fr., Lavallière. Autre ex. coté dans un bulletin. . . . . 30—»

83 **An Apology** for the life of Bampsylde more carew commonly call'd the King of the Beggars, etc. *London,* s. d. (1760). . . . . 10—»

La première édition, moins complète, est de 1749, n'a que 149 p. (Celle-ci a 240). Il existe plusieurs ouvrages sur la vie de cet individu qui fut mendiant, chef de voleurs, etc. (Voir Lowndes, bibliogr. manual.) A la fin du volume se trouve un dictionnaire d'argot anglais.

84 **Andreini** (*Francesco*). Le bravvre del capitano Spavento, divise in molti ragionamenti in forma di dialogo. *Venetia, Somasio,* 1624, 2 tom. en 1 vol. in-4, cuir de Russie, tr. dor. . . . . 20—»

Voyez sur ce livre facétieux et rare l'Analecta biblion de M. le marquis du Roure, tom. 2, page 126.

85 **Antichita** (le) di Ercolano, esposte con qualche spiegazione (da Ottav. Ant. Bayardi). *Napoli, Regia*

Stamp., 1757-92, 9 vol. in-fol., max., fig., maroquin rouge, fil., tr. d. (*Anc. rel. et deux plus moder.*) 700—»

Magnifique exemplaire.

Cet ouvrage, très curieux et magnifiquement exécuté, est divisé de la manière suivante : peintures, 5 vol.; — bronzes, 2 vol.; — candélabres, 1 vol.; — Catalogue, 1 vol.

86 **Antiphantome du Jansenisme**, ou la Nouvelle description du pays de Jansenie avec ses confins : la Calvinie, la Libertinie, etc. *Ipres, Ant. Novateur* — Dans le même vol., deux formulaires d'actes de contrition, le premier est selon la doctrine de Luther, Calvin et Jansenius; le deuxième est selon la doctrine de l'église catholique. In-12, v. br. (*Rare*). . . . . 6—»

87 **Arrest** donné, prononcé et exécuté contre Jehan d'Oldenbarnevelt, n'a guères advocat d'Hollande, le treizième de may, l'an 1619, en la cour du chasteau, deuant la grande salle à La Haye. *La Haye, Loys Elzevir*, 1619, in-4 de 16 pages, cart. . . 15—»

Opuscule de la plus grande rareté, et qui n'est mentionné dans aucun catalogue des éditions Elzeviriennes. Dans l'Essai sur les Elzevirs, de M. Bérard, le nom de Louis Elzevir, n'est plus imprimé après 1617.

88 **Art** de plumer la poulle sans crier. *Cologne*, 1710, in-12, cart. . . . . 20—»

Petit volume de contes très amusant, divisé en 21 chapitres ou aventures plaisantes de voleurs. — La lecture de ces historiettes est très récréative. Cette espèce de galerie d'escrocs, de galans suspects, d'hypocrites, de mauvais officiers, de voleurs, qui sont *les plumeurs de poules*, est une satire des mœurs du temps; on y voit des lieutenans de police faire évader des coupables qui leur donnent de l'argent; une fausse dévote, voler presque tous les habitans de Reims; un contrôleur de monnaies rogner les écus de 6 liv. et se sauver parce qu'il a inventé le cordon; un magistrat qui se vole lui-même et en accuse son domestique pour le faire pendre; enfin par les détails curieux dont l'auteur a rempli ses historiettes, ce petit livre peut prendre place à côté de nos anciens conteurs.

89 **Baluzii** (*Steph.*). Miscellanea, novo ordine, dijesta et

non paucis ineditis monumentis aucta; opera et stud. Mansi. *Lucæ*, 1761, 5 parties en 4 vol. in-fol., br. 75—»

Baluze naquit à Tulles en 1631, et mourut à Paris en 1718, à 88 ans, lorsqu'il s'occupoit encore de l'impression des œuvres de saint Cyprien. Laborieux et savant il semoit à pleines mains, et depuis long-temps, les fleurs de sa profonde science sans songer à recueillir ou à se garantir du pillage, lorsqu'il eut besoin de se consulter lui-même, ce qui lui fut très difficile, ses travaux étant dispersés çà et là; il vit alors la nécessité de réunir en un corps d'ouvrage le résultat de ses immenses recherches, et publia, sous le titre de *Miscelanea*, *en 7 volumes*, un livre des plus savans et des plus instructifs. Cette première édition n'est pas commode pour les travailleurs, parce que les matières n'y sont pas rangées méthodiquement, et que pour savoir ce que Baluze a écrit sur un sujet, il faut parcourir les sept volumes. La deuxième édition, en 4 volumes in-fol. est bien plus complète, à cause des recherches que Baluze fit postérieurement à la publication de ses mélanges, et que l'on a insérées en les corrigeant et les mettant en ordre dans cette nouvelle édition, soit à cause des corrections qu'il fit lui-même sur la première, et dont Mansi a profité. De plus les mélanges de Baluze y sont rangés par ordre de matières, en cinq parties; la première contient tous les documens historiques, profanes ou sacrés; la deuxième contient les monumens canoniques, conciles, capitulaires de la sainte écriture et dogmatiques; la troisième, la diplomatique, les diplômes des empereurs, les lettres des rois et princes; la quatrième contient véritablement les mélanges, ou ce qui ne peut entrer dans aucune des trois classes ci-dessus; la cinquième est composée d'un appendix très étendu à toutes les dissertations de Baluze, d'un index chronologique et d'une table chronologique des cinq parties. Cette cinquième partie ne se trouve pas dans la première édition,

90 **Bassecourt** (*Claude de*). Haynaunois. Tragi-comedie pastoralle et autres pièces, dont : Réplique de M. Claude de Bassecourt à la responce des rhétoriqueurs de Douay; apologie de Cl. de Bassecourt; cartel présenté par M. Cl. de Bassecourt aux vainqueurs de la couronne et chapeau d'argent, donnez à Douay le quinzième d'aoust, lan 1592; responce audit cartel par les vainceurs, et sur le decez de Jean Cuick, en son

vivant professeur à Douay. *Paris, Coninx*, 1592, petit in-8, vélin. (*Très rare*). . . . . . . 30—»

Voyez les nouvelles recherches bibliographiques de M. Brunet, tome 1, page 127.

91 **Beaumont**. L'Encyclopédie perruquière, ouvrage curieux à l'usage de toutes sortes de têtes. *Paris, Hochereau*, 1757, in-12, v. m., avec un grand nombre de fig. . . . . 10—»

92 **Beauvais**. Histoire abrégée des empereurs romains et grecs, des impératrices, des césars et des tyrans et des personnes des familles impériales pour lesquelles on a frappé des médailles, depuis Pompée jusqu'à la prise de Constantinople. *Paris, De Bure*, 1767, 3 vol. in-12, v. m. . . . . 18—»

93 **Belon** (*Pierre*) du Mans. Les observations de plusieurs singularitez et choses mémorables, trouvées en Grèce, Asie, Judée, Egypte, Arabie et autres pays étrangers. *Paris, de Marnef*, 1588, in-4, mar. v., fig. sur bois; *et 4 plans, dont celui du Mont-Sinaï et celui du Mont-Athos*. . . . . 30—»

Le plan du Mont-Sinaï un peu déchiré et l'ouvrage un peu roux.

94 **Berli** (*Alessandro-Pompeo*). La scienza delle medaglie, con annotazioni storiche et critiche. *Venezia, Bazeggio*, 1755, 2 vol. in-12, vél., avec un grand nombre de fig. . . . . 10—»

Trad. italienne du livre du père Jobert.

95 **Bible (la sainte)**, contenant le vieil et le nouveau Testament latin-françois, chacune version correspondante l'une à l'autre, verset à verset, etc., par Réné Benoist, Angevin. *Paris, Séb. Nyvelle*, 1568, 2 vol. in-4, à 2 col., v. ant., comp., fil., tr. d. . 30—»

Cette bible a été condamnée par le pape et par la Sorbonne; cette éd. de 1568 est plus estimée que celle de 1566, et notre ex. est précédé de la censure de la faculté de théologie de Paris. — Réné Benoist étoit Angevin, il fut curé de Saint-Eustache à

Paris et confesseur de Henri IV, qui l'avoit nommé évêque de Troyes; mais le pape lui en refusa les bulles parce que sa Bible avoit été censurée par la faculté de théologie de Paris; il mourut en 1608.

96. **Caroso da Sermoneta** (*Fabritio*). Libro, altra volta chiamato *il Ballarino*, ampliato di nuovi Balli, di belle regole et alla perfettà theorica ridotto, con le creanze necessarie a cavallieri e dame; aggiontovi il basso et il soprano della musica et con l'intavolatura del liuto a ciascun ballo, ornato di vaghe et bellissime figure in rame. *Venetia*, 1600, in-4, dos de mar. r. 75—»

Livre curieux et peu connu. — Le seigneur Caroso da Sermoneta étoit tout à la fois poète, musicien et chorégraphe; le Tasse ne dédaigna pas de lui envoyer une épître en vers à sa louange et à celle de *l'art sublime de la danse*, dont il l'appelle le régénérateur et le maître. Son livre servoit de guide aux belles dames et aux jeunes gentilshommes de Parme et de Plaisance qui vouloient s'instruire dans l'art de se tenir avec grâce, de danser avec élégance, qui vouloient enfin acquérir la science du beau monde. Ce volume commence par deux épîtres au duc et à la duchesse de Parme, précédées d'une dédicace et d'un titre gravé : une villanelle à la louange du même duc de Parme occupe le recto du quatrième feuillet, et au verso se trouve le portrait du duc et de la duchesse, très bien gravés sur cuivre; après commence le premier ballet intitulé *Il Celeste Giglio*, précédé de l'explication chorégraphique; la musique occupe trois feuillets; vient après le sonnet du Tasse, cité plus haut, et quelques autres; au verso de la douzième feuille se trouve le portrait de l'auteur, par Giacomo Franco. Le livre commence réellement après ce portrait par les règles du ballet et de la danse, au nombre de 68. — Après ces préceptes vient une suite de ballets avec la musique et une sonate. Chaque position du cavalier et de la dame est expliquée par une gravure très curieuse pour le costume et très finement gravée par Giac. Franco; en somme, ce livre est intéressant pour la musique ancienne, la poésie et pour les gravures chorégraphiques.

97 **Charondas**, le Caron parisien. De la tranquillité d'esprit, livre singulier, plus un discours sur le procès criminel faict à une sorcière condamnée à mort. *Paris*, 1588, petit in-8, v. gr. . . . . 15—»

98 Clérisseau. Antiquités de la France, monumens de Nîmes, avec le texte historique et descriptif, par Legrand. *Paris, Didot*, 1806, 2 vol. in-fol., max., cart., non rogné, p. vél. . . . . . 300—»

Publication sur une grande échelle sur les antiquités de Nîmes, avec des planches très bien exécutées et donnant une idée exacte et juste de ces beaux vestiges d'antiquités romaines que le temps détruit chaque jour.

99 Concordata inter sanct. D. Papam Leonem X et Regem Franciscum Ier, publicata et registrata anno 1517 quibus additæ sunt quædam dissertationes. — Defensorium concordatorum, subtilis et preclari in Christo patris Dni. Helie quondam turonensis archiep. tractatus editus tempore Ludovici XI regis, etc. *Parisiis, venundatur apud Durando Gerlier*, 2 parties en 1 vol. in-8, goth., v., fil., tr. d. *(Simier)*. . . . . 20—»

Cette deuxième partie, faite en faveur du pape, valut un chapeau de cardinal audit frère Hélie de Bourdeilles, qui avoit été cordelier et évêque de Périgueux. — Ses armes étoient dans une des vitres de la salle de l'ancien collége de Tours, à Paris : elles sont de gueules à deux pattes de griffon mises en face. Ledit Bourdeilles fut fait cardinal du titre san. *Luciæ in Pilar* par le pape Sixte IV, en 1483, et il mourut, évêque de Tours, le 5 juillet 1484 ; il avoit été évêque de Périgueux, il ne fut cardinal que 7 mois 20 jours ; il était Limousin.

100 Description de l'Egypte, ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Egypte, pendant l'expédition de l'armée française. *Paris, impr. Impér. et impr. Royale*, 1809-1813 et 1818, 9 vol. in-fol., avec 840 pl. . . . . 1,000—»

Exemp. en pap. vél., fig. color., dont le texte est en livr. et les vol. de pl., cart., superbe exemplaire. — Un très beau meuble en acajou pour. . . . . 200—»

101 Diable confondu (le), ou le Sot Astaroth. *La Haye, Van Dole*, 1740, in-12, d. rel., non rogné. 7—50

102 Efforts (les) de la liberté et du patriotisme contre le despotisme du sieur de Maupeou, chancelier de France, ou Recueil des écrits patriotiques publiés

pour maintenir l'ancien gouvernement de France. *Londres*, 1772-1775, 6 tom. en 3 vol. in-8, mar. v., avec fig. ajoutées fort curieuses. . . . 20—»

Au 1er vol., le portrait du chancelier, la gravure représentant le complot de l'assassinat du chevalier Perrault. — Deux autres gravures, la première avec ces mots au bas *Alterius Samsonis vires*, et l'autre *canis infandi Rabies*; et, enfin, un autre représentant le *malheureux assassinat*, du mardi 13 octobre 1670. — Le tom. 6 commence par le manifeste aux Normands; il est suivi de l'Essai historique sur les droits de la province de Normandie, etc.

103 **Esope**. Les fables et la vie d'Esope, Phrygien, tradvites de nouveav en françois, selon la vérité grecque. *Paris, Marnef*, 1582, petit in-12, v. br., avec une jolie fig. en bois à chaque page. . . . . 18—»

104 **Etrennes** des esprits forts. *Londres, Porphyre*, 1757, petit in-12, cart., non rogné. . . . . 6—»

Condamné sous ce titre d'*Etrennes aux esprits forts*, le 6 févr. 1759, conjointement avec le livre de *l'Esprit*, *le Pyrronisme du bon sens*, *la religion nat.*, les *lettres semi-philos. et la lettre au B. P. Berthier sur le matérialisme.*

105 **Gasparini** pergamensis clarissimi oratoris epistolarum liber fœliciter incipit. *(Sans lieu ni date)*, petit in-fol. goth. de 60 ff. sans chiffres ni réclames, relié en mar. r., fil., tr. d. *(Anc. rel.)*. . . . . . . 60—»

Superbe ex. très bien conservé. Cette éd. des lettres de Gasparino Barzizio est totalement inconnue et ne figure dans aucun bibliographe; elle a été *imprimée à Bâle, par Michel Wensler et Frédéric Biel* (*vers* 1470). Une épître au lecteur, placée au verso du premier feuillet, nous apprend le nom de l'imprimeur. Voici les deux vers qui le concernent :

« *Nomina si cupias Mihahel cognomine Wenkler*
Huic opis sotius Biel Fridericus erat. »

Le reste de l'épître contient la louange de la ville de Bâle et de Gasparino. — Cette édition est-elle postérieure à l'édition de Paris de 1470, ou bien l'a-t-elle précédée? Cela mérite certainement l'attention des bibliophiles comme l'une des premières productions typographiques de Bâle. L'admirable conservation et la bonne reliure ancienne de notre exemplaire en font un livre précieux pour les amateurs.

106 **Georgiæ** Montaneæ nobilis Gallæ, emblematum christianorum centuria ; cum eorundem latina interpretatione. *Tiguri*, *Froschouerum*, 1684, in-4, vél., avec le texte françois en regard. . . . . 20—»

107 **Grand** et mémorable secours arrivé au comte de Buquoy contre les hérétiques protestans d'Allemagne; la déroute merveilleuse des Bohêmes; la honteuse fuite du prince de Transilvanie; l'arrivée du roi de Pologne pour le secours de l'empereur, etc. *Jouxte, la copie imprimée. Anvers*, *Verhowen*, 1620, in-12, d. rel. — Dans le même vol. — Son excellence recognoissant le camp, fait planter son canon pour battre la ville de Horne, laquelle étoit garnie de 6,000 piétons et 1,000 chevaux, *du quartier* impérial de *Langelais*, le 25 d'auril 1620. — Discovrs de l'exécution de 45 notables capitaines, gentilshommes, comtes et chevaliers, lesquels ont été exécvtez et mis à mort par la volonté de l'empereur; ensemble, l'arrêt prononcé en la ville de Vienne avec la liste de tous ceux qui ont été exécutez, pour avoir entrepris la personne du conte de Buquoy. *Jouxte, la copie imprimée à Anvers*, *Verhowen*, 1621. — L'hevrevx progrez des armes impériales soubs la conduite de son exc. M. de Tilles par la défaicte de 1,000 hommes, tant soldats que paisans, des rebelles du roy de Danemarc, Brunswick, dit Halberstadt que de Mansfeld, ensemble l'intention de sa majesté catholique secondée par la vigilance de la serenisime princesse, archiduchesse de Brabant, etc., pour ériger une admirauté à Dunkercke, afin de retenir et chastier les Hollandois et les Zelandois par mer, avec une fig. sur bois représentant les navires ennemis brisés par la tempête devant le havre de Dunkercke. *Lille*, *Beys*, 1625. — La grande et crvelle bataille, donnée le XXVII d'aoust, contre le roy de Danemarc, avec les particularitez de la bataille, etc., par le comte de

Tilly, le tout contenant vérité. *Imprimé le 9 de septembre, sur la lettre du comte de Tilly*, 1626. . 18—»

108 Histoire du Collier. 2 vol. in-4, v. f., fil., tr. d. (*Derome*). . . . . 48—»

Superbe exemplaire bien complet avec les portraits suivans, tome 1er, la comtesse de Lamothe, — le comte de Lamothe, — Bohemer, — Bassanges, — comte de Cagliostro, — comtesse de Cagliostro, — mademoiselle de Latour, — Bette d'Etienville, bourgeois de Saint-Omer, — Augeard, — madame Mella de Courville, — Sulbare, — Marcilly, — mademoiselle Leguet d'Esigny d'Oliva, — la femme de chambre de la comtesse de Lamothe, — le père Loth, minime, — le baron de Lafayes, — Vaucher, horl., — Loque, bij., — le port. du collier, et tous les mémoires pour le comte de Cagliostro, — requêtes au parlement pour le comte de Cagliostro, — pour Bette d'Etienville, — pour la demoiselle Leguay d'Oliva, — deuxième mém. pour Bette d'Etienville, — pour le baron de Fayes Chaulnes, — pour Bette d'Etienville en réponse à celui du baron de Fayes, — réponse de la comtesse de Lamothe au comte de Cagliostro, — pour Vaucher et Loque. — Tome 2, portraits du cardinal de Rohan, — Retaut de Villette, — l'abbé Mulot, — le comte de Précourt, — et des mémoires pour le cardinal de Rohan, — sommaire pour la comtesse Lamothe, — mémoire sur la maison Saint-Remy de Valois, — pièces justificatives pour le cardinal de Rohan, — supplément aux mémoires de Bette d'Etienville, — deuxième mémoire pour la demoiselle Leguay d'Oliva, — réflexions rapides pour le cardinal de Rohan sur le sommaire de la dame de Lamothe, — requête à joindre au mémoire du comte de Cagliostro, — requête pour Retaut de Villette, — mémoire pour l'abbé Mulot, — réponse du comte de Précourt, — mémoire pour le comte de Cagliostro contre Chesnon, comm. au Chastelet, et Delaunay, gouverneur de la Bastille, — la dernière pièce du fameux collier, — arrêt du parlement de la grand' chambre du 31 mai 1786.

109 Huarte (*Jean*). Examen des esprits pour les sciences où se montrent les différences d'esprits qui se trouvent parmy les hommes, et à quel genre de science chacun est propre en particulier. *Paris, de Sercy*, 1661, in-12, mar. vert, fil., tr. d. (*Anc. rel.*). 12—»

Huarte naquit à Saint-Jean-Pied-de-Port vers 1540, et publia, en 1580, ce petit ouvrage que la méthode et la hardiesse des idées firent rechercher à cette époque; sa théorie, ou système de

génération, est un paradoxe absurde et qui a donné sujet à quelques mauvais esprits de croire à l'art de procréer les sexes et les grands hommes à volonté. Il nous seroit trop long d'analyser ce volume très curieux; nous dirons seulement qu'il est divisé en quinze chapitres traitant tous des rapports qu'il y a dans l'homme entre les organes corporels et le caractère moral. Écrit d'abord en espagnol il fut trad. en latin et en italien; Gab. Chappuis le traduisit en français en 1580, Vion d'Alibray en 1658-1675, c'est la nôtre, et Savinien Alquié en 1672.

110 **Kèmpis** (*Thomæ* de). Tractatus de imitatione Christi cum tractatulo de meditatione cordis. Johan. Gerson. *Lugduni, P. Johannes Trechsel*, 1489, in-4, goth., v. f., fil., tr. d. . . . . 30—»

Cette éd. rare est composée comme il suit : livre I[er], 25 chapitres, 13 pages. — Livre II, 12 chap., 7 pag. — Livre III, 64 chap., 30 pages. — Livre IV, 18 chap., 10 pag., et le Tractatus de meditatione, 2 pag.

111 **Langrognet aux enfers** (poëme en vers burlesques). *Antiboine, chez Pincefilleux, à la plume de fer (Paris)*, 1760, in-12 de 20 pages avec 6 fig. (*Beauzonnet*). 80—»

M. Langrognet, conseiller au parlement de Besançon, l'un des partisans de M. de Boine, étant mort subitement, pendant l'exil de ses confrères, est emporté aux enfers, où il voit les limbes, l'Élysée et le Tartare, demeures préparées à ses amis ou à ses ennemis. Les gravures qui accompagnent le texte sont très curieuses et représentent des passages du poëme. (Voyez les mélanges de M. Nodier.)

112 **Laurière** (*Eus. de*), **Brequigny, Pastoret et Daunou**, etc. Ordonnances des rois de France de la troisième race, recueillies par ordre chronologique. *Paris, impr. royale*, 1723-1840, 21 vol. in-fol., y compris la table des dix premiers vol., veau mar. . 400—»

Bel ex.

113 **Lorris** *(Guillaume de)* **et Jehan de Meung**. Le roman de la Rose, édit. revue par M. Méon. *Paris, Didot l'aîné*, 1814, 4 vol. in-8, fig., gr. pap. vél., dos de mar. r. à nerfs. . . . . 100—»

Exemp. de Méon. A cet exemp. ont été ajoutées des gravures, l'extrait du journal des savants et deux consultations sur une contestation entre l'éditeur et l'imprimeur.

114 LOYAC (*Jean de*). L'evpheme des françois et leur homonée en l'observation de l'edict du 1er d'octobre 1614, faict par le très chrestien roy de France et de Nauarre, Louis XIII du nom. *Bourdeaus, Millanges*, 1615, in-4, mar. vert, tr. dor., titre gravé. 20—»

On a du même auteur les Advis d'un fidèle conseiller au roy (Louis XIV). *Impr. à Paris*, 1653, in-4.

115 MAGNIFICA et trivmphale entrata del Christianiss. re di Francia Henrico secondo di questo nome, fatta nella nobile et antiqua citta di Lyone a lui ed a la sua serenissima consorte Chaterina alli 21 septem. 1548, etc. *In Lyone appresso, Guil. Rouillio*, 1549, in-4, dos et coins de parchemin, fig. (sign. A.-P.), 59 ff. 30—»

Vol. rare et très curieux, contenant quinze gravures très bien exécutées, représentant des costumes, des arcs de triomphes, des colonnes, des galères de cérémonie et autres monumens élevés à l'occasion du voyage de Henri II à Lyon. *On y a joint* une petite pièce en italien intitulée *Coronatione de la Christianissima Regina*, imprimée à Paris en 1531, avec l'empreinte de quelques médailles frappées à cette époque.

116 MATHIEU. Histoire de France et des choses mémorables advenues aux provinces étrangères durant sept années de paix du règne de Henry IV, divisée en 7 livres. *Paris, Jamet Metayer*, 1605, in-4, mar. r., à comp., fil., tr. d., rel. un peu fatiguée. . . . . 40—»

Ce volume contient de très jolies gravures, dont : un portrait de Henri IV, gravé par Thomas de Leu, 1605. — Un très beau frontispice représentant la France et les attributs de la paix, gravé par Fornazeris, et deux portraits de J. Le Clerc, représentant Henri IV et Marie de Médicis.

117 MEIBOMIUS (*J. H.*). De l'utilité de la flagellation dans la médecine et dans les plaisirs du mariage, et des fonctions des lombes et des reins. *Londres*, 1801, in-8, v. gr. . . . . 36—»

Très rare, ayant été supprimé. Voyez Peignot, livres condamnés au feu.

118 **Mélanges** publiés par la société des bibliophiles français. *Paris*, 1829-1837, 6 vol. grand in-8, pap. vél. fort, br. . . . . 500—»

Cette collection, comme l'on sait, n'a été tirée qu'à 26 exemp. pour les sociétaires, le notre porte le nº 2 et a appartenu à M. G. de Pixerécourt. — Nous allons donner la liste du contenu de chaque volume en le désignant par le millésime de l'année où il est paru : — 1820. La Pièce et le Prologue, comédie, par Diderot, — le Mystère des blasphémateurs du nom de Dieu, — lettre sur la prise de Moscou en 1812, par l'abbé Surugues, — lettre de Leibnitz au P. Malebrunche et au P. Lelong, — lettre de Voltaire à l'abbé Raynal, — lettre du chancelier d'Aguesseau au marquis de Torcy. — 1822. Ligieux de Robin et de Marion, par Adam de Le Hale, précédé du jeu de pélerin avec un glossaire, — Mémoires du duc d'Antin (réflexions sur l'homme et en particulier sur moi-même), 1707-1737, — relation de la mort de Giacomo et de Beatrix Cenci et de Lucrèce Petroni, leur belle-mère, le 11 septembre 1599, — lettre de l'abbé Leroy à M. de Caylus sur la défense de Bossuet, — lettre de Bossuet à M. Obrecht, — huit lettres de Bossuet au pape et aux différens cardinaux, — trois lettres de Buffon à l'abbé Leblanc, — lettre de Diderot à sa femme, — lettres de Voltaire, — lettres de Louis XIV, de monseigneur le Dauphin et d'autres princes et princesses, adressées à madame de Maintenon. — 1825. Disciplina Clericalis, — le chastoiement d'un père à son fils, — glossaire des mots hors d'usage, — Préface historique des œuvres de J.-B Rousseau, — la fête du Marrube noir, par M. Hauy. — lettre de Le Nain de Tillemont à Ant. Arnauld, — lettre du P. Regnaud et de Chanut au P. Mersenne. — 1826. Chansons sur le retour du roi Louis XV, — lettres de Piron à diverses personnes, — lettres de M. R... à M. M..., — gratifications faites par Louis XIV aux savans et hommes de lettres, —. lettre de l'abbé Foucher, — lettre du président Henault, — lettre du chancelier d'Anguesseau. — 1837. Credo du sire de Joinville, — Dyalogue dung tauernier et dung pyon, en latin et en françoys.

119 **Paradoxes**. Ce sont propos contre la commune opinion, débattue en forme de déclamations forenses, pour exerciter les jeunes avocats en causes difficiles. *A Poitiers, au Pelican*, 1553 — Paradoxe que le plaider est chose très utile et nécessaire à la vie des hommes. *Poitiers, Jan de Marnef*, 2 part. en 1 vol.

petit in-8, bel ex. cart. . . . . 24—»

La première partie a 190 pages, la seconde 19 pages.

120 **Rapport** fait au gouvernement français des événemens qui se sont passés en Égypte, depuis la conclusion du traité d'El-A'rich, jusqu'à la fin de prairial an VIII. *Au Kaire, de l'impr. nationale*, in-4, demi-rel. 6—»

121 **Recueil** sur l'histoire d'Henry IV. Les deux plus grandes, plus célèbres et mémorables resiouissances de la ville de Lyon ; les premières pour l'entrée du très grand prince Henry IV ; la seconde pour l'heureuse publication de la paix, avec le cours et la suite des guerres entre les deux maisons de France et d'Autriche. *Lyon*, *Ancelin*, 1598, in-4, br., avec une fig. — Dans le même vol., les causes, les cours et les effets des guerres entre les deux maisons de France et d'Autriche, depuis l'an 1515 jusqu'au traité de paix de Vervins, 1591, avec une fig. . . . . . 10—»

122 **Relation** véritable des hauts faits d'armes des mareschaux de France Chastillon et Brezé, en la conqueste du pays de Brabant, au mois de juin et juillet 1635. Le songe du Flamand où est inséré un petit discours de la furie françoise et de la retraite espagnole, le tout fort plaisant et recréatif (*S. l. n. d.*). *On les vend à Paris sur le Pont-Neuf*, petit in-4 de 9 feuil., broché. 18—»

Petit in-4 de 18 pages, y compris le catalogue d'aucuns livres nouveaux traitant d'affaires d'état, qui se vendront à la prochaine foire de Francfort ; « lequel catalogue composé de titres de livres imaginaires, est assez piquant. »

123 **Saint-Simon** (*Gaspard de*), Discours sur la guerre spirituelle d'entre l'âme raisonnable et les trois ennemis d'icelle : la chair, le monde et le diable. *Paris, à l'Olivier*, 1582, petit in-8, v. f., fil. (*Ouvrage allégorique et et singulier*). . . . . 10—»

124 **Saumaise** (*Claude de*). Apologie royale pour Charles Ier. *Paris, veuve Dupuis*, 1650, in-4, v. f., fil., avec 4 fig.,

dont une très jolie de B. Picart, représentant le supplice et un portr. de Charles Ier, par Chauveau. 15—»

Bel exempl.

125 SCIENCE DES MÉDAILLES (par le P. Jobert), avec des remarques historiques et critiques (par Bimard de la Bastie). *Paris*, 1739, 2 vol. in-12, v. à comp., aux armes du comte A. E. d'Oemichen, avec un grand nombre de médailles. . . . . 10—»

Excellent ouvrage de numismatique.

126 S'ENSUYT le livre et ordonnance de la dévote confrairie du psautier, de la glorieuse Vierge Marie. In-4. . . . . 36—»

Mss. du XVe siècle, sur peau vélin, de 37 feuillets in-4; la moitié du vol, est composée des exemples de bonheur ou de malheur qu'a procuré ou occasioné la dévotion à la Vierge et l'observance à la règle de la confrairie du psautier. Quelques uns sont très amusans par la bonne foi et la naïveté avec lesquelles l'auteur les écrit et les raconte. Après vient un cantique à la Vierge, en 16 couplets de douze vers d'une tournure assez médiocre; les autres parties du livre contiennent ensuite des oraisons en vers à la Vierge Marie; au commencement de chaque couplet se trouve une lettre initiale rehaussée d'or. — M. Bonnin dans ses oraisons très dévotes et plaisantes, *Evreux*, 1839, a imprimé quelques unes des prières.

127 SOUPIRS (LES) de la France esclave qui aspire après sa liberté. (*Amsterdam*), 1689, in-4, mar. v., fil., tr. d., lavé, réglé. . . . . 30—»

Edition originale d'un livre rare en 15 mémoires ou cahiers, et attribuée à Jurieu ou à Michel Levassor, historien de Louis XIII, du moins en partie. Quoique le texte de cette éd. soit conforme à celui de 1690, ou du moins qui porte cette date, il ne faut que le mettre à côté pour apercevoir la différence du caractère et du papier. L'édition de 1689 est imprimée en petits caractères alongés, avec de jolis fleurons et des lettres initiales ornées dans le genre des Elzevirs; les titres de chaque mémoire sont bien combinés, bien imposés, et beaucoup plus agréables à l'œil que dans celle de 1690; et si l'on veut les examiner plus attentivement, on remarquera d'abord que l'avis à l'imprimeur, dans l'éd. de 1689, est de 14 lignes, et ne ressemble en rien à celui de l'édition de 1690, qui n'a que 4 lignes. Le premier mémoire,

dans la première, est daté du 10 août 1689, et dans la seconde il est daté du 1er septembre; le deuxième, du 20 août, dans la première, et du 15 septembre dans la deuxième, ainsi de suite, tous les mémoires ont paru dans l'édition de 1689, quinze jours ou un mois même avant l'édition de 1690. — De plus, l'orthographe n'est pas la même, elle est beaucoup moins moderne dans celle de 1689 que dans celle de 1690; il y a quelques variantes bien peu sensibles, il est vrai, mais enfin elles existent; l'édition de 1690 n'a que 228 pages, tandis que celle de 1686 en a 238. Nous ne croyons donc pas que les deux éditions soient la même. — On connoît trop la réimpression des 13 premiers mémoires à Amsterdam, 1788, in-8, pour que nous croyons devoir nous étendre sur ce volume. Quoi qu'il en soit, ces deux éditions sont excessivement rares.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

---

128 **Bourdigné** (*Jehan de*). Chroniques d'Anjou et du Maine avec un avant-propos de M. le comte de Quatrebarbes et des notes par M. Godard-Faultrier. *Angers*, 1842, très gr. in-8, avec fac-similes. 15—»

Tome 1er.

Réimprimer les chroniques de Bourdigné c'étoit rendre un grand service à l'histoire de l'Anjou, et M. le comte de Quatrebarbes s'est acquis des droits incontestables à l'estime et à la bienveillance de tous les Angevins en donnant cette nouvelle édition avec un avant-propos fort étendu dans lequel il résume toute l'histoire de la littérature angevine. Bourdigné, dans son style naïf et véridique, renouvelle la tradition, la défend de l'oubli, retrace les vieilles croyances, les mœurs, les hauts faits qui ont illustré les Angevins dans les batailles. — Sa lecture est très attachante, il fait revivre le passé, il se rattache à tous les souvenirs de nationalité qui, sur les rives de la Méditerranée, à Jérusalem, en Angleterre, en Sicile, s'unissent à la gloire et aux malheurs des princes et chevaliers angevins. — Aussi cette publication a-t-elle été accueillie avec un grand enthousiasme par toute la province de l'Anjou; la noblesse du pays s'est fait un devoir de souscrire à cet intéressant ouvrage, et toute l'édition s'est écoulée en moins de deux mois; il ne reste plus que quelques exemplaires. Le t. 2 est sous-presse.

129 **Bouil-Abaisso** (*Lou*), qu lou vooù pa lou laïsso, journaou populari en vers prouvençaoux, paraissant tous les vendredis par cahier d'une feuille, au prix de 14 fr. par an, 7 fr. 50 c. par semestre, et 4 fr. par trimestre.

130 **Delorme.** Description du musée de Vienne (Isère), précédée de recherches historiques sur le temple d'Auguste et de Livie. *Vienne*, 1841, in-8, br., avec 19 pl. 5—»

La formation du musée de Vienne ne date pas de loin, il ne peut par conséquent être bien considérable ; tel qu'il est cependant, il est fort intéressant par l'ancienneté et l'importance des objets qu'il renferme. La notice sur la bibliothèque de Vienne et sur le monument est une histoire abrégée des antiquités de Vienne, fort bien écrite. Le nombre des articles décrits est de 323.

131 **Dinaux** (*Arthur*). Iconographie Lilloise. Graveurs et amateurs d'estampes de Lille. *Valenciennes*, 1841, in-8, fig., br.

Tiré à 50 ex. — Première partie d'un travail très étendu sur la biographie des hommes célèbres en tout genre, de la ville de Lille.

132 **Floquet.** Histoire du parlement de Normandie, tom. 4. *Rouen*, 1841, in-8. . . . . 6—»

Nous croyons inutile de rappeler ici tous les éloges unanimes que la presse et les hommes savans ont donné au beau travail de M. Floquet; nous analyserons seulement ce quatrième volume, et nos lecteurs pourront juger, par cet aperçu, quel intérêt doit s'attacher à cette importante publication.

Après cinq ans d'exil et de misère, le parlement de Rouen revint à sa capitale le 19 avril 1594, et son retour fut comme un triomphe, tant le peuple eut de joie de revoir ces magistrats intègres et vertueux qui avoient lutté pendant cinq ans contre l'adversité et la tourmente populaire excitée par les réformés ; le jour de leur vrai triomphe fut celui où ils prirent séance au milieu d'une foule immense accourue pour assister à ce spectacle inaccoutumé depuis quelques temps : les membres du parlement qui étoient restés à Rouen, et qui s'étoient faits ligueurs, se réunirent aux royalistes et furent amis.

M. Floquet examine et raconte ensuite les principaux événe-

mens du gouvernement des ducs de Mayenne et de Montpensier; cependant les ligueurs travailloient toujours secrètement à soulever le peuple, et firent même quelques essais; Henri IV voulut un instant faire tenir *les grands jours* à Rouen; mais le parlement ayant suffi à soumettre les rebelles, ce projet fut ajourné; néanmoins, ayant cru sa présence nécessaire, il s'y rendit le 16 octobre 1596. Après quelques faits d'une moindre importance, vinrent les deux édits de 1594 et 1597 en faveur des religionnaires que le parlement de Normandie ne voulut d'abord pas enregistrer, et qu'il n'enregistra que par la force; ces deux édits causèrent de grands désordres, et l'édit de Nantes (13 avril 1598) acheva de jeter la désunion dans la Normandie: on sait quelles furent les suites de cet édit. — Après de vives résistances, le parlement de Rouen l'enregistra en partie avec des modifications. Alors la Normandie présenta le plus triste spectacle qui puisse jamais affliger une province. Les états de cette province représentèrent au roi les malheurs du peuple accablé de corvées, d'impôts, réduit à vendre jusqu'à ses meubles pour payer le fisc; mais Henri IV, mécontent du parlement, n'écouta pas ces observations: ici se déroule la longue lutte que soutint le *grand premier président* contre la cour des aides et Henri IV lui-même: l'austère et vertueux Groulart fit respecter les droits et les prérogatives de sa compagnie tant qu'il fut à sa tête; mais les reproches amers et injustes du roi lui causèrent un chagrin mortel; les dissensions qui éclatèrent dans le parlement contribuèrent beaucoup aussi à le conduire au tombeau: il mourut, emportant les regrets de toute la province et de ses collègues; à sa mort, le parlement n'étant plus maîtrisé et soutenu par ce sage et vénérable vieillard, déchut de sa splendeur; ces faibles conseillers, que ne retenoient plus son exemple et ses remontrances, plièrent sous le joug et enregistrèrent, en l'exécutant en entier, l'édit de Nantes, qu'il n'avoit pas voulu enregistrer malgré Henri IV lui-même

Henri IV mort, la Normandie qui avoit eu un peu de repos depuis quelques années se vit encore en butte à toutes les vexations des nobles qui levoient des troupes et ravageoient le pays; ces gentilshommes marchoient toujours avec une petite armée, flamberge au vent, et se battoient en plein jour dans les rues de Rouen: cela dura quelque temps; mais le parlement prit des mesures sévères et fut écouté. Ici vient se placer dans l'histoire du parlement l'épisode si intéressante du procès du galant Bassompierre avec la belle Marie d'Entragues; ce procès avoit amené beaucoup de nobles à Rouen et divisoit la cour en deux camps: les deux parties se démenoient beaucoup, couroient

partout solliciter les juges; enfin, grâces à l'éloquence de l'avocat *François de Bretignières* et à la protection de la reine mère, Bassompière gagna son procès, et Marie d'Entragues perdit un époux qu'elle vouloit avoir judiciairement.

Pendant quelques années les deux communions vécurent en assez bonne intelligence; mais les scandales des jésuites réveillèrent les haines assoupies, et la guerre recommença entre les deux partis plus terrible que jamais (1630); des bandes de brigands et de malfaiteurs s'organisèrent et désolèrent la province de Normandie. Le peuple, fatigué de ses souffrances, se révolta. Cette époque (de 1631) fut des plus malheureuses pour ce pays : la guerre, la peste, la famine le réduisirent au dernier degré de misère, au point que les paysans paissoient l'herbe et *menoient une vie qui ne ressentoit rien moins que d'hommes*; les moins malheureux se sustantoient avec des glands, des herbes et du son, et (*horrescore ferens*) ils buvoient du sang *qu'ils ramassoient dans les ruisseaux des boucheries*. M. Floquet nous retrace fort éloquemment le tableau de tous ces désastres et nous fait arriver à la sédition des nu-pieds, la plus terrible et la plus cruelle de toutes celles qui avoient affligé la Normandie, et qui donna lieu au voyage du chancelier Séguier, dont M. Floquet nous a donné le diaire ou journal dans un autre volume. — Séguier pacifia la Normandie, et le parlement interdit et exilé se sépara. La ville de Rouen fut flétrie comme le berceau de la sédition.

Là se termine ce quatrième volume qui renferme la partie la plus intéressante de toute l'histoire du parlement. M. Floquet s'y est montré constamment écrivain éloquent et correct, en même temps qu'historien véridique et chaleureux; il ne dit pas un fait sans l'appuyer de preuves irrécusables, et, suivant la méthode des anciens historiens, il ne marche qu'appuyé sur les témoignages les plus authentiques. Les deux volumes qui restent à publier nous montreront quel fut le sort et la conduite de ces magistrats sous la main de fer de Richelieu, sous le despotisme de Louis XIV et sous le règne de ses deux faibles successeurs.

133 **Floquet. Diaire, ou Journal du voyage du chancelier Séguier en Normandie, après la sédition des nu-pieds (1639-1640) et documens relatifs à ce voyage et à la sédition, publié, pour la première fois, d'après les *mss.* de la bib. roy. *Rouen,* 1842, gr. in-8, br., fac-sim.**

7—»

En 1639, Louis XIII donna mission au chancelier Séguier d'aller à Rouen rétablir l'autorité royale blessée par les troubles

des nu-pieds; il partit, suivit de quelques conseillers d'état et maîtres de requêtes, des officiers de la chancellerie et du secrétaire; et les détails de ce voyage, ainsi que ceux du séjour du chancelier en Normandie, forment la matière de ce volume. — Les manuscrits d'après lesquels cet ouvrage est publié ont appartenu d'abord au chancelier lui-même qui les avoit fait rédiger par Verthamont; à sa mort sa bibliothèque étant passée aux mains de son petit-fils, le duc de Coislin, évêque de Metz, celui-ci la légua quelque temps après à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, toutefois en indiquant par une notice que ces manuscrits avoient appartenu jadis à Séguier. — Le catalogue des manuscrits du chancelier Séguier, 1686, in-12, en fait mention sous le numéro 182. — Ces deux vol. in-fol. échappèrent par hasard à l'incendie qui dévora beaucoup de livres et de manuscrits; plus tard ils passèrent à la bibliothèque royale.

134 Guilbert de Pixerécourt. Théâtre choisi, précédé d'une introduction par M. Ch. Nodier, et illustré de notices littéraires dues à ses amis, avec un portrait gravé sur acier par Bosselmann, d'après madame Cheradame. *Paris*, 1841, tom. 1 et 2, gr. in-8. . 7—»

Après M. Scribe, le fécond vaudevilliste, celui dont les œuvres méritoient le plus d'occuper le public, c'est, sans contredit, le créateur du mélodrame; celui qui, pendant 40 ans d'une carrière théâtrale pénible, mais glorieuse, a su se faire aimer des artistes et du public; celui dont chaque drame est une leçon de morale; celui qui a compté autant de succès que de représentations; celui-là, dis-je, méritoit bien les honneurs de la réimpression que l'on accorde maintenant à des écrivains bien moins importans. Depuis le 8 janvier 1793 jusqu'au 31 janvier 1838, M. G. de Pixerécourt a composé 120 pièces de théâtre, dont 26 seulement n'ont pas été jouées; beaucoup ont été traduites, toutes ont obtenu des succès éclatans et mérités; aussi toutes les personnes qui s'intéressent à la littérature dramatique ont vu et accueilli avec joie la publication des œuvres réunies de M. de Pixerécourt; le mérite littéraire de ces pièces est trop connu et trop bien établi pour que nous voulions ajouter quelque chose à ce qu'ont dit les plus célèbres critiques de l'époque, et dont M. de Pixerécourt a réimprimé les jugements en tête de chaque pièce; nous donnerons seulement la liste des drames dont se composent les deux premiers volumes :

Tome 1er. — Cœlina, — le Pélerin blanc, — l'Homme à trois

visages, — la Femme à deux maris, — les Mines de Pologne, — Tekeli, ou le Siége de Montgatz.

Tome 2. — Ce volume commence par des souvenirs très curieux et très intéressans sur la révolution. — Les Maures d'Espagne, — Forteresse du Danube, — Robinson Crusoé, — l'Ange tutélaire, ou le Démon femelle, — la Citerne, — Rose blanche et Rose rouge.

Dans quelques exemplaires se trouve un feuillet séparé contenant *le portrait moral* de M. de Pixerécourt, par une dame; sans doute que mieux conseillé par ses amis il l'a fait supprimer.

135 LEGLAY. Mémoire sur les bibliothèques publiques et les principales bibliothèques particulières du nord. *Lille,* 1841, gr. in-8, br. . . . . 10—»

Cet ouvrage est divisé en deux parties : la première contient les renseignements sur les bibliothèques publiques du nord, la seconde donne la description des bibliothèques et des cabinets des principaux amateurs du département du Nord.

Il ne reste plus que quelques exemplaires, l'ouvrage ayant été tiré à très petit nombre.

136 —— De l'arsin et de l'abbattis des maisons dans le nord de la France. *Lille,* 1842, in-8, br. . 2—50

Dans le moyen-âge, l'homicide était puni non seulement par la mort du coupable; mais encore par la destruction de sa maison, soit par le feu, soit par le marteau. Les communes entières se vengeoient aussi quelquefois des outrages des communes voisines en incendiant ou démolissant leurs maisons. M. Leglay a réuni dans cette courte, mais savante notice, tous les documents, toutes les lois qui régissoient cette justice vengeresse.

137 LEGLAY (*Edward*). Histoire de Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandres et de Hainaut. *Lille,* 1841, in-8, br. . . . . 4—»

138 —— Chronique rimée des troubles de Flandre à la fin du XIVe siècle, suivie de documents inédits relatifs à ces troubles, publiée d'après un manuscrit de la bibliothèque de M. Ducas de Lille. *Lille,* 1842, in-8, br., avec fac-similés. . . . . 6—»

Tiré à 100 exemplaires.

139 LIBRI. Souvenirs de la jeunesse de Napoléon, tirés de

ses manuscrits. *Paris*, *Fournier*, 1842, gr. in-8 de 31 pages, br. . . . . 3—»

Tiré à 100 exemplaires.

M. Libri, devenu possesseur d'une grande quantité de manuscrits autographes de Napoléon dans sa jeunesse, 1786-1793, s'est occupé de les mettre en ordre et de les coordonner : la brochure que nous annonçons est le résultat de ce travail; quelques courts extraits de ces importants et curieux documents font regretter et désirer ardemment leur entière publication. (*V.* aux Nouvelles bibliographiques.)

140 POCHINET ET MONGIN. Annuaire ecclésiastique et historique du diocèse de Langres. *Langres*, 1838, in-8 br., avec cartes et plans. . . . . 6—»

Ce vol. contient une notice sur sainte Salaberge, l'histoire chronologique et bibliographique des évêques de Langres, une biographie des hommes célèbres du pays; la monographie de quelques châteaux de Langres ou des environs; des recherches sur les antiquités celtiques, sur les antiquités romaines, et une revue de la législation et de la jurisprudence ecclésiastique.

141 PHULPIN. Notes archéologiques sur les fouilles faites et les monuments découverts sur la montagne du Châtelet, située près de Fontaines. *Neufchâteau*, 1840, in-8, br., avec un plan. . . . . . . 3—50

Cette Dissertation est divisée en trois parties ; dans la première, l'auteur examine l'origine et la destruction du Châtelet; la deuxième comprend ce qui a rapport aux fouilles et découvertes faites par M. Phulpin; enfin, la troisième a pour objet la description de monuments existants près du Châtelet et une notice biographique sur Grignon.

142 PLUTARQUE. Sa politique, traduite du grec en français, avec des notes littéraires, historiques et politiques par J. Planche. *Paris*, 1841, 2 vol. in-12, br. 6—»

Voici le titre des cinq parties ; du Gouvernement de l'état par les vieillards, préceptes d'administration publique. — Il est nécessaire qu'un prince soit très instruit. — Le philosophe doit surtout converser avec les grands. — De la monarchie, de l'oligarchie et de la démocratie. — M. Planche a joint à cela quelques

notices historiques sur des personnages peu connus dont il est question dans ces traités de Plutarque.

M. Planche compte parmi ses plus illustres élèves M. Villemain, ministre de l'instruction publique.

143 POLAIN (P.). Liége pittoresque, ou Description historique de cette ville et de ses principaux monuments. *Bruxelles*, 1842, in-8, br. . . . .

Cette publication comprend deux parties bien distinctes : la première traite de l'histoire de Liége pendant douze siècles ; la seconde contient 12 chapitres consacrés à la désignation et à l'histoire des monumens les plus remarquables de Liége.

144 POTTIER (ANDRÉ). Revue rétrospective normande. — Documents inédits pour servir à l'histoire de Rouen et de la Normandie, recueillis et publiés par André Pottier. *Rouen*, 1842, gr. in-8, br. . . . 12—»

Recueil des plus intéressans, dans lesquels M. Pottier a fait entrer 14 pièces inédites de la plus haute importance pour l'histoire de Rouen et de la Normandie. Chacune de ces 14 pièces porte une pagination particulière, un titre distinctif et peut se détacher du volume, au gré du collecteur, qui peut ainsi les classer chacune à son rang.

Voici le titre de quelques unes de ces pièces : Chronique du roi Richard d'après un manuscrit du XVe siècle, gothique. — Chronique rimée de plusieurs événemens politiques de l'histoire de France dans les XIIIe et XIVe siècles, goth. — Siége de Rouen, par Charles VII, en 1449. — Chronique du prince de Saint-Vandrille. — Histoire du précieux sang de J.-Ch. conservé à Fécamp. — Troubles excités par les calvinistes dans la ville de Rouen depuis 1537 jusqu'en 1582. — Journal des Bourgeois de Rouen, 1545-1564. — Passage de Jacques II à Rouen, 1703-1725. — L'Oison bridé, redevance singulière imposée aux moines de Saint-Ouen. — Lettres-patentes en faveur de Richard-Lallemant, et établissement de l'imprimerie à Rouen, etc., etc.

145 QUITARD. Dictionnaire étymologique, historique et anecdotique des proverbes et des locutions proverbiales de la langue françoise en rapport avec des proverbes et des locutions proverbiales des autres langues. *Paris*, 1842, in-8, br. . . . . 8—»

Ce livre, sous une forme simple et sans prétention, renferme

une grande quantité d'excellentes origines des locutions proverbiales; elles sont toutes énoncées clairement et appuyées sur des citations d'auteurs anciens. Le sujet, prêtant beaucoup aux petites historiettes, M. Quitard, en homme d'esprit, en a semé et appuyé chacun de ses articles. Les proverbes sont tous choisis parmi les meilleurs de la langue françoise.

146 REVUE de Rouen et de la Normandie, publiée sous la direction de MM. Cheruel, Pottier, etc., etc., de Rouen, par Nicétas Périaux. 1841, gr. in-8, br., fig. 12—»

Cette revue, qui compte déjà neuf années de publication, contient d'excellents articles d'histoire, de littérature, de beaux-arts, etc. rédigés par les hommes les plus éminents de la Normandie.

Elle paroît tous les mois au prix de 20 fr, par an, et 24 fr. pour la province. Le troisième numéro de 1842 vient d'être mis en vente.

147 SAINT-ALLAIS. Martyrologe universel, traduit en françois du Martyrologe romain, offrant pour chaque jour de l'année la série des saints, saintes, martyrs et et confesseurs. In-8, br. . . . . 9—»

148 ——— L'Ordre de Malte; ses grands maîtres et ses chevaliers. *Paris*, 1839, in-8, br. . . . 9—»

149 ——— De l'ancienne France, contenant l'origine de la royauté et de ses attributs, celle de sa nation, celle de la pairie, etc., etc. *Paris*, 1834, 2 vol. in-8, br. 18—»

On trouve dans ces deux volumes beaucoup de recherches sur la noblesse chez les anciens et chez les Gaulois; sur les dignités féodales, sur les différents ordres de chevalerie, sur les usages et les coutumes des nobles, sur les grands dignitaires de la couronne et de l'État.

150 ——— Annuaire historique, généalogique et héraldique de l'ancienne noblesse de France., années 1835-1836, 2 vol. in-8, br. . . . .

Sous le titre d'*Annuaire*, ces deux volumes contiennent: les généalogies ou articles généalogiques et historiques des familles nobles du royaume, l'exposé des services qu'elles ont rendus à

l'État, soit dans les armées, soit dans les charges de magistrature ou d'administration publique, avec le détail de leurs *armoiries*; le résumé des Mémoires *sur procès*, et tout ce qui peut intéresser l'ancienne noblesse.

151 **Saint-Allais.** Nobiliaire universel de France, ou Recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume. *Paris*, 1840-1841, tom. 19 et 20, in-8, br. . . . . 18—»

Avec beaucoup de blasons. Le tome 21 est sous presse.

152 **Saussaye (L. de la).** Numismatique de la Gaule Narbonaise. *Blois*, 1842, in-4, br. . . . . . 30—»

Depuis long-temps le savant et laborieux directeur de la Revue numismatique s'occupe d'un grand travail sur la numismatique gauloise. Le volume que nous annonçons est le commencement de cette intéressante publication, il contient 23 planches renfermant plus de 550 empreintes, précédées d'un texte fort étendu. Les villes et les peuples dont M. de la Saussaye a donné les monnaies, sont : Agde, — les Allobroges, — Antibes, — Avignon, — Béziers, — Cavaillon, — les peuples des bords de la Touloubre, — le Comtat, — Saint-Remi, — les Libici, près les Bouches-du-Rhône, — Perpignan, — Marseille, — Nîmes, — Oppio, près de Grasse, — les Alpes maritimes, — Castel-Roussillon, — Selas, — Ségouin, — Substantion, — Gapençais, — Uzès, — Vienne, — Die et Vaison, — Bas-Languedoc.

Sous presse pour paroître à la fin de mai.

La Chevalerie Ogier de Danemarche (Arden-Marche), par Raimbert de Paris, poëme du XII[e] siècle, publié pour la première fois d'après le mss. de Marmoutier et le mss. 2729 de la bibliothèque du roi. *Paris*, 1842. *Techener, place du Louvre*, n° 12. 2 vol. in-12 faisant suite à la collection des romans des Douze Pairs, et 1 vol. in-4.

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 4. AVRIL.

CINQUIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

1842.

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9 et 11.

NOTICE

SUR UN MANUSCRIT INTITULÉ *ANNALES MUNDI AD ANNUM* 1264 (1).

Annales mundi ad annum 1264, sans nom d'auteur, 1 vol. in-8° de 189 feuillets, dont les 15 premiers forment la table. Ms. à longues lignes, sur beau vélin fin; 17 centimètres de hauteur, sur 104 millim. de largeur (2), 24 lignes à la page; écriture de la fin du XIIIe ou commencement du XIVe siècle; initiales coloriées : les mots *In primordio* qui forment la première ligne, sont en capitales alternativement bleues et rouges, forme allongée du gothique croissant. Rel. en veau, fil.

La chronique contenue dans ce volume a beaucoup d'analogie avec celle de S. Marien d'Auxerre, publiée par Camusat, sous ce titre : *Chronologia seriem temporum et historiam rerum in orbe gestarum continens, ab ejus origine, usque ad annum a Christi ortu millesimum ducentesimum; auctore anonymo, sed cœnobii S. Mariani apud Altissiodorum, regulæque præmonstratensis monacho* (3). Pour ce qui concerne l'histoire des anciens peuples, notre manuscrit ne contient qu'un abrégé de cette chronique. Plus loin, tout en s'occupant du même ordre de faits, les deux auteurs diffèrent souvent dans les détails. Nous n'entreprendrons pas une comparaison suivie des deux ouvrages; mais, sans adopter dans toute son énergie le jugement écrit par une main moderne au feuillet qui sépare la table du texte, nous regardons ce volume, sinon comme *pretiosior auro*, du moins comme très utile à étudier. On en trouve des fragmens dans le recueil des historiens de France (4). Ils ne rem-

(1) Bibliothèque de l'Arsenal, ms. lat., H. 8°, n° 11.

(2) La justification porte 11, 2 h., sur 64.

(3) Trecis. 1608, 4°.

(4) T. X, pag. 292. — E codice Colbert., nunc Regio. — D'après les savans éditeurs, l'auteur anonyme de la chronique étoit de Limoges : *auctor fuit Lemovicensis*, *ibid.* *n. a.*

plissent qu'une page et s'étendent de 987 à 1031. Il y est question du roi Robert, de son hymne *O Constantia martyrum*, des empereurs Othon et Conrad, de Gui d'Arezzo, qui florissoit vers 1025, dans le monastère de Pompesa, ordre de S. Benoit, près de Ravenne.

Une note, qui se lit au dernier feuillet du manuscrit, indique qu'il provient de la bibliothèque du baron de Heiss, *et qu'il paroît avoir été l'original.*

Notre anonyme a suivi la chronique d'Eusèbe, traduite et continuée par S. Jérôme; les histoires de Bède et les récits de Turpin. C'est ce que prouvent ces phrases : *Huc usque chronica sua perduxit Eusebius. — Huc usque Hieronymus... — Usque ad hunc locum... Chronica Bedæ pertendunt. — Ex hinc Turpinus...*

Dans la première partie de son œuvre, le chroniqueur mène de front l'histoire ancienne sacrée et profane; les faits qu'il raconte sont connus, on peut les lire partout. Notre esprit de nationalité a si bien fait que nous savons mieux encore ce qui s'est passé chez les Grecs et chez les Romains que ce qu'ont fait nos pères; nous connoissons plus fidèlement les souvenirs qui se rattachent aux *palais ensanglantés des Pélopides* (1), que ceux dont nos manoirs, si féconds pourtant en épisodes, ont été les témoins. Nous ne nous occuperons donc ici que de la seconde partie de l'ouvrage.

Tout en rapportant les faits relatifs à l'histoire civile et militaire, notre manuscrit traite plus spécialement du travail de développement intérieur subi par le christianisme depuis qu'il est sorti victorieux des persécutions; c'est dans cet ordre de faits que nous puiserons surtout nos extraits. Nous recueillerons particulièrement ce qui nous a semblé plus remarquable et moins connu sur les fondations, les traditions pieuses, la liturgie, les cérémonies et les pratiques religieuses.

Nous allons d'abord donner la partie du sommaire qui se

(1) Πολύφθορόν τε δῶμα Πελοπιδῶν.....

SOPHOCLE, *Electre*.

rapporte à l'ère chrétienne : elle fera connoître le livre mieux que tout ce que nous pourrions en dire.

« Christus nascitur. - Urbes corruunt. — Herodes moritur et Augustus. - Tyberius. - Ovidius. - Johannes - Baptista. — Pylati mors. - Mors Herodis. - Divisio apostolorum. - Conversio Gallicorum. - Divisio discipulorum. - Strages Judeorum. — Persius. - Nero. - Seditio Judeorum. - Stacius. - Nero. - Jacobus. - Seneca. — Vespesianus. - Petrus et Paulus moriuntur. - Linus papa. Nero interficitur. - Vespesianus imperat. - Destructio ultima Jherusalem. — Josephus. - Annus a prima edificatione templi usque ad ultimam subversionem ejus. - Tytus imperat. - Mors Tyti. - 2a. Persecutio Christianorum. - Dyonisius. - Jo. ewangelista. — 3a. Persecutio. - Jo. moritur. - Clemens papa *Te igitur* invenit. - Adrianus imperator mirabilis. — Aque benedicte institutio. - Aquila secundus interpres. - Galienus. - Constituio *Ne clerici comam nutriantur*. - Justus. - Fotinus episcopus. — Ut Pascha die dominica celebraretur. - 4a. Persecutio. - Heresis Cathafrigarum, Egesyppus hystoricus. - Hyreneus martir. Theodocion tercius interpres. Conversio Britonum. — Clemens Alexandrinus doctor. — 5a. Persecutio, — Ireneus Lugdunensis. - Symmacus quintus interpres. - Origenes. - Exemplum optimum. — Origenes. - Cecilia, Tyburcius et Valerianus. - Urbanus papa. — 6a. Persecutio. - Affricanus hystoriographus. - Primus imperator christianus. — 7a. Persecutio Christianorum per Decium. - Heresis novaciana. - Antonius monachus. - Ne episcopus solus incedat. - Origenes contra fidem plura scribit, - Decius et Valerianus. — 8a. Persecutio. - Peregrinus martir, - Syxtus, Laurentius, Ypolitus. — Gregorius episcopus. - Parochie et dyoceses dividuntur. — 9a. Persecutio. - Ascensus ordinum. — Heresis manicheorum. - A Dyocletiano 10a. Persecutio. - Sanctus Mauricius. — Nota martiria. - vii annis et ultra pontificatus romanus cessat. - Cosmas et Damianus. - Imperium Romanorum dividitur. — 11a. Persecutio. - Nota XXX milia librorum. - Constantinus. - Ut non jejunetur die dominica. Omnes pape ante Sylvestrum martires. - Katerina Martir. — De cruce. — Constantinus baptizatur. - Statuta Constantini. - Arrius hereticus. - Beatus Nicholaus. - De Inventione crucis. — Beatus Antonius. - Donatus hereticus. - Beatus Athanasius. - Con-

stantinus ecclesiam Lateranensem construxit et Bizantium et Mauritimam civitates. — Imperator favet Arrianis, - Hilarius Pictaviensis. - Eusebius Vercellensis. - Maximus Trevirensis. — Antonius moritur. - Victorinus rethor et Donatus grammaticus. - Heresis antropomorphitarum. - Julianus apostata. - Johannes et Paulus martires. - Ylarion. — Crux vindicta in Judeos. - Mors Juliani apostate. — Terre motus. — Statutum ut psalmi cantentur. - Didimus. - Heremite. - Martinus. - Athanasius. - Ambrosius. — Franci. - Heresis emomiana. - Ut monachi militarent. - Gregorius Nazianzenus et Basilius. — Nota de Gothis, Wandalis, Hunis, Alanisque. — Ambrosius. Martinus. - Paula et Eustochius. - De Psalterio. -. *Gloria Patri*. - Psalmocinatio chori utriusque. — Basilius. - Franci. - Sancta synodus. - *Credo in unum*. - Heresis Macedonii et Priscillianistarum. — De Antiphonis et ymnorum institutione. - De Francis. - Gregorius nazianzenus obiit. Arsenius. - Puer duo habens capita. - Abacuch propheta. - A Gothis Roma capitur. - Augustinus librum *De civitate Dei* scribit. - Martinus obiit et Ambrosius. - Crisostomus. - Donatus episcopus. - Jeronymus. - Alexis Romanus. — Heresis pelagiana. - Ossa Samuelis. - Paula moritur. - Augustinus claret. — Thiconius. - Femina gigantea. - Terre motus. - Franci. - Inventio Protomartiris. - Primus rex Francorum. - Jeronymus obiit. — Roma capitur. - Paulinus. - Johannes Cassianus. — Secundus rex Francorum. - Sanctus Patricius. — Heresis Nestoriana. - Moritur Augustinus. - Leo papa. — De septem fratribus dormientibus. - Tertius rex Francorum. - Remigius Remensis. - Sidonius Arvernorum episcopus. - Germanus Antissiodorensis. — Nota mirabile immo miserabile. - Beati Lupi miraculum. — Gallia vastatur. - Undecim mille Virgines. - Atila moritur. - Genovefa. - Ordo officii. - Ne juretur. — Quartus rex Francorum. — Helyseus. - De Rogationibus. - Petrus ad vincula. - Prosperus episcopus. - Arturus. - Merlinus. — Franci Gallias vastant. - Quintus rex Francorum, primusque Christianus eorum. - Remigius Remensis. - Vedastus Atrebatentis. - Barnabas apostolus revelatur. - Avitus. — Inventio sancti Michaelis. - Duo romani pontifices. - Laimomarus. - Conversio Francorum. — Genovefa obiit. - Arnulphus. - Regnum Francorum patitur. - Sextus rex Francorum. — Nota ecclesiam a Deo consecratam. - Leonardus. - Boecius philosophus. - Sigismun-

dus rex Burgundie. — Radegundis. - Benedictus. - Justinianus. - Ypapanti Domini. - Cassiodorus. - Priscianus grammaticus. — Stola sancti Vincentii et tunica. - Sine lingua loquens donum amittit superbus. - Benedictus moritur. - Theophilus. — Benedictus junior. - Ypapanti. - Judei puer projectus in clibano per beatam Mariam liberatur. - Remigius moritur. - Protomartir Romam transfertur. - De ymagine sanguinante. — Sanctus Brandanus. - Nota mirabile de monte. - Clotarius obiit. - Armenii baptizantur. - Germanus Parisiensis. — De Longobardis. - De obitu beati Mauri et CXVI fratrum. — De lupis et pane sanguinolento. - De invento thesauro preciosæ crucis. — Septimus rex Francorum. — Sanctus Austregisilus obiit. - Rex Francorum perimitur. - Radegundis obiit. — Diluvium Rome. - Mortalitas Rome. - Gregorius Magnus. — Gregorius Magnus invenit *Kirie eleison*, *Alleluia*. Antiphonarium. Gregorius Turonensis episcopus. - De tunica Domini. — Nota prodigia. - Nota mirabile sompnium. - Novum concilium contra symoniacos. - Conversio Anglorum. — Augustinus Cantuariensis. - Lupus Senonensis. - Semi-homines. - Columbanus. - Mauricius imperator hic punitur. — Nota de Gregorio. - Nota panes conversos in lapides. - Johannes elemosinarius. - Festum omnium sanctorum. - Reliquie Johannis Baptiste. — Jherusalem capitur. - Ysidorus. — Exaltatio crucis. - Perversio Sarraceuorum. - Mahumeth. — Destructio regni Persarum per Sarracenos. - Judei baptizantur. - Nota durum verbum quot mala facit. - De cruce. — Infans baptizatus *Amen* dicit. - Eligius, et alii in curia regis. - Judei baptizantur. - Arnulphus. — Osvaldus rex. - Furseus episcopus. — Sancti Fursei miracula. - Sanctorum habundancia. - Martinus papa martir. — Nota cecum vere illuminatum. - Contra irreverenciam ad reliquias. — Sancta Baptildis regina. - Hoc tempore Eligius obiit. - Prejectus episcopus Arvernorum. - Resurgens quidam inferni penas dicit. — Translatio beati Benedicti. - Mala Ebronii. - Leodegarius martir. - Nota ordinem Misse. - De Pipino Brevi. - Finis regni Britonum. - Episcopus a sacerdote martirizatur. - Lambertus Leodiensis episcopus. - Beda. - Cronica Adonis. — Reges monachantur. - Michael apparet. — Reparatio montis Cassini. - De Karolo Martello. — Sarraceni Yspaniam vastant. - Translatio beati Augustini Papiam. — Sarraceni Aquitaniam capiunt. - Karolus

Martellus Aquitaniam subjugat et Burgundiam. - Contra detentores decimarum. - Vienna. — Beda obiit. - Monasterium ditissimum. — Translatio Magdalene. - Translatio regni Francorum prima. - Sanctus Egidius. - Tribulatio pape. - Liberatio Romanorum per Francos. - Nota monstra. — De Petronilla. - Fiscum. - Arvernia capitur. - Caput Johannis Baptiste. - Nota gelu. - Aquitania capitur. - Nota stellas cadentes. - Nota ymaginem Crucifixi sanguinantem. - Pipinus moritur. - Karolus magnus. - Cisma. - Constantinus Pessimus. — Nota devotionem Karoli et destructionem regni Longobardorum. — Saxones fiunt Christiani. — Christus. - Maria. - Nota studium, Magistros, et devotionem Karoli. - Turonis occiduntur monachi. — Reliquie. - Rollandus et Oliverius moriuntur. — Imperator excecatur. - Papa mutilatur. - Sanctus Salvius. - Karolus fit imperator. — Translatio imperii ad Francos. — Mores filiorum Karoli. - Destructio Hunorum. - *Gloria laus*. — Testamentum Karoli. - Mors Karoli. — Translatio sancte Cecilie. — Nota de Cespite. - Puella jejunans per annos III. - Glacies in estate. - Libri Dyonisii. - Rabanus. - Conversio Danorum. - Translatio sancti Sebastiani. — Caput Gregorii. — Festivitas omnium sanctorum. - Translatio sancti Bartholomei. - De Normannis. — Seditio fratrum et divisio imperii. - De Normannis. - Boemi baptizantur. — Unde numerus sancti Petri. - Normanni. — Imperator monachatur tercius à Karolo Magno. - Corpora Tiburcii et Urbani. - Aquitania vastatur a Normannis. — De Aimundo rege. - Sanguis pluit triduo. — Caput Gregorii magni. — Unde *Cives apostolorum*. - Prepucium Domini. - Flandria datur. — Persecutio Normannorum. - Nota de Beatis Martino et Germano. — Unde Normanni. - Nota duos regem in Burgundia fuisse. — Destructio Normannorum. - Nota de camisia beate Marie. - Cluniacum construitur. — Imperator a pediculis perimitur. - Papa a sacerdote capitur. - Conversio Normannorum. — Sanctus Odo Cluniacensis abbas, primus ordinis reparator. - Sanctus Ebbo. — Henricus Bonus imperator. - Sanctus Geraldus. - Rex Francie dolose perimitur. - Alienigena in regem eligitur. - Fons sanguinis. — Sol obscuratur. - Manus abscisa recuperatur. - Sanctus Odo primus abbas Cluniacensis moritur. - Sanctus Maiolus. - Sanguis pluit. — Sanctus Edwardus. - Lothoringia unitur im-

perio. - Tertia regni Francorum translatio. — Nota episcopum perditorem, et regni Francorum mutacionem per prodicionem factam. — Hugo Capucius. — Exemplum de Richario et Gualerico sanctis. —Girbertus papa miser. - Sanctus Odilo Arvernus. —Quis *Chorus nove Jherusalem*, *Stirps Jesse*, *Solem justicie*, etc.-Girbertus papa moritur.-Epitaphium Girberti.-Festum omnium sanctorum. — Hungari convertuntur. - Gracianus decretum fecit.-Nóta de homine facto asino. -Nota vastacionem terre sancte. - Aretinus musicus. — Scisma Rome. —III pape, et Romani jurant regi Francorum non se principem electuros sine consensu ejus. - Sanctus Theobaldus. - Presbyter incantator. — Nota de filio Evandri. - Nota monstra. - Cenobium Sancte Marie de Karitate.-Sanctus Edoardus, rex Anglorum. — Scisma.-Sanctus Edoardus obiit. - Scisma maximum. — Ordo Grandimontis a Stephano arverno. - Ordo Cartusie. — Translatio sancti Nicholay. - Miraculum beate Marie. - Hyspani Sarracenos vincunt. —Anselmus.-In Claromonte hore beate Marie dicti statuuntur. - Claromons. - Crucesignantur plurimi. — Barones.-Exercitus. - Nicea capitur.-Antiochia capitur. - Ordo cisterciensis fundatur. — Liberatio Jherusalem. — Byturis regi venditur. - Nota de porco et pullo habente pedes quator. — Sanctus Bernardus. - Pontiniacense cenobium. - Clarevallis. - Ordo Premonstratensis.-Ordo milicie Templi. - Rex Anglorum subjungitur. - Obazense cenobium. - Philippus rex Francorum pedibus calcatus equinis moritur. - Scisma. — Ecclesia aureliensis construitur. - Aquitanie ducatus regno unitur. — Sanctus Malachias. - Guillebertus doctor. - Hugo et Ricardus de Sancto Victore. - Petrus Abælardus. — Johannes de temporibus. - Scisma. - Tornacensis ecclesia. - Rex et imperator crucesignati. — Comes nivernensis in Cartusiam intrat. - Pressura Christiani exercitus. — Filius regis Franchie monachatur.-Rex Francorum capitur et mirabiliter liberatur. — Eugenius papa obiit. - Sanctus Bernardus obiit.-Nota magistros parisienses.- Regnum Anglie ad Normannos transfertur. — Scisma. - Progenies Karoli redit. - Tres reges magi portantur Colonie. - Papa in Gallias venit. -Sanctus Thomas exulat. — Philippus rex nascitur. - Sanctus Thomas cantuariensis martirizatur. - Petrus Comestor. — Mauricius parisiensis episcopus. — Puella

quedam mirabilis. — Joachim abbas. - Panis excommunicatus putrescit. — Presecutio Saaladini. — Jherusalem a Turcis obsessa capitur. — Nota de ymagine beate Marie. - Rex Francie, Anglie et Imperator crucesignantur. — Rex Francie et Anglie mandant Joachimum qui prophetizat. - Imperator submergitur. — Acon capitur. - Rex Phylippus repatiat. — Ricardus rex repatiando capitur. - Phylippus rex sororem regis Danorum ducit. - Regina Ungarie obiit. — Ricardus rex Anglie obiit. - Mauricius parisiensis episcopus qui ecclesiam noluit accipere ut nunquam fieret episcopus. - Wallis bituricensis. — Normannia regio unitur. - Constantinopolis capitur a Francis. - Dominicus. - Franciscus. — Byturis capitur. - Fredericus. - Nota de comite Arvernie. - Heretici comburuntur. - Parisienses heretici. - Mulier defuncta resurgit. - Pueri crucesignantur. - Flandria vastatur. — Rex Aragonum a Symone perimitur. - Nota de lacu. - Ordo Vallium scolarum confirmatur. - Phylippus rex moritur. — Antonius minor. - Helisabeth. - Studium parisiense dissipatur. - Caristia et mortalitas - - Nota de ymagine salvatoris. - Fredericus excommunicatur. - Decretales compilantur. - Tartari. — - Item Tartari. - Mortalitas in Podio. - Papa venit Lugdunum. - Rex transfretat. - Heretici. - Mons. - Ludovicus rex capitur. - Pastorelli crucesignantur. - Canonizantur Wallis byturicensis fratres plurimi, etc. - Dissensio inter magistros et religiosos parisienses. — Manfredus. — Peregrinus occiditur. - Nota monstra. - Pluviarum inundatio. - Tartarini. - Reges Anglie et Francie pacificantur. — Ordo de penitencia Jhesu Christi. - Cometes apparet. — De Edoardo. - De Karolo rege Apulie.

Il y a deux paginations, l'une en chiffres romains, ne commençant qu'après le sommaire, l'autre en chiffres arabes, commençant après le feuillet de garde. Dans nos extraits, nous avons cru devoir adopter cette dernière, plus commode pour les recherches et les vérifications.

On lit au folio 43 : Is vero (Seneca) continentissime vite fuit, quem ille epistole que leguntur a plurimis, videlicet epistole Pauli ad Senecam et Senece ad Paulum, vite sanctissime esse demonstrant. In quibus epistolis, cum esset magister Neronis

et illius temporis potentissimus, optare se dicit ejus loci se esse apud suos cujus Paulus sit inter Christianos (1).

46. Anno IIII° imperii Trajani Clemens papa qui *Te igitur* in canone instituerat mersus in mare fuit.

Ibid. Alexander... constituit aquam sparsionis cum sale benedici in habitaculis hominum.

47. Anno Domini CLIII° hic (Anicetus) constituit ut clericus comam non nutriat, secundum preceptum apostoli.

Ibid. Sub quo (nempe Pio papa) Hermes librum scripsit in quo continetur mandatum quod ei precepit angelus Domini cum venit ad eum in habitu pastoris, et precepit ut sanctum Pascha die dominica celebraretur.

53. Lucius... precepit ut duo presbyteri et tres dyaconi in omni loco episcopum non deserant, propter testimonium ecclesiasticum.

54... Dionysius, ejus (Euticiani pape) predecessor, dyoceses et parochias divisit.

55. Hic (Gaius) constituit ut omnes ordines sic ascenderentur. Si quis mereretur ut esset episcopus, primo ostiarius, lector, exorcista, acolitus; secundo subdiaconus; post diaconus, deinde presbyter; ex hinc episcopus ordinaretur.

57. Passus est in hac persecucione (Decii) Pamphilus, caesariensis presbyter, inter precipuos tam moribus quam doctrina precipuus, qui tantam in bibliotheca sua librorum copiam adundaverat, ut cunctos qui eum in hoc labore precesserant, superaret; si quidem in bibliotheca sua prope XXX milia librorum dicitur habuisse. Hujus vitam scribit Eusebius.....

58. Is (Melchiades) constituit ut nulla ratione dominico aut quinta feria jejunium quis de fidelibus ageret, quare eos dies Pagani quidem sacrum jejunium celebrabant.

60. Per idem Helena, Constantini mater, femina incomparabili fide, divinitus ammonita, Jherusalem adit et loco sibi celitus ostenso crucem Domini et clavos dominicos reperit, et omnibus rite dispositis, partem preciosi ligni, desiderabile munus, filio detulit, partemque thecis argenteis conditam dereliquit, templo ibidem mirifico regia ambitione constructo. Beata igitur

(1) V. Fabricius, Codex apocryphus novi testam, t. II.

Helena, cruce dominica cum clavis inventa, quibus dominicum corpus fuerat infixum cum parte ligni salutaris, clavos ipsos portat ad filium, ex quibus illi frenos composuit quibus uteretur ad bellum : ex aliis galeam belli usibus aptam fertur fecisse.

68. Is (Damasus pontifex) constituit ut psalmi die noctuque cantarentur per omnes ecclesias.

69. Psalterium quod secundum LXX interpretes in omnibus ecclesiis cantabatur Jeronimus correxit, quo interim viciato, psalterium novum composuit quod et a LXX interpretum editione non multum discordaret et cum ebraico multum concordaret. Quod ut omnibus clarius fieret, ipsum psalterium distinxit per asteriscos, id est stellam, et per obelos, id est virgam jacentem, docens ea que sub asterisco continentur usque ad duo puncta non haberi in ebraeo, sed a LXX adita esse : ea vero que continentur sub obelo usque ad duo puncta, non haberi in hebreo, sed a LXX addita esse juxta Teodosionis duntaxat translacionem. Hocce psalterium Damasus Papa rogatu Jeronymi, in gallicanis ecclesiis cantari instituit, et propter hoc gallicanum vocatur, Romanis psalterium secundum LXX interpretes retinentibus, propter quod Romanum vocatur. Hec duo psalteria enim non sufficiebant ad proponenda testimonia de Christo contra Judeos qui non receperunt nisi ea que habentur in hebreo; addidit tercium quod vocatur hebraicum, pro eo quod rogatu Sophronii, sapientis viri, transtulit de hebraica veritate in latinum verbo ad verbum. Quod psalterium et alia Jeronymi opuscula idem Sophronius de Latino in Grecum transtulit. Damasus Papa instituit rogatu Jeronymi dicere in ecclesia in fine psalmorum *Gloria Patri*, etc. Instituit et psalmos in ecclesia nocte dieque cantari. Ut autem chori in duas partes divisi ipsos psalmos alternatim cantarent instituerunt primi Flavianus et Dyodorus, viri probate vite et doctrine, quod inde ad tocius orbis terminos usque pervenit.

71. Sancta synodus universalis CL patrum jubente Theodosio et annuente Damaso papa Constantinopolim congregatur, que Macedonium negantem Spiritum sanctum esse Deum condempnans, consubstatialem Patri et Filio Spiritum sanctum esse docuit, dans symboli formam quam tota Latinorum et Grecorum confessio in ecclesia ad missas solempnibus diebus decantat.

Ibid. Ambrosius episcopus ritum antiphonas in ecclesia cantandi primus ad Latinos transtulit a Grecis apud quos hic ritus jamdudum inoleverat ex instituto Ignacii, antiocheni episcopi, et apostolorum discipulo, qui per visionem in celum raptus vidit et audivit quomodo angeli per antiphonarum recitacionem ymnos sancte Trinitati canebant. Hic et beatus Ambrosius, post Hilarium pictaviensem, ymnos in ecclesia canendos primus composuit.

72. Corpora Abachuc et Miches prophetarum revelabantur.

73. Archadius imperator ossa Samuelis prophete a Judea Constantinopolim transtulit, tam hilariter occurrentibus populis ac si eum viventem cernerent.

74. Sub hoc inter multos martirizantur Florentinus et Hilarius, Desiderius lingonensis et Antidius vasentianus (vesontinus) episcopus. De hoc Antidio legitur quod aliquando tercia feria post palmas, transiens pontem Dubii fluminis, vidit agmen demonum gesta principi suo referencium; et inter eos Ethiopem in manu sandalium preferentem ad indicium quod romanum presulem, cujus hec erat, per VII annos impugnans, tandem ad lapsum traxit. Qui vocans ad se Ethiopem et in virtute Dei et sancte crucis super eum ascendens, V. feria, hora celebrandi officii et demone pre foribus expectante, pape retulit, negantemque per sandalium ad penitenciam movit. Et missa vice ejus celebrata, parte chrismatis a se consecrata assumpta, demone revertente, ad ecclesiam sua rediit sabbato sancto hora celebrandi officii. D'après une tradition, le démon qui portait le saint, lui aurait adressé ces vers rétrogrades si connus :

> Signa te signa, temere me tangis et angis,
> Roma tibi subito motibus ibit amor (1).

75. Anno Honorii VII° corpora sanctorum prothomartiris Stephani, Nichodemi, Gamalielis atque Abidon Luciano presbytero revelata sunt.

77. Anno Theodosii XXIIII apud Ephesum VII fratres dormientes. qui a Decio imperatore pro Christo tormentati in spelunca se clauserant et facta oratione ibi obdormierant, post

(1) Chiffletii Vesont., p. II, p. 85. — Bolland. Acta SS. Jun. T. V. die 25, p. 45.

annos sue dormicionis circiter c et xcii, spelunce ostio quod imperator Decius obstruxerat, patefacto divinitus a sompno surgunt, et asserta fide nostre resurrectionis coram Theodosio imperatore, quam quidem tunc heritici contradicere nitebantur, iterum in Christo obdormierunt.

Cette légende a fourni le sujet d'un ouvrage intitulé : *Sanctorum septem Dormientium historia, ex ectypis musei Victorii expressa* (1). Dans ce volume sont reproduits des monuments ayant rapport aux sept Dormans. On y apprend que l'Allemagne et les Gaules ont des légendes relatives à des événements analogues.

Grégoire de Tours, dans une lettre à Sulpice, archevêque de Bourges (2), dit que les sept Dormans étoient des parents de saint Martin de Tours. Au retour d'un pélerinage à Jérusalem, ils embrassèrent la vie monastique dans une solitude voisine de la métropole du saint évêque. Après avoir, dans une vision, appris de sa bouche que leur fin étoit prochaine, ils reçurent le viatique, puis entrèrent dans la vie éternelle, conservant l'apparence d'hommes endormis. Les Bollandistes (3) les placent au 27 juillet (4).

79. Quedam nobiles ab Hunis captivate crudas carnes sibi inter mammas ligaverunt, quarum fetorem barbari non ferentes, dixerunt omnes Lombardas fetidas esse, et sic puelle nobiles eorum luxuriam evaserunt.

Ibid. Beatus Lupus, ejusdem urbis (Trecassine) episcopus, suprema fastigia altioris porte conscendens, Atilam ad colloquium mandat, qui gaudens accurrit, credens episcopum cum populo spontanee sibi subjici. At episcopus Atilam intuens, quis esset inquisivit. Ille respondit : ego sum Atila flagellum Dei. Episcopus respondit : ego sum Lupus dissipator gregis Domini et dignus

(1) Romæ, 1741, in-4, fig.

(2) Greg. Turon., op., ed. Ruinart, p. 1270-1282.

(3) Acta SS. Jul., tom. VI, p. 375 et seqq.

(4) Reineccius a fait une dissertation sur les sept Dormans. *Disputatio de septem Dormientibus*. Lips., 1702, in-4. Biogr. univ. v. Reineccius. — Il y a aussi sur cette matière un ouvrage de Luzon de Millares, avec ce titre : *Septem Dormientes, sive vera et tractabilis mortuorum resurrectio*. Brux., 1666, in-4.

flagello Dei. Nunc igitur ingredere civitatem, et officii tibi injuncti quantum Deus permiserit curam exerce. Tum episcopo precipiente, porte civitatis sunt reserate. Ille autem cum suo exercitu ingrediens neminem, quod mirabile est dictu, vidit et sic precibus et humilitate beati Lupi civitate liberata, tyrannus inefficax rediit.

80. Eo tempore undecim milia virginum ab Hunis Colonie sunt cesa. Quelques écrivains ecclésiastiques prétendent que ce nombre des onze mille vierges, compagnes de sainte Ursule, a son origine dans le nom d'une d'elles appelée *Undecimilla*. Des hagiographes les portent à onze, d'autres à mille, d'autres enfin à onze mille. Ce dernier calcul est le plus généralement adopté. Une abbaye « est située dans le lieu même où l'on a fait mourir sainte Ursule et ses compagnes; c'est pourquoi elle est en possession de ce grand trésor qui sert d'ornement et de tapisserie à l'église, car leurs ossemens y sont rangés depuis le haut jusqu'en bas (1). » A moins d'avoir vu les catacombes de Paris, on ne peut se faire une idée de la multitude de ces reliques appliquées contre les murailles, étiquetées sur les rayons et disposées dans les sarcophages (2).

Ibid. Mulfeus Massiliensis ecclesie presbyter claret, qui ortatu sancti Venerii episcopi excerpsit de divinis scripturis lectiones tocius anni festivis diebus aptas, responsoria et psalmorum capitula tempori et lectionibus congruentia.

Ibid. Anno imperii Leonis septimo Heliseus propheta, qui multo tempore in Samaria ubi sepultus est, multis claruerat miraculis, Alexandriam translatus est..... Eudoxia Augusti Theodosii junioris filia, Valentiniani uxor Jerosolymam ex voto properavit, et inde reliquias prothomartiris et duas cathenas quas angelus de manu Petri apostoli disjecit Dei nutu, attulit, eisque adjuncta cathena qua et Rome Petrus vinctus fuit; et ideo concilio romani pontificis solempnitatem sancti Petri qui dicitur ad vincula fecit Kalendas Augusti, ideo maxime ut revocaret a gentili superstitionis pompa quam adhuc celebrabat in hac die

(1) Voy. litter. de deux bénédictins, p. III, p. 265.

(2) M. Didron. *Univers.* 27 x[bre] 1840. — V. Crombach. *Vita et mart. SS. Ursulæ et sociarum undecim millium virg.* Colon, 1647, f. — A. Miræus. *De SS. Virginibus coloniensibus disquisitio.* Antuerp., 1608, in-4.

civitas ex ritu gentili propter victoriam Octaviani Augusti de Antonio et Cleopatra collata in Kal. Augusti.

82. Hoc tempore fit inventio sancti Michael Archangeli in monte Gargano.

84. Per idem tempus floruit Theudechildis, Clodovei filia, virginitate pariter et pietate famosa. Hec in conspectu Senonis cenobium sub honore apostolorum construxit, multis illud edificiis amplians, et prediis locupletans. Quo peracto ad dedicandam basilicam cum sancto Eradio, tunc Senonis presule, vicinarumque urbium presules affuere. Ubi dum cuncti pernoctarent, angelicas audiere voces dulcissime concrepantes. Facto mane, accedentes ad altare, vident in quatuor angulis medioque marmoris signacula crucis decenter impressa : stupentes proinde non ausi sunt ulterius consecrare locum, quem cernebant celitus consecratum.

86. Tempore Justiniani ypapanti (1) Domini statutum est, et mortalitas cessavit.

87. Hoc tempore tanta fames facta est in partibus Ligurie ut mulieres filios suos comederent.

88. Hoc tempore in Gallia mons super Rodanum mugitum dans, tandem ab alio monte sibi vicino discussus cum ecclesiis, omnibus et hominibus et bestiis in Rodanum precipitatus est.

90. Anno Domini DL XXVII Tyberius imperat annis VII. Hic vir justus ac strenuus et liberalis fuit in pauperes. Quibus tanta de thesauro palacii erogabat, ut eum et augusta increparet, quasi qui rem publicam dissiparet. Cui ille respondebat : Confido in Domino quare fisco nostro pecunia non deerit si de his que nobis Dominus tribuit, elemosynas largiendo thesauros congregemus in celo. Et quare manificentissimus in pauperes extitit, ejus munificentiam Deus remuneravit; etenim dum quadam die per palacium deambularet, vidit in pavimento signum crucis sculptum in marmore jacens sub pedibus incedentium; tunc ait : Crucem Domini in frontem nostram sive pectus munire

(1) Ypapanti, Hypapanti, *barbare, ex græco* ὑπαπαντή, *qua appellatione donatur festum purificationis B. Mariæ, ab occursu seu obviatione tunc facta a sene Simeone et Anna vidua : unde et festum S. Simeonis appellari in codice Remensi libri sacrament. Gregorii Magni monet Menardus.* — Du Cange, *Gloss.* — Macri *Hierolexicon.*

debemus, et non eam sub pedibus calcare; jussit itaque auferri tabulam illam marmoream in qua crucem sculptam vidit. Quo facto, simile signum subtus apparuit sculptum in alio lapide inferius subjacente, quod propter reverenciam signi jussit protinus amoveri. Quo amoto, apparuit et tercius lapis in se representans similem formam crucis. De qua re imperator admirans, jussit et ipsum tercium lapidem avelli; sub quo tam immensus thesaurus inventus est ut non facile possit ulla divieiarum copia appreciari. Piissimus imperator ex hoc fortunio habundantissime egentibus ministravit et multorum milium inopiam benignissime sublevavit.

92. Anno Mauricii nono, tanta facta est pluviarum inundatio ut omnes dicerent quod aque diluvii inundarent; et tanta clades fuit ut nullus a seculo tantam fuisse meminerit; tanta et inundatione Tiberis fluvius alveum suum egressus est, tantumque excrevit ut ejus unda super muros urbis influeret atque in ea maximam partem regionis occuparet, unde et horrea Ecclesie subversa sunt. Magnus et draco in modum valide trabis, cum innumerabili serpentum multitudine, per Tyberim in mare descendit, a quibus suffocate bestie maris et ad littus projecte, putredine aerem corruperunt. Inde et hominum mortalitas maxima subsecuta est, que primum percussit papam Pelagium ac tantam populi stragem fecit, ut passim subtractis habitatoribus, domus in urbe plurime vacue remanerent.

93. Hic (Gregorius Magnus) inter multa que utilia Ecclesie fecit et instituit, Antiphonarium regulariter centonavit et utiliter compilavit; *Kirie eleison* a clero ad missas cantari precepit; *Alleluia* ad missas extra septuagesimam dici fecit.

94. Anno Mauricii XI tunica Jhesu-Christi inconsutilis in civitatem Zaphath, non longe ab Jherosolyma, confessione Simonis Judei inventa, et ab ipsis Gregorio Antiocheno et Thoma Jherosolymitano et Johanne Constantinopolitano cum aliis multis presulibus levata; et archa marmorea tam levi facta ac si de ligno fuisset, ordine Jherosolymis perducta cum devotione et in loco ubi crux Domini adorabatur cum triumpho deposita.

On lit au même f° une légende trop singulière pour que nous ne nous y arrêtions pas.

Un jour, le pieux roi Gontran est pris en route d'une grande

envie de dormir; il descend au bord d'un ruisseau, et s'endort sur le sein d'un de ses familiers. Pendant son sommeil, un petit animal, ayant la forme d'une belette, lui sort de la bouche, et veut inutilement traverser le ruisseau. L'ami du roi vient à son secours, en lui faisant un pont avec son épée. L'animal revient après quelques instans, puis rentre dans le corps du roi. Gontran, à son réveil, raconte un rêve qu'il a eu. Il éprouvoit de l'embarras au sujet d'un fleuve, mais enfin il l'a passé sur un pont de fer; au delà il a trouvé un trésor dans le flanc d'une montagne. Le familier rapporte, à son tour, ce qu'il a vu. On passe le ruisseau, on fouille dans la montagne, et l'on y découvre un trésor immense dont on enrichit les pauvres.

Le songe de Gontran a été représenté sur un monument en pierre, que J.-J. Chifflet (1) a reproduit en gravure et dont Du Tilliot (2) a laissé un dessin au crayon. Ces deux auteurs empruntent à Aimoin (lib. III, c. 3) le récit de l'aventure merveilleuse du roi Bourguignon. Suivant Chifflet, le monument sur lequel elle était sculptée, auroit existé en Franche-Comté, et il n'auroit été autre chose que le tombeau du comte Werner, celui des officiers du prince mis en scène avec lui dans la légende. Sepultus vero fuit (Warnarius burgundici palatii comes) in choro ecclesiæ dicti monasterii (Palmensis) quod restituerat. Et extat insigne ejus lapideum monumentum circa quod insculptum Guntranni regis somnium hic tibi utcunque reddimus, etc. On lit dans Paradin (3) le même récit raconté avec beaucoup de naïveté, mais avec quelque différence dans les détails. Il termine ainsi : «...... Aucuns sages et doctes hommes de sa maison furent d'avis que le roi devoit faire chaver et fouir au creux où l'escuyer avoit veu entrer le bestion. Ce qu'il fit, de sorte que, après avoir ouvert une grande tranchée en la montagne, l'on trouva un thrésor inestimable; mais partant qu'il lui avoit esté comme divinement révélé, il n'en voulut appliquer aucune chose à son profit : ains le départit entièrement en saints usages, et causes pies, le donnant

(1) Vesontio civitas Imperialis, p. II, p. 64.

(2) Miscellanea Erudit. antiquit., t. 4. Bibl. de l'Arsenal, ms. fr. antiq., n° 811. A. et B. f°.

(3) Annales de Bourgogne, l. 1, p. 68.

aux poures, et aux restaurations et dotation des saints lieux. Entre autres choses en fit faire la châsse de Saint-Marcel-lez-Châlon et une infinité d'autres joyaux. Le lieu où cette vision advint se nomme encore aujourd'hui Monthrésor. »

95. Pro qua re, (Simoniæ incremento) beatus Gregorius Brunichildi regine inter alia scribit, dicens : Sacerdotale officium in tanta illic, sicut dicimus, ambicione perductum est ut sacerdotes subito, grave quidem munus, ex laicis ordinentur : sed quid isti acturi, quid populo prestaturi sunt, qui non ad utilitatem, sed fieri ad honorem episcopi concupiscunt?

97. Hoc tempore quidam pauper, cum a nautis elemosynam peteret, nec acciperet, dicente nauclero : desiste elemosynam petere a nobis qui nihil hic preter lapides habemus, et subjecisset pauper: Omnia ergo vertantur in lapides, quidquid manducabile in navi erat in lapides conversum est, colore et forma rerum eodem permanente.

98. Anno Domini Dc°, x°. Bonefacius presidet annis vi. Hic impetravit a Foca Cesare donari sibi templum Rome quod Ana panteon vocabant; vertens illud in ecclesiam beate Marie et sanctorum martyrum. Et in Kal. novembris instituit solempnitatem omnium sanctorum.

Au même folio : Mention d'une femme qui obtient une relique de saint Jean-Baptiste en priant sept ans et en jeûnant sept jours.

99. Eraclius anno imperii sui xix°. Perside debellata rediens cum gloria, Zachariam patriarcham e captivorum populo Jherusalem reducit; et sanctam crucem Domini deportans et regio scemate ornatus, portam vellet intrare, per quam Christus Jhesus ad crucem subeundam exivit, porta divinitus est clausa, eique rursum ad monitum angeli humiliato porta ultro aperta est; et ita cruce relata, celebritatem exaltationis ejus annuatim dedicavit. .

100. Antissiodorensem ecclesiam post Desiderium rexit Palladius, primus abbas monasterii Sancti Germani, qui fecit monasterium sancti Juliani martiris, ubi edificavit basilicam altam quam in honorem sancte Dei genitricis Marie dedicavit : quod monasterium virginum esse constituit, quod ante ipsum infra muros civitatis parvo ambitu constructum, virorum fuisse certissimum est.

101. Eraclius cum esset astronomus, vidit in astris regnum suum a circumcisa gente vastandum esse, quare mandavit Dagoberto regi Francorum ut omnes Judeos in regno suo preciperet baptisari, quod et impletum est.

Ibid. Sarracenis Syriam vastantibus, Eraclius crucem Domini ab Jherusalem Constantinopolim transtulit. Hujus crucis partem majorem anno Domini M°.CC°.X.LXVIII°. Parisius translatam affirmant plures.

102. His diebus Dagobertus, rex Francorum, moritur: de quo per visionem Dei revelatum est quod anima ejus ad judicium Dei rapta sit, et multis sanctis contra eum propter expoliationem suarum ecclesiarum reclamantibus, cum eam jam diaboli vellent ad penas inferni rapere, interventu sancti Dionysii parisiensis, cui maxime devotus fuerat, a penis liberata est. Cette légende de Dagobert est représentée sur son tombeau.

103. Récit des miracles du saint irlandais Furseus. Résurrection de deux enfans morts, amenés par la mer au rivage, etc.

105. Anno Constantini XV, Atrebatis dum corpus sancti Vedasti transfertur ab Auberto cameracensi episcopo, presentibus Lamberto leodiensi episcopo et Andemaro tornacensi episcopo, aliisque sanctis episcopis et abbatibus, Andomarus qui pre senio cecus erat, dum presentium episcoporum et meritis sancti Vedasti illuminatus esset, egre ferens se liberatum a cecitate quam pro salute sua sibi immissam esse gaudebat, rursus ad votum suum excecatus est.

Ibid. Baptildis regina, uxor Clodovei, duo condidit monasteria Corbeiam et Kalam : quorum Kalam plurimis auxit donariis et sanctorum reliquiis ubertim ditavit, et ipsa sepulta ibidem requiescit.

106. Anno Consiantini IIII°., corpus sanctissimi Benedicti translatum est a monte Cassino ad floriacense cenobium, in aurelianensi territorio situm.

107. Ab hujus beatissimi (Sergii pontificis) tempore, consequentia missam celebrandi jam ad integrum composita est ab apostolis et apostolicis viris.

109. Anno Domini D°.CC°.IX° sub hoc pontifice (Constantino), Coherec et Opha, reges Anglorum, Romam veniunt, ibique in monachos attonsi, regi regum militaverunt.

Ibid. Hoc tempore, Hildeberto monarchiam regni Francorum tenente, angelus Michael apparens Auberto, abritacensi episcopo, monuit semel et iterum ut in loco maris qui propter eminenciam sui Cumba vocatur, fundaret ecclesiam in memoriam sui volentis talem venerationem exhiberi sibi in Pelago qualis exhibetur in monte Gargano.

110. Hujus pape (Gregorii) tempore, quidam Petronax, Britannie urbis civis, divino amore compunctus, Romam venit, indeque hortatu pape memorati Gregorii, montem Cassinum expetiit, ibique cum aliquibus simplicibus habitavit, postque, suffragantibus sibi meritis sanctissimi Benedicti, evolutis tum ferme c. et v. annis ex quo locus ille a Longobardis desolatus, hominum habitatione carebat, multorum monachorum ad se ibidem concurrentium pater efficitur.

111. Translation des reliques de saint Augustin. Ces reliques avoient été apportées d'Hippone en Sardaigne. Les Sarrazins les profanent : le roi des Lombards aussitôt va les recueillir et les apporte en Italie. Arrivé au sommet d'une montagne, on ne peut transporter les reliques plus loin : il devient impossible de les soulever. Alors le roi fait vœu de donner à titre perpétuel la campagne de *Papia* et ses dépendances à des religieux, si l'on parvient à y transporter les restes précieux du saint. Le vœu obtient un plein succès.

114. Per idem tempus sanctus Bonefacius, archiepiscopus Magentie, cenobium fuldense fundavit in sylva Bocconia, quod quidem in partibus Germanie ceteris extat preclarius. Hujus cenobii abbas magni honoris habetur in curia imperatoris Austrasiorum, qui mille milites imperatori debet.

116. Is (Paulus pontifex) corpus sancte Petronille, Petri apostoli filie, transposuit, in cujus sarcophago ipsius apostoli Petri manu sculptum legebatur : Auree Petronille, dilectissime filie.

118. Karolus Magnus fuit filius Berte, filie Heraclii Cesaris, unde in ipso genus Grecorum, Romanorum, Francorum et Germanorum concurrit.

121. Leo imperator cum insaniret cupiditate circa preciosos lapides, adamavit magnam ecclesie coronam, et accipiens portavit eam, et exierunt carbunculi in capite ejus, et caput ejus a febre mortuum est.

123. Karolus autem ad preces imperatoris Constantinopol. Jherosolymam a Sarracenis liberat. Unum de clavis Domini dono recepit, et flores de corona spinea miraculose exortos subito, et sudarium Domini, et camisiam beate Marie, et fasciam qua puerum Jhesum cinxit, et frustum crucis, et brachium sancti Symeonis : ad quarum reliquiarum tactum multi sanati sunt. Hec scribit Helimannus (1).

Le roman du voyage de Charlemagne dans la Terre-Sainte, *où il n'alla jamais* (2), a été fabriqué dans le cours du XIe siècle par un moine de Saint-Denis, dont le but étoit d'accréditer de prétendues reliques, que Charles-le-Chauve avoit transportées d'Aix-la-Chapelle à cette abbaye (3). Il est raconté avec détails par les chroniques de Saint-Denis (4), par Albéric des Trois-Fontaines (5), et par Doublet (6). Nous l'avons retrouvé aussi, avec la même énumération de reliques, dans une chronique du XIVe siècle (7). Le Cointe a réfuté cette fable du voyage d'outre-mer (8); et elle a fourni à M. de Foncemagne le sujet d'un savant mémoire (9).

Turpinus (10) autem scribit quod Karolo quiescente, appa-

(1) (Helimannus). Le P. Tissier a inséré dans le T. VII de sa *Bibliotheca P. P. Cisters.* la dernière partie de la chronique d'Hélimand. Le voyage de Charlemagne s'y trouve, ann. 802, p. 103.

(2) D. Bouquet. Recueil des hist. de Fr. T. V, p. 216.

(3) Examen critiq. de trois hist. fabul. dont Charlemagne est le sujet, par l'abbé Le Beuf. Mém. de l'Acad. des Inscript., T. XXI, p. 137.

(4) Ap. D. Bouquet. Recueil des hist. de Fr., T. V, pag. 272. — Et dans l'éd. des Chroniques de S.-Denis, publ. par M. P. Paris, in-8°, T. II, p. 181.

(5) Chronicon Alberici monachi Trium Fontium. ap. Leibnitii accession. Hist. T. II, ann. 802, p. 133.

(6) Antiquités de l'abbaye de Saint-Denis, l. IV, c. 3.

(7) Chroniq. pour servir à l'hist. de Fr., en langue vulgaire de Valenciennes. Biblioth. de l'Arsenal, ms. fr. H. f. n° 148.

(8) Annales eccles. Franc., T. VI, ann. 800, p. 727.

(9) Examen de la tradition hist. touchant le voyage de Charlemagne à Jérusalem. Mém. de l'Acad. des Inscript., T. XXI, p. 149.

(10) Le texte latin de la chronique de l'archevêque Turpin a été publié par Schard, Germanic. rerum quatuor vetustiores chronographi. Francof. 1556. f. : — par Reuber, veter. script. Germanic. Francof. 1584. f. : — par M. Ciampi. Florence, 1822, in-8°. — Biogr. univ. v. Turpin. — V. Le Beuf, l. c. Mém. de l'Acad. des Inscript., T. XXI, p. 141.

ruit tribus vicibus beatus Jacobus (1), dicens quod expediret iter usque ad sepulchrum suum propter dominium Sarracenorum, et eam Dominus juvaret precibus suis, et omnes qui illuc usque ad finem mundi confluerent, exaudiret..... Turpin, après avoir raconté l'aventure de Roncevaux, poursuit en ces termes : Eodem die dum ego Turpinus missam celebrarem pro mortuis, coram rege, in extasi raptus, audivi choros in celo cantantes, quos sequebatur turba demonum cum clamore, quibus ait : quid fertis? Marsirium regem, inquiunt, cum suis portamus in infernum; tubicinem vero virum cum multis Michael in coelum portat.

125. On lit un pompeux éloge de Charlemagne, dans lequel entre autres détails on remarque ce qui suit : Denique fertur ad numerum elementorum cenobia plura fundasse, et in unoquopiam litteram ex auro fabricatam reliquisse ad fundationis tempus dinoscendum.

126. Cum Aaron quoque rege Persarum qui totum pene orientem tenebat, excepta India, talem habuit in amicicia concordiam, ut is gratiam ejus omnium regum qui in toto orbe terrarum erant ac principum amicitie preponeret, ac illum solum honore et magnificencia sibi colendum judicaret.

Ibid. Karolus vero misit nuncios per universum mundum ad indagandum nomina et actus et obitus sanctorum, que per Ysuardum monachum in unum volumen fecit compilari.

127. Hic (Theodulphus, abbas sancti Benedicti floriacensis), in carcere positus fecit *Gloria, Laus*, etc., et audiente Ludovico Karoli filio et transeunte cum processione in Ramispalmarum, cecinit cum suavi modulatione devotus, qua de causa predictus Ludovicus motus jussit eum de carcere erui.

127. Hec sunt nomina archiepiscopalium civitatum sub Karolo : Roma, Ravenna, Mediolanum, Forum Julii, que et Aquilea, Gradus, Colonia, Maguncia, Brema, Juvanum, que et Salzebuir, Trevis, Senonis, Vesuncio, Lugdunum, Vienna, Rotho-

(1) Charles V, lorsqu'il reçut à Paris la visite de l'empereur Charles IV, lui donna deux flacons d'or « où estoit figuré en ymages eslevez comment s[t] Jacques monstroit à s[t] Charles-maine le chemin en Espaigne par révélacion ». Christine de Pisan, Hist. de Charles V. ap. Le Beuf. Dissert. sur l'hist. de Paris, T. III, pag. 324.

magus, Remis, Arelas, Dirantasia, Ebridunum, Burdegala, Turonis, Byturicas, Narbonna, Aquis, et Auxis.

En général, ce qui concerne Charlemagne, est intéressant. A la fin, on trouve des détails sur sa mort, ses funérailles et son tombeau.

129. Legati Michaelis, imperatoris Constantinopolitani, inter cetora munera detulerunt Ludovico imperatori libros Dyonisii areopagite, ab eo conscriptos de hierarchia, id est sacro principatu, petente ipso Ludovico eos de greco in latinum translaturos.

130. Anno imperatoris Ludovici xi°. Hilduinus abbas sanct Dyonisii, sacri palacii archicapellanus, Romam mittens, a papa Eugenio sancti Sebastiani Martyris reliquias accepit et Suessionis in Basilica sancti Medardi collocavit.....

130. Hic (Gregorius quartus), cum assensu Ludovici imperatoris et omnium episcoporum, instituit ut totius Gallie et Germanie partibus celebraretur festivitas omnium sanctorum Kal. novembris, quam Romani ex institutione Bonefacii pape celebrabant.

131. Hoc tempore, Viti martiris ossa a Parisiis ad Corbeniam Saxonie transferuntur a Francia. Unde ipsi testati sunt quod ab illo tempore gloria Francorum ad Saxones sit translata.

132. Anno Lotharii ix°. sancta Helena, Constantini mater, Rome in ecclesia SS. Marcellini et Petri sepulta, Franciam a Theogiso monacho transfertur, et in dyocesi Remensi, magna Francorum veneratione excolitur.

134. Johannes papa dedit Ansegiso venerabili archiepiscopo senonensi, caput beatissimi Gregorii, et brachium sancti Leonis, pape et doctoris, quas ille venerandas reliquias Senonis detulit, et in Ecclesia sancti Petri vivi cum debita veneratione deposuit. Impetravit et prefatus Ansegisus ab uxore sancti Germani, antissiodorensi abbate, corpus sancti Romani, transtulitque illud in Ecclesia sancti Remigii.

135. Karolus imperator in diversis locis per Franciam sanctorum ecclesias aut edificavit, aut restauravit. Apud Compendium, quam Katropolim ex nomine suo appellavit, quod ibi civitatem magnam facere disposuerat, ecclesiam sanctorum Cornelii et Cypriani construxit, et in palacio suo sancte Dei geni-

tricis in eodem loco, quam preciosissimis adornavit reliquiis, scilicet, de corona spinea Domini, de sindone et sudario et spongia. Reliquias et Cornelii et Cypriani ibidem posuit. In quorum adventu composuit responsorium quod cantat Ecclesia: *Cives Apostolorum*, etc. Apud Karrofium in Aquitania edificavit monasterium in quo posuit Domini prepucium.

138. Hoc tempore (Karoli Simplicis) claruit in Burgundia Berno, ex comite abbas gigniacensis cenobii a se fundati, qui et ex dono Anne comitisse construxit Cluniacum cenobium in cellam gigniacensem.

140. Per idem tempus, in castro dolensi, fundatum est cenobium nobile, quod dolense vocatur, ab Ebbone, viro illustri, Domino predicti castri.

Hic devotus vir post paululum a Britannia plures monachos fugientes cum multis sanctorum reliquiis religiose suscepit, qui Normannorum rabiem, mortis metu evaserant. Hic corpus beati Gildasii abbatis ad dolense cenobium, cui isdem Ebbo proprium cenobium juxta castellum suum ex alia aque parte construxit, ubi illius venerabile corpus cum multorum sanctorum reliquiis honorabiliter conditum requiescit.

141. Hoc tempore (Hugonis Capucii) clarebat inter nobiles Lotharingie, sanctus Gubertus, qui geniblacense cenobium fundavit: qui diviciis, nobilitate et potencia clarus, cingulum mundane milicie deponens, cingulo sancte religionis in monastico habitu se accinxit.

145. In gestis sanctorum Richarii et Gualerici legimus, quod corpora eorum translata sunt a suis ecclesiis in Flandriam et reposita in ecclesia Beati Bertini. Causam translationis obscuram scriptam inveni: sed constat quod timore Normannorum et Danorum utpote in tuciori loco reposita sunt ibi; castrum enim sancti Adomari, in quo consistit ecclesia sancti Bertini, illo tempore erat nobile et contra hostes satis munitum. Cum autem tempore Karoli regis Simplicis, Normanni essent conversi ad fidem Christi, corpora sanctorum que timore eorum tunc lata fuerant in loco munitissimo, reportata sunt a suis in suis ecclesiis, scilicet in ecclesia S. Bertini apud castrum sancti Adomari. Cum autem monachi S. Richarii et S. Gualerici corpora sanctorum repeterent, monachi sancti Bertini illa per violenciam Ar-

nulphi comitis detinebant. Tum sanctus Gualericus apparuit Hugoni parisiensi comiti in sompnis, et dixit ei : Vade ad Arnulphum, comitem flandrensem, et dic ei ut remittat corpora nostra que sunt in ecclesia sancti Bertini in nostris ecclesiis, magis enim diligimus loca nostra quam aliena.

146. Per hos dies erat Remis Archiepiscopus quidam vir bonus, Arnulphus nomine, filius Lotharii regis Francorum, ex concubina natus, quem Hugo rex deponi fecit, totius ibi Francie congregata synodo, dicens non esse justum ut archiepiscopus fieret qui ex legitimo conjugio genitus non fuisset.....

147. Hic rex (Robertus) mansuetus fuit et bene litteratus et amator religionis et ecclesiarum. Namque precipuis solempnitatibus ad sanctum Dionisium veniebat ; in choro cum monachis stabat et psallebat ad vesperas et ad matutinas et ad missam. Constancia regina.... dixit ei quadam die per jocum ut faceret de ipsa aliquem cantum. Rex autem libenter annuit et scripsit responsorium *O constancia martirum*, in honorem sancti Dionisii.

148. Per hoc tempus florebat Fulbertus, primo cancellarius Roberti regis et ex cancellario episcopus carnotensis... Fecit *Chorus nove Jherusalem*, *Stirps Jesse*, *Solem Justicie*, et plura hujusmodi...

Ibid. Rome Silvester papa, qui et Girbertus, lacrimabiliter finivit vitam. Hic ut jam demum esset, floriacensis cenobii monachus fuit. Sed quia nimis cupidus honoris et glorie temporalis erat, fertur adeo deceptus ut ipsi diabolo etiam faceret homagium, quatinus per ejus potestatem cuncta sibi pervenirent ad libitum. Loquebatur etenim cum eo hostis ipse, et ille obsequiis ejus non verebatur insistere : hujus pessimo federe inito, explevit ei pro voto que poscebat. Primo itaque Remensis archiepiscopus, secundo Ravennensis archipresul, postremo urbis Rome papa effectus est. Inter hec, interrogans hostem de fine suo, responsum ab eo accepit quod moriturus non esset donec in Jherusalem divina celebrasset. Quod cecus papa audiens gavisus est, reputans apud se, tam se esse longe a fine suo, quam se longe ab hujus peregrinationis voto senciebat : sed prima mediante XL^{a}. Ex more pape missam celebravit in palacium Constantini, in capella que dicitur Jherusalem, et subito intra sacra mi-

nisteria sibi adesse senciens mortem, suspiravit et ingemuit; et licet nequissimus et sceleratissimus, seram non credens in vita penitenciam, speravit et meruit veniam, precepitque ut darent se particulatim detruncari ut temporali supplicio extingueret dolores inferni eternos. Factum est ut imperavit et Deus, ut promisit penitenti veraciter veniam, non negavit.

150. Anno Henrici imperatoris VII°. terra Jherosolymorum permittente Deo ab immundis Turcis invasa est et Jherusalem capta, et Christi Jesu Domini nostri gloriosum sepulchrum ab eis possessum est... In multis locis per orbem, tali rumore audito, timor et meror corda plurimorum occupavit et suspicati sunt multi finem seculi affuisse.

Ibid. Claruit hoc tempore in Italia Guido aretinus, multi inter musicos nominis, in hoc etiam phylosophis preferendus, quod ignotos cantus et parvi discunt per ejus regulam facilius, quam per vocem magistri aut per usum alicujus instrumenti, dum sex litteris vel sillabis modulatim appositis ad sex voces quas solas regulariter musica recipit, hiisque vocibus per flexuras digitorum leve manus distractis, per integrum dyapason se oculis et auribus ingerunt intense et remisse elevationis vel depositionis earumdem vocum (1).

A la marge du manuscrit est dessinée une petite main (2), à droite de laquelle on lit les notes :

fa. mi.
ut. re.
sol. la. ainsi placées.

On sait que Gui d'Arezzo tira sa gamme de la première strophe de l'hymne de saint Jean-Baptiste, en prenant la première syllabe de chaque hémistiche :

Ut queant laxis,
Re sonare fibris,

(1) Ce passage se trouve reproduit dans le Recueil des historiens de France, T. X. l. c.

(2) Le système de Gui d'Arezzo fut appelé *main harmonique*, parce qu'il avoit imaginé de tracer une main gauche, sur les doigts de laquelle il marquait tous les sons du clavier par leurs lettres correspondantes et par les syllabes qu'il y avait jointes..... — Biogr. Univ., v. Guido. — J. J. Rousseau. Dictionn. de musique.

Mi ra gestorum,
Fa muli tuorum,
Sol ve polluti,
La bii reatum.
Sancte Joannes (1).

« Il n'y a pas encore un siècle et demi que l'on a mis en usage la syllabe *si* pour désigner le son qui étoit entre le *la* et l'*ut*..... L'inventeur de cette syllabe si nécessaire ne s'est point fait connoître. Les uns disent que ce fut Lemaire, d'autres disent que ce fut Metru, d'autres enfin disent que ce fut M. Dupuy (2). »

151. Anno Henrici imperatoris XIII°. fundata est nobilis nunc et famosa valde ecclesia sancte Marie de caritate, in quo loco requiescit sanctus Girardus prior, ejusdem constructor ecclesie, ubi multorum monachorum devota caterva divinis obsequiis mancipatur. Hic locus situs est super Ligim fluvium, in episcopatu antissiodorensi.

152. Saint Edward d'Angleterre, étant à table, part d'un éclat de rire insolite; ses familiers l'interrogent. Il a vu, répond-il, les sept frères dormans d'Ephèse, qui, depuis le temps de Théodose, reposoient sur le côté droit, au mont Célion; il les a vus se retourner sur l'autre côté. On fait vérifier la chose, qui est trouvée exacte.

Ibid. Eodem anno prefatus papa Gregorius, celebrata synodo, symoniacos anathematizat, et uxoratos sacerdotes a divino officio removit, et laicis missam eorum audire interdixit, novo exemplo; et multis visum est inconsiderato prejudicio, contra sanctorum patrum sentenciam, hoc fieri: nam ipsi scripserunt quod sacramenta que fiunt in Ecclesia, baptismus, crisma, corpus et sanguis Christi, spiritu sancto latente, seu pro bonos seu pro malos intra Ecclesiam Dei dispensentur.

154. Non multo post, idem sanctus Hugo vidit per sompnium in solitudine Cartusie Deum sue dignationi habitaculum construentem stellasque VII. ducatum sibi prestantes itineris. Et ecce sanctitatis ejus odore tracti, ad ipsum veniunt VII. viri qui omnes uno desiderio succensi, locum heremitice vite congruum

(1) Gerbert, de cantu et musicâ sacrâ. T. II., p. 45. — M. de Villeneuve. Hist. de S. Louis. T. III, p. 467. Notes. — Biogr. Univ., v. Guido.

(2) Le Beuf. Traité histor. sur le chant ecclés., 1741, p. 4.

querebant necdum quem reperierant. Horum primus magister Bruno, vir religione scientia que famosissimus. Alii IIII°. litterati, duoque laici. Quos sanctus Hugo gratanter suscepit, et voti compotes fecit : ipso namque consulente, juvante, comitante, Cartusie solitudinem intraverunt atque extruxerunt. Sic cepit ordo cartusiensis, inter ceteros ordines puritate mentium ac theorie studio singularis. Cepit autem anno Domini M°.LXXXVI°.

155. In eodem concilio (nempe Claromontano), presidente Urbano papa, statutum est quod hore beate Marie dicentur et officium ejus diebus sabbatorum solempniter fiat.

Ibid. Anno Domini M. XCVI°..... Jubente Richerio senonens archiepiscopo, in cenobio sancti Petri vivi facto conventu solempni, sacratissimum caput magni Gregorii in uno scrinulo prius repositum, palam omnibus est ostensum.

157. Anno Domini M°. XCVIII, in Burgundia XII. Kal. aprilis, in festo sancti Benedicti abbatis, fundatum est cenobium quod Cistercium vocatum est, in episcopatu cabillonensi, non longe a castro divionensi. Hujus cenobii primus abbas Dompnus Robertus, abbas Molismensis, qui divino sollicitatus fenore, cum XXI° Monacho, repositis omnibus que in vestimentis puritati regule obviaverant, de Molismo egreditur. et auctoritate Domini pape Urbani corroboratus, ad vastam heremi et horribilem solitudinem pervenit Cistercii.....

163. Anno Domini M°. C°. XLV°. Edissa Mesopotamie civitas in qua erant corpora sanctorum apostolorum Thome et Thadei, que idolatrie sordibus nunquam fuerant polluta ex quo primitus ad christianismum est conversa, a Turcis obsessa capitur.

Eodem anno (M. C. L. III.) Domini, Bernardus Clarevallis abbas, aliorum quoque amplius quam CLX monasteriorum pater, consummatis feliciter vite sue diebus, et annis circiter LXIII expletis XIII kal. septembris, inter filiorum manus obdormivit in Christo.

174. Le chroniqueur raconte la prise de Jérusalem par Saladin et l'expulsion des Chrétiens de la Palestine. Les derniers feuillets du manuscrit sont presque entièrement consacrés à l'histoire des croisades.

LE C^TE CHARLES DE L'ESCALOPIER,
Conservateur honoraire, chargé du Catalogue raisonné des manuscrits, à la bibliothèque de l'Arsenal.

TRIALOGUE NOUVEAU

CONTENANT

L'expression des erreurs de Martin Luther; les doléances de Ierachie ecclésiastique, et le triomphe des vérités invincibles; édit par humble religieux frère Jehan Gachi de Cluses, des frères mineurs le moindre; YMA SUMMIS, — interlocuteurs : Zéle divin, Ierarchie ecclésiastique, Vérité invincible; 1 vol. petit in-4° gothique, avec quelques gravures en bois (1).

Le livre dont je viens de donner le titre est d'une grande rareté; l'impression, qui est belle et singulière, ne se rapporte d'une manière sensible à aucun des établissemens typographiques du temps; si elle est de Cluses, *centre des allobroges*, comme la seule indication de lieu qui se rencontre dans l'ouvrage semble l'indiquer, elle mérite toute l'attention des bibliographes. Voilà maintenant des motifs suffisans d'intérêt et de curiosité en faveur de la bizarre production du frère Gachi. Ce n'est cependant pas de cela que je me propose de parler, mais il faut d'abord que je parle d'autre chose, et que je laisse là frère Gachi.

A quel malencontreux écrivain Rabelais faisoit-il allusion dans le chapitre VI de PANTAGRUEL, où *Pantagruel rencontre ung limosin qui contrefaict le languaige francois ?* Les commentateurs se sont fort sérieusement occupés de cette question, et presque tous s'accordent à croire les traits de cette ingénieuse satire dirigés contre dame Hélisenne de Crenne, qui est en effet tombée dans le ridicule défaut dont Rabelais se divertit si agréablement, mais qui n'y est pas tombée avec plus d'excès que vingt de ses contemporains. Il existe d'ailleurs à l'avanvantage de dame Hélisenne une fin de non-recevoir qui nous paroît triomphante. L'honnête et savant Geoffroy Thory, qui

(1) J'ai vendu un exemplaire de ce curieux livre à M. Yemenis, amateur distingué de la ville de Lyon. (*Note de l'éditeur.*)

a publié, en 1529, le précieux volume intitulé : *Champ-Fleury*, et qui portoit aux *escumeurs de langue latiale* autant de franche et vigoureuse haine que Rabelais lui-même, a copié mot pour mot dans le PANTAGRUEL ou ailleurs, une des premières phrases de l'escholier limosin : « Nous despumons la verboci-« nation latiale, et comme verisimiles amorabons, captons la « benivolence de l'omnijuge, omniforme et omnigene sexe fe-« minin. » Or, il est douteux encore qu'il ait paru avant 1529 une édition du PANTAGRUEL, mais ce qui n'est pas douteux, c'est que les premiers écrits connus d'Helisenne de Crenne sont datés de 1538 et 1539, c'est-à-dire postérieurs de neuf à dix ans aux curieux ouvrages de Thory. L'*escumeur* de latin auquel il seroit fait allusion dans la scène de l'escholier Limousin ne sauroit donc être la muse langoureuse qui a soupiré les *angoisses d'amour*.

Si jamais écrivain françois a raffiné ridiculement la sotte prétention de latiniser la langue françoise ou de franciser la langue latine, c'est à coup sûr frère Gachi de Cluses, dont le livre put facilement être connu de Rabelais, puisqu'il parut en 1524, et qu'il étoit tout-à-fait de nature, soit par la matière, soit par l'exécution, à éveiller la verve railleuse du malin abstracteur de quintessence. Je serois même bien étonné que Rabelais ne se fût souvenu nulle part d'une manière plus explicite du *moindre des frères mineurs*, mais ma mémoire se refuse aujourd'hui à appuyer cette hypothèse d'une preuve ou d'une conjecture. Je laisse le plaisir de cette recherche aux heureux amateurs de curiosités philosophiques qui jouissent du loisir privilégié de relire Rabelais encore une fois et de le relire toujours.

On vient de voir plus haut un bref échantillon de cette verbocination latiale que Rabelais avoit en vue, et que les Italiens ont plaisamment employée dès lors dans le jargon pédantesque du docteur Graziano ; si je n'ai pas donné plus d'extension à la citation que j'en ai faite, c'est que je suppose que le chapitre VI du PANTAGRUEL est présent à tout le monde. Je dois un peu plus de place aux exemples singuliers de ce savant argot que me fournit frère Gachi, qui n'est certainement présent à la mémoire de personne.

« Emmy mes lucides interualles me suis esuertue a escripre « en langue vernacule et loquution gallique ce quay peu de« prehender de l'interloquution desdits personnaiges.... (feil« let a ii).

Arrêtons-nous au portrait d'un de ces personnages qui est Iérarchie ecclésiastique, « laquelle cancellant ses candides mains, « et eslevant aux sideres ses yeulx saphirins madides et irrigues « de ses defluentes et lucides larmes, déploure son oppression « par ycelle lutherienne iniquité. De sa dulciflue bouche co« ralline en exaltation de voix, se print a congeminer ses sin« gultes et lugubres succes par distillation de telles paroles. »

On pourroit aller plus loin, mais en voilà peut être assez pour juger la langue de frère Gachi, et pour reconnoître en lui le véritable prototype de l'écolier limousin. Quant au nom même de frère Gachi qu'on prendroit aujourd'hui pour une pseudonymie satirique, il est libre aux étymologistes d'y voir le radical jusqu'ici non découvert d'un verbe fort connu des maçons, et qui n'a pas perdu de nos jours dans le langage familier le sens de son extension figurée, surtout au substantif.

Ch. Nodier.



Variétés bibliographiques.

POÉSIES INÉDITES

DE CHARLES D'ORLÉANS

PÈRE DE LOUIS XII.

Tirées des manuscrits des bibliothèques du Roi et de l'Arsenal (1).

I

BALADE.

Ce que l'ueil despend en plaisir,
Le cueur l'achette chierement;
Et, quant vient à compte tenir,
Raison, presidant saigement,
Demande pourquoy et comment
Est despendue la richesse
Dont Amours deppart largement,
Sans grant espargne de liesse.

Lors respond Amoureux desir :
« Amours me fist commandement
De joyeuse vie servir,
Et obeir entierement;
Et s'ay failly aucunement,
On n'en doit blasmer que Jeunesse
Qui m'a fait ouvrer sotement,
Sans grant espargne de liesse.

« Pas ne mourray sans repentir,
Car je m'en repens grandement.

(1) Nous devons la communication de ces fragmens inédits à M. J. Marie Guichard, qui va publier incessamment une édition des poésies de Charles d'Orléans, d'après les manuscrits des bibliothèques du Roi et de l'Arsenal. (*Note du R.*)

Trouvé me suis pis que martir,
Souffrant maint douloureux tourment.
Desormais en gouvernement
Me metz, et es mains de Vieillesse :
Bien scay qu'y vivray soubrement,
Sans grant espargne de liesse. »

L'ENVOY.

Le temps passe comme le vent,
Il n'est si beau jeu qui ne cesse :
En tout fault avoir finement,
Sans grant espargne de liesse.

II

BALADE.

Je cuide que ce sont nouvelles ;
J'oy nouveau bruit, et qu'est ce là ?
Helas ! pourray je scavoir d'elles
Quelque chose qui me plaira ;
Car j'ay desiré, longtemps a,
Qu'Espoir m'estraynast de liesse.
Je ne scay pas qu'il en fera
Le beau menteur plain de promesse.

S'il ne sont ou bonnes ou belles,
Au fort mon cueur endurera,
Et attendant d'avoir de celles
Que Bon eur lui apportera,
Et de l'endormye beuvra.
De non chaloir, en sa destresse,
Espoir plus ne l'éveillera,
Le beau menteur plain de promesse.

Pour ce, mon cueur, se tu me celles
Reconfort, quant vers toy vendra,

Tu feras mal ; car tes querelles
J'ay gardées, or y perra.
Adviengne qu'avenir pourra;
Je suis gouverné par Vieillesse
Qui de legier n'escoutera
Le beau menteur plain de promesse.

L'ENVOY.

Ma bouche plus n'en parlera,
Raison sera d'elle maistresse :
Mais, au derrain, blasmé sera
Le beau menteur plain de promesse.

III

BALADE.

N'a pas longtemps qu'escoutoye parler
Ung amoureux qui disoit à s'amye :
« De mon estat plaise vous ordonner,
Sans me laisser ainsi finer ma vie.
Je meurs pour vous, je le vous certiffie. »
Lors respondit la plaisante aux doulx yeulx :
« Assez le croy, dont je vous remercie,
Que m'aymez bien et vous encores mieulx.

« Il ne fault ja vostre pousse taster,
Fievre n'avez que de merencolie ;
Vostre orine ne aussi regarder :
Tost se garist legiere maladie.
Medicine devez prendre d'oublye.
D'autres ay veu trop pis, en plusieurs lieux,
Que vous n'estes : et pour ce je vous prie
Que m'aymez bien et vous encores mieulx.

« Je ne vueil pas de ce vous destourber
Que ne m'amiez de vostre courtoysie :

Mais que pour moy doyez mort endurer,
De le croire ce me seroit folie.
Pensez de vous et faictes chiere lye.
J'en ay ouy parler assez de vieulx
Qui sont tous sains, quoyque point ne desnye
Que m'aymez bien et vous encores mieulx.

L'ENVOY.

« Telz beaulx parlers ne sont, en compaignie,
Qu'esbatemens entre jeunes et vieulx :
Contente suis, combien que je m'en rye,
Que m'aymez bien et vous encores mieulx. »

IV

BALADE.

Je, qui suis Fortune nommée,
Demande la raison pourquoy
On me donne la renommée
Qu'on ne se peut fier en moy,
Et n'ay ne fermeté, ne foy ;
Car quant aucuns en mes mains prens,
D'en bas je les monte en haulteisse,
Et d'en hault en bas les descens,
Monstrant que suis Dame et maistresse.

En ce je suis à tort blasmée,
Tenant l'usaige de ma loy,
Que de longtemps m'a ordonnée
Dieu, sur tous le souverain Roy,
Pour donner au monde chastoy.
Et se de mes biens je despens,
Souventes foiz, à grant largesse,
Quant bon me semble, les suspens,
Monstrant que suis Dame et maistresse.

C'est ma maniere acoustumée :
Chascun le scet, comme je croy ;
Et n'est pas nouvelle trouvée,
Mais fays ainsi comme je doy.
Me mocquant, je les monstre au doy
Tous ceulx qui en sont malcontens.
En gré pregnent joye ou destresse,
Qu'ayent l'un des deux me consens,
Monstrant que suis Dame et maistresse.

L'ENVOY.

Sur ce s'advise qui a sens,
Soit en jeunesse ou en vieillesse :
Et qui ne m'entent, je m'entens,
Monstrant que suis Dame et maistresse.

V

BALADE.

Fortune, je vous oy complaindre
Qu'on vous donne renom à tort
De scavoir et aider et faindre,
Donnant plaisir et desconfort :
C'est vray ; et encores plus fort,
Souventes foiz, contre raison,
Boutez de hault plusieurs en bas,
Et de bas en hault : telz debas
Vous usez en vostre maison.

Bien scavez de plaisance paindre,
Et d'espoir, quant prenez depport :
Apres effacer et destaindre
Toute joye, sans nul support ;
Et mener à douloureux port,
Ne vous chault en quelle saison.
Jamais vous n'ouvrez par compas.

Beaucop pis, que je ne dy pas,
Vous usez en vostre maison.

Pour Dieu, vueillez vous en reffraindre,
Affin qu'on ne face rapport,
Qui vouldra vostre fait attaindre,
Que vous soyez digne de mort.
Vostre maniere chascun mort.
Plus qu'autre, sans comparaison,
Qui regarde par tous estas,
Anuy et meschief à grans tas
Vous usez en vostre maison.

L'ENVOY.

Ne jouez plus de vostre sort,
Car trop le passez oultre bort.
Se gens ne laissiez en pais, on
Appellera les advocas,
Qui plaideront que tres faulx cas
Vous usez en vostre maison.

—

RESPONCE DE FORTUNE.

Or çà, puisque il fault que responde,
Moy, Fortune, je parleray.
Si grant n'est, ne puissant ou monde,
A qui bien parler n'ozeray.
J'ai fait, faiz encores, et feray
Ainsi que bon me semblera,
De ceulx qui sont soubz ma puissance:
Parle qui parler en vouldra,
Je n'en feray qu'à ma plaisance.

Quant les biens qui sont en la ronde
Sont miens, et je les donneray
Par grant largesse, dont j'abonde;
Et apres je les reprendray.

Certes, à nul tort ne feray;
Qui est ce qui m'en blasmera?
Je l'ay ainsi d'acoustumance.
En gré le preigne qui pourra,
Je n'en feray qu'à ma plaisance.

En raison jamais ne me fonde,
Mais mon vouloir acompliray.
Les aucuns convient que confonde,
Et les autres avanceray.
Mon propos souvent changeray,
En plusieurs lieux, puis çà, puis là,
Sans regle ne sans ordonnance.
Où est il qui m'en gardera?
Je n'en feray qu'à ma plaisance.

L'ENVOY.

On escript tant qu'il nous plaira,
Es lettres des seigneurs de France.
Pareillement de moy sera :
Je n'en feray qu'à ma plaisance.

VI

RONDEAU.

J'ay tant en moy de desplaisir,
Puis qu'il me convient de partir,
Helas! de vous et loing aler,
Et si ne puis à vous parler,
Dont j'auray maint mal à souffrir.
N'est riens qui me puist esjouir,
Si n'est le tres doulx souvenir
Que j'ay par vous bien fort amer.
J'ay tant, etc.

Adieu, ma joye, mon plaisir,
Adieu, mon loyal souvenir,
Adieu, belle Dame sans per.
Adieu dire m'est coup mortel,
Car je m'en vois sans vous veoir,
J'ay tant, etc.

—

RESPONCE.

Mon amy, Dieu te convoye,
Et brief te remaint à joye,
A ton honneur et plaisir,
Tout ainsi que je desir,
Mieulx que dire ne sauroye.

Se par souhait je povoye,
Plus souvent te reverroye,
Mais, las! ne te puis veoir.
Mon amy, etc.

Ceste chancon je t'envoye,
De m'amour par grant montjoye,
Si t'en veuilles esjouir;
Car te jure, sans mentir,
Que t'ayme, loing que je soye.
Mon amy, etc.

VII

CHANCON.

Faictes pour moy, com j'ay pour vous :
Retenez moy par dessus tous
Amy tout seul, tres belle Dame;
Je vous jure sur Dieu, sur m'ame,
Ne vueil servir autre que vous.
Faictes, etc.

Guerissez moy du mal d'amours,
Et me donnez du bien de vous,
Reconfort tel plus ne m'en chaille.
Mon bien, m'amour, mon fin cueur doulx,
A vous me rens, à vous suis tous;
Faictes, etc.

Je vous ayme plus que autre femme;
N'autre que vous n'aura la garde,
Helas ! de moy, qui suis à vous.
Faictes, etc.

VIII

CHANSON.

Sera elle point jamais trouvée
Celle qui ayme loyaulté,
Et qui a ferme voulenté,
Sans avoir legiere pensée?

Il convient qu'elle soit criée,
Pour en savoir la verité.
Sera elle, etc.

Je croy bien qu'elle est deffiée
Des aliez de Faulceté,
Dont il y a si grant planté,
Que de paour elle s'est mussiée.
Sera elle, etc.

—

RESPONCE DU DUC JEHAN DE BOURBON.

Duc d'Orleans, je l'ay trouvée
Celle qui ayme loyaulté,
Et qui a ferme voulenté,
Sans avoir legiere pensée.

Ja ne fault qu'elle soit criée,
J'en scay assez la verité.
Duc d'Orleans, etc.

C'est ma Dame, tres bien amée,
Qui a des biens si grant planté,
Quel ne craint vostre fauleeté,
Ne de ceulx de vostre livrée.
Duc d'Orleans, etc.

IX

CHANÇON.

Qui, quoy, comment, à qui, pourquoy,
Passez, presens ou avenir,
Quant me viennent en souvenir,
Mon cueur en penser n'est pas coy.

Au fort, plus avant que ne doy,
Jamais je ne pense enquerir
Qui, quoy, etc.

On s'en peut rapporter à moy,
Qui de vivre ay eu beau loysir;
Pour bien aprendre et retenir,
Assez ay congneu, je m'en croy,
Qui, quoy, etc.

X

CHANÇON.

Mon cueur se combat à mon ueil,
Jamais ne les trouve d'accort.
Le cueur dit que l'ueil fait rapport,
Que tousjours lui acroist son dueil.

La verité scavoir j'en vueil :
Que semble il qui ait le tort ?
Mon cueur, etc.

Se je trouve que Bel acueil
Ait getté entre eulx aucun sort,
Je le condampneray à mort.
Doiz je souffrir ung tel orgueil ?
Mon cueur, etc.

XI

BALADE.

Escollier de Merencolie,
A l'estude je suis venu,
Lettres de mondaine clergie
Espelant atout ung festu ;
Et moult fort m'y trouve esperdu.
Lire, n'escripre ne scay mye.
Des verges de Soussy batu,
Es derreniers jours de ma vie.

Pieca, en jeunesse fleurie,
Quant de vif entendement fu,
J'eusse apris en heure et demye
Plus qu'à present. Tant ay vesqu,
Que d'engin je me sens vaincu,
On me deust bien, sans flaterie,
Chastier, despoillier tout nu,
Es derreniers jours de ma vie.

Que voulez vous que je vous die ?
Je suis pour ung asnyer tenu,
Banny de bonne compaignie,
Et de nouchaloir retenu.

Pour le servir, il est conclu :
Qui vouldra, pour moy estudie.
Trop tart je m'y suis entendu,
Es derreniers jours de ma vie.

L'ENVOY.

Se j'ay mon temps mal despendu,
Fait l'ay par conseil de folye :
Je m'en sens et m'en suis sentu
Es derreniers jours de ma vie.

XII

BALADE.

En la forest de longue attente,
Chevauchant par divers sentiers,
M'en voys, ceste année presente,
Ou voyage de desiriers.
Devant sont allez mes fourriers,
Pour appareiller mon logis,
En la cité de destinée ;
Et pour mon cueur et moy, ont pris
L'ostellerie de pensée.

Je mene des chevaulx quarante,
Et autant pour mes officiers,
Voire, par Dieu, plus de soixante,
Sans les bagaiges et sommiers.
Loger nous fauldra par quartiers,
Se les hostelz sont trop petis,
Touteffoiz, pour une vesprée,
En gré prendray soit mieulx ou pis
L'ostellerie de pensée.

Je despens chascun jour ma rente
En maints travaux avanturiers,

Dont est fortune mal contente,
Qui soustient contre moy dangiers ;
Mais espoirs, s'ilz sont droicturiers,
Et tiennent ce qu'ilz m'ont promis ;
Je pense faire telle armée,
Qu'auray, malgré mes ennemis,
L'ostellerie de pensée.

L'ENVOY.

Prince, vray Dieu de Paradis,
Vostre graçe me soit donnée,
Telle que trouve à mon devis
L'ostellerie de pensée.

—

RONDEL PAR MADAME D'ORLÉANS (1).

En la forest de longue attente,
Entrée suis en une sente,
Dont oster je ne puis mon cueur.
Pourquoy je viz en grant langueur,
Par fortune qui me tourmente.

Souvent espoir chascun contente,
Excepté moy, povre dolente !
Qui nuit en jour suis en doleur
En la forest, etc.

Ay je donc tort, se me garmente,
Plus que nulle qui soit vivente,
Par Dieu ! nennil, veu mon mal eur,
Car ainsi m'aist mon créateur,
Qu'il n'est paine que je ne sente
En la forest, etc.

(1) Cette pièce a été publiée par l'abbé de La Rue. (Voy. Essais sur les Bardes, etc., t. III, p. 324.

XIII

BALADE.

En la chambre de ma pensée,
Quant j'ay visité mes tresors,
Mainteffoyz la trouve estoffée
Richement de plaisans confors.
A mon cueur je conseille lors
Qu'y prenons nostre demourée,
Et que par nous soit bien gardée
Contre tous envieux rappors.

Car desplaisance maleurée,
Essaye souvent ses effors,
Pour la conquester par emblée,
Et nous bouter tous deux dehors.
Se Dieu plaist, assez sommes fors
Pour bien tost rompre son armée,
Se d'espoir bannyere est portée
Contre tous envieux rappors.

L'inventoire, j'ay regardée
De noz meubles en biens et corps;
De legier ne sera gastée,
Et si ne ferons à nulz tors;
Mieulx aymerions estre mors,
Mon cueur et moy, que courroucée
Fust raison saige et redoubtée
Contre tous envieux rappors.

L'ENVOY.

Demourons tous en bon accors,
Pour parvenir à joyeulx pors.
Ou monde qui a peu durée,
Soustenons paix, la bien amée,
Contre tous envieux rappors.

XIV

CHANSON.

D'espoir, et que vous en diroye,
C'est ung beau bailleur de parolles ;
Il ne parle qu'en parabolles,
Dont ung grant livre j'escriroye.

En le lisant, je m'en riroye,
Tant auroit de choses frivoles.
D'espoir, etc.

Par tout ung an ne le liroye,
Ce ne sont que promesses folles
Dont il tient chascun jour escolles.
Telles estudes n'esliroye.
D'espoir, etc.

XV

CHANSON.

Penser, qui te fait si hardy,
De mectre en ton hostellerie
La tres diverse compaignie
D'ennuy, desplaisir et soussy.

Se congié en as, si le dy,
Ou se le fais par ta folie.
Penser, etc.

Nul ne repose pour leur cry,
Boute les hors, et je t'en prie
Ou il faut qu'on y remedie.
Veulx tu estre à tous ennemy ?
Penser, etc.

XVI

BALADE.

L'autre jour tenoit son conseil
En la chambre de ma pensée
Mon cueur qui faisoit appareil
De deffense contre l'armée
De fortune mal advisée,
Qui guerrier vouloit espoir
Se sagement n'est reboutée
Par bon eur et loyal vouloir.

Il n'est chose soubz le souleil
Qui tant doit estre desirée
Que paix, c'est le don non pareil,
Dont Grace fait tousjours livrée
A sa gent qu'a recommandée.
Fol est qui ne la veult avoir
Quant elle est offerte et donnée
Par bon eur et loyal vouloir.

Pour Dieu laissons dormir traveil
Ce monde n'a gueres durée,
Et paine tant qu'elle a sommeil,
Souffrons que prengne reposée.
Qui une foiz l'a esprouvée
La doit fuyr de son povoir
Par tout doit estre deboutée
Par bon eur et loyal vouloir.

L'ENVOY.

Dieu nous doint bonne destinée,
Et chascun face son devoir.
Ainsi ne sera redoubtée
Par bon eur et loyal vouloir.

XVII

BALADE.

Ha ! Dieu Amours ou m'avez-vous logié?
Tout droit au trait de desirs et plaisance,
Où, de legier, je puis estre blecié
Par doulx regart et plaisante atraiance.
Jusqu'à la mort dont trop suis en doubtance,
Pour moy couvrir, prestez moy ung pavaiz.
Desarmé suis, car pieca mon harnaiz,
Je le vendy, par le conseil d'oiseuse,
Comme lassé de la guerre amoureuse.

Vous savez bien que me suis esloingné,
Des longtemps a, d'amoureuse vaillance,
Où j'estoye moult fort embesoigné,
Quant m'aviez en vostre gouvernauce.
Or en suis hors: Dieu me doint la puissance
De me garder que n'y rentre jamais.
Car quant congneu j'ay les amoureux fais,
Retrait me suis de vie si peneuse,
Comme lassé de la guerre amoureuse.

Et non pourtant j'ay este advisé
Que Bel acueil a fait grant aliance
Encontre moy, et qu'il est embusché
Pour me prendre, s'il peut par decevance.
Ung de ses gens, appellé Acointance,
M'assault tousjours; mais souvent je me taiz,
Monstrant semblant que je ne quier que paiz,
Sans me bouter en paine dangereuse
Comme lassé de la guerre amoureuse.

L'ENVOY.

Voisent faire jeunes gens leurs essaiz
Car reposer je me veueil desormaiz.

Plus cure n'ay de pensée soingneuse
Comme lassé de la guerre amoureuse.

XVIII

CAROLE.

Avancez vous, Esperance,
Venez mon cueur conforter,
Car il ne peut plus porter
Sa tres greveuse penance.

Pieca joyeuse pensée
S'esbatoit avecques lui,

Mais elle s'en est alée
Tant a pourchassé ennuy.

Se vous n'avez la puissance
De tout son mal lui oster,
Plaise vous à alegier
Au moins ung peu sa grevance.
Avancez vous, etc.

Vous lui avez fait promesse
De le venir secourir,

Et de lui tollir tristesse.
Mais trop le faictes languir;

Ayez de lui souvenance,
Et le venez deslogier
De la prison de dangier
Où il meurt en desplaisance.
Avancez vous, etc.

XIX

RONDEL DE FREDET.

Jusques Pasques soient passées,
Donnez trieves à mes pensées,
Je vous pri tant que puis, Amours ;
Car c'est bien droit qu'à ces bons jours,
En paix de vous soient laissées.

Assez voz gens les ont lassées,
Et pour ceste foiz courroussées ;
Alez ailleurs faire voz tours.
Jusques Pasques, etc.

Pour plus donc n'estre d'eulx pressées,
Qui tant les ont fort menassées,
Faictes les crier par voz cours
Et leur deffendez bien tousjours
Que par eulx ne soient cassées.
Jusques Pasques, etc.

—

RESPONCE PAR ORLEANS.

Tant que Pasques soient passées,
Sans resveiller le chat qui dort,
Fredet, je suis de vostre accort,
Que pensées soient cassées.

Et en aumoires entassées,
Fermans à clef, tres bien et fort,
Tant que Pasques, etc.

Quant aux miennes, ilz sont lassées
Mais de les garder mon effort

Feray, par l'advis de confort
En fardeaulx d'espoir amassées
Tant que Pasques, etc.

XX

CHANSON.

Non temptatis, tien te coy
Regard plain d'atrayement
Vade retro tellement
Que point n'aprouches de moy

Probavi te sur ma foy
Je crains ton assotement.
Non temptabis, etc.

Ecce la raison pourquoy
Tu resveilles trop souvent
Corda, bien congnois comment
Presches l'amoureuse loy.
Non temptatis, etc.

XXI

COMPLAINTE.

L'autrier en ung lieu me trouvay,
Triste, pensif et doloreux.
Tout mon fait, bien au long, comptay
Au hault Prince des amoureux,
Lequel m'a esté rigoreux,
Ou temps que mon cueur le servoit,
Et ainsi qu'il me respondoit
Souvenir qui fut au plus pres

Ses ditz et les miens escripvoit
En la maniere cy apres.

L'AMANT.

Hélas, Amours ! de vous me plains,
Mais les griefz maulx le me font faire,
Dont mon cueur et moy sommes plains,
Car trop estes de dur à faire.
S'un peu me feussiez debonnaire,
Espoir que j'ay du tout perdu,
Si me seroit tantost rendu,
Mais pas n'avez tel vostre vueil,
Aincois, pour vous m'est deffendu
Plaisant desir et bel accueil.

AMOURS.

Amours respond à trop grant tort;
Vous complaignez et sans raison,
Car envers chascun reconfort
N'est pas tousjours en sa saison;
Et si savez qu'en ma maison
Une coustume je maintient;
C'est assavoir, que qui se tient
Pour serviteur de mon hostel,
Mainteffoiz souffrir lui convient,
L'usaige de mes gens est tel.

L'AMANT.

Certes, Sire, vous dictes vray.
Mais l'ordonnance riens ne vault,
Parler en puis, car bien le scay,
Et ay dancié à ce court sault;
Parquoy je congnois le deffault
De doulx plaisir que l'en y a,
Car quant mon cueur vous depria

Secours, il lui fut escondit,
Adoncques de dueil regnya
Vostre povoir et s'en partit.

AMOURS.

Dea! beaulx amis, se dit Amours
Celui qui à servir se met
S'il veult avoir tantost secours,
Et le guerdon qu'on y promet;
Ou autrement, il se desmet
Du service qu'il a empris,
De loyaulté seroit repris,
Quant je tendray mon jugement
Et si perdroit tout los et pris
Sans jamais nul recouvrement.

L'AMANT.

Voire, Sire, doit on servir
Sans prouffit ou guerdon avoir?
Nennil, ung cueur devroit mourir,
Puisqu'il a fait loyal devoir
Entierement à son povoir;
Et qu'il lui fault querir son pain
A vous, qui estes souverain,
En est le plus de deshonneur,
Veu que, par faulte, meurt de fain
Vostre bon loyal serviteur.

AMOURS.

Qu'on meure de fain ne vueil pas,
Mais le trop hasté s'echaulda,
Il convient aler pas à pas;
Et puis apres on congnoistra
Qui mieulx son devoir fait aura.
Alors doit estre guerdonné,

Je suis assez abandonné
A grant largesse de mes biens,
Mais quant j'ay mainteffoiz donné
A plusieurs semble qu'ilz n'ont riens.

L'AMANT.

De ceulx ne suis, quant est à moy,
Sur ce je respons, à briefz motz,
Je vous asseure, par ma foy,
Oncques ne fuz en ce propos.
J'ay tousjours porté sur mon dos
Paine, travail, à grant planté;
Ne nulle chose n'ay hanté,
Dont on dye qu'aye failly;
Combien qu'en dueil m'aiez planté
Comme faint seigneur et amy.

AMOURS.

Estre mon maistre vous voulez
Par vostre parler, ce me semble,
Et grandement vous me foulez,
Mais l'estrif de nous deux ensemble,
Comme en peut congnoistre, ressemble
Au debat du verre et du pot.
Fain avez qu'on vous tiengne à sot.
Devant Raison soit assigné;
Se j'ay tort, paier vueil l'escot,
Quant le debat sera finé.

L'AMANT.

Il fault que le plus foible doncques,
Soit tousjours gecté soubz le pié,
Ne je ne vy autrement oncques;
Rendre se fault qui n'a traictié
J'ay congneu ou j'ay peu gaingnié

Vostre court, à mont et à val
Et soit à pié ou à cheval
On n'y scet trouver droit chemin,
Quoyqu'on y trouve bien ou mal
Il fault tout partir au butin.

AMOURS

Pour le present plus n'en parlons,
Puisque j'ay puissance sur tous,
Quelque chose que debatons,
A mon plaisir feray de vous;
Ne me chault de vostre courrous,
Ne de chose que l'on me dye,
Se je vous ay fait courtoisie,
Se vous voulez, prenez l'en gré,
Car le premier vous n'este mie
Qu'ay courroucié en grant degré.

D'UN

RECUEIL DE POÉSIES MANUSCRITES

Provenant de l'ancienne abbaye de la Trappe.

Quelle que fût l'austérité des réglemens et la gravité des occupations, on faisoit des vers à la Trappe, et, qui pis est, de méchans vers. Ils auroient pourtant dû être bons, s'il faut en croire un poète, profane à la vérité, mais fort ingénieux. (*Ovide*, Fast. VI, 5, et Trist. I, 1.)

Est Deus in nobis, agitante calescimus illo.
Carmina secessum scribentis et otia poscunt.

Toutefois, il paroît que ni la solitude ni la grâce de Dieu, ne s'en mêloient pas efficacement, ce qui nuira beaucoup au mérite des beautés poétiques de la Trappe.

Au milieu des horreurs de leur séjour, au sein des rigueurs si austères de leurs religieuses habitudes, malgré leur haine pour le monde et leur aversion pour le beau sexe, ces sauvages cénobites montoient donc quelquefois à la sourdine sur le Parnasse, et quittoient la discipline pour la lyre. Ils introduisoient donc, dans leurs cellules effrayantes, les filles de mémoire, les vierges du Pinde, qui devoient se trouver fort étonnées de dicter des vers sur des pupitres attristés de têtes de mort; oui, sans doute. Il est vrai que le réformateur avoit, dès son enfance, commenté Anacréon, et qu'il conversoit avec les Grâces avant d'aller dans les déserts de sa Thébaïde percheronne fonder sa misanthropique colonie.

Cette Trappe si sévère, et qui n'eût dû, ce semble, inspirer que le lamentable Jérémie ou le nocturne Young, renfermoit quelques versificateurs qui, lors de la mort de Voltaire (en 1778), crurent que le moment étoit bon pour se livrer à des trans-

ports plus violens que charitables, et pour faire éclater la joie dans la Vallée des Larmes.

Le Caloyer de l'île de Patmos, dont parle le comte de Choiseul-Gouffier (liv. VI du Voy. pitt. de la Grèce), éprouva des *transports* moins *violens* et moins *exagérés*, quand il apprit de l'illustre voyageur que « Voltaire et Rousseau vivoient encore », tout stupide qu'il étoit devenu parmi ses quatre-vingts moines, dont trois savoient à peu près lire.

Delestang, ancien sous-préfet de Mortagne, dans l'arrondissement duquel est située la Trappe, me donna, il y a quelque temps, un recueil de POÉSIES DIVERSES, copiées élégamment dans l'abbaye, pendant 1773 et les années suivantes, et formant un volume in-8°. Il est fâcheux que ce curieux volume ait été mutilé par une dévote trop austère qui s'est scandalisée de la seconde partie intitulée : *Poésies récréatives*. Ce volume renferme, comme de raison, beaucoup de vers ascétiques dans les 184 premières pages. Les poésies récréatives fort innocentes au reste, qui viennent ensuite, sont tirées de l'abbé Le Monnier, de l'évêque Fléchier, d'Adam Billaut, de l'abbé Pluche, de Feutry, etc. Quoique intitulées récréatives, elles sont parfois mêlées d'élégies, de vers tristes et de tristes vers, puis de vers méchans, qui sont bien aussi de méchans vers contre Voltaire.

Toutes les muses du couvent se cotisèrent, dans une forme d'association assez peu puissante, pour faire de l'esprit le mieux qu'elles purent. Elles se coalisèrent pour tomber de tout leur poids sur le *fameux mort*, et lui imputer charitablement tous les forfaits imaginables. Ici, c'est le père Théodore, abbé de la Trappe, qui commence la charge et lui décoche un sixain; le sous-prieur Palémon, s'empresse de lui succéder, armé d'un huitain qu'il assène sans ménagement : c'est, comme on voit, de plus fort en plus fort. Là, c'est le frère Irénée qui se borne à lui lancer son quatrain, c'est le denier de la veuve ; mais le frère Colomban qui vient ensuite, enhardi par les efforts de ses devanciers, rassemble jusqu'à seize alexandrins dans lesquels il n'a garde d'épargner ni les injures ni les hiatus : c'est réellement la fable du lion devenu vieux. Les bons pères avoient, à ce qu'il paroît, mis en commun tout leur malin arsenal; car *le sieur de Voltaire* est toujours regardé, dans ces *poésies récréa-*

tives, comme la *boëte de Pandore*, comme un *bel esprit, sans foi, sans lois, sans Dieu*. Cotin n'eut pas mieux dit contre Boileau que ces facétieux trappistes. Voici un échantillon de leurs récréations poétiques ou non. C'est une « épitaphe de Voltaire par « frère Irénée, religieux de la Trappe », qui avait bien peur d'échapper anonyme à la postérité :

Ci gît un apostat qu'un sot public adore,
Sans loi, sans foi, sans Dieu, mort en désespéré,
De la terre et du ciel l'adversaire juré :
S'il fut un bel esprit, il en fut plus Pandore.

Assurément cette épitaphe ne laisse rien à désirer... en fait d'injures ; mais le copiste a eu tort d'inscrire sous le nom de « Dom Théodore, célérier de la Trappe, un quatrain pour M. le « C. de Saxe, qui l'a fait mettre au bas de son portrait. » Ce quatrain, fort médiocre, est généralement attribué à un ami de Voltaire, à d'Alembert :

Rome eut dans Fabius un guerrier politique ;
Dans Annibal, Carthage eut un chef héroïque ;
La France plus heureuse a, dans ce fier Saxon,
La tête du premier et le bras du second.

Pourquoi donc donner l'ouvrage du géomètre philosophe au dévot célérier de la Trappe ? Il est vrai que d'Alembert n'étoit guère moins que Voltaire, *un bel esprit sans foi :* alors c'est autant de pris sur l'ennemi.

Louis du Bois.

(Suite des notices extraites du catalogue manuscrit de la bibliothèque d'un amateur.)

LES ŒUVRES de M. DE BRÉBEUF, nouvellement mises au jour. Paris, Jean Ribou, 1664, 2 vol. in-12, avec un titre gravé en tête du premier, portant : *Lettres et Poésies de M. de Brébeuf.*

Ce recueil, aujourd'hui peu commun, a été donné au public après la mort de l'auteur, par son frère Nicolas Brébeuf, prieur de Venois. L'épître dédicatoire, adressée par ce dernier au marquis de Bellefons, est en conséquence signée le *prieur de Brébeuf.* C'est probablement par cette signature qu'aura été induit en erreur M. de Bure, lorsqu'il a indiqué, n° 3691 du catalogue des livres de M. L. D. D. L. V., les deux volumes dont il s'agit ici sous le titre d'*Œuvres de M. le prieur de Brébeuf, contenant des lettres et quelques poésies.* Cette méprise n'auroit point eu lieu s'il avoit eu le privilége du roi, daté du 14 décembre 1663, sur lequel « il est permis à Nicolas Brébeuf, « prieur de Venois, de faire imprimer toutes les œuvres manus« crites restantes à imprimer, de la composition de feu Georges « de Brébeuf, escuyer, sieur de la Boissets, son frère, etc. »

MATINÉES ROYALES (sans indication de lieu, de libraire, ni d'année), 1 vol. in-16 de 72 pages, titre compris, plus un feuillet pour la table des matières.

Cette édition, sans doute la première (après celle gravée en Hollande) de ce petit volume réimprimé trois fois depuis (1) à ma connoissance, est aujourd'hui la plus rare et la plus recherchée.

(1) En l'an V de la république, en 1801 et 1828.

M. Barbier, qui ne l'avoit probablement pas sous les yeux lorsqu'il l'a mentionnée, la cite inexactement, en ajoutant au titre l'article *les* qui ne s'y trouve pas, et en la supposant de format in-18; du reste, on peut consulter avec fruit la note qu'il a insérée sous le nº 10919 de son Dictionnaire des Anonymes. Pour prouver que Frédéric n'est pas l'auteur de ces Matinées, et que c'est à tort qu'on les lui a attribuées, j'irai plus loin, et je dirai que non seulement elles ne sont pas de Frédéric, mais qu'elles n'ont pu être composées que par un de ses ennemis. Il ne faut pour s'en convaincre que lire dans la quatrième matinée, au paragraphe *sur les plaisirs*, page 53, la manière dont on lui fait faire l'aveu de la plus avilissante faiblesse. M. Dieudonné Thiébault, dans ses Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin, tome IV, page 179, dit positivement qu'il est sûr que Frédéric n'a jamais rédigé ni composé ces prétendues Matinées, quoiqu'il soit possible et même assez vraisemblable qu'il ait tenu, en diverses conversations, une partie des propos qu'on y trouve. Il en attribue les publications à un officier françois qu'il ne nomme pas, mais qu'il désigne comme ayant accompagné en Suisse le maréchal de Saxe, en qualité d'aide-de-camp ; puis il ajoute que cet officier s'étant hasardé, après avoir fait paroître, en Hollande, cet ouvrage apocryphe, à reparoître dans les états de Frédéric, y fut arrêté et conduit à Spandaw, où il fut enfermé pour le reste de ses jours, et où il est mort en effet.

D'après ce fait, qu'on ne peut révoquer en doute, il est clair que ce n'est ni à Voltaire, comme l'a prétendu M. Jonqueau des Loges, ni au baron Patono, ainsi que l'a avancé l'abbé Denina, que l'on doit imputer les *Matinées royales*.

LES QUINZE Joyes de mariage. Ouvrage très ancien (*d'Antoine* LA SALE, *mis en lumière par F. de* ROSSET), auquel on a joint le Blason des fausses amours (*en vers, par Guillaume* ALEXIS); le Loyer des fausses amours (*en vers, attribué à Guillaume* CRETIN), et le Triomphe des muses contre amour (*aussi en vers*) ; le tout enrichi de remarques et de diverses leçons (*par MM.* LE DUCHAT *et* DE LA MONNOYE). *La Haye, A. de Ro-*

gissart, 1734, 1 vol. in-12 de 342 pages, plus huit feuillets liminaires.

C'est à M. Potier, conservateur de la Bibliothèque publique de la ville de Rouen que l'on doit la découverte du nom de l'auteur, resté long-temps inconnu, de ce livre curieux. On peut voir comment il est parvenu à s'en assurer dans une notice de M. Leroux de Lincy, insérée au *Bulletin du Bibliophile*, n° 12 de la 2e série, février 1837.

M. le marquis du Roure, qui a donné une analyse succincte de ce livre dans son intéressant Analecta Biblion, tome 1er, page 135, en indique ainsi le titre:

Les quinze Joyes de mariage (ou la Nasse), ouvrage très ancien, etc. La Haye, A. de Rogissart, 1 vol. in-8.

Mais cette énonciation, outre l'erreur relative au format, qui est in-12 et non in-8, en contient une autre que je ne puis m'empêcher de signaler. Elle consiste dans l'addition des mots (*ou la Nasse*) qui ne se trouvent point sur le titre de l'édition faisant l'objet de cet article, mais sur celui d'une autre, antérieure de plus d'un siècle, dont je possède un exemplaire, et que je crois d'autant plus devoir rapporter en entier ici, que cette édition, qui a échappé aux recherches de M. le marquis du Roure, n'est pas moins rare que celles par lui citées.

Voici donc le titre dont il s'agit:

« Les quinze Joyes de mariage, ou la Nasse dans laquelle sont
« détenus plusieurs personnages de nostre temps, mises en lu-
« mière par François de Rosset. *Paris, Robert Boutonné*, 1621,
« 1 vol. in-12 de 248 pages, plus 12 feuillets liminaires.

OBSERVATIONS diverses sur la stérilité, perte de fruict, fécondité, accouchemens et maladies des femmes, et enfans nouveaux naiz, amplement traittées, et heureusement praticquées par L. BOURGEOIS, dite BOURSIER, sage-femme de la Royne; œuvre util et necessaire à toutes personnes. *Rouen, veufve Thomas Duré*, 1626, 2 tomes en 1 vol. in-8, avec portrait: le 1er contenant 233 pages, plus 5 pour la ta-

ble des matières, et 8 feuillets liminaires non chiffrés ; et le second 251 pages, plus 5 numérotées de 12 à 16 inclusivement, pour la table des matières, et 4 feuillets liminaires non chiffrés.

Si ce livre n'offre rien de nouveau ou de remarquable sous le rapport de la science, il est toujours lu avec plaisir à cause d'une foule de faits curieux, d'anecdotes piquantes, de détails intéressans que l'on y trouve racontés avec une naïveté qui n'est pas sans charmes. Ce motif a porté M. Delaplace à en insérer plusieurs extraits dans son recueil de pièces intéressantes et peu connues.

L'auteur de la vie militaire et privée de Henri IV, Paris, F. Louis, an XII (1803), in-8 (M. Musset Pathey), a aussi donné, sous le titre d'Appendice, page 303 de ce volume, le récit du premier accouchement de la reine, tiré des observations diverses de Louise Bourgeois ; mais c'est à tort qu'il attribue l'extrême rareté de ce livre à ce qu'il n'auroit été imprimé qu'une fois. Dans le Dictionnaire universel, etc. de Chandon et Delandine, édition de 1810, on en cite quatre éditions, au nombre desquelles ne figure pas celle dont il s'agit ici, et de plus une traduction en allemand et une en hollandois.

Nouvelles bibliographiques.

— Dans quelques jours paroîtra le catalogue d'une belle collection de bons livres, faisant partie de la bibliothèque d'un homme d'état, dont la vente aura lieu dans le commencement du mois d'août prochain. Cette bibliothèque est composée de grands ouvrages bien conditionnés, ainsi on y trouve l'histoire de l'Académie des Inscriptions, 51 vol.— L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, in-folio et in-4.—La Collection des classiques grecs et latins des Deux-Ponts.—Celle des Classiques latins de Lemaire.—Une Collection complète du Bulletin des lois. —Les Mémoires de Guizot, de Petitot, sur l'Histoire de France.—Les Mémoires sur la révolution.—La Description de l'Egypte.—Le Dictionnaire des sciences naturelles, in-8.—Les classiques latins et françois publiés par Didot, in-fol., éditions magnifiques comme typographie.—Une Collection complète du MONITEUR et du *Journal des Débats*.— C'est une bonne fortune pour les amateurs lorsqu'une bibliothèque comme celle là passe dans le public.

—Nous venons de recevoir le catalogue de la bibliothèque de feu M. Huzard : il forme trois volumes in-8, qui renferment 16370 articles divisés en trois parties : la première contient l'histoire naturelle et les sciences accessoires, 5560 articles; la deuxième, l'agriculture, l'économie rurale, la chasse et la pêche, 5421 articles; la troisième, la médecine humaine et vétérinaire, l'équitation, les sociétés littéraires, la bibliographie et la biographie, 5389 articles. Jusqu'ici personne n'avoit réuni sur les sciences naturelles une aussi belle et aussi riche collection. Il y a de très beaux manuscrits, des livres de chasse fort rares, et en grand nombre. Une Description de l'Egypte, que M. Huzard a fait illustrer à très grands frais et qui fait de cet exemplaire un ouvrage unique et monumental. — Quant à l'exécution, le catalogue laisse à désirer sous le rapport de la classification et de la rédaction; cependant comme catalogue de spécialité il pourra se placer à côté du Catalogue Historique, si intéressant et si bien fait de la bibliothèque de M. Leber. Il n'est pas encore question de vente publique parce que l'on espère que le gouvernement fera l'acquisition de cette collection pour quelque bibliothèque.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 4. — Avril.

153 **Abrégé** de la vie de M. de Turenne, ou réflexions sur quelques affaires du temps. — *Dans le même vol.* Relation de la campagne de l'année 1675, en Allemagne, jusqu'à la mort de M. de Turenne. *Cologne, P. Marteau. à la Sphère.* 1676, in-12, vélin. . . . . 5—»

154 **Amadis** de Gaule, mis en françois par N. de Herberay, seigneur des Essars, G. Gohorry, G. Chappuys, etc., avec le trésor de tous les livres d'Amadis. *Lyon et Paris,* 1575 et années suiv., 22 vol. in-16, et 3 vol in-8, v. f. *Aux armes de la comtesse de Verrue.* . . 70—»

Cet exemplaire, comme le fait observer M. Brunet, est un peu court, a quelques taches et piqures; mais il a de plus une jolie reliure uniforme, ce qui ne se rencontre que bien rarement; le livre est d'ailleurs très rare et bien complet.

155 **Aquaviva** (*Claude*). La glorieuse mort de neuf chestiens japponois, martyrizez pour la foy catholiqve avx royaumes de Fingo, Sassuma et Firando, envoyée dv Japon, l'an 1609 et 1610 av mois de mars par le R. P. Provincial de la Société de Jésus, au R. P. Claude Aqvaviva, général de la même compagnie. *Douay, Auroy,* 1612, in-8, vélin.. . . . . 8—»

Relation très rare.

156 **Ægidii** Menagii in Diogenem Laertium observationes et emendationes. (*Lutetiæ Parisiorum*, 1663), très fort vol. in-8 de 1440 pp., plus 5 feuillets non chiffrés, mar. citr., tr. d., fil. *(Rel. du temps, bien conservée)*. 10—»

Ouvrage très rare, dont Ménage fit imprimer seulement quelques exemplaires, pour que les savants, ses amis, pussent y joindre leurs observations. Ce livre est si peu commun, que M. Peignot, dans son répertoire des bibliographies spéciales, semble élever des doutes sur son existence; cependant, comme l'observe M. Brunet, on en conserve un exemplaire dans la Bibliothèque du roi, qui a appartenu au célèbre Huet. L'exemplaire dont il est ici question, paraît avoir également appartenu à ce savant, puisqu'il porte ses armes, sur papier, collées sur la garde.

157 **Avant** victorieux (par le sieur de l'Hostal). *Sans date*. in-8, vélin, port. . . . . 10—»

Livre bizarre par les louanges que l'auteur donne à Henri IV.

158 **Ballets (des)** anciens et modernes, selon les règles du théâtre (par le P. Ménestrier). *Paris, Guignard*, 1682, in-12, v. br. . . . . 8—»

159 **Barthélemy de las Casas**. Histoire des Indes occidentalez, où l'on reconnoît la bonté de ces pays et de leurs peuples, et les cruautés tyranniques des Espagnols, trad. du castillan. *Lyon, Caffin*, 1642, in-12, vélin. 12—»

160 **Basselin** (*Olivier*). Vaux de Vire d'Olivier Basselin, poète normand de la fin du XIVe siècle, avec des dissertations par M. L. Dubois. *Caen*, 1821, in-8, dos et coins de mar., non rogné. *(Niédrée.)*. . . 8—»

161 **Beneton de Morange** de Peyrins. Traité des marques nationales. *Paris*, 1759, in-12, dos et coins de mar., non rogné. *(Niédrée.)*. . . . . 6—«

162 ———————— Commentaire sur les enseignes de guerre des principales nations du monde, et particulièrement sur les enseignes de guerre des François. *Paris, Thiboust*, 1742, in-12, v. gr. . . 6—»

163 Benoist (*Le R. P.*). Histoire des Albigeois et des Vaudois ou Barbets. *Paris*, 1691, 2 vol. in-12, v. m., sans la carte. . . . . 10—»

164 Beves of Hamtoun (*Sir*). A metrical Romance, now first edited from the Auchinleck, ms., by Vil. B. D. D. Turnbull. *Edimburg*, 1838, in-4, pap. Holl. avec frontispice gravé et fac-similé. . . . . 35—»

Cette traduction, en vieux langage angleis, du roman de Beuves de Hanstonne, n'a été tirée qu'à très petit nombre pour les membres du Maitland-Club.

165 Boileau (*l'abbé*). Histoire des Flagellans, trad. du latin. *Amst.*, 1732, in-12, dos et coins de mar., non rogné. (*Niédrée.*). . . . . 6—»

166 Borée. Les Princes victorieux, tragédies françoises. *Lyon, Vincent de Cœursilly*, 1627, in-8, v. m. 8—»

Ce volume contient quatre pièces, savoir: Amé, le grand comte de Savoie. — Baral 1er, duc de Savoie. — Achille, prince grec. — Tomyre, reine des Scythes.

167 Bounyn (*Gabriel*). Traité sur les cessions et les banqueroutes. *Paris, Chevillot*, 1586, petit in-8, vélin, avec le portrait de Bounyn, très rare et curieux. 10—»

168 Bourbon (frère *Jacques Bastard* de). La grande et merueilleuse et tres cruelle oppugnation de la noble cite de Rhodes prinse naguerres par sultan Seliman a présent grand-turcq, ennemi de la très saincte foy catholicque, rédigée par escript. *On les vend Paris, à la rue Sainct Jaques à lenseigne des trois Courônes pres Sainct-Benoist.* A la fin. *Cy finist ce présent livre et imprime pour honneste personne Gilles de Gourmont, libraire Jure en l'université de Paris l'an mil cinq cens XXVI au moys de may.* In-4, goth., mar. bleu, fil., tr. d., dos à nerfs. (*Niédrée.*). . . . . 70—»

Très bel exemplaire d'un livre rare.

169 **Boyer** (*Philbert*). Premier livre des décisions de pratique. *Paris, Robert le Mangnier*, 1582, in-12, vélin. 12—»

Livre curieux pour la jurisprudence ancienne. — Arrest contre un cessionnaire a porter un bonnet vert. — Bazoche du Palais, — le Roy et ses officiers, etc.

170 **Bracellei** (*Jacobi*). Genuensis — lucubrationes de bello Hispaniensi libri quinque. De claris genuensibus libellus unus. Descriptio Liguriæ libro uno. Epistolarum lib. unus additumq diploma miræ antiquitatis — tabellæ in agro Genuiensi repertæ. *Venundantur* (*Parisiis*). *Jo. Badius Ascensius*, 1520, in-4, dos de mar. v. 15—»

Rare.

171 **Brevis et admodum** dilucida in missæ canonem exegesis ex priscis, iisque synceræ ac amplectendæ fidei, primariæque classis scriptoribus collecta, numquamque hactenus typis evulgata. *Parisiis, Car. Guillard*, 1548, in-12, vélin. *In eodem volumine continentur sequentia.* — Hildeberti cenomanensi episcopi, libellus metrice compositus, de concordantia veteris ac novi sacrificii. — Sacri canonis missæ paraphrastica explicatio, cum declaratione ceremoniarum, per Michaelem suffraganeum moguntinum conscripta. — *Antuerpiæ*, 1549. — Explicatio mysteriorum sacro-sanctæ missæ 4 parties, 1 vol. petit in-8. . . . . 15—»

172 **Bullet**. Dissertation sur différents sujets de l'histoire de France, par Bullet. *Besançon*, 1759, in-8, dos et coins de mar., non rogné. *(Niédrée.)*. . . 6—»

173 **Bussy-Rabutin**. Histoire amoureuse de Gaules ou Amours des dames illustres de France, sous le règne de Louis XIV. *Cologne, Pierre Marteau (sans date)*, 2 vol. in-12, demi-rel., m. v., non rogné, avec un frontispice gravé. . . . . 15—»

174 **Cacomonade** (**La**). Histoire politique et morale, trad. de l'allemand du docteur Pangloss. *Cologne*, 1766. —

Représentations à M. le lieutenant-général de police de Paris sur les courtisanes à la mode et les demoiselles du bon ton. *Paris, de l'imprimerie d'une société de gens ruinés par les femmes, sans approbation de demoiselles du bon ton,* 1742, 2 parties en 1 vol. in-8, v. m. 8—»

175 **Caspari** *(Michaelis)*. Rerum memorabilium inter invictissimum Ferdinandum II et proceres imperii Romani, totoque terrarum orbe gestarum à vernalibus 1622 usque ad autumnales 1622 continuatus. *Francofurti,* 1622, petit in-8, vél., avec trois grandes planches à la fin. . . . . 8—»

176 **Catalogue** des chanceliers de France, depuis Clotaire Ier jusques à Henri II. *Paris, Vascosan,* 1555. — Catalogue des amiraulx de France. — Catalogue des grands maîtres de France. — Catalogue des connestables de France. — Catalogue des maréchaux de France. — Catalogue des prevotz et gardes de la prevosté de Paris, le tout avec les blazons de chacun. 4 parties en 1 vol. petit in-fol., dos de v. fauv. . . . . . . 18—»

177 **Catalogue** des livres examinez et censurez par la faculté de théologie de l'Université de Paris, depuis 1544 jusqu'en 1551, suivant l'edict du roy. *Paris,* 1551, in-12, dos et coins de mar. rouge. *(Duru.)* . 18—»

Extr. rare et très curieux ; plusieurs livres indiqués là ne sont pas connus.

178 **Charron**. De la sagesse, trois livres. *Paris, Didot, l'aîné,* 1789, 2 vol. pet. in-12, papier vélin, dos et coins de mar., non rogné. *(Élégante reliure de Niédrée.)* 10—»

179 **Chifflet** *(Pierre François)*. Lettre touchant Beatrix, comtesse de Chalon, envoyée à M. Lantin de Dijon. *Dijon, Philibert Chavance,* 1656, in-4, v. m. 30—»

Rare et important pour l'histoire de Bourgogne. — L'auteur y examine quels furent les ancêtres, le mari et les enfans de la comtesse. On y trouve beaucoup de sceaux et une foule de noms remarquables de l'histoire de Bourgogne.

Voyez sur ce livre les mélanges de M. Ch. Nodier.

180 **Chronologie** et topographie du nouveau bréviaire de Paris, où l'on trouve les principaux points de la vie et de la mort des saints qui sont insérés dans le calendrier, et les légendes, et la description des lieux qui se rencontrent dans les mêmes légendes, etc. On y a ajouté un supplément à la topographie pour les diocèses de Blois, Evreux, Seés et Coutances. *Paris, Hérissant*, 1742, in-12, v. br. . . . . 8—»

Ce volume est divisé en deux parties : la première contient la chronologie du nouveau bréviaire de Paris; — la deuxième contient la topographie des légendes des saints. Ce livre n'est pas le même que celui intitulé *Géographie des légendes*, publié en 1750, qui ne donne que très brièvement le nom des lieux qui se trouvent dans les légendes. — Celui-ci donne d'abord la chronologie ou histoire des saints, une histoire abrégée des conciles, et enfin la topographie, ou indication des lieux où sont nés et morts les saints; on y a joint un supplément très étendu : on y trouve aussi de curieux renseignemens sur les églises, les couvens et les monastères.

181 **Confutzée.** La morale de Confutzée (Confucius), philosophe de la Chine. *Amsterdam*, 1688. — Lettre touchant les honneurs que les Chinois rendent à Confucius. 1700, pet. in-8, mar. r., fil., t. d. *(Derome.)* 10—»

182 **Connor** *(Bernardus)*. Evangelium Medici, seu Medicina mystica; de suspensis naturæ legibus sive de miraculis, M. D. *Amstelodami*, 1699, petit in-8, mar., tr. dor., reliure janséniste. . . . . 6—»

183 **Conspiration**, prison, jugement et mort du duc de Biron (*S. l. n. d.*). In-8, v. f., avec son portrait gravé par Th. de Leu. (*Très rare.*). . . . 10—»

184 **Coras** *(Jean de)*. Discours des parties et office d'un bon et entier juge; des douze reigles de Jean Pic de la Mirandole; de l'arrest du parlement de Tolose et de l'édict des mariages clandestins. *Lyon, Vincent*, 1605, in-8, vélin. . . . . 9—»

Dans le même volume, arrest mémorable du parlement de Tolose, contenant une histoire prodigieuse d'un supposé mary, etc. *Lyon*, 1605.

185 **Cronica Cronicarum**, abrégée et mis en figures descêtes et rondeaulx, côtenâs deux parties principalles, dont la première, commençant à la création du monde, finit à la naissance de Jésus-Christ, et la deuxième depuis la naissance du Christ jusqu'en 1521. *Imprimé à Paris, par Fr. Regnault*, in-4, goth. à deux colonnes, v. f., fil., tr. d., fig. s. b. — La première partie a 56 ff., la deuxième en a 30, et la troisième, intitulée descente et ligne des rois francoys et ceux de Brabant, depuis Octavien Auguste jusques à François Ier, en 1530, contient 24 ff. . . . . 80—»

186 **Curiosités** historiques, ou recueil de pièces utiles à l'histoire de France, et qui n'ont jamais paru (par Dreux du Radier). *Amst.*, 1759, 2 vol. petit in-12, v. mar. . . . . 6—»

Ces petites dissertations sont fort intéressantes, celle qui a rapport à Jeanne d'Arc est très curieuse.

187 **Cy** commance le livre appelle le Tresor fait et compose par maistre Jehan de Mehum. In-4, mar. r., fil., tr. d. 85—»

Beau manuscrit, sur vélin, du xve siècle; il est enrichi de lettres initiales peintes en or et en couleur. On le trouve mentionné sous le numéro 2755 du catalogue du duc de La Vallière, à qui il a appartenu.

188 **Cypriot** (*Henri Giblet*). Histoire des rois de Chypre de la maison de Lusignan, et les différentes guerres qu'ils ont eu contre les Sarrazins et les Genois. *Paris, Saugrain*, 1732, 2 vol. in-12, v. gr. . . . . 10—»

189 **Deist de Botidoux**. Des Celtes antérieurement aux temps historiques. *Paris*, 1817, in-8, dos et coins de mar., non rogné. (*Niédrée*.). . . . . . . 6—»

190 **Démence de madame de Panor** (par Mérard de St-Just). *Paris*, 1790, in-16, pap. vél., br. (*Tiré à 25 ex.*) 5—»

191 **Détail** de la France, la cause de la diminution de ses

biens, et la facilité du remède, en fournissant en un mois tout l'argent dont le roy a besoin *(S. l.)*, 1695, in-12, v. br. . . . . 4—»

Petit vol. curieux et rare, plein de bonnes réflexions économiques.

192 **Diploma** Caroli magni imperatoris de scholis Osnabrugensis ecclesiæ græcis et latinis (à Georgio Eccardo) 1717, cum fig. — Diplomatis Caroli magni, imp. de scholis osnabrugensis ecclesiæ, anno 804, concessi vindicata veritas à Joan. Herm. Nunningh, 1720. — Censura diplomatis Carolini de scholis osnabrugensis ecclesiæ græcis et latinis ab objectionibus Herm. Nunninghi vindicata a J. Georg. Eccardo. 1721 avec le fac-simile d'une charte de Charlemagne. — Dissertatio critico historica de diplomate Caroli M. dato ecclesiæ osnabrugensi pro scholis græcis et latinis qua diploma istud authenticum et genuinum ostenditur etc. accedunt varia imperatorum ac Regum diplomata ecclesiæ osnabrugensi concessa (ab Hermanno Nunningh edita.) 1721, fig., in-4, vélin. . . . . 20—»

Recueil intéressant.

193 **Dissertation** sur la mouvance de la Bretagne, par rapport au droit que les ducs de Normandie y prétendoient, et sur quelques autres sujets historiques. *Paris*, 1711, in-12, v. m. . . . . 5—»

Ouvrage très curieux sur l'histoire de Bretagne.

194 **Dordelu du Fays.** Observations historiques sur la nation gauloise, sur son origine, sa valeur, ses exploits, sa puissance, etc., etc. *Paris*, *Giffart*, 1746, in-12, v. m. 4—»

195 **Duschesne** (*André*). Les antiquités et recherches des villes, chasteaux et places les plus remarquables de toute la France, selon l'ordre et ressort des huit parlements, etc., dernière édition. *Paris*, *Jean Promé*, 1637, in-8, vélin. . . . . 9—»

196 **Dumoulin** (*Charles*). Traicté de l'origine, progrès et ex-

cellence de royaume et monarchie des francois et couronne de France. *Paris*, 1561, in-12, vélin. — Dans le même vol., Traicté de la puissance et autorité des roys, trad. du latin de Claude Gousté. — Discours des actes de Poissy, 1561, 3 part. en 1 vol. pet. in-8, vél. 8—»

197 **Dvret** (*Clavde*). Discovrs des cavses et effects des décadences, mvtations, changemens, conversions et ruines des monarchies, empires, etc., etc., selon l'opinion des anciens et des modernes, etc. *Lyon*, *Benoist Rigaud*, 1595, in-8, vélin. . . . . 7—»

198 **Eustathio** à Knobelsdorf Pruteno; Lutetiæ parisiorum descriptio. *Parisiis*, 1543, in-8, dos de mar. 5—»

Ce poëme latin sur la ville de Paris est très rare et très curieux.

199 **Explication** des cérémonies de la fête Dieu d'Aix en Provence. *Aix*, 1777, in-12, fig., dos et coins de mar., non rogné. . . . . 6—»

200 **Fontaines** (*Lovys*). Relation du pays de Jansénie, où il est traité des singularités qui s'y trouvent, des coutumes, mœurs et religion de ses habitants (par le Père Zacharie; capucin de Lizieux). *Paris*, *Denys Thierry*, 1660, in-12, vélin. . . . . 4—»

201 **Ficoroni** (*Francesco* de). I tali et altri strumenti lusori degli antichi romani. *Romæ*, *Rossi*, 1734, in-4, mar. r., fil., tr. d., fig. . . . . 40—»

Bel exemplaire; ancienne reliure.

202 **Figon** (Charles de). Discours des états et offices, tant du gouvernement que de la justice et des finances de France. *Paris*, *Auvray*, 1579, in-8, vélin, avec un tableau des offices. . . . . 8—»

203 **Gaguini** (Roberti). Compedium super Francorum gestis. *Parisiis*, *Thielmann Kerver*, 1500, petit in-fol., mar. du Levant, fil., tr. d., fig. (*Bauzonnet.*) . . 60—»

Superbe exemplaire, d'une édition rare.
Livre très important pour l'étude de l'hist. de France.

204 **Gariel** (Pierre). Idée de la ville de Montpelier, recherchée et présentée aux honnestes gens. *Montpellier, Daniel Pech*, 1665, in-4, dos de mar. viol., avec un plan. 50— »

Très rare.

205 **Gesta nobilis viri dom. Symonis** comitis de **Montefortі**, descripta per fratrem Petrum, monachum vallium Sarnay cisterciensis ordinis. Petit in-fol., mar. noir, jans. (*Elégante reliure de Simier.*) . . . . 250— »

Mss. du XVe siècle, sur vélin, parfaitement écrit, à deux colonnes, et très bien conservé. L'ouvrage est, comme on sait, le plus important de tous ceux qui nous ont transmis l'histoire de la guerre des Albigeois. On en trouve le texte dans le XIXe volume de la grande collection des *historiens de France*. Mais notre manuscrit n'a pas été consulté par les éditeurs, et renferme un grand nombre de variantes du plus haut intérêt. Aussi, l'on chercheroit vainement, dans l'édition imprimée, la lettre que Simon de Montfort écrivit en forme de sauf-conduit pour les églises fondées et les maisons possédées par saint Dominique. Il est peu de pages de l'édition moderne auxquelles on ne pourroit ajouter de précieuses variantes d'après notre manuscrit.

206 **Glossarium** eroticum linguæ latinæ, auctore P. P. (Piéruges). *Parisiis*, 1826, in-8, gr. pap. de Hollande, dos et coins de mar., non rogné. (*Niédrée.*) . . 20— »

Tiré à très petit nombre sur ce papier.

207 **Gourcy** (l'abbé de). Quel fut l'état des personnes en France sous la première et la seconde race de nos rois. *Paris, Desaint*, 1769, in-12, v. marb. . . 4— »

208 **Grimaudet** (François). Paraphrase du droict de retraict lignager, recueillie des coustumes de France et glossateurs d'icelles, avec un bref discours de la nature, variété et mutation des lois, par Pierre Ayrault, Angevin. *Paris*, 1571, in-12, vél. *Rare*.. . . . . . 4— »

209 ——————— Ses opuscules politiques. *Paris, Buon*, 1580, in-12, vélin. . . . . . . 4— »

Rare.

210 **Grimaudet** (*François*). Des Monnoyes, augment et diminution du pris d'icelles. *Paris, Hierosme de Marnef*, 1595, in-8, vél. . . . . 4 — »

211 **Géographie** des légendes, ou table des noms de provinces, villes, et autres lieux qui se rencontrent dans les Martyrologes, les légendes des saincts et à la tête des canons de concile, etc. *Paris, Desaint*, 1740, in-12, v. gr. . . . . 4 — ».

212 **Guerres civiles de France.** Recueil de 34 tableaux touchant les guerres, massacres et troubles advenus en France pendant ces dernières années (1559-1573); le tout recueilli selon le témoignage de ceux qui y ont esté en personne et qui les ont pourtraicts. *S. l. ni date*, in-fol. obl., fig., b. de Perissim et Tortorel, rel. en v. f., à comp., fil., tr. d. (*Simier*.) 130 — »

Superbe exemplaire, d'un recueil également rare et curieux. Voici l'indication du sujet de chaque planche : — Henri II au parlement et arrestation d'Anne Dubourg. — Tournoy où Henri II fut blessé à mort. — Exécution d'Anne Dubourg. — Le duc de Nemours et M. de Castelnau. Pardillan et Larenaudie tués. — Exécution d'Amboise. — Assemblée des états à Orléans. — Colloque de Poissy. — Massacres de Cahors, 1561. — Massacre de Vassy, 1562. — Mort de Mottegoudrin, à Valence. — Massacres de Sens, 1562. — Massacres de Montbrison. — Massacres de Tours. — Défaicte de Saint-Gilles en Languedoc. — Bataille de Dreux. — Deuxième charge de la bataille de Dreux. — Troisième partie de la bataille de Dreux. — Assassinat de M. de Guise par Meray, dit Poltrot, 1563. — Exécution de Poltrot. — Paix de l'Isle-aux-Bœufs, près d'Orléans. — Massacres à Nismes, 1567. — Bataille de Cognac, 1568. — Siége de Chartres. — Assasinat du prince de Condé, près Cognac, par Montesquiou, 1569. — Rencontre des deux armées en Limousin. — Siége de Poitiers par les princes, 1569. — Défaite des Lansquenets, à Montcontour. — Saint-Jean-d'Angeli assiégé par Charles IX. — Surprise de Nismes par les protestans, 1569. — Attaque de Bourges. — Bataille des armées catholiques et protestantes, près du Rhône, 1570. — Massacres de la Saint-Barthélemy, 1572. — Défaite de l'armée catholique par les protestans, près la Rochelle, en 1573.

En tête de chaque page se trouve l'explication, et en bas une légende en vers hollandais.

213 **Guerres civiles de Flandre et de Brabant.** Recueil de 70 estampes touchant les guerres, massacres et troubles advenus en Flandre et en Brabant pendant ces dernières années 1566-1577, in-fol. obl., v. f., fil., comp., tr. d. (*Elégante reliure de Simier.*) . . . 120—»

Ce recueil, aussi curieux et aussi rare que le précédent, en est le complément nécessaire ; il est divisé en quatre parties : la première contient 20 planches; la deuxième 27 (la planche 13 manque) ; la troisième 20, et la quatrième 4.

214 **Haythoni** ; Liber historiarum partium orientis sive passagium terræ sanctæ, scriptus anno MCCC. *Hagonæ, per Johan. Sec*, 1529, in-4, cart. . . . . . 36—»

Ce livre très curieux fut d'abord écrit en françois et puis traduit en latin par ordre du pape Clément V. — Salconus, à qui Haythonus l'avoit dicté, fut chargé de le traduire.

215 **Hecatomgraphie**, c'est-à-dire les déclarations de plusieurs apophtegmes, proverbes, sentences et dictz, tant des anciens que des modernes (par Gilles Corrozet). *Sans lieu ni date*, petit in-8, mar. v., tr. d. . 16—»

216 **Histoire** critique de Nicolas Flamel et de Pernelle, sa femme, recueillie d'actes anciens qui justifient l'origine et la médiocrité de leur fortune ; on y a joint le testament de Pernelle. *Paris*, 1761, in-12, m. v., portrait et une planche représentant une maison que Nicolas Flamel, écrivain, a fait bâtir en l'année 1407. 4—»

217 **Histoire** de la feste de la Conception de la sainte Vierge, et des contestations excitées dans l'église sur la qualité de cette conception. *Cologne*, 1741, in-12, cart. 4—»

218 **Histoire** de M. G. Bosquet sur les troubles advenus en la ville de Tolose l'an 1562, trad. du latin. (*Sur l'imprimé*) *à Tolose*, 1595, in-12, v. . . . . 12—»

Très rare et très important pour l'histoire de Toulouse.

219 **Histoire** du chevalier Pâris et de la belle Vienne, publiée par M. Alf. de Terrebasse, d'après les manuscrits

de la Bibliothèque royale. *Paris*, 1835, grand in-8, cart. (Tiré à 120 exempl.) . . . . 8—»

220 **Histoire** romaine, écrite par Ziphilin, Zonare et par Zosime, trad. sur les originaux grecs par M. Cousin. (*Hollande à la sphère, sur la copie imprimée*) *à Paris, Damien Foucault*, 1686, 2 vol. in-12, v. gr. 6—»

221 **Hospitalii** (*Michaelis*) galliarum cancellarii, epistolarum ac sermonum, libri sex. *Lugduni*, 1592, in-8, vélin, portr. . . . . 4—»

222 **Jeannin** (*Le président*). Ses négociations pour la trève avec les États-Généraux, *Jouxte la copie de Paris, chez Le Petit* (*Holl., Elzev.*), 1659, 2 vol. in-12, vélin. (*Bel exemp.*) 5 p. 3 l. . . . . 30—»

223 **Joseph** (*Le Révérend Père*). Explication de la généalogie de très hault et très puissant Henri, prince de Condé, etc. (trad. par Montlyard). *Paris*, 1596, in-8, vélin. . . . . 6—»

224 **Journal du citoyen**. *La Haye*, 1754, in-8, v. m. 6—»

Ce volume contient des détails assez intéressants sur l'état politique, ecclésiastique et commercial de Paris, en 1754, dont les postes. — Les carrosses et messageries. — Commissionnaires et rouliers. — Les Coches par eau, — Fiacre; on y trouve aussi à l'article commerce, les libraires et les marchands de vins.

225 **Ladonei** (*Stephani*). Augustodini amplissimæ civitatis et Galliarum quondam facile principis antiquitates. *Augustodini, apud Blasium Simonnot*, 1640, in-8, dos de mar. . . . . 8—»

Rare.

226 **La Flandre** à Monseigneur, plus 24 sonnetz francoys et quelques vers latins. *Anvers*, 1582, in-8, port. 4—»

Pièce de vers fort rare.

227 **Larmes** et regrets du soldat françois, sur le trepas de Henry le Grand. *Paris, Bordeaux, sans date*, in-12, vélin, frontispice gravé. (*Rare.*) . . . . . 8—»

228 **Le Beuf** (*L'abbé*). Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots, et de la délivrance de la même ville les années 1567 et 1568, avec un récit de ce qui a précédé et de ce qui a suivi ces deux fameux événemens, et des ravages commis à la Charité, Gien, Cône, Donzi, Entrains, Iranci, Colange-lès-Vineuses et autres lieux du diocèse d'Auxerre; le tout précédé d'une ample préface sur les antiquitez d'Auxerre, et enrichi de notes historiques sur les villes, bourgs et villages, et sur les personnes principales qui sont nommées dans cette histoire, par un chanoine de la cathédrale d'Auxerre. *Auxerre, Jean-Baptiste Troche*, 1723, in-8, v. br. 6—»

229 **Le Beuf** (*L'abbé*). Recueil de différents écrits pour servir d'éclaircissement à l'histoire de France. *Paris*, 1788, 2 vol. in-12, dos et coins de mar., non rogné. (*Niédrée.*) 18—»

230 **Le Fèvre**. Calendrier historique et chronologique de l'Eglise de Paris, contenant l'origine des paroisses, abbayes, monastères, prieurés, colléges, etc.; la mort des évêques, archevêques et des hommes illustres du diocèse; les événemens dignes de remarque, les conciles tenus à Paris, les hérésies, la prélature parisienne, etc. *Paris, Hérissant*, 1747, in-8. . . . . . 6—»

231 **Lenglet du Fresnoy**. Histoire de Jeanne d'Arc, vierge, héroïne et martyre d'état, suscitée par la Providence pour rétablir la monarchie françoise, tirée des procès et autres pièces originales de ce temps. *Paris, Coutellier*, 1753-54, 3 vol, in-12, v. f. (*Bel exemp.*). 15—»

Rare.

232 **Le Saint**, sacré, universel et général concile de Trente, sous Paul III, Jules III et Pius IIII, papes de Rome, avec la confirmation du dict concile. *Anvers, Silvius*, 1566, in-12, v. f. . . . . 5—»

233 **Lescarbot** (*Marc*). Le tableav de la Svisse et autres alliez de la France ès hautes Allemagnes, auquel sont descri-

tes les singularités des Alpes, et rapportées les diverses alliances des Suisses, particulièrement celles qu'ils ont auec la France. *Paris, Perrier*, 1618, in-4. vélin. 8—»

Poëme descriptif très rare.

234 **Livre de la Fontaine périlleuse**, avec la chartre d'amours, autrement le songe du verger. Œuvre très excellent de poésie antique avec commentaire de J. G. P. (Jacques Gohory, parisien). *Paris, J. Ruelle*, 1572, petit in-8. mar. v., fil., tr. d. *(Rel. anc.)*. . 30—»

235 **Loges** (*Chrestien de*). Essais historiques sur le mont Saint-Bernard. 1789, in-8, dos de v. *(Koehler.)* 6—»

236 **Lvyt** *(Robert)*. La régence des reynes en France ov les regentes. *Paris, Henavlt*, 1649, in-4, v., fil. *(Koehler.)*. 15—»

Livre très curieux et très rare.

237 **Lucrezii Cari** (*Titi*). Della natura delle cose, tradotti dal latino in italiani da Al. Marchetti. *Amst. (Parigi)* 1754, 2 vol. grand in-8, fig. de Cochin, mar. r., large, deut., tr. d. . . . . 16—»

238 **Romei** (*Hannibal*). La sepmaine ou sept journées du conte Hannibal Romei, gentilhomme ferrarois, ausquelles entre dames et chevaliers discourans, se traite des matières suivantes: de la beauté, de l'amour, de l'honneur, du duel, de la noblesse, des richesses, de la précédence des armes et des lettres, trad. d'italien, par Du Pré, gentilhomme normand. *Paris, N. Bonfons*, 1595, in-8, demi-rel., v. f. (*Bauzonnet.*). . 8—»

239 **Macri Santinei**. De prosperis Gallorum successis libellus, quo pariter disseritur de tributorum exactionibus, tum de jure, quo Galli sibi viudicant provincias quas repetunt; cum scholiis Blondi, divionensis. *Parisiis, Guillard*, 1555, in-8. dos de mar. . . . . 6—»

240 **Macri Santinei** (*Joannis*). Panegericus de laudibus Mandubiorum quo etiam retunduntur extraneorum in

Gallos calumniæ, cum scholiis Jo. Blondi, divionensis. *Parisiis*, 1556, in-8, dos de mar. . . . 6—»

241 **Marcaille** (*Sébastien*). Antiquitez du prieuré de Souvignye en Bourbonnois, ou est monstré le pouvoir des saincts. *Molins* (*sic*), 1610, in-8, vélin. . . 12—»

Rare.

242 **Marrier** (*Martini*). Monasterii regalis sancti Martini de campis ordinis cluniacensis historia, libris sex partita. *Parisiis, Cramoisy*, 1637, in-4. v., mar., fil. 15—»

Rare.

243 **Matinées Sénonoises**, ou Proverbes françois. *Paris*, 1789, in-8, dos et coins de mar., non rogné (*Niédrée*). 8—»

244 **Melusine** nouvellement imprimée à Paris. *On les vend à Paris, en la rue Neufve-Notre-Dame, à l'Escu de France.* (*S. l. ni d.*), in-4, goth., mar. bleu, fil., tr. dor., fig.

Livre extrêmement rare; notre exemplaire est un peu rogné du haut et a quelques feuillets mouillés dans le bas, sans que le texte soit attaqué.

245 **Mémoires** concernant les affaires de France sous la régence de Marie de Médicis, contenant le détail des intrigues de la cour, des désordres et guerres, et de tout ce qui s'est passé depuis 1610 jusqu'en 1620, avec un journal des conférences de Loudun (par M. Phelippeaux de Pontchartrain). *La Haye, Johnson*, 1720, 2 tom. en 1 vol. in-12, v. gr., fil. . . . . 6—»

246 **Mémoires** de la régence de S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans durant la minorité de Louis XV (par le chev. de Piossens). *La Haye, Jean Van Duren*, 1736, 3 vol. in-12, v. f., avec portr. . . . . . . 10—»

On a joint à cet exempl. un billet de la banque de Law; les épreuves des portraits sont bonnes.

Autre édition. Amsterdam, 1749, 5 vol. in-12, revue et augmentée par Lenglet du Fresnoy. . . . . . . 10—»

247 **Mémoires** du duc de Lauzun. *Paris*, 1822, in-8, pap. vélin, dos et coins de mar., non rogné. (*Niédrée.*) 8—»

248 **Mémoires** et lettres du duc de Rohan sur la guerre de la Vateline, par Zurlauben. *Genève*, 1768, 3 vol. in-12, dos et coins de mar., non rogné. *(Niédrée.)*. . 4—»

249 **Mémoires** particuliers pour servir à l'histoire de France sous les règnes de Henry III, de Henry IV, sous la régence de Marie de Médicis et sous Louis XIII, contenant les mémoires du duc d'Angoulême, ceux du duc d'Estrées, ceux de M. Déageant et ceux du duc d'Orléans. *Paris*, *Didot*, 1756, 4 vol. in-12, v. marb. 12—»

250 **Menard** (*Claude*). Histoire de messire Bertrand dv Gvesclin, connestable de France, contenant les guerres et batailles faites sur les Anglois, Espagnols et autres, durant les règnes des rois Jean et Charles V, escrite en prose l'an MCCCLXXXVII, à la requeste de messire Jean d'Estouteuille. *Paris*, *Cramoisy*, 1618, in-4, v. f., tr. dor., avec le portr. de Duguesclin. . . . 18—»

Fort bel ex. d'un livre rare.

251 **Mérard de Saint-Just**. Eloge historique de Sylvain Bailly. *Londres*, 1794, in-18, pap. vélin. — Lettre en prose et en vers, in-18. — Les Hautes-Pyrénées en miniature. *Paris*, 1790, dos et coins de mar., non rogné. (*Niédrée.*). . . . . 10—»

Ces petits volumes sont rares, n'ayant été tirés qu'à 25 exemplaires.

252 **Mirouer** et exemple moralle des enfans ingrats. *Aix*, *Pontier*, 1836, petit in-8 *(tiré à 40 ex.)*. . . 6—»

253 **Nicolle** *(Gilles)*. Les très élégantes et copieuses annalles des très preux, très nobles, très chrétiens et excellens modérateurs des belliqueuses Gaulles, depuis la triste désolation de la très inclyte et fameuse cité de Troye jusqu'au règne du très vertueux roy François, à présent regnant, jusques au têps du très prudent et victorieux roy Loys VI, et depuis additiônecs, selon les modernes historiês nouvellement reueues et corrigees,

15

outre les précédentes impressions. *On les vend à Paris, au Clos-Bruneau, à l'enseigne de la Corne de Cerf,* MDXXXVIII. A la fin : — *fin des annalles de France nouvellement imprimees à Paris par Nicolas Couteau, et furent achevees le* XXX *jour d'aoust* 1538. . . . . 80—»

254 NOIROT (*Claude*). L'origine des masques, mommerie, bernez et revennez es jours gras de caresme prenant, menez sur l'asne à rebours et charivary. — Le jugement des anciens pères et philosophes sur le subject des mascarades, etc. *Lengres, Jehan Chauvetet,* 1609, in-12, v. f., fil., tr. d. . . . .

Livre facétieux, très rare; cet exempl. a un léger défaut à un feuillet, provenant de l'impression.

255 ORNATISSIMI cuiusdam viri, de rebus Gallicis, ad Stanislaum Eluidium epistola et ad hunc de iisdem rebus Gallicis responsio. 1573, in-4, v. f., fil., dos à nerfs. (*Kœhler.*) . . . . 10—»

Bel exempl. d'un livre rare.

256 ORDONNANCE du roy Lovis XIII, roy de France et de Nauarre, sur les plaintes et doleances faictes par les deputez des estats de son royaume, conuoquez et assemblez en la ville de Paris en l'année 1614 et sur les advis donnez à sa majesté par les assemblées des notables tenues à Rouen en l'année 1617, et à Paris en l'année 1626; publiée en parlement le 15 janvier 1629. *Paris, Estienne,* 1629, petit in-8, mar. r., fil. 15—»

Exempl. de reliure ancienne, aux armes de Colbert.

257 ORIGINES ou l'ancien gouvernement de la France, de l'Allemagne et de l'Italie (par le comte de Buat). *La Haye,* 1789, 3 vol. in-8, dos et coins de mar., non rogné. (*Niédrée.*) . . . . 15—»

Ouvrage des plus intéressants pour l'étude de l'histoire de France.

258 PARMENSIS Belli caussarum vera explicatio, in qua præterea, cum de Petri Aloysii cæde, deque Placentia, ac Mirandula, tum etiam de Henrici II, Francorum

regis adversus Cæsarem Carolum V, machinationibus, variis ac bello demum injustè moto, disseritur. *Lovanni, Sassenus,* 1551, pet. in-4 de 12 f. . 8—»

259 **Poésies de Bonnecorse.** *Leyde,* 1720, in-12, dos et coins de mar., non rogné. (*Niédrée.*) . . . . . 10—»

260 **Pinkerton.** Recherches sur l'origine et les divers établissemens des Scytes ou Goths, accompagnées de plusieurs éclaircissemens sur la géographie ancienne de cette partie du monde, trad. sur l'original anglois, avec des augmentations et des corrections faites par l'auteur et une carte du monde connu des anciens. *Paris, Imp. de la Rép.,* 1804, in-8, v. f., fil., dent à fr., dos à nerfs (*Simier*). . . . . 10—»

261 **Rapin** (*Thoyras*). Dissertation sur les Whigs et les Torys. *La Haye, Lévier,* 1717. — Dans le même vol. : Traité du pouvoir des rois de la Grande-Bretagne, où l'on fait voir quel a été de tout temps le gouvernement monarchique, et où l'on justifie par les autorités des anciens et des modernes les principes qui ont causé la révolution de 1684, trad. de l'anglois. *Amst., Bernard,* 1714, in-12, v. mar. . . . . 6—»

Livre rare; la seconde partie, écrite avec une grande force de logique, est remplie de citations d'anciens auteurs.

262 **Recherches** historiques et critiques sur les principales preuves de l'accusation intentée contre Marie Stuart, reine d'Ecosse, avec un examen des histoires du docteur Roberston et de M. Hume, par rapport à ces preuves. *Paris, Edme,* 1772, in-12, mar. . . 4—»

263 **Recueil** d'aucunes lectres et escriptures par lesquelles se comprend la vérité des choses passées entre la majesté de l'empereur Charles cinquiesme et François roy de France, premier de ce nom, et dont par icelles se peut tesmoigner, justiffier et clerement cognoistre que ledit roy de Frâce est seul occasion de la guerre

presentement meue au grand regret et desplaisir de sa dite majeste, non tant seulemèt pour le fait particulier d'icelle, mais encoires plus pour les grans maulx et inconueniens apparans a ceste cause a la republicque crestienne. 16 pag.—Ce que sa M. IMP. estant de chemin feit encoires escripre à son dict ambassadeur et joindre aux susdites lectres translate de Castillien en françoys, 3 pag.—S'ensuyt le substencial du propos de l'empereur tenu à nostre sainct père, 19 pag. — La responce du roy de France, faicte à N. S. Père sur le propoz tenu par l'empereur à sa sainctete, 13 pag. — La replicque faicte par l'empereur sur ladicte responce du roy de France, 38 p. — Instruction baillée au seigneur de Balançon envoye par l'empereur devers le roy de France, 11 p. — C'est la responce que le roi de France a faicte au s[gr] de Balançon, 3 p.—Translation de latin en françois des lectres escriptes par ledit roy de France aux princes, villes et autres etats d'Allemaigne, 36 p. *Anvers*, le XXVIII juin l'an M.LLLLLXXXVI, in-4, goth., mar. bl., tr. d. *(Janséniste)*. . . . . . 80—»

Très bel exemplaire d'un livre de toute rareté et des plus curieux pour l'histoire du XVI[e] siècle.

264 **Relations**, lettres et discours de M. de Sorbières, sur diverses matières curieuses. *Paris*, 1660, in-8, mar. r., fil., tr. d. (*Aux armes du chancelier de Lamoignon.*) 9—»

On trouve dans ce recueil des relations de voyage, de l'histoire littéraire, et des dissertations philosophiques.

265 **Satyre** menippée de la vertu du catolicon d'Espagne et de la tenue des états de Paris, augmentée de notes tirées de Dupuy et de Le Duchat, et d'un commentaire historique, littéraire et philologique, par Charles Nodier. *Paris, Delangle*, 1824, 2 vol. in-8, gr. pap. vélin, dos de mar. r. *(Simier.)*. . . . . . 22—»

266 **Zermegh** (*Joannis*). Historia rerum gestarum inter Fer-

dinandum et Joannem Ungariæ reges. *Amst.*, *Lepedium (Elzevir)*, 1662, petit in-12, dos et coins de mar. 8—»

Rare.

267 **Sermon** pour la consolation des cocus et autres pièces. — Sermon du curé de Solignac. — Sermon du R. P. Tinc-Hebraye. — Sermon de Bacchus, le coucou con-consolateur. — Sermon d'un cordelier à des voleurs. *Amboise*, *Jean Coucou*, 1751, in-12, dos et coins de mar., non rogné. *(Niédrée.)* . . . . 7—»

268 **Sibert** (*Gautier* de). Variations de la monarchie françoise dans son gouvernement politique, civil et militaire, avec l'examen des causes qui les ont produites, ou histoire du gouvernement de France, depuis Clovis jusqu'à Louis XIV, divisée en neuf époques. *Paris*, *Saillant*, 1765, 3 vol. in-12, v. marb. . . . . . . 5—»

269 **Simler** (*Josias*). La république des Suisses, comprinse en deux liures, contenans le gouuernement de Suisse, l'estat public des treize cantons, et de leurs confederez, en general et en particulier leurs bailliages et juridictions, l'origine et les conditions de toutes leurs alliances, leurs batailles, victoires, conquestes et autres gestes mémorables, depuis l'empereur Raoul de Habspourg jusqu'à Charles V, avec le pourtraict des villes des treize cantons. *Paris*, *Jacques Dupuys*, 1578, in-8, v. br. (*Un peu rogné du haut.*) . . . . 9—»

Rare. Il y a des vues des principales villes de Suisse fort bien gravées sur bois.

270 **Table** générale alphabétique et raisonnée du journal historique de Verdun, sur les matières du temps, depuis 1697 jusques et compris 1756. *Paris*, *Ganeau*, 1759-1760, 9 vol. in-12, demi-rel. . . . 36—»

Recueil très intéressant par la quantité de noms historiques et des faits qui y sont rapportés.

271 **Traité** historique de la mouvance de la Bretagne, dans laquelle on justifie que cette province, dès le commencement de la monarchie, a toujours relevé ou immédiatement ou en arrière fief de la couronne de France, pour servir de réponse au P. Lobineau (par l'abbé Vertot). *Paris, Cot*, 1710, in-12. . . . . —»

272 **Varamundi** (*Ernesti-Frisii*). [*Francisci Hotmanni.*] De furoribus gallicis, horrenda et indigna amirallii Castillionei, nobilium atque illustrium virorum cæde, scelerata ac inaudita piorum strage passim edita per complures Galliæ civitates, sine ullo discrimine generis, sexus, œtatis et conditionis hominum, vera et simplex narratio. *Edimburgi*, 1573, in-4, v. f., fil., tr. d., dos à nerfs. (*Koehler.*) *Avec un grand nombre de notes manuscrites sur les marges.* . . . . 30—»

Première édition, texte latin. C'est le sanglant tableau des massacres de la Saint-Barthélemi. Ce livre est très rare, et notre exemplaire est parfaitement conservé; on y trouve, d'une écriture ancienne, des notes sur tous les passages les plus intéressans. A la fin se trouvent les fameuses lettres que Charles IX écrivit aux gouverneurs des provinces le lendemain de la Saint-Barthelemi, pour leur enjoindre de retenir les protestants dans leur ville, avec ordre, s'ils résistent; *de courir et de faire courir sus avecques toutes les forces, tant de prévots, des marechaux et ses archiers, tellement qu'ils soient taillés en pièces comme ennemis de notre couronne.* Dans une de ses lettres, Charles IX rejette le meurtre de Coligny sur les Guises, et, dans une autre, il déclare *que ce qui en est advenu a esté par son exprès commandement.*

273 **Varillas.** Histoire de Charles VIII. *Paris, Barbin*, 1691, in-4, v. . . . . 6—»

274 **Variétés** historiques, physiques et littéraires, ou recherches d'un sçavant, contenant plusieurs pièces curieuses et intéressantes. *Paris, Nyon*, 1752, 3 vol. in-12, dos de v. . . . . 15—»

275 **White** (*Alexander*). Schismatis anglicani redargutio. *Lovanii, Nempœi*, 1661, in-8, vélin. . . . 7—»

Cette réfutation des doctrines du schisme anglois est très rare et très importante pour l'étude de la réforme en Angleterre.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

276 **Blanqui aîné.** Bibliographie des principaux ouvrages d'économie politique. *Paris*, 1842, in-8, br. . 3—»

Excellent travail que devront consulter avec fruit tous les hommes qui s'occupent d'économie politique.

277 **Burggraeve.** Etudes sur André Vésale. *Gand*, 1841, 1 fort gr. in-8, br., pap. vélin, port. . . 10—»

On trouve dans ce volume tout le système anatomique de Vésale, l'un des plus fameux médecins du xvi[e] siècle.

278 **Dufour.** De l'ancien Poitou et de sa capitale, pour servir d'introduction à l'hist. de cette province. *Poitiers*, 1826, in-8, br., fig. et car. . . . . . . 5—»

279 **Fontenelle.** Histoire des rois et ducs d'Aquitaine et des comtes de Poitou, contenant l'histoire du Poitou, depuis Karle-magne 778 jusqu'en 1137. *Paris*, 1842, in-8, br., tome I[er] avec carte. . . . . . 7—50

280 ——— Duplessis Mornay à la Forêt-sur-Sèvre. *Niort*, 1842, in-8, br. . . . . »—75

Notice biographique sur ce personnage célèbre.

281 **Fontenelle de Vaudore (A.-D. de la).** Recherches sur deux voies romaines de Poitiers à Angers et de Poitiers à Nantes. *Poitiers*, 1841, in-8, br. . . 2—»

282 **Lacroix** (*Paul*). Dissertations curieuses sur l'histoire de France, n° 11. (Analyse des registres du parlement.) 5—»

283 **Lairtullier** (*Ed.*) Les femmes célèbres, de 1789 à 1795, et leur influence dans la révolution pour servir de suite et de complément à toutes les histoires de la révolution françoise, 2 vol. in-8. . . . 10—»

Présenter le tableau de la Révolution françoise sous l'aspect des femmes qui ont figuré dans ce vaste drame; en donner l'indispensable complément par le récit de leur coopération si active dans cette curieuse partie de nos annales, tel est le but de l'ouvrage. L'histoire prise de ce nouveau point de vue n'en est

que plus piquante. Par ses détails presque domestiques, elle nous familiarise plus vite avec les grands événemens, et nous en fait quelquefois connoître l'esprit et les secrets ressorts. Il n'est pas un point de cette mémorable époque où quelque héroïne ne se rencontre dans tous les degrés de l'échelle sociale, depuis les salons jusqu'aux halles, depuis les dames de cour jusqu'aux tricoteuses de Robespierre, et même aux furies de guillotine qui ont un article à part; mais à côté du hideux et du trivial, le sublime, le noble et le gracieux se placent tour à tour. On chercheroit vainement ailleurs une catastrophe plus touchante que celle de Charlotte Corday; une âme de femme plus majestueuse et plus constamment belle que celle de madame Roland; un caractère plus charmant, plus naïf et plus courageux en même temps que celui de Lucile Desmoulins; madame Tallien traverse cette galerie avec l'énergie d'Epicharis, la beauté de Ninon et le costume de Leontium; enfin la jolie chanteuse, Sophie Lapierre, s'associe gaiement à la terrible conspiration de Babœuf. Près de cent cinquante femmes passent en revue, et leur biographie se compose de traits et d'anecdotes puisés dans les journaux, les brochures et les pamphlets du temps que l'on ne trouve aujourd'hui nulle part. Le style de ce livre se fait remarquer par son tour vif, incisif et précis.

284 PARIS (*Paulin*). Recherches sur le personnage d'Ogier le Danois, lues dans la séance publique annuelle des cinq académies, le 2 mai 1842, in-4 de 16 pages, br. 2—»

Tiré à 20 exemplaires seulement.

Notices contenues dans le numéro 4 du Bulletin du Bibliophile, 5e série.

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,
AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES
LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 5. MAI.

CINQUIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

1842.

Table des articles contenus dans le numéro 5 du Bulletin du Bibliophile, 5e serie.

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9 et 11.

ACCROISSEMENT

DE LA COLLECTION GÉOGRAPHIQUE

DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE EN 1841 (1).

(SUITE ET FIN.)

Pour la géographie *statistique*, *administrative*, commerciale et industrielle, on compte la belle carte administrative du royaume d'Italie et de ses établissemens politiques, militaires, civils et religieux, en 8 feuilles, par le dépôt de la guerre d'Italie; les divisions ecclésiastique, parlementaire et judiciaire d'Angleterre et du pays de Galles; une carte statistique de la Colombie, la carte des mines de Freiberg, et la carte de l'*Union douanière* de l'Allemagne, en 4 feuilles, par le docteur Lnug-Mayr, ingénieur bavarois, carte intéressante par son optunité.

Les chemins de fer et la navigation à la vapeur sont aujourd'hui l'objet d'un grand nombre de cartes; il importe de les rassembler, maintenant que la France paroît enfin décidée à sillonner son territoire par des lignes en fer. La collection a réuni de nouvelles publications en ce genre : ce sont les chemins de fer entre Linz et Budweis, rejoignant le Danube à la Moldau; la ligne de Linz à Gmunden, le chemin entre Munich et Augsbourg, le chemin, dit de l'Empereur Ferdinand, section de Brünn à Vienne, et la ligne entre Brunswick et Wolfenbüttel; une grande carte des chemins de fer d'Angleterre et du pays de Galles, en 4 feuilles, par John Arrowsmith, 1841; une carte de tous les chemins de fer, exécutés ou projetés dans l'Europe continentale, en 2 feuilles, 1841, le chemin de Nuremberg à Hamberg, le chemin de Berlin à Leipsick.

Les *cartes historiques* comprennent entre autres la géographie sacrée, la géographie ancienne, le théâtre de la guerre, les cartes de voyage, les monumens de la géographie, c'est-à-dire les cartes manuscrites ou imprimées, mais très anciennes, qui éclairent l'histoire de la science; enfin les cartes orientales.

On s'est procuré 9 feuilles des *Opérations militaires des Anglois*, savoir : à Gibraltar, à Toulon, aux Pyrénées, en Egypte, à Copenhague, avec une carte de la campagne des alliés contre la France en 1793. Toutes ces cartes angloises ont un intérêt historique. On possède déjà la carte des opérations récentes contre Canton (1841). Cette partie de la collection est riche, ainsi que nous l'avons dit l'année dernière, en objets précieux pour l'étude; elle possédoit alors presque toutes les éditions de la Géographie de Ptolémée; mais il en manquoit une très rare, celle de 1482, imprimée à Ulm, la seconde qui ait paru avec les cartes (sans parler du poëme de Berlinghieri); elle a été acquise ainsi que plusieurs anciennes éditions de Denys le géographe et de P. Mela, avec les cartes du temps, et aussi l'édition que Mannert a donnée de la table de Peutinger; le globe terrestre, dit d'Apiani, de 1576, a été copié en *fac-simile*, avec le plus grand soin, à Munich pour la Bibliothèque royale; l'exécution de l'original est de la main de Georges Rueshamer; on peut citer aussi la copie d'une carte italienne, représentant la région comprise entre le Bosphore et le Danube, et dont la date doit être de 1452 à 1453, d'après les pavillons de différente nature qui flottent sur les villes et les châteaux-forts. Les cartes gravées sur bois, du voyage de Breydenbach à la Terre-Sainte, de 1486, peuvent être considérées aussi comme curieuses pour l'histoire de la cartographie. Il en est de même d'une ancienne carte des mers de Grèce, dessinée sur parchemin, et de trois autres cartes italiennes latines, dessinées aussi sur vélin en or et couleur, faites à Marseille par un certain Salvator Oliva, et représentant la Méditerranée, la mer Noire, l'archipel et partie de la Turquie; enfin, huit grandes et belles cartes portugaises, également tracées sur peau de vélin, en couleur et or, postérieures de peu de temps à la découverte du détroit de Magellan.

La géographie sacrée compte plusieurs acquisitions, telles que le plan de Jérusalem, en 2 feuilles, dessiné pour le temps de J.-C., d'après les historiens sacrés et profanes.

La branche des *Atlas et cartes des voyages* a beaucoup gagné par l'introduction des cartes les plus nouvelles, procurées par les voyageurs récents, de Crawford, Fraser, Spencer, Back,

Conolly, Ward, Malcolm, à Siam, à Ava, en Perse, en Circassie, en Tartarie, en Amérique, au Mexique, dans l'Inde, au Caucase; et comme les anciens voyages renferment des cartes intéressantes, on y a joint ceux du P. Lobo, de Bernier, Desmarchais, Thunberg, Hornemann, Browne, Cook, Clarke, Holmes, L[d] Macartney, etc. Le cabinet est redevable à M. Stanislas Julien d'une carte chinoise gigantesque, représentant l'hydrographie de la province de Canton; elle n'a pas moins de 4^{m},80 de long.

On reconnoît aujourd'hui généralement l'utilité des *cartes murales* (wand karte) pour l'enseignement de la géographie, et l'usage commence à s'en répandre dans nos écoles. L'Allemagne, qui nous a devancés, améliore et étend tous les jours ce mode d'instruction, et personne n'ignore quel en est le fruit. Aussi l'on y continue à perfectionner les cartes muettes, semi-muettes, diversement coloriées, etc., et à exercer, à leur aide, la sagacité des jeunes gens dans les villes, même des enfans de la campagne. Plusieurs de ces cartes ont été réunies, et elles peuvent être utilement consultées.

La collection de la Bibliothèque s'est encore enrichie cette année des *cartes autographes* de plusieurs géographes renommés, Guillaume et Nicolas Delisle, Philippe Buache, gendre du premier, d'Anville et le major Rennell. La carte de ce dernier, offerte à la Bibliothèque royale par sa fille, est une partie du cours de l'Euphrate et du Tigre pour la géographie comparée, et celle de d'Anville est une carte de l'île de Cayenne; elle est datée de 1729. Deux cents cartes manuscrites, dont un grand nombre sont des originaux des Delisle et de Buache, ont été fournies par le cabinet de M. de Monteil; on y remarque la France par Melchior Tavernier; deux grandes feuilles sur vélin datées de 1637; la carte du Hurepoix de Ph. Buache, chef-d'œuvre de calligraphie et de dessin, qui disputerait la palme aux cartes autographes de d'Anville; un dessin de la carte de Cherbourg de la main de Louis XVI; des copies des cartes de Savoie et du Piémont attribuées aux princes ses frères. Cette série abonde en cartes militaires; elles représentent les campagnes et les marches des armées françaises en Allemagne, de 1690 à 1693, l'ordre des batailles de Louis XIV, et le

cours du Rhin. On compte 36 cartes pour la seule Guyane et le détail des localités, sans comprendre d'autres pièces curieuses relatives à l'Amérique méridionale; enfin, plusieurs études de Ph. Buache sur le bassin de la Seine, et la dérivation de l'Ourque, projetée dès 1750.

Une nouvelle acquisition, provenant du riche cabinet de M. de Prony, a introduit dans la collection de belles cartes manuscrites qui proviennent de la bibliothèque du comte de Toulouse, grand amiral de France, et de celle du duc de Penthièvre : plusieurs sont consacrées à des exploits de l'armée navale de France; le cours du Pô et son embouchure en 10 très grandes feuilles à l'échelle de 1 : 20000, le fleuve Saint-Laurent, beaucoup d'originaux de la côte d'Afrique, des cartes d'Amérique et des cartes militaires. Parmi les cartes gravées on distingue la Polésine de Rovigo et les lagunes de Venise, en 10 feuilles, par D. Marchetti, etc.

Il paroît depuis quelque temps des cartes d'un genre nouveau, quant au mode d'exécution; elles ne peuvent être appréciées des géographes que si ces nouveaux genres de reproduction expriment le terrain avec plus de perfection, ou bien rendent la science plus accessible, ou enfin présentent plus de netteté. C'est à cette dernière espèce qu'appartiennent les cartes dites typographiques, parce que les noms de lieux, et même les traits géographiques, sont produits à l'aide de types mobiles. La carte de l'empire d'Autriche, en 4 feuilles, par M. de Raffelsperger, est de ce nombre. Une même carte peut ainsi servir pour toutes sortes de langues, si l'on substitue au nom allemand, par exemple, le nom françois, le nom italien, le nom russe. Il est à désirer que l'auteur multiplie et améliore de plus en plus ses cartes, dont le modèle a été en quelque sorte donné dans la carte de France de M. F. Didot, et dont l'idée remonte d'ailleurs à un siècle en arrière. Les cartes xylographiques se combinent très bien avec l'emploi des caractères de typographie; celles de M. John Jackson pour l'histoire sacrée sont recommandables sous ce rapport. Mais une des innovations les plus remarquables est l'application du procédé Collas à la gravure des cartes, pour les pays de montagnes. Le cabinet de la Bibliothèque royale vient de s'enrichir de l'Atlas des campagnes des

Anglois en Espagne et en Portugal. Les éditeurs de ce splendide ouvrage y ont introduit quatre cartes qui représentent une partie des Pyrénées. Il est inutile d'insister sur le procédé, qui est bien connu ; mais nous devons dire que le résultat a de quoi étonner ; l'effet en est tel qu'il rend le relief palpable, et pour ainsi dire matériel ; il est à regretter que l'inventeur françois se soit laissé enlever le mérite de cette ingénieuse application.

Le Cabinet de géographie continue de rassembler la collection des journaux consacrés spécialement à la science, tels que celui de la Société de géographie de Londres, le Bulletin de la Société de Paris, les Annales de Berghaus, les Cahiers de la Société de Berlin, etc. Il en est de même des dictionnaires géographiques spéciaux, tels que le Dictionnaire statistique et topographique du cercle du Haut-Rhin, le Dictionnaire géotopographique, statistique et oro-hydrographique de la Transylvanie, en 4 volumes, par Lenk de Treuenfeld ; le nouveau Dictionnaire hydrographique des Etats de l'Allemagne, et le Dictionnaire balnéographique (ou des sources minérales) de l'Allemagne, de la Suisse, de la Hongrie, de la Croatie, etc., ces deux ouvrages par L. de Sedlitz ; le Dictionnaire géographique de Scandinavie, par Daniel Djurberg : ajoutons le *Dictionnaire méthodique de la république françoise*, en CXX départemens (CXXI), publié par Prudhomme, y compris les *Iles de la Grèce et de Malte*, avec l'Atlas de 100 feuilles, pièces historiques curieuses, devenues rares ; le Dictionnaire de la Styrie, par G. Gœth, 1840 ; le Dictionnaire topographique et statistique de la monarchie prussienne, par W. Heidemann, en 2 volumes ; un grand Dictionnaire topographique de la Bretagne et de l'Irlande, par Gorton, en 3 volumes in-4°.

Tels sont, bien en abrégé, et indépendamment de toutes les cartes françoises entrées par le dépôt légal, les principaux objets acquis cette année pour la collection géographique de la Bibliothèque royale, auxquels il faut encore joindre la série des œuvres des grands géographes françois et étrangers, par exemple Guillaume Delisle, d'Anville, Phil. Buache, etc., œuvres que le conservateur, malgré la rareté de certaines pièces, s'attache à compléter dans la vue de rendre un jour plus facile l'histoire de la science.

Par le fait seul de son existence, la collection de la Bibliothèque royale tend à devenir le centre et le point de concours des cartes rares ou précieuses que les mutations mettent nécessairement dans le domaine public. Ainsi, un hasard singulier y a fait entrer l'année dernière les originaux de la carte des Pyrénées, de Roussel, vendus par M. Techener, après de curieuses vicissitudes. Ces cartes avoient été transportées en Angleterre, on ne sait par quel événement, sous George II ou George III. Là elles ont reçu les armes d'Angleterre, appliquées avec une recherche toute particulière. Reportées en France, à une époque également inconnue, elles se sont trouvées dans un château de la Bretagne, au moment de la vente des biens des émigrés et des condamnés; vendues, ou peut-être soustraites à cette époque dont elles portent l'empreinte, et conservées depuis par le possesseur, elles sont enfin arrivées à la Bibliothèque fortuitement. Quelque chose d'analogue vient d'avoir lieu cette année. On ignoroit où étoit passé le cabinet des cartes manuscrites du duc de Penthièvre; un bon nombre de ces cartes, portant un numéro poinçonné, se sont trouvées à la vente du cabinet de M. de Prony; plusieurs portent le nom ou les armes du prince, et d'autres celles du comte de Toulouse. On distingue, entre autres belles cartes, celles de Rio-Janeiro, avec la marche de l'escadre françoise forçant l'entrée de la baie, le 21 septembre 1711, sous les ordres de Duguay-Trouin. Le même cabinet de M. de Prony a procuré la carte très rare du cours du Pô, par Oriani, et aussi, comme on l'a dit, une série de précieuses cartes manuscrites, sur ce même fleuve et ses embouchures, à une très grande échelle.

Si l'on a suivi avec attention l'exposition qui précède, on a pu voir que nous avons procédé suivant un ordre systématique; cet ordre n'est autre que celui qui est observé à la Bibliothèque. La collection est assujettie à cinq grandes divisions, partagées elles-mêmes chacune en cinq autres divisions, savoir :

I. Les cartes célestes, les cartes de géographie mathématiques, de géodésie, etc.

II. Les parties, régions et contrées du globe, les mappemondes, l'hydrographie maritime.

III. La géographie physique, c'est-à-dire les cartes orogra-

phiques, les cartes minéralogiques, géognostiques et météorologiques, et celles d'hydrographie continentale.

IV. La géographie statistique, administrative et industrielle, comprenant les cartes ethnographiques, les cartes des canaux, chemins de fer et bateaux à vapeur, les cartes cadastrales, etc.

V. La géographie historique, c'est-à-dire les cartes de géographie sacrée et géographie ancienne, le théâtre des guerres, les cartes des voyages et les monumens de la géographie. Après viennent les cartes d'espèces diverses : cartes murales, cartes manuscrites autographes, cartes typographiques et autres; les cartes en relief, les journaux géographiques et les dictionnaires de géographie, les œuvres des auteurs célèbres; enfin, les objets matériels, tels que les globes, sphères, boussoles, instrumens d'observation. S'il est vrai que l'histoire de la cartographie est en grande partie celle de la science géographique, on ne trouvera peut-être pas déplacé le tableau que nous venons de produire des progrès récens de la nouvelle *Cartothèque*. Elle s'accroîtra de plus en plus par les acquisitions à titre gratuit, comme il y en a eu plusieurs exemples cette année, à mesure qu'elle sera considérée, ainsi qu'elle le mérite, comme un depôt central des productions de la géographie.

VISITE BIBLIOGRAPHIQUE

FAITE A QUELQUES CABINETS DE PARIS.

L'amateur de livres et le bibliophile sont deux personnages bien distincts : le premier est celui qui, à grands frais, ou par une persévérance de tous les jours, amasse une formidable quantité de livres ; le second, doué d'un goût parfait, amateur du beau dans ce qu'il possède, réunit ses livres à force de soins, de connoissances acquises, et arrive avec le temps à former une collection que ne peut donner la richesse, sans ces deux précieuses qualités. Richard Hébert voyageoit, parcouroit le monde pour acheter, Dibdin pour observer et décrire; l'un étoit amateur de livres, l'autre étoit bibliophile.

Le premier nous a laissé 200 mille volumes, qui forment un catalogue de vente en douze parties. Le second nous a légué le résultat de ses observations, dans plus de 18 volumes grand in-8, que l'on peut lire avec intérêt, sinon toujours avec le même agrément (1).

Un amateur, M. Ch. N. fit dernièrement un voyage dans un pays voisin ; il arriva dans une grande ville où toutes les personnes lettrées se préparoient à le bien recevoir; chacun s'en faisoit fête; c'étoit à qui auroit l'honneur de sa première visite. Le célèbre écrivain resta un grand jour dans la ville; mais au lieu de consacrer toute la journée à faire des visites, il employa son temps à chercher parmi trois ou quatre mille bouquins *un petit volume*. Il partit de la grande ville sans interroger les adeptes, sans avoir visité d'autres personnes que les bouquinistes; mais il avoit déterré son volume et il s'étoit bien amusé!

Les bibliophiles de presque tous les pays se connoissent; c'est un ordre, une confrérie, une société, comme vous voudrez l'appeler, qui se fait la guerre et qui s'embrasse. « Vous avez

(1) Voir le n° 23 du Bulletin 1842.

poursuivi ce livre bien haut, dit l'un; oui, mais si j'eusse su que c'étoit pour vous, dit l'autre, je ne l'aurois pas lâché. Allons, tapez-là.» Certes, voilà bien la guerre, mais pas d'ennemis.

On reproche à Dibdin de s'être beaucoup occupé des sites pittoresques, des monumens curieux qui se trouvoient sur son passage; il a voyagé trop en touriste et pas assez en bibliophile: personne après lui n'a songé à nous faire connoître les cabinets des amateurs de Paris. C'est pourtant un travail agréable, intéressant et utile à faire; mais il y a trop peu d'écrivains dévoués à la bibliographie, et la politique absorbe les loisirs du journaliste.

Il devoit en être autrement du *Bulletin du bibliophile*, qui, depuis huit ans travaille de tout son pouvoir à étendre les connaissances bibliographiques, à réveiller l'amour des livres; il ne pouvoit pas se laisser devancer.

C'est aussi pour satisfaire au désir exprimé par plusieurs des lecteurs du *Bulletin* que je donnerai un aperçu des beaux et riches cabinets de Paris.

Je dirai comment s'est formée la bibliothèque, pour quelle classe de livres le propriétaire a de la préférence, quels sont les beaux manuscrits, les traités rares, les pamphlets curieux, les beaux livres et les belles reliures qu'il possède.

La bibliographie étant très aride en elle-même, je ne donnerai pas seulement les titres des livres, je ferai aussi leur histoire, tâchant d'atténuer autant qu'il sera possible par des disgressions ce que cette science a de rude et de fatiguant.

Si une fantaisie, un caprice avoient besoin d'un motif, d'une raison, je trouverois tout cela pour le caprice des livres, dans les douces jouissances que procure l'étude des bons auteurs; dans l'amour propre flatté par la possession d'un livre unique, dans l'orgueilleuse satisfaction qu'éprouve le bibliophile lorsqu'il montre à ses amis une belle bibliothèque, élevée à grand frais et avec beaucoup de peine. Supposons qu'un architecte a bâti un beau palais, il s'enorgueillit en le faisant voir; l'amateur de livres fait comme lui, sa plus grande joie est de montrer ses livres, d'en parler et de les contempler.

L'amour des livres a été regardé par tous les grands hommes de l'antiquité comme la plus noble et la plus élevée des passions;

sans revers comme la gloire, sans tourmens comme l'ambition, seule elle n'entraîne après elle aucuns remords, aucun souci; et si j'avois besoin d'appuyer cette vérité, j'ouvrirois Plutarque, Cicéron, Sénèque, Montaigne, Vossius et tant d'autres savans qui tous conseillent et louent le goût des livres.

« Le commerce des livres, dit Montaigne, me console en la vieillesse et la solitude, il me descharge du poids d'une oysiveté ennuyeuse, il émousse les pointes de la douleur. » Et plus loin : « Les livres sont la meilleure munition que j'aie trouvé à cet humain voyage. »

Vossius dit que les livres sont bien préférables à la musique, à la peinture et aux médailles. La musique n'est d'aucune utilité pour l'instruction de l'homme, elle n'est que de pur agrément et ne flatte que l'ouie. La peinture ne frappe que les yeux, n'éclaire l'esprit que sur un point fort minime, elle a toujours besoin de s'appuyer sur les livres, et j'ajouterai que le plus beau tableau ne renferme pas le quart d'instruction que l'on peut rencontrer dans le plus petit bouquin. Je ne parle que de l'instruction et non du plaisir que peut faire éprouver la vue d'un beau tableau.

Les deux chefs de l'école philosophique du xviii[e] siècle, Voltaire et Rousseau, ont seuls osé parler contre la passion des livres qu'ils auroient voulu proscrire comme plus nuisibles qu'avantageux à la société; mais ces deux grands génies nous ont tellement habitués au paradoxe, que leur opinion n'est d'aucun poids dans cette circonstance; bien plus, je dis, contrairement à leur avis, que l'amour des livres lorsqu'il est bien guidé, annonce dans celui qui en est possédé, une grande élévation d'âme, un caractère noble, une haute intelligence, un bon sens parfait, un esprit droit, un jugement exquis, et si je voulois nommer tous les hommes qui ont aimé les livres, je trouverois en eux toutes ces belles qualités.

Ceux qui ont l'habitude des livres savent en effet combien il faut de tact, de patience, d'esprit, d'érudition et de goût pour former une bibliothèque choisie.

Mais il est un genre de livres que les hommes du monde s'étonnent de voir rechercher, ils ne comprennent pas que l'on puisse aimer ces petits volumes rares et curieux, ces *plaquettes*

qui font la joie et les délices des vrais bibliophiles; ils regardent cela comme une folie, et trouvent fort naturel de dépenser eux-mêmes de grandes sommes pour des goûts bien moins nobles et bien moins utiles. *Trahit sua quemque voluptas*, dit Virgile, si vous aimez autre chose que les livres ne blâmez pas la passion du bibliophile; chacun s'amuse selon la direction de son esprit.

Voltaire dit quelque part que les livres rares ne sont tels que parce qu'ils sont mauvais, et ne valent rien; j'en demande bien pardon à cet illustre *bibliolathe*, mais son amour pour les études philosophiques de son temps l'a rendu injuste envers les écrivains du moyen-âge et de la renaissance dont le langage est toujours si gracieux et parfois si pittoresque. Une telle opinion de Voltaire fait voir qu'il avoit jugé et condamné des auteurs sans les avoir lus. Depuis quelques années, des hommes d'un talent réel, d'un esprit distingué, mais qui ne sont pas *des génies incompris*, ont bien le mauvais goût de trouver que Voltaire avoit tort de ne pas se plaire à la lecture de ce *vieil language moult grâcieux et moult plaisant* qui étoit celui de Rabelais, de Marot, de la reine Marguerite, de quelques autres *gentils esprits*, et de rechercher les livres rares et curieux.

M. Cigongne est de ce petit nombre des vrais bibliophiles, qui consacrent leur fortune et leurs soins à rassembler et à sauver du vandalisme moderne, tous les débris de notre vieille littérature; sa magnifique collection est connue de beaucoup de nos lecteurs; mais un petit nombre seulement a pu en apprécier toutes les richesses.

Ne me demandez pas pourquoi j'ai commencé par celle-là plutôt que par une autre : je n'en sais vraiment rien. Peut-être ai-je, malgré moi, obéi à une secrète attraction, à un attachement involontaire pour cette bibliothèque. Il y a de si belles reliques dans ces armoires. Figurez-vous sur ces tablettes veloutées, tous les plus beaux livres que l'on puisse voir, comme rareté, conservation et reliure; des livres reliés tous, sans exception, par Padeloup, Derome, Desseuille, Thouvenin et Bauzonnet, et des volumes reliés par le premier il y a environ cent cinquante ans, aussi frais et aussi brillans que ceux reliés par Bauzonnet il y a huit jours.

Dans ces armoires dorées, il y a quelques livres dont on ne connoît pas d'autre exemplaire, et ceux qui ne sont pas uniques sont si parfaits en tous points, qu'il seroit impossible d'en trouver ailleurs de pareils. M. Cigongne aime tellement les beaux livres, que l'on pourroit lui appliquer ce que Montaigne disoit de lui-même : « Je ne me sers en effect de mes livres quasi non plus que ceulx qui ne les cognoissent point; j'en jouis comme les avaricieux des trésors, pour savoir que j'en jouirai quand il me plaira : mon ame se rassasie et contente de ce droict de possession. » Seulement, M. Cigongne ne cache pas *ses trésors* comme *les avaricieux*, il se fait un plaisir, au contraire, de les montrer, il fait les honneurs de sa bibliothèque avec cette bienveillance et cette urbanité qui le distinguent.

Dans cette bibliothèque si bien composée en livres ayant appartenu à de Thou, à Colbert, au comte d'Hoym, à MM. Gaignat, Lavallière, Mac-Carthy et autres célèbres amateurs, il faut à ceux qui n'ont pas pour les rendre remarquables l'illustration d'une noble origine, celle que donne à un livre rare une superbe reliure de Bauzonnet, aussi me dispenserai-je de citer les livres reliés par lui, ou même par les anciens relieurs, lorsqu'ils n'auront pas le merite d'une extrême rareté, ou les armes d'un illustre amateur; voici les titres des quelques volumes que j'ai cru devoir choisir parmi tous, en commençant par la théologie :

Les Psaumes de David en vers latins, par Jean de Ganay, 1542, ancienne rel. en veau à compartiments, tr. d., ciselée, *aux armes de Diane de Poitiers.*

Les mêmes, en vers françois, par Cl. Marot. *Sedan*, 1614, in-8, mar. vert à compart., dor. s. t. Bel exempl. *aux chiffre et armes de de Thou.*

La vie de notre benoit Sauveur Jhesuscrist, ordonnée en brief langaige. Édition sans date, sans nom d'imprimeur, sans chiffres ni réclames, à deux col., 26 lignes à la page, qui paroît avoir été imprimée à Lyon avec les caractères de G. Leroy, vers 1476 environ. Riche rel. de Clarke, en mar., à comp., dor. s. t. *Exempl. unique.*

Un Livre d'Heures. Manuscrit du xive siècle. In-4 sur peau

vélin, contenant 40 belles miniatures avec ornemens. Rel. mar. bl., confectionnée pour le card. *Jean de Dormans* qui mourut en 1373.

Un office de la Vierge, manuscrit in-32, sur vélin, de 140 feuillets. Les 20 premiers feuillets contiennent 18 miniatures dont 12 très belles pour le calendrier; les heures commencent au 21e feuillet et renferment 7 belles miniatures de la grandeur des pages; 12 petites avec ornements de fleurs et d'animaux complètent les richesses de ce volume. — Une note de l'abbé Rive, attribue ce beau manuscrit à l'école flamande. Je crois que le *grand chasseur d'antiquaires mal advisés* se trompe; le style des ornemens et des miniatures est évidemment italien et d'un très bon artiste. La reliure est en vermeil recouvert d'ornemens en filigrane, avec des têtes d'anges sculptées en ivoire du travail le plus achevé. Deux camées, sur les plats du volume, représentent sainte Catherine et sainte Agathe; la doublure est revêtue de deux plaques en émail colorié, représentant le Portement de croix et la trahison des juifs. Cette reliure est du plus beau travail et de la plus grande magnificence : on pourroit, je crois, l'attribuer à Benvenuto Cellini.

Les Heures de Marie Stuart. — Voici un livre devant lequel il faut s'incliner, car la royauté et le malheur l'ont rendu vénérable. L'infortunée reine d'Écosse, *Marie Stuart*, y puisa des forces pour se préparer à la mort, et le jour où l'on vint l'arracher à sa prison, le bourreau la trouva agenouillée, mouillant de ses larmes ce précieux volume. — Le pape Pie V le lui avoit envoyé en reconnoissance de son dévouement au christianisme; les armes de ce souverain pontife, ainsi que l'entourage, sont richement brodés en or sur la couverture en velours cramoisi. Ce livre finit ainsi :

Ces Heures, a l'usage de Rome, furent achevées *à Paris*, le XVI septembre mil cccc iiiixx et xviii, par *Simon Vostre*. C'est un in-8 goth., avec fig. et bordures sur bois. Il contient 40 grav. grandes ou petites, peintes en or et en couleur.

Preces Biblicæ. Très beau manuscrit in-4 de 68 feuillets, aux armes d'Habert, marquis de Montmor, exécuté par Jarry,

en 1641, sur vélin très beau; chaque page est entourée d'un encadrement de filets en or. La reliure en mar. r., à comp. est probablement du célèbre *Gascon*.

Des PRECES PIÆ, ou Offices de la Vierge, d'un choix parfait et de diverses époques, pouvant donner un aperçu de l'état de la peinture aux XIIIe et XIVe siècles; d'autres, imprimées sur vélin dans le XVIe sont ornées d'entourages singuliers et grotesques, de fleurs, d'oiseaux, etc.; il en est dont la finesse d'exécution surpasse tout ce que l'on pourroit faire de mieux aujourd'hui.

L'AMOUREUX TRAICTÉE que nostre Seigneur a fait et desmontre au saint autel, etc. *Imp. à Paris, par Guillaume Nyvert*, s. d. In-8, goth., mar. r., dor. s. t. *Exempl. Lavallière*. Livre très rare.

LE MIROIR DE L'HUMAINE SALVATION, rel. en bois, recouvert de v. f., chargé d'ornements à froid, avec coins, clous et fermoirs. Superbe manuscrit du XVe siècle, in-fol. sur vélin, orné de 168 belles miniatures, à mi-pages, dont deux grandes en tête et à la fin. Ce manuscrit provient de l'ancienne bibliothèque des *ducs de Bourgogne*, et se trouve cité dans l'ouvrage de M. Barrois (1), page 252.

On se rappelle que dernièrement, une note du catalogue Crozet indiquoit un autre manuscrit, comme supérieur à celui-ci; mais le rédacteur du catalogue, après avoir vu celui de M. Cigongne, a déclaré qu'il s'étoit trompé; il est, en effet, prouvé par les personnes qui ont vu les deux, qu'il n'y a pas même de comparaison à établir.

LES PROVINCIALES DE PASCAL. *Elzevier*, 1666, *aux armes de Larochefoucault*. Les mêmes, édition *de Cologne*, mar. r. Desseuille. *Aux armes de Longepierre*

LA THÉOLOGIE MORALE DES JÉSUITES, de 1659, mar. citron, dor. s. tr. *Aux armes du comte d'Hoym*.

LES OEUVRES DE BOURDALOUE, *de Rigaud*, 16 vol. in-8, rel. en

(1) BIBLIOTHÈQUE PROTYPOGRAPHIQUE, ou Librairie des fils du roi Jean, Charles V, Jean de Berry, Philippe de Bourgogne et les siens. *Paris*, 1836, 1 vol. in-4, chez J. Techener,

mar. v., à comp., doublé de tabis, grand pap., tr. dor., rel. de *Padeloup*. Elles ont passé sucessivement chez Lavallière, Firmin Didot et Labédoyère. — *Exemp*. de toute beauté.

Le Doctrinal de sapience. *Lyon*, 1485, in-fol., goth., mar. violet, tr. d., Bauzonnet. Superbe exemplaire.

La Confession des faux Rapporteurs et Calomniateurs, par Lucian, *nouv. imprimé à Lyon*, *Claude Nouvy*, *dit le Prince*. In-8, goth., mar. vert, d. s. tr. Livre excessivement rare.

La Fleur de Vertu, auquel est traité de l'effect de plusieurs vertus et vices, etc. *Galiot Dupré*, 1530, in-8, goth., mar. bl., tr. d., très rare.

Livre très bon, plaisant et salutaire de l'institution de la femme chrestienne, composé par J. Loys Vives, etc. *Paris*, 1543, in-8, très belle rel. ancienne, à comp., genre Groslier, *aux armes de France*.

Traité de la puissance et autorité des papes, de Claude Gousté, 1615, mar. rouge, anc. rel., *aux armes de Sully*.

Mortalium nobilitas, avec 30 fig. gravées par Hollar, d'après Holbein. In-16, impr. sur peau vélin ; chaque page est entourée d'un filet en or et terminée par un nœud de cordelières, riche rel., mar. bl., à comp. doubl. en vélin. (*Smith*).

Les confessions de saint Augustin. Jolie édition elzévirienne, exempl. grand de marges et relié par Padeloup. — L'Imitation de Jésus-Christ (*de l'édition sans date*), également relié par Padeloup, ayant 5 pouces 11 lignes. C'est l'exemplaire de Renouard acheté 158 fr. à la vente Chalabre.

Ciceronis opera. *Elzevir*, 1642, 10 vol. in-12, mar. bl., *doublé de mar. citron*, tr. d. Superbe, et rel. par Desseuille, ayant 5 p. 10 lignes. Voilà bien certainement ce qu'il y a de mieux en Elzévirs... si ce n'est cependant le grand nombre de non rognés que possède encore M. Cigongne, comme l'*Horace*, le *Régnier*, etc.

Ovide de Plantin, 1602. In-16, vél., en mar. r., à comp., et fermoir en argent; *magnifique ex. de de Thou*.

Les Métamorphoses, gravées sur bois. *Lyon*, *Jean de Tournes*,

1583, in-8, fig. sur bois, mar. r., à comp., etc., *aux armes d'Anne d'Autriche*.

Nous voici arrivés à la classe la plus riche de la bibliothèque de M. Cigongne; il est impossible de trouver autre part une collection aussi belle, aussi nombreuse, aussi complète de nos vieux poètes françois, en éditions originales; les reliures sont toutes fort belles, les exemplaires parfaits et les éditions très rares : pour bien faire connoître cette partie de la bibliothèque il faudroit tout citer, mais le peu d'espace que nous avons pour cet article nous force, bon gré mal gré, à choisir un peu au hasard les plus frappants.

Dans l'introduction à la poésie nous avons d'abord l'*Art et Science de réthorique* pour faire rymes et ballades, par Henri de Croy. 1499, in-4, goth., mar. r. très riche, rel. à comp., tr. d. (*Bauzonnet.*) — Autre traité sur le même sujet, par Fabry. *Paris,* 1532, mar. v., *aux armes du comte d'Hoym.*

Le Jardin de plaisance et Fleur de réthorique, *imp. nouv. à Lyon, par Olivier Cornouillet*, grand in-4, goth., mar. bl., doublé de mar. r. (*Bauzonnet*).

La Récréation, devis et mignardise amoureuse. *Paris, Pierre Menier,* 1596, in-16, mar. bl., tr. d. (*Deseuille*). Bel ex.

Et le livre si rare de La Fleur de toute joyeuseté. Ed. de 1585, in-8, mar. r., tr. d. (*Bauzonnet.*) Ainsi que Recueil de tout soulas et plaisirs pour rejouir et passer temps aux amoureux, comme épistres, rondeaux, etc. Ed. de 1552, in-16, fig. sur bois, mar. r., à comp., tr. d. Sup. ex.

Le Champion des Dames, par Martin Franc. Edition de *Galliot Dupre*, 1530, pet. in-8. rel. en mar. r., doublé de mar. r., à compartiments, par Bauzonnet, se place à côté d'Alain Chartier et du roman de la Rose.

Un poëme mss. inédit de la fin du xv. siècle parfaitement conservé, auquel M. Cigongne a donné le titre de l'Amant infortuné, mais auquel il conviendroit peut-être mieux de donner celui du *Labyrinthe de Fortune*, si déjà le fécond Jehan Bouchet ne l'avoit pris; jusqu'ici on n'a pu savoir quel en étoit l'auteur. Le volume a 97 ff. de très beau vélin, grand in-8, avec

13 grandes miniatures entourées de devises et de lettres en or et en couleur; il est relié en velours vert, avec des fermoirs en vermeil.

Le Doctrinal du Tems, qui les nouveaulx escoliers endoctrine : composé en rime françoise par Maître Pierre Michault, dans l'année 1466.—Imprimé sans lieu ni date, in-fol. goth., avec deux fig. sur bois, relié par Bauzonnet en mar. r., doublé de mar., même couleur, avec une très large dentelle.

Ce livre, qui paroît avoir été imprimé à Lyon vers 1475, est de toute rareté de cette édition : les ff. ne sont point chiffrés, et les lettres capitales, que l'on met ordinairement à la tête des alinéas, sont en blanc. — L'indication de l'année dans laquelle il fut composé se trouve dans les vers suivans, écrit sur le dernier feuillet du manuscrit :

Un trepier et quatre croyssans
Par six croix avec six mains faire
Vous feront être cognoissans
Sans faillir de mon milliaire.

La réimpression in-4, sous le titre de *Doctrinal de Court*, est bien moins rare et bien moins recherchée.

Les Vigiles de Charles VII, par Martial d'Auvergne. Ed. de Pierre le Caron, in-fol., goth., non chiffré, rel. en mar. citr., doublé de mar. r., par Bauzonnet.

Edition très rare et regardée comme la plus ancienne; elle a été imprimée vers 1490.

Le Grand-Testament de Villon et le petit; son codicile, le jargon et les ballades de *Paris, Germain Binaut*, 1490, in-4, mar. (*Bauzonnet.*) — Et celui de *Paris, Michel Lenoir*, sans date, in-4, mar. r. *Ex. de Lavallière.*

Le Renoncement d'Amour, lequel est moult utile et proufitable pour jeunes gens qui se veulent garder de folle amour. *Paris, veuve de Jehan Trepperel*, in-4 goth., sans date, rel. en mar. r., doublé de mar. vert, riche dentelle, par Bauzonnet. *Ex. Lavallière.*

Le Livre des Loups ravissans, ou autrement Doctrinal moral

(en vers et en prose), par Robert Gobin. *Paris, Anth. Vérard*, in-4 goth., fig. sur bois, mar. r., anc. rel. *Ex. de Lavallière.*

Ce livre, décrit par l'abbé Goujet, Lacroix du Maine, Mercier de Saint-Léger, M. Brunet, est d'une grande rareté — Cet exemplaire, de M. Cigongne, vendu 14 fr. 50 c. chez Lavallière (nº 2,930), est le plus beau que l'on connoisse jusqu'ici.

Livre d'Amours auquel est relaté le grant amour et façon par laquelle Pamphille peut jouir de Galathée et le moyen quen fist la maquerelle. *Paris, Ant. Vérard*, 1494, in-fol., goth., mar. bl., doublé de mar. r. *Ex. Lavallière.*

L'abbé Goujet, dans le tome 10 (page 152) de sa bibliothèque, parle longuement de ce poëme rare et l'attribue au traducteur des Vigiles de la mort de Charles VII; l'abbé Mercier de Saint-Léger pense que cette traduction est de P. Gringone.

Les Folles Entreprises, par Gringore. *Paris, P. Ledru*, 1505, in-8, goth. *Ex. de Caignat Lavallière et Marc-Carthy.*

Ex. unique et superbe, imprimé sur beau vélin, avec 22 miniatures; ancienne et très riche reliure à fermoirs et à compartimens, *au chiffre de Diane de Poitiers.*

Ici j'aurois à vous montrer toutes ces petites plaquettes poétiques de 10 feuillets au plus et qui sont de la plus grande rareté; mais je suis forcé de choisir celles qui n'ont jamais passé en vente, qui ne sont presque pas connues, ou dont on ne connoît qu'un ou deux exemplaires. Voici d'abord : la Voye de Paradis avec aucunes louanges d'une dame, in-4°, goth. de 4 feuillets.

Les Trois Morts et les Trois Vifs. In-4°, de 6 feuillets.

Le Purgatoire d'Amours avec trois belles ballades de la Fortune. In-8, goth.

Les Secrets et les lois du Mariage, composé par le secrétaire des dames (Jean d'Ivry). In-8, goth.

Le Jaloux qui bat sa Femme. Pet. in-8, goth., de 4 feuillets.

La Réformation des Tavernes et destruction de Gourmandise. *Paris, Guillaume Nyverd*, 4 ff. — La Plainte du commun contre les Boulangers, 4 ff.

La Complainte que fait l'amant à sa dame par amour. In-8, goth., 4 f.

Le Débat de l'Homme et de l'Argent, nouvellement translaté d'italien en françois. *Lyon, la veufve Barnabé Chauffard,* in-4, goth. fig. sur bois. Et l'édition de *Paris, J. Trepperel,* 1493, in-4° goth. *Superbe reliure.*

Le Débat du Corps et de l'Ame et la Vision de l'Ermite. In-4°, goth., 8 ff. mar. vert, doublé de mar. r., riche dentelle.

Le Testament de monseigneur des Barres, capitaine breton, et la pieuse de Fougières en Bretagne. In-4°, goth., s. l. ni date.

Le testament de Ragot, pet., in-8 goth.; le grand testament de Tastevin, roy des Paons, 1488, in-4° goth.; le testament de Quiquet, in-4° goth.

Le testament de Martin Luther, in-8, goth., 8 ff. Excessivement rare.

Le Messagier d'Amour, composé par Pilvelin, en 1489, in-4° goth. 17 ff.

Les Souhaits des Hommes et les Souhaits des femmes, in-4°, goth., de 5 ff.

Les Ténèbres du Mariage, imp. à Lyon vers 1530, petit in-8 de 8 ff., avec le titre suivant :

Sy en suyvent en brief langaige
Les ténèbres du mariage,
Lesquelles furet sans point metir
Composées par ung vray martyr
Et fut par dix ans au servaige.

Ex. rel. en mar. r., par Thouvenin.

Les Cris de Paris que l'on crie par chacun jour dans ladite ville, qui sont au nombre de cent et sept, avec tous les noms des rues et églises de ladite ville, etc. *Paris, Nicolas Buffet,* MDXLIX, in-8, goth., de 28 ff. mar. r., doublé de mar. vert, à comp., tr. d. (*Bauzonnet*).

Le Blazon du Brou, d'Ant. du Saix. Goth. unique.

La Grande et vraye pronostication générale pour les climats et nations, nouvellement translatée d'arabien en françois.

On les vend à Calicut, chez le seigneur de Sénégal, etc., in-4 goth. de 16 ff., sans date. Ce volume est de la plus grande rareté.

Cy ensuit la Procession du roy de France nostre sire, qu'il a fait par dévotion à l'imaige de Nostre-Dame-de-Souffrance. In-8 goth.

La Passion de N. S. J.-C., mise en vers par Jacques Lelieur. In-8, joli manuscrit du xvi[e] siècle, sur vélin, de 35 ff., écriture semi-goth., avec 24 jolies miniatures en camaïeu, mar. bleu, doublé en mar. rouge. *(Bauzonnet)*.

La Complaincte des Espagnols, faicte à l'empereur. On la vend à Paris, en la Grande rue Saint-Jacques, par Benoist de Cormone, 1444, in-8, goth., mar. r.

Trois comptes, intitulés de Cupido et de Atropos, dont le premier fut inventé par Séraphin, poète italien, le second et le tiers de l'invention de maître Jehan Lemaire, et a este ceste œuvre fondée afin de retirer les gens des folles amours, et autres poëmes très rares. *Imprimés à Paris par Galliot Dupré*, 1525, in-8, goth., mar. bl., tr. d. *Ex. de Lavallière*.

Le Triumphe de très haute et puissante dame Vérolle, royne du puy d'amour, nouvellement composé en rithme françoise par l'inventeur des menus plaisirs honnestes (c'est-à-dire Jehan Le Maire des Belges). *Lyon, F. Juste*, 1539, in-8, mar. r., tr. d. *Ex. du comte d'Hoym*.

M. Debure a donné la description de ce livre singulier et rare dans sa Bibliographie inst., n° 3050.

La Source d'Honneur, pour maintenir la corporelle élégance des dames en vigueur fleurissant à pris inestimable. *Lyon*, 1493. In-8, goth.

La Chasse et le Départ d'Amour, par Octavien de Saint-Gelais. *Paris, Ant. Vérard*, 1509, in-fol., goth., mar. r.

Superbe ex. imprimé sur peau vélin, avec 25 miniatures. *Ex. de Lavallière*.

Les Regnards traversant les voyes périlleuses des folles

fiances du monde (par Jehan Bouchet). *Paris*, *Vérard*, sans date (vers 1505), in-fol. goth., mar. r.

Exemplaire parfaitement beau de cette édition originale.
Un autre ex. de l'édition de *Denis Janot*, 1536, in-4, mar. vert, ancienne reliure, *ayant appartenu à Girardot de Préfond.*

LA DÉPLORATION de l'église militante sur ses persécutions intérieures et extérieures, et imploration de aide en ses adversités par elle soustenues en l'an 1510, etc., par Jehan Bouchet. *Imp. à Paris*, 1512, in-8 goth. de 28 ff.

Imprimé sur peau vélin, rel. en mar. citron, tr. d. *Ex. de Lavallière, Mac-Carthy, etc.*

LES OPUSCULES DU TRAVERSEUR (Jehan Bouchet). *Poictiers*, 1525, in-4, mar. orange, rel. par Bauzonnet *Ex. de de Thou*, dont les armes ont été conservées dans l'intérieur de la reliure.

LE PALAIS DES NOBLES DAMES, auquel a treze parcelles ou chambres principales: en chascune desquelles sont déclarées plusieurs histoires, tant grecques, hébraïques que françoises, composé en rithme françois, par Jehan Du Pré. In-8, goth., fig. sur bois, rel. en mar. r., d. s. tr. *Ex. de Lavallière*. Ce livre a été imprimé, je pense, à Lyon, vers 1534.

AGLOGUE OU CARME PASTORAL où est contenu le sortir de prison de l'esclave fortuné (Michel d'Amboise), et une lettre par lui envoyée à l'ami parfait et interloquteur Jehannot et Périnet. *Imp. à Paris*, *sans date*, in-4, goth. mar. vert. Exemplaire parfait et unique.

POÉSIES DE FRANÇOIS Ier, manuscrit in-4, renfermant 83 ff. de très beau vélin d'une très belle écriture italique avec quelques jolies initiales en or. M. Cigongne y a joint une lettre autographe de François Ier. Le volume est relié en velours cramoisi, avec fermoirs en vermeil.

LES REGRETS D'AMOUR, fait par un amant dict le déconforté, contenant le mal et le bien des femmes, etc. *Paris*, *Alain Lotrian*, 1538, in-8, mar. r., d. s. t., *reliure de Padeloup. Ex. de Gaignat et Lavallière.*

L'ESPERON DE DISCIPLINE, pour inciter les humains aux bonnes lettres, par Ant. Dusaix. 1532, in-4, goth., les pages sont en-

tourées d'arabesques, gravées sur bois, mar. r., d. s. tr., *rel. de Bauzonnet*.

La Vie et Légende du très glorieux amy de Dieu, monseigneur Saint-Joseph, époux de la Vierge Marie, et imprimé à Troyes, 1545, in-8, goth., rel. en mar. r. *Ex. de Lavallière*.

La Vie et Légende de madame Sainte-Catherine. Troyes, 1543, in-8 goth., mar. r. *Ex. de Lavallière* (n° 3098).

La Déploration de Vénus sur la mort du bel Adonis. *Lyon, J. de Tournes*, 1556, in-16, rel. par *Derome*, mar. r., riche dentelle.

Un superbe manuscrit du roman de la Rose sur peau vélin, de 158 ff., à 2 col., avec 78 miniatures, rel. en mar. citron, *Ex de Maccarthy* (n. 2825).

Le roman de la Rose. Galliot Dupré, 1529, in-8, très bel exemplaire avec des fig., rel. par *Thouvenin*, mar. r., doublé de mar. pareil, à pet. fers.

Le roman de la Rose. *Paris, Ant. Vérard* (1511), in-fol., goth., mar. bl., rel. par Bauzonnet.

Les Paraboles de maistre Alain (de *Lille*), en françois, *imprimées à Paris, ce* xx *mars* 1492, *par Ant. Vérard;* livre imprimé sur peau vélin, avec 205 miniatures, rel. en mar. vert, par Bauzonnet. *Exempl. de Lavallière et Mac-Carthy*. (n° 2,835.)

Le livre de Matheolus, qui nous montre sans varier les biens et aussi les vertus qui vieignent pour soi marier, et à tous faicts considérer et dit que l'homme n'est pas saige sy se tourne remarier quant prins y a este au passaige (trad. du latin par Jean Le Fèvre de Therouane). *Paris, Ant. Vérard*, 1492, in-fol., goth., fig. s. bois, mar. r., doublé de mar. pareil, avec riche dentelle à l'intérieur (Bauzonnet). Superbe exemplaire *de Lavallière*.

Le Rebours de Matheolus (par Lefèvre de Therouane). *Paris, Michel Lenoir*, 1518, in-4., goth., mar. r. *Ex. de Girardot de Préfond*.

L'Estrif de Fortune et de Vertu, composé en rimes françoises par Mᵉ Martin le Franc. In-fol., rel. par Derome, en mar. vert.

Superbe et précieux manuscrit du xvᵉ siècle, sur peau vélin, 112 ff., avec miniatures. *Ex. de Gaignat et Marc-Carthy.*

Le beau Phil. Desportes, de 1600. Riche reliure du temps.

Le Combat de Cupido et de la mort, nouvellement composé par le Banni de Liesse (François Habert). La contemplation poétique contenant les lamentables amours de deux amants, — les épîtres cupidiniques en églogue sur la mort d'Erasme, — la queremonie de Venus ayant perdu son amy Adonis, — exclamation contre dame verolle, et le tout *imprimé à Paris, par Alain Lotrian* (vers 1541), in-8, mar. bl., doublé de mar. vert, à compart. (*Bauzonnet*).

Le Passe-Temps de tous hommes et de toutes femmes, d'Astorg de Beaulieu.

Suite des Œuvres poétiques de Vatel, mar. vert antique, riche dorure, aux armes de Villeroy à qui le vol. est dédié.

Très beau manuscrit sur papier, de 87 ff., avec titres et initiales en or, fleurons et six grands dessins à l'encre de Chine. *Ex. de Lavallière.*

Voici un vol. de Baïf que je crois fort rare et dont le titre fera connoître la bizarre orthographe ; on pourroit le mettre à côté de *l'Arioste francoes de Boissières.*

Etresne de poezie fransoeze, an vers mezurés au roe, à la roine mère, au roe de Polone, a monseiner duk d'Alanson, a monseiner le grand prier, a monseiner de Nevers, à astres les bezones jors d'Eziode : les vers dores de Pitagoras les ansenemans de Faukilides (Phocilides) ansenemans de Numace aux files à marier, par Jan-Antoene de Baïf, segretere de la Cambre du Roe. *Paris, de l'imp. de Denys Duval,* 1574, in-4, mar. r.

Catharina Canters, anno 1611, manuscrit in-4 oblong, sur vélin et sur papier. Deux feuillets de vélin contiennent le titre ci-dessus écrit en lettres d'or dans un cartouche à la plume et des armoiries autour desquelles sont quelques mots en hollandois : 5 miniatures occupent les ff. 1, 2, 5, 8, 10 ; la dernière est beaucoup mieux peinte que les autres : elle représente un

vieillard caressant une jeune femme, au dessous est écrit : *Amoer fa molto, ma il dinari fa tutti.*

Un magnifique exemplaire de BOILEAU, éd. de Saint-Marc, 5 vol. in-8, 1747, pap. fin de Hollande, réglé, rel. en mar. r., d. s. t. par Padeloup. *Ex. de Naigeon, Firm. Didot et Labédoyère,* beaucoup plus grand et plus beau que celui de M. Pixéricourt.

M. Cigongne possède aussi un petit nombre de poètes étrangers, et ce qu'il en a est d'un choix parfait. — Un joli recueil de poésies italiennes, mss. du XVIe siècle, adressées à François Ier et au Dauphin. — De l'Aretin : IL LIBRO DEL PERCHE, in-12. Ex. imprimé sur peau vélin et rel. en mar. r. à comp. doublé de tabis.

LES OEUVRES DE PÉTRARQUE. *Avignon,* 1555, in-8, mar. r., à comp. doubl. de mar. pareil.

Un superbe ex. des TRIUMPHES DE PÉTRARQUE. *Denys Janot,* 1538, in-8, fig. sur bois, mar. vert. (*Bauzonnet.*)

IL LAMENTO CECCO da Francesco Baldavini, et autres pièces, *imprimé par M. Crapelet,* à 12 ex. seulement et tous sur peau vélin; celui-ci porte le n. 9; il est rel. en mar. r., doublé de tabis.

LES COMÉDIES DE TÉRENCE, trad. de madame Dacier, 3 vol. in-8, grand papier, rel. en mar. r., par Deseuille. *Ex. de Naigeon, Fir. Didot et Labédoyère.*

Exemplaire superbe.

Dans les mystères, M. Cigongne montre avec plaisir LE MYSTÈRE DE LA PASSION de notre Seigneur, par Me Jehan Michel, imprimé à Paris, pour Jehan Petit (1498), in-fol. goth., rel. en mar. rouge. — C'est un livre admirable pour la conservation; la reliure est le vrai chef-d'œuvre de Thouvenin.

L'HOMME JUSTE et l'homme mondain, nouvellement composé et imprimé à Paris, le 19 juillet 1508, pour *Antoine Vérard.* In-4 goth., mar. rouge, doublé de mar. bleu, par *Derome.* Magnifique exemplaire.

LE MYSTÈRE des Actes des apôtres. *Paris, les Angeliers,* 1540, in-fol., goth., rel. en mar. vert de *Padeloup. Exemplaire de Girardot de Préfond.*

La Nef de santé avec le gouvernail du corps humain et la condamnation des banquets. *Imprimé à Paris pour Michel Lenoir*, en 1511, in-4, goth., rel. en mar. r., doublé de mar. vert, par *Bauzonnet*.

M. Cigongne a presque tous les romans de chevalerie, et tous sont irréprochables; il n'admettroit dans sa bibliothèque aucun livre de ce genre, s'il n'étoit parfait de reliure et de conservation. Pour ne citer que les plus importans :

C'est d'abord le recueil des histoires troyennes (par Raoul Lefèvre), imprimé à Paris pour Ant. Vérard, in-fol. goth., ex. unique sur peau vélin avec 97 miniatures, rel. en mar. citron, d. s. t., par Derome.

L'Histoire du preux et vaillant chevalier Jason.

Manuscrit ancien sur peau vélin, fait et imité de l'éd. d'Alain Lotrian, rel. en mar. orange.

Cy commence le livre et la neuve histoire du bon roy Alexadre qui fu fils nectanebus qui jadis fut roy et seigneur en Egypte et de la royne Olympias.

Manuscrit sur vélin de 71 ff. in-fol., à 2 col., lettres en or et couleur avec 83 miniatures de différentes grandeurs. Ce beau manuscrit, très bien conservé, est du xve siècle; on lit sur le dernier feuillet : ce livre est au *duc de Nemours*, conte de La Marche. Il est relié en mar. r., ancienne rel., *aux armes du prince Eugène de Savoie*.

L'Histoire du Saint-Graal. *Paris, Galiot Dupré*, 1516, in-fol., goth., mar. r., doublé de mar. pareil. *Exempl. du duc de Roxburghe*. — Le Jehan de Saintré, de 1517. In-fol.

Lancelot du Lac. — Méladius de Leonnoys, — Tristan. — Isaïe le Triste, — Arthus de Bretagne, — Cleriadus et Meliadice, — la chronique de Turpin. — Tout cela d'éditions originales et d'une riche reliure par Bauzonnet.

Ogier le Danois. *Paris, Nicolas Chrestien*, in-4, goth., sans date, rel. anglaise de Mackensie, mar. vert.

Guérin de Monglave. — Huon de Bordeaux. — Giron le Courtois, le plus rare des romans de chevalerie; rel. en mar. rouge, doublé de mar. olive, riche comp., petits fers, par Bauzonnet.

Le Roman de Bruyes d'Anthonne, composé par le trouvère Normand, Pierre de Ries. In-fol., goth., rel. en mar. rouge, doublé de mar. olive à riche comp., par *Bauzonnet*. Livre des plus rares. — Paris et Vienne ; — La belle Maguelone ; — Richard sans peur.

Dans l'hist. de France : — La Loi Salique de Guil Postel, 1552, in-8, rel. en mar. rouge, doublé de mar. bleu, par Derome. *Ex. de Girardot de Préfond et Maccarthy*.

Les Raisons de la Monarchie, par le même. *Tours*, 1551, in-8, rel. en mar. rouge, doublé de mar. bleu, par Derome. *Exemplaire de Girardot de Préfond et Maccarthy*.

Le plus bel exemplaire connu de l'Histoire de France de Mezeray. *Elzévir*, 7 vol. de 4 p. 9 lig. de hauteur, rel. en mar. bleu, par *Bauzonnet*.

Un superbe exemplaire de, Brantôme, rel. en mar. rouge par *Derome*.

J'aurois encore à citer, surtout dans l'histoire de la Révolution, beaucoup de brochures politiques de la plus grande rareté, mais je n'ai pas l'intention de faire le catalogue complet de la bibliothèque de M. Cigongne, il faudroit pour cela trois vol.; j'ai voulu seulement donner une idée bien imparfaite des richesses qu'elle contient. On pourroit dire de ces livres avec madame de Sévigné : « l'on ne met pas la main sur un qu'il ne soit admirable. »

Mélanges.



CIRCULAIRE

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DU NORD (1).

La Société invite ses membres et tous les amis de l'étude archéologique à lui faire parvenir tout ce qui pourra faciliter ses recherches, et lui aider à éclaircir les temps obscurs de l'antiquité.

Voici les objets principaux dont la Société souhaite qu'on lui fasse part dans l'intérêt de la science :

1. Des communications propres à dévoiler les relations que les anciens Scandinaves ou Normands ont eues dans les temps reculés avec d'autres pays de l'Europe, et à faire connoître le séjour ou les établissemens qu'ils y ont faits. On pense ici principalement à la Russie, à l'Allemagne, aux Pays-Bas, aux Iles britanniques, à la France et à la Péninsule ibérienne.

2. Des recherches qui éclaircissent l'origine asiatique des habitans du nord, et nommément la conformité de la mythologie de l'Edda aux systèmes mythologiques et aux opinions religieuses des Perses, des Hindous et d'autres peuples de l'Asie.

3. Des communications servant à la connoissance des temps antécolombiens de l'Amérique, ainsi qu'à l'étude de l'archéo-

(1) La Société prend soin que les livres offerts à sa bibliothèque soient prêtés non seulement aux membres, mais encore à tous les amis des sciences, afin d'en rendre l'usage et l'utilité aussi répandus que possible. On fera parvenir à la Bibliothèque publique d'Islande les doubles de tous les ouvrages que la commission administrative aura jugés utiles au but de cette institution.

Tout ce qu'on envoie à la Société doit être adressé au secrétaire, M. C.-C. Rafn, à Copenhague, rue Kronprindsensgade, n° 40, ou à M. Techener, à Paris.

logie, de l'histoire, de la géographie et des idiomes de cette partie du monde.

4. Pour la bibliothèque publique de la Société : des livres de toutes les sciences, et de toutes les branches de la littérature ancienne et de la littérature moderne, particulièrement des ouvrages archéologiques, historiques, géographiques et linguistiques; des cartes et des gravures représentant des monumens antiques, ou des vues de lieux remarquables; des journaux et des revues contenant des articles sur l'archéologie du nord, surtout des annonces ou des critiques des livres publiés par la Société.

5. Pour le Musée des Antiquités du nord : des antiquités analogues à celles du nord et propres à établir des comparaisons pour en connoître l'usage. On souhaiteroit surtout de recevoir des pièces en pierre ou en os appartenant à des nations sauvages à qui l'usage des métaux est encore peu connu. De tels objets seront d'un prix encore plus grand s'ils sont accompagnés des manches en bois ou en os auxquels les sauvages les adaptent pour s'en servir. Aussi souhaiteroit-on de recevoir des échantillons des outils qui servent à la confection des armes, avec des renseignemens sur la manière de les employer (1).

(1) La souscription volontaire des membres de la Société, qui sont au nombre de 76, forme un total de 26,000 risdales.

Variétés bibliographiques.

(Suite des notes extraites du catalogue raisonné des livres d'un amateur.)

Chansons du châtelain de Coucy, revues sur tous les manuscrits, par Francisque Michel. Paris, Techener, 1830, *gr. in*-8 (1).

Cet ouvrage me rappelle quelques droits seigneuriaux assez bizarres dont jouissoient jadis les châtelains de Coucy ; les voici tels qu'ils sont relatés dans un jugement des commissaires de la chambre des comptes, en date du 19 décembre 1783, inséré dans la *Gazette des Tribunaux* de cette époque, journal introuvable aujourd'hui, et dont je possède quelques liasses arrachées à un épicier.

« Les gens du châtelain pouvoient, un vendredi de chaque mois (jour du marché), prendre au marché une paire de souliers en cuir de vache ; ils laissoient en échange leurs vieilles chaussures et payoient un denier.

« Le châtelain avoit le droit d'aller, trois fois par semaine, lui, ses chiens et ses gens, boire et manger au couvent de *Saint-Paul aux Bois* ; cette maison devoit renfermer treize moines, et, si ce nombre n'étoit pas au complet, le châtelain pouvoit le parfaire avec un de ses gens ou autres. Il jouissoit aussi du privilége d'aller, toutes les fois qu'il vouloit, lui, sa meute et sa suite, boire et manger *ad libitum*, en l'abbaye de Belle Fontaine. (Notons en passant que le couvent de Saint-Paul aux Bois étoit une maison de l'Oratoire, à deux lieues de Coucy, à quatre de Noyon.)

Il y auroit à faire un curieux volume en retraçant le tableau de tant de singulières redevances féodales, en vigueur d'un bout de l'Europe à l'autre, il y a quatre ou cinq siècles. Bornons-nous à en indiquer ici deux exemples que nous n'avons pas vus souvent ailleurs. Certain vassal d'un seigneur près de Prague devoit tous les ans, le jour de Pâques, apporter à son suzerain

(1) Paris, imprimerie de Crapelet, et se joint à la collection.

douze douzaines d'œufs dans un sac sans en casser un seul, et un autre vassal étoit tenu, lorsque la dame du lieu étoit en couches, de réunir, sous les fenêtres du château, tout ce qu'il pouvoit attraper de rossignols dans les forêts voisines. G. B.

Magistri Stopini Capriccia Macaronica.

Sous le nom de Stopinus se cachoit César Orsini, secrétaire du cardinal Bevilacqua, né près de Gênes, vers la fin du seizième siècle. On a de lui, en italien, des épîtres et des idylles, sans parler d'un volume de *Rime*, imprimé à Venise, mais il n'a survécu que ses vers macaroniques. La première édition est, je crois, celle de Padoue, 1638. On en compte au moins, neuf ou dix autres, plus ou moins complètes.

L'édition de Milan, 1662, que j'ai sous les yeux, contient huit macaronées et quelques épigrammes. Le sujet de la première macaronée est: *de malitie putanarum*. Le poète voudroit qu'on pendit ces beautés (*ad foream*); en parlant de leur toilette, il dit: *cornuo fronte gerens, bruttos imitata diablos*, et en effet, dans les recueils de costumes de Bertellius et de Vecellio, on voit que les courtisanes vénitiennes portoient sur la tête un ornement tout-à-fait ressemblant à deux petites cornes; le reste de leur costume n'étoit guère moins singulier. L'auteur s'amuse ensuite à peindre sous des couleurs vives et fidèles les bravaches, les spadassins qui protègent ces dames et les vieux sots qu'elles cajolent et qu'elles ruinent.

La seconde macaronée est un panégyrique de l'art de prendre le bien d'autrui; dans les suivantes il fait l'éloge de l'ignorance, de la folie, de l'ambition; il déplore la mort d'une chatte tuée par un soldat, il adresse à la goutte d'énergiques invectives.

C'est assez de licence, j'espère, pour être surpris de voir ce volume muni des approbations et privilége de l'inquisition du sénat, du délégué de l'archevêque; quelques hémistiches ont cependant été laissés en blanc, quelques mots sont remplacés par des points. Mauvaise méthode, l'imagination du lecteur complète les phrases mutilées d'une façon plus hardie et plus libre que ne l'auroit fait l'auteur. G. B.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE,

Nº 12.

Nº 5. — Mai.

285 **Acta** literaria societatis Rheno-Trajectinæ. *Lugd.-Bat.*, 1793-1803, 4 vol. — Nova acta literaria. *Trajecti, ad Rhenum*, 1821-1831, 4 vol. in-8, br. en cart. 50—»

286 **Aldama** (*D. Joseph Augustin de*), y **Guevara**, Arte de la lengua Mexicana. *En frente de el convento de san Augustin en Mexico*, 1754, in-4, v. . . . . 75—»

De la plus grande *rareté*.

287 **Apostolo Zeno**. Poesie drammatiche. *In Orléans*, *Couret de Villeneuve*, 1785, in-8, 11 vol., v. f., fil., tr. dor. . . . . 30—»

Ex. en pap. d'Holl.

288 **Balbuena** (*Bernardo de*). El Bernardo, o Victoria de Roncesvalles poema heroyco. *En Madrid*, *ano*, 1624, in-4, dos de v., édition originale de toute rareté. 48—»

Livre espagnol très rare. — Le héros du poëme est le fameux capitaine Bernardo del Carpio, l'adversaire de Roland : ses aventures extraordinaires sont très intéressantes; les merveilleuses descriptions de châteaux, de jardins, d'îles enchantées, de combats des paladins en font un livre très amusant et qui peut se placer à côté du Rolsnd Furieux et de la Jérusalem, ces deux chefs-d'œuvre italiens, dont on retrouve tous les personnages dans le livre de Balbuena.

289 **Barrios** (*El capitan Don Miguel de*). Coro de las Musas. *En Brusselas*, 1672, petit in-12, v. m., fil. . 25—»

L'auteur a commencé par des vers à la louange de son Mécène. Viennent ensuite : un éloge de la poésie; un chœur entre la musique, la crainte et l'applaudissement; un chant sur chacune des Neuf-Muses, sur Apollon, sur les grâces du Parnasse, sur la nature et l'art. Ce volume, de 648 pages, contient plus de dix-neuf mille vers.

290 **Bossuet** (*Jacques-Benigne*), évêque de Meaux. Œuvres complètes (publ. par M. Aimé Martin). *Paris, Lefèvre*, 1836, 12 vol. grand in-8, à 2 col., dos et coins de mar., non rog., doré en tête, élégante reliure de Niedrée. 325—»

Exemplaire en grand papier de Hollande dont il n'a été tiré que dix exemplaires.

291 **Brennneri Eliæ**, Thesaurus nummorum Sueo-Gothicorum, L annorum spatio collectus, secundum seriem temporum dispositus, atque e tenebris, cum commentatione in apricum prolatus. *Holmiæ*, 1731, in-4, br. 12—»

Ouvrage rempli de planches et d'inscriptions.

292 **Civitates** orbis terrarum à Georg. Bruin et Franc. Hohenbergio. *Coloniæ*, 1572, 2 vol. in-fol., vél., en six parties. . . . . 40—»

Excellent ouvrage pour la topographie ancienne des villes, rempli de plans très bien exécutés.

293 **Chronicon Gotwicense**, seu Annales monasterii Gotwicensis. *Typis monasterii Tegernseensis*, 1732, 3 tom. en 1 vol. in-fol., v. b. . . . . 43—»

Excellent ouvrage de diplomatique, rempli de *fac-simile* de chartes très anciennes.

294 **Les Grandes Chroniques de France**, selon qu'elles sont conservées en l'église de Saint-Denis, en France (avec dissertations et notes par M. Paulin Paris). *Paris*, 1830-1839, 6 vol. petit in-8, v. f., fil., tr. d. (*Charmant exempl. pour la reliure*). . . . . . 65—»

295 **Cognatus Nozerenus** (*Gilbert*). Brevis ac dilucida Burgundie superioris, quæ Comitatus nominè censetur, descriptio. *Item*, brevis admodum totius Gallie descriptio et alia opuscula. *Basileæ*, 1552, petit in-8, v. f., dent. (*Exemplaire parfait de conservation*). 35—»

Ce livre forme deux parties ayant chacune leur titre et leur pagination; toutes deux sont terminées par un *index*. La première renferme une planche in-fol., gravée sur bois, qui représente la ville de *Nozerethum* sous deux aspects, l'orient et l'occident. — Il y a également six blazons gravés en bois. — Vers la fin de la dernière partie se trouve le portrait de l'auteur.

296 **Collection** des petits classiques françois, publiée par M. Ch. Nodier, savoir : OEuvres choisies de Sarrazin. — Voyage de Chapelle et Bachaumont. — Conjuration de Fiesque. — Relation de Rocroy et Fribourg. — Madrigaux de la Sablière. — Guirlande de Julie. — OEuvres choisies de Senecé. — Poésies d'Aceilly. *Paris*, 1825, 8 vol. petit in-12, dos de mar., n. rogné. (*Petit chef-d'œuvre typographique*). . . . 50—»

297 **Culla** (*Vincente Perez de*). Expulsion de los moriscos rebeldes de la Sierra, y muela de Cortès, por Simeon **Zapata** Valenciano. *En Valencia, por Juan Bautista Marçal*, 1635, in-4, riche rel. angloise, mar. vert, fil., tr. d. . . . . 35—»

298 **Diverses lettres** interceptées du cardinal de Granvelle a divers personnages du party des Malcontens. *Item*, deux du President Foncq. *Anvers*, 1580, petit in-4, v, fil. . . . . 25—»

Très rares et non citées. Dom Grappin de Besançon a publié un ouvrage pour disculper le cardinal de Granvelle d'avoir eu part aux troubles des Pays-Bas. Les lettres contenues dans ce recueil sembleroient prouver le contraire.

299 **Du Puy**. Traicté de la majorité de nos Rois et des régences du royaume. *Amsterdam*, 1722, in-8, 2 vol., v. gr. (*Bel exempl. avec le titre rouge et noir.*) . 15—»

Cet ouvrage contient des détails historiques qui vont de Philippe Auguste jusqu'à la majorité de Louis XIV.

300 **Eckhel** (*Jos.*) Doctrina numorum veterum. *Vindobonæ*, 1792-1798, 8 vol. in-4, figures, br. . . 200—»

Addenda ad Eckhelii doctrinam numorum veterum ex ejusdem autographo postumo. *Vindobonæ*, 1826, in-4, — Numi veteres anecdoti ex museis Cæsareo Vindobonensi, Florentino et aliis; Collegit et animadversionibus illustravit Jos. Eckhel. *Viennæ*, 1775, 2 part. en 1 vol. in-4, fig., br. . . . . 200—»

301 **Espinosa** (*Pedro*). Primera parte de los flores de poetas illustres de Espana divida en dos libros. *Valadolid*, 1605, in-4, dos de v. . . . . 25—»

302 **Gobat** (*Georgius*). Narratio historica eorum, quæ societas Jesu in nova Francia egit, et passa est annis MDCXLIIX et XLIX et Gallice in latinum translata. *Æniponti, anno* 1650, in-16. . . . . 10—»

303 **Granvelle**. (Voyez diverses lettres.)

304 **Grose** (*Fr.*). The antiquarian repertory, a miscellanous assemblage of topography, history, biography, customs, and manners-intended to illustrate and preserve several valuable remains of old times; adorned with numerous views, portraits, and monuments. *London*, 1807, 4 vol. in-4, dos en cuir de Russie, non rog. 80—»

Recueil extrêmement intéressant et rempli de planches.

305 **Labbe** (*Le B. P. Philippe*). L'abrégé royal de l'alliance chronologique de l'histoire sacrée et profane. *Paris*, 1641, in-4, v. br. . . . . 30—«

L'on trouve dans ce livre plus qu'un abrégé d'histoire universelle sacrée et profane. A la vue du titre peut-on soupçonner qu'il contient : 3o *généalogies*, que l'auteur appelle *le lignage d'Outremer*, ce sont : les rois de Jérusalem, de Chypre, d'Arménie, les princes d'Autriche, les comtes de Tripoli, etc.; *Les assises et bons usages du royaume de Jérusalem*; enfin, *un recueil historique de* 29 *pièces anciennes* (*ou extraits de pièces*), parmi lesquelles : des titres sur diverses abbayes de France; des notices sur plusieurs manuscrits du moyen-âge; des lettres et ordonnances de

Charles VI et Charles VII; une histoire mss. des evesques de Mans; le cérémonial du sacre et de la coronation du roy Louis de Sicile, duc d'Anjou, en Avignon 1389. Il se termine par une pièce intitulée : *Chronicon Dolensis Cœnobii incerto authore ex membraneo codice mss.*

306 **Lope Félix de Véga** (*D. Frey*). Collecion de las obras sueltas assi en prosa, como en verso. *Madrid*, 1776-1779, 21 vol. in-4, GRAND PAPIER VÉL., dos de v. f., non rogné. . . . . 75—»

307 **Mangeart**. Introduction à la science des médailles, pour servir à la connoissance des dieux, de la religion, des sciences, des arts, etc., avec les preuves tirées des médailles. *Paris*, *d'Houry*, 1763, grand in-fol., fig., v., fil. (*Bel exempl.*). . . . . 25—»

308 **Mariana** (*El P. Juan de*). Historia general de Espana, illustrada en esta nueva impresion de tablas cronologicas notas y observaciones criticas. *En Valencia*, *ano* MDCCLXXXVIII, 9 vol. pet. in-fol., bas., fil., rel. du pays. 75—»

309 **Molière** (*J.-B. Poquelin de*). OEuvres complètes, avec un commentaire, un discours préliminaire et une vie de Molière, par M. Auger. *Paris*, *Th. Desoer*, 1819, 9 vol. in-8, grand papier vélin, non rogn. . 120—»

310 **Nunez** (*Hernan*). Refranes o proverbios en romance, qve coligio, y glosso el Commendador Hernan Nunez, y la filosofiia vulgar de Jvan de Mal Lara, en mil refranes glossatos, que son dodos los que hasta a ora en Castellano andan impressos. Van juntamente las quatro cartas de Blasco de Garay, hechas en refranes, para en ensenar el uso dellos. *Madrid*, 1619, in-4, cuir de Russie, fil., dent., tr. d. (*Bel exempl.*). . . 60—»

311 **Ottley**. An inquiry into the origin and early history of engraving upon Copper and in Wood, with an account of engravers and their Works, etc., by W.-Y. Ottley.

London, 1816, 2 vol. gr. in-4, pap. vélin, fig., br. en cart., doré en tête. . . . . 325—»

L'un des cinquante exemplaires en grand papier, contenant un certain nombre de planches doubles coloriées, qui ne se trouvent pas dans le papier ordinaire. Au sujet de ce livre, remarquable par les gravures en bois et en taille-douce qui le décorent et qui sont autant de *fac-simile* des premières productions, voyez le *Manuel* de M. Brunet, tome II, page 593, où cet ouvrage est analysé avec un soin tout particulier.

312 **Platonis** opera quæ exstant omnia, gr. cum nova Serrani interpretatione, etc. *Parisiis*, *Henr. Stephanus*, 1578, 3 tom. en 2 vol. in-fol., mar. r., fil., tr. dor. (*Rel. de Rogers Payne*). . . . . 200—»

Très belle reliure aux armes de sir J. Pagès.
Exemplaire vendu à Londres 25 guinées.

313 **Polo** (*Gaspar Gil*). Los cinco libros de la Diana enamorada. *En Brusselas*, 1613, in-12, v. f. . 18—»

314 **Salas Barbadillo** (*Alonso Geronimo de*). El sagaz Estacio marido examinado (comedia en prosa). *Madrid*, 1620, petit in-12, v. f. . . . . 35—»

Charmant exemplaire non rogné.

315 **Sallentin** (De l'Oise). L'improvisateur français, 21 vol. in-12, dos de v. f. . . . . 34—»

Cet ouvrage, rangé par ordre alphabétique, contient sur chaque mot un fait historique, une anecdote intéressante, et la table qui termine le 21e volume est un petit dictionnaire historique, avec lequel on peut savoir ce qu'il y a de plus intéressant sur des personnages marquans de l'histoire.

316 **Sanlucar** (*El B. P. Pedro de*). Y Juan de Noceda, vocabulario de la lengua Tagala, Trabajado por varios sujetos doctos y graves, y ultimamente anadido, corregido y coordinado. *Reimpreso con licencia en Valladolid*, 1832, petit in-fol. à 2 col. . . . . 125—»

Quoique moderne, ce livre est devenu très rare, l'édition entière ayant été envoyée aux îles.

317 Scherzii (*J.-G.*). Glossarium germanicum medii ævi; edidit ac supplevit J. J. Oberlinus. *Argentorati*, 1781, 2 vol. in-fol., v. m. . . . . 60—»

Important et recherché.

318 Schoepflinus (*Joan. Dan.*). — Zaringo-Badensis. *Carolsruhæ*, 1763-1766, 7 vol. in-4, rel. . . 50—»

Peu commun.

319 Smith (*John Thomas*). Antiquities of the city of Westminster the old palace, St-Stephen's chapel; containing two hundred and forty — six engravings of topographical objects. The litterary part, by John Sidney Hawkins. *London*, 1807, in-fol., dos et coins de cuir de Russie, non rog., fig. coloriées. . . . 50 —»

320 Stritterus. Memoriæ populorum olim ad Danubium, Pontum-Euxinum, Paludem Mæottidem, Caucasum, mare Caspium incolentium, ex script. Byzantinis erutæ ac digestæ à J. Strittero. *Petropoli*, 1771, in-4, 4 tom. en 6 vol., br. . . . . 75—»

Cet ouvrage, important pour l'histoire de la formation de tous les états du nord, a été imprimé aux frais de l'empereur de Russie.

Il y a peu d'exemplaires en France.

321 Taylor Combe. A description of the collection of ancient marbles in the Bristish museum; in twoWith parts; engravings. *London*, 1815, in-fol., pap. vélin, cuir de Russie, fil., dent à froid, tr. d. . . . . 40—»

Superbe ex. relié par Hering. — La première partie contient 16 planches, et la deuxième 46.

322 Totanes (*Fray Sébastien de*). Arte de la lingva Tagala; — y manval Tagalog para la administracion de los sanctos sacramentos. *Impresso en la imprenta del uso de dicha santa provincia sita en el convento de N. S. de Loreto en el pueblo de Sampaloc de la ciudad de Manila*, 1745, in-4, 1 vol. (*Bel exempl.*). . . . 85—»

Un exempl., *incomplet* du titre, fut payé 70 fr. à la vente Rémusat.

323 WINKELMANN. Histoire de l'art chez les anciens, trad. de l'allemand, avec des notes histor. et critiq. de différens auteurs (par Sellius, rédigées par Robinet). *Paris*, *Bossange*, 1802, 3 vol. in-4, fig., v. . 45—»

PUBLICATIONS NOUVELLES.

324 BURGGRAEVE. Précis de l'histoire de l'anatomie, comprenant l'examen comparatif des ouvrages des principaux anatomistes anciens et modernes. *Gand*, 1840, gr. in-8, broché. . . . . 10—»

325 HONDT (*F. de*). Notice sur la cheminée de la grande salle d'assemblée du magistrat du franc de Bruges. *Gand*, 1840, gr. in-8, br., fig. . . . . 4 50—»

326 MEMLING. (*Jean*). La Châsse de sainte Ursule, gravée au trait par Ch. Onghéna, avec texte par Octave Delepierre et Aug. Voisin. *Bruxelles*, 1841, in-4, grand papier vélin, 13 gravures supérieurement exécutées. 30—»

327 REINAERT de Vos Episch fabeldicht van de Twaelfde en dertiende eeuw met aenmer kingen en ophelderingen. *Gent*, 1836, in-8, fig. sur papier de Chine. . 10—»

Edition du roman du Renard, donnée par M. Willems d'après un précieux manuscrit acheté à la vente Hébert à Londres; ce livre est terminé par beaucoup de citations en vieux françois.

328 WILLEMS (*J.-F.*). Le Roman du Renard, traduit pour la première fois d'après un texte flamand du XIIe siècle. augmenté d'une analyse de ce qu'ont écrit MM. Legrand d'Aussy, Raynouard, etc., au sujet du roman du Renard, par M. Oct. Delepierre. *Bruxelles*, 1838, in-8, br. 10—»

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,
AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES
LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 6. JUIN.

CINQUIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

1842.

Table des articles contenus dans le numéro 6 du Bulletin du Bibliophile, 5e serie.

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9 et 11.

L'AMATEUR DE LIVRES (1).

Quiconque est loup agisse en loup,
C'est le plus certain de beaucoup.

Ce que La Fontaine a dit du loup, je le dirai volontiers du pédant. Savez-vous rien de plus lourd qu'un pédant qui veut être léger, de plus maussade qu'un pédant qui veut être gracieux? et s'il me prenoit envie de faire de l'esprit en huit pages, moi qui ai juste ce qu'il faut d'esprit pour distinguer le prétérit de l'aoriste, ne me renverriez-vous pas à mes diphthongues?

J'aime mieux vous prévenir tout d'abord que cet article sera piquant comme un colloque de Mathurin Cordier ou comme un chapitre de Despautère. Dieu, la nature et l'Académie ont renfermé mon imagination dans ces étroites limites qu'elle ne franchira plus. Plus heureux que moi, qui ne peux me dispenser d'écrire, puisque ainsi l'a décidé un libraire trop exigeant, vous pouvez vous dispenser de me lire. Son dessin étoit fait, sa planche étoit tirée, il ne manquoit plus qu'une longue et inutile élucubration à sa livraison incomplète. Eh bien! la voici: mais vous y chercheriez inutilement un de ces portraits ingénieux auxquels vos écrivains favoris vous ont accoutumé. Si vous êtes curieux de voir le bouquiniste représenté dans une esquisse fine et originale, n'allez pas plus loin, je vous prie, et tenez-vous-en au modeste conseil de Matthieu Laensbergh: « Voyez-en la représentation ci-contre. »

L'amateur de livres est un type qu'il est important de saisir, car tout présage qu'il va bientôt s'effacer. Le livre imprimé n'existe que depuis quatre cents ans tout au plus, et il s'accumule déjà dans certains pays de manière à mettre en péril le vieil équilibre du globe. La civilisation est arrivée à la plus inattendue de ses périodes, l'âge du papier. Depuis que tout le

(1) Extrait *des Français*, de Curmer.

monde fait le livre, personne n'est fort empressé de l'acheter. Nos jeunes auteurs sont d'ailleurs en mesure de se fournir à eux seuls d'une bibliothèque complète. Il n'y a qu'à les laisser faire.

A considérer l'amateur de livres comme une espèce qui se subdivise en nombreuses variétés, le premier rang de cette ingénieuse et capricieuse famille est dû au bibliophile.

Le bibliophile est un homme doué de quelque esprit et de quelque goût, qui prend plaisir aux œuvres du génie, de l'imagination et du sentiment. Il aime cette muette conversation des grands esprits qui n'exige pas de frais de réciprocité, que l'on commence où l'on veut, que l'on quitte sans impolitesse, qu'on renoue sans se rendre importun; et, de l'amour de cet auteur absent dont l'artifice de l'écriture lui a rendu le langage, il est arrivé sans s'en apercevoir à l'amour du symbole matériel qui le représente. Il aime le livre comme un ami aime le portrait d'un ami, comme un amant aime le portrait de sa maîtresse; et, comme l'amant, il aime à orner ce qu'il aime. Il se feroit scrupule de laisser le volume précieux, qui a comblé son cœur de jouissances si pures, sous les tristes livrées de la misère, quand il peut lui accorder le luxe du tabis et du maroquin. Sa bibliothèque resplendit de dentelles d'or comme la toilette d'une favorite; et, par leur apparence extérieure elle-même, ses livres sont dignes des regards des consuls, ainsi que le souhaitoit Virgile.

Alexandre étoit bibliophile. Quand la victoire eut placé dans ses mains les riches cassettes de Darius, il pouvoit y renfermer les plus rares trésors de la Perse. Il y déposa les œuvres d'Homère.

Les bibliophiles s'en vont comme les rois. Autrefois les rois étoient bibliophiles. C'est à leurs soins que nous devons tant de manuscrits inestimables dont une munificence éclairée multiplioit les copies. Alcuin fut le Gruthuyse de Charlemagne, comme Gruthuyse l'Alcuin des ducs de Bourgogne. Les beaux livres de François I[er] porteront aussi loin que ses monumens la renommée de ses salamandres. Henri II confioit le secret de son chiffre amoureux aux magnifiques reliures de sa librairie, comme aux somptueuses décorations de ses palais. Les volumes qui ont appartenu à Anne d'Autriche font encore, par leur chaste et noble élégance, les délices des connoisseurs.

Les grands seigneurs et les gens notables de l'état se conformoient au goût du souverain. Il y avoit alors autant d'opulentes bibliothèques que de familles à écussons et à pannonceaux. Les Guise, les d'Urfé, les de Thou, les Richelieu, les Mazarin, les Bignon, les Molé, les Pasquier, les Séguier, les Colbert. les Lamoignon, les d'Estrées, les d'Aumont, les La Vallière, ont rivalisé, presque jusqu'à nos jours, d'utiles et savantes richesses; et je nomme au hasard quelques uns de ces nobles bibliophiles pour m'épargner le soin fastidieux de nommer tout le monde. Nos successeurs ne seront pas si embarrassés.

Bien plus, la finance elle-même, la finance aima les livres! elle a beaucoup changé depuis. Le trésorier Grollier influa plus à lui seul sur les progrès de la typographie et de la reliure que ne le feront jamais nos chétives médailles et nos budgets littéraires, si économes pour les lettres. Son exemple fut suivi de Zamet à Montauron, et de celui-ci à Samuel Bernard, Paris et Crevenna. Un simple marchand de bois, M. Girardot de Préfond, releva sa noblesse un peu équivoque par cet honorable emploi de l'argent, qui lui assure du moins l'immortalité des bibliographies et des catalogues. Nos banquiers n'en sont pas jaloux.

Il y a quelque temps qu'un de mes amis visitoit un de ces capitalistes à millions, entre les mains desquels circulent incessament tous les trésors de l'industrie et du commerce, pour y rentrer augmentés d'une large récolte d'or. Impatient d'échapper au faste qui l'éblouissoit, il témoigna le désir de se réfugier dans la bibliothèque : « La bibliothèque, dit le Crésus? n'allez pas plus loin, la voici. » Cette bibliothèque se réduisoit en effet à un portefeuille énorme, enflé de billets de banque. « Pensez-vous, ajouta le financier avec la fatuité railleuse d'un sot qui a eu l'esprit de devenir riche, que les bibliothèques les plus célèbres du monde renferment un volume de cette valeur? » Il n'y a rien à répondre à cette question, sinon que l'homme qui possède un pareil volume est bien malheureux de ne pas trouver du plaisir à en acheter d'autres.

Le bibliophile ne se trouve plus dans ces classes élevées de notre société *progressante* (je vous demande pardon pour ce hideux participe, mais il passera, si vous voulez bien le per-

mettre, avec le verbe *progresser*); le bibliophile de notre époque, c'est le savant, le littérateur, l'artiste, le petit propriétaire à modiques ressources ou à fortune congrue, qui se désennuie dans le commerce des livres de l'insipidité du commerce des hommes, et qu'un goût déplacé peut-être, mais innocent, console plus ou moins de la fausseté de nos autres affections. Mais ce n'est pas lui qui pourra former d'importantes collections, et trop heureux, hélas! si ses yeux mourans s'arrêtent encore un moment sur la sienne; trop heureux s'il laisse ce foible héritage à ses enfans! J'en connois un, et je vous dirois son nom si je voulois, qui a passé cinquante ans de sa laborieuse existence à travailler pour se composer une bibliothèque, et à vendre sa bibliothèque pour vivre. Voilà le bibliophile, et je vous notifie que c'est un des derniers de l'espèce. Aujourd'hui l'amour de l'argent a prévalu : les livres ne portent point d'intérêt.

L'opposé du bibliophile, c'est le bibliophobe. Nos grands seigneurs de la politique, nos grands seigneurs de la banque, nos grands hommes d'état, nos grands hommes de lettres sont généralement bibliophobes. Pour cette aristocratie imposante que les heureux perfectionnemens de la civilisation ont fait prévaloir, l'éducation et les lumières du genre humain datent tout au plus de Voltaire. Voltaire est à leurs yeux un mythe dans lequel se résument l'invention des lettres par Trismégiste et l'invention de l'imprimerie par Guttemberg. Comme tout est dans Voltaire, le bibliophobe ne se feroit pas plus de scrupule qu'Omar de brûler la bibliothèque d'Alexandrie. Ce n'est pas que le bibliophobe lise Voltaire, il s'en garde bien ; mais il se félicite de trouver en Voltaire un prétexte spécieux à son dédain universel pour les livres. A l'avis du bibliophobe, tout ce qui n'est plus brochure est déjà bouquin; le bibliophobe ne tolère sur les tablettes négligées de son cabinet que le papier qui sue et les pages qui maculent, sauf à se débarrasser de ce fatras de chiffons humides, tribut stérile de quelques muses affamées, entre les mains du colporteur qui les paie au-dessous du poids; car le bibliophobe reçoit l'hommage d'un livre et le vend. Je n'ai pas besoin de dire qu'il ne le lit pas et qu'il ne le paie jamais.

Il y a quelque dizaine d'années qu'un étranger, homme de

génie se trouva surpris dans un café de Paris, à la suite de son déjeûner, par un de ces désappointemens ridicules auxquels les esprits profondément préoccupés sont trop sujets. Il avoit oublié sa bourse, et cherchoit inutilement dans son portefeuille un misérable *pound* égaré, quand ses yeux tombèrent, parmi les adresses éparses dans son *album*, sur celle de je ne sais quel seigneur suzerain d'un million d'écus, dont la porte étoit voisine. Il écrit au noble Turcaret, lui demande vingt francs d'emprunt pour une heure, charge un garçon de sa lettre, attend, et reçoit pour toute réponse le *non* inflexible du cardinal à Maynard. Un ami providentiel survient heureusement et le tire d'embarras. Cette anecdote est jusqu'ici trop commune pour mériter qu'on la raconte, mais elle n'est pas finie. L'homme de génie devint célèbre, ce qui arrive quelquefois au génie, et puis il mourut, ce qui arrive toujours, tôt ou tard, à tout le monde. La renommée de ses ouvrages pénétra jusque dans les salons de la Banque, et le prix de ses autographes, qui ne fut pas coté à la Bourse, fit quelque sensation dans les ventes. Je l'ai vu, ce noble et utile appel à l'urbanité françoise, se payer 150 francs dans un encan où le richard l'avoit furtivement glissé, pour tenter le caprice des amateurs, et je serois bien étonné si ce petit capital n'étoit pas triplé aujourd'hui dans des mains si discrètes et si intelligentes. Ceci prouve qu'un bienfait refusé n'est pas plus perdu qu'un autre. On sait que j'ai toujours aimé à mêler quelque trait de morale dans mes moindres historiettes.

Il est une espèce de bibliophobe auquel je puis pardonner sa brutale antipathie contre les livres, la plus délicieuse de toutes les choses du monde après les femmes, les fleurs, les papillons et les marionnettes : c'est l'homme sage, sensible et peu cultivé, qui a pris les livres en horreur pour l'abus qu'on en fait et pour le mal qu'ils font. Tel étoit mon noble et vieux compagnon d'infortune, le commandeur de Valois, quand il me disoit, en détournant doucement de la main le seul volume qui me fût resté (c'étoit, hélas ! Platon) : « Arrière, arrière, au nom de Dieu! ce « sont ces drôles-là qui ont préparé la révolution! Aussi, » ajoutoit-il fièrement, après avoir relevé avec quelque coquetterie le poil de sa moustache grise, « je puis prendre le ciel à témoin que « je n'en ai jamais lu un seul. »

Ce qui distingue le bibliophile, c'est le goût, ce tact ingénieux et délicat qui s'applique à tout, et qui donne un charme inexprimable à la vie. On oseroit garantir hardiment qu'un bibliophile est un homme à peu près heureux, ou qui sait ce qu'il faudroit faire pour l'être. L'honnête et savant Urbain Chevreau a décrit merveilleusement ce bonheur, en parlant de lui-même, et je lui en fais mon compliment. Vous serez de mon avis, si vous voulez l'écouter un moment à ma place, et vous savez déjà que vous n'y perdrez pas. « Je ne m'ennuie point, dit-il, dans « ma solitude, où j'ai une bibliothèque assez nombreuse pour « un hermite, et admirable pour le choix des livres. On y peut « trouver généralement tous les Grecs et tous les Latins, de « quelque profession qu'ils aient été, orateurs, poëtes, sophistes, « rétheurs, philosophes, historiens, géographes, chronologistes, « les pères de l'Eglise, les théologiens, et les conciles. On y « voit les antiquaires, les relations les plus curieuses, beaucoup « d'Italiens, peu d'Espagnols, les auteurs modernes d'une ré- « putation établie, et le tout dans une fort grande propreté. « J'y ai des tableaux, des estampes; un grand parterre tout « rempli de fleurs, des arbres fruitiers, et dans un salon, des « musiciens domestiques, qui, par leur ramage, ne manquent « jamais de m'éveiller, ou de me divertir dans mes repas. La « maison est neuve, et bien bâtie; l'air en est sain, et pour « m'acquitter de mon devoir, j'ai trois églises à côté de mes « deux portes cochères. »

Si Urbain Chevreau avoit vécu du temps de Sylla, je ne sais pas trop si le sénat auroit osé proclamer Sylla le plus heureux des hommes de la terre; mais je suis porté à le croire, car il est bien probable qu'un homme comme Urbain Chevreau n'auroit pas été connu du sénat. Remarquez, en effet, que ce digne Urbain Chevreau, l'objet et le modèle de mes plus chères études, l'enchantement de mes plus agréables lectures, *præsidium et dulce decus meum*, a oublié ou méconnu, dans ce charmant tableau d'une existence digne d'envie, ce que sa félicité avoit de plus précieux et de plus rare. Il étoit plus savant que les savans de son temps, qui étoient si savans; il étoit plus lettré que les lettrés; il faisoit des vers qui valoient les meilleurs vers, et de la prose si pleine, si abondante et si facile, qu'on croit

l'entendre quand on le lit. Que de périls à éviter ! que d'obstacles à vaincre pour être heureux ! Il fut heureux parce qu'il sut se contenter de sa fortune et se passer de la gloire. On l'oublia tellement de son temps qu'il ne fut pas de l'Académie ; mais la haine l'avoit laissé en paix comme la faveur, et il mourut paisible, entre ses fleurs et ses livres, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Que la terre soit légère au plus aimable et au plus érudit des bibliophiles, comme dit la petite phrase épicédique aujourd'hui consacrée. Mais que sont devenus ses livres, les livres si choisis et si propres d'Urbain Chevreau, dont aucun catalogue récent n'a fait mention? C'est là une question vive, pressante, incisive, et dont on s'occupera beaucoup dans le monde social, quand le monde social ne s'occcupera plus des sots non-sens de philosophie humanitaire et de méchante politique dont il est infatué.

Le bibliophile sait choisir les livres ; le bibliomane les entasse. Le bibliophile joint le livre au livre, après l'avoir soumis à toutes les investigations de ses sens et de son intelligence ; le bibliomane entasse les livres les uns sur les autres sans les regarder. Le bibliophile apprécie le livre, le bibliomane le pèse ou le mesure. Le bibliophile procède avec une loupe, et le bibliomane avec une toise. J'en connois certains qui supputent les enrichissemens de leur bibliothèque par mètres carrés. L'innocente et délicieuse fièvre du bibliophile est, dans le bibliomane, une maladie aiguë poussée au délire. Parvenue à ce degré fatal de paroxysme, elle n'a plus rien d'intelligent, et se confond avec toutes les manies. Je ne sais si les phrénologistes qui ont découvert tant de sottises, ont découvert jusqu'ici dans l'enveloppe osseuse de notre pauvre cervelle l'instinct de collectivité, si développé dans plusieurs pauvres diables de ma connoissance. J'en ai vu un, dans ma jeunesse, qui faisoit collection de bouchons de liége, anecdotiques ou historiques, et qui les avoit rangés par ordre, dans son immense galetas, sous des étiquettes instructives, avec indication de l'époque plus ou moins solennelle où ils avoient été extraits de la bouteille ; *exemplum ut* : « M. LE MAIRE, CHAMPAGNE MOUSSEUX DE PREMIÈRE QUALITÉ ; « NAISSANCE DE SA MAJESTÉ LE ROI DE ROME. » Le bibliomane doit avoir à peu près la même protubérance.

Du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas. Du bibliophile au bibliomane il n'y a qu'une crise. Le bibliophile devient souvent bibliomane, quand son esprit décroît ou quand sa fortune s'augmente, deux graves inconvéniens auxquels les plus honnêtes gens sont exposés; mais le premier est bien plus commun que l'autre. Mon cher et honorable maître, M. Boulard, avoit été un bibliophile délicat et difficile, avant d'amasser dans six maisons à six étages six cents mille volumes de tous les formats, empilés comme les pierres des murailles cyclopéennes, c'est-à-dire sans chaux et sans ciment, mais qu'on auroit pu aussi prendre de loin pour des *tumuli* gaulois. C'étoit, en effet, de véritables bibliotaphes. Je me souviens qu'en voyageant un jour avec lui parmi ces obélisques mal calés, et dont la prudente science de M. Lebas n'avoit pas assuré l'aplomb, je m'informai curieusement d'un livre unique, dont ma respectueuse amitié s'étoit empressée de lui céder la possession dans une vente célèbre. M. Boulard me regarda fixement, avec cet air de bonhomie gracieuse et spirituelle qui lui étoit particulier; et, frappant du bout de sa canne à pomme d'or une de ces masses énormes, *rudis indigestaque moles*, puis une seconde et une troisième: « Il est là, me dit-il, ou bien là, ou là. » Je frémis à l'idée que la malencontreuse plaquette avoit disparu pour toujours, peut-être, sous dix-huit mille in-folio, mais ce calcul ne me fit pas négliger l'intérêt de mon salut. Les piles géantes, ébranlées dans leur équilibre incertain par le bout de la canne de M. Boulard, se balançoient sur leurs bases d'une manière menaçante, et leur sommet vibra long-temps comme la flèche légère d'une cathédrale gothique, à la volée des cloches ou aux assauts de la tempête; j'entraînai M. Boulard, et je m'enfuis avant qu'Ossa ne fut tombé sur Pélion, ou Pélion sur Ossa. Aujourd'hui même, quand je pense que les *Bollandistes* ont failli s'écrouler tous à la fois, et de vingts pieds de haut, sur ma tête, je ne me rappelle pas ce péril sans une pieuse horreur. Ce seroit abuser des mots que d'appeler bibliothèques ces épouvantables montagnes de livres qu'on ne peut attaquer qu'avec la sape, et soutenir avec l'étançon.

Monstrum horrendum, informe, ingens, cui lumen ademptum.

Le bibliophile ne doit pas se confondre avec le bouquiniste, dont nous allons parler, et cependant le bibliophile ne dédaigne pas de bouquiner quelquefois. Il sait que plus d'une perle s'est trouvée dans le fumier, et plus d'un trésor littéraire sous une grossière enveloppe. Malheureusement ces bonnes fortunes sont fort rares. Quant au bibliomane, il ne bouquine jamais, parce que bouquiner, c'est encore choisir. Le bibliomane ne choisit point, il achète.

Le bouquiniste proprement dit est ordinairement un vieux rentier, ou un professeur émérite, ou un homme de lettres passé de mode, qui a conservé le goût des livres, et qui n'a pas su conserver assez d'aisance pour en acheter. Celui-là est sans cesse à la recherche de ces bouquins précieux, *raræ aves in terris*, que le hasard capricieux peut avoir cachés d'aventure dans la poussière d'une échoppe, diamans sans monture que le vulgaire confond avec la verroterie, et qui ne s'en distinguent qu'au regard judicieux du lapidaire. Avez-vous entendu parler de cet exemplaire de l'*Imitation de Jésus-Christ*, que Rousseau demandoit, en 1763, à son ami M. Dupeyrou, qu'il annotoit, qu'il ornoit de sa signature, et dont un des feuillets se trouve marqué d'une pervenche sèche, la vraie pervenche, la pervenche originale que Rousseau avoit recueillie la même année sous les buissons des Charmettes? M. de Latour est possesseur de ce bijou de modeste apparence qui ne seroit pas surpayé au poids de l'or, et qui lui a coûté 75 centimes. Voilà une délicieuse conquête! Je ne sais, toutefois, si je n'aimerois pas autant le vieux volume de *Théagène et Chariclée*, que Racine abandonna en riant à son professeur : « Vous pouvez, lui dit-il, brûler celui-là; maintenant je le sais par cœur. » Si ce joli petit livre n'est plus sur les quais, avec la signature élégante et les notes grecques en caractère mignons qui le feront distinguer entre mille, je vous réponds qu'il y a passé. Et que diriez-vous de l'édition originale du *Pédant joué* de Cyrano, avec les deux scènes que vous savez, enfermées dans une large accolade, et cette simple note de Molière, griffonnée sur la marge : « Ceci est à moi. » Ce sont là les douces joies, et le plus souvent, il faut en convenir, les merveilleuses illusions du bouquiniste. Le savant M. Barbier, qui a publié tant d'excellentes choses sur les anonymes, et

qui en a tant laissé à dire, avoit promis une bibliographie spéciale des livres précieux ramassés, pendant quarante ans, sur les quais de Paris. La perte de ce manuscrit seroit fort à regretter pour les lettres, et surtout pour les bouquinistes, ces habiles et ingénieux alchimistes de la littérature, qui rêvent partout la pierre philosophale, et qui en trouvent, de temps en temps, quelques morceaux, sans prendre grand souci de les faire enchâsser richement dans des reliures fastueuses. Le bouquiniste croit toute sa vie posséder ce que personne ne possède, et ses épaules se soulèveroient de pitié devant l'écrin du grand Mogol; mais le bouquiniste a de puissantes raisons pour ne pas relever ses richesses de la vaine apparence d'une richesse étrangère, et il déguise son motif secret sous un prétexte assez spécieux. « La livrée de l'âge, dit-il, sied aux vieilles productions de la typographie, comme la patine au bronze antique. Le bibliophile, qui envoie ses livres à Bauzonnet, ressemble à un numismate qui feroit dorer ses médailles. Laissez le vert de gris à l'airain, et le cuir éraillé aux bouquins. » Ce qu'il y a de vrai au fond de tout cela, c'est que les reliures de Bauzonnet sont fort chères, et que le bouquiniste n'est pas riche. N'enluminez pas la beauté d'un fard presque sacrilége, et n'abandonnez pas les livres aux opérations dangereuses de la restauration, quand ils peuvent s'en passer; mais croyez fermement qu'aux livres comme aux belles, la parure ne nuit en rien.

Le nom du bouquiniste est un de ces substantifs à sens double qui abondent malheureusement dans toutes les langues. On appelle également bouquiniste l'amateur qui cherche des bouquins, et le pauvre libraire en plein air qui en vend. Autrefois, le métier de celui-ci n'étoit pas sans considération et sans avenir. On a vu le marchand de bouquins s'élever du modeste étalage de la rue, ou de la frileuse exposition d'une échoppe nomade, jusqu'aux honneurs d'une petite boutique de six pieds carrés. Tel fut, naguère, ce Passard dont la mémoire vit peut-être encore dans la rue du Coq. Et qui pourroit avoir oublié Passard, avec ses cheveux coupés de près, sa courte queue en trompette, son gros œil fauve et saillant, et le petit œil bleu enfoncé, qu'un jeu bizarre de la nature avoit opposé à l'autre, pour que le signalement de Passard n'eût rien à envier à son caractère en

originalité excentrique? Lorsque Passard, l'angle droit de sa bouche relevé par une légère convulsion sardonique, étoit en humeur de parler; quand son petit œil bleu commençoit à pétiller d'un feu malin qui n'enflammoit jamais son gros œil éteint, vous pouviez vous attendre à voir se dérouler devant vous toute la chronique scandaleuse de la politique et de la littérature pendant quarante années historiques. Passard, qui avoit colporté, sous le bras, sa boutique ambulante, du passage des Capucines au Louvre, et du Louvre à l'Institut, avoit tout vu, tout connu, tout dédaigné du haut de son orgueil de bouquiniste. Et cependant Passard n'étoit pas l'homme d'Horace, *dicendi bona mala locutus;* il n'en étoit que la moitié. La mémoire de Passard ne se rappeloit que le mal; mais, avec quelle verve ironique, et quelquefois éloquente, il stigmatisoit de son mépris les noms les plus illustres, c'est ce qu'il faut avoir entendu pour le croire. « Mirabeau cependant? lui dis-je timidement un jour. — Mirabeau, me répondit fièrement Passard en se campant sur le pied droit, étoit un stupide polisson. » Je me hâte de déclarer, pour l'acquit de ma conscience, que ceci ne prouve rien, si Passard ne connoissoit pas mieux les hommes qu'il ne connoissoit les livres. Ce qu'il y a d'incontestable pour les bouquinistes amateurs qui l'ont visité si souvent, c'est que sa conversation étoit beaucoup plus curieuse que ses bouquins.

J'ai cité Passard, bouquiniste obscur dont le nom ne brillera jamais dans une biographie; Passard, qui est, selon toute apparence, le Brutus, le Cassius, le dernier des bouquinistes. Le bouquiniste des ponts, des quais et des boulevarts, pauvre créature équixoque, anomale, étiolée, qui ne vit plus qu'à demi de ses bouquins méconnus, est tout au plus l'ombre du bouquiniste : le bouquiniste est mort.

Cette grande catastrophe sociale, la mort du bouquiniste, étoit un des résultats infaillibles du progrès : douce et innocente superfétation de la bonne littérature, le bouquiniste devoit finir avec elle. Dans cet âge d'ignorance auquel nous avons eu le bonheur d'échapper, le libraire, étoit, en général, un homme capable d'apprécier ses publications, qui les faisoit imprimer sur un bon papier solide, élastique et sonore, et qui les faisoit recouvrir, quand elles en valoient la peine, d'un bon

cuir imperméable, assujetti par une bonne colle et par une bonne couture. Si le livre tomboit par hasard dans le domaine du bouquiniste, il n'étoit pas perdu pour cela. Basane, veau ou parchemin, sa reliure brûlée et racornie aux feux du soleil, imbibée, détendue et ramollie par les averses, revêtue par le vent d'une couche épaisse de poussière qui devient de la boue quand il pleut, protégeoit long-temps encore, sous un abri fort disgracieux au regard, les visions du philosophe ou les rêveries du poëte. Aujourd'hui, ce n'est plus cela. Le libraire du progrès sait que la gloire viagère des livres qu'il publie n'a guère plus de durée probable que la vie des moucherons du fleuve Hypanis, et qu'à peine baptisée par la réclame, elle sera enterrée dans trois jours avec le feuilleton. Il couvre d'un papier jaune ou vert son papier blanc noirci d'encre, et il abandonne le spongieux chiffon à toutes les intempéries des élémens. Un mois après, le honteux volume gît dans les caisses de l'étalagiste, à la merci d'une belle pluie matinale. Il s'humecte, s'abreuve, se tord, se marbre çà et là de larges zones mordorées, retourne peu à peu à l'état de bouillie dont il est sorti, et n'a presque plus de préparation à subir pour tomber sous le pilon du cartonnier. L'histoire des livres du progrès est tout entière là-dedans.

Le bouquiniste aux vieux et nobles bouquins n'a rien de commun avec ce triste marchand de papier mouillé qui étale, en haillons moisissans, quelques lambeaux de livres nouveaux. Le bouquiniste est mort, vous dis-je, — et quant aux brochures qui ont remplacé ses bouquins, il n'en restera pas de souvenir dans vingt ans. On peut bien m'en croire, car j'y suis pour trente volumes.

Et puis faites-moi la grâce de me le dire, si vous le savez, que restera-t-il dans vingt ans?

CHARLES NODIER.

VOYAGE

DANS UNE BIBLIOTHÈQUE DE PROVINCE.

(SUITE.)

XII.

Le monde dans la lune. — John Wilkins, évêque de Chester.

1655. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, ni même sous la lune; dernièrement on fit grand bruit d'une mystification scientifique, par laquelle des journaux américains se servant des expériences astronomiques faites par M. Herschel jeune, au cap de Bonne-Espérance, donnèrent au public une mirifique relation de grands phénomènes aperçus dans la lune. Des amateurs du merveilleux, ou plutôt des spéculateurs sur l'inépuisable crédulité des bons habitans de Paris, ont ensuite pensé qu'il ne suffisoit pas pour la curiosité publique, que tous ces récits lunatiques fussent seulement connus par un livre et par les journaux; ils ont imaginé un *Dianorama* ou tableau de Diane, pour reproduire aux yeux de tout venant, ce que la miraculeuse lunette avec sa lentille colossale avoit dévoilé aux heureux astronômes qui ont fait ces admirables découvertes.

Eh bien! ces habitans prétendus du satellite de la terre, ce nouveau monde lunaire découvert par le Colomb de l'astronomie, plus le livre qui en relate les circonstances et dépendances, ne sont même pas des inventions nouvelles et n'appartiennent nullement à notre siècle, le plus inventif de tous ceux écoulés depuis la grande invention de la création du monde! Les curiosités bibliographiques, qui renferment bien des choses excentriques, dont le commun des savans ne se doute guère, contiennent plusieurs de ces aperçus imaginaires sur le royaume de la lune, qui ont au moins sur les modernes le mérite de la priorité, s'ils ne peuvent avoir celui de la richesse et de la vérité des détails.

Sans parler d'un ouvrage déjà passablement singulier, por-

tant ce titre bizarre : *L'homme dans la lvne ov le voyage chimériqve fait au monde de la lvne, novuellement découvert par Dominiqve Gonsales, aduantvrier espagnol, avtrement dit le Covrrier volant,* mis en nostre langue par I. B. D. (*Jean Baudouin*, traducteur de l'anglois *Thomas Godwin*). Paris, F. Piot et G. Vignand, MDCXLVIII, in-8, fig., 176 pp., et Paris Cochart, 1666, petit in-12; livre dans lequel l'auteur a du moins la bonne foi d'annoncer que son imagination a fait tous les frais de son œuvre (1), sans nous appesantir, disons-nous, sur cette rêverie avouée, nous mentionnerons de préférence l'ouvrage plus grave, qui porte le titre de : *Le monde dans la lvne, divisé en devx livres, le premier prouvant que la lvne peut être vn monde, le second, que la terre pevt estre vne planette, de la traduction du sieur de la Montagne.* Roven, chez Iacqves Cailloué, MDCLV, in-8; la première partie 269 pp.; la seconde 284, pp. figures en bois.

L'auteur de cette singulière production, est le docteur *John Wilkins*, depuis évêque de Chartres : il le publia en anglois en 1638, sous le titre de *Discovery of a new world* (Découverte d'un nouveau monde) : voyez Dictionnaire de Chauffepié, article *Wilkins*, et Nicéron, tom. 4 p. 117, qui lui donne le titre de : *La Lune habitable*, 1638, in-4. Ni l'un ni l'autre n'ont parlé de la traduction françoise qui réunit, sous un titre commun, deux ouvrages de Wilkins, que le sieur de la Montagne (Jean), a cru devoir mettre ensemble. Ce traducteur étoit protestant: Bayle, si érudit dans ses notes et si complaisant pour les écrivains ses coreligionnaires, parle à la fois de l'ouvrage et de la traduction, à l'article *Xénophanes*, remarque C. Cette version françoise est d'ailleurs *très rare*, s'il faut en croire le catalogue de *Filheul*, 1779, in-8, p. 133, n. 725.

L'évêque de Chester a cherché divers moyens pour parvenir dans la lune; il penche, pour attacher des ailes aux épaules des hommes, ainsi que l'on dépeint les anges et les archanges, ou comme on feint Mercure et Dédale, et de même que cela a

(1) Cet ouvrage est peut-être le premier dans lequel on parle assez au long (pages 21-28) de *l'île Sainte-Hélène*, devenue fameuse depuis par la mort de Napoléon. On en donne même une figure passablement faite pour l'époque où elle a été tracée.

été entrepris par diverses personnes, et particulièrement par un Turc, à Constantinople, comme le raconte l'ambassadeur flamand de Busbeck (1). Ensuite, il se rejette sur un grand oiseau de Madagascar, dont les plumes des ailes ont douze pieds de longueur, et qui pourroit enlever, en l'air, un cheval et son cavalier avec autant de facilité qu'un de nos milans entraîneroit une petite souris : « Il ne faudroit donc, dit le bon évêque, « qu'instruire un de ces oiseaux à porter un homme, et l'on « pourroit chevaucher jusque là (la lune) sur son dos, comme « fait Ganymède sur un aigle. (Partie première, pages 266 et « 267.) »

Tout docteur qu'étoit Wilkins, il avoit, comme on le voit, de singulières idées sur les distances; son livre contient des passages plus curieux encore que celui-ci. Ils seroient trop longs à citer; mais ce qui frappe surtout à la lecture de l'ouvrage, c'est la bonhomie naturelle et l'incroyable naïveté que l'excellent évêque de Chester déploie durant tout le cours d'une dissertation qui s'étend dans deux volumes nourris et compacts. (On peut voir sur cette matière singulière *De arte volandi, auctore* H. *Playdero* (Tubingæ), 1627, seu 1628, seu 1631, in-12, et *Recherches sur l'art de voler*, par *David Bourgeois*. *Paris*, 1783, in-12, 143 pages.)

XIII.

La nature d'amour. — Mario Equicola.

1525. Les livres recherchés dans tous les temps passés, qui le sont également à l'époque présente, et qui le seront sûrement dans les siècles futurs, sont ceux qui traitent de l'amour et des femmes. A ce titre, un des plus recommandables par son origi-

(1) Ce moyen a été de nouveau essayé à Paris, au siècle dernier, par le marquis de Bacqueville, archifou, qui se cassa la cuisse en voulant traverser la Seine avec des ailes de son invention, et par un sieur Deghen, au commencement de notre siècle. Il n'est resté des essais de ce dernier qu'une demi-douzaine de caricatures sous lesquelles l'homme volant est tombé à plat, et deux articles de Malte-Brun, sur l'art de voler, insérés dans le *Journal de l'Empire*, des 15 et 26 juin 1812.

nalité et sa rareté, est l'ouvrage de *Mario Equicola*, né vers 1460, à Alveto, village du pays qu'on nomme *Gli Equicoli*, d'où il prit lui-même son nom. Cette œuvre galante a pour titre *Della natura d'amore*, et fut composée en latin pendant la jeunesse de l'auteur, c'est-à-dire un peu avant la fin du xve siècle. Mario, voyant ensuite le succès de *Gli Asolani* de Pierre Bembo, depuis cardinal, qui ne sont rien moins que des dialogues, censés tenus à Asolo, dans le Trévisan, entre six jeunes gens des deux sexes, sur la nature de l'amour, que leur auteur fit imprimer à Venise, par les Aldes, en 1505, et dédia à la trop fameuse *Lucrèce Borgia;* Equicola voyant, disons-nous, que cet ouvrage était la lecture favorite des cercles galans d'Italie, où l'on ne passait, ni pour lettré, ni pour bien élevé, si on ne les avoit point lus et commentés, voulut aussi acquérir de la célébrité et de la popularité dans la même carrière, et traduisit en Italien son livre de la *Nature d'amour*, pour le rendre plus vulgaire. Equicola le publia ainsi lui-même, en 1525, in-4, sous le titre de *Libro de naturá de amore*. Venetia, Lor. Lorio de Portes. Le savant Brunet en cite une édition plus rare que la première, imprimée à *Venezia* (Venise), *Fr. Aless. Bindoni*, 1531, in-8. Mais cet érudit bibliographe, non plus que Nicolo Francesco Haym, dans sa notice des livres rares italiens, ni le catalogue *Della celeberrima libraria Floncel*, n'indiquent la seconde édition, publiée entre les deux que nous venons de citer, et imprimée magnifiquement en caractères italiques, sous ce titre : *Libro di natvra d'amore di Mario Eqvicola, novamente stempato et con somma diligentia corretto*. MDXXVI, in-8, dédiée à l'excellentissime dame Isabelle d'Este, marquise de Mantoue. 203 feuillets; au dernier on lit : *Stampato in Vinegia, per Gioanni Antonio et Fratelli de sabbio. Nel anno di nostra salute*, MDXXVI; suit un feuillet pour la table. Nous ne savons pas si nous sommes dans l'erreur, mais nous sommes tentés de croire que cette édition originale, faite et corrigée sous les yeux de l'auteur, est plus précieuse et plus rare que toutes les autres. L'exemplaire que nous possédons est encore dans sa première reliure italienne du commencement du xvie siècle; il a appartenu à M. de Choiseul, archevêque, duc de Cambrai, frère du ministre de Louis XV. (Voyez son catalogue, numéro 725.)

Après la mort d'Equicola, son ouvrage a reparu corrigé par *L. Dolce*. Venetia, Gabriel Giolito, 1554, in-12. Une autre édition, réformée par Thomas Porcacchi, fut publiée également à Venise, et aussi chez G. Giolito, en 1562, in-8. La même ville, dont le goût pour la galanterie nécessitoit vraisemblablement une grande consommation des livres qui en traitoient, vit encore reparoître, dans son sein, deux fois cet ouvrage, en 1583 et 1587, de format in-12.

Mario Equicola étoit d'un commerce doux, plaisant et facétieux; il rioit beaucoup, étoit beau parleur, anecdotier même, et ne laissoit échapper aucune occasion de placer un bon mot. Le Bandello parle de lui dans la nouvelle xxx de la partie première de ses nouvelles, et il en rapporte un trait plus cynique que plaisant; mais les mœurs de son siècle étoient montées sur ce ton, et l'on n'a rien à objecter aux usages des époques.

Son ouvrage *De la nature d'amour* est divisé en six livres; l'auteur y traite avec méthode et très gravement toutes les questions de la philosophie de l'amour, genre de sujet fort à la mode au commencement du xvie siècle, particulièrement dans les divers états de l'Italie. Son premier livre contient des notices sur les écrivains qui, avant lui, s'occupèrent de matières galantes, soit en vers, soit en prose, tels que Jehan de Meung, Gui d'Arezzo, Gui Cavalcanti, Le Dante, Boccace et Pétrarque. Le Roman de la Rose y est analysé avec assez de tact et de finesse. Mario, défenseur zélé du beau sexe, regrette toutefois que Jehan de Meung se soit déshonoré en parlant mal des femmes et en lançant contre elles plusieurs traits mordans. Outre l'ancien Roman de la Rose qui est cité, l'auteur parle de la vieille légende chevaleresque des amours de Floris et Blanche-Fleur, et mentionne Marsile Ficin, Baptiste Mantuan, Pierre Bembo, Pic de la Mirandole, et une foule d'autres dont il examine et loue les opinions sur l'amour et ses conséquences, avec un sérieux parfois comique et grotesque.

Gabriel Chappuis, Tourangeau, écrivain éternel et traducteur infatigable, a tourné ce livre en un langage qu'il appelle françois, et, pour le faire accueillir plus facilement des personnes que leur piété auroit pu éloigner d'un tel sujet, il l'a intitulé : *Les six livres de Mario Eqvicola d'Alveto, de la natvre d'amour,*

tant humain que divin, et de toutes les différences d'iceluy. Remplis d'une profonde doctrine, meslée avec facilité et plaisir, imprimez de ce temps plusieurs fois en Italie. Paris, 1584, in-8, Paris, Jean Houzé, 1589, in-12. — Et Lyon, *povr Jean Veyrat*, à l'enseigne du vaze d'or, M DXCVIII, in-12 de 30 feuillets liminaires, dont un blanc et 446 feuillets cotés. L'ouvrage est dédié à M. Desportes, abbé de Thyron et de Josaphat, qui a pu en accepter l'hommage sans scandale, grâce à l'heureuse intercalation de l'*amour divin* mise dans le titre par l'ingénieux traducteur tourangeau. Au reste, l'abbé de Thyron, qui avoit gagné son abbaye avec un sonnet, et qui n'est rien moins que le poète *Philippe Desportes*, savoit l'Italien tout aussi bien que Gabriel Chappuis, et pouvoit lire le livre de la *nature d'amour* d'Equicola, dans la langue harmonieuse et galante que l'auteur original avoit choisie.

XIV.

Sentences espagnoles. — La Graveta. — Le comte de Vivonne.

Vers 1670. Les recueils de proverbes, de sentences et d'apophtegmes ont un attrait tout particulier qu'ils empruntent à l'importance et à l'esprit de la matière dont ils sont composés; en effet, chaque ligne est un résumé d'observations souvent fines et toujours justes, et c'est avec raison qu'on les a appelés *la sagesse des nations*. Les traits de mœurs populaires qu'ils contiennent, exprimés d'une façon piquante et concise, les a fait rechercher de plusieurs curieux raffinés, à la fois hommes de savoir et de goût. M. *Gratet Duplessis*, honorable recteur de l'Académie de Douai, bibliophile distingué et délicat, en possède une collection nombreuse et rare. M. *Hécart*, vieil érudit valenciennois, homme laborieux et patient, en a dressé dans ses derniers jours une petite bibliographie particulière, pour laquelle nous lui avons fourni quelques notes, fort incomplètes sans doute, mais qui néanmoins font nombre dans ses recherches. Parmi les livres de ce genre que nous lui avons renseignés, un des plus remarquables est sans contredit celui dont nous allons parler et qui nous paroît précieux sous plus d'un rapport.

Voici son intitulé : *Sententias Españolas. Sacadas y recopiladas con grande vigilancia de muchos resabidos varones y discretos autores, en fauor de los que quieren la lengua española : metrificadas en lengua franceza para el contento de todos. Conuenicnte lecion a toda fuerte y estado de gentes* (sans date, ni noms de ville et d'imprimeur), pet. in-8 de deux feuillets liminaires et 104 pages, en espagnol et en françois, la première laugue en romain, et la seconde en italique.

La dédicace de ce livre est d'un genre particulier qui seroit aujourd'hui imité par bien du monde si les dédicaces étoient encore de saison ; on y voit imprimés, en tête et en vedette, les mots suivans : *Al illustrissimo señor el prudentissimo.....* Il y avoit ensuite un espace blanc, laissé par l'imprimeur, pour mettre un nom et un titre à la main. Ce soin a été rempli dans notre exemplaire avec beaucoup d'habileté, si bien que les mots ajoutés doivent être regardés attentivement pour être le fait d'une plume ; on lit donc : *El prudentissimo* CONDE DE VIVONNE, *dignissimo general de las galeras*. L'épître qui suit est très laudative, mais tout en se renfermant dans des généralités, de manière à être applicable à toutes sortes de grands personnages comme une selle à tous chevaux. L'auteur a mis le même soin dans le choix de ses phrases qu'il a apporté dans celui du mot *prudentissimo* qu'on peut aussi bien donner à un prince du sang qu'à un prince de l'église, à un maréchal de France qu'à un fermier général.

Il est probable que ce petit ouvrage, assez somptueusement exécuté, a été tiré à un nombre très restreint, et envoyé par l'auteur à quelques grands seigneurs auxquels on persuadoit que le livre étoit spécialement dédié. C'est une invention ingénieuse pour placer un petit nombre d'exemplaires plus avantageusement que si l'on vendoit toute une édition nombreuse. L'épître est signée *Lagraveta*, qui doit être un gascon, s'il n'est pas un besoigneux Figaro espagnol.

Il devient assez difficile de désigner positivement la date de l'impression de ce livret ; néanmoins on peut fixer sa publication entre l'année 1669, pendant laquelle le *Comte de Vivonne* fut pourvu de la charge de *général des galères* sur la démission du maréchal de Créquy, et celle de 1674, inscrite sur la garde

du livre à la suite des mots : *appartient à Germain Espiar*. Cependant la richesse de la reliure en maroquin citron garnie sur le dos et les plats de fleurs de lis sans nombre encadrées dans une dentelle d'or, fait penser que cet exemplaire a précédemment appartenu, au moins pour quelque temps, au comte de Vivonne, depuis duc de Mortemart.

Par une fatalité que l'auteur n'a sans doute pu prévoir lorsqu'il a organisé son système de dédicace, le comte de Vivonne, ami de madame de Sévigné, l'un des plus braves et des plus spirituels seigneurs de la cour brillante de Louis XIV, étoit peut-être le dernier homme à qui pouvoit convenir l'épithète de *prudentissimo* de l'épître dédicatoire banale de *Lagraveta*. C'étoit l'audace même : en 1672, époque peut-être où les sentences espagnoles, si sages et si graves, lui furent offertes, il assista au fameux passage du Rhin, et son cheval de bataille, appelé *Jean le Blanc*, fit au milieu du fleuve un faux pas qui faillit renverser son maître dans les flots : « Tout beau, Jean le « Blanc, dit tranquillement Vivonne, voudrois-tu faire mourir « en eau douce un général des galères? » Au même instant il reçut à l'épaule un coup de feu qui lui fit porter toute sa vie le bras en écharpe.

Le recueil qui nous occupe est aussi bizarre dans son essence que dans sa forme. Il est précédé d'un avertissement au lecteur en langue espagnole; puis viennent les sentences ou proverbes tirés des anciens et des modernes, d'abord en espagnol, ensuite en françois : en cette dernière langue, ils sont rimés à la façon des rébus de Picardie. Voici les deux premiers :

« Il est plus digne d'un grand roy,
« D'enrichir les autres que soy. »

« Celuy qui trompe ses parens
« Peut bien tromper les autres gens. »

Tous les autres distiques sont de la même force : il y en a même qui laissent ceux-ci fort en arrière. Les premiers sont extraits de Plutarque, suivent ceux tirés de Tite-Live, de Quintilien, de Sénèque, de Pline, de Salluste, de Valère-Maxime, de Florus, de Cicéron, de Suétone, d'Aristote, de Platon, d'Aulu-Gelle, et d'Erasme qui ferme la marche de cet illustre cortége.

ARTH. DINAUX.



NAPOLÉON ET SES BIBLIOTHÈQUES.

(Extrait des *Souvenirs sur le Bibliothécaire de l'Empereur*.)

Au moment de son départ pour la campagne de 1809, Napoléon donna l'ordre à M. Barbier, son bibliothécaire, de réunir, en volumes petit format, une assez nombreuse bibliothèque de voyage.

Plusieurs caisses de livres, renfermant chacune environ 60 volumes, furent presque immédiatement apportées aux Tuileries; elles ne tardèrent pas à être placées dans les fourgons qui alloient suivre la voiture de l'Empereur. Les livres de cette bibliothèque étoient de format in-18 ou petit in-12. Ces ouvrages étoient rangés dans de petites caisses très portatives, à peu près comme sur les rayons d'une bibliothèque.

Pendant assez long-temps ces caisses furent en acajou massif; mais l'usage ayant fait reconnoître qu'elles n'étoient pas assez solides pour les voyages, on fut forcé, plus tard, de les remplacer par de petites boîtes en cuir.

Chaque caisse ou boîte, garnie intérieurement en velours ou en drap vert, renfermoit deux rangs de livres reliés en maroquin. Un catalogue, par ordre de matières, avec table des noms d'auteurs, indiquait les ouvrages contenus dans les diverses caisses; elles étoient toutes numérotées extérieurement, et un chiffre de renvoi se trouvoit, au catalogue, à la suite de chaque ouvrage; par ce moyen, on avoit à l'instant l'indication de la caisse ainsi que du rang où les livres étoient placés.

Aussitôt que l'Empereur avoit fixé l'endroit où devoit être établi son quartier-général, ces petites caisses étoient rangées, ouvertes sur des tables, et, même souvent, placées à terre, dans la pièce destinée à former son cabinet, où l'on réunissoit aussi les plans et cartes du Cabinet topographique.

Au mois de juin 1809, pendant les premières semaines de son séjour au palais de Schœnbrünn, Napoléon voulut avoir quelques ouvrages qui ne faisoient pas partie de sa bibliothèque de voyage; il fut très contrarié d'apprendre que ces livres, ainsi que plusieurs autres qu'il avoit aussi désiré de lire ou de consulter, n'avoient pas pu être placés dans sa bibliothèque de campagne, à cause de la grandeur du format; c'est alors qu'il dicta au baron Menneval, son secrétaire intime, et qu'il fit aussitôt adresser à M, Barbier la note suivante :

Schœnbrünn, 12 juin 1809.

« L'Empereur sent tous les jours le besoin d'avoir une bibliothèque de voyage, composée d'ouvrages d'histoire. S. M. désireroit porter le nombre des volumes de cette bibliothèque à « trois mille, tous du format in-18, comme les ouvrages de la « collection in-18 du Dauphin, ayant de quatre à cinq cents « pages, et imprimés en beaux caractères de Didot, sur papier « vélin mince. Le format in-12 tient trop de place, et d'ailleurs, les ouvrages imprimés dans ce format sont presque « tous de mauvaises éditions.

« Les trois mille volumes seroient placés dans trente caisses, « ayant trois rangs, chaque rang contenant trente-trois vo- « lumes.

« Cette collection auroit un titre général et un numéro géné- « ral, indépendamment du titre de l'ouvrage et du numéro des « volumes de l'ouvrage. Elle pourroit se diviser en cinq ou six « parties.

« 1° CHRONOLOGIE ET HISTOIRE UNIVERSELLE ;

« 2° HISTOIRE ANCIENNE, PAR LES ORIGINAUX, ET HISTOIRE « ANCIENNE, PAR LES MODERNES.

« 3° HISTOIRE DU BAS-EMPIRE, PAR LES ORIGINAUX, ET HIS- « TOIRE DU BAS-EMPIRE, PAR LES MODERNES.

« 4° HISTOIRE GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE, comme l'Essai « de Voltaire, etc.

« 5° HISTOIRE MODERNE DES ÉTATS DE L'EUROPE, DE FRANCE, « D'ITALIE, etc.

« Il faudroit faire entrer dans cette collection : *Strabon*, les

« *Cartes anciennes de d'Anville*, la *Bible*, quelque *Histoire de*
« *l'Église*.

« Voilà le canevas de cinq ou six divisions, qu'il faudroit étu-
« dier et remplir avec soin.

« Il faudroit qu'un certain nombre d'hommes de lettres, gens
« de goût, fussent chargés de revoir ces éditions, de les corri-
« ger, d'en supprimer tout ce qui est inutile, comme notes d'é-
« diteurs, etc., tout texte grec ou latin, ne conserver que la
« traduction françoise. Quelques ouvrages seulement italiens,
« dont il n'y auroit pas de traductions, pourroient être conser-
« vés en italien.

« L'Empereur prie M. Barbier de tracer le plan de cette bi-
« bliothèque et de lui faire connoître le moyen le plus avanta-
« geux et le plus économique de faire faire ces trois mille vo-
« lumes.

« Lorsque ces trois mille volumes D'HISTOIRE seroient ache-
« vés, on les feroit suivre par trois mille autres D'HISTOIRE NA-
« TURELLE, de VOYAGES, de LITTÉRARURE, etc. La plus grande
« partie seroit facile à rassembler, car on trouve beaucoup de
« ces ouvrages dans le format in-18.

« M. Barbier est aussi prié d'envoyer une liste de ces ouvra-
« ges, avec des notes bien claires et bien détaillées sur tout
« cela, sur les hommes de lettres qu'on pourroit en charger,
« un aperçu du temps et de la dépense, etc. »

Napoléon, pendant sa résidence au château de Marrasc, près Bayonne, à l'époque les mois d'avril, mai et juin 1808, avoit fait adresser, l'année précédente, à son bibliothécaire un autre projet de bibliothèque portative. Comme il a quelque rapport avec celui qui fut dicté à Schœnbrünn, en juin 1809, il nous a semblé que la réunion de ces projets pouvoit avoir de l'intérêt, et, par ce motif, nous les reproduisons ici.

Bayonne, 17 juillet 1808.

« L'Empereur désire se former une bibliothèque portative
« d'un millier de volumes, petit in-12, imprimés en beaux ca-
« ractères. L'intention de S. M. est de faire imprimer ces ou-
« vrages, pour son usage particulier; sans marges, pour ne
« point perdre de place. Les volumes seroient de cinq à six

« cents pages, reliés à dos brisé et détaché, et avec la couver« ture la plus mince possible. Cette bibliothèque seroit composée d'à peu près :

40	volumes	de RELIGION;
40	———	des ÉPIQUES;
40	———	de THÉATRE;
60	———	de POÉSIE;
100	———	de ROMANS;
60	———	d'HISTOIRE.

« Le surplus, pour arriver à mille, seroit rempli par des *Mé« moires historiques* de tous les temps.

« Les ouvrages de RELIGION seroient l'Ancien et le Nouveau « Testament, en prenant les meilleures traductions; quelques « Epîtres et autres ouvrages les plus importans des Pères de « l'Église; — le Koran; — de la Mythologie; — quelques « dissertations choisies sur les différentes sectes qui ont le plus « influé dans l'histoire, telles que celles des ariens, des cal« vinistes, des réformés, etc.; — une Histoire de l'Eglise, si » elle peut être comprise dans le nombre des volumes prescrit.

« Les ÉPIQUES seroient : Homère, Lucain, le Tasse, Télémaque, la Henriade, etc. (1).

« Les TRAGÉDIES. — Ne mettre de Corneille que ce qui est « resté; ôter de Racine les *Frères ennemis*, l'*Alexandre* et les « *Plaideurs*; ne mettre de Crébillon que *Rhadamiste*, *Atrée* « *et Thyeste*; de Voltaire, que ce qui est resté.

« L'HISTOIRE. — Mettre quelques uns des bons ouvrages de « chronologie; les principaux originaux anciens; — ce qui « peut faire connoître en détail l'Histoire de France.

« On peut mettre, comme histoire, les Discours de Machiavel « sur Tite-Live, l'Esprit des lois, la Grandeur des Romains; — « ce qu'il est convenable de garder de l'histoire de Voltaire.

« Les ROMANS. La Nouvelle Héloïse et les Confessions de « Rousseau. On ne parle pas des chefs-d'œuvre de Fielding, Ri-

(1) Virgile, le Camoëns, le Dante, Milton et plusieurs autres auteurs, quoique non désignés ici, et compris sous la désignation générale de l'*etc.*, devoient aussi faire partie de cette bibliothèque portative, et n'étoient pas oubliés par Napoléon.

« chardson, de Le Sage, etc., etc., qui trouvent naturellement « leur place — les Contes de Voltaire.

« *Nota*. Il ne faut mettre de Rousseau, ni l'Émile, ni une foule « de lettres, Mémoires, Discours et Dissertations inutiles; « même observation pour Voltaire.

« L'Empereur désire avoir un catalogue raisonné, avec des « notes qui fassent connoître l'élite des ouvrages, et un mémoire « sur ce que ces mille volumes coûteroient de frais d'impres- « sion, de reliure; ce que chaque volume pourroit contenir des « ouvrages de chaque auteur; ce que pèseroit chaque volume, « combien de caisses il faudroit, de quelles dimensions; et quel « espace cela occuperoit.

« L'Empereur désireroit également que M. Barbier s'occupât « du travail suivant avec un de nos meilleurs géographes.

« Rédiger des mémoires sur les campagnes qui ont eu lieu « sur l'Euphrate et contre les Parthes, à partir de celle de « Crassus, jusqu'au VIIIe siècle, en y comprenant celles d'An- « toine, de Trajan, de Julien, etc., tracer sur des cartes, « d'une dimension convenable, le chemin qu'a suivi chaque « armée, avec les noms anciens et nouveaux des pays et des « principales villes, des observations géographiques du terri- « toire, et des relations historiques de chaque expédition, en les « tirant des auteurs originaux.

Nous croyons devoir joindre, à ces deux projets de bibliothè- que, le passage suivant, que nous empruntons au tome 2, p. 49, des *Mémoires de Bourrienne* (1).

« En 1798, peu de temps après avoir été nommé général en « chef de l'armée d'Orient, Bonaparte voulant se former une pe- « tite *Bibliothèque de camp*, en volumes in-18, en rédigea la « note, qu'il me remit pour les lui acheter. Cette note, qui est « de sa main, fera voir ce qu'il préférait dans les sciences et « la littérature. »

(1) Le principal auteur des *Mémoires*, publiés sous le nom de Bourrienne, est M. De Villemarest, qui a su faire dix volumes avec environ trois volumes de notes autographes de Bourrienne, acquises par le libraire Ladvocat, éditeur de cet ouvrage. Il a été publié en 1830 une curieuse réfutation de ce livre, sous le titre de : *Bourrienne et ses erreurs volontaires et involontaires*, 2 vol. in-8°.

BIBLIOTHEQUE DE CAMP.

1° Sciences et Arts; — 2° Géographie et Voyages; — 3° Histoire; — 4° Poésie; — 5° Romans; — 6° Politique et Morale.

SCIENCES ET ARTS.

Mondes de Fontenelle,	1 volume.
Lettres à une princesse d'Allemagne,	2
Les Cours de l'Ecole Normale,	6
Aide nécessaire pour l'artillerie,	1
Traité des fortifications,	3
Traité des feux d'artifice,	1

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES.

Géographie de Busching,	12
Voyages de Cook,	3
Voyages françois de La Harpe,	24

HISTOIRE.

Plutarque,	12
Turenne,	2
Condé,	4
Villars,	4
Luxembourg,	2
Duguesclin,	2
Saxe,	3
Mémoires des maréchaux de France,	20
Président Hénault,	4
Chronologie,	2
Marlborough,	4
Prince Eugène,	6
Histoire philosophique des Indes,	12
Histoire d'Allemagne,	2
Histoire de Charles XII,	1
Essais sur les mœurs des nations,	6
Histoire de Pierre-le-Grand,	1
Polybe,	6

Justin,	2
Arien,	3
Tacite,	3
Tite-Live,	
Thucydide,	2
Vertot,	4
Denina,	8
Frédéric II,	8

POÉSIE.

Ossian,	1
Tasse,	6
Arioste,	6
Homère,	6
Virgile,	4
Henriade,	1
Télémaque,	2
Les Jardins,	1
Les chefs-d'œuvre du théâtre françois,	20
Poésies légères (choisies),	10
La Fontaine,	

ROMANS.

Voltaire,	4
Héloïse,	4
Werther,	1
Marmontel,	4
Romans anglais,	40
Le Sage,	10
Prévost,	10

POLITIQUE ET MORALE.

Le Vieux Testament.
Le Nouveau.
Le Coran.
Le Vedam.
Mythologie.
Montesquieu.
L'Esprit des lois.

Nous devons ici faire remarquer que dans la liste que nous donnons d'après Bourrienne, plusieurs titres d'ouvrages, et divers noms d'auteurs, ne sont pas désignés avec exactitude. Nous observerons aussi qu'une très grande partie de ces livres n'ayant jamais existé, format in-18, Napoléon n'aura pas pu avoir ces ouvrages, dans ce format, pour la bibliothèque de campagne qu'il emporta au moment de son départ pour l'expédition d'Egypte.

Après avoir reproduit les diverses pièces que l'on vient de lire, et dont le rapprochement nous a paru assez intéressant, nous revenons au projet tracé à Schœnbrünn par Napoléon.

M. Barbier, dans les derniers jours du mois de novembre 1809, mit sous les yeux de l'Empereur le catalogue qu'il lui avoit demandé, et il joignit, à ce travail, le rapport suivant :

Rapport à Sa Majesté l'Empereur et Roi sur la formation d'une Bibliothèque historique, composée de 3,000 volumes in-18, d'environ 500 pages chacun.

Sire,

Votre majesté m'a ordonné de lui former une *bibliothèque historique*, composée de 3,000 volumes in-18, de 500 pages chacun. Elle a daigné tracer elle-même le plan et les principales divisions de cette bibliothèque.

Pour remplir convenablement les vues de votre majesté, il faudroit qu'il existât sur chaque partie du monde un ouvrage qui la fît suffisamment connoître sous les rapports industriel, civil, politique et religieux; ou bien il faudroit analyser avec tant d'habileté les ouvrages qui existent sur chaque partie du monde, que cet extrait présentât une histoire suivie et régulière.

Sur la fin du dix-septième siècle, le savant Pufendorff donna une idée de ce dernier travail, en publiant son introduction à l'histoire des principaux états de l'Europe. Cet ouvrage, traduit d'abord en françois, en quatre petits volumes in-12, fut considérablement augmenté vers le milieu du dix-huitième siècle, puisqu'on le porta à huit gros volumes in-4.

Quelque mérite qu'ait cette nouvelle édition, l'ouvrage ne remplit pas l'attente de ceux qui vouloient étudier l'histoire avec le soin convenable.

Vers le même temps, les Anglois rédigèrent, sur un plan beaucoup plus vaste, une Histoire universelle dont nous avons une traduction en 45 volumes in-4. Cette collection, quoique très étendue, laisse encore beaucoup à désirer : de tels ouvrages ont nécessairement le défaut des abrégés ; ce sont des squelettes où il manque la chair et les couleurs.

Ces essais, plus ou moins malheureux d'un corps complet d'histoire, ont sans doute inspiré à votre majesté l'idée de réunir les meilleurs ouvrages qui existent, sur chaque partie du monde, pour en former une *bibliothèque historique*.

Le catalogue ci-joint a été rédigé d'après cette idée, grande et simple en même temps.

Une bibliothèque historique doit être le tableau fidèle du monde connu. Les anciens ne nous ont laissé qu'une partie de ce tableau. Il s'est étendu sous la main des modernes. D'intrépides voyageurs y ajoutent tous les jours quelques traits. Il faut donc joindre les historiens modernes aux anciens, et les voyageurs aux historiens. Il doit résulter de cette réunion une connoissance de chaque pays et de chaque nation, aussi approfondie que le permet l'état de nos lumières.

J'ai partagé l'histoire en trois parties, savoir : histoire civile, histoire militaire et histoire religieuse.

Tous les ouvrages sont réduits, en idée, au format in-18. Les dates placées au devant de chaque titre sont celles de la publication des ouvrages, de leurs traductions ou de leurs meilleures éditions.

Je m'estimerai heureux, sire, si ces détails peuvent conduire à l'exécution du plan conçu par votre majesté.

BARBIER.

Novembre 1809.

Nous transcrivons, à la suite de ce rapport, la note qui l'accompagnoit et dans laquelle se trouvoit les renseignemens demandés par Napoléon.

Aperçu de la dépense qu'occasionnera l'impression des trois mille volumes, et du temps nécessaire pour ladite impression.

Pour fixer avec quelque certitude la dépense qu'occasionnera l'impression des trois mille volumes dont la *bibliothèque historique* sera composée, il faut faire deux suppositions : par la première, on tireroit cinquante exemplaires de chaque ouvrage; par la seconde, on en tireroit cent exemplaires.

Dans le premier cas, la dépense pour l'impression et la reliure en veau, seroit de 4,080,000 fr., y compris le papier et les honoraires des hommes de lettres qui seroient chargés de la révision des ouvrages, et de la correction des épreuves. En ajoutant 355,000 fr., les volumes seroient reliés en maroquin; ce qui formeroit une somme de 4,435,000 fr.

Dans le second cas, l'impression et la reliure en veau coûteroient 4,725,000 fr., y compris le papier, etc.; si on adopte la reliure en maroquin, la somme s'élèveroit à 5,475,000 fr.

Il faudra ajouter, à l'une ou à l'autre de ces sommes, 1,000,000 pour la confection des *cartes géographiques* (1).

Les trente caisses en bois d'acajou, qui pourroient contenir les trois mille volumes, coûteroient 10,000 fr. environ.

La dépense totale pourroit donc s'élever à 5,445,000 fr., dans la première supposition, et à 6,485,000 fr., dans la seconde.

En prenant, 1° cent-vingt compositeurs d'imprimerie; 2° vingt-cinq hommes de lettres pour revoir les ouvrages, y faire les retranchemens convenables et corriger les épreuves; 3° un homme très versé dans la pratique de l'imprimerie, qui seroit chargé de distribuer les matériaux aux compositeurs et d'arranger les parties imprimées ;on auroit un volume et demi par jour, ou cinq cents volumes par an; il faudra donc six ans pour l'exécution des trois mille volumes.

Si, au lieu de cent exemplaires, on en tiroit trois cents, pour

(1) Ces évaluations approximatives ont été, en grande partie, faites d'après les renseignemens fournis par l'administration de l'imprimerie impériale.

en mettre deux cents dans le commerce, ces deux cents exemplaires, vendus à cinq francs le volume, rapporteroient trois millions.

BARBIER.

Novembre 1809.

Napoléon examina avec intérêt le travail de son bibliothécaire, qui lui présenta en même temps différens *spécimens* exécutés à l'imprimerie impériale, comme modèles des caractères, du format, de la justification et du papier des volumes de cette collection. Ces feuillets, papier vélin, in-18, étoient des extraits de *l'Examen critique des historiens d'Alexandre*, par le baron de Sainte-Croix, membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres.

Aucune décision n'ayant été prise par l'Empereur, il ne fut point donné suite au commencement d'exécution de ce vaste projet, dont la réalisation présentoit denombreuses difficultés et qui, avant d'être achevé, devoit aussi occasionner de biens grandes dépenses.

Il nous paroît curieux de mentionner ici un autre projet de publication de bibliothèque, soumis, en 1811, à Napoléon, par le comte Daru. Comme intendant de la liste civile impériale, il avoit proposé, à l'occasion de la naissance du roi de Rome, de faire imprimer, format in-8, une collection des meilleurs auteurs, sur le modèle des *ad usum Delphini* (1). Ce projet fut modifié, et on y substitua l'idée d'une bibliothèque usuelle toute françoise. La commission, qui en dressa le catalogue, s'assembloit à l'intendance de la couronne; elle était composée de MM. Cuvier, Daru, Delambre, Barbier, Silvestre de Sacy, Dacier et Nougarède; les réunions de cette commission, qui, pendant quelques mois, s'assembla assez souvent, eurent pour résultat la rédaction d'un catalogue que nous publierons peut-être un jour. Nous espérons aussi faire connoître le catalogue de la bibliothèque historique de trois mille volumes, rédigé en 1809, d'après les ordres de Napoléon.

L. B.

(1) Nous devons faire remarquer qu'à cette époque (1811) les diverses collections de classiques, que nous possédons aujourd'hui n'avoient pas encore été publiées.

Variétés bibliographiques.

Voici le titre et la description exacte de deux volumes qui font partie du cabinet de M. Laferrière, amateur éclairé de la ville de Lyon… Je les ai cherchés inutilement dans les bibliographes. Le premier est intitulé : « INTERPRÉTATION GRECQUE, LATINE, TOSCANE ET FRANÇOISE, du MONSTRE OU ÉNIGME D'ITALIE. » *A Lyon, par Antoyne Voulant, en rue Mercière*, 1555, petit in-8 de 79 pages, y compris les pièces préliminaires. Sur le frontispice, une gravure en bois, allégorique, représentant Mercure, un lion, le soleil, environnés de devises latines et italiennes. Aux pages 21, 51, 67 et 67, des gravures en bois, dont les deux dernières sont des plus singulières.

Ce volume finit par ces mots :

VALETE ITERUM.

Honoré la noble courtoisie de S. Janbatiste de Sommaie au délitieux jardin duquel la vérité du Resolu a enfanté le beau Monstre d'Italie, au mois de juin 1555.

Non tulit hœc unquam nec feret ulla dies.

Sur le dernier feuillet on lit : « Un animal d'étrange façon sera apporté des Indes pour faire présent aux Gaulois, lequel sera d'une inusitée fraieur, et donnera trouble non pareil au peuple. » *Imprimé à Lyon par Jan Brotot.* Extrait de Nostradamus.

A la page 11, le sonnet, qui commence ainsi :

Leve le chef courbé plus ne faut admirer
L'étrange nouveauté de tant horrible monstre ;
Ton Simeon le void, le découvre et le montre
A ce grand de Valois pour le faire expirer,

sembleroit indiquer que l'auteur de cet écrit n'est autre que

Simeoni. Cet écrit, du reste, tend à prouver que l'Italie appartient à la France, et que Henri II doit s'en emparer.

L'autre volume a pour titre : « Le Miroir de tres chrestienne princesse Marguerite de France, royne de Navarre. duchesse d'Alençon et de Berry, auquel elle voit son néant et son tout (en vers). *On les vend à Lyon, chez Le Prince, pres Nostre-Dame de Confort,* 1538, pet. in-8, de 94 pages.

Il finit par ces lignes : *Imprimé à Lyon par Pierre de Saincte Lucie, dict Le Prince, pres Nostre-Dame de Confort.*

Sur le verso du dernier feuillet, qui est blanc, se trouve une figure allégorique assez singulière..

Le livre commence par le *Miroir de l'Ame pécheresse :* vient ensuite le *Discord de l'Esprit et de la Chair.* Le volume se termine par une *Briefve Doctrine pour deuëment Escripte selon la proprieté* du language françoys.

Critique.

Dans l'extrait de la loi de 1841, sur les douanes, à la fin de l'article 8, concernant la librairie, on lit : « Nulle édition ou partie d'édition imprimée en France, ne pourra être réimportée qu'en vertu d'une autorisation expresse du ministre de l'intérieur, accordée sur la demande de l'éditeur, qui, pour l'obtenir, devra justifier du consentement donné à la réimpression, par les ayant-droit. »

En vérité, je ne comprends rien au but de cet article, si ce n'est d'entraver et de créer mille et une difficultés à la librairie.

Pouvoit-on supposer que les contrefaçons, faites à l'étranger, passoient par les douanes et par le ministère; ainsi les *Thiers*, les *Lamartine*, ou toute autre contrefaçon, s'introduisoient-ils par cette voie? certainement non; et alors à quoi cet article est-il bon?

Et il est mauvais, tracassier, en ce qu'il crée des ennuis, des embarras perpétuels. Prenons un exemple entre mille: M. C***, libraire à Lille, a acheté à une vente, en Belgique, des ouvrages de M. Peignot, de Dijon, de M. Frère, de Rouen; quelques volumes de Lyon, Bordeaux, Paris et Marseille. Ces livres arrivent en douane; mais pour entrer il faut adresser une demande au ministre. Très bien; mais il faut aussi l'autorisation de tous les éditeurs, ainsi lettres à Paris, à Marseille, à Bordeaux, à Lyon, etc., et tout cela pour obtenir l'autorisation de faire entrer quelques volumes!

Les libraires de France, pour faire rentrer des livres de l'étranger, et qui ont été édités par dix libraires différens, doivent obtenir l'autorisation de ces libraires, qui certes, de confiance, donnent leurs signatures; mais pour plus de régularité, il faudroit encore que chaque éditeur eût l'ouvrage sous les yeux.

Que l'on consulte tous les libraires de la capitale sur cet article, il n'y en aura pas un qui ne le trouve absurde.

Nous reviendrons sur d'autres améliorations à faire à la librairie.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 5. — JUIN.

329 **Apologi creatvrarvm.** (*Autuerp. Plantin*) 1584, in-4, fig. dans le texte, demi-r. parch. . . . . 18—»

Les fig. emblématiques de G. de Jode, au nombre de 65, plus un curieux frontispice, font rechercher ce livre qui n'est pas commun.

330 **Aretino** (*Pietro*). Il Genesi, con le visione di Noe ne la quale vede i misterii del Testamento vecchio et del nuovo, diviso in tre Libri. *Venetia, per Francesco Marcolini,* 1539, petit in-8, 3 parties, 240 p., portrait gravé en bois sur le titre. . . . . . . 20—»

Très rare.

331 **Baluzii** (*Stephani*); Concilia Galliæ Narbonensis. *Parisiis, Muguet*, 1668, in-8, mar., fil., tr. dor. 18—»

Très bel exempl., rel. par Dusseuil.

332 **Barlæus** (*Casparius*). Rerum per octennivm in Brasilia et alibi gestarum, sub præfectura illustrissimi comitis i Mauritii Nassaviæ, etc., comitis historia, cui accesserunt, Guilielmi Pisonis, tractatus, de 1° aëribus, aquis et locis in Brasilia; 2° de Arundine saccharifera; 3° de Melle silvestri; 4° de Radice altile Mandihoca. *Clivis, Silberling*, 1660, in-8, vélin, avec deux cart. géographiques et un index. (*Rare*). . . 15—»

333 **Baudelot de Dairval.** Histoire de Ptolémée Auletes. Dissertation sur une pierre gravée antique, du cabinet de Madame. *Paris, Pierre Auboüin et Charles Clouzier*, 1698, in-8, mar. rouge, ornem., fil., tr. dor., avec armoiries sur les plats. . . . . 18—»

Bel ex. d'ancienne reliure et en grand papier.

334 **Boccace** (*Jean*). Le Décameron. *Londres*, 1757, 5 vol. in-8, grand pap., fig., mar. rouge, fil., tr. dor. (*Ancienne reliure*). Bel ex. . . . . 55—»

Un exempl. en v. f. doré. . . . . . . 36—»

Excellentes épreuves avec la remarque à chaque gravure.

335 **Bretonnayau** (*René, médecin*). La Génération de l'homme, et le Temple de l'âme, avec autres œuvres poétiques extraites de l'Esculape. *Paris, pour Abel l'Angelier*, 1583, in-4, v. br. . . . . . 24—»

Cet auteur Angevin est rare, et l'ex. est bien conservé. Voici quelques uns des sujets chantés par notre poëte : — Le Fort de Vénus, — l'Arc d'amour, — de la Conception de l'homme, — le Temple de l'âme, — la Fabrique de l'œil, — le Cœur, — le Foie, — la Mélancolie, — la Colique, — la Goute, etc.

336 **Browerus** (*P. Christophi*) et **Masenio** (*Jacobo*). Antiquitatum annalivm Trevirensivm. *Leodi, Hovius*, 1671, 2 tom. en 1 vol. in-fol., vélin, cord., bel ex. 30—»

Deux tables bien faites, dont une chronologique termine cet ouvrage, qui est précieux pour l'histoire du temps de Charlemagne.

337 **Campagnes et ambassades diverses.** Savoir : Ambassades de MM. de Noailles en Angleterre, 1552 à 1556 (publiées par l'abbé de Vertot). *Paris*, 1763, 5 vol. in-12. — Campagnes de M. de Villars en Allemagne, en 1703. *Amst.*, 1762, 2 vol. in-12.—Campagnes de M. de Tallard, en 1703 et 1704. *Amst.*, 1763, 2 vol. in-12. — Idem, du maréchal de Marini en Allemagne, 3 vol. — Idem, du maréchal de Coigny, en 1743, 8 vol. — Idem, du duc de Noailles, en 1743, 2 vol. — Ens., 22 vol. in-12, veau fauve (*Derome*). 60—»

338 **Clément** (*David*). Bibliothèque curieuse, historique et critique, ou catalogue raisonné de livres difficiles à trouver. *Gottingen, Schmid,* 1750, 9 vol. iu-4, demi-rel., n. r. . . . . 40—»

339 **Consulat (le)**, contenant les loix, statuts et coustumes touchant les contracts, marchandises et négociations maritime, ensemble de la navigation, tant entre marchands que patrons de navires et autres mariniers. Le tout, trad. de l'espagnol et italien en françois. *Aix, Estienne David,* 1635, in-4. — Le Portvlan, contenant la description, tant des mers du Ponent, depuis le destroict de Gilbaltar (sic) jusques al Schiuse en Flandres, que la mer Méditeranée ou du Levant. *Imprimé à Lyon, et se vend à Marseille, par Anth. Debussy,* 1632, 2 part. in-4, vélin un peu piqué. *Rare.* 18—»

340 **Debie** (*Jacques*). La France métallique, contenant les actions célèbres, tant pvblics qve privees, des roys et reynes, remarquées en leurs médailles d'or et bronze. *Paris, Camusat,* 1636, in-fol., v. f., fil., aux armes d'Harlay, fig. . . . . 18—»

Dans le même volume, les Familles de la France, illustrées par les monumens des médailles, avec fig.

341 **Défense** de Charles-Elénonone Dufriche Valazé, imprimée d'après son manuscrit, trouvé dans la fente du mur de son cachot. *Paris, veuve Gorsas, an III,* in-8, br. — Dans le même vol. : — Le Procès des 31 mai, 1er et 2 juin, ou la défense des 71 représentans du peuple, par Michel-Edm. Petit. *Paris, Colas,* 1793. — Précis rapide des événemens qui ont eu lieu à Paris, dans les journées des 30 et 31 mai, 1er et 2 juin, 1793, par A. J. Gorsas, l'un des 34 proscrits. — Notice sur Gorsas. — Notice de G. Dechezeaux, député, sur les événemens des 31 mai, 1er et 2 juin 1793. — Appel des événemens des 31 mai et des 1er et 2 juin à la postérité, par C. Salvador. — Compte rendu et déclaration, par J.-B.-M. Saladin, député de la Somme,

sur les journées des 27 et 31 mai, 1er et 2 juin 1793.— Déclaration des députés de la Somme. — Procès-verbaux de la Convention nationale, séances des 27, 31 mai et 2 juin 1793, —*Paris, J. N.*, 1793, 8 parties en 1 vol. in-8, br. . . . . 10—»

342 **Delille.** L'Enéide de Virgile, traduite par Jacques Delille. *Paris, Giguet et Michaud*, 1804, 4 vol. in-18, fig., veau jasp., fil. (*Chaumont*). . . . . . 10—»

Edition recherchée à cause de certains passages supprimés, qui n'ont pas été reproduits dans d'autres éditions.

343 **Dominicis** *(Francisco de)*. Repertorio numismatisco per conoscere qualunque moneta Greca tanto urbica che Dei Re e la loro respettiva stima ridotto a specchio topografico. *Napoli*, 1827, 2 vol. in-4, br. . 18—»

344 **Desmoulins** (*Camille*). Recueil in-8, contenant les pièces suivantes : — 1° Le Vieux Cordelier, composé de 7 numéros, avec les lettres de Camille, de Lucile, et sa défense (inédite), des autographes de Camille, de Lucile, sa femme, de M. et madame Duplessis, et autres pièces particulières adressées à Desmoulins, avec son port.;— 2° Discours de la Lanterne aux Parisiens, deuxième édition, avec une lettre autogr. et le port. de l'abbé Berardier; — 3° la Tribune des Patriotes, par Camille et Fréron, 4 numéros (complet); — 4° l'Ombre de Camille Desmoulins à la société des Jacobins; — 5° la France libre, 1790; — 6° Fragmens de l'histoire secrète de la Révolution; — 7° Notes et fac-simile de Camille Desmoulins, sur le rapport de Saint-Just; — 8° Discours sur la situation politique de la nation, 1791; — 9° Fac-simile d'une lettre de Camille à Robespierre; — 10° Discours sur la situation de la capitale et des boutiquiers; — 11° Opinion de Camille Desmoulins sur le jugement de Louis XVI. . . . . 15—»

Ce recueil, très rare, contient beaucoup de notes manuscrites sur les gardes.

345 **Duchêne** (*Le Père*). Grande fureur du Père Duchêne, et sa sentence contre les calotins renégats. — 2e numéros, contre les bigottes de Paris; — 3e contre les coquins qui vendent et font vendre des petits assignats; — 4e numéro, Départ des évêques, archevêques, cardinaux et autres calotins; — 5e numéro, Vente, par le Père Duchêne, de crosses, mîtres et talons rouges; — Etrennes du Père Duchêne à Bailliet et de Lafayette; — Départ du Père Duchêne pour aller au devant des princes fugitifs; — Sanction par le roi au fameux décret concernant les calotins; — le régiment des dames de la halle, conduit par le Père Duchêne; — Jean-Bart, ou suite de je m'en f.....; — Nomination du garde des sceaux et sa visite au roi; — Grande joie du Père Duchêne sur la création des assignats; — Grand armement du Père Duchêne et de son ami Jean-Bart, pour faire f..... le camp aux ministres. — Plus, les Lett. b** patriotiques. (400 nos); — et les Trompettes (140). En tout, 6 vol. . 75—»

346 **Dulaure**. Liste des noms des ci-devant nobles, nobles de race, robins, financiers, intrigans et de tous les aspirans à la noblesse, ou escrocs d'icelle, avec des notes sur leurs familles. *Paris, Garnéry, an II*, 3 part. en 1 vol. in-8, demi-rel., avec trois tables alphabétiques. . 18—»

Voy., sur cet ouvrage, la Dissertation du Bibliophile Jacob (no 10). *Des Dissertations sur quelques points curieux de l'histoire de France.*

347 **Durand**. Voyage au Sénégal, ou Mémoires historiques, philosophiques et politiques sur les découvertes, les établissemens et le commerce des Européens dans les mers de l'Océan Atlantique, depuis le cap Blanc jusqu'à la rivière de Sierra-Leonne inclusivement, suivis de la relation d'un voyage, par terre, de l'île Saint-Louis à Galam, et *du texte arabe de trois traités de commerce faits par l'auteur*, avec les princes du pays, avec figures et atlas. *Paris, Henri Agasse*, 1802, 2 vol. in-4, veau rac., fil. . . . . 18—»

348 **Ecosseuses (les)**, ou les OEufs de Pâques. *Troyes, veuve Oudot*, 1729, in-12, v. f. — Dans le même vol., les Etrennes de la Saint-Jean. *Troyes, Oudot* (*s. d.*) 8—»

A cette première édition se trouvent jointes les pièces suivantes : Bataille de chiens, dont un mariage est devenu rompu ; — Cruautés inouïes, etc.

349 **Flavigny**. Correspondance de Fernand Cortès avec l'Empereur Charles-Quint, sur la conquête du Mexique, traduite par M. le vicomte de Flavigny, lieutenant-colonel de dragons et chevalier de l'ordre royal et militaire de saint Louis. *Paris, Cellot et Jombert fils jeune*, 1778, demi-rel., mar. rouge, avec coins, *non rogné* (*Niédrée*). *Rare*. . . . . 15—»

350 **Fléchier** (*Esprit*). Panégyriques et autres sermons. *Paris, Martin*, 1741, 3 vol. in-8, v. f., fil., tr. d. (*Derome.*) 18—»

351 **Gariel** (Me *Pierre*). Idée de la ville de Montpelier, recherchée et présentée aux honnestes gens. *Montpelier, Pech*, 1665, 4 parties, petit in-fol., dos de mar., avec un plan de la ville de Montpellier et plusieurs planches représentant des médailles collées dans le texte. (*Très rare.*). . . . . 48—»

352 **Goulard** (*Simon*). Théâtre du monde, contenant divers excellens tableaux de la vie humaine, représentés en histoires poétiques, morales et saintes, qui monstrent à l'homme le vrai chemin pour parvenir à la couronne d'honneur ; mis en vers par le tres docte sieur Simon Goulart. *Amsterdam, David de Wesel*, 1657, in-8, fig. dans le texte, vélin. . . . . 10—»

353 **Guerre** (*J.*). Histoire de la révolution de Lyon, servant de développement et de preuve à une conjuration formée en France contre tous les gouvernemens, et contre tout ordre social, suivie d'une collection de pièces justificatives. *Lyon, Regnault*, 1793, in-8, br. — Dans le même vol., Béraud. Histoire du siége de Lyon, ou récit exact des événemens qui se sont passés dans

cette ville, sous le commandement du général Précy, et des horreurs qui s'y sont commises par ordre des proconsuls Collot d'Herbois, Albitte, Fouché (de Nantes) et autres scélérats. *Lausanne*, 1795. — Liste générale et très exacte de tous les conspirateurs qui ont été comdamnés à être guillotinés, fusilliés et foudroyés à la bouche du canon par les commissions militaires, établies par décret de la Convention nationale dans la Ville-Affranchie, ci-devant Lyon, à Ville-sans-Nom, ci-devant Marseille, Bordeaux, Fleurs-aux-Sablés et autres villes dans la Vendée; leurs noms, surnoms, âges, etc. *Paris*, *Marchand*, 1793, 2 nos in-8 (complet), avec un grand nombre de notes manuscrites sur les gardes. . . . . 15—»

Pièces très rares, principalement le premier ouvrage. Ce volume, relatif aux événemens du 29 mai 1793, fut composé immédiatement après; l'impression venoit d'en être achevée, quand le siége de Lyon commença; chaque Lyonnois s'étoit fait un devoir de souscrire, et beaucoup avoient souscrit pour plusieurs exemplaires. Pendant le siége, on s'occupa peu de les mettre en circulation; après le siége, la possession de ce livre eût été un titre de sanglante proscription, et chacun s'empressa de détruire ses exemplaires, ce qui le rend presque introuvable aujourd'hui. (Notes manuscrites en grand nombre.)

354 Heures à l'usage de Rome. *Paris*, *Simon Vostre*, 1498, in-4, goth., fig., encadrem., lettres ornées en or et en couleur. *(Rel. anc.)*. . . . . 70—»

Exemplaire imprimé sur vélin, et d'une belle conservation : c'est l'édition la plus variée dans ses entourages. Ainsi la Vie et Passion de Jésus-Christ, des sujets de chasse, des légendes, de saints composent le calendrier, avec un quatrain en vers françois à chaque mois. — Puis viennent les Sibylles, la chaste Susanne, la Danse des Morts, etc.

355 Histoire de la peinture ancienne, extraite de l'histoire naturelle de Pline, liv. xxxv, avec le texte latin, corrigé sur les manuscrits de Vossius et sur la première édition de Venise, et éclairci par des remarques nouvelles. *Londres*, *Guillaume Bowyer*, 1725, mar. cit. *(Bel exemp. rel. par Derome.)*. . . . . . 18—»

356 HISTOIRE des procédures criminelles et de l'execution des trois contes (sic), François Natasdi, Pierre de Zein et Frans-Christoff Fangespan, fidellement traduit de sur l'exemplaire alleman, imprimé par ordre de Sa Majesté impériale. *Amst.*, 1672, in-12, vél. 10—»

357 HISTOIRE DES ORDRES MILITAIRES ou des chevaliers, des milices séculières et régulières de l'un et l'autre sexe, qui ont été établies jusques à present, contenant leur origine, leurs fondations, leurs progrès, leur manière de vie, leur décadence, leurs réformes et les événemens les plus condérables qui y sont arrivés, avec des figures qui représentent les différens habillemens de ces ordres. Nouvelle édit. tirée de l'abbé Guistianini, etc. et un traité historique de M. Basnage, sur les duels. *Amst.*, *Pierre Brunel*, 1721, 4 v. in-8, v. marb. 35—»

Bel exemplaire pour les épreuves et en grand papier.

358 HISTOIRE DE TOUS LES ORDRES MILITAIRES ou de chevalerie, contenant leurs institutions, leurs cérémonies, leurs pratiques, leurs principales actions et les vies des grands-maîtres, avec leurs vêtemens, leurs armes et leurs devises, gravées en cuivre par Adrien Schoonebeek. *P. Amst.*, *L. Desbordes Scepérus et P. Brunel*, 1699, 2 vol. in-8, v. br.. . . . . 28—»

Bel exempl. pour les épreuves et en grand papier.

359 HISTOIRE DU CLERGÉ séculier et régulier des congrégations de chanoines et de clercs, et des ordres religieux de l'un et l'autre sexe, qui ont été établis jusqu'à présent, contenant leur origine, leurs fondations, leurs progrès, leur manière de vie, leur décadence, leurs reformes et les événemens les plus considérables qui y sont arrivés, avec des figures qui représentent les différens habillemens de ces ordres et congrégations, tirée du R. P. Bonani, Herman de Schoonbeek, du R. P. Heyliot, etc. *Amst.*, *Brunel*, 1716, 4 vol. petit in-8, v. b., fig. Bien conservé. . . . . 30—»

Voyez *Vies des Pères du désert*.

360 **Horatius** *(Flaccus)*. Poemata scholiis sive annotationibus instar commentarii illustrata Joanne Bond. *Amst.*, *Elzevirium*, 1676, in-12 vélin, gr. marges (5 *pouces demi-ligne, témoins*). . . . . 45—»

361 **Histoire littéraire** de la congrégation de Saint-Maur, où l'on trouve la vie et les travaux des auteurs qu'elle a produits, depuis son origine en 1618 jusqu'à présent, avec les titres, l'énumération, l'analyse, les différentes éditions des livres qu'ils ont donnés au public, et le jugement que les savans en ont porté ; ensemble la notice de beaucoup d'ouvrages manuscrits, composés par les bénédictins du même corps. *Bruxelles*, 1770, gr. in-4, br., gr. pap. . . . . 18—»

362 **Histoire générale des larrons**, divisée en trois livres : I° contenant les cruautez et meschantez des voleurs ; II° des ruses et subtilitez des coupeurs de bourses ; III° les finesses, tromperies et stratagemes de filous, par F.-D.-C. Lyonnois. *Rouen*, *Jean Berthelin*, 1639, in-8 vélin, bien conservé. . . . . 10—»

363 **Journal de la Montagne**, depuis le 1er juin 1793, jusqu'au 28 brumaire an III (par Lavaux, J.-Ch.), 4 vol. in-4, demi-rel., dos de mar., non rogné. 400—»

Journal très rare ; les trois premiers volumes ont 164 numéros chacun, et le 4e 33 seulement ; complet.

364 **Journal des Débats**. Collection complète, depuis le commencement (5 mai 1789) jusqu'à 1840 inclusivement, 127 volumes in-8, et 103 vol. in-fol. Voici comment elle est composée : — 1° Assemblée constituante, 5 mai 1789 au 29 septembre 1791, 861 numéros, 27 vol. in-8. Les deux premiers volumes, du 5 mai au 28 août, n'ont pas de numéros. — 2° Assemblée législative, 1er octobre 1791 jusqu'au 21 septembre 1792, six heures du matin, 360 numéros, 12 vol. in-8. — 3° Convention nationale, 21 septembre 1792, midi et demi, au 6 brumaire an IV à quatre heures et demi

du matin, 1139 numéros, 37 vol. in-8. — 4° Corps législatif, 6 brumaire an IV au 30 floréal an V, 584 numéros, 19 vol. — 5° Corps Législatif (Conseil des Cinq-Cents), — 1er prairial au 30 fructidor an V, 138 numéros, 4 vol. — 1er prairial au 29 floréal an VI, 383 numéros, 12 vol. — 1er prairial au 30 floréal au VII, 381 numéros, 12 vol. — 1er prairial au 29 fructidor an VIII, et jours complémentaires, 1 vol. in-fol. — Vendémiaire à nivôse, 4 vol. in-8. — Pluviôse à floréal, 1 vol. in-fol. — *Nota*. Les nos 21-22 pluviôse sont in-8. — Les nos 21 duodi 2 au 13 pluviôse sont in-4. — Le n° 14 in-fol.; et les nos du 15 et du 16 in-4. — An IX et an X, 6 vol. in-fol. — An XI, vendémiaire à floréal, 2 vol. — An XII, vendémiaire (23 septembre 1802) au 30 floréal (20 mai 1803), 2 vol. — An XII, 1er pluviôse (22 janvier 1804 au 20 septembre 1805, 3 vol. — (Il commence à prendre le titre de *Journal de l'Empire*, le 16 juillet 1805, jusqu'au 31 mars 1814). — 1806 à 1830 (30 septembre), 66 vol. in-fol. ord. — Du 1er octobre 1830 au 31 décembre 1840, 40 vol. grand in-fol. reliés. . . . . 900—»

365 JOURNAL DES MÉCONTENS (par une société d'ultra royalistes). *Paris, Lenormant*, 1814-15, 15 numéros in-8, demi-rel. (complet). . . . . 15—»

366 JONGELINVS *(Gaspar)*. Notitia abbatiarvm ordinis Cistertiensis per orbem vniversvm libros X, complexa in qua singulorum, origines, incrementa Regum Principium procerum benefactorum aliorum que illustrium virorum diplomata, donationes, insignia gentilitia epitaphia, etia genus alia notatu digna cum ex ipsis locorum archivis tum ex variis scriptoribus selecta recensetur. *Coloniæ Agrippinæ sumptibus auctoris*, 1640. in-fol., v. f., dent. (*Aux armes*.). . . . . 40—»

Ce volume est terminé par le traité suivant : Manipulus rerum memorabilium abbatiæ claustri Hemmenrodensis, etc. P. Nic. Hensii. *Coloniæ*, 1641, avec blasons.

367 **Les Crimes constitutionnels de France**, ou la désolation française, décrétée par l'*Assemblée* dite *Nationale-Constituante*, aux années 1789, 1790 et 1791, acceptée par l'esclave Louis XVI, le 14 septembre. *Paris*, *Le Petit et Guillemard*, 1792, in-8, br., avec une figure représentant un massacre et un incendie; au bas de laquelle se trouvent les mots suivans : Exercice des droits de l'homme et du citoyen français. . . 8—»

368 **Liste générale** et très exacte des noms, âges, qualités et demeures, de tous les conspirateurs, qui ont été condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire, établi à Paris, par la loi du 17 août 1792, pour juger tous les ennemis de la patrie. *Paris*, 1794, 11 numéros en 1 vol. in-8, demi-rel., avec une planche représentant la guillotine. . . . . 15—»

Ouvrage très rare avec cette planche; il est très complet. La liste des guillotinés commence le 26 août 1792, et finit le 15 décembre 1794; il est enrichi d'un grand nombre de notes manuscrites sur les marges et sur les gardes, et se termine par une table également manuscrite, indiquant le nombre des perruquiers, tailleurs et cordonniers portés dans cet ouvrage, et qui ont été guillotinés.

369 **Mabillon** (*P. D. Joanne*). Tractatus de studiis monasticis cum quædam præcipuarum difficultatum serie, quæ autographorum operum lectione singulis quibusque in sæculis occurunt, selectiorumqne voluminum addito Catalogo ad Bibliothecam in ecclesiasticis materiis Comparadam. *Venetiis*, *Poleti*, 1705, 3 part. en 1 vol. in-4, vélin. . . . . 15—»

370 **Magnifico** (**la**) et trivmphale entrato del Christistianisiss. Re di Francia Henrico secondo di questo nome fatta nella nobila et antiqua Città di Lyone à luy et a la sua serenissima conforte Chaterina, alli 21 di septemb. 1548. Colla particulare descritione della comedia che fece recitare la Natione fiorentina à richiesta di sua Maestro Christianissima. *In Lyone*, *Rouillio*, 1549,

in-4, demi-rel. vélin, avec 9 planch. Une petite brochure ajoutée, intitulée : Coronatione de la Christianissima Regina, etc. . . . . 12—»

371 **Menestrier** (*Le Père*). Traité des tovrnois, jovstes et carrovsels, et avtres spectacles pvblics. *Lyon, Mvgvet*, 1669, in-4, v. br., avec un gr. nombre de fig. 24—»

372 **Mézéray**. Histoire de France et l'avant Clovis. L'origine des François et leur établissement dans les Gaules, l'estat de la religion, et la conduite des églises dans les Gaules jusqu'au regne de Clovis. *Amst.*, 1675, *Abraham Wolfgang*, 1688, 7 vol. in-12, vélin, grand de marge. . . . . 40—»

373 **Molière** (*De*). Ses œuvres, *Paris, Thierry*, 1682, 8 vol. in-12, dos de v., f. . . . . 18—»

Les figures de Brissart, gravées par Sauvé, font rechercher cette édit.; les costumes de cette époque y sont fidèlement représentés.

374 **Montaigne**. Les Essais de Michel, seigneur de Montaigne. Edition nouuelle enrichie d'anotations en marge, corrigee et augmentee d'un tiers outre les precedentes impressions auec une table tres ample des noms et matieres remarquables signalees. Plus la vie de l'Auteur extraite de ses propres escrits. *Paris, Charles Sevestre, Michel Nivelle, et Claude Rigaud*, 1608, in-8, port., veau brun, 3 portraits ajoutés, et plusieurs additions nouvelles manuscrites. . . . . . 10—»

375 **Montaigne**. Les Essais de Michel, seigneur de Montaigne. Novvelle edition exactement pvrgée des defavts des precedentes, selon le vray original, etc. *Amst., Anthoine Michiels*, 1659, 3 vol. in-12, port., mar. rouge, fil., tr. dor. 5 pouces 6 lig. (*Dusseuil*). 48—»

376 **Moniteur universel**. 105 vol. in-fol. non compris les tables, commençant le 5 mai 1789, jusqu'au 1er avril 1842 inclus., rel. uniforme, et toutes les tables jusqu'à ce jour. (Bel ex. complet) avec les 2 vol. d'analyse. 1,000—»

377 **Mopinot.** Effrayante histoire des crimes horribles qui ne sont communs qu'entre les familles des rois, depuis le commencement de l'ère vulgaire, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, suivi d'observations historiques sur l'origine des rois et sur les crimes qui soutiennent leur existence; et de quelques remarques sur la conduite du clergé de la France sous le règne de chaque roi. *Paris*, 1793, in-8, br. . . . . 10—»

Ouvrage très rare ayant été mis à l'index.

378 **Plutarque. Ses Œuvres morales** et meslées, translatées du grec en françois par messire Jacques Amyot. *Basle*, 1574. — Vies des hommes illustres grecs et romains, comparées l'une avec l'autre, par Plutarqne, translatées du grec par Jacques Amyot, *Lauzanne*, 1575, 2 vol. in-fol., m. r., d.s.tr. et pl. *Aux armes de Bourgogne*. 70—»

Curieuse reliure de 1579. Sur le plat on a incrusté des armoiries fleurdelisées en or et en argent, avec cette devise : Sans vous ne puis, X Bourgne X. Très curieux.

379 **Opinions** des députés de la Convention nationale sur le procès de Louis XVI et brochures du temps publiées à ce sujet, formant 14 Cartons in-8, brochés ;— avec notices biographiques sur la plupart des auteurs de chaque discours.. . . . . 40—»

380 **Ordonnances**, loix et statuts, faictz pour le reiglement de la justice, abbreuiation et extirpation des procès et soulagement du peuple de la principauté d'Orange, par excellent Prince Guillaume de Nassau, souuerain de ladicte principauté. *Lyon, à la Salemandre*, 1567, in-4, vél. . . . . 15—«

381 **Ordre des Estats-Généraux** (l') tenvs à Bloys, l'an mil cinq cens qvatre vingts et hvict, soubs le tres-chrestien Roy de France et de Polongne, Henry III du nom, auec la description de la salle ou lesdits estats ont été tenus, etc. *Blois, Jamet Mettayer et P. l'Huillier*, 1589. — Rigaltio (*Nicolao*). Apologeticus pro Rege

Christianissimo Ludovico XIII. Aduersus factiosæ ad monitionis calumnias in causa Principum federatorum. *Lutetiæ, Parisiorum, Bouillerot*, 1629, 1 vol. in-4, vélin. . . . . 10—»

382 **Paradin de Cuyseaulx** (*Guillaume*). Mémoires de l'histoire de Lyon, auec une table des choses memo rables contenues en ce présent liure. *Lyon, Antoine Gryphius*, 1573, in-fol., v. br. . . . . . . 15—»

383 **Parny** (*Evariste*). Ses Œuvres complètes. *Paris, Debray*, 1808, 5 vol. in-12, v. puce, dent., fil., tr. dor., avec le port. de Parny, par Gaucher. . . 36—»

Exempl. avec envoi d'auteur signé, au général Pamphile Lacroix, et à la fin du tome 4, cinq pages en vers inédits de l'auteur.

384 **Pausanias**, ou voyage historique de la Grece, trad. en françois avec des remarques, par l'abbé Gedoyn, *Amst.*, 1733, 4 vol. in-12, v. f., fil. . . . 15—»

385 **Phædri** (*Aug.*). Liberti Fabularum Æsopiarum libri V, cum integris commentariis Marq. Gudii, Conr. Rittershusii, Nic. Rigaltii, Is. Neveleti, Nic. Heinsii, Joan. Schæfferi. Jo. Lud., Praschii et excerptis aliorum. Curante Petro Burmanno. Ed. tertia emendatior, et majoris in quarto Ed. Indice aucta. *Lugduni-Batavorum, apud Samuelem Luchtmans et Filium*, 1745, in-8, vél. d'Hollande (*bel ex.*). . . . . 12—»

386 **Plinii** (*Caii secvndi*). Natvralis Historiæ cvm interpretatione et notis integris Johannis Hardivini itemqve cvm commentariis et adnotationibus Hermolai Barbari Pintiani. Rhenani Gelenii Dalechampii Scaligeri Salmasii Vossii F. Gronovii et variorum. *Ed. Franzius, Lipsiæ. Imp. Gvilielmi Gottlob Sommeri*, 1778, 8 vol. in-8, bel ex. rel. en veau par Vogel. . . 36—»

387 **Pogge** (*Florentin*). Ses Contes (*facétieux*), avec des réflexions. *Amst., Bernard*, 1712, in-12, v. 10—»

Aux armes de la duchesse du Maine.

388 **Poicteuin** (*Jan.*). Les Cent psalmes de David, qvi restoient à traduire en rithme françoise, traduitz par maistre Jan Poicteuin, chantre de Saincte Radegonde de Poictiers. *A Poictiers, de l'imprimerie de Nicolas Peletier, à l'enseigne de la Fontaine,* 1551, — **Marot** (*Clément*). Cinquante psalmes de David, traduitz en rithme françoise selon la vérité Hebraique. A *Poictiers, de l'imprimerie de Nicolas Peletier, à l'enseigne de la Fontaine,* 1551, pet. in-8, mar. brun, doubl. fil. tr. dor., bel ex. . . . . 28—»

389 **Rabelais** (*Maître François, docteur en médecine*). Ses OEuvres, contenant cinq liures, de la vie, faicts et dicts heroïques de Gargantua et de son fils Pantagruel, plus la prognostication pantagrueline, auec l'oracle de la Dive Bacbuc et le mot de la bouteille, augmenté des Navigations et Isle Sonnante, l'Isle des Apedreses, la Cresme philosophale, auec une Epistre limosine, et deux autres Epistres a deux vielles de differentes mœurs. *Lyon, Jean Martin,* 1558, in-8, veau gr. avec deux port. de Rabelais, dont un de Moncornet, et une planche, representant la Devinière métayrie, lieu où est né Rabelais, et une clef manuscrite. . 18—»

Cette édition, quoique portant la date de 1558, est certainement d'un temps plus moderne, vers 1600 ou 1615.

390 **Rabelli** (*Giacomo-Carlo*). Mascarades monastiques et religieuses de toutes les nations du globe, représentées par des figures coloriées dans la plus exacte vérité, avec l'abrégé historique, chronologique et critique de chaque ordre, enrichi de notes sur l'origine de ces pieuses folies. *Paris, an II* (1793), in-8, br. 8—»

Ouvrage rare, l'auteur ayant été, après le 9 thermidor, forcé de quitter la France pour ses opinions politiques.

391 **Reboulet**. Histoire du règne de Louis XIV, surnommé Le Grand, roi de France. *Avignon, Girard,* 1744, 3 vol. in-4, v. éc., fil., tr. d. . . . . 30—»

Avec un grand nombre de beaux portraits d'Odieuvre ajoutés.

392 **Recueil** de diuerses histoires tovchant les situations de toutes regios et pays contenuz es trois parties du monde, auec les particulieres mœurs, loix et ceremonies de toutes les nations et peuples y habitans, nouuellemet traduict du latin en françoys. *On les vend en Anvers au Chasteau-Rouge, en la Cammerstrate, s. d.* (1530), in-8, v. br., anc. rel., ouvrage curieux et très rare. . . . . 20—»

393 **Recueil** composé comme il suit :

Cancans (les) politiques. *Paris, imprimerie de Decourchant, s. d.*, 52 numéros in-8, br. — Dans le même vol. : — L'Espérance, journal du peuple. *Bruxelles, le 1er mars* 1833, 15 numéros in-8, le 15e avec la date 10 avril 1833.

Vient ensuite : — 1° Le Décoré de juillet; — 2° vers à la Dauphine; — 3° sur une médaille relative à la conquête d'Alger; — 4° l'Enfant exilé (Henri V); — 5° d'Orléans le guillotiné; — 6° Entrée dans Lyon; — 7° Qu'avons-nous gagné à la révolution de 1830; — 8° Deuxième campagne; — 9° l'Etranger curieux; — 10° Réflexions de Pierre Leblanc; — 11° Un jour de réception aux Tuileries; — 12° La Fable qui devient Vérité; — 13° Sur un certain diplomate; — 14° Première campagne; — 15° Première Philippique; — 16° Lettre de M. de Conny au rédacteur de la Quotidienne; — 17° le Champ de l'exilé; — 18° Henri V aux Vendéens; — 19° Vive Henri V! Vive la France! — Le tout formant 1 vol in-8, br. . . . . 20—»

394 **Recueil** in-4, vélin, savoir :

Sommaire contenant ce qui s'est passé de plus mémorable es guerres de Boheme, Slesie, Moranie, Hongrie, Austriche, etc., du Palatinat, es années 1618, 1619, 1620 et 1621. *Anvers*, 1621. — A son Alteze. Sur les nouuelles venues le 23 nouembre 1620, veille de la feste de saint Albert. *Anvers*, 1620. — Dresdani Prædicantis epistola, ad N. Francofvrtensem, de calvinistis bello persequendis, scripta Dresdræ in Saxoni, Die 20 nouembris 1620. *Dresdæ*, 1620. — Belli Bohemici origo, progressvs, et finis. *Antverpiæ, apud Abrahamum Verhœvium*, 1620. — De vita et morte Philippi III. Hispaniarum Indiarumque regis catholici, Augustæ memoriæ. *Antverpiæ, apud Abrahamum Verhœvium*, 1621, fig. en bois. — Historica narratio. De Rebellione Hungarorum per Betlenum Gaborum procurota, sine sacratissimæ ex sarex, ac gemaniæ, etc. *Antverpiæ. Abrahamum Verhœuium*, 1621. — Ambrosio spinvlæ. In Belgium ex Germania redeunti.

Antverpiæ, *Abrahamum Verhæuium*, 1621. — De Rebvs gestis ab excellentissimo et fortissimo belli duce, Ambrosio Spinvla, Marchione sestis, ordinis aurei velleris equite, etc. *Antverpiæ*, *Abrahamum Verhœuium*, 1621. — Articvli Conventionis, qui interuenientibus D. D. P. P. Electore Mogvntino, et Lvdovico Hassiæ Landgravio, etc. *Antverpiæ*, *Abrahamum Verhœuium*, 1621. — Epinicivm ad Dvces Cæsarianos fortissimos recuperata praga. *Antverpiæ*, *Abrahamum Verhœuium*, 1620. — De Rebus ab Ambrosio Spinola gestis in palatinatu, mense septembri, anno 1620, etc. *Antverpiæ*, *Abrahamum Verhœuium*, 1620, petit in-4, vélin. . . . . 15—»

395 Rocoles *(Jean-Baptiste de)*. Les Imposteurs insignes, ou Histoires de plusieurs hommes de néant, de toutes nations, qui ont usurpé la qualité d'empereurs, roys et princes; des guerres qu'ils ont causées, accompagnées de plusieurs curieuses circonstances. *Amst., Wolgang (à la sphère)*, 1683, in-12, vélin, avec 16 port. 25—»

Exempl. très bien conservé et très grand de marge.

Autre édition Bruxelles, 1712, 2 vol. petit in-8, richement reliés en maroquin rouge (*Niédrée*). . . . . . . 40—»

396 Scaligerana, Prima, nusquam ante hac edita, cum prefatione T. Fabri. *Ultrajecti, Petrum Elzevirium*, 1670, pet. in-8, cart. . . . . 6—»

397 Seyssel *(Claude de)*. La grant Monarchie de France, à la fin : *Cy finist la Monarchie de France, imprimée à Paris pour Regnault Chauldière, libraire, demourant en la rue Saint-Jascques, à l'enseigne de l'Homme Sauvaige, et fut acheve de imprimer le 26e jour de juillet, l'an* 1519, *avec privilège*, pet. in-4, goth., dos de v. Légère piqure. . . . . 15—»

398 Valladier *(André)*. Labyrinthe royal de l'Hercvle Gavlois triomphant sur le suiect des fortunes, batailles, victoires, trophées, triomphes, mariages et autres faicts héroïques et mémorables de tres-auguste et tres-chrestien prince Henri IIII, roy de France et de Nauarre, représenté à l'entrée triomphante de la Royne, en la cité d'Avignon, le 19 novembre l'an 1600, où sont

401 **Bourdigné** (*Jehan de*). Chroniques d'Anjou et du Maine, avec un avant-propos de M. le comte de Quatrebarbes, et des notes par M. Godard-Faultrier. *Angers*, 1842, très grand in-8, br. . . . . 15—»

Tome 2e. Voir le no 128, *Bulletin du bibliophile*, février et mars 1842, où se trouve annoncé le tome 1er.

402 **Foisset** (*Th.*). Correspondance inédite de Voltaire avec le président De Brosses, publiée d'après les lettres autographes, avec des notes. *Dijon*, 1836, format in-4, gr. pap. vélin, br., avec un port. du président De Brosses, sur pap. de Chine. . . . . . .

403 **Foisset** (*Th.*). Le président De Brosses, histoire des lettres et des parlemens au XVIIIe siècle. *Paris*, 1842, format in-4, gr. pap. vélin, avec un port, du président De Brosses, sur pap. de Chine.

Ouvrage tiré seulement à 24 exemplaires sur ce pap. 25—»

404 **Peignot** (*G. Philomneste*). Amusemens philologiques, ou variétés en tous genres, 3e édition. *Dijon, Lagier*, 1842, in-8, br.

Recueil singulier qui réunit les contrastes les plus piquans, et qui, sous l'apparence de la futilité, cache une instruction réelle, et fournit une foule de notions utiles ou curieuses. On y parle de tout; vous trouverez des acrostiches et de l'astronomie, de bouts rimés et de la statistique de la morale et des carrés magiques; des vers latins et françois, anacycliques batelés, brisés, macaroniques, léonins, burlesques, rhopaliques, etc.; puis des notices bien faites sur toutes les découvertes importantes et sur les inventeurs; des articles de physique amusante, de la linguistique et de la biographie; des emblèmes tirés des trois règnes de la nature, des renseignemens géographiques, puis une chronologie des écrivains les plus célèbres, classés par ordre de matières; enfin les choses les plus bizarres et les plus folles, avec les documens les plus importans et les plus exacts. Si jamais livre a mérité le titre de *Mélanges curieux et instructifs*, c'est bien certainement celui-là. Un jeune homme qui auroit lu ce volume avec attention, pourroit, dans la société, faire le savant, sans tomber dans le pédantisme, et même il étonneroit souvent les personnes les plus instruites, etc., etc.

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES

LIVRES DE L'ÉDITEUR.

Nos 7 et 8. JUILLET et AOUT.

CINQUIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,

No 12.

1842.

Table des articles contenus dans les numéros 7 *et* 8 *du Bulletin du Bibliophile*, 5e *série.*

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9 e 11.

DISSERTATIONS CHOISIES

DE L'ABBÉ LE BEUF.

LE RÉVEIL DE ROGER BONTEMPS, OU LETTRE ÉCRITE AU SUJET DE MAITRE ROGER DE COLLERYE, POÈTE PEU CONNU, QUI VIVOIT SOUS FRANÇOIS Ier, ET QUI PAROIT AVOIR DONNÉ OCCASION AU PROVERBE DE ROGER BONTEMPS (1).

Vous continuez, Monsieur, à me faire des reproches de ce que je ne donne plus aux auteurs du Mercure des pièces aussi facétieuses que celles que je fournissois il y a quatorze ou quinze ans. Je vous ai laissé dire jusqu'à présent, et je reprends ce que j'avois interrompu. Mais quoique je vous envoie un recueil de remarques qui a du rapport avec ces anciennes pièces, je ne me flatte pas de pouvoir continuer long-temps sur le même ton, Les histoires de l'espèce dont vous les souhaitez, ne se trouvent pas dans tous les temps ni dans tous les pays. Il faut se contenter de ce que l'on rencontre en ce genre, comme sur d'autres sujets.

Le Mercure du mois de juillet 1725, après avoir traité de l'*Abbas Cornardorum*, a fait mention à la page 1597, d'un *abbé des foux*, qu'on élisoit chaque année dans l'église d'Auxerre. Je me ressouviens que vous ne regardâtes point ce fait comme singulier, à s'en tenir au nom d'*Abbé*. Il y a, dit-on, à Rhodez

(1) Extrait du *Mercure* de déc., p. 2815.
Nous avons pris l'engagement de ne pas reproduire dans notre collection les pièces déjà réimprimées dans la collection Leber et dans les Variétés historiques. Nous croyons cependant ne pas manquer à notre engagement en donnant ici le Réveil de Roger Bontemps, dont la première partie seulement, celle qui se trouve dans le Mercure de décembre 1737, a été réimprimée par M. Leber (t. IX, p. 373). Nous n'aurions pas pû donner la seconde partie sans la première, et cette seconde partie nous paroît digne de la curiosité de nos lecteurs.

un abbé qu'on appelle l'*abbé de Malegouverne*, qui est aussi un reste de la fête des fous; il y a aussi eu à Viviers un abbé du clergé qu'on établissoit avec les cérémonies les plus ridicules, dont il est parlé dans le septième tome des Mémoires de l'Académie des belles-lettres, page 255, et l'on connoît de petites villes entre Paris et Auxerre, où les vignerons même ont un abbé qu'ils se créent entre eux pendant le mois de janvier. C'est une saison où le travail ne les incommode pas beaucoup. Cet abbé, ajoute-t-on, décide des causes; il règle les difficultés qui naissent parmi ces confrères, ou que l'on fait naître à dessein; car la décision se fait en public dans les places de la ville, aux lieux où étoit autrefois l'orme pour les jugemens, soit devant les églises, soit ailleurs : c'est une espèce de *Saturnales*.

On lit donc dans le Mercure, à l'endroit cité, que dans ces siècles gothiques, tels que le quatorzième et le quinzième, et même encore une partie du seizième, on se plaisoit à rimailler sur ces impertinentes séances. C'est au sujet de ces anciennes versifications, que je veux vous régaler d'un plat de poésie du règne de François Ier. Si la rareté donne du mérite aux choses, le livre dont je vais tirer ce qui suit, doit être un livre de mérite, car on croit qu'il ne subsiste plus dans Paris que l'exemplaire qui est depuis peu à la Bibliothèque du roi (1).

Il a pour titre : « Les OEvres de maistre Roger de Collerye, « homme très savant, natif de Paris, secrétaire de feu Mon« sieur d'Auxerre, lesquelles il composa en sa jeunesse, con« tenant diverses matières plaines de grant recréation et passe« temps. On les vend à Paris, en la ruë neufve Notre« Dam cà l'enseigne du Faucheur. Avec privilege pour deux « ans. M. V. XXXVI. »

Le contenu de ce livre est marqué au *folio verso*. D'abord se présente *une satyre pour l'entrée de la royne a Auxerre*. L'auteur entendoit par satire un dialogue divertissant. En effet,

(1) Il doit cependant en exister plusieurs exemplaires. L'abbé de Rothelin en avoit un relié, avec l'hécatomphile, qui fut vendu 40 liv. à sa vente en 1746, et qui se retrouvoit chez le baron d'Heiss en 1785, vendu là, 11 livres.

On en voit encore un exemplaire, mar. r. chez Gaignat, et un en v. f. chez Lavallière. CL. G.

il y fait parler les vignerons d'Auxerre, à peu près dans le même langage qu'ils tiennent de nos jours sur les usuriers, etc. Vers la fin du même livre est une ballade ainsi intitulée : *Cry pour l'abbé de l'église d'Ausserre et ses supposts*, je n'avois cité en 1725, que quatre misérables vers françois que l'on débitoit il y a deux cents ans, au sujet de l'assemblée qui se tenoit chaque année sous l'orme, devant la cathédrale, le 18 juillet, pour l'élection de l'abbé des fous; et je n'en savois alors pas davantage ; mais le seigneur Roger de Collerye, qui vivoit alors, et qui avoit vu plus d'une fois la tenue de cette assemblée, nous fait comprendre par ce qu'il dit, que toute la ville assistoit à cette assemblée de la même manière qu'on pouvoit aller aux représentations publiques, et que l'abbé et ceux qu'il appelle ses suppôts, y tenoient quelques dialogues pour exciter la compagnie à rire.

Il débute ainsi :

Sortez, saillez, venez de toutes parts,
Sottes et sots plus prompts que liépars,
Et écoutez notre cry magnifique,
Laissez chasteaux, murailles et remparts,
Et vos jardins et vos clos et vos parcs ;
Gros usuriers qui avez l'or qui clique,
Faictes fermer, marchans, votre boutique,
Grans et petitz destoupez vos oreilles,
Car par l'abbé, sans quelconque trafique,
Et ses supposts orrez demain merveille ;
N'y faillez pas, messieurs de la justice,
Et vous aussi, gouverneurs de police ;
. . . .
. . . .
Vous y viendrez sans flaccons et bouteilles
Car par l'abbé (sans porter ses lunettes)
Et ses supposts orrez demain merveilles.
Marchans, bourgeois, vous, gens de tous mestiers,
Bouchers, barbiers, cordonniers, savetiers,
Trompeurs, fluteurs, joueurs de chalumeaux,
Trouvez-vous-y aussi ménestriers,
. . . . couratiers
Et apportez de vos bons vins nouveaux,
. . . .
Vous, vignerons, laissez vignes et treilles ;

Car par l'abbé, sans troubler vos cerveaux,
Et ses supposts, orrez demain merveilles.
Fait et donné en ung beau jardinet,
Tout au plus près d'un joly cabinet,
Où bons buveurs ont planté maint rosier,
Scellé en queue, et signé du signet,
Comme il appert, de *Desbride-gosier*.

Comme les noms sont arbitraires, et que celui d'abbé commença à être suranné au dernier siècle, et la cérémonie supprimée, il n'en subsista plus qu'un très léger vestige dans le nom de leur *général*, qui fut donné à celui qui avoit tous les talens qui l'eussent fait élire *abbé* dans les siècles précédens. Les derniers feuillets de ce volume in-12, contiennent des épitaphes de la composition de maistre Roger. Comme j'ai vu dans ce petit livre le mot de *Bon-temps* assez souvent répété, je croirois volontiers que ce seroit à son occasion que l'on auroit pris la coutume de dire un *Roger Bon-temps*. Remarquez surtout cet endroit-ci, du sixième feuillet (je compte les feuillets par mes doigts, car chose singulière, ce livre n'est chiffré dans aucune page) :

Vive le roy, vive le roy,
Et tous bons compagnons et moi ;
Je suis Bon-temps, qui d'Angleterre
Suis ici venu de grant erre
En ce pays de l'Auxerrois.
J'ai gouverné princes, ducs, rois ;
Deçà, delà, en plusieurs lieux,
Et ai vu des cas merveilleux.

J'oubliois de vous dire que *Bon-temps* est un des acteurs de la première pièce dont je tire ceci, qui est la satire pour l'entrée de la reine.

Il paroît bien, au reste, par diverses gentillesses de ce petit livre, que M. de Collerye étoit un vrai Roger Bontemps. Nous avons eu deux de Dindeville, successivement évêques d'Auxerre; c'est du premier, mort en 1530, que maistre Roger avoit été secrétaire, et c'est aussi plus probablement de ce premier dont a voulu parler Rabelais, quoique les notes qu'on a faites sur ses œuvres déterminent le second du nom.

Je ne doute pas (1), Monsieur, qu'il n'y ait déjà plusieurs recueils d'épitaphes dans le genre de celles qui peuvent divertir par leurs naïvetés, ou par la singularité de la versification. Maître Roger de Collerye, poète, natif de Paris, demeurant à Auxerre, vers les années 1520 et 1530, étoit en état d'en composer de fort naïves. Ce poète paroît avoir été en relation avec Clément Marot, et avec d'autres poètes de son temps. Cependant ses œuvres imprimées ont si peu fait fortune, qu'il n'en reste qu'un seul exemplaire connu, ainsi que je vous l'ai déjà dit. Je m'étois d'abord imaginé que ce poète étoit un homme du monde; et quoique son imprimeur l'ait qualifié de secrétaire de l'évêque d'Auxerre, je n'en concluois pas qu'il eût été d'église; mais je trouve au feuillet 17 une requête qu'il présenta au révérend évêque, pour lui demander une cure.

Pas charité que toute amour procure,
Ne différés me pourvoir de la cure
Qu'avoit jadis maître Michel Caron (2).

Bien plus, à la feuille K ij. demandant encore un cure, il dit :

Infortuné je suis, et poure prêtre,
Privé des biens de ce monde terrestre.

Or voici comment ce pauvre prêtre rédigea l'épitaphe d'un chanoine semi-prébendé d'Auxerre. Il l'appelle dans un autre endroit de ses poésies *monseigneur de Gurgy*, peut-être parce qu'il avoit quelque petit bien dans le territoire de cette paroisse, voisine du château de Regennes :

Cy git Bachus ce vaillant champyon,
Qui en son temps ainsi qu'un franc pyon,
A maint godet et maint verre esgoutté,
De bien boire ne fut oncq desgoutté,
En son vivant bon chanoine Tortrie (3),
D'Auscerre fut en ville et champ trotier,

(1) *Mercure* de juin 1738, p. 1043, deuxième partie de la Dissertation.

(2) Ce Michel Caron mourut le 13 mai 1528, selon son épitaphe qui est dans le recueil d'épitaphes manuscrites de Bureteau, célestin de Sens, dans la bibliothèque du chapitre de Sens. Il étoit lecteur de la cathédrale en 1520. Voyez les Pièces justificatives de l'*Histoire d'Auxerre* de l'an 1723, page xxx.

(3) En latin *canonicus Tortarius*. Voyez l'explication de ce mot dans la nouvelle édition du Glossaire de M. Du Cange.

Preudhomme estoit et de grant renommée,
Et en maints lieux sa vie estoit nommée,
Le bruit avoit de se lever matin :
Souls le vouloir de boire ung bon tatin,
Aulx et oignons mieulx aimoit que le sucre,
Peu fréquentoit des défuncts le sepulcre,
A Dieu faisoit en tout temps et saison
Songneusement briefve et courte oraison.
Trouvé n'estoit en rochers ne cavernes,
Devotement visitoit les tavernes,
Il alleguoit plusieurs auctoritez,
Qui contenoient bourdes et veritez.
Au flux, au cent, au glic (1), au tricquetrac,
Il s'ebattoit ; souvent étoit à flat,
Jeux et ébats désiroit à ouyr,
Noises, débatz toujours vouloit fuyr,
Si quelque chose à quelqu'un promettoit,
De le bailler bien peu s'entremettoit.
Subgect estoit à sa complexion,
Et en faisoit foible confession.
Or et argent voluntiers empruntoit.
De le rendre ennuyé se sentoit
A ses (2) débiteurs disoit des paraboles,
Et les payoit doulcement en paroles.
Aucune fois au sexe féminin
Se démontroit gracieux et benin :
De leur prêter or, argent ou pécune
Jamais n'en eut dévotion aucune,
Vertu saint Jehan étoit son jurement ;
La vertu-dieu par fois bien aigrement,
Or est-il mort, la terre en a le cors :
A l'ame soit *Jesus misericors*.

Si Roger de Colerye écrivoit pour s'amuser sur les événemens de son temps, il se mêloit aussi quelquefois d'écrire sur le temps futur : ainsi il dit au *folio M. ultimo*.

La mil cinq cens et trente-neuf
L'on verra un monde tout neuf,
Les luthériens confondus,
Les payens et Turcs fondus.

(1) Je n'entends point ces trois noms de jeux. LE B.
(2) Le poëte a voulu dire *créanciers*. LE B.

On voit bien que sa prophétie n'étoit fondée que sur la rime, comme la plupart des anciens proverbes et dictons.

Je vais continuer de vous marquer les naïvetés de ses poésies, ou plutôt les plaisanteries que la rime faisoit placer par ceux qui lui étoient contemporains, ou qu'il a peint sous leur nom. Il composa une épître à *sire Etienne Fichet, greffier de gruérie de Dijon*; dans la réponse que lui fait le sieur Fichet, ou que Roger lui fait faire, il souhaite à Roger *de saluts un bichet*.

Vous saurez que du côté de la Bourgogne le bichet est une mesure de grains, qui contient deux boisseaux: on prononce *Pichet* du côté de Soissons. Les salutations mesurées au *bichet* sont une chose un peu singulière.

Dans la feuille G. est un dialogue de *monsieur De-la et monsieur De-ça*, composé en 1533. Il le finit par ces vers :

Or est le temps partir d'icy,
Pour aller boire à Irency,
Et engager robe et pourpoint,

Irency est une petite ville que vous connoissez, à trois lieues d'Auxerre : elle est féconde en très bons vins rouges. Voyez dans le Mercure d'octobre 1736, page 2368 (1), la circonstance d'un événement fort surprenant arrivé dans ce lieu. Le poète, au reste, nomme *Irency* préférablement à *Coulanges-les-Vineuses*, parce qu'il lui falloit une rime en *y*.

A la feuille *H. iij* est *la complainte d'un serviteur pour la mort de Charles du Refuge, abbé de Monstier-la-Celle Troyes*. Roger faisoit des poésies au nom de tout le monde.

A la feuille *I. ultimo*, il marque quels sont, à son avis, les meilleurs buveurs ou les plus curieux de bons vins parmi nos peuples françois et leurs voisins :

Picars, Normans, Bretons et Navarroys
Ces vins clairets de Beaulne et l'Auxerroys
Plus aimeroient que toute autre utencile.

(1) Ce Mercure ne contient au lieu cité que la description d'une inondation à Cerisiers et Vaumort, diocèse de Sens.

Or quel prix payoient-ils alors ces bons vins ? le rondeau de la feuille *M. ij* nous l'apprend.

Comme on m'a dit, et que j'ai entendu,
Le muy de vin cent sols avez vendu
A un marchand, qui est assés bon prix.

Fol. *N. ij*, est une poésie sur Huguet Thuillant; celui-là apparemment qui aida à chasser d'Auxerre les huguenots trente ans après, ou bien son père. (Voyez mon Histoire imprimée à Auxerre, en 1723, page 165 et 168.)

L'attention de maître Roger sur les événemens tragiques arrivés de son temps, lui fit composer ensuite l'épitaphe de Jacques de Beaulne, seigneur de Semblançay, proche Tours, celle de cinq hommes tués dans la forêt de Bière (c'est celle de Fontainebleau), le XI mars 1534, du nombre desquels étoit Jean Hobelin, licencié ès-lois, avocat. Vous trouverez encore l'épitaphe d'Antoinette Duchesnay, femme de Jacques de Giverlay, chevalier, seigneur de Champolet, inhumée à Batilly en 1531, celle d'Étienne Fichet, duquel je vous ai parlé : j'y ai remarqué ce vers,

Expert étoit à composer épîtres.

Il semble que sur ce témoignage on peut l'agréger aux auteurs de Bourgogne, dont M. l'abbé Papillon, chanoine de la chapelle des Riches de Dijon, a recueilli un gros volume, qu'il auroit publié si la mort ne nous l'avoit enlevé le 23 février dernier.

J'ai commencé dans cette lettre le détail de quelques unes des poésies de maître Roger par une épitaphe, il faut que je le finisse de même. Plusieurs morceaux d'un auteur rapportés en entier, et rapprochés l'un de l'autre, le font mieux connoître.

ÉPITAPHE DE MICHEL ARMANT, BOURGEOIS D'AUXERRE,
ET NOTAIRE ROYAL.

Ci-dessous gist le bon et bien nommé
Michel Armant, jadis très renommé,
Plein de vertus, bon preud'homme et loyal,
Savant expert, et notaire royal,
Aymé de tous, humain et charitable,
Doux et bening, droit, ferme et véritable,

Né de Varzy (1), et en progeniture,
Issu de gens de louable nature ;
Qui trépassa garni de foy et loy,
Le propre jour de monsieur saint Eloy,
L'an mil cinq cent trente-huit, à Auxerre.
Le doulx Jesus à luy son ame serre. *Amen*.

Je ne sais pas, Monsieur, si vous approuvez la conjecture que j'ai risquée dans ma lettre, sur l'origine du proverbe de *Roger Bon-temps*. Je sais seulement que le dictionnaire de Trévoux la fait remonter plus haut; mais on peut demander des titres pour autoriser cette antiquité. Le livre de poésie que je produits me sert de preuve. Je crois d'ailleurs que l'auteur, dans le rang qu'il tenoit, n'auroit pas voulu prendre le surnom de *Bon-temps*, si ce surnom avoit été trivial avant lui.

Quoi qu'il en soit, j'ai tiré de l'obscurité, pour ainsi dire du tombeau, notre maître Roger, digne citoyen d'une des bonnes villes de Bourgogne, et j'ai donné aux extraits que j'ai faits de ses œuvres, le titre de *Réveil*, à l'exemple du médecin Guenebaud de Dijon, qui faisant, il y a cent ans, la description d'une prétendue urne ancienne, sur laquelle on lisoit le nom de *Chyndonax*, l'a intitulée le *Réveil de Chyndonax*. Au reste, je qualifie cette urne de *prétendue ancienne*, parce qu'un savant de cette ville, très âgé, m'a assuré qu'on en a reconnu la supposition, et qu'on la méprise si fort aujourd'hui, qu'elle est actuellement dans la basse-cour d'un curé proche de Versailles, où elle sert à abreuver les animaux.

Je suis, etc.

(1) Varzy est une petite ville du diocèse d'Auxerre, à douze ou quinze lieues de la ville épiscopale. Voyez ce que j'en ai dit page 284 et 285 de ma petite histoire d'Auxerre, imprimée en 1723.

Lettre sur un poète français du diocèse d'Auxerre, qui fut célèbre sous François Ier, et qui est fort peu connu de nos jours (1).

Vous aviez peut-être cru, Monsieur, que tous les auteurs se trouvent à la Bibliothèque du roi. Elle renferme, en effet, les cabinets de tant de curieux, que l'on se persuade aisément, qu'au moins elle devroit contenir un exemplaire de tous les auteurs qui ont écrit en notre langue. Mais cessez d'être persuadé qu'on y possède tous les écrivains françois, après les exemples que je pourrois vous citer de ceux qui y manquent. Vous vous ressouvendriez d'abord de celui au sujet duquel j'ai écrit au P. Niceron, dans le mois de mai dernier, la lettre que vous avez vue dans le Mercure de novembre 1738. C'est un auteur de petit aloi; mais vous sentez que la Bibliothèque du roi doit tout admettre, et qu'il n'y a si mauvais livre, où il n'y ait à profiter en quelque genre de science. Roger de Collerye étoit un poète assez mince; mais son petit livre ne laisse pas d'apprendre certaines circonstances historiques. Pour celui-là, c'est à la Bibliothèque du roi que je l'ai trouvé, et j'y ai pris ce dont j'ai formé les deux lettres que vous avez vues dans le Mercure de décembre 1737, 2e volume.

Voici un second poète pour lequel je m'intéresse, parce qu'il étoit de nos cantons, et qui restoit dans l'obscurité, comme bien d'autres. Je ne sais pas ce que M. l'abbé Papillon aura pu en dire dans sa Bibliothèque bourguignonne; je ne me ressouviens pas même si je lui en ai écrit, parce que cette bibliothèque ne devant contenir que les auteurs qui sont nés dans l'étendue du gouvernement de Bourgogne, je n'ai pas dû le porter à y comprendre un écrivain né dans celui d'Orléans.

Cet écrivain s'appelle *Pierre Grognet* ou *Grosnet*. Il étoit de Toucy, à cinq lieues d'Auxerre, ou des environs. Dans sa requête à M. le prévôt de Paris, ou son lieutenant civil, pour l'impression de son livre, il se qualifie *maître ès-arts* et *licencié en chacun droit*, et dans son épitre dédicatoire à François de

(1) *Mercure* de mars 1739, p. 467.

Valois, dauphin de France, Henri, duc d'Orléans, et Charles, duc d'Angoulême, il se dit *prêtre et humble chapelain*. M. de Mesmes, qui permit l'édition de ces poésies, le 26 juillet 1533, les déclara avoir été approuvées par *de Castro et Richard*, docteurs en théologie, les Fourniers, Portier, et autres; et elles parurent en effet à la fin de la même année, sous ce titre : « Le « second volume des mots dorez du grand et saige Caton, les- « quels sont en latin, en françoys, avecques aucuns bons et « très utiles adaiges, autoritez et dicts moraulx des saiges, « profitables à ung chascun. Et en la fin du livre sont insérées « aucunes propositions subtiles et énigmaticques, sentences « avecques l'interprétation d'icelles pour la consolation et la « récréation des auditeurs. On les vend au premier pillier de « la grand-salle du Palais, en la boutique de Denis Janot, et en « la galerie par où l'on va en la chansellerie, en la boutique de « Jehan Longis. Et en la rue Neuve Nostre-Dame, à l'enseigne « saint Nicolas. » C'est un in-8, imprimé sur parchemin, en caractères romains. Ce titre indique suffisamment la variété des poésies qu'on trouve dans cet ouvrage. Parmi celles qui sont morales, il y en a une qui est ainsi intitulée :

RONDEAU CONTRE LES TAVERNIERS QUI BROUILLENT LES VINS.

Cette poésie étoit digne d'un Bourguignon.

Broulleurs de vins, malheureux et mauditz,
Gens sans amour, faulx en faicts et en dictz,
Qui ne tendez qu'en dampnable avarice,
Soyez certains que divine justice
Vous pugnira de bien brief, je le dis.
Les vins nouveaulx vous seront interditz,
Point n'en burez; car des fois plus de dix
Dieu qui tout voit congnoit vostre malice.
Broullcurs de vins.

Sur ces vendeurs de vivres trop hardis
Baillif, prevosts ne soyez point tardifs,
Besognez y exerçant votre office;
Ou aultrement se n'y mettez police,
Enfer vous suyt, et non pas paradis,
Broulleurs de vins malheureux et maudits.

Il y a dans cette collection des descriptions de plusieurs vil-

les de France, dans un genre de poésie fort simple et fort naïf. Mais l'auteur, dont le titre bénéficial étoit à Auxerre, entremêle ses histoires et ses moralités de traits qui ressentent toujours le franc Bourguignon.

PROVERBE DES TAVERNIERS CONTRE LES BIBERONS QUI N'ONT POINT D'ARGEN. Au feuillet XCIV.

Vous qui beuvez de course
In nostra caupona,
Mettez main à la bourse,
Pour sçavoir qu'il y a.
Et si vous la trouvez
Sine pecunia,
Plus avant n'y entrez
Sine licencia.
Car s'il n'y a *credo*
On *testimonia,*
Sçachez que *de vero*
Vous lairrez *vadia*

Pour vous donner un échantillon des poésies historiques de notre Grognet, je rapporterai ici celle qui a pour titre: *Description de l'an que les blés semez gelerent en terre.* Elle est au feuillet cxlij.

L'an mil cinq cens vingt et puis troys
Les blés gelerent en novembre;
Il est fort à noter, ce moys;
Car il a causé grant esclandre.
L'an que l'Hermite fut bruslé
Et Martin Luther reprouvé,
Et que avanturiers encherirent
Les cordes esquelles pendirent,
Et que le grant clou fut rivé,
Et Mont-Didier eurent gaigné
Angloys, et la Somme passerent,
Dont ceulx de Paris travaillerent;
Car par la nuict de la Toussaincz
On ne sonna cloches ne sainctz,
De paour des Angloys et gens d'armes,
Qui près Paris estoient en armes,
Et pionniers marêtz rompirent,
Que Alemans en Langres tendirent,

Et francz archiers les monts passerent,
Et maint aultres cas se traicterent,
Et pape Adrian trepassa,
Bourbon oultre France passa,
Le roy Françoys a esté pris
En grant dangiers et grans périls,
Beaucoup de maulx pour nos pechez
Avons soufferts et grans merchefz,

Puis on lit tout de suite :

En l'an mil cinq cens vingt et huit,
Ung conseiller trop mal seduit,
Nommé Ledet, je m'en remembre,
Des vingtz nouveaulx premier en chambre
Fut par ses faulcetez et vices,
Privé de ses dons et offices,
Et lui fut faict spoliature
Des habits de judicature,
En faisant amende honorable
Sur pierre de marbre notable ;
Et pour parfaire son procès
Fut envoyé à son excès
Devant monsieur l'official
Comme clerc et especial.

Mais la pièce la plus intéressante, à mon avis, de toute cette collection, est au feuillet xxij, laquelle a pour titre : « De « la louange et excellence des bons facteurs qui bien ont com- « posé en rime tant deçà que delà les monts. »

Cette pièce mérite de revoir le jour, non pour l'excellence de la poésie, mais à cause du détail dans lequel elle entre d'une infinité de petits poètes françois, dont il y en a, que je crois avoir été inconnus à la Croix du Maine et autres bibliographes. Je me sens d'autant plus engagé à faire réimprimer cette liste rimée, qu'elle n'est point dans la seconde édition des poésies de Pierre Grognet, qui est moins rare ; car en recherchant les ouvrages de nos Auxerrois, j'ai trouvé dans la Bibliothèque du roi, un petit in-16 coté Y, 2153, avec ce frontispice : « Les mots dorez « du grand et sage Cathon, en latin et françois, avec plusieurs « bons enseignemens, proverbes et dicts moraux des anciens,

« profitables à un chacun. A Paris, pour la vefve Jean Bonfons, « ruë Neuve Nostre-Dame, à l'enseigne de saint Nicolas. » Sans marque d'année. L'épître dédicatoire est aussi différente, et pour le titre, et pour le style. Elle est adressée « A très ho« norez seigneurs messeigneurs Henry de Valois, dauphin de « France, et Charles, duc d'Angoulesme, Pierre Grosnet rend « très humble honneur et immortel salut. »

Il est aisé de suppléer au défaut de date, par d'autres livres publiés par Bonfons. Il est sûr qu'il vivoit en 1581, que parurent chez lui les antiquités de Paris. Ainsi l'édition de Grognet, in-16, n'est que de la fin du xvie siècle. Ce n'est aussi qu'un simple extrait de l'*in-octavo* que je vous ai annoncé dans ma lettre. Cet extrait avoit déjà paru en caractères gothiques ; j'en ai un exemplaire, sans commencement ni fin, qui est aussi en forme d'in-16. On y voit que la poésie de Grognet avoit été retouchée : ce sont les mêmes pensées, mais la plupart exprimées en d'autres termes. L'édition gothique, quoiqu'elle ne soit que l'abrégé de celle de 1533, in-8°, manque de certaines poésies, qui se trouvent dans les feuilles N. O. P. de celle de la veuve Bonfons. Et les questions énigmatiques, que la même édition gothique avoit proposées sans les expliquer, ont leur solution dans cette édition postérieure, par exemple :

Homme qui oncques né ne fut,
Qui jamais n'eut pere ne mere,
Par terre alla, mangea et but,
Et gist au ventre de sa mere.
Or devinez sur cette affaire.
Comme cela se pourroit faire.

Ici finit l'édition gothique; mais celle de la veuve Bonfons ajoute : *C'est Adam.*

Il y a parmi les mêmes dictons, deux vers qui regardent Paris, en ces termes :

Quand à Paris Prime sonne,
A Montmartre sonne Nonne.

Est-il possible, disoit un rubricaire, que l'usage soit de dire none à Montmartre, à la même heure qu'on chante prime à Paris ; ce seroit un grand désordre. La dernière édition de

Grognet ajoute l'explication de cette sorte : « Quand à Mont-
« martre une nonne, c'est-à-dire une nonnain sonne, à Paris,
« prime sonne. » On sait qu'alors les religieuses étoient appelées *nonnes* ou *nonnains*.

J'oubliois de vous faire remarquer, Monsieur, que dans mon édition de 1533, la description des événemens de l'année 1523 et suivantes, est dans une collection pour ainsi dire détachée, et que Pierre Grognet dédie « A monseigneur monsieur Jehan « de Dinteville, seigneur de Polisy, bailly de Troyes, maistre « d'hostel ordinaire du roi. » La première pièce de ce supplément est une « Recollection des merveilleuses choses et nou- « velles advenues au noble royaume de France, depuis l'an de « grace mil quatre cens et quatre-vingtz. »

VOYAGE

DANS UNE BIBLIOTHÈQUE DE PROVINCE.

(SUITE.)

XV.

Lettre d'un particulier à un seigneur. — L'abbé de Gourné.

1765. La dédicace dont nous venons de parler a été à peu près imitée dans le siècle suivant ; mais, il faut se hâter de le dire, dans des vues purement scientifiques et dégagées, nous le pensons du moins, de tout intérêt d'argent ou d'ambition.

Tous les bibliographes s'accordent à désigner comme rares et tirés à petit nombre, et comme n'étant pas entrés dans le commerce, trois opuscules de l'*abbé de Gourné*, formant en tout 110 pages imprimées avec netteté et élégance, mais sans luxe. Cette œuvre, publiée sous le voile de l'anonyme, a pour titre général : *Lettres d'un particulier à un seigneur de la cour ;* chaque lettre a ensuite un titre spécial ; la première est ainsi annoncée : *Première lettre d'un particulier à un seigneur de la cour, ou observations irénaïques sur la science métallique et le style lapidaire, et en particulier sur les deux inscriptions proposées et actuellement tracées sur le plâtre, à la place de Louis-le-Bien-aimé*, in-8, 31 pages; la deuxième porte l'énoncé de : *Seconde lettre*, etc., et contient 47 pp. La dernière est inscrite de la même manière avec les mots : *Troisième lettre*, etc., et renferme aussi 31 pages. Toutes trois contiennent à la dernière page la suscription d'*Avignon* (Paris), 1765, et se trouvent à Paris, chez le sieur *Panckoucke*, libraire, rue et près la Comédie françoise. La première lettre est datée de Paris, *ce 8 août de l'année chrétienne vulgaire* 1763, et la troisième et dernière est écrite *de la Bibliothèque des Jacobins Saint-Honoré*, le 6 septembre 1734.

Pierre Mathias de Gourné, prieur commendataire de Sainte-

Marie de Taberniaco, était né à Dieppe le 23 février 1702. Il composa plusieurs ouvrages historiques et se fit une toute petite réputation littéraire. Il mourut, vers 1770 à ce que l'on croit, probablement à Paris. Son portrait a été peint par *J. Le Roux*, et gravé pour servir à la *suite de Desrochers*, avec cette légende tirée de Virgile : *Immisi fontibus apros*, pour exprimer sans doute la manière assez vigoureuse dont il repoussa les coups de boutoir de la critique.

Cet abbé bel-esprit imagina d'écrire des lettres sur les inscriptions de Paris et de censurer celles qui étoient adoptées ; il les fit imprimer à un nombre peu considérable pour être distribuées aux personnages éminens de la cour. L'exemplaire principal que nous possédons porte sur la garde, de la main propre de l'auteur, la dédicace suivante : « *A Monseigneur*

« MONSEIGNEUR LE DUC DE CHAULNES,

« *En son hôtel, à Paris,*

L'ABBÉ DE GOURNÉ, »

« *Fateor, audax sum, sed non mendax*. »

Sur le revers du même feuillet on lit les observations suivantes écrites par la même main qui décèle une certaine fatuité d'auteur :

« Comme ce petit ouvrage n'est pas de nature à être mis dans « les mains du vulgaire, on s'est bien gardé de le faire colporter dans Paris, de l'annoncer dans les journaux et dans les « gazettes, et de l'exposer en vente chez les libraires, ainsi « que l'éditeur l'avoit imaginé d'abord. Mais d'un autre côté « l'auteur qui a fait des frais d'impression, voulant remplir « son objet capital, s'est fait un devoir d'adresser respectueusement à leurs altesses sérénissimes les princes du sang, aux « grands officiers de la couronne, aux ministres et aux membres « des conseils de sa majesté, aux seigneurs nationaux, soit « ecclésiastiques, soit séculiers, aux présidens et aux procureurs généraux des parlemens, aux intendans des différentes « provinces, et autres personnes lettrées et intéressées par inclination, par devoir et par état à la gloire du roy, à l'honneur de la nation et aux prosgrez des sciences. (Voyez Lettre « 3e, page 30.) »

Cet exemplaire, après avoir appartenu au duc de Chaulnes, passa dans la riche bibliothèque de M. Hyacinthe-Théodore *Baron*, doyen de la faculté de médecine de Paris; son étiquette, ornée de ses armes et de sa devise : *Mihi res, non me rebus*, en charge encore la garde.

Toutes les bibliographies et les biographies, d'accord sur ce point, disent que cette brochure est très rare, sans doute parce qu'elle ne fut pas livrée au commerce; mais on voit par la note qui précède que la distribution en fut passablement étendue, et, ce qui le prouveroit, c'est qu'outre l'exemplaire dont il vient d'être question, et qui est de plus enrichi d'un joli portrait gravé de l'*abbé de Gourné*, nous en possédons *trois* autres, joints à diverses brochures et reliés dans des recueils de pièces. Il y a donc souvent des livres qui, sous le rapport de la rareté, valent moins que leur réputation, comme aussi il en existe possédant ce genre de mérite au suprême degré, quand personne ne s'en doute.

XVI.

Chronique anglo-saxonne. — Edmond Gibson, évêque de Londres.

1692. Les chroniques originales anciennes sont à juste titre recherchées aujourd'hui que l'on puise les renseignemens historiques aux véritables sources, et que l'on est devenu d'un scepticisme tel, que les documens originaux seuls ont conservé une authenticité incontestée.

Parmi ces documens révérés des savans et dignes de la foi du vulgaire, il en est un d'où découle toute l'histoire du haut moyen-âge de la Grande-Bretagne, document le plus sûr et le plus exact de la période de la domination saxonne, devenu lui-même bien rare en Angleterre et pas assez connu sur le continent. C'est le CHRONICUM SAXONICUM, chronique utile et curieuse, publiée pour la première fois en 1644, avec le vénérable Bède, mais dont la dernière édition que nous possédons est bien plus complète et plus facile à consulter.

Elle est intitulée : CHRONICUM SAXONICUM. *Ex.* MSS. *codicibus nunc primùm integrum edidit, ac latinum fecit* EDMUNDUS GIBSON,

A. P. è Collegio Reginæ. Oxonii, è Theatro Sheldoniaco, A° D. MDCXCII, in-4° (1).

Derrière ce premier titre, sur lequel se trouve gravé la représentation de l'université d'Oxford, on lit l'approbation suivante du vice-chancelier d'Oxford : *Imprimatur, Jonath. Edwards, vice-can. Oxon. Aug.* 15, 1692.

Puis vient un intitulé plus explicite qui détaille tout le contenu du volume ; en voici la teneur qui nous évitera d'entrer dans des détails d'analyse : *Chronicon saxonicum, seu annales rerum in Angliâ præcipue gestarum, à Christo nato ad annum usque* MCLV. *deducti, ac jam demùm latinitate donati. Cum indice rerum chronologico. Accedunt regulæ ad investigandas nominum locorum origines. Et nominum locorum ac virorum in chronico memora-orum explicatio.* Operâ ac studio *Edmundi Gibson*, etc., 1692.

Suit une préface latine qui contient 7 pages ; *Testimonia de chronico saxonico*, une page, une carte gravée de l'Angleterre saxonne ; vient ensuite le texte original anglo-saxon, imprimé avec des caractères fondus exprès, et accompagné, dans la même page et sur une seconde colonne, de la traduction latine ; les notes explicatives très érudites sont au bas de chaque page ;

(1) Cette inscription sur le titre, des mots : *à Theatro Sheldoniano*, indique une imprimerie particulière de l'université d'Oxford. Nous possédons encore un autre livre, portant également la vignette de l'université, gravé par *Burghers*, qui est revêtu de la même indication : c'est aussi l'œuvre d'un membre du célèbre collége d'Oxford, intitulée : *De græcæ ecclesiæ hodierno statu epistola*, authore Thoma Smith presbytero, coll. B. Mariæ Magdalenæ Oxon Socio. Oxonii, *à Theatro Sheldoniano*, anno dom. M.DC.LXXVI, in-8, 140 pp. L'approbation pour imprimer est du vice-chancelier d'Oxford *Rad. Bathurst*. Le volume a été donné par l'auteur, avec note autographe, au célèbre et savant *Henri Justel*, bibliothécaire du roi d'Angleterre, mort le 24 septembre 1673. — Le *Théâtre Sheldon*, à Oxford, prend son nom de *Gilbert Sheldon*, archevêque de Canterbéry, chancelier de l'université, qui le fonda en 1668 et le fit bâtir sur les plans du fameux architecte *Christophe Wren*. L'étage inférieur de ce monument sert de logement à la plus belle imprimerie des trois royaumes, érigée aux dépens du même prélat ; l'étage supérieur sert aux assemblées académiques et aux exercices publics ; de là vient le nom de *Théâtre* donné au monument. Les fameux marbres d'Arundel et de Selden décorent les murailles de cet édifice.

cette partie contient 254 pp. cotées, et la suite se trouve un *Index chronologicus rerum*, sur deux colonnes, rangé par ordre alphabétique et qui contient 18 feuillets non chiffrés. Enfin, le volume est terminé par 1° *Regula ad investigandas nominum locorum origines ;* 2° *Nominum locorum et virorum in hoc chronico memoratorum, explicatio*, qui contiennent ensemble 64 pp. cotées, imprimées sur deux colonnes et couronnées par quelques *addenda et emendenda*. En somme, il est difficile de trouver une publication faite avec plus de soin et de conscience.

Notre exemplaire provient de la riche et belle bibliothèque de l'abbaye de Saint-Martin, de Tournai. Pendant la tourmente révolutionnaire et l'invasion de la Belgique, il a été sauvé du pillage par M. *Hurez*, prieur du monastère, et depuis curé doyen de la ville de Saint-Amand-les-Eaux (département du Nord, jadis *Saint-Amand-en-Puelle*). Nous en fîmes l'acquisition après la mort de cet ecclésiastique estimable, en février 1823.

Edmond Gibson, évêque de Londres, né en 1669 à Knip, dans le Westmorland, s'étoit livré, dès sa jeunesse, à l'étude de l'histoire et des antiquités de son pays. Il étoit jeune encore lorsqu'il publia la *Chronique anglo-saxonne*. Toutefois cette publication ne décèle ni la légèreté du jeune âge ni le trouble de l'inexpérience. Gibson devient l'ami et le confident du ministre sir Robert Walpole, et cette liaison honore ces deux hommes d'élite. Le vertueux évêque passa sa vie dans l'exercice de toutes les vertus et dans l'étude de l'histoire; il publia plusieurs ouvrages dont on fait grand cas en Angleterre; il étoit charitable, tolérant, érudit, généreux. Il mourut le 6 septembre 1748, âgé de 79 ans, et vénéré de tous ceux qui l'avoient connu. L'ouvrage dont nous venons de parler est de toutes ses publications celle que l'on recherche le plus; au dire de M. *Brunet*, il se payait déjà en Angleterre, il y a quinze ans, de trois à quatre guinées et quelquefois plus; il coûte bien davantage aujourd'hui. Nous ne sommes nullement étonnés de cette vogue quand nous voyons les Anglois mettre de plus hauts prix à des plaquettes insignifiantes; celle-ci du moins est fondée sur un goût honorable : l'amour du pays et le désir de connoître l'histoire nationale.



NOTE MANUSCRITE

TROUVÉE DANS LE VOLUME DU *CONSULAT*, N° 339.

Droit maritime chez les peuples modernes.

Le premier ouvrage qui ait paru sur cette matière date de la fin du XI° siècle; c'est le *Consulat de la mer*, compilation des dispositions passées en usage, et ayant en quelque sorte force de loi parmi les peuples qui, à l'époque des croisades, étoient les maîtres de la mer, les Pisans, les Génois, les Vénitiens.

Les lois amalfitaines, ainsi nommées des peuples de la ville d'Amalfi, au royaume de Naples, forment une autre compilation qui entre dans le corps du droit maritime chez les peuples d'Italie: enrichis par le commerce de mer, ces peuples rédigèrent des ordonnances pour en régler les transactions, mais on ignore l'époque à laquelle elles furent promulguées.

On voit paroître ensuite les lois maritimes d'Oléron, titre qui doit sembler singulier quand on considère le peu d'importance de l'île dont elles portent le nom.

La reine Eléonore, duchesse de Guyenne, au retour de son voyage de la Terre-Sainte, considérant que le *Consulat de la mer* avait force de loi dans tout le levant, fit rassembler les sentences et les jugemens de la mer du couchant sous le titre de *Rôle d'Oléron*, afin qu'il servît de règle pour décider les questions concernant la navigation et le commerce maritime. Dans la suite, son fils Richard Ier, roi d'Angleterre et duc de Guyenne, adopta cette collection à laquelle on avoit ajouté différentes décisions concernant la marine marchande, en lui conservant le titre de *Rôle ou jugement d'Oléron*. Ces lois furent publiées pour la première fois vers l'an 1150, pendant qu'Eléonore étoit

encore femme de Louis-le-Jeune. On sait que le mariage de cette princesse ayant été déclaré nul par le concile de Beaugenci en 1152, elle épousa la même année Henri, duc de Normandie et comte d'Anjou, devenu roi d'Angleterre, à qui elle porta son immense héritage.

Les lois de *Wisby* furent pour le nord ce que les précédentes avaient été pour le midi et l'océan. Cette île de Wisby, à peine connue, et qui a donné son nom à un code de lois maritimes, montre encore que pendant tout le moyen-âge, le commerce de mer étoit l'apanage de peuples peu considérables qui se sont élevés par son moyen, et ont cessé de jouer un grand rôle du moment que d'autres nations ont pu s'en emparer.

Ce nom de Wisby vient, suivant quelques historiens, de celui de *Wineta*, ville de l'île d'Usedom, dans la mer Baltique, qui fut submergée (la ville) par la mer. Les habitans échappés à ce désastre furent transportés dans l'île de Gothland sur la côte occidentale de Suède, et y fondèrent la ville de Wisby. Devenus riches par le commerce, ils publièrent, dans le XIIe siècle, le code dont nous venons de parler. Il fut adopté dans son origine par toutes les nations du nord, mais on ne connoît pas la date de cette adoption : si l'on en croit Selden, elle ne remonte pas au delà de 1288.

Les lois de Marseille sur la navigation marchande se trouvent renfermées dans les *Statuts municipaux* de cette ville célèbre par son commerce; mais on y suivoit d'ailleurs les lois adoptées par les peuples du midi sur les transactions maritimes.

La confédération d'un grand nombre de villes d'Allemagne, et qui porte le nom de *Hanse teutonique*, se rendit si célèbre dès le XIIe siècle par son commerce et ses guerres avec la Suède, qu'elle eut aussi un code particulier de lois maritimes; les députés des villes confédérées ne le publièrent pour la première fois, à Lubeck, qu'en 1591. Vingt-cinq ans après (1614), les lois qui le composent furent discutées et corrigées dans une autre assemblée des députés des mêmes villes, et imprimées sous le nom de *Jus Hanseaticum maritimum*. La distribution des matières dans cette seconde compilation est mieux entendue que dans la première; les lois y sont partagées en quinze chapitres; elle

est écrite en latin et en allemand, et se trouve dans l'ouvrage du jurisconsulte Hurick, intitulé *Ad Jus maritimum Hanseaticum*.

La France n'eut long-temps d'autre législation sur les contrats du commerce maritime que celle qui se trouve renfermée dans *les us et coutumes de la mer*. Mais la prospérité du commerce, les grands établissemens qui furent formés au delà des mers du temps de Louis XIV, de nouveaux principes de législation plus humains, plus équitables que ceux qui avoient prévalu jusqu'alors dans la police des équipages, le traitement des matelots, les gages des marins et les droits des propriétaires de navire, appelèrent une réforme dans le code maritime, ou plutôt donnèrent lieu à la rédaction de cette ordonnance de 1681 qui a mérité l'attention et la reconnoissance de la postérité. En 1689 parut l'ordonnance générale de la marine militaire à laquelle les ordonnances des 1755 et 1776 ont fait quelques réformes.

On sait qu'aujourd'hui la jurisprudence maritime est, par la dernière législation, réunie aux lois qui régissent le commerce intérieur. Le Code de commerce comprend les deux espèces, et jusqu'à présent les mêmes tribunaux prononcent en France sur les causes relatives à l'exécution du commerce de terre et des contrats maritimes qui sont l'objet du livre II du *Code de commerce*.

L'on croira difficilement qu'une nation qui depuis deux siècles fait soutenir à l'Europe une lutte pénible dans la question de la souveraineté des mers, que les Anglois n'aient sur la jurisprudence des assurances, des avaries, des contrats maritimes aucune autre loi que ce qu'ils appellent la grande *chartre marchande* du roi Edouard IV. Quelques autres articles arrêtés à Queensborough dès le règne d'Edouard III, les anciens statuts sur la compétence de l'amirauté et sur celle des *gardiens des cinq ports*, l'acte de navigation, si célèbre dans le commerce anglois, tels sont les guides qu'on suit encore dans les décisions des causes de mer. Enfin, quelques actes du parlement sur les assurances, sur les douanes, et particulièrement celui de 1777, complètent la législation maritime très embrouillée de la Grande-Bretagne.

Cet état de la législation angloise, relativement à la jurisprudence mercantile, oblige de recourir au droit romain et au droit civil du royaume dans les questions difficiles et sur lesquelles il n'y a pas encore été prononcé; de là cette incertitude dans les affaires maritimes et dans les décisions qu'on doit attendre des juges qui ont à prononcer.

Il est remarquable que la Hollande, si célèbre par la splendeur de son commerce et l'éclat de sa marine pendant longtemps, n'ait cependant aucun code régulier des lois, soit sur la police des gens de mer, ou les transactions maritimes : elle ne possède en effet que quelques ordonnances détachées et assez incomplètes : tels sont par exemple les réglemens des états-généraux concernant la marine militaire et marchande, les réglemens sur les assurances et les avaries d'Amsterdam, Rotterdam et Middelbourg, plusieurs *placards* publiés à diverses époques sur les affaires de mer, etc.; réunie à la France, la Hollande verra plus de clarté et de régularité s'introduire dans une législation si importante à des provinces destinées par leur nature à recouvrer bientôt un commerce de mer aussi actif qu'étendu.

Les Espagnols ont plusieurs codes de lois maritimes; beaucoup d'affaires cependant s'y règlent d'après les *contractaciones*, c'est-à-dire par les décisions des maisons de commerce les plus estimées des grandes villes du royaume. Le *Consulat de lamer* y est encore en vigueur dans les ports de la Méditerranée : on y exécute aussi pour les assurances et les armemens en course les *Capitulos de Barcelona*. Les *lois et ordonnances de Bilbao* règlent les affaires maritimes sur les côtes de l'Océan. Elles ont été mises en ordre et recueillies sous le règne de Philippe V, et approuvées par le conseil en 1760 : on y a joint en 1768 plusieurs ordonnances sur les avaries et les assurances. Les affaires qui concernent le commerce des Deux-Indes forment une classe particulière : elles sont soumises aux lois et usages de la *contractacion* ou *consulat de Séville* et du port de Cadix, ainsi qu'aux décisions et ordonnancss du conseil royal des Indes.

Après avoir indiqué les monumens de la législation du Midi, si nous passons au Nord, la Suède, qui se présente d'abord, offre quelques réglemens qui y furent publiés en 1608 et 1618. On donne à cette collection le titre de *Legisterium Sueciæ*. Ce re-

cueil a été augmenté de l'ordonnance de la marine publiée sous Charles XI en 1667, à laquelle on a ajouté une autre ordonnance de 1750, dont la plupart des articles sont tirés de l'ordonnance de la marine de France de 1681.

La suède a de plus un réglement pour les armateurs en course (1715), une instruction pour les armateurs (1788), enfin quelques réglemens particuliers auxquels les circonstances de la guerre ont donné lieu.

Le Danemarck, la Russie, les Ottomans, Naples, Venise, la Toscane, Gênes, la Sardaigne ont aussi des lois et réglemens de commerce maritime particuliers à ces nations; législation sans uniformité, quoique cependant elle dût par son objet présenter des règles de conduite et des principes de décisions qui pussent servir de guide à chacune d'elles.



(Suite des notes extraites du catalogue raisonné des livres d'un amateur.)

La Cortésiade, poëme en douze chants, de P. Roure. Paris, 1808, in-12.

Bien qu'annoncé en douze chants, ce poëme en est resté au premier, et c'est déjà un de trop. Il est rempli de vers ridicules, et il se termine fièrement par quatre rimes masculines. Le *Journal de l'Empire* rendit justice à cette rapsodie, dans son feuilleton du 17 juillet 1808.

Colomb avoit déjà porté malheur à un romanicer très oublié, du nom de Lesuire, lequel avoit composé une épopée en vingt-six chants, le *Nouveau-Monde*, imprimé en 1782, in-12, réimprimé en 1800, en 2 vol. in-8°. Le fait de cette réimpression est difficile à expliquer; je ne dirai pas que le poëme de Lesuire soit le plus mauvais de tous ceux dont se vante la littérature françoise; il ne faut décourager personne, mais je crois pouvoir assurer qu'il n'y a pas moyen d'en lire une demi-page.

Une indication bibliographique des principales sources à consulter au sujet du célèbre navigateur, ne sera peut-être pas déplacée ici.

Il faut d'abord recourir à l'*Historie del Fernando Colombo, nuevamento di lingua spagnuola tradotte nell' Italiano del sign. Alf. Ulloa;* Venez. 1571, 1614, 1676, in-8°; il y en a une traduction françoise de Cotolendi. Paris, 1601, 2 vol. in-12. L'original espagnol paroît perdu.—A. Gallus, *de Navigatione Columbi*, dans les *scrip. rer. Ital.* de Muratori, t. XXIII, p. 302. — Bossi, *Vita di Colombo*. Milano, 1808, in-8°, dont il existe une traduction françoise, 1824, in-8°. — J.-B. Spotorno, *Codice diplomatico Colombo-Americano.* Genova, 1823, in-4°. — *Columbus memorials or a collection of authentic docu-*

ments of that celebrated navigator. London, 1824, in-8°. — L'histoire de la vie et des voyages de Colomb de Washington Irving, a obtenu plusieurs éditions depuis 1828 ; elle fut, dès son apparition, traduite en françois et en allemand. Le Journal des voyages de Colomb, par B. de Las Casas, publié à Madrid en 1825, par M.-F. de Navarette, a été également traduit en françois (1828, 3 vol. in-8°). Nous laissons de côté diverses dissertations, des articles de journaux littéraires, et un poëme de Giovanni Villefranchi, Volterrano (*Columbo poemae roico*, Firenze, 1602, in-4°). Une autre épopée de Bourgeois ; celle-ci en vingt-quatre chants (Paris, 1773, 2 vol. in-8°).

Quant aux lettres dans lesquelles Colomb rend compte de ses découvertes, on consultera Schott, *Hisp. illust.*, t. II, p. 1282, Navarette, Hensler, *Histoire de la Syphilis* (en allemand), page 124-134 ; le *Magasin encyclopédique*, 1812, I. 233-238, 1818, VI, 105 ; *l'Esprit des journaux*, 1786, mars, p. 269, etc.

Avoit-on abordé avant Colomb aux plages de l'Amérique? c'est ce que nous ne discuterons pas ; nous renverrons les curieux aux *Antiquitates americanæ, sive scriptores rerum ante Columbiarum in America* (1838, in-4°, XL, 479 p. et 14 planches, publié par *la société des antiquaires du nord de Copenhague*. Nous citerons aussi *the Discovery of America by the Northmen in the tenth centurufry*. Toulmin, 1839, in-8°. — L'histoire des explorations de l'Amérique, par J. de Blosseville (*Revue des Deux-Mondes*, t. II et V) ; un mémoire de Malte-Brun dans les *Annales des voyages*, 1810, t. X ; *des Doutes* de Mallet Dupan dans *l'Esprit des journaux*, avril 1785, etc.

Ajoutons qu'il a été imprimé à Constantinople une histoire de Christophe Colomb en turc, par Ibrahim Effendi, et que Mandrillon a essayé de prouver que la découverte de l'Amérique avoit été aussi funeste à l'ancien monde qu'au nouveau.

G. B.

LETTRE

A M. LEBER, BIBLIOPHILE.

Lyon, le 28 mai 1842.

Monsieur,

Votre précieux catalogue nous présente, sous le numéro 2640, l'ouvrage singulier intitulé : *Paradoxes, autrement propos contraires à l'opinion de la plupart des hommes*, livre non moins profitable que facétieux. Paris, Nicol. Lescuyer, 1583, in-16. M. Barbier cite, sous le numéro 13773, l'édition de Paris, Charles Estienne, 1553 ; et le catalogue de Méon Cortiers une édition de Paris, 1554, et une de Rouen, Cailloué, 1638.

Charles Estienne ou Jean Duval ont pu être des imitateurs ou des paraphraseurs de ces Paradoxes, mais n'en sont pas les inventeurs. Le véritable auteur est le fameux et extravagant Ortensio Handi, qui a écrit ces Paradoxes en italien, et les a publiés pour la première fois à Lyon, dans l'année 1543. Je possède l'édition originale de ce livre ; un bel exemplaire, presque non rogné, et élégamment relié par Duru, en maroquin bleu, format in-8° ; en voici le titre exact :

Paradossi cioè, sententie fuori del comun parere, novellamente venute in luce, opera non men dotta, che piacevole, e in due parti separata. A Lione, per Gioanni Presson do Trino, 1543. Cahiers signés A et O, de huit feuillets chacun, avec réclame à toutes les pages, non chiffrés. Imprimé en gros caractères, à l'exception des épîtres dédicatoires et la table qui sont italiques. C'est une des plus belles productions des presses lyonnaises du XVIe siècle.

J'ai sous les yeux les Paradoxes de l'édition que vous citez, mais elle est datée de Rouen, chez Nicolas Lescuyer, demeurant à Laistre Notre-Dame, à la Prudence, 1583. Le petit fleuron du titre représente deux faces au centre de deux ser-

pents entrelacés, avec cette devise en caractères grecs : Ταροςαν υχί Μεμοίνα.

Vous voyez que le titre même est traduit mot à mot du titre italien des *Paradossi*. Dans cette édition originale, que je possède, la dernière page du texte est signée, Suisnetroh Tabedul. En renversant les chiffres en trouve Hortensius Ludebat. Le texte de mon volume est composé de trente chapitres ; il ne sera peut-être pas sans intérêt pour vous d'en connaître les titres : je vous les donne textuellement.

La Tavola de Paradossi.

1. Che miglior sia la povertà, che la richezza.
2. Che meglio sia l'esser bruto, che bello.
3. Che meglio sia l'essere ignorante, che dotto.
4. Che meglio sia l'esser ceco, che illuminato.
5. Che meglio sia l'esser pazzo, che savio.
6. Che mala cofa non sia se un principe perda il stato.
7. Che miglior sia l'imbriachezza, che la sobrietà.
8. Meglio è d'haver la moglie sterile che fecondà.
9. Meglio è viver mandato in esiglio, che nella patria dimorare.
10. Meglio è d'esser debolo de mal sano, chez robusto et gagliardo.
11. Non esser cosa detestabile ne odiosa la moglie dishonesta.
12. Meglio è piangere, che ridere.
13. Miglior la carestia, che l'abondanza.
14. Meglio è morize, che longamente campaze.
15. Che meglio sia nascere ne luoghi piccioli, che ne le populose città.
16. Che meglio sia d'habitare nell'humili case, che ne gran palazzi.
17. Che mala cosa non sia l'essere Feriko e Battieko.
18. Non è cosa biasmevole l'esser batardo.
19. Meglio è d'esser in prigione, che in liberta.
20. Miglior essere la guerra, che la pace.
21. Non essere da dolersi se la moglie muoia.

22. Meglio è non haver servidori, che haverne.
23. Meglio è d'esser ignobile, che di sangue illustre.
24. Esser miglior la vita parca, che la splendida e suntuosa.
25. Che la donna è di maggior eccellentia e dignita, che l'huomo.
26. Meglio è d'esser timido, che animoso e ardito.
27. Che l'opre di Givan Bocaccio non sieno degne d'esser lette (ispecialemente le dieci giornate).
28. Che l'opze quali al presente hubbiamo sotto nome di Aristotele Stugirita, non sieno Aristotele.
29. Che Aristotele fusse non solo ignorante, ma il peu maloagio huomo di quella età.
30. Che M. Tullio fusse non solo ignorante di filosofia, della quate tanto temerariamerte in veruta, ma anche, di retorica.

Vous voyez, Monsieur, par cette nomenclature des chapitres scrupuleusement copiée, que les chapitres 1 à 10, 11 à 25 des *Paradoxes*, sont des traductions des chapitres 1 à 10, et 12 à 26 des *Paradossi*. On n'a pas osé traduire le chapitre 11 de l'original, concernant la femme *dishonesta*. Le texte de tous ces chapitres est une traduction plus ou moins littérale de l'original.

Le chapitre 26, Plaidoyé, et le chapitre 27, Loüange de la Folie, n'existent pas dans l'original.

On n'a pas traduit les chapitres 27, 28, 29 et 30 des *Paradossi*, relatifs à Bocace, Aristote et Cicéron.

Handi fit réimprimer ses *Paradossi* à Venise, en 1544 et 1545 ; dans l'édition de 1544 il ajouta une petite pièce intitulée *la Pazzia*. Le chapitre 27 de la traduction intitulée *Louange de la Folie*, pourroit être une version de l'opuscule de Handi *la Puzzia*.

Je souhaite, Monsieur, que ces renseignemens soient pour vous de quelque intérêt.

Agréez, Monsieur, l'hommage de ma considération distinguée.

YEMENIZ.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 7 et 8. — Juillet et Aout.

405 **Adventvre admirable** par dessvs toutes les autres des siècles passez et présent. Par la lecture de laquelle il appert évidemment, celuy que la seigneurie de Venise a détenu captif l'espace de deux ans et vingt-deux jours, estre le propre et vray roy de Portugal, dom Sébastian, qui perdit la bataille qu'il eut contre les Infidèles en Aphrique, l'an 1578. En outre, comme il fut mis en liberté le 15 décembre dernier passé; et sortant de Venise, s'en veint à Florence. Le tout traduit de castillan en françois, reueu et augmenté de plusieurs choses et de l'admirable natiuité dudict roy dom Sébastian, exposée l'an M.D.C. par l'incomparable astrologue et mathematicien, Carlo Lavro, nouuellement apportée de Rome, et mise en françois pour le contentement des plus curieux, 1501. — **Svite d'vn discovrs** intitvlé adventvre admirable, etc., touchant dom Sébastian, Roy de Portugal : auec un narré de son succez, et de ses peregrinations, depuis qu'il se perdit en Aphrique, combatant contre les Infidelles, l'an MDLXXVIII, iusques auiourd'huy mil six cents deux, 1602, pet. in-8, veau fauve, fil. *(Niedrée)*. . 35—»

406 **Alcoran** (L') de Mahomet, trad. d'Arabe en françois par le sieur Du Ryer, sieur de la Garde Malezair. *Lahaye*,

(*à la sphère*), *Elz.*, 1683, pet. in-12, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Derôme*), 4 p. 10 lig. . . . . 24—»

407 Alcripe (*Philippe sieur de Nery*). La nouvelle fabrique des excellens traits de verité, livre pour inciter les resveurs tristes et merancoliques a vivre de plaisir. *Imprimé cette année*, in-12, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Duru*). . . . . 36—»

Fait partie de Nouvelliers François. Ex. bien complet, avec les remarques.

408 Amours des dames illustres de France sous le règne de Louis XIV. *Cologne, Pierre Marteau* (*s. d.*), 2 vol. in-12, fig. mar. vert , fil., *non rogné* (*Niédrée*). 35—»

409 Anciennes (Les) et modernes genealogies de roys de France et mesmement du roy Pharamond auec leurs Epitaphes et effigies nouuellement imprimees à Paris. *Cy finissent les Epitaphes, genealogies et effigies des roys françois, imprimees nouuellement a Paris, l'an* 1541, pet. in-8 goth., mar. rouge, fil., tr. dor. (*Duru*), *charmant exemp.* . . . . 40—»

En prose et en vers, avec figures en bois.

410 Articles de lestil (sic) et instructions nouvellement faictz par la souveraine court de parlement de Prouence à la requeste de Mrs les gens du roy, sur l'abbreuiation des procès et playderies utilz et nécessayres à tous officiers de justice, à tous advocatz et procureurs de ladite Court de Parlement et d'aultres Cours inférieurs publiées à l'audience, le quatorsiesme jour du moys de feburier, l'an 1542, auec plusieurs arrestz et lettres royaulx de consequence en faueur de tout le bien public de Prouence. *On les uend à Aix, à la grand salle du palays, par Cauallis*, in-4, veau fauve, fil., tr. dor. (*Simier*), *bel ex.* . . . . 45—»

Antonius Arena, éditeur de cet ouvrage, le dédia à Jean Meynier, en lui adressant une épître en vers macaroniques, qui ne se retrouve pas dans ses œuvres. Quoique ce livre soit annoncé comme

se vendant à Aix, il se termine par la souscription suivante *Imprime a Lyon, chez le Prince, le* XVIII

411 **Baif** (*Jan*). Ses œuvres. *Paris, Breyer*, 1573, 4 vol. in-8, mar. bleu, tr. d. (*Charmante rel. à la Janséniste de Duru*). . . . . 120—»

Il est rare de rencontrer un exemplaire aussi parfait de conservation et de reliure. Les mimes de Baïf, qui complètent ses œuvres, n'ont pas été publiés dans ce format.

412 **Bellegarde** (*l'abbé de*). Lettres curieuses de littérature et de morale. *Paris, Guignard*, 1702, in-12, mar. rouge, fil., tr. d. . . . . 10—»

(Aux armes de la duchesse du Maine, exemplaire de dédicace.)

413 **Bibliothèque choisie** de contes, de facéties et de bons mots, pièces fugitives, par une société de gens de lettres. *Paris, Royer*, 1786, 8 vol. in-8, dos et coins de mar. rouge, non rog. (*Simier*). *Ex. en pap. fort complet*. . . . . 75—»

Dépôt intéressant des mœurs, des usages, des maximes et le caractère des nations; composé de pièces françoises, trad. tant de l'anglois, que de l'espagnol, du portugois, du suédois, du russe, de l'arabe et du chinois, avec des notes historiques et critiques, d'un précis sur la vie des auteurs auxquels chaque pièce doit sa naissance, etc.

414 **Bigarrvres et touches (Les)** dv seignevr des accords, avec les apophtegmes et les contes facetieux du sievr Gavlard, et les escraignes dijonnoises. *Paris, Mavcroy*, 1662, in-12, mar. r., fil., tr. d. (*Duru*). . . 30—»

L'on trouve rarement de beaux exemplaires de cet ouvrage.

415 **Bouchet** (*Jehan*). Le Panegyrique du chevalier sans reproches. *Poictiers, Jacques Bouchet*, 1527, pet. in-4, goth. fig. sur bois, mar. rouge, fil., tr. d. (*Duru*). *Charmant exemp*. . . . . 180—»

416 **Bref et sommaire recueil** de ce qui a esté faict, et de l'ordre tenue à la joyeuse et triumphante entrée de très

puissant, très-magnanime et très-chrestien prince Charles IX de ce nom, roy de France, en sa bonne ville et cité de Paris, le mardy sixieme jour de mars, avec le couronnement de très-haute, très-illustre et très-excellente princesse madame Elizabet d'Austriche, son épouse, le 25ᵉ, et entrée de la dicte dame en icelle ville, le jeudi XXIX du dict mois de mars 1571. *Paris, Denis du Pré, pour Oliuier Codoré*, 1572, in-4, mar. bleu, fil., tr. d. (*Simier*). . . . . 40—»

Ouvrage divisé en plusieurs parties : le couronnement d'Élisabeth d'Autriche porte la date 1571, et la fin du volume est terminée par une pièce en vers d'Étienne Pasquier. — Ce livre est orné d'un grand nombre de gravures en bois.

417 **Bruscambille**. Ses fantaisies, contenant plusieurs discours, harangues et prologues facecieux ; *dans le même vol.* : — Les plaisantes idées dv sievr Mistangvet, doctevr à la moderne, parent de Bruscambille ; ensemble la genealogie de Mistanguet et de Bruscambille. *Paris, Millot*, 1615, 2 part. en 1 vol. in-8, veau fauve, fil., tr. d., avec un titre gravé (*Simier*). . . . 46—»

418 **Bruyère (La)**. Ses Caractères. *Paris, Renouard*, 1816, 3 vol. in-12, pap. vél., veau fauve, fil., fers à froid, tr. dor., avec son port. (*Superbe rel. de Bauzonnet*.) 32—»

419 **Bovilli Samarobrini** (*Caroli*). Proverbiorum vulgarium libri tres. *Vænundantura Gallioto Pratensi sub primo pilari aulæ Regiæ, et ab Joanne Roigny*, 1531, petit in-8, mar. bleu, tr. dor. (*Rel. Jans. Bauzonnet*). 40—»

Charmant exemplaire pour la collection des proverbes, dont la plupart sont en françois.

420 **Cancionero** de Romances en que estan recopilados la mayor parte de los romances Castellanos, que hasta agora se han compuesto. Nueuamente corregido, emendado, y annadido en muchas partes. *En Anvers, en casa de Philippo Nucio*, 1554, in-16, mar. rouge, fil., tr. d. (*Closs*). . . . . 75—»

421 Catalogus annorvm et principvm Geminvs ab homine condito, usque in præsentem. *Ex magnifica Helvetiorvm vrbe Berna*, 1540, in-f°, fig., demi-rel. veau fauve (*Niédrée*). . . . . 30—»

Chronologie ornée de gravures en bois en grand nombre.

422 Cent nouvelles (Les nouvelles). Suivent les cent nouvelles contenant les Cent Histoires nouveaux, qui sont moult plaisans a raconter, en toutes bonnes compagnies, par maniere de joyeuseté. *Cologne, Pierre Gaillard*, 1701, 2 vol. pet. in-8, fig. de Romein de Hooge, mar. bleu, fil., tr. dor. (Jol. rel. *Niédrée*). 60—»

423 Clef du santuaire (La) par un homme sçavant de nôtre siècle (*Spinosa*). *Leyde, Wasnaer*, 1678. — Réflexions curieuses d'un Esprit desinterressé (*Spinosa*) sur les matières les plus importantes, au salut taut public que particulier. (*Id.*) Traité des Ceremonies superstitieuses des juifs tant anciens que modernes. (*Id.*) In-12, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Niédrée*). . 00—»

Ouvrage très rare avec ces trois titres, le premier ayant été supprimé. *Voy. Réfutation.*

424 Champier (*Simphorien*). Le Recueil ou Croniques des hystoires des Royaulmes d'Austrasie ou France orientale, dite à présent Lorrayne, de Hierusalem, de Cicile, et de la duché de Bar. Ensemble des sainctz, contes et evesques de Toulx, contenant VII livres. Oultre ce que dessus y est adjousté le livre intitulé l'Ordre de Chevalerie par lequel est demonstré comme les chevaliers se doibvent faire et les vertus qui doibvent estre en eulx. *Venundantur in vico mercuriali apud Lugdunum officina Vincentii de portunariis de Tridino*; Et a la fin : *Cy finit le recueil des histoires des Royaulmes d'Austrasie, composé a Nancy en Lorrayne, et finy l'an de grace*

1510, le 10e *de mars*, pet. in-fol. goth., d.-r. 160—»

Voyez le Manuel du Libraire, à l'article Champier, des renseignemens sur cette édition, qui a dû être imprimée à Lyon en 1512.

425 CHARTIER (*Alain*). Ses œuvres, nouvellement imprimees, reveues et corrigees oultre les precedentes impressions. *On les vend a Paris en la bouticque de Galliot Dupre*, 1529, pet. in-8, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Bozerian*). . . . . 60—»

426 CONFESSION RÉCIPROQUE (LA), ou Dialogues du tems, entre Louis XIV et le Pere de Lachaize, son confesseur. *Cologne (Pierre Marteau, à la sphère)*. 1694, pet. in-12, mar. vert., dent., doublé en soie, fil., tr. dor. (*Derome*). . . . . 32—»

427 CONTROUERSES (LES) DES SEXES MASCULIN ET FEMININ. (A la fin);

Dedans Tholose : imprime entierement
Est-il ce livre; sachez nouuellement
Par maistre Jacques; Colomies surnommé
Maistre imprimeur; libraire bien famé
Lequel se tient; et demeure deuant
Les Saturnines; nonains devot couent,
L'an mil cinq cens trente et quatre a bon compte
Du moys janvier, trentiesme sans mescompte.

in-fol., m. bleu, fil., tr. dor. (*Simier*). . . 100—»

Ce livre contient 6 grandes grav. sur bois très singulières, et un très grand nomb. de pet. *Bel ex.*, quoiqu'avec peu de marge.

428 COQUILLART (*maistre Guillaume*). Ses Œuvres nouuellement reueues et imprimees a Paris, 1532. *On les vend a Paris pour Galiot du Pré en la grant salle du Palais*, pet. in-8, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Sup. rel. de Bauzonnet*). 95—»

429 CORDIER (*Matur.*) Sententiæ Prouerbiales Gallicolatinæ. Formulac item nonnvllæ, quæ speciem aliquam

prouerbij, aut metaphoræ insignioris habere videntur, selecte ad studia studiose Iuuentutis *Parisiis, apud Matthæum Dauidem*, 1547, in-8, mar. rouge, fil. à froid, tr. dor. (*Durù*). . . . . 27—»

10 Cordier (*Math.*). Les Déclinations des noms et verbes, que doiuent sauoir entierement par cœur les enfans, ausquels on veult bailler entrée à la langue latine. *Lugdini, Antonium, Gryphium*, 1566, in-8, veau fauve, fil., dent., tr. dor. (*Simier*). *Bel exempl.* . 18—»

11 Constitutiones clarissimi atque excellentissimi ordinis velleris aurei. (*S. l. ni d.*), in-4, mar. cit., fil., tr. dor., doublé de vélin, compart. sur les plats. (*Riche reliure de Mackenzie*). . . . . 85—»

Exemplaire sur peau vélin.

12 Concordata inter sanctissimum domin. nostrum papam Leonem decimum, et plumente Dominum nostrum Regem Franciscum, huius nominis primum lecta, publicata et registrata in suprema curia : vigesima secunda mensis Bartsii. *Parisiis per Franciscum Regnault, pro Du rando Gerlier librario*, 1517, pet. in-4 goth., veau fauve, fil., tr. dor. (*Simier*). . . . . . 27—»

13 Contreditz du prince des sotz, autrement dit songe creux (par Pierre Gringore). *Paris, en la galerie par ou on va a la chancellerie en la boutique Jehan Longis*, 1532, pet. in-16, mar. rouge, ornemens, fil., tr. dor. (*Délicieux exemplaire, reliure de Bauzonnet, à la Rose*). 150—»

14 Coquillart (*Guillaume*). Sensuyuent les droitz nouveaulx : auec le debat des dames et des armes lanqueste entre la simple et la rusee, auec son plaidoye la complaicte de Echo a Narcisus et le reffus qu'il luy fist auec la mort diceluy Narcisus et le monologue Coquillart auec plusieurs autres choses fort ioyeuses. *On les vend à Paris en la rue Neufve Nostre Dame, à l'enseigne de l'Escu de France, J. Trepperel* (sans date), pet. in-4 goth., fig. en

bois, mar. citron, fil., tr. dor. (*Padeloup*). . 120— »

L'on a joint à la fin de cet ouvrage le *Style du Parlement des Provinces*, cart. goth., cette dernière pièce a un petit raccommodage à la fin

435 **Cornement (Le)** des cornars pour recreer les esperiz encornifistibulez, in-8 goth., fig., ornem. autour du texte, init. en coul. (*Sans lieu ni date*). . . 30— »

Réimpression à 25 exempl. Celui-ci sur pap. de Chine, mar. r., fil., tr. dor. (*Délicieuse plaquette de Bauzonnet.*)

436 **Covrtin** (*Jaqves*). Les Evvres poetiqves de Iaqves de Covrtin de Cisse, gentil-homme Percheron. *A Paris, pour Gilles Beys*, 1581, pet. in-12, mar. bl., fil. à froid, tr. d. (*Duru*). . . . . 28— »

Divisé en deux parties; la seconde a pour titre les hymnes de Synese Cyrenean, évesque de Ptolémaïde (trad. en vers). *Id.* 1581.

437 **Debat (Le)** de lomme mondain et du religieux (en vers). (*Sans lieu ni date*), pet. in-4 goth. (*de I. Trepperel*), fig. sur bois, mar. r., tr. d. (*chiffre orné*). . 40— »

Bel exemplaire, quoique ayant un léger raccommodage à un feuillet.

438 **Demandes (Les) d'amours.** *Cy* finist les demandes d'amours. (*S. l. ni d.*), pet. in-8 de 8 feuillets, sans chiff. ni réclam., mar. bl., fil., tr. d. (*Délicieuse rel. de Bauzonnet*). . . . . 75— »

439 **Descartes** (*René*). Les passions de l'âme. *Amst. Elz.* 1650, pet. in-12, mar. puc., fil., tr. d. (*Moreau*), 4 p. 9 lig. . . . . 20— »

440 **Deuise (La) des armes** des Chevaliers de la Table Ronde, lesquels estoyent du tres renommé et vertueux Artus, roy de la Grande Bretaigne, avec la description de leurs armoiries, in-8, mar. r., fil., tr. d. (*Simier*). 40— »

Ms. avec armoiries peintes et l'explication au bas; les blasons sont très bien coloriés.

441 **Dialogus** quo multa exponvntur quæ Lutheranis et

Hugonitis Gallis acciderunt. *Oragniæ, Adamus Demonte*, 1573, pet. in-8, v. fauve, fil., tr. d. (*Simier*). 24—»

Relation du massacre de la Saint-Barthélemi et des événemens qui l'ont suivi, attribuée par Adrien Baillet à Théodore de Bèze, mais plutôt de Nicolas Barnaud. Cette édition est l'originale. Il en parut dans la même année une traduction intitulée : *Dialogue des choses advenues aux Luthériens et Huguenots de France*. Basle, 1573, in-8. L'année suivante on ajouta une seconde partie latine à la réimpression de la première, sous le titre : *Dialogo ab Eusebio Philadelpho, Cosmopolita, in Gallorum et cœtarum nationum gratiam compositi. Edimburgi*, 1574, in-8, et l'on eut presque en même temps la traduction françoise du tout, augmentée de quelques pièces préliminaires, sous le nouveau titre de *Réveille-Matin des François et de leurs voisins. Edimbourg*, 1574, in-8. On se gardera bien de confondre, mais on mariera cet ouvrage avec un même Réveil de même date et format. *Le vrai Resveille-Matin des Calvinistes et Publicains*, par Corbin ; l'un est tout noir, l'autre blanc, le gris est introuvable, et c'est le vrai. Ces diverses éditions pourraient être mieux classées que dans la bibliographie de Lelong : on y chercherait inutilement ce lien de famille qui unit les deux parties de l'œuvre commencée en 1573, et accomplie l'année suivante. Les rapports de commune origine entre le *Dialogus* et les *Dialogi*, entre le premier *Dialogue* et le *Réveille-Matin*, n'y sont point indiqués. (*Extrait du Catalogue Leber*.)

442 Du Cros. La Philis de Scire, imitée de l'italien; ses diverses poésies. *Paris*, *Courbe*, 1647, in-4, veau f., fil., tr. d. . . . . 24—»

443 Du Peyrat. (*Guill.*) Ses essais poétiques. *Tours*, *Jamet-Mettayer*, 1573, in-12, mar. bl., fil., tr. d. (*belle rel. de Bauzonnet*). *Rare*. . . . . 36—»

444 Epitome des gestes des cinquante huict roys de France, depuis Pharamond iusques au present tres chrestien Françoys de Valoys. *A Lyon, par Balthazar Arnoullet*, 1546, in-4, port., v. fauve, fil. (*Niédrée*). . 30—»

Avec les portraits tirés sur cuivre dans le texte.

445 Epitome, ou abrégé des vies de cinquante et quatre notables, et excellens personnaiges tant Grecs que Ro-

mains, mises au parangon l'une et l'autre extraict du grec de Plutarque de Chaeronee. *A Paris, de l'imprimerie de Philippe Danfrie et Richard Breton, rue Sainct Jacques, à l'Escrevisse*, 1558, in-8, mar. bl., fil., tr. d. (*Duru*). . . . . 36—»

Imprimé en caractères de civilité.

446 **Eneas** (*Silvius, autrement dit pape Pie II*). **Le remede damour, translate de latin en françois par maistre Albin des Avenelles, chanoine de l'Eglise de Soissons, auec aulcunes additions de Baptiste Mantuen.** *Cy finist le remede damours, nouuellement imprimé a Paris par Alain Lotrian, libraire imprimeur, demourant en la rue neufue nostre-dame a lenseigne de lescu de France. (S. d.)*, in-4 goth., mar. bl., fil., tr. d. (*Délicieuse rel. de Bauzonnet*). . . . . 115—»

447 **Enterrement (Le très excellent)** du très hault et très illustre Prince Claude de Lorraine, duc de Guyse, etc., auquel sont déclarées toutes les cérémonies de la chambre d'honneur du transport du corps, de l'assiette de l'Eglise, de l'ordre de l'offrande et grand dueil, auec les blasons, de toutes les pièces d'honneur et banieres armoyées de ses lignes et alliances, faict par Edmond du Boullay. *Paris, en la boutique d'Arnould l'Angelier, au second pilier, en la grand salle du palais*, 1551, pet. in-8, veau fauve, fil., tr. d. (*Simier*), avec beaucoup de blasons. . . . . 21—»

448 **Espinette (L') du jeune prince conquerant le royaulme de Bonne-Renommee.** *Cy finist lespinette du jeune prince nouuellement compose et imprime a Paris le* XIIe *jour de feurier*, 1508, *pour Anthoine Verard, marchant libraire, demourant audit Paris.* In-folio goth., mar., vert. fil., tr. dor. (*Derome*) *très bel ex. d'un livre de toute rareté*. . . . . 550—»

Cet exemplaire, qui a successivement été vendu chez Gaignat, Lavalliere, Hébert, etc., étoit imparfait d'un feuillet, qui, heureusement, a été complété en sacrifiant un autre exemplaire.

449 **Estats (Les)** tenus à la Grenoüilliere, les 15, 16, 17 et 18 du présent mois de juin, mil six cens vingt trois, auec la resolution et closture desdits estats, 1623, pet. in-8, veau fauve, fil. *(Koelher.)* **Grands (Les)** jours tenus a Paris, par M. Muet, lieutenant du petit criminel. *(Sans lieu ni date)*, pet. in-8 de 16 feuill. veau fauve, fil., tr. dor.—*(facéties piquantes et singulières.)* Les deux vol. même rel. . . . . 25—»

450 **Estienne** (*Henry*). Traicté de la conformité du langage françois avec le grec, avec vne preface remoustrant quelque partie du desordre et abus qui se commet aujourdhuy en l'vsage de la langue françoise. *Paris Rob. Estienne*, 1569, in-8, veau fauve, fil., tr. dor. *Bel ex.* 36—»

451 **Evangeliste** (*Jean l'*). **La Philomele séraphique**; diuisée en 4 part. *Tournay, Quinque*, 1640, pet. in-8, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Duru*), avec airs notés. *Superb. ex.* 45—»

451 bis. **La pieuse allouette**. 2 vol., v. fil., tr. dor. [illegible]—»

452 **Fabri** (*Maistre Pierre*). Le grand et vray art de plaine rethoricque utile, proffitable et necessaire a toutes gens qui desirent a bien elegantement parler et escripre, par lequel ung chascun en le lisant pourra facilement et aornement composer et faire toutes descriptions en prose comme oraisons espistres, etc. *Cy fine le second livre de vraye rethorique, nouvellement imprime a Paris, par Estienne Caueiller*, 1539, 2 part. en 1 vol. p. in-8 goth., mar., bleu, fil., tr. dor. (*Duru*). . . 80—»

Un feuillet parfaitement rétabli en forme un bel exemplaire.

453 **Faerni** (*Gab*). Fabulæ centum ex antiquis auctoribvs delectæ, carminibus explicatæ; a Silvio Antoniano editæ. *Romæ, Luchinus*, 1565, in-4, mar. rouge, fil.,

dent., tr. dor., compart. (*Superbe rel. de Niédrée*), avec 100 planch. très bien gravées. . . . . . 60—»

Édition originale.

454 **Faintises du Monde** (*par Gringore*). *Cy finissent les faintises du monde.* (*Sans lieu ni date*), in-4 goth., mar. rouge, fil., tr. dor., compart. (*Charmante rel. de Bauzonnet*). . . . . 130—»

455 **Fallot** (*Gustave*). Recherches sur les formes grammaticales de la langue françoise et de ses dialectes au XIIIe siècle, publiées par Ackermann, et précédées d'une notice sur l'auteur, par M. B. Guérard. *Paris, I. R*, 1839, in-8, veau fauve, fil. (*Bauzonnet*). . . 16—»

456 **Fausse (La) Clélie**, histoire françoise, galante et comique. *Nymegue (à la sphère)*, 1680, pet. in-12, mar. rouge, tr. dor., frontispice gravé, 4 p. 10 lig. et demie. (*Jolie jans. Duru*). . . . . 30—»

457 **Faicts (Les)** et dicts de feu de bonne memoire, maistre Alain Chartier en son viuant secretaire du feu roy Charles VII. Nouvellement imprime, reveu et corrige oultre les precedentes impressions et divise par chapitres, pour plus facillement comprendre le contenu en iceulx, adjouste le débat du gras et du maigre, que nauroit encores este imprime avec le répertoire des matières contenues au présent volume. *On les vend a Paris, en la grant salle du Palais, au premier pillier en la bouticque de Galliot du Pre, libraire jure en Luniversite*, 1526, pet. in-fol., veau fauve, fil., tr. dor. (*Simier*). *Parfait de conservation*. . . . . 60—»

458 **Fausti** (*Andrelini*). Aegloga moralissima. *Paris, Jehan Petit* (*sans date*), in-4, dos de v., f., fil., tr. dor. (*Simier*). 10—»

459 **Ficorini**. Italii ed' altri strumenti lusori degli Antichi Romani, da Franc. de' Ficoroni. *Roma Rossi*, 1734,

in-4, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Anc. reliure*) avec 94 planch. de Mazzoni. . . . . 36—»

460 **Formulaire fort recreatif** de tous contracts, donations, testamens, codicilles, et autres actes qui sont faicts et passez par devant notaires et tesmoins, fait par Bredin le Cocu, notaire rural et controlleur des basses marches, au royaume d'Utopie, par lui depuis nagueres reveu et accompagné, pour ledification de deux bons compagnons, d'un dialogue par luy tiré des œuvres du Philosophe et poete grec Simonides, de l'origine et naturel fœminini generis. *Lyon, pour François La Boutiere*, 1627, pet. in-12, mar. cit., doublé de mar. rouge, fil., tr. dor., riche dent. (*Koehler*). Rare. . . . . 75—»

461 Formularium latino-gallicum ex optimis quibusque authoribus in gratiam atque utilitatem puerorum selectum. *Parisiis Gradini*, 1548, in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Rel. jans. Duru*). . . . . 18—»

462 **Gabalis** (*le comte*), ou entretiens sur les sciences secretes. *Amst., Lejeune* (*Elzev.*), 1671, pet. in-12, mar. vert. (*Rel. jans. Thouvenin*) *à l'imitation d'anciennes reliures*). . . . . 27—»

463 **Galtheri** (*Philippi*). Poëtes alexandreidos, libri X, nunc primum in Gallia Galliicisque caracteribus editi. *Lugdini, R. Granson*, 1558, in-8, v. f., fil., tr. dor. (*Simier*). *Charmant exemplaire*. . . . . 25—»

Livre rare imprimé en caractères civilité.

464 **Garnier** (*Sébastien*). La Henriade et la Loyssée; seconde édition, *sur la copie imprimée à Blois, chez la veuve Gomet*, en 1594 et 1593. *Paris, Musier*, 1770, in-8, v. f., fil., tr. dor. (*Simier*). Assez rare. . . . 15—»

465 **Gemmæ**. Frisij medici ac mathematici de astrolabo catholico liber, quo latissime patentis instrumenti multiplex vsus explicatur, et quicquid vspiam rerum mathema-

ticarum tradi possit continetur, ad serenies. Hispaniæ, Angliæ, et Franciæ regem, Philippum Caroli V, Cæsaris semper Augusti filium. *Antuerpiæ, in ædib. Joan, Steelsii,* 1556, in-8, pap. réglé, v. brun, fil., tr. dor. (aux armes). *Ancienne reliure avec le portrait de Henri II.* gaufré en or sur les plats. . . . . 18—»

466 Guevara. Orloge des princes. Œuvre de très excellente et admirable doctrine pour les graves sentences et rares hystoires qui y sont contenues, composé en espaignol par très illustre seigneur don Anthonio di Gueuara. *Paris, Groulleau,* 1552, in-8, v. f., fil. (*Niédrée.*) . 25—»

Livre des plus curieux, et la plus belle édition.

467 Geuffrin. La Franciade, ov Histoire generale des Roys de France depuis Pharamond jusqu'à Louys-le-Juste à présent regnant, mis en vers françois. *Paris, Sommaville,* 1623, petit in-8, v. f., fil., tr. dor. (*Niédrée*). Poëme assez rare. . . . . 25—»

468. Gueroult (*Guill.*). Le premier Livre des Narrations fabuleuses avec les discours de la verité de l'histoire d'icelles, auquel avons adjousté aucunes œuvres poetiques du même traducteur. *Lyon, Robert Granson,* 1558, petit in-4, mar. r., tr. dor. (*Jolie jans. Duru*). *Bel exempl.* . . . . 72—»

Imprimé en caractères civilité.

469 Grapheus (*Cornille*). La tres admirable, tres magnificque, et triumphante entrée, du tres hault et tres puissant Prince Philipes, Prince d'Espaignes, filz de Lempereur Charles V, ensemble la vraye description des spectacles, théatres, archz triumphaulx, etc, lesquelz ont este faictz et bastis a sa tres desirée reception en la tres renommée florissante ville d'Anvers, premierement composée et descripte en langue latine, et depuis traduicte en franchois. 1549, in-folio, fig., v. f., fil., tr. dor. (*Niédrée*). *Superbe exempl.* . . 40—»

470 **Gringoire** (*Pierre*). **Heurres de Nostre Dame**, translatees de latin en francoys et mises en rymes additionnées de plusieurs CHANTZ ROYAULX figurez et moralisez, sur les misteres miraculeux de la Passion de nostre redempteur Jesuchrist, auec plusieurs belles oraisons et rondeaux contemplatifz, composé par Pierre Gringoire dict Vaudemont, heraulx darmes de tres hault et vertueux prince monseigneur le duc de Lorraine, de Bar, et de Calasbre, par le commandement de haulte et noble princesse ma dame Regnee de Bourbon, duchesse de Lorraine, auec nouueau priuilege proroge au dit Pierre Gringoire iusque a quatre ans en suyuans comme il appert cy apres. *On les vendra a Paris en la rue Sainct Jacques : en la maison de Jehan Petit, libraire, demourant a l'enseigne de la Fleur de lys d'or (sans date).* Petit in-4, *fig. en bois*, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Duru.*) 100—»

471 **Grand** (*J*. Le). Instrvction svr le faict des finances, et chambre des comptes, diuisee en trois parties. *A Paris, chez Ambroise Drouard, ruë St. Iacques, à l'Image Sainct Martin.* 1583, in-8, v. f., fil., tr. dor. (*Niédrée.*) 24—»

472 **Gvevx** (le), ov la vie de Gvzman d'Alfarache, image de la vie humaine. En laquelle toutes les fourbes, et toutes les meschancetez qui se pratiquent dans le monde, sont plaisamment et utilement descouuertes. Divisé en trois livres. *A Paris, chez Nicolas Gasse, au Mont S. Hilaire, près la court d'Albret,* 1632, 2 tom., en 1 vol. in-8, v. f., fil. (*Niédrée*). *Bel exempl.* . . 25—»

473 **Guidon** (le) des secretaires. *Cy finist le grant prothocolle et stille de la chancellerie de France, nouuellement veu et corrige oultre les premieres impressions avec plusieurs addissions, cest assauoir les hommaiges anoblissements legitimations, etc., imprimé par Jacques Niverd, demourant à Paris en la rue de la Juifrye, à lymaige Saint-Pierre.* In-8 goth., mar. bleu, fil. tr. dor. (*Duru*). 36—»

474 **Hermite** (*Tristan l'*). Recueil de diverses poésies héroïques et burlesques. *Paris, Loyson*, 1658, in-4, veau fauve, fil., tr. dor. Portrait (*Niédrée*). . . . 24—»

475 **Herodiani**. Historiæ de imperio post Marcvm : vel, de svis temporibus. Angelo Politiano interprete. *Lugdvni apvd Haered. Seb. Gryphii*, 1559. Pet. in-12 vél. 15—»

(Exemplaire d'Aug. de Thou, avec sa signature à la fin, et quelques notes de sa main.)

476 **Heures a lusaige de rome** toutes au long sans requerir; auec aucuns des miracles de nostre dame, et de la creation du monde et du soleil et de la lune et plusieurs aultres belles hystoires. *Nouvellement imprimees a Paris, par Nicolas Hygman, pour la veufue de Jehan de Brie, demourant en la rue Sainct Jacques pres Sainct Yues, a lenseigne de la Limace*, in-4, mar. r., fil., tr. dor. *Jolie rel. de Simier*. . . . . 75—»

Avec dix-sept figures qui représentent des sujets tirés de la passion de Jésus-Christ, et chaque page a un entourage.

477 **Histoire (l') et ancienne chroniqve** de Gerard d'Evphrate duc de Bovrgongne, traitant, pour la pluspart, son origine, ieunesse, amours, et cheualereux faits d'armes : Auec rencontres, et auentures merueilleuses, de plusieurs cheualiers et grans Seigneurs de son temps. Mis de nouueau en nostre vulgaire Françoys. *Lyon, Benoist Rigavd*, 1580, pet. in-12, fig. en bois sur le titre, mar. bleu, tr. d. (*Rel. jans. Niédrée*). . 36—»

478 **Histoire (l') palladienne** traitant des gestes et genereux faitz d'armes et d'amours de plvsieurs grandz princes et seignevrs, specialement de Palladien, filz du roy Milanor d'Angleterre, et de la belle Selerine, sœur du roy de Portugal : nouuellement mise en nostre vulgaire françoys par feu Cl. Colet. *Paris, pour Jan Dallier*,

1555, in-fol., v. fauv., fil., tr. dor. (*Niédrée*), avec fig. sur bois. . . . . 60—»

479 **Histoire (L') et recueil** de la triumphante et glorieuse victoire obtenue contre les seduyctz et abusez Lutheriens Mescreans du pays Daulsays et autres par tres hault et tres puissant prince et seigneur Anthoine par la grace de Dieu duc de Calabre, de Lorraine et de Bar, etc., en deffendant la foy catholicque nostre mere leglise et vraye noblesse a lutilité et pruffit de la chose publicque. *Paris*, 1526, in-fol. goth., *fig. sur bois*, lettres orn., mar. noir, dent. à froid, tr. dor. (*Smith*). . . . . 95—»

Une petite piqûre dans la marge très bien restaurée.

480 **Historiarvm** et Chronicorvm totius mundi epitome, per Achillem P. Gassarum ex optimis quibusque Historiographis nunc primum congesta vsque ad annum M.D.XXXVI. Accessit genealogia D. Caroli V. Romanorum Cæsaris semper Augusti. *Autuerpiæ, in ædibus Ioan. Steelsii, an.* 1536. Pet. in-8, v. noir. (*Reliure antique avec la devise et le portrait gauffré sur les plats*, Carolus *imperator*). . . . . 35—»

Dans le même volume est reliée la pièce suivante : *Europæ descriptio lucidissima D. Carolo V. Rom. Imper. dedicata per Ancelmum atque Christ. Cellæ. Autuerp.*, 1535.

481 **Homère.** L'Iliade traduict de grec en vers françois, par M. Hugues Salel; l'augmentation outre les précédentes impressions. L'umbre dudict Salel, par Oliuier de Magny, avec le premier et second de l'Odissée d'Homère, par Jaques Pelletier du Mans, et autres poésies par P. de Ronsard. *Paris, Gautier*, 1574, in-8, v. fauve, fil., tr. dor. (*Simier*). Ch. ex. . . . . . . 24—»

482 **Incipit** libellus de ludo Schacorum et de dictis factisque; nobilium virorum philosophorum et antiquorum prologus libelli; in fine: *explicit doctrina vel morum in formatio accepta de modo et ordine ludi schaccorum.*

Petit in-4 goth. (*s. l. n. d.* avec initiales peintes en rouge, Sig. A. G., veau fauve, fil., tr. dor. (*Niédrée*). Superbe ex. . . . . 40—»

Livre de toute rareté sur le jeu des échecs, et non cité.

483 **Jehan de Saintré.** Un très bel exemplaire du roman de Jehan de Saintré, mar. r. (*Beauzonnet.*). . 200—»

484 **Justin** (les œuvres de). Vray hystoriographe, sur les faictz et gestes de Troge Pompée, contenant XLIIII liures traduicts de latin en françoys. *On les vend à Paris en la grand salle du Palais au premier piller en la boutique de Arnoul et Charles Langelier.* 1538, in-folio, v. f., fil., tr. dor., avec un *grand nombre de fig. sur bois.* (*Simier*). . . . . 45—»

485 **Kalendrier** (le Grand) **des Bergiers**, nouvellement imprime a Lyon, ordonne a la verite auquel sont plusieurs augmentations et corrections, nouuellement adjoutees aultrement qu'il nestoit par auant. *A Lyon,* 1510, *D'auril le* 8, petit in-folio, v. f., fil., tr. dor. (*Simier*). Avec un grand nombre de fig. sur bois des plus singulières. . . . . 75—»

486 **La Chambre** (de). Les characteres des Passions par le s[r] de la Chambre, médecin de Monseigneur le Chancelier. *Amsterdam, Antoine Michel* (*Elzev.*), 1658. 4 vol. petit in-12, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Niédrée.*) 95—»

Art de connoître les hommes, par *Jacq. Le Jeune* (*Elz.*) 1666, mar. bl. Les 5 vol. uniformes; joli exemplaire.

487 **Ladoneo** (*Steph.*) Avgvstodvni Amplissimæ civitatis et Galliarvm qvondam facile principis antiqvitates. *Avgvstodvni, apud Blasivm Simonnot Typographum Juratum,* 1640, in-8, v. fauve, fil., tr. dor. (*Reliure ancienne aux armes.*). . . . . 15—»

Bel exemplaire d'un livre rare sur l'antiquité d'Autun.

38 **Lancelot du Lac.** Roman de chevalerie, édition de Phil. Lenoir. *Sans date,* 3 tom., 1 vol. in-folio, demi-rel., bien complet, mais un peu court. . . 160—»

39 **Le Maire** (*Jehan*). Les illustrations de Gavlle, et singvlaritez de Troye, contenant troys parties, auec l'epistre du roy Hector de Troye, le traicte de la difference des scismes et des concilles, la vraye hystoire, et non fabuleuse du prince Syach Ismail dict Sophy. Le tout composé par excellent hystoriographe maistre Iean le Maire de Belges, en son viuant secretaire de sacree princesse madame Anne de Bretaigne deux fois royne de France, avec plusieurs autres addittions faicte par le dict autheur. *Nouuellement reueu et corrigé, imprimé à Paris,* 1548, in-4, v. f., fil. (*Niédrée*). Bel ex. de l'édition la plus complète. . . . . . 36—»

40 **Le Pois** (*Antoine*). Discovrs sur les medalles et gravevres antiques. principalement Romaines, plus une exposition particulière de quelques planches ou tables estans sur la fin de ce liure, esquelles sont monstrees diuerses medalles et graueures antiques rares et exquises. *Paris, Mamert Patisson,* 1579, in-4, mar. r., fil., tr. dor. (*Simier, imitation d'anc. rel.*). . . 48—»

Avec 23 planches, dont celle du dieu Priape sans être mutilée, et un beau portrait de l'auteur, tiré à part.
Exemplaire très bien conservé.

41 **Lery** (*Jean de*). Histoire memorable de la ville de Sancerre, contenant les entreprises, siège, approches, bateries, assaux et autres efforts des assiegeans ; les resistances, faits magnanimes, la famine extreme et delivrance notable des assiegez. Le nombre des coups de canons par journees. Le catalogue des morts et blessez à la guerre sont à la fin de ce livre. (*Sans lieu,* 1574, p. in-8, v. f., fil., tr. dor. (*Niédrée*). A la fin on a ajouté un plan de la ville de Sancerre. . . . . 36—»

492 **Lescarbot** (*Marc*). Les Muses de la novvelle France. *Paris, Millot*, 1612, in-8, mar. bleu, tr. dor. (*Rel. jans. Duru.*) . . . . 18—»

493 **Lettres** choisies de Guy Patin, dans lesquelles sont contenues plusieurs particularités historiques, sur la vie et la mort des savans de ce siècle, sur leurs écrits, et sur plusieurs autres choses curieuses depuis l'an 1645 jusqu'en 1672. *Francfort, Dufourt*, 1683, in-12, lavé réglé, mar. r., fil., tr. dor. (*Anc. reliure de Desseuil.*) 12—»

494 **Livre (Le). de la Fontaine** Perillevse, avec la chartre d'amours : autrement intitulé le Songe du Verger. Œuure tres excellent, de poesies antique contenant la stéganographie des mystères secrets de la science minérale, auec commentaire de I. G. P. Dédié à l'illustre seigneur I. de Ferrières, vidame de Chartres. *Paris, Iean Ruelle*, 1572, pet. in-8, mar. blèu, fil., tr. dor. (*Niédrée*). . . . . 35—»

495 **Liure des ordonnances (Le)** des cheualiers de lordre du tres chrestien Roy de France Loys XI[e] a lhonneur de sainct Michel. *Cy fine le liure de l'institution de l'ordre du roy imprime nouuellement a Paris, l'an* 1512, *le XIIII jour doctobre, pour Guillaume Eustace libraire*, pet. in-8 goth., mar. puce, fil., tr. dor., large dent., chiffre orné. 36—»

496 **Liure (Le) de Matheolus**

Qui nous monstre sans les varier
Les biens et aussi vertus
Qui viennent pour soy marier
Et a tous faictz considerer
Il dit que lhomme nest pas saige
Si se tourne remarier
Quant prins a este au passaige.

(*Sans lieu ni date*), pet. in-4 goth., fig. en bois, mar.

bleu, fil. à froid, tr. dor. (*Bauzonnet*) Bel ex. 120—»

497 **Luciani**. Opuscula Erasmo Roterodamo interprete. *Venetiis, Aldus*, 1516, in-8, v. br., fil., tr. dor., avec l'ancre Aldine, bleu et or. . . . . 30—»

Exemplaire très bien conservé et dans son ancienne reliure.

498 **Lucien**. Traduit par Perrot, s[r] d'Ablancourt, avec des remarques sur la traduction. *Amst., Pierre Mortier*, 1709, 2 vol. in-12, mar. bleu, fil., tr. dor. avec fig. (*Niédrée*). Très bel ex. de la meilleure édition. 45—»

499 **Marechal (Le)** de Boufflers prisonnier dans le chateau de Namur et les avantures secrettes qui lui sont arrivées pendant la campagne. *Liége, Paul Delatour*, 1696, pet. in-12, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Bauzonnet*). 27—»

500 **Martial** (*d'Auvergne, dit de Paris*). Les arrets d'amours, avec l'amant rendu cordelier a l'observance d'amours, accompagnez de commentaires juridiques et joyeux de Benoit de Court, jurisconsulte. Revus, corrigés et augmentés de plusieurs arrêts, de notes, et d'un glossaire des anciens termes. *Amst., Changuion*, 1731, pet. in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Charmante reliure de Niédrée*). . . . . 48—»

Le glossaire des anciens termes étant relié séparément, cet ouvrage forme deux volumes.

501 **Marot** (*Clément*). Ses OEuvres, reveuës et augmentées de nouveau. *A La Haye, chez Adrian Moetjens*, 1700, 2 vol. pet. in-12, pap. réglé, mar. bleu, dent., à compart., fil., tr. dor., doublé de mar. rouge (*Reliure de Dusseuil*), 5 p. de haut. (*Superbe exempl.*) . 125—»

502 **Mérard Saint Just**. Eloge historique de Jean-Sylvain Bailly, au nom de la république des lettres, par une société de gens de lettres; suivi de notes et de quelques pièces en prose et en vers. *Londres*, 1794. (Édition tirée à 25 exempl., pap. vél.) — Lettre en prose et

en vers à madame Julie D. Ch..., M. de R..., suivie de quelques fables. Troisième édition, 1794. (Edition tirée à 25 exempl., pap. vél.) — Les Hautes-Pyrénées en miniature, ou épître rimée, en forme d'extrait du beau voyage à Barége et dans les Hautes-Pyrénées, de J. Dusaulx. *Paris*, 1790 (Tiré à 25 exempl.). 4 part., pet. in-12, mar. grenat, avec coins, non rogné. . 18—»

503 **Mérard de Saint Just**. Démence de madame de Panor, en son nom Rozadelle Saint-Ophèle, suivie d'un conte de fées, d'un fragment d'antiquès, d'une anecdote villageoise et de quelques couplets, par l'auteur de l'Histoire de la baronne d'Alvigny, ou la Jalouse. *Paris*, 1796, in-18, demi-rel., avec coins mar. chamois, non rogné. . . . . 15—»

Ouvrage imprimé à 25 exemplaires, tous sur papier vélin.

504 **Meschinot** (*Jehan*). Les Lunettes des Princes, ensemble plusieurs additions et Ballades de nouueau composees. *Et se vendent au premier pillier de la grand salle du Pallays, par Galliot Dupre*, 1528, pet. in-12, mar. vert, fil. dor. (*Jolie rel. jans. de Bauzonnet*). 65—»

505 **Michaelis**. Histoire admirable de la possession et conversion d'vne penitente seduite par vn magicien, la faisant sorciere et princesse des sorciers au païs de Prouence, conduite à la Saincte Baume pour y estre exorcizee l'an MDCX, au mois de nouembre, souz l'authorité du R. P. F. Sebastien Michaelis, prieur du couuent royal de la Saincte Magdaleine à S. Maximin, et dudit lieu de la Saincte Baume. Commis par luy aux exorcismes et recueil des actes le R. P. F. François Domptivs, docteur en théologie en l'uniuersité de Louuain, Flamand de nation, residant au susdit couuent de S. Maximin, souz la discipline reguliere, et reformation de l'ordre des Freres Prescheurs: le tout fidelement recueilly, et tres bien vérifié. Ensemble la Pneumalogie, ou Discours des Esprits du susdit P. Michae-

lis, reueu, corrigé et augmenté par luy mesme, auec vne Apologie explicative des principales difficultez de l'histoire et annotations. Edition seconde. *A Lyon, et se vendent à Paris, chez Charles Chastelain, rue S. Jaques, à la Constance, deuant S. Yues,* 1614, in-8, veau fauve, fil., tr. dor. (*Niédrée*) Bel ex. rare. 35—»

506 **Michel.** La Forest de Conscience contenant la chasse des Princes spirituelle (poëme). *Cy finist la forest de Conscience contenant la Chasse des Princes auecq lante nouuelle de salut nouuellement composez par Guillaume Michel dit de Tours, et imprimé par Michel Lenoir, libraire-jure en l'Universite de Paris, demourant en la rue Sainct Jacques à l'enseigne de la Rose-Blanche couronnee, le dernier jour daoust,* 1520, in-8, mar. vert., fil., tr. dor. (*Ex. d'Anc. rel.*, avec un grand nombre de fig. sur bois, *et bien conservé*). . . . . 85—»

507 **Mémoires historiques** sur Raoul de Coucy. On y a joint le recueil de ses chansons en vieux langage, avec la traduction et l'ancienne musique. *Paris, Ph.-D. Pierres*, 1781, pet. in-12, port., mar. bleu, fil. à froid, non rog. (*Duru*). . . . . 20—»

Jolie petite édition, éditée par de Laborde.

508 **Molière.** Les OEuvres de monsieur Moliere. Nouvelle édition, corrigée et augmentée des œuvres posthumes et de très belles figures à chaque comédies, etc. *A Brusselles, chez George de Backer*, 1694, 4 vol. in-12, fig., mar. bleu, fil., tr. dor. (*Niédrée*). . . . 90—»

Cette édition, de Hollande, contient, comme celle de 1683, le fameux passage du Festin de Pierre ; elle se recommande de plus, par une charmante suite de figures de *Harrewyn*.

509 **Morais** (*Mre C. de*). Le véritable Fauconnier. *Paris, Gabriel Quinet*, 1683, in-12, veau fauve, fil., tr. dor. (*Simier*). . . . . 18—»

510 **Nadal** (*l'abbé*). Histoire des Vestales, avec un traité

du luxe des dames Romaines. *Paris, veuve Ribou*, 1725, in-12, veau fauve, fil., tr. dor. (*Simier*). . . 9—50

511 **Nicole** (*le Président*). Recueil de diverses pièces choisies d'Horace, Ovide, Catulle, Martial et Anacréon, aussi la traduction du 1er chant de l'Adonis du Chevalier marin. *Iouxte la copie. Paris* (*Hollande*), 1666, pet. in-12, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Duru*). Rare. 27—»

512 **Niceron** (*Jean P.*) Memo pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres. *Paris*, 1729-45, 43 tom. en 44 vol. in-12, v. jasp. (*Ex. aux armes de madame de Pompadour.*) . . . . 110—»

514 **Noirot** L'origine des masques, mommerie, bernez, et revennez es Jours gras de Caresme prenant, menez sur l'asne à rebours et chauary. Le jugement des anciens Pères et philosophes sur le subiect des masquarades, le tout extrait du livre de la Mommerie de Claude Noirot, juge en la Mairie de Langres. *Langres, Chauvetet*, 1609, in-8, veau fauve, fil., tr. dor. *Anc. rel.* . . . . 55—»

Sauf un petit raccommodage à une page, cet exemplaire est très bien conservé; c'est un ouvrage des plus curieux et des plus rares.

515 **Novveav traicte (Le)** de la vraye noblesse, translate nouuellement de latin en francoys, auquel est adiouste en la fin les douze vertuz de vraye noblesse. *On les vend a Paris, en la rue neufue Nostre-Dame, a l'enseigne sainct Iehan Baptiste, pres saincte Geneviefue des Ardens*, 1535. Pet. in-12, mar. r., ornem., doubl. fil., tr. dor. (*Duru*). . . . . 45—»

516 **Nugæ venales**. Petit trésor latin des ris et de la joye dédié aux révérends pères de la mélancolie. *Londres*, 1741. Pet. in-12, dos et coins de mar., *non rogné* (*Niédrée*), tit. lat. et françois. . . . . . . 20—»

517 **Ogier le Danois**, un très bel ex. du roman d'Ogier le Danois. Pet. in-4 gothique, mar. (*Riche rel.*). 300—»

518 **Œuvres diverses** d'un auteur de sept ans (le duc du

Maine), publiées par madame de Maintenon en 1678, in-4, mar. r., fil., tr. dor. (*Anc. reliure du temps*). 45—»

Ouvrage tiré à très petit nombre, qui contient 9 ff. préliminaires suivis de 35 et 89.

519 **Ovide**. De Arte Amandi, translaté en françoys. *Cy finist Ovide de l'Art d'aymer,* auecque les sept Ars liberaux nouuellement *imprime a Genesve (s. d.)*, in-4 goth. à deux colonnes, mar. r., fil., tr. dor. (*Charmante rel. de Bauzonnet*). . . . . 55—»

520 **Ouide**. Sensuyt ses XXI epistres; translatees de latin en françois p. reuerend pere en Dieu maistre Octauien de sainct Gelaix, Euesque dangoulesme. *On les uend a Paris en la rue neufue nostre dame, a lenseigne de Lescu de France. Cy finist le livre des epistres de Ouide, imprime a Paris pour Iehan Trepperel, demourant en la rue neufue nostre dame (s. d.)*, in-4 goth., mar. r., fil., tr. dor. (*Niédrée*). . . . . 00—»

521 **Olivier** (*Iacqves*). Alphabet de l'imperfection et malice des femmes, reueu, corrigé et augmenté d'vn friand dessert pour les courtizans et partisans de la femme mondaine, et dédié à la plus mauuaise du monde. *Paris, Petit-Pas*, 1619, in-12, v. fauve, fil., tr. dor. (*Niédrée*). Très bel ex. . . . . 36—»

522 **Ordonnances royaulx** sur le faict de la justice et abbreuiation des proces par tout le Royaulme de France, faictes par le Roy nostre sire, et publiees en la court de Parlement à Paris, le sixiesme jour du moys de septembre l'an 1539. Adjoucte vng edict sur la reformation de tous officiers Royaulx, plus vng aultre edict faict sur le rachapt des rentes, etc. Item vng aultre edict du Roy appartenans aux baillifz et seneschaulx du Royaume de France. *Lyon, Thibault Payen (s. d.)*, in-4 goth., veau fauve, fil., tr. dor. (*Simier*). . . . . . 35—»

D'une parfaite conservation.

523 **Ordonnances (Deux)** du roy nostre sire sur l'estat des tresoriers et manyment des finances, nouuellement publiées au conseil de la Tour Carrée. *Paris, 22 juin* 1532, pet. in-4 de douze feuillets, mar. bleu, tr. dor. (*Rel. Jans. Duru*). . . . . 30—»

524 **Pain benit** de l'abbé de Marigny. (*S. l.*), 1673. Reponse au pain benit du sieur Marigny. (*S. l.*), 1673 (*Hollande*). Pet. in-12, v. fauve, fil., tr. dor. (*Niédrée*). . 15—»

525 **Petits Fatras**. Dung apprentis surnomme Lesperonnier de discipline. *On les vend a Lyon cheulx Oliuier Arnoullet, demourant aupres de nostre dame de Confort,* 1538, in-4 goth., mar. r., fil., tr. dor. (*Koehler*). Chiffre orné. . . . . 60—»

526 **Peripatiques**. Résolvtions et remonstrances sententieuses du Docteur Bruscambille aux perturbateurs de l'Estat. *Paris, par Va du Cul, gouuerneur des singes,* 1619, in-8, mar. r., tr. dor. (*Rel. jans. Duru*). 36—»

527 **Plaisirs (Les)** dv gentil-homme champestre. Augmenté de quelques nouueaux poemes et epigrammes, par N. R. P. *A Paris, pour la vefue Lucas Breyer, tenant sa boutique au second pillier de la grand' salle du Palais,* 1583, petit in-12, mar. vert, ornem. doubl., fil., tr. d. 15—»

528 **Plutarque**. Elite des vies des hommes illustres de Plutarque, trad. par l'abbé Tallemant. (*Sans date*), *Hollande*), 1681, 9 vol. pet. in-12, mar. r. (*Rel. de Simier.*) 115—»

Fort rare, complet.

529. **Poesies (Les)** du roy de Navarre avec des notes et un glossaire françois, precedees de l'histoire des Révolutions de la langue françoise, depuis Charlemagne jusqu'à saint Louis ; d'un discours sur l'ancienneté des chansons françoises, et de quelques autres pièces. *Paris, Guerin,* 1742, 2 vol. in-12, dos et coins de mar. roug., *non rogné*. (*Niédrée*). Bel exempl. . . 45—»

530 **Principvm et Regvm Polonorvm** imagines ad vivvm expressæ. *Coloniæ agrippinæ, typis Godefridi Kempensis,* 1594, in-folio, fig., port., demi-rel., v. f. (*Niédrée*). 24—»

531 **Propheties (Les)** dv seignevr dv Pavillon Les Lorriz. *Paris, Dallier,* 1556, in-8, mar. vert, fil., tr. dor. (*Koehler*). Rarissime, sup. ex. . . . . . . 40—»

532 **Puce (La)** de madame Des-Roches, qui est un recueil de divers poëmes grecs, latins et françois, composez par plusieurs doctes personnages aux grans jours tenus à Poitiers, l'an 1579. *Paris, l'Angelier,* 1583, in-4, v. f., fil. . . . . 30—»

Bel exemplaire d'un livre rare.

533 **Qvintiliani Mandosii** jvrisconsvlti Romani signatvræ gratiæ praxis. Secvnda æditio. *Rome apud Antonium Bladum, anno Domini* 1561, petit in-4, mar. r., ornemens, dent., fil., tr. dor. (*Riche reliure aux armes d'un cardinal avec compart. en or, tr. gauf.*). . 35—»

534 **Quevedo-Villegas** (*dom Francisco de*). Ses sept visions trad. d'Espagnol par le sieur de la Geneste. *Paris* (*Hollande*), 1657, petit in-12, v. f., fil., tr. dor. (*Simier*). 25—»

535 **Racine** (*J.*) Ses œuvres, augmentées de pièces et de remarques (par d'Olivet, Desfontaines, Racine fils, etc.). *Amst.*, 1750, 3 vol. in-12, mar. r., tr. dor. (*Simier, imitation de Padeloup.*) . . . . 70—»

Charmant exemplaire de cette édition recherchée des amateurs, pour les jolies fig. de Boulogne,

536 **Racine** (*Jean*). Ses œuvres. *Paris Didot,* 1784, 3 vol. in-8, mar. r., fil., dent., tr. dor. (*Elégante reliure de Bauzonnet.* . . . . 80—»

Édition publiée pour la collection du Dauphin.

537 **Recueil de quelques vers** dédié à Adélaïde, par le plus heureux des époux. *Paris, Didot*, 1784, petit in-12, mar. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*) . . . . 12—»

Ce recueil, de M. Delaborde, premier valet de chambre du roi, a été seulement tiré à quelques exemplaires, et n'a pas été mis dans le commerce; il est avec envoi de l'auteur.

538 **Recueil** de quelques pièces nouvelles et galantes, tant en prose qu'en vers. *Cologne, Marteau* (*Amst, Elzevier*), 1667, 2 part. en 1 vol. pet. in-12, mar. rouge., fil., tr. dor. (*Niédrée*). . . . . 30—»

Charmant exemplaire de ce livre rare.

539 **Recueil** de quelques pièces nouvelles et galantes, tant en prose qu'en vers. *Utrecht, Schouten*, 1699, in-12, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Délicieuse rel. de Bauzonnet sur un superbe exempl.*). . . . . 40—»

540 **Recueil** des contes dv sieur de La Fontaine, les satyres de Boileav et avtres pièces de cvrievses. *Amst.*, 1668, petit in 12, pap. fort, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Niédrée*). 48—»

4 p. 10 lignes.

541 **Recveil général** des œvvres et fantaisies de Tabarin, divisé en devx parties, contenant ses rencontres, questions, demandes facétieuses, auec leurs responses. A ceste dernière edition est adioustée la deuxiesme partie des questions et farces, non encores veuës n'y imprimées, auec les rencontres et fantasies du baron de Grattelard. *A Roven, chez David Geoffroy, rue des Cordeliers, joignant St.-Pierre*, 1627, petit in-12, fig. sur bois, v. f., fil., tr. dor. (*Niédrée*). . . 40—»

Le titre de cette édition annonce toujours les *Rencontres de Grattelard*, et cependant tous les exemplaires sont terminés par les *Aventures et amours du capitaine Rodomont*, etc. *Rouen*, 1627. Le titre raccommodé du haut

542 **Recherches** sur la manière d'inhumer des anciens, à

l'occasion des tombeaux de Civaux en Poitou, par le R. Père B. R. (Routh). *Poitiers*, *Faulcon*, 1738, in-12, v. f., fil., tr. dor. (*Simier*). Ch. ex. . . . 15—»

543 **Récréations** littéraires, ou anecdotes et remarques sur différents sujets, recueillies par M. C. R. (M. Cizeron Rival). *Paris, Dessaint*, 1765, in-12, v. f., fil. (*Niédrée*). . . 10—»

Livre modeste par son titre, mais recherché pas les véritables érudits.

544 **Refutation** des erreurs de Benoît de Spinosa, par M. de Fénelon, le P. Lami et M. de Boullainvilliers, avec la vie de Spinosa, écrite par M. Jean Colerus. *Bruxelles* (*Amst.*), *Foppens*, 1731, in-12, mar. r., fil., tr. dor. (*Niédrée.*) *avec la Clef du sanctuaire*, les 2 vol. 65—»

Ce volume se termine par : Certamen Philosophicum propugnate veritatis devinæ ac naturalis adversus Joh. Bredenburg, ex quibus quod in religio rationi, repugnat demonstrare nititur, quo in atheisimi Spinosa, harathe immersus jacet, quod religio nil rationi repugnans credentum proppnit, evidenter, ostenditer, hæc meditabatur isakorobio. *Amst.*, *Osson*, 1703.

545 **Regnier.** Ses satyres et autres œuures, augmentées de diverses pièces ci-devant non imprimées. *Leide*, *Elzevier*, 1652, pet. in-12, mar. r., fil., dent., tr. d. (*Elégante reliure de Niédrée, genre Padeloup.*) . . 40—»

Bel exemplaire, 4 pouces 9 lignes.

546 **Relation** de la captivité et liberté du sieur Emanuel d'Aranda, jadis esclave à Alger, où se trouvent plusieurs particularités de l'Afrique, dignes de remarque. Troisième édition, augmentée de treize relations, et autres tailles-douces, par le mesme auteur. *A Bruxelles, chez Jean Mommart*, 1662, pet. in-12, v. ant., fil., tr. dor. (*Simier.*) . . . . 20—»

Outre un frontispice gravé, et le portrait de l'auteur, l'ouvrage contient deux planches qui se déploient.

547 **Renversement** de la morale chrétienne par les désordres du Monachisme, enrichi de figures. *On les vend en Hollande, chez les marchands libraires et imagers, avec privilège d'Innocent II. (Sans date, vers la fin du 17e siècle)*, deux parties en 1 vol. in-4, mar. vert, fil., tr. dor. Très belles épreuves. (*Ex. d'anc. rel.*). . 75—»

Livre de la plus grande rareté, qui contient 51 planches, y compris le frontispice. Ces figures, gravées à la manière noire, sont on ne peut plus grotesques, et au bas de chacune d'elles se trouve un quatrain satirique. Ce livre contient, en outre, une préface de 14 pages très curieuse.

548 **Ronsard** (*P.*) Ses œuvres, reueues et corrigees par l'autheur peu auant son trespas, et encore depuis augmentées de plusieurs commentaires, redigées en X tomes. *Paris, vefue Buon*, 1597, 1601, 1617, 6 vol. in-12, mar. bleu, tr. dor. (*Jolie janséniste de Duru.*) 165—»

Charmant exemplaire, auquel l'on a ajouté le volume si rare de 1617 des pièces retranchées, quoique d'un format un peu plus petit.

549 **Rosier** (**Le**). Historial de France, contenant deux Rosiers; le premier contenant plusieurs instructions pour rois, princes, etc.; le second, Chronique abrégée, plusieurs belles Roses et Boutons issus de la maison de France. *Paris*, 1522, petit in-fol. goth., v. fauve. (*Simier*). 70—»

550 **Rochefoucault** (*le duc de* **La**). Maximes et réflexions morales. *Paris, Didot le jeune*, 1827, in-64, mar. r. fil., compart. sur les plats, dent., tr. dor. (*Bauzonnet*). 60—»

Edition imprimée avec les caractères microscopiques de Henri Didot ; petit chef-d'œuvre typographique et petit chef-d'œuvre de reliure.

551 **Rocqvigny** (*Adrian*). La Muse chrestienne. Reveuë embellie et augmentée d'une seconde partie par l'autheur.

1634, 2 parties, 1 vol. in-4, *portrait* de l'auteur, mar. r. fil., tr. dor. (*Niédrée*). . . . . 25—»

La seconde partie de la Muse chrétienne se divise comme il suit : du *petun*, du vin, la sauce du melon; ensuite viennent les pénitenciers, de la mauvaistié des hommes, etc., et se termine par la Jérusalem céleste. Rare et non cité.

552 **Rommant (Le) de la Rose**, nouuellement reueu et corrige oultre les precedentes impressions. *Paris*, *Galliot du Pré*, 1529, 2 vol., petit in-8, fig. en bois, mar. r., fil., tr. dor. (*Ancienne reliure*). . . . . . . 58—»

553 **Saint-Amant (de)**. Moyse sauve, idisle héroïque. *Leide (à la sphère)*, *Elzevir*, 1654, petit in-12, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Simier*). . . . . 20—»

554 **Sambvcvs** (*Jehan, seigneur du*). Ses Emblêmes, traduits de latin en françois. *Anvers, Plantin*, 1567, in-16, mar. noir, tr. d'or. (*Jolie janséniste de Duru.*). 30—»

Bel exempl. avec fig. en bois à toutes les pages.

555 **Schottenius; Lvdvs imperatorivs sive cæsarevs**, continens umbraticam imaginem, horum temporum, regnante Diuo Carolo quinto, illiusque Cæsaris diuinas victorias, imperij felicem exitum, et laudem, autore Hermanno Schottennio Hesso, cui accedit et Ludus Martius, de discordia principum et rustico R Germaniæ, anni 1525. *Apud felicem vbiorum coloniam exorta*, 1527, petit in-8 de 112 pages, signat. A. G., mar. noir, fil. à froid, tr. dor (*Duru*). . . . . 40—»

Livre des plus curieux; espèce de Mystère par personnages; et non cité dans les bibliographies.

557 **Secreta Mulierum**. A la fin : *finit tractatulus venerabilis Alberti Magni*. (*Sans liéu ni date*), petit in-4 goth., v. f. (*Niédré*). *Imprimé vers* 1500. . . . . . . 20—»

557 **Sensuit le Labyrincht** de fortune et seiour des trois nobles dames compose par lacteur des Regnards trauersans et loups rauissans, surnomme le traucrseur des voyes

perilleuses. (*Jehan Bouchet*). *On les vend a Paris en la grant rue sainct Jacques, a lenseigne de la Rose blanche couronnee. Imprimé par Philippe Le Noir* (sans date), pet. in-4 goth., mar. bleu, fil., tr. dor. (*Duru*). Bel ex. 75—»

557 *bis*. AUTRE ex. en veau fauve. . . . . . . 35—»

558 SEYSSEL (*Glavde de*). La grand monarchie de France composée par messire Clavde de Seyssel lors euesque de Marseille et depuis archeuesque de Thurin, adressant au roy tres chrestien, Francoys premier de ce nom. *On les vend en la rue neufue nostre dame, a lenseigne Sainct Iehan Baptiste, contre Saincte Geneuiefue des Ardens, par Denis Ianot, libraire et imprimeur. Galliot du Pré*, 1541, pet. in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Niédrée*). 36—»

559 SENSUYVENT les Taux moderations, sallaires et emolumens des greffiers du parlement des advocats, procureurs et greffiers des lieutenans des juges ordinaires des huissiers et sergens auecques le grand arrest donne par nostre tres chrestien roy de Frauce, touchant la confirmation de la justice et ordonnances de ce present pays de Prouence et la moderation des amendes de douze vingt livres en cas derreur et de mises aux premieres ordonnances de ce parlement de Prouence, extraites par maistre Anthoine Arena, in-4, goth., veau fauve, fil., tr. dor. (*Simier*). . . . . 30—»

Le volume se termine par les *noms* des villes et places du pays de Provence, subjects ressortissant au parlement d'Aix.

560 SENSUYT LE ROMMANT DE LA ROSE; autrement dit le Songe du Vergier. Nouuellement imprimé à Paris. *On les vend à Paris, en la rue neufue nostre dame, à l'enseigne de l'escu de france. Cy finist le Rommant de la Rose, nouuellement imprimé à Paris pour Alai Loctrian* (*s. d.*), in-4 goth., deux col. veau fauve, fil., tr .dor. (*Simier*). 40—»

561 **Sermo** ad populum predicabilis in festo presentacionis Beatissime Marie semper Virginis noviter.... *Per impressionem multiplicatus sub hoc currente, anno Domini* Mo CCCCo LXXo, pet. in-4, veau fauve. *Exemplaire très bien conservé (Simier)*. . . . . 40—»

12 feuillets, en car. goth. à long. lign., de 27 sur les pages entières; sans signatures, ni réclames, mais avec chiffres, qui sont placés au milieu des marges extérieures, au lieu de se trouver au haut des pages.

Il y a deux éditions sous la même date. Celle-ci paraît être la première. Ce volume rare, et précieux pour l'histoire de l'imprimerie, parce que c'est le premier livre connu avec date, sorti des presses de *Terhoernen de Cologne*, et que c'est aussi le premier livre dans lequel les pages soient chiffrées.

562 **Souhait** (*Sieur* Du). Les pourtraicts des chastes dames. *Lyon, Rigaut*, 1600, in-12, mar. bleu, tr. dor. (*Rel. jans. Duru*). . . . . 25—»

La plupart sont des dames du temps de Henri IV.

563 **Spon** (*Jacob*), **Wheler** (*George*). Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grece et du Levant, fait ès années 1675 et 1676. *Amst., Henry et Boom*, 1679, 2. vol. petit in-12, fig., port. et gravures, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Niédrée*). *Charm. exempl.* . . . . 40—»

564 **Svbtiles (Les) et facecievses rencontres** de I. B. disciple du genereux Verboquet, par luy pratiquées pendant son voyage, tant par mer que par terre. Le tout au contentement des plus melancoliques. *Paris, Martin, et Iean de Bordeavx*, 1630, pet. in 12, mar. bleu, tr. dor. (*Rel. jans. Duru*) . . . . . . 36—»

565 **Thavreav** (*Jacqves du Mans*). Ses poesies, mises toutes ensemble. *Paris, Nicolas Chesneau*, 1574, petit in-8, m. r., fil., tr. d. (*Belle reliure de Niédrée*). 30—»

566 **Théophile** (*Le sieur*). Le Parnasse Satyrique. (*Sans lieu*), (*Elzev.*), 1660, petit in-12, mar. vert, fil., tr. dor. (*Anc. rel. genre Dérôme.*). . . . . . . 40—»

567 **Tombeau (Le)** de la melancholie ou le vray moyen de

vivre joyeux, par le sieur D. V. G. *Rouen, Besongne*, 1650, in-12, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Thouvenin*). 30—»

Fait partie de la *Collection des Nouvelliers françois*.

568 Translation de l'epistre du Roy tres chrestien François premier de ce nom, a nostre sainct Pere Paul troisiesme, par laquelle est respondu aux calomnies contenues en deux lettres enuoyées au dict sainct Pere, par Charles cinquiesme, Empereur, l'une du xxv iour d'Aoust, l'autre du xviii Octobre, m.d.xlii. *Paris, Robert Estienne*, 1543, petit in-8, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Niédrée*). Rare. . . . . 38—»

569 Trialogue nouueau contenant l'expression des erreurs de Martin Luther. Les doleances de Jerarchie ecclastique et les triumphes de la verite inuincible, etc. 1533, pet. in-4, mar. bl. (*Bauzonnet*). . . . . . 80—»

Voyez sur ce livre curieux la notice de M. Nodier dans le *Bulletin du Bibliophile*, quatrième livraison, 1842, p. 142.

570 Tristan. Le romant de Tristan, chevalier de la Table Ronde, pet. in-fol. goth. *Edition de Verard.*
Très bel ex. rel. par Bauzonnet. . . . . . . 400—»

571 Vergilii (*Polydori*) Proverbiorum libellus. *Venetiis, Cereto de Tridino*, 1503, in-4, mar. vert, tr. dor. (*Charmante rel. de Duru*). *Superbe ex.* . . . 40—»

572 Veterum Germaniæ Principum, in fide et religione constantia multis historiis. *Parisiis*, 1540, in-16, mar. noir. . . . . 35—»

Vieille reliure du temps, avec empreinte sur les plats du volume, représentant Charles-Quint en pied et en costume de guerre.

573 Vie (La) (ou Legende) de madame saincte Marguerite. *Paris*, 1506, in-8 goth., mar. rouge, fil. à froid, tr. dor. (*Charmante plaquette, Duru*). . . . 30—»

574 **Vie (La)** de madame saincte Marguerite, mss. in-8, mar. rouge, rich. orn., fil. sur les plats, tr. dor. . 30—»

Manuscrit du XVe siècle sur vélin de 12 pages, avec lettre ornée or et couleur. Il diffère de l'imprimé.

575 **Villeroy** (*M. de*). Mémoires d'Etat (sous Charles IX, Henry III, Henry IV et Louis XIII). *Amst.*, 1725, 7 vol. in-12, dos et coins de mar. rouge, non rog. (*Simier*), bel ex. . . . . 45—»

576 **Villon** (*François, de Paris*). Ses Œvvres, reueues et remises en leur entier, par Clement Marot, valet de chambre du roy. *On les vend à Paris en la grant salle du Palais, en la boutique de Galiot du Pre.* A la fin. — *Fin des Œuures de Françoiys* Villon de Paris, *reueues et remises en leur entier, par Clement Marot, et furent paracheuees de imprimer le dernier jour de septembre, l'an* 1533, in-16, mar. rouge, fil, dent., tr. dor. (*Bauzonnet*). Exempl. très bien conservé. . . . 75—»

577 **Virgilii opera.** Varietate lectionis et perpetua adnotatione illustratus a Chr. G. Heyne Editio IV curavit Wagner. *Lipsiæ, Hahnianæ*, 1830 à 1832, 8 vol. in-8, rel. en d. cuir de Russie. (*Elégante reliure de Bauzonnet*) Bel ex. en gr. pap. vél. fort. . . . . . 180—»

PUBLICATIONS NOUVELLES.

578 **Abstinence du Samedi (De l')** par un vieux théologien. *Bruxelles*, 1841, in-8, pap. vél., br. . . . . 3—»

L'auteur recherche quelle est l'origine de l'abstinence du samedi chez les différens peuples, et il conclut qu'il ne remonte pas à 800 ans. Il dit aussi dans la préface « Je n'écris pas pour les successeurs de Des Barreaux. » Ce poète faisant gras un jour maigre, fut surpris d'entendre tout à coup de violens éclats de tonnerre ; s'imaginant, dans sa vanité, que Dieu s'occupoit de lui, il jeta son assiette par la croisée, en s'écriant : *Que de bruit pour une omelette au lard !*

579 **Chronique du Hainaut** et de Mons (publiée d'après un

ms. original par A. Lacroix, archiviste à Mons). *Mons*, 1842, in-4 goth., grand pap. vél. satiné, br. 12—50

Ouvrage très bien imprimé.

580 **Delmotte** (*Henry*). Ses œuvres facétieuses. *Mons*, 1841, grand in-8, pap. vél., br. . . . . 14—»

Livre imprimé avec beaucoup de luxe ; il contient les pièces suivantes : Notice sur Henry Delmotte, avec son port. — Voyage pittoresque et industriel dans le Paraguay-Roux et la Palingénésie Australe, par *Tridace-Nafé-Theobrôme de 'Kaout't'chouk*, gentilhomme breton, sous-aide à l'établissement des Clyso-Pompes, etc. On y a joint l'article de M. Charles Nodier sur le *Voyage pittoresque*.—Scènes populaires Montoises, calligraphiées par Prud'homme, avec dédicace à Henry Monnier, *illustrateur* dudit Prud'homme, etc. — Cantique spirituel, en forme de complainte, sur l'aventure étonnante, merveilleuse, prodigieuse, incroyable, et pourtant véritable, du combat de Monseigneur Gilles de Chin, contre un dragon monstrueux, etc. El Doudou, ein si plat Montois qui é c' n'é rié d'el' dire ; dédié aux Geins des caches et aux Porteurs aux sacs. Musique et paroles du chant national *Le Doudou*. Cet ouvrage contient en outre un grand nombre de figures en bois.

581 **Hennebert** (*Fréd.*). Notice sur la vie et les ouvrages de Henry Delmotte. *Mons*, in-8, br., avec un port. 2—50

582 **Mémoires** et publications de la société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut. 1839 à 1842. *Mons*, 1842, 2 vol. in-8, br. . . . . . . 18—»

Le deuxième volume contient : les rapports historiques et littéraires qui ont été faits à la société, les séances qu'elle a tenues, les noms de ses membres, de ses correspondans, etc., pendant l'année 1840 -1841. On remarque aux Variétés historiques la relation en prose et en vers de la joyeuse entrée à Mons, en 1470, de Marguerite d'York d'Angleterre et de Marie de Bourgogne. — Quelques observations sur les anciens Belges, une dissertation hist. crit. sur l'origine, le gouvernement, la religion, la langue et les limites des Nerviens avant la conquête de César, etc.

Le premier volume, publié par A. F. Lacroix, a pour titre : *Faits et particularités concernant Marie de Bourgogne et Maximilien d'Autriche, du* 5 *janvier* 1476 *au* 2 *novembre* 1477, avec fac-simile ; appendices et notice chronologique sur les sermens des souverains du Hainaut, de 1337 à 1792, in-8, br.

583 **Mémoires (Les)** de Messire Jean, seigneur de Haynin et de Louvegnies, chevalier. *Mons,* 1842, 2 vol. in-8, br., pap. de Holl. . . . . 18—»

N° 11 des publications de la Société des Bibliopbiles de Mons.

Ces mémoires, tirés seulement à 100 exempl. numérotés, contiennent des documens historiques très précieux pour l'histoire du Hainaut, de 1465 à 1477.

584 **Musée Bibliographique**, collection d'ouvrages imprimés et manuscrits dont le moindre prix est de 1,000 fr. *Mons,* 1838, in-8, br. . . . . 3—50

585 **Raimbert** (*de Paris*). La Chevalerie Ogier de Danemarche, poëme du XIIe siècle, publié pour la première fois d'après le *ms.* de Marmoutier et le *ms.* 2729 de la Bibliothèque du Roi, *Paris,* 1842, 2 vol. in-12, pap. de Holl. br., avec *fac-simile.*

Tomes 8 et 9 de la collection des douze Pairs.

Pap. ord. tiré à 250. . . . . 16—»

Pap. vélin, tiré à douze exempl. . . . . 32—»

M. Paulin Paris, membre de l'Institut, dans ses recherches sur le personnage d'Ogier, lues le lundi 2 mai 1842, dans la séance annuelle des cinq Académies, disait : « La *Chevalerie d'Ogier* sera bientôt placée sous une puissante sauve-garde, celle de l'imprimerie, et l'on y pourra reconnoître un des plus anciens et des plus curieux monumens de la littérature françoise. » Cette publication importante que nous devons à M. Barrois, ancien Député, est précédée d'une très longue préface ou introduction qui se termine par ces mots : « Pour qui abjure la polémique, il est fâcheux d'exposer même une évidence à des juges prévenus; puisse cette préface convaincre que nous ne sommes mu par aucune considération étrangère à notre sujet, heureux du bonheur de montrer une vérité et de restituer à la France, déjà si riche en illustration, un héros de plus. »

586 **Siéges de Mons** en 1709 et 1746. *Mons,* 1842, in-8, br. 2—»

Cet ouvrage, en forme de journal, contient jour par jour, tous les événemens qui ont eu lieu pendant la durée de ces deux siéges.

587 **Voyage** pittoresque et industriel dans le Paraguay-Roux et la Palingénésie Australe, par Tridace-Nafé-Théobrôme de Kaout't'chouk (H. Delmotte). *Mons, s. d.*, in-8, br. . . . . 3—50

Facétie rabelaisienne.

MANUSCRITS

588 **Li Romans du San Graal. — Li Romans de Merlin l'enchanteur**, etc. 2 vol. grand in-folio, mar. rouge. (*Padeloup*). . . . . 2,400—»

Superbe *ms.* sur vélin, écrit au XIVe siècle, orné de 34 miniatures; quelques unes d'une dimension de 8 pouces carrés, très remarquables par leur exécution, représentant des combats de chevaliers, des prises de villes, des embarcations sur des vaisseaux, etc. — Ce monument littéraire est inédit, car les publications du XVIe siècle diffèrent tellement de ces anciens textes, qu'il n'y a pas de comparaison.

« Cet exemplaire comprend les principaux romans de la Table Ronde; le Saint Graal ou Joseph d'Arimathie. — Le Merlin avec les *Prophéties de Merlin*, qui sont rarement réunies au roman, *Paulin Paris.* »

— Ex. du duc de Lavallière, du duc de Roxburn qui y a fait apposer ses armes, et depuis à Richard Hebert, à la vente duquel il a été adjugé à 126 livres sterlings, ou 3,300 fr.

589 **Preces Piæ.** Pet. in-4, rel. en mar. r., doublé de mar. vert, dent., tr. dor. . . . . 900—»

Très beau manuscrit, sur vélin, du commencement du XVe siècle et d'une brillante conservation; chaque page est entourée d'un encadrement avec lettres initiales en or, en couleur. — Il commence par un joli calendrier de 24 pages, orné de 24 petites miniatures fort naïves et très bien conservées. — Vient ensuite 16 grandes peintures avec entourage et ornemens des plus riches et des plus variés, lesquels ornemens sont accompagnés de deux très petites miniatures, ce qui porte le nombre à 32, formant un entourage délicieux; 21 autres petites miniatures de la grandeur de 3 pouces de haut sur 2 de large porte le nombre à 95 en tout.

Il paroît que ce livre a appartenu à la maison Du Chatelet Lorraine; les armoiries de cette maison sont élégamment peintes en or et en couleur sur le premier feuillet.

LISTE

DE QUELQUES BEAUX LIVRES ANNONCÉS PRÉCÉDEMMENT ET NON ENCORE VENDUS.

Le Livre d'heures (annoncé sous le nº 1722, 4ᵉ série), délicieux petit *ms.* in-12, avec 16 grandes miniatures et 22 petites, richement relié *par Bauzonnet*, dans un étui. 1,500 fr. — Le Catholicon Janua Balbi, imprimé à Mayence en 1460, par Güttemberg; second ouvrage imprimé avec date, parfaitement conservé et relié en vieux mar. rouge, tr. dor. 950 fr.

Grævius, Gronovius, Salengre, Pitiscus, Polenus, Thesaurus antiquit. Græc. et Roman., 1697-1737, 35 vol. in-f., v. gr. *Bel exempl. de rel. unif.* . . . . 900 fr.

Un beau Dibdin, complet, richement relié en Angleterre, savoir : Tour in France and Germany, 3 tom., 4 vol. ; Bibliotheca spenceriana, 7 tom., 6 vol. ; The Bibliographical Decameron, 3 vol., ensemble 13 vol. in-8, gr. pap., mar. 950 fr.

Bernard de Montfaucon. Antiquité expliquée, et monumens de la monarchie françoise, 20 vol. in-f., gr. pap. bel ex . . . . 690 fr.

Dumont et Rousset, Corps universel de diplomatique, 32 vol. in-f., gr. pap., bien rel., complet. . . . . 450 fr.

Gallia Christiana, 13 vol. in-f., bel exempl. 390 fr.

Un bel exempl. de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, rel. unif., mar. r. *Superbe rel. de Niédrée.* 1600 fr.

Autre exemplaire, rel. en v. fauve, avec armoiries sur les quarante premiers volumes. *Bel ex.* . . . . . 490—»

L'Iconographie Grecque et Romaine de Visconti et Mongez, 7 vol. gr. in-f., dos de mar., non rogné, publiée par le gouvernement à petit nomb. . . . . . 450 fr.

Cérémonies religieuses, avec fig. de Bernard Picart, 12 vol. in-f. Bel exempl. en v. f., anc. rel. unif. . . . 350 fr.

La Galerie du comte de Strafford, dos de mar. vert, non rogné, 200 fr. — Le Murphy's Arabian antiquities of Spain, gr. in-f., dos de mar. rouge, élég. rel. . . . . . 275 fr.

Un beau Buffon, de l'imprimerie roale, en 39 vol. in-4, rel. en mar. rouge par *Derome*, bel exempl. . . 450 fr.

Un beau Bossuet, de Lefebvre, exemp. en gr. *pap. de Hollande*, élég. rel. de *Niédrée*, dor. en tête. . . 300 fr.

Un bel exempl. de l'Art de vérifier les dates, par les Bénédictins, 3 vol. in-f. . . . . 225 fr.

L'Histoire du Languedoc de dom Vaissette, 5 vol. in-f. 150 f.

L'Histoire de Bourgogne de dom Plancher, 4 vol. in-f. Bel exempl., rel. neuve. . . . . 95 fr.

Un exempl. des Mélanges de la société des bibliophiles françois, 6 vol. gr. in-8, tiré à 27 exemplaires. . 400 fr.

La collection de Farces, Moralités, Sermons joyeux, l'un des deux exempl. imp. sur *peau vélin*, rel. en 6 vol. in-8, mar. bleu, élég. rel. (*avec chiffres*.) . . . . 900 fr.

Collection de Facéties, *unique sur peau vélin*, 20 vol. richement reliés par *Bauzonnet*. . . . . . . 1,500 fr.

Les Antiquités d'Herculanum, ital. et lat. (d'Ant. Paoli), 9 vol. in-f. max., rel. en mar. rouge. *Anc. rel.* . 750 fr.

Un Moniteur Universel, bien complet, de rel. unif., 118 vol. in-f. . . . . 1,050 fr.

Un Journal de la Montagne, 4 vol. in-4, dos de mar. (*Très rare*). . . . . 400 fr.

Le courrier de l'Égypte, bien complet, avec une pièce additionnelle . . . . 220 fr.

Annales ordinis sancti benedicti, 6 vol. in-fol., bel ex. 125 fr.

Bréquigny. Tables chronologiques des diplômes, chartes, etc. concernant l'histoire de France, 4 vol. in-fol. très bien reliés, uniforme. 115 fr.

Les Troubadours, de Raynouard, 6 vol. in-8. (*Épuisé et rare*). . . . . 148 fr.

Rymer. Fœdera conventiones, 1745, 20 tom. en 10 vol. 240 fr.

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,
AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES
LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 9. SEPTEMBRE.

CINQUIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

1842.

Table des articles contenus dans le numéro 9 *du Bulletin du Bibliophile*, 5e *série*.

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9 e 11.

EXTRAIT

D'UN COURS DE BIBLIOGRAPHIE.

Ouvrage inédit de M. Daunou.

Lorsqu'il étoit bibliothécaire du Panthéon (aujourd'hui bibliothèque de Sainte-Geneviève), M. Daunou se livra à de grands travaux de bibliographie. Il fit un catalogue raisonné des éditions du xvᵉ siècle existant dans cette bibliothèque, et il conçut le plan d'un *Cours de bibliographie* qui devoit embrasser 7 volumes in-8. Le ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau, avoit engagé les bibliothécaires des écoles centrales à faire des cours de bibliographie dans ces établissemens ; il existoit une école centrale dans l'ancienne abbaye de Sainte-Geneviève, il est donc permis de croire que c'étoit avec l'intention de professer ce cours que M. Daunou en avoit entrepris la rédaction. Cependant deux seuls fragmens en ont jusqu'ici reçu de la publicité. La première fois, lorsque M. Daunou lut, dans la séance du 22 brumaire an IX (13 novembre 1800), à la classe des Sciences morales et politiques de l'Institut, un *Mémoire sur la classification des livres d'une grande bibliothèque*, dont une courte analyse a été présentée en tête du catalogue de sa bibliothèque, et réimprimé en 1840 dans le Bulletin du bibliophile. La seconde fois, par l'*Analyse des opinions diverses sur l'origine de l'imprimerie*, qui fut lue à la séance de l'Institut du 2 floréal an X (22 avril 1802) ; analyse imprimée dans les Mémoires de la classe des Sciences morales et politiques, t. III ; réimprimée séparément dans le format in-8, et publiée de nouveau par Lambinet dans son premier volume de l'*Origine de l'imprimerie*. Cette analyse de M. Daunou est un morceau fort précieux qui a acquis une grande réputation auprès des personnes qui s'occupent de cette intéressante matière. Nous publions aujourd'hui un extrait du cours de bibliographie qui peut être considéré comme la suite de l'*Analyse des opinions diverses sur l'origine*

de l'imprimerie. Nous devons toutefois faire observer que cet ouvrage remonte à près de quarante années. Il s'arrête donc aux notions que Maittaire et Panzer avoient répandus sur ce sujet. Depuis, de nouvelles découvertes ont été faites. Il faudroit naturellement en profiter si l'on voulait publier le cours dont nous offrons un simple extrait. A. T.

PROGRÈS DE L'IMPRIMERIE

DEPUIS 1460 JUSQU'EN 1500.

Après 1460, l'histoire de l'art typographique devient plus facile à éclaircir; si elle offre encore des problèmes, ils sont moins nombreux, moins compliqués et moins importans. Je vais me borner ici aux résultats les plus essentiels : 1° sur la propagation de cet art dans les différentes contrées de l'Europe avant 1501; 2° sur le progrès de ses procédés jusqu'à la même époque; 3° sur les plus célèbres imprimeurs et éditeurs du xv° siècle.

Après Mayence et Strasbourg, c'est Bamberg et Bâle qu'il faut nommer comme les villes qui présentent les éditions les plus voisines de l'origine de l'imprimerie. On a de Bamberg des livres datés de 1461 et 1462, dont Camus a donné des descriptions (1). On a de Bâle quelques livres sans date, mais particulièrement une Bible dont le premier volume est, selon Braun (2), sorti entre 1460 et 1465 des presses de Berthold Rodt. Je n'ajoute point la ville de Wurtzbourg aux précédentes, quoiqu'on ait quelquefois cité un *Synodus Herbipolensis* de 1452 : il est reconnu que cette date est celle de la tenue du synode et non de l'impression de ses actes. La plus ancienne édition de Wurtzbourg n'est que de 1479 (3).

(1) Notice d'un livre imprimé à Bamberg. Paris, an VII, in-4°.

(2) P. 53 et 54, du 1er Fascicule de *Notitia de libris ante* 1500, etc. Augustæ Vind. 1788, in-4°.

(3) Breviarium Herbipolense. Herbipoli, 1479, in-fol.

En suivant le cours des progrès de l'art typographique en Allemagne, en Suisse, dans les Pays-Bas, en Hollande, nous voyons qu'on imprime :

A Cologne, dès 1465 ;
A Augsbourg, en 1468 ;
A Nuremberg, à Munster, en Argovie, en 1470 ;
A Spire, en 1471 ;
A Anvers, en 1472 ;
A Ulm, à Bude, à Esslingen, à Bruges, à Louvain, à Utrecht, en 1473 ;
A Bruxelles, en 1474 ;
A Lubeck, à Deventer, en 1475 ;
A Delft, en 1477 ;
A Genève, à Prague, en 1478 ;
A Nimègue, en 1479 ;
A Leipsick, en 1481,
A Vienne, en 1482, etc. (1).

(1) Recueil des histoires de Troyes. Cologne, (1465-70) in-fol.
Bonaventuræ Meditationes. Augustæ, 1468, in-fol.
Fr. de Retza, Comestorium vitiorum. Norimbergæ, 1470, in-fol.
(Marchesini) Mammotrectus. Munster in Ergau, 1470, in-fol.
Postilla super Apocalypsin et cant. cant. Spiræ, 1471, in-4°.
Het boeck van Tondalus. Antuerpiæ, 1472, in-4°.
Albertus Magnus, de Mysterio missæ. Ulmæ, 1473, in-fol.
Chronica Hungariorum. Budæ, 1473, in-fol.
J. Gersoni collectorium super magnificat. Eslingæ, 1473, in-fol.
Le jardin de dévotion. Bruges (1473), in-fol.
Gesta Romanorum. Lovanii (1473), in-4.
(Petri Comestoris) Historia scholastica. Ultraj. (1473), in-fol.
J. Chrysostomi homiliæ. Bruxellis, 1474, in-4°.
(J. de Columna). Epithoma historiarum. Lubecæ, 1475, in-fol.
Berthorii moralizationes. Daventriæ, 1475, in-fol.
De Bybel det Tuwe testam. Delphis, 1477, 2 vol. in-fol.
Le livre des SS. Anges, par Eximinès. Genève, 1478, in-fol.
Statuum ultraquisticorum articuli. Pragæ, 1478, in-fol.
Engelberti Cultificis epistola de fratribus mendicantibus. Noviomagli, 1479, in-4°.
J. Viterbiensis Glosa super Apocalipsim. Lipsiæ, 1481, in-4°.
Ægidii Columnæ Errores philosophorum. Viennæ Austriæ, 1482, in-fol.

Mais c'est en Italie surtout que l'art typographique s'est propagé et perfectionné. Il ne s'est point, à la vérité, introduit à Venise dès 1461 comme on l'a conclu quelquefois de la date du *Decor puellarum*, ni à Bologne dès 1462, comme l'indiqueroit celle d'une édition de la Cosmographie de Ptolémée : on convient aujourd'hui de la fausseté de ces dates. Mais on a une célèbre édition de Lactance, exécutée en 1465 à Subiaco, par Sweynheym et Pannartz, qui avoient imprimé auparavant un Donat (1). Ces deux artistes transportèrent leurs presses de Subiaco à Rome vers 1467, c'est-à-dire environ deux ans avant les premiers travaux de Jean et Vendelin de Spire, à Venise (2), de Philippe de Lavagna à Milan (3). On voit ensuite l'imprimerie s'établir :

En 1470, à Foligni, à Vérone ;
En 1471, à Bologne, à Ferrare, à Pavie, à Florence, à Naples, à Trévise ;
En 1472, à Padoue, à Jesi, à Mantoue, à Mondovi ;
En 1473, à Parme, à Brescia, à Messine, à Vicence ;
En 1474, à Gênes, à Turin, à Savone ;
En 1475, à Modène, à Plaisance, à Reggio en Calabre ;
En 1476, à Trente ;
En 1477, à Lucques, à Palerme ;
En 1478, à Colle ;
En 1481, à Urbin ;
En 1484, à Sienne ;
En 1486, à Chambéri ;
En 1488, à Viterbe, à Soncino ;
En 1492, à Crémone, etc. (4).

(1) C'est le premier article dans la liste des éditions de ces imprimeurs, placée en tête du cinquième volume de Nicolas de Lyra.

(2) Ciceronis epistolæ, 1469. in-fol. — Plinii, Hist. nat., 1469, in-fol. — Tacitus, 1469, in-fol.

(3) Miraculi de la gloriosa. V. Maria, 1469, in-8.

(4) Leon. Aretini de Bello italico., Fulginei, 1470, in-fol.
La Batracomiomachia d'Omero. Veronæ, 1470, in-8.
Ovidii opera. Bononiæ, 1471, in-fol.
Martialis. Ferrariæ, 1471, in-4.
J. Mathæi de Ferrariis practica (medicinæ). Papiæ, 1471.

On ne se tromperoit guère en affirmant que les deux tiers des livres imprimés au xv[e] siècle l'ont été en Italie : mais l'un de ces deux tiers est sorti de la seule ville de Venise. A Rome, l'imprimerie avoit eu une grande et utile activité jusqu'en 1475; mais après cette époque, sous les pontificats d'Innocent VIII et d'Alexandre VI, on n'a presque plus imprimé dans cette ville que des harangues, des bulles, des formules et d'autres pareils livrets.

L'art typographique n'a été exercé en France ni aussi tôt, ni aussi bien, ni en autant de cités qu'en Italie. C'est vers 1470 que Géring a commencé d'imprimer à Paris dans la maison de Sorbonne ; et parmi les autres villes alors françoises, Lyon et Rouen sont les seules qui aient produit un nombre un peu consi-

Historietta amorosa di Bardi. Firenze, 1471, in-4.
Bartholus, in libros codicis. Neapoli, 1471, in-fol.
Augustini (Manuale). Tarvisii, 1471, in-8.
La Fiammetta di Bocaccio. Padova, 1472, in-4.
Dante. Æsii (Iesi), 1472, in-fol.
Dante. Mantuæ, 1472, in-fol.
Anthoninus de institutione confessorum. Mondivi, 1472, in-4.
Trionfi di Petrarca. Parma, 1473, in-4.
Virgilius. Brixiæ, 1473, in-fol.
Vita di Hieronimo. Messinæ, 1473, in-8.
J. Duns Scot, in libr. III, sentent. Vicentiæ, 1473, in-fol.
Supplementum Summæ Pisanellæ. Genvæ, 1474. in-fol.
Breviarium Romanum. Taurini, 1474, in-8.
Boetii consolatio. Savonæ, 1474, in-4.
Virgilius. Mutinæ, 1475, in-fol.
Biblia latina. Placentiæ, 1475, in-4.
R. Salomon Jarchi in Pentateuch. Rhegii (Julii), 1475, in-fol.
Tiberinus Clarensis de passione Pueri Simonis. Tridenti, 1476. in-4.
Petrarchæ triumphi. Lucæ, 1477, in-fol.
Nasonis consuetudines panormitanæ. Panormi, 1477, in-4.
Dioscorides latine. Colle., 1478, in-fol.
Marii Philelphi Epistolarium. Urbini, 1481, in-4.
Paulus de Castro in sextum Codicis. Senis, 1484, in-fol.
Le livre de bonne vie, par Dupin. Chambéry, 1485, in-fol.
Servius Honoratus de ultimis syllabis, etc. Viterbii, 1488, in-8.
Biblia hebraica. Soncino, 1488, in-fol.
Petrarcha de remediis utriusq. fortunæ. Cremonæ, 1492, in-fol.

dérable d'éditions avant 1501; Lyon, dès 1476 (1), Rouen, après 1482 (2) : on remarque cependant aussi quelques livres imprimés

A Angers, en 1477;
A Chablis, en 1478;
A Poitiers et à Toulouse, en 1479;
A Caen, en 1480;
A Vienne en Dauphiné, en 1481;
A Troyes, en 1483;
A Rennes, en 1484;
A Abbeville, en 1486;
A Dijon, en 1491;
A Nantes et à Angoulême, en 1493,
A Provins, en 1496, etc. (3).

Ce n'est aussi qu'en 1496 que l'imprimerie a commencé à Tours. On a bien un livre qui porte la date Turonis 1467, mais il est presque universellement reconnu que ce livre n'a été publié ni à Tours, ni en 1467.

Le progrès de l'imprimerie a été plus lent encore, soit en Angleterre et dans le nord de l'Europe, soit en Espagne. L'aventure de Corsellis, attiré de Harlem à Oxford, ne peut guère

(1) La Légende de Jac. de Vorages. Lyon, 1476, in-fol.
(2) Coutume de Normandie. Rouen, 1483, in-fol.
(3) Guidonis de Monte Rochera Manipulus curatorum. Anduavi, 1477, in-4.
Le livre des bonnes mœurs, par Jac. Le Grant. Chablitz, 1478, in-fol.
Landulfi de Columna Breviarium historiale. Pictavii, 1479, in-4.
Tractatus de jure emphiteotico. Tolosæ, 1479, in-fol.
Horatii epistolæ. Cadomi, 1480, in-4.
Nic. de Clemangis de lapsu et reparatione. Viennæ, 1481, in-4.
Breviarium Trecense. Trecis, 1483, in-8.
Coutumes de Bretagne. Rennes, 1484, in-12.
La Cité de Dieu, trad. en franc. Abbeville, 1486, 2 vol. in-fol.
Privilegia ordinis cisterciensis. Divione, 1491, in-4.
Lunettes des princes, par Meschinot. Nantes, 1493, in-4.
Ebrardi Bituniensis græcismus. Angolismi, 1493, in-4.
La Règle des marchands, par Jean le Liseur. Provins, 1496, in-4.

passer que pour une fable, et la date 1468 que porte une édition d'Oxford a paru suspecte à des Anglois même, qui ont soutenu que l'art typographique avoit été apporté dans la Grande-Bretagne par William Caxton, en 1474. C'est à Westminster que Caxton établit d'abord ses presses; on imprima ensuite à Oxford en 1479, à Londres, en 1480 (1). Dans le nord du continent européen on ne voit aucune édition antérieure à celle que Jean Snell publia en 1483 à Stockholm (2). En Espagne on remarque des éditions

De Valence, en 1474;
De Séville, en 1475;
De Salamanque, en 1485;
De Tolède, en 1486;
De Barcelonne, en 1497;
De Madrid, en 1499, etc. (3).

Le Portugal offre enfin une édition célèbre du Pentateuque hébreu exécutée à Lisbonne en 1491.

Nous avons à considérer maintenant les procédés typographiques usités au XVe siècle, c'est-à-dire les matières et les formes employées dans l'impression des livres.

Les plus anciennes éditions de Mayence sont en général sur vélin. On trouve néanmoins des exemplaires sur papier et du Catholicon de 1460 et de la Bible de 1462. Le papier de Mayence est d'une qualité sensiblement inférieure à celle des papiers de Rome et surtout de Venise avant 1470. Après ce terme, cette matière devint moins forte et moins belle, à mesure que la pro-

(1) The game of the chesse. Westminster, Caxton, 1474, in-fol.
Jeronimi (Ruffini), expositio symboli apostolor. Oxonii, 1480, in-8.
Ant. Andreæ quæstiones metaphysicæ. Londini, 1480, in-fol.

(2) Dialogus creaturarum. Holmiæ, 1483, in-4.

(3) Obres o Trobes della verge Maria. Valentiæ, 1474, in-4.
Sacramentale, autore Clemente Sanchez Vercial. Hispali, 1475.
Medicinas preservativas y curativas de la pestilencia, por Didaco de Torres. Salamanca, 1485, in-4.
Petri Ximenes de Prexamo confutatorium. Toleti, 1486, in-4.
El roman del Tiran-Blanc. Barcellona, 1497, in-fol.
Leyas hechas por el rey Fernando. Madrid, 1499, in-fol.

pagation de l'imprimerie en multiplia les demandes. Elle est terne et foible dans les éditions de Paris, si l'on excepte quelques unes de celles de Gering. Depuis 1480, on ne retrouve guère de papier remarquable par la consistance et par la beauté que dans certains livres publiés à Bologne, à Florence, et à Venise chez Alde Manuce. On observe moins de variation et de décadence dans la qualité de l'encre ; on est frappé surtout de la vivacité et de l'éclat de l'encre rouge que les imprimeurs du xve siècle ont employée d'abord avec assez de sobriété dans les souscriptions, dans les intitulés, mais ensuite, c'est-à-dire après 1477, avec une profusion extrême, surtout dans les livres d'église.

On peut réduire à trois genres principaux les diverses formes données dans ce siècle aux caractères d'imprimerie et désigner par le nom de semi-gothique le premier de ces trois genres. C'est le caractère d'ailleurs très net des plus anciennes éditions de Mayence. Dans le Lactance de Subiaco, dans le Cicéron (*de Oratore*) du même lieu, même dans la Cité de Dieu, imprimée à Rome en 1467, le caractère est semi-gothique encore, mais il a un peu plus de rondeur.

En la même année 1467, Sweynheym et Pannartz publièrent à Rome une édition des lettres familières de Cicéron dans laquelle on aperçoit, pour la première fois, un caractère véritablement romain et qui n'est pas sans élégance, quoique fort éloigné de la perfection que donnèrent bientôt à cette seconde forme Jean de Spire, Vendelin de Spire et surtout Nicolas Jenson, tous trois à Venise. Le caractère romain se présente plus rétréci, plus allongé dans un grand nombre d'éditions de Rome et de Paris, entre 1470 et 1480.

Mais depuis 1477 jusqu'en 1500, le genre le plus usité est le troisième, c'est-à-dire le gothique plus ou moins chargé de traits superflus et d'ornemens de mauvais goût.

Ainsi, après avoir d'abord bien fait, puis infiniment mieux, on fit ensuite moins bien, puis fort mal. Jenson qui, dans la *Rhetorica Ciceronis ad Herennium*, avoit en 1470 donné au caractère romain un degré de beauté qu'on a peu surpassé depuis, Jenson prit une peine extrême pour faire en 1475 une Cité de Dieu semi-gothique, une Bible gothique en 1476, et un Bré-

viaire plus gothique encore en 1478 (1). Il est remarquable qu'autant la souscription de la Rhétorique de 1470 avoit été simple et modeste, autant celle du Bréviaire de 1478 fut emphatique et fastueuse. Jenson y est appelé le prince des imprimeurs de son temps, comme si la perfection de l'art eût consisté dans les difficiles bizarreries qui en altéraient la pureté. Ce n'est pas toutefois qu'on ne retrouve encore çà et là dans les vingt-quatre dernières années du XVe siècle de très belles éditions, par exemple celles de Zarot, à Milan : mais le goût général se dépravoit d'une manière sensible; et lorsqu'à la fin du siècle, Alde Manuce, avant d'inventer le caractère italique, redonnoit au caractère romain sa première beauté (2), il n'avoit pour émules dans l'Europe entière, que Froben, Jean d'Amerbach et à peine deux ou trois autres.

C'est à ce même Alde qu'on doit, à proprement parler, les caractères grecs. Ceux qu'on voit dans quelques lignes du Lactance, de 1465, sont très nets et bien formés; mais ils sont bien grands et ils ont peu d'élégance. Les premiers imprimeurs ou manquoient absolument de cette espèce de caractères, ou n'en avoient que très peu. Dans le Pline de 1469, les citations grecques sont écrites en lettres latines; elles sont laissées en blanc dans le Priscien de 1470 comme dans beaucoup d'autres éditions du même temps; et les livres de cette époque qui offrent en effet quelques lettres grecques, n'attestent guère que l'imperfection où se trouvoit alors cette partie de l'art typographique. Si la Grammaire de Lascaris, publiée à Milan en 1476, est fort recherchée, c'est plutôt comme le plus ancien monument de son genre que pour la beauté de l'exécution. On peut faire une critique encore plus rigoureuse de l'Homère de Florence, publié en 1488; car au premier coup d'œil qu'on jette sur cet Homère, on croit voir de l'arabe plutôt que du grec. Il faut se porter à l'année 1495 et aux suivantes pour trouver dans le Théocrite

(1) In-fol, avec cette souscription : Hujus operis corrector extitit Georgius de Spatharlis presbyterorum minimus : impressor vero Nic. Jenson gallicus : hac nostrà tempestate impressorum princeps, etc.

(2) Urbani grammatica. 1497, in-4. — Angeli Politiani opera, 1498, in-fol. — Poliphili Hypnerotomachia, 1499, in-fol.

d'Alde, dans son Psautier, dans son Aristote, etc., les véritables modèles des caractères de cette langue.

Les lettres hébraïques et grecques, les caractères latins semi-gothiques, romains et gothiques se présentent sous des grandeurs très diverses dans les éditions du xv[e] siècle. On remarque, pour l'extrême petitesse des lettres, la Bible latine de Plaisance, datée de 1475 et le Florus sans date qu'on croit imprimé à Cologne par Therhoernen vers 1474. Les Constitutions Clémentines, ou du pape Clément V, publiées à Mayence en 1460, offrent deux caractères courans, l'un pour le texte, l'autre plus petit pour les gloses; et la même distinction a lieu dans tous les livres des années suivantes, où il y a texte et commentaires. La distribution de la page en deux colonnes, remonte au *Rationale Durandi* de 1459 et à la première édition du *Speculum salutis :* il s'en trouve quatre dans les Clémentines que je viens de citer et dans plusieurs autres livres imprimés avant 1470. En ouvrant ces volumes à quatre colonnes, on est frappé de la symétrie qui règne entre les blancs et les pleins, de l'harmonie parfaite qui existe dans l'ensemble des deux pages qu'on a sous les yeux. Les manuscrits au reste offroient des exemples de toutes ces attentions; et c'étoit afin de rendre les livres imprimés de plus en plus semblables aux manuscrits, qu'on s'abstenoit pour l'ordinaire, du moins jusqu'en 1477, d'imprimer les initiales des alinéas, des paragraphes, des chapitres et des principales divisions. On laissoit même en blanc certains intitulés, comme dans le Lactance de 1465. Des copistes, des enlumineurs remplissoient ces lacunes par des lettres coloriées, par des peintures, par divers ornemens. Quelques erreurs commises par ces artistes donnèrent lieu, vers 1472, d'imprimer de petites initiales au milieu des espaces destinés à ces décorations. Dans la suite, c'est-à-dire vers 1477, on imagina les initiales gravées et ornées qui sont connues sous le nom de lettres grises. Alors la gravure commençoit à s'associer plus fréquemment à l'imprimerie. Ces deux arts qui, dans leurs premiers essais, n'en avoient pour ainsi dire formé qu'un seul, ne s'étoient fait voir ensemble que bien rarement (1) depuis 1460 jusqu'en 1475; mais à partir

(1) De 1460 à 75 on ne connoît guère d'autres livres imprimés avec figures que ceux qui seront indiqués ci-dessous.

de cette dernière date, on trouve dans les livres beaucoup de gravures en bois; et l'on en voit en taille-douce, pour la première fois dans le *Monte santo di dio* de 1477, puis dans le Ptolémée de 1478, dans le Dante de 1481, etc.

Il est certaines pratiques typographiques qui n'ajoutent rien aux difficultés et à la perfection de l'art, mais qui rendent l'usage des livres plus commode, et auxquelles les bibliographes ont donné beaucoup et peut-être trop d'attention.

On aime, en ouvrant un livre, à y apprendre d'abord d'une manière précise, son titre, les noms de l'auteur, de l'éditeur, de l'imprimeur, le lieu et le temps de l'édition, et il est si facile d'offrir ces indications-là au lecteur, qu'on ne conçoit pas comment on a pu les lui refuser si souvent (1). On les rencontre toutes ou presque toutes dans beaucoup d'éditions très anciennes de Mayence, de Rome et de Venise; elles y remplissent, à la fin des volumes, quelques lignes auxquelles on a donné le nom de souscriptions. Mais sans parler de Laurent Coster et de Guttemberg qui les ont toujours omises, et qui ont par là occasionné tant de controverses, elles manquent surtout dans le plus grand nombre des éditions attribuées à Mentellin, où elles eussent également servi à prévenir des discussions très longues. Trop souvent ensuite, en avançant dans l'histoire bibliographique du xve siècle, on se trouve arrêté par l'absence de presque tous ces renseignemens, auxquels, à force de recherches, on ne parvient guère à substituer que des conjectures plus ou moins hasardées. A la fin même de ce siècle, ainsi qu'au commencement du xvie, il y a une multitude de livres sans date, surtout parmi ceux que l'on imprimoit à Paris; et comme rien ne ressemble plus à une édition de 1499 ou 1500 qu'une édition de 1501 ou 1502, il devient quelquefois impossible de discerner auquel de ces deux siècles une production typographique appartient.

Il est un autre genre d'indications que l'on recherche dans les éditions de ces premiers temps de l'imprimerie, ce sont celles qui ont pour but de faciliter le rassemblement des feuilles et d'en fixer l'ordre. Rien, dans les plus anciennes éditions,

(1) On laissait peut-être ce soin aux enlumineurs qui cependant ne l'ont guère pris.

n'est destiné à remplir ce but. Supposez un exemplaire en feuilles du *Rationale Duranti de* 1459; supposez ces feuilles jetées pêle-mêle et au hasard; ce n'est qu'après beaucoup de tâtonnemens qu'on parviendroit à recomposer les cahiers et à reproduire la véritable série des pages : il seroit presque indispensable de lire cet ouvrage, d'en relire même plusieurs fois certains articles, ce qui pourroit ne point sembler une occupation fort amusante. Il faut qu'on ait apporté un soin extrême dans la reliure de ces premiers livres, car les transpositions y sont plus rares que dans ceux où les signatures, les réclames, les chiffres, etc., les rendoient plus faciles à éviter.

On voit des réclames dans des manuscrits antérieurs à l'imprimerie : mais le Tacite de première édition, publié en 1468, 69 ou 70, est le premier livre imprimé où l'on en remarque. Il y en a dans ce Tacite au bas de tous les verso, aussi bien que dans les offices de Cicéron de 1474 à Venise, chez Jean de Cologne, dans le Pline de Parme en 1476, et dans plusieurs éditions d'Alde l'Ancien. Ailleurs, comme dans *Antonini summa confessionum*, *Venise*, 1476, etc., il n'en existe qu'au bas du dernier verso de chaque cahier, ainsi qu'on l'a pratiqué le plus ordinairement depuis 1501. Au surplus, de toutes les indications de cette nature, la réclame est celle qui a été le plus rarement employée dans le premier âge de l'imprimerie.

On trouve aussi des signatures dans des manuscrits très anciens, et l'on en remarque, comme je l'ai dit, dans les éditions attribuées à Coster. Mais on n'en voit aucun vestige dans les livres imprimés avec date depuis 1457 jusqu'en 1469, ni même, si l'on excepte quelques productions typographiques, dans les livres non datés qui passent pour avoir été imprimés durant cet intervalle. De 1470 à 1474, l'usage en est encore infiniment rare. On ne cite, comme signaturés dans ces cinq années, qu'un *Mamotrectus* de 1470, un Lactance de Rome, en 1470, le *Diomedes* de Jenson, qu'on croit de 1472, et un très petit nombre d'autres ouvrages. L'habitude d'employer cette indication ne s'est établie qne depuis 1475 jusqu'à 1480 : mais après 1480, on trouve des signatures dans les quatre cinquièmes des éditions, et même dans des opuscules de dix à vingt pages.

Entre 1470 et 1480, les registres avoient été beaucoup plus usités que les signatures. Un registre n'étoit d'abord qu'un index formé des premiers mots de chaque chapitre d'un ouvrage. Mais dans une édition de Cicéron, que l'on croit antérieure à 1470, dans le Tortelius de Rome en 1471, et après 1471 dans un très grand nombre de livres, le *Registrum* placé soit à l'entrée, soit à la fin du volume, est un tableau qui indique le nombre des cahiers, qui en représente la série, et qui fixe pour chaque cahier, le nombre et l'ordre des feuilles par les premiers mots du premier recto de chacune. Dans la suite, lorsque l'usage des signatures, et surtout des chiffres devint presque général, le registre n'a été souvent que la simple liste des lettres qui avoient servi de signatures avec l'indication du nombre des feuilles de chaque cahier; par exemple : *a, b, c, d, e, f, g*, etc., *omnes sunt quaterniones*, etc. : ce qui veut dire que le premier cahier est signaturé A, le second B... qu'il y a autant de cahiers dans le volume que de lettres dans cette liste et que chaque cahier est composé de quatre feuilles.

Le plus ancien livre où j'aie remarqué des chiffres servant à numéroter des feuillets, c'est l'ouvrage d'Adrien le Chartreux, *de Remediis utriusque fortunæ*, Cologne, Therhoernen 1471. Dans la suite, ce numérotage est devenu très fréquent. Quelquefois ce sont des chiffres arabes, comme dans l'édition d'Adrien le Chartreux qui vient d'être citée; quelquefois le rang de chaque feuillet est exprimé tout au long par le nombre ordinal (*folium vigesimum secundum*, etc.) : mais le plus souvent ce sont des chiffres romains qui sont employés à cet usage. J'ai remarqué une édition du xve siècle où les pages sont numérotées.

A cette exception près et à la réserve peut-être de quelques autres exemples dont le nombre serait bien petit, c'est aux feuillets et non aux pages que les chiffres sont appliqués dans les livres imprimés avant 1501.

En quelques éditions antérieures à 1470, les titres des chapitres sont laissés en blanc; mais cette omission est rare. En général, les intitulés des livres, des chapitres, et des diverses sections de l'ouvrage sont imprimés. On trouve même quelquefois des titres marginaux, par exemple dans l'Appien de 1477.

Quant aux titres courans, placés au haut des pages, soit pour reproduire le titre de l'ouvrage, soit pour en indiquer les différentes parties, on peut en faire remonter l'origine à l'édition des *Quodlibeta sancti Thomæ*, à Cologne, chez Therhoernen en 1471 ; mais ce n'est guère que depuis 1476 que l'usage de ces titres s'est propagé : il est très commun après 1480. Une habitude qu'on a eu plus de peine à prendre, quoiqu'elle soit plus simple et plus utile, c'est celle de placer au commencement du volume un titre général, c'est-à-dire un frontispice. A la rigueur, on peut dire qu'il n'y a point de frontispices proprement dits dans les livres imprimés jusqu'en 1500. Plusieurs n'en offrent pas même l'apparence, puisque les premiers mots qu'ils présentent, soit au recto, soit au verso du premier feuillet, appartiennent ou à une épître dédicatoire, ou à une table, etc. D'autres commencent à la vérité par des intitulés qui font connaître et l'auteur et l'objet de l'ouvrage; mais ces intitulés sont immédiatement suivis sur la même page des premières phrases de l'ouvrage même. C'est seulement à la fin du xve siècle qu'on trouve sur les premiers rectos, ou un simple titre fort court, ou, comme dans les éditions d'Alde, un assez long détail des diverses parties du volume : mais les frontispices véritables, tels que les nôtres, avec le nom de l'imprimeur, le temps et le lieu de l'édition, ne datent que du xvie siècle où on les a peu à peu substitués aux souscriptions.

Je ne dirai rien ici ni des errata qui n'ont commencé qu'entre 1480 et 1490, ni des priviléges usités, surtout à Venise, depuis 1495, et spécialement en faveur d'Alde l'Ancien, ni enfin de l'orthographe, de la ponctuation, etc., ces détails seront mieux placés dans les descriptions particulières de certaines éditions du xve siècle. Je dois à présent faire connoître les imprimeurs et les éditeurs les plus célèbres durant ce premier âge.

J'ai déjà parlé de plusieurs imprimeurs : voici une liste qui rappelera leurs noms et en comprendra quelques autres :

A Harlem, Laurent Coster ;

A Mayence, Guttemberg, Faust, Schoeffer, Bechtermuntze ;

A Strasbourg, Mentellin, Flach, Eggesteyn ;

A Bamberg : Albert Pfister;
A Bâle : Berthold Rodt, Richel, Jean d'Amerbach, Jean Froben;
A Cologne : Ulric Zell, Therhoernen ;
A Augsbourg : Zainer, Schüssler ;
A Nuremberg : Sensenschmidt, Régiomontanus ou Muller, Koburger;
A Spire : Pierre Drach ;
A Alost, à Anvers, à Louvain : Martens;
A Anvers : Vander Goes, Gérard Leeu ;
A Louvain et à Nimègue : Jean de Westphalie;
A Utrecht : Nic. Ketelaer;
A Esslingen : Conrad Fyner ;
A Bruges : Colard Mansion ;
A Lubeck : Brandis de Schass ;
A Deventer : Richard Paffroet ;
A Genève : Adam Steynschawer;
A Rome : Sweynheym et Pannartz, Han, Laver, Philippe de Lignamine ;
A Venise : Jean de Spire, Vindelin de Spire, Nicolas Jenson, Valdarfer, Clément de Pavie, Renner de Hailbrun, Jean de Cologne et Manthen de Gerretzem, Jacques des Rouges (*de Rubeis, de Rossi*), Erard Ratdolt, Octavien Scot, Alde ;
A Milan : Philippe de Lavagna, Antoine Zarot, Alexandre Minutien, Demetrius Chalcondyle;
A Foligno : Numeister;
A Bologne : Azzoguidi, Scipion Malpighi, Plato de Benedictis ;
A Ferrare : Andreas Gallus, Augustin Carner;
A Florence : Cenninus, Laurent-François de Alopa, Philippe Junte;
A Naples : Sixte de Riessinger, Moravus;
A Padoue : Pierre Maufer;
A Parme : André Portilia ;
A Mantoue et à Modène : Vurster de Campidonia ;
A Soncino : Abraham Ben-Chaijm ;

A Paris : Gering, Crantz, Friburger, Rembolt, Pierre Cesaris, Jean Stol, Pasquier Bonhomme, Antoine Vérard ;
A Lyon : Barthélemy Buyer;
A Westminster : William Caxton ;
A Stockolm : Jean Snell.

La première observation dont on est frappé en jetant les yeux sur cette liste, c'est qu'elle ne contient presque que des noms allemands ; ce qui suffiroit pour assurer à l'Allemagne la gloire de la découverte et de la propagation de l'imprimerie. Il paroît que Clément de Padoue est le premier *Italien* qui ait imprimé en Italie, comme Pasquier Bonhomme semble être le premier François qui ait imprimé en France. Mais la France revendique ce Nicolas Jenson qui s'est également distingué à Venise dans les trois parties de l'art typographique, la taille des poinçons, la fonte des caractères et l'impression. Un manuscrit qui traite des monnoies et qui paroît antérieur à 1470 raconte que « ayant su qu'il y avoit à Mayence gens adroits à « la taille des poinçons et caractères, au moyen desquels se « pouvoient multiplier par impression les plus rares manuscrits, « le Roy (Louis XI) curieux de telles choses et autres, manda « aux généraux de ses monnoyes, y dépêcher personnes enten- « dues à ladite taille, pour s'informer secrètement de l'art et « en enlever subtilement l'invention ; et y fut envoyé Nicolas « Jenson, garçon saige et l'un des bons graveurs de la monnoye « de Paris. » Dans un autre manuscrit, le même fait est placé sous le règne de Charles VII en 1458; Nicolas Jenson y est qualifié maître de la monnoye de Tours, et l'on ajoute qu'à son retour de Mayence en France, ayant trouvé Charles VII mort, il alla s'établir ailleurs. Au surplus, M. Sardini a fait en un volume, ou si l'on veut même en trois tomes in-folio, une histoire assurément très complète de cet imprimeur (1).

Parmi les typographes que j'ai nommés, quelques uns étoient aussi hommes de lettres.

(1) Esame sui principij della francese ed italiana tipografia, ovvero storia critica di Nicolao Jenson, da Giac. Sardini. Lucca, Bonsignori, 1796-97-98, 3 vol in-fol.

Tels furent Philippe de Lignamine à Rome, Alexandre Minutius et Demetrius Chalcondyle à Milan;

Tel fut Muller de Montréal, plus connu sous le nom de Regiomontanus, né en 1436 et mort en 1476, célèbre par ses travaux astronomiques, fameux par les livres de chiromancie et de physiognomonie qu'on lui impute, sans doute injustement; placé enfin au nombre des premiers imprimeurs de Nuremberg par Schwarz, Rœder et Panzer qui ont fait connoître les éditions sorties de ses presses (1).

Tel fut Martens ou Mortens, mort à plus de 80 ans en 1534, comme on le conclut de l'épitaphe qu'Erasme son ami lui a composé; auteur présumé d'un manuel de Racines hébraïques et de quelques autres écrits, mais plus renommé pour avoir introduit l'art typographique dans les Pays-Bas (2).

Tel fut Colard Mansion, né vraisemblablement en France; fondateur de l'imprimerie à Bruges, traducteur de quelques ouvrages, et sur les travaux duquel M. Van Praet a publié une intéressante dissertation (3).

Tel fut surtout Alde Manuce qui ne commença d'imprimer qu'en 1495 ou 94, et que je ferai mieux connoître à l'article des éditions du seizième siècle.

Ces imprimeurs étoient quelquefois les auteurs et presque toujours les éditeurs des livres qui sortoient de leurs presses. Mais cette multitude d'Allemands qu'on vit se disperser dans l'Europe et introduire l'imprimerie en un si grand nombre de villes, n'offroit, en général, que des artistes, que des ouvriers,

(1) J. de Monte Regio, Ephemerides ab anno 1475 ad 1506. Norimbergæ, 1474, in-4.
Georg. Purbachii Theoricæ novæ planetarum, in-fol., fig.
J. de Monte Regio, Calendarium latinum, in-4.
Ejusdem, dialogus adversus Gerardum Cremonesem, in-4.
Ejusdem, tabula directionum, in-4.
Ejusdem, operum index., in-fol.
Maffei Vegii Philalethes, in-4.
Magni Basilii liber ad juvenes. in-4.
Manilius (1472), in-4.

(2) V. Lambinet, p. 281-330.

(3) Esprit des journaux, nov. 1779 et fév. 1780, reproduite sous le titre de Dissertation sur Colard Mansion. Paris, 1829, 1 vol. in-8.

à qui les conseils, les lumières, le travail des gens de lettres, n'étoient que trop nécessaires. Si l'on excepte les premières éditions de Mayence que Schoeffer étoit jusqu'à un certain point capable de surveiller, celles que des imprimeurs allemands ont surveillées eux-mêmes, sont pour l'ordinaire plus défigurées encore par l'incorrection des textes que par la barbarie des intitulés et des souscriptions qu'ils y ont ajoutées. Heureusement, il s'est trouvé, pour présider en Italie aux premiers essais de l'art typographique, des littérateurs recommandables, dont les travaux plus utiles qu'éclatans seront à jamais dignes de la reconnoissance des nations éclairées: à Rome un Jean André et un Campanus; ailleurs un Laurent Valle, un Accurse, un Ognibene de Lonigo, un Jean Lascaris. Il y a des noms plus célèbres que ceux-là, et qui ne rappellent point des services aussi vrais, aussi purs, aussi importans. Que ne doit-on pas surtout à ce Jean André ou fils d'André, évêque d'Alerie, qui renonce à tout autre soin pour s'attacher aux presses de Sweynheym et Pannartz, qui ne sait rien négliger de ce qui peut rendre leurs éditions belles et correctes, qui passe vingt années à compulser des manuscrits, à comparer des leçons diverses, à rétablir des textes, à revoir des épreuves, qui semble ne plus exister que pour le progrès de ce nouvel art et pour la propagation des lumières antiques; qui le premier enfin redonne au monde les chefs-d'œuvre des Cicéron, des Virgile, des Tite-Live, et les fait briller d'une lumière si vive et si pure aux yeux des siècles suivans. On ne s'explique tant de zèle, tant d'acharnement à des travaux pénibles et obscurs, que par l'enthousiasme qu'une invention nouvelle ne manque jamais d'inspirer à certains esprits: heureux enthousiasme sans qui des arts récens se soutiendroient à peine, et qui mérite, après le génie des inventeurs, les plus vives actions de grâces de la postérité.

Gering et les autres imprimeurs de Paris, au xve siècle, ne trouvèrent pas les mêmes secours dans la Sorbonne et dans l'Université, où l'on s'occupoit de scolastique, beaucoup plus que de littérature ancienne. Aussi leurs éditions sont en général fort incorrectes. On distingue, entre les docteurs qui en surveillèrent quelques unes, Paul Maillet et Guillaume Militis, éditeurs bien moins attentifs, bien moins habiles que Josse

Bade, qui remplissoit les mêmes fonctions à Lyon chez Trechsel, et qui vint ensuite imprimer à Paris. Dans les autres contrées de l'Europe, il se trouvoit aussi des grammairiens ou des théologiens qui s'occupoient de certaines éditions ; mais les meilleurs éditeurs dans ces pays étoient encore quelques imprimeurs lettrés, tels que Caxton, Coburger, Froben, Jean d'Amerbach.

Le goût des éditeurs du xvᵉ siècle, le genre de leurs idées et de leurs études, se manifeste par le choix des ouvrages dont ils déterminoient et soignoient l'impression: il n'est pas inutile de jeter un coup d'œil sur une liste de ces ouvrages, soit pour apprécier les services rendus par les hommes qui les ont publiés, soit aussi pour juger de l'esprit général de ce temps.

Je ne ferai point entrer dans ce tableau, les productions xylographiques attribuées à Laurent Coster. Il s'agissait de mettre au jour des gravures plutôt que des livres, et il étoit naturel de choisir des textes susceptibles d'être accompagnés de beaucoup d'images.

Qu'à Mayence, Faust et Schoeffer aient d'abord publié des Psautiers et des Bibles, livres dont l'usage était si répandu, on ne peut en être surpris. On a un peu plus de peine à concevoir le choix qu'ils font du Catholicon en 1460, et surtout du *Rationale Durandi*, dès 1459. Cependant le volumineux Catholicon étoit du moins un dictionnaire, et alors le seul individu de cette utile ou commode espèce. Le tome indigeste de Durand, vaste fatras de liturgie et de théologie ne pouvoit guère trouver d'amateurs que dans les sacristies et dans les écoles; mais la plupart de ceux qui savoient lire habitoient les écoles et les sacristies. Les livres de droit canon et de droit civil que Faust et Schoeffer imprimèrent ensuite, tenoient encore de très près aux études et aux intérêts de cette époque. Quoi qu'il en soit, hors des genres religieux, on ne doit aux premières presses de Mayence que trois ouvrages auxquels puisse convenir le nom de classiques, savoir: les offices de Cicéron, la Compilation de Valère Maxime et les Institutes de Justinien.

Excepté Mayence et Nuremberg, aucune ville d'Allemagne, n'a produit, que je sache, durant le xvᵉ siècle, une seule première édition de ces anciens auteurs grecs ou latins que nous

appelons à la fois classiques et profanes. Les presses de cette contrée sembloient consacrées aux Bibles, aux Bréviaires, aux canonistes, aux théologiens, aux chroniqueurs, aux scolastiques et à certains livres de mathématique, de médecine, d'histoire naturelle, composés entre 1150 et 1500. J'ai excepté Nuremberg à cause d'une édition sans date de Manilius, que les bibliographes de Nuremberg regardent comme la première. D'ailleurs à Nuremberg même, parmi les éditions si nombreuses de Coburger, on ne distingueroit peut-être qu'un seul livre tenant tant soit peu à la bonne littérature, c'est la Consolation de Boece, que ce Coburger imprima en 1476, qu'il réimprima en 1483, en 1486, etc, mais qui avoit paru en Italie dès 1470.

C'étoient aussi des traités de théologie, des chroniques, des livrets du temps, qui sortoient le plus habituellement du petit nombre de presses que possédoient l'Espagne, l'Angleterre et le nord de l'Europe. On y imprimoit rarement des traductions d'ouvrages classiques grecs ou latins, plus rarement encore les textes. En France, l'une des premières éditions données par Géring fut celle de Salluste, et c'est peut-être la première de cet historien. Beaucoup d'autres monumens de la littérature ancienne parurent ensuite soit à Paris, soit à Lyon, mais après avoir été d'abord publiés à Venise et à Rome. On peut dire en général que les bons auteurs latins ont été, avant 1501, plus souvent réimprimés en France qu'en Allemagne ; mais en France aussi les scolastiques, les chroniqueurs, les sermonnaires, les missels et les heures occupoient le plus ordinairement les presses.

A l'Italie appartient la gloire d'avoir produit les plus belles éditions d'abord de presque tous les classiques latins, puis des traductions de plusieurs classiques grecs, enfin des textes mêmes de ces derniers ; sans parler des classiques italiens qui existoient déjà, comme Dante, Pétrarque et Bocace. C'est une saine et riche littérature qu'on a sous les yeux, lorsqu'on s'occupe des livres imprimés en Italie au xve siècle. Dans la théologie même qui s'y mêle souvent et trop souvent sans doute, on remarque encore un choix éclairé. Ce sont des Bibles hébraïques et grecques, des Pères de l'Église, tels que Lactance, Cyprien, Ambroise, Augustin. Il faut le redire, la contrée de l'Europe où, du-

rant ce siècle, on a imprimé le plus de livres et les meilleurs livres, avec le plus de correction et d'élégance, c'est, sans aucune sorte de comparaison, l'Italie.

Cependant, en Italie même, quoique moins qu'ailleurs, on aperçoit après 1477 une décadence trop sensible, non seulement dans l'exécution typographique, mais aussi dans le choix des ouvrages. Si, en effet, durant les vingt-trois dernières années du XVe siècle, on excepte les éditions hébraïques de Soncino, de Bologne et de Ferrare, les éditions grecques de Florence et de Milan, et toutes les éditions d'Alde, à Venise; si l'on sépare encore quelques éditions distinguées par des gravures ou par d'autres ornemens, comme le Ptolémée de 1478, le Dante de 1481, etc., et si l'on veut ensuite considérer en masse les autres produits innombrables des presses dont l'Europe commençoit à se couvrir, on se trouve placé devant un monstrueux amas de théologiens barbares, incorrectement imprimés en lettres gothiques, et certes on ne peut admirer là que la correspondance si parfaite du fond et des formes. On a peine à se rendre compte de ce résultat, lorsqu'on observe au contraire que jusqu'en 1477 le nombre des belles éditions des bons ouvrages avoit surpassé de beaucoup les entreprises mesquines, ou inutiles, ou malheureuses.

Pour prendre une connoissance un peu plus détaillée, non sans doute de tous les ouvrages imprimés dans le XVe siècle, mais de ceux qui l'ont été le plus souvent, on peut s'aider de la division suivante en trois classes :

1° Les livres de théologie, liturgie et droit canon;

2° Les livres de littérature, histoire, philosophie et droit civil, composés depuis le commencement du VIe siècle jusqu'à la fin du XVe;

Et 3° les livres classiques, grecs et latins, composés avant 1501.

Or voici de courtes listes des ouvrages qui, en chacune de ces trois classes, ont eu depuis 1457 jusqu'en 1500, le plus d'éditions.

Dans la première, nous nommerons d'abord la Bible : il y a eu au XVe siècle, plus de cent éditions complètes de la version latine.

Le livre qui approche le plus de la Bible, c'est la Légende de Jacques de Voragine : elle a été imprimée soixante et onze fois dans ce même siècle, sans compter trente-trois éditions de ses traductions en diverses langues.

Nous comptons, en troisième lieu, soixante et une éditions de Nider ; mais il faut réunir toutes celles des différens ouvrages de ce mystique, pour arriver à ce nombre. Nous remarquons ensuite,

56 éditions du *Guillermi postilla super Evangelia et Epistolas ;*

53 du *Manipulus curatorum*, de Guy de Mont Rocher ;

52 du Missel Romain ;

43 du Sexte de Boniface VIII ;

43 du livre de saint Antonin, appelé *Defecerunt*, ou *Summa confessionalis ;*

42 du Décret de Gratien ;

39 de l'Imitation en latin (sans compter les traductions) ;

39 des Décrétales ;

38 des Clémentines ;

38 du *Rationale* de Durand ;

33 du Bréviaire romain ;

26 du *Cordiale* ou *liber quat. novissimorum ;*

25 de Nicolas de Ausmo, *supplementum summæ Pisanellæ ;*

24 du *Mammotrectus* de Marchesini ;

24 de la Cité de Dieu, d'Augustin ;

21 de *Lectura super arborem consanguinitatis ;*

16 du Maître des Sentences.

Dans la seconde classe, c'est-à-dire parmi les ouvrages composés depuis l'an 500 jusqu'en 1500 sur des matières non ecclésiastiques, il n'en est point qui aient été plus souvent imprimés durant les quarante dernières années du xve siècle, que la Consolation de Boèce, les Rudimens de la langue latine, par Nicolas Perrot, et le Doctrinal d'Alexandre de Ville-Dieu. Le premier de ces ouvrages a eu cinquante-deux éditions avant l'an 1501, le deuxième aussi cinquante-deux, et le troisième cinquante. Nous rencontrons ensuite,

46 éditions des Institutes de Justinien ;

28 des *Elegantiæ latini sermonis* de Laurent Valle ;

27 du *Fasciculus temporum*, de Rollewinck (sans y comprendre les traductions);
26 de Donat, *de octo. partibus orationis;*
26 d'Æneas Sylvius, *de duob. Amantibus*;
25 du *Modus legendi abbreviaturas in utroque jure;*
25 du *Vocabular utriusque juris;*
24 de Menigken, *Formulæ Epistolarum;*
23 de Barthelemi de Glanville, *de Rerum proprietatibus;*
22 de *Facetiæ Poggii*;
22 de *Vergerius de ingenius moribus*, etc.;
21 de *Fiore di virtu*;
20 du *Catholicon* de Balbi,
20 de *Mirabilia urbis Romæ*;
20 du *Vocabularius Breviloquus* (de Reuchlin);
16 du *Speculum humanæ vitæ* (sans les traductions);
13 du *Sophologium Jacobi magni* (aussi sans les traductions.

Il est aisé de remarquer que cette seconde liste se compose essentiellement d'élémens, d'abrégés, de vocabulaires, de livres commodes à consulter. Mais venons enfin aux bons livres.

Il y a des classiques grecs dont il n'a été rien imprimé au xve siècle, ni textes, ni traductions; tels sont Anacréon, Sophocle, Athénée, Archimède.

Il y en a un plus grand nombre dont on n'a publié que des versions avant 1501, et qui n'ont paru en grec qu'au xvie siècle; tels sont Démosthènes, Hérodote, Thucydide, Xénophon, Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse, Hérodien, Plutarque, Josèphe, Diogène Laërce, Platon, Euclide, Strabon, Ptolémée.

Euripide est dans un cas contraire; le texte grec de quatre de ses pièces a été imprimé vers 1496, tandis qu'il n'a été publié avant 1501 aucune traduction d'aucune partie de ses ouvrages.

Les autres grecs, comme Aristote, Homère, Hésiode, Aristophane, Théocrite, Ésope, Lucien, Arrien, Isocrate... ont paru au xve siècle en grec et en latin, ou même en d'autres

langues. Mais les éditions des versions latines ont été beaucoup plus nombreuses que les éditions des textes.

On compte en ce siècle plus de cent quarante éditions d'Aristote, savoir : une complète en grec, cinq complètes en latin, et les autres partielles, soit en latin, soit en quelque autre idiome.

Après lui vient Ésope imprimé quatre fois en grec et trente-quatre fois en latin ou en langues modernes. On distingue ensuite :

30 éditions des prétendues lettres de Phalaris, une en grec, sept en italien, et vingt-deux en latin ;

21 de Diogène Laërce, traduit ;

17 de Lucien, complètes ou partielles, textes ou traductions :

13 d'Hésiode, grecques ou latines, partielles ou complètes ;

13 de Josèphe, traduit partiellement ou complétement ;

12 des Vies de Plutarque, traduites.

Les éditions des autres classiques grecs, données avant 1501, sont en plus petit nombre.

De tous les classiques latins, celui qui a été le plus imprimé au xve siècle, est Cicéron. On y compteroit plus de deux cent cinquante éditions de ses différens ouvrages, mais il n'y en a qu'une seule qui les renferme tous.

On trouveroit de la même manière plus de cent éditions d'Ovide, parmi lesquelles quinze sont complètes,

Le nombre des éditions de Virgile ne s'élève guère qu'à quatre-vingt-quinze ; mais soixante-dix sont de toutes ses œuvres.

En réunissant les éditions de Juvénal seul, de Perse seul, de Perse et Juvénal réunis, le total est aussi de quatre-vingt-quinze.

On a ensuite :

74 éditions de Térence ;

57 d'Horace, dont 36 complètes ;

56 de Sénèque, savoir : sept de tous ses ouvrages, quarante-neuf de diverses parties, mais sans y comprendre treize éditions des tragédies qui portent le nom de cet auteur ;

49 de Catulle, Tibulle et Properce, réunis ou séparés;
45 de Salluste;
26 de Martial;
23 de Valère-Maxime;
22 de Pline le naturaliste;
20 de Tite-Live;
20 de Stace, dont huit sont complètes;
18 de Lucain;
18 des Douze Césars de Suétone;
15 de Justin;
15 de Solin;
14 d'Aulugelle;
13 de César;
13 d'Apulée, dont huit complètes;
12 des Institutions oratoires de Quintillien;
12 de Quinte-Curce;
12 de Plaute;
12 de Tacite, dont six contiennent seulement les mœurs des Germains, et une seule la vie d'Agricola;
10 des lettres de Pline le jeune;
10 de Silius Italicus;
10 de Claudien, dont cinq complètes;
9 de Cornélius Nepos;
8 de Manilius;
8 de Pomponius Mela,
7 de Lucrèce;
7 de Calpurnius;
Et 5 de Valerius Flaccus,

Ces nombres comprennent les éditions des textes des auteurs latins, soit que ces textes s'y présentent seuls ou accompagnés de commentaires; mais ils ne s'étendent ni aux éditions des commentaires sans textes, ni aux traductions.

Enfin, si l'on veut tenir compte des premiers classiques italiens, on remarquera dans le xve siècle :

34 éditions des poésies italiennes de Pétrarque;

Une trentaine des ouvrages italiens de Boccace, surtout du Décaméron; et une vingtaine du Dante.

Ces détails font voir que l'imprimerie avoit répandu, dès le xve siècle, tous les chefs-d'œuvre de la littérature latine, plusieurs de ceux de la littérature grecque, et ceux qui commençoient la littérature italienne. Mais pour sentir dans quelle proportion elle y avoit mêlé les productions ecclésiastiques et scolastiques du moyen-âge, il faut observer que la première des listes qu'on vient de lire s'arrête aux ouvrages qui ont eu une vingtaine d'éditions en ce siècle, et la seconde à ceux qui en ont eu au moins treize; qu'il reste par conséquent hors de ces listes une multitude de livres dont chacun, à la vérité, n'a pas été très souvent réimprimé ; mais qui, tous ensemble, composent plus des deux tiers des éditions antérieures à 1501.

En général, le nombre des éditions du xve siècle peut s'évaluer à treize mille; ce qui, a raison de trois cents exemplaires par édition, donneroit environ quatre millions de volumes répandus en Europe en 1501. Or, on peut voir par les détails qui précèdent, en quel rapport se trouvoient dans cette multitude les bons livres et les mauvais, à peu près 2 : 13, ceux qui pouvoient former le goût, éclairer l'esprit, et ceux qui devoient égarer les talens, retarder le progrès de la raison. On a dit que les princes et les prêtres avoient entravé le premier essor de l'art typographique. Je n'ai trouvé, à l'appui de cette accusation, aucune preuve précise, aucun raisonnement plausible. Je vois au contraire que Paul IV, avant 1465, Louis XI, avant 1470, attiroient ce nouvel art, l'un à Rome, l'autre à Paris. Je croirois plutôt que ceux qui pouvoient en redouter l'influence ont mieux fait que de le repousser, ils l'ont employé le plus vite et le plus souvent qu'ils ont pu.

Tout ce que je viens de dire montre assez combien il s'en faut que les treize mille éditions du xve siècle soient toutes également dignes d'être recherchées. Les plus précieuses sont celles qui intéressent ou par le fond même des ouvrages, ou par la beauté de l'exécution typographique; celles surtout qu'on peut regarder comme des monumens de l'origine et des progrès, soit de l'imprimerie, soit de la gravure. Ainsi :

1° Les éditions antérieures à 1470 ;

2° Celles avec gravures en bois jusqu'en 1477 ;

3° Celles avec gravures sur métal jusqu'en 1500 ;

4° Celles des imprimeurs les plus renommés, tels que Faust et Schœffer, Mentellin, Sweynheym et Pannartz, Ulric Han, Jean et Vindelin de Spire, Nicolas Jenson, Zarot, Alde, etc.;

5° Celles où l'on a employé pour la première fois de certains procédés, ou de certaines formes typographiques, des signatures, des réclames, des chiffres;

6° Les premiers essais de l'imprimerie en chacune des principales villes de l'Europe;

7° Les premières éditions des auteurs classiques;

8° Les éditions très correctes d'ouvrages importans;

9° Enfin les plus remarquables par la beauté des caractères.

Voilà, ce me semble, les seuls objets d'une admiration raisonnable, ou d'une estime réfléchie, ou d'une curiosité sage; voilà les monumens sur lesquels doit se fixer l'intérêt qu'excite l'invention de l'imprimerie.

DISSERTATIONS CHOISIES

DE L'ABBÉ LE BEUF.

LETTRE DE M...., ÉCRITE AUX AUTEURS DU MERCURE, EN LEUR ENVOYANT LE FRAGMENT DE LA CHRONIQUE RIMÉE DE PIERRE GROGNET.

Les occupations de M*** ne lui ayant pas permis de transcrire ce qui est en forme de chronique dans son supplément à Grognet, suivant qu'il vous l'a promis dans le *Mercure* de mars 1739, p. 476, il m'a confié son exemplaire, afin que je fisse moi-même l'extrait en question pour vous l'envoyer, avant qu'il dispose de cet exemplaire en faveur de ceux qui le lui demandent, et qui font la recherche de ces anciens poètes, par rapport aux faits et aux expressions que leurs ouvrages contiennent. Vous savez qu'on en forme à la Bibliothèque du roi un recueil le plus complet qu'il est possible de faire, en continuant celui de M. Du Cangé, qui est aujourd'hui dans la même bibliothèque, de sorte qu'il n'y a pas d'apparence que les souhaits de ceux qui condamnent au feu tous les anciens poètes français, soient jamais accomplis.

Je sens que dans ces sortes de versifications, qui nous paraissent aujourd'hui si plates, il peut se rencontrer des noms, et même des faits que quelques personnes voudroient avoir été ensevelis dans un éternel oubli, et que, pour cette raison, ces poésies peuvent déplaire aux oreilles délicates, autant que par l'insipidité de la composition. Mais puisqu'on ne retranche rien dans les chroniques qu'on publie en prose, soit latine, soit française, par exemple, dans le Journal des règnes de Charles VI et de Charles VII, dans la chronique scandaleuse du règne de Louis XI, y a-t-il plus de raison de retrancher et d'étouffer les petits faits arrivés sous les règnes immédiatement suivans, à

cause qu'ils sont écrits en vers ou en rimes? Si les vieux mots passent dans la prose, pourquoi ne passeront-ils pas à plus forte raison dans la poésie? Mais cette poésie est mauvaise, dira quelque puriste : n'importe; il faut que l'on connaisse de quelle manière on rimoit dans tous les temps, jusqu'à quel point on poussoit la naïveté dans les pensées, et en quoi consistoit le grotesque ou le burlesque de ce temps-là, que quelques personnes traitoient peut-être alors de beau. Seroit-on sans cela si avide de recueillir les sermons du cordelier Michel Menot, débités à Tours, moitié latin, moitié françois, aussi bien que quelques autres du même temps? il n'y a jamais eu que des esprits bizarres qui aient pu jeter au feu ces sortes de sermons, lesquels ont été imprimés à Paris en 1525, chez Claude Chevallon, en conséquence d'un *vu de la cour, fait en Parlement le* 8 *avril de la même année*, signé *Du Tillet*, et d'un certificat de la Faculté de Théologie, qui attestoit *avoir visité ledit livre qu'elle a trouvé assez tolérable et utile*.

Mais laissons chacun conserver son goût particulier : votre journal est fait pour tout le monde. Ceux qui ne voudront point de l'ancienne poésie y trouveront de la nouvelle : ceux à qui les vieilles histoires ne plaisent point, n'ont qu'à lire les nouvelles qui s'y trouvent abondamment.

Voici donc le fragment de chronique rimée qui vous a été promis, lequel fut composé vers l'année 1530, et que Pierre Grognet présenta à *Jehan de Dinteville*, maître d'hôtel ordinaire du roi, le suppliant *de corriger le gros et trop rude langaige mal aorné, et cela fait, le présenter (avec les beaux mots dorés de Caton) a messeigneurs les enfants de France*.

RÉCOLLECTION DES MERVEILLEUSES CHOSES ET NOUVELLES ADVENUES AU NOBLE ROYAUME DE FRANCE EN NOTRE TEMS, DEPUIS L'AN DE GRACE 1480.

Pour racompter histoires bien nouvelles,
Lisez ici, les verrez nompareilles,
(1480) Mil quatre cent avecques quatre vingtz
Lors ès celliers gellerent moult de vins.
(1481) Mil quatre cent quatre-vingtz et puis ung,
Gros et menus moururent en commun.

Triumphamment regnoit un Connestable,
Mais son péché l'a fait trop variable,
Dont fut pugny, décapité en Grève,
En soutenant la mort qui lui fut grève.

J'ai beu du vin la pinte à trois solz,
Et puis après pour ung denier assoulz,
Ce qui est vil ay vû bien cher tenir
Et ce cher temps a viste revenir.

J'ai vû Seigneur moult renommé des Cordes,
Qui cordeloit en tous tems les discordes,
Qui les Flammans bien sçavoit accorder
Et tous pays pour le roy concorder.

Pour ramener à bon mémoire,
(1493.) Mil quatre cens quatre-vingtz-treize,
Vendredy septiesme de juing,
Mené fut devant le commun,
Et bruslé vif à la voirie
Jehan Langloys prebstre qui varie
En la Foy, lui natif d'*Ivry*
Etant réputé sans apuy,
De bon lignaige, fils de prebstre,
Et hérétique contre l'estre
De la saincte foy véritable,
De Jesus-Christ et prouffitable;
Car il avoit par hérésie
Osté la très sacrée hostie
Des mains du prebstre célebrant,
Comme chacun est remembrant,
En l'Eglise de Notre Dame,
Dont il est réputé infâme.

J'ai vû enfant lequel avoit deux têtes,
Et fut monstré tant jours ouvriers que festes,
Mais comme sceu cognoistre par mon esme,
Il fut porté devant le Corps *sainct Edme*.

Charles j'ai vû huitiesme de ce nom,
De France roy, par tout avoir renom,
Delà les monts armes lances porta
Et vaillamment tout *Naples* conquesta.

L'an verole que l'argent fut peri,
Et que le vin se vendit à vil pris,
Lorsque larrons ont le bois encheri,
Et *Naples* fut des ennemis repris,

Et que grandz eaux eurent *Paris* compris
Le jour devant que *Messias* fut né;
Claude Chauvreulx de faulceté surpris
Fut par arrêt au Pillory mené.
(1496.) L'an mil cinq cens moins double deux
Pour vous le faire brief et court,
Ce Conseiller nommé *Chauvreulx*
Fut expulsé hors de la Court.
(1498.) Mil quatre cens quatre-vingtz deux et seize
Mirandula Picus de bon affaire,
Grant éleve régnoit Comte par excellence,
Nul ne pouvoit estimer sa science.

J'ai vû *Paris* avoir Prédicateur.
Ung Tisserant Frere et bon Orateur,
Premier tourna les filles pénitentes,
Lesquelles ont à Dieu servir ententes.
(1499.) Mil quatre cens quatre-vingtz dix et neuf,
Tomba le Pont Notre Dame de neuf,
Ce cas advint en Octobre treiziéme,
Jour du matin viron l'heure neuviéme.

J'ai vû *Paris* crier le rouge et vert.
Sans bon moyen et raison en appert,
Ce gros abus par trop il a esté,
Tant soit yver, authonne, ver, esté.

J'ai vû le pain à ung denier pour vendre,
Long-tems après l'ai vû à six revendre,
Encores pas n'en pouvoit on trouver,
Cela est vrai sans point le controuver.

J'ai vû *Standon* qui les Povres fonda
A *Montagu* et les recommanda,
Qui chacun jour prient pour les Trespassés;
Et pour nous tous quand nous serons passés.

J'ai vû plusieurs de maulvais Esperitz
Moult tourmentés par dangereux perilz,
Dont vint cela et ce piteux malheur?
On n'en sçet rien; Dieu l'envoye meilleur.

Durant mon tems on a trouvé des Isles,
Dedans les mers qui sont beaucoup fertiles
Dont Habitans sont d'étranges manieres
Sauvages gens des trésors ont minieres.

(1503.) *Edmond de la Fosse*, Escollier,
Héretique particulier,
Avoit prins et cierge et chasuble
Sainctement en pensée nuble,
Comme le Diable le menoit,
Et à son voulloir prouvenoit,
Des mains d'ung Prebstre il osta
La Saincte Hostie, et la brisa,
Dont l'une des parties cheut
Près l'Autel dont trop lui mescheut,
L'endroit fut où elle cheut à terre
Près l'Autel Sainct Pol et Sainct Pierre,
En la *Saincte Chapelle* au Lieu
De Paris dédié à Dieu,
Et l'autre part comme on revelle
Près les dégrés de la Chapelle,
Tomba dont par celui meffaict
En paroles de grant effect;
Par trop viles et detestables
Qu'il disait trop déraisonnables
Contre Dieu, fut jugé avoir
Le poing couppé pour son debvoir;
Ce qu'il eust devant les dégrés
De celle Chapelle et aux grés
Du Juge eust la langue couppée,
Et à sa très-malle journée,
Sur tout vif os, chair, cuyr et peaulx
Bruslés aux marchez des Pourceaulx.
Ce cas advint ung Vendredy,
Vingt et cinquième jour en nombre,
L'an mil cinq cent et troys je dy
Qui fut pour lui piteux encombre.
(1505.) J'ai vû l'an mil cinq cent et cinq
Es caves moult geler de vins,
Par plusieurs fois l'eaue a fait grand déluge
Où maintes gens n'avoient aucun refuge,
Tant à *Paris* qu'à la Cité de *Romme*,
Pour nos péchés a souffert chascun homme.

J'ai vû *Tournay* aux *Anglois* retourner,
Laissant *François* sans plus à eux tourner,
Auparavant *Teroüenne* rasée,
Mais puis après a esté reparée.

Rodes aussi la clef des Chrestiens,

Prise a esté des *Turcs* et des Payens,
Dieu scet bien tout dont est venu la faulte;
Par trop souvent avons voulenté haulte.

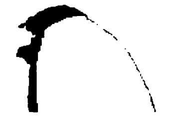
J'ai vû *Leuther* en la *Foy* varier,
Et puis après follement marier,
Dont dire fault souffre dedans salpestre
Ont bataillé, car c'est ung salle Prestre.

Les boutefeus j'ai vû régner long-temps
Dont viateurs avoient par tout contens,
Les accusans de ce merveilleux cas
Lors on crioit tant fust hault comme bas.

J'ai vû par feu beaucoup de bonnes Villes,
Aussi ces bourgs, qui [illegible] Villes,
On dit [illegible]
Pensons en Dieu, qui en brief temps [illegible]

J'ai vû regner gens d'armes [illegible].
Lesquelz [illegible]
Soubdain après ont été [illegible],
Les ungs bruslés et les autres pendus

J'ai vû au Ciel [illegible] et Dragons
Ayant des queues [illegible] comme [illegible].
Pour nos pechés sont venus grands [illegible]
Qui bien vivra se [illegible]



VOYAGE

DANS UNE BIBLIOTHÈQUE DE PROVINCE.

(SUITE.)

XVII.

Géographie comique. — Daniel Meisner.

1623-78. — Il y eut une époque où l'on ne parloit aux hommes que par emblêmes; on cherchoit à les captiver et à les convaincre par les yeux en leur présentant des figures éloquentes : cela évitoit aux uns des frais de rhétorique et aux autres l'ennui des sermons. Ce système d'instruction par les emblêmes s'étendit à toutes les branches des connoissances humaines. Nous en avons la preuve dans une collection de livres à gravures de ce genre que nous possédons et qui s'élève déjà à cinq ou six cents volumes écrits dans toutes les langues de l'Europe. Les matières les plus opposées y ont été soumises à la forme symbolique : ainsi, nous pouvons montrer des grammaires, des catéchismes, des livres de prières en emblêmes; la chimie, l'histoire naturelle, l'astronomie sont enseignées à l'aide du même système de figures; enfin, la morale, la politique, l'amour même y ont été habillés emblématiquement pour être mieux inculqués dans l'intelligence humaine et pour y entrer avec l'aide de plusieurs sens à la fois. Ces livres sont l'expression d'une époque où il fallut parler aux yeux pour fixer l'esprit; les XVI[e] et XVII[e] siècles, qui embrassent cette période, ont jeté dans le public une grande masse de ces productions dans lesquelles la gravure s'allie à la typographie et aide puissamment cette dernière pour la conservation d'œuvres qui n'eussent pas manqué d'être oubliées et détruites sans son secours.

Parmi les livres que nous venons de signaler, il nous tombe

sous la main une *géographie en emblèmes*, fort curieuse par l'idée qui a présidé à sa conception et par le mérite de son exécution. C'est la *Sciographia cosmica, sive libellus novus politicus emblematicus civitatum*, dat is : Nerve emblematische buchlein, etc., *per Danielem Meisnerum*. Nuremberg, Paul Furst et Balthazar Caymoy, 1642, petit in-4 oblong., huit parties contenant ensemble 800 figures de villes et châteaux avec devises et quatrains, le tout gravé.

Le titre général, que nous venons de mentionner, est buriné entre dix médaillons représentant, au premier rang, *Nuremberg* et *Francfort-sur-le-Mein*; puis *Prague* et *Strasbourg*, en regard de *Vienne* et *Augsbourg*. Aux coins du titre sont quatre petits emblèmes sous ces mots : *decet*, *juvat*, *delectat*, *oportet*.

Les frontispices particuliers des sept autres parties sont également gravés, mais ils portent la date antérieure de l'année 1638, avec ces mots : *Paulus Furst exc.* (excudit) *Sebastianus Furck fec.* (fecit), ils sont entourés de médaillons emblématiques, tous variés, avec devises. L'épître dédicatoire est datée d'août 1637.

Un dernier tirage de ces huit parties a été fait avec la date de *Nuremberg*, 1678. Les figures en sont nécessairement moins vives et moins belles.

L'auteur de cet ouvrage singulier, dont l'idée n'a pu germer que dans une tête germanique, est *Daniel Meisner*, poète lauréat de Bohême, né à la fin du XVIe siècle, dans la petite ville de Commothaw, entre Dresde et Prague. Son portrait, fait par *Sébastien Furck*, et gravé par *P. Furst*, est en tête de l'ouvrage : sa ville natale se dessine au fond du tableau ; la légende de la gravure indique que si l'artiste est parvenu à rendre les traits et l'image du poète, personne ne se chargera de sonder les profondeurs de son esprit, nul n'étant de force pour cette besogne.

La disposition de la géographie emblématique de Meisner est curieuse ; voici le plan de l'auteur : chaque figure présente au fond la vue d'une ville ou d'un château de quelque importance ; sur le devant de la planche se trouve un emblème ayant un rapport direct avec la ville représentée, et surtout avec la devise inscrite au haut de l'estampe ; au bas, on lit un distique latin, traduit par un quatrain allemand mis en regard. Le graveur

n'a jamais manqué de nicher dans un coin du tableau l'écu blasonné du lieu par lui buriné.

Les villes ne sont pas classées par ordre de contrées ; mais de bonnes tables alphabétiques, les seules pages de ce livre qui, avec les dédicaces, y soient imprimées, permettent d'y faire les recherches avec facilité.

Pour citer un exemple de cette disposition, prenons la ville de *Valenciennes*, en Hainaut : c'est la 61e figure de la quatrième *centurie* ou quatrième partie (chaque centurie est désignée par une majuscule de l'alphabet, elles sont donc rangées toutes les huit sous les lettres A à H). La ville est représentée dans le fond ; au premier plan, on voit des roues, des potences, des gibets avec des corps pendus ; un noir nuage s'ouvre et laisse sortir de son sein les éclairs et la foudre qui vient frapper ces instrumens de supplice. La devise du haut est : *Cavendum est ne major sit pœna quam culpa*. Le dystique du bas est ainsi conçu :

« Supplicium ne sit majus quam culpa cavendum :
» Namque Dei justum est judiciumque grave. »

Cette légende a rapport à un fait important de l'histoire de Valenciennes à la fin du XVIe siècle ; cette ville donna alors dans la réforme religieuse, et le duc d'Albe furieux exerça dans la cité des cruautés inouies, fit décapiter plus de 300 bourgeois, confisqua les biens des plus riches, ruina le commerce et obligea à une émigration désastreuse tout ce qu'il y avait d'éclairé et d'indépendant dans la ville. C'est à ces tristes circonstances que l'amour, probablement luthérien, fait allusion dans son dystique.

La planche 25 de la série G représente la ville de Paris très finement gravée ; la devise est : *Pii patiendo vincunt*, *impii sæviendo pereunt*. Le dystique latin paraphrase cette même pensée :

« Si pietatis amans victor patiendo triumphat,
« Impie, cur sævis ? funditùs ipse perio. »

L'emblême du premier plan retrace, d'un côté, une famille éplorée, assise près d'un agneau couché sur des épines, étendant des mains suppliantes vers le ciel ; d'autre part on voit un guerrier désespéré, dont la lance est brisée, et qui se frappe le

front d'une pierre. Cette figure pourrait bien avoir rapport au siége de Paris par Henri IV, et à la soumission des protestans qui leur valut le fameux édit de Nantes, révoqué si malheureusement un siècle plus tard.

Il en est de même à chaque ville : si l'une d'elles a de bonnes fortifications et pas de population, le satyrique *Meisner* lui octroie pour emblême un pêcheur ramenant ses filets vides, et pour devise : *Nux sine nucleo*. Si une cité a secoué le joug d'un puissant monarque pour se mettre sous celui d'un principicule, l'auteur peint au dessous un cavalier qui descend d'un noble et vigoureux coursier pour monter un vieil âne pelé. Le tout surmonté de la devise : *Ab equo ad asinum*, et accompagné du dystique :

« Qui non sorte suâ contentus, plurima cœptat :
« Mox ab equo ad tardi descendet tergora aselli. »

Et ainsi des autres.

Les figures sont bien gravées : elles sont surtout nettes et de bonnes épreuves. Comme on le pense bien, ces 800 pièces sont l'ouvrage de plusieurs mains, outre *Sébastien Furck* et *Mathieu Mérian*, qui ont signé en toutes lettres, on lit une vingtaine de monogrammes et initiales de gravures qui appartiennent à des artistes allemands du XVII[e] siècle.

On peut facilement supposer que cette géographie comique n'est point arrivée, tout du premier jet, à ces huit volumes ayant 100 gravures chacun; ceci est la troisième forme de l'ouvrage. La première parut d'abord en 1623, en allemand, et à l'instar des *Album amicorum* de nos pères; car, il faut bien qu'on le sache, les *Album* où chacun vient mettre sur une page blanche une pensée, un quatrain, une devise écrite et signée, sont d'origine fort ancienne et n'ont été renouvelés qu'au XIX[e] siècle, comme tant d'autres choses (1).

(1) M. Aimé Leroy, de Valenciennes, notre excellent et ancien ami et souvent notre collaborateur, possède dans sa curieuse bibliothèque, un exemplaire des *Liones clarorum virorum Nicolai Reusneri*, Argentorati, 1587, in-8°, qui a appartenu à *Jean Olaus*, suédois. A la fin du volume, Olaus a formé un *Album Amicorum* dans lequel d'illustres et savans compatriotes ont écrit et signé des pensées en vers et en prose.

La seconde forme de l'ouvrage qui nous occupe ne diffère en rien de la première, si ce n'est que cette seconde édition étoit en latin au lieu d'être en allemand. Son titre s'est ainsi formulé sur le premier frontispice du livre : THESAURUS PHILO-POLITICUS, *hoc est, Emblemata sive Moralia politica, figuris æneis incisa, et ad instar* ALBI AMICORUM *exhibita, versibus quoque latinis ac rhythmis germanicis conscripta; operâ, studio ac inventione* DANIELIS MEISNERI *Commothoriensis Bohemi, P. L. C. accessit multarum Cæsarearum, Rejiarum, Electoralium, Principalium et imperialum civitatum ac Urbium, necnon florentissimarum Universitatum et Academiarum Germaniæ, aliarum Nationum vera delineatio, secundæ editionis.* — Anno 1624-1626. — *Francfort-sur-Mein*, *Eberhard Kieser*, MDCXXIV, 8 parties en 2 vol. petit in-4 oblong., 410 fig. (1).

Sous cette forme l'ouvrage est divisé par parties, renfermant chacune seulement 52 estampes ; elles sont sans blasons et sans numéros, ni signatures; *Eberhard Kieser*, graveur de Nuremberg, en est vraisemblablement l'auteur (2). Chaque partie est précédée d'un texte bref, imprimé en latin, où l'on explique les emblêmes.

L'exemplaire que nous possédons de ce livre est entré, en

(1) Ce long titre se modifie dans les parties suivantes; voici comme est conçu celui de la sixième partie : *Thesavri philo-politici pars sexta, hoc est : emblemata sive moralia politica imaginibus artificiosis in æs incisis illustrata, descripta ac continuata studio atque inventione Danielis Meisneri Commothorium* P. L. C., *adjuncta aliquarum celeberrimarum urbium et civitatum necnon præcipuorum castellorum aliorumque locorum in diversis Europæ partibus, verâ delienatione primòquidem germanicè descripta, nunc vero ad usum exterorum latinâ explicatione adornata.* Francofurti cœlo ac sumptibus *Eberhardi Kieseri*, civis et chalcographi ibidem. Anno MDCXXV cum privilegio imperatorio speciali.

(2) Néanmoins on lit en bas du frontispice : *G. Keller figuravit*, ce qui laisse à penser que *George Keller*, graveur à l'eau forte, né à Fancfort-sur-Mein en 1576, et élève de Josse Amman, a décoré ces volumes; c'étoit d'ailleurs son genre de travail, puisqu'il fit dès 1602 et 1605 une suite de villes, de châteaux et de maisons de campagne, dont quelques cuivres ont pu servir de rechef à l'ouvrage qui nous occupe. G. Keller est, croit-on, mort à Nüremberg, en 1640. C'est du moins l'opinion d'Hüsgen. *(Artistische Magazin*, p. 151.*)*

1627, dans un collége de jésuites où il était destiné à l'infirmerie. C'est du moins ce que nous apprend une note manuscrite. On voit que ces disciples de Loyola ne négligeoient aucun moyen pour distraire et égayer leurs malades, et qu'ils n'hésitoient pas même, pour atteindre à ce but, à mettre sous leurs yeux des livres amusans, composés par des luthériens.



DES NORMANDS

ET DE L'ÉCOLE DE SALERNE.

Neustriadùm illustres animas et nomina clara.

On attend depuis long-temps la publication du second volume de l'histoire des conquêtes des Normands en Italie, en Sicile et en Grèce, par M. Gauttier d'Arc. Espérons qu'enfin ces brillantes expéditions, qu'a si mal racontées notre bon Dumoulin, auront trouvé un écrivain digne de les apprécier et de les peindre comme elles le méritent. L'histoire du Moyen-Age n'offre pas d'exploits aussi mémorables, aussi brillans, et jamais la gloire militaire des enfans de Rollon ne fut portée à un point aussi élevé, cette gloire des armes qui depuis fut remplacée par des trophées plus favorables à l'humanité, par les lettres, les arts, la navigation, l'industrie et le commerce.

Nous allons parler d'un établissement et d'un livre, nés dans le royaume de Naples et sur lesquels les Normands exercèrent une féconde influence.

Il n'est pas aussi vrai qu'on le dit généralement que le Coran ait abruti ses sectateurs. Certes il suffit de lire ce livre qui gouverne tant de millions d'hommes, pour être convaincu qu'il ne renferme rien d'abrutissant. En effet, les premiers disciples de Mahommed, les Arabes des Califes, cultivèrent avec un brillant succès les sciences, les belles-lettres et les arts. C'est évidemment aux Sarrazins que nous empruntâmes notre architecture Normanno-Britannique. Le Généralif et l'Alhambra, édifices d'un goût admirable, sont assurément ce que l'Espagne offre de plus beau en monumens. Les habiles

médecins arabes précédèrent les nôtres, et, tandis qu'Alfred le Grand et Charlemagne hasardoient d'infructueuses tentatives pour rallumer le flambeau des sciences, les Arabes le faisoient briller de tout son éclat; et ce nouveau soleil comme celui du monde planétaire, portait ses feux d'orient en occident.

Vers la fin du onzième siècle, un disciple de ces Musulmans, de ceux probablement qui s'étoient établis en Sicile, apporta aux Italiens une connoissance plus parfaite des sciences médicales. Heureusement nos Normands ne repoussèrent pas de Salerne les médecins des Sarrazins comme ils avoient fait de leurs guerriers. Notre Robert Guiscard, devenu prince de l'Apouille, prit pour secrétaire Constantin l'Africain, le plus savant homme de son temps et par conséquent le plus persécuté. Constantin quitta bientôt la cour de Guiscard pour le monastère du Mont-Cassin, et s'y consacra surtout à la restauration de la science médicale qui, comme tant d'autres, s'étoit abîmée dans la profondeur des ténèbres du Moyen-Age qui n'étoit pas près de finir.

Salerne, occupée par les Normands, n'est pas loin du Mont-Cassin. Ce fut à Salerne que Guiscard tranféra l'école de médecine, que Constantin venait de créer, et qui ne tarda que peu d'années à devenir la plus célèbre du monde. Née et croissant sous l'influence de cette activité normande, qui étoit avide de toutes les gloires, l'Ecole de Salerne brilla plusieurs siècles et devint la mère des autres établissemens du même genre qui se formèrent dans les divers états de l'Europe.

Ce fut là que, peu avant 1100, Jean de Milan composa poûr notre duc Robert II, son poëme hygiénique. Robert II ou le Magnifique, était parti en 1096 pour la Croisade; il passa en se rendant en Palestine tout l'hiver de cette année chez ses cousins devenus princes de l'Apouille et de la Calabre. Blessé grièvement au bras et revenu en Europe, le duc s'arrêta à Averse la Normande et réclama les conseils de l'illustre Ecole de Médecine dont nous venons de parler. Pour satisfaire sa demande, les professeurs lui adressèrent le

poëme que nous connaissons sous le titre d'Ecole de Salerne. Cette composition latine, qui d'abord contenoit 1239 vers, étoit malheureusement mutilée depuis long-tems et réduite aux 373 que nous possédons, lorsqu'Arnauld de Villeneuve le publia. D'abord répandu sous les divers titres de *Medicina Salertina*, de *Regimen Sanitatis Salernitanæ* et de *Flos Medicinæ*, ce poëme a fini par conserver le nom de l'Ecole de Salerne, parce qu'il fut une production de cette ville et probablement le résumé des doctrines de ses professeurs. Il en existe un grand nombre d'éditions et de traductions avec des commentaires plus ou moins développés. Nous en citerons plus bas quelques-unes. La meilleure édition latine est celle que le docteur Akerman fit imprimer à Londres en 1792.

Voici les titres du premier travail en françois fait sur l'Ecole de Salerne, imprimé en 1480, in-4°, pp. sur caractères gothiques (17 feuillets donnant 136 pages), sans nom de lieu et sans pagination : « Le regime tres utile et tres « profitable pour conserver et garder la santé du corps humain : » tel est le premier titre. Voici le second : « Cy commence la maniere de vivre tres excellente et profitable « (*sic*) pour conserver et garder la sante corporelle de toute « humaine nature; jadis faite et compillee au reaulme d'Angleterre en l'universite de Salerne, et véritablement de-« claree et exposee par ung venerable docteur en medecine « de Cathalone, nomme maistre Arnoul de Villeneuve, comme « pierre precieuse entre tous les medecins vivans en terre; « et nouvellement corrigee et amendee par les tres excel-« lens et tres expers docteurs en medecines regens à Mont-« pellier. L'an mil jjjj^{c} IIII^{xx}. »

Comme Guillaume le Roux n'existoit plus, le trône d'Angleterre revenoit de droit à Robert. Aussi, salué roi par ses compatriotes établis à Salerne et à Averse, reçut-il ce titre de la part de l'école salertine. En effet le poëme commence par ce vers :

Anglorum regi scribit scola tota Salerni.

Il semble aujourd'hui qu'il n'existe pas plus de doute sur le

nom du poëte médecin que sur celui du prince auquel l'ouvrage fut présenté. C'est ce qui résulte des diverses dissertations à ce sujet. Van der Linden (*de script. medicis*) et plusieurs autres auteurs n'ont pas hésité à attribuer le poëme de Salerne à Jean de Milan. Le premier cite les éditions suivantes : Francfort, 1551; in-8°. — Anvers, 1562; in-16. — Paris, 1580; in-12. — Francfort, 1612; in-12. — Paris, 1625; in-8°. Cette dernière réimpression fut publiée par le D. René Moreau avec les commentaires d'Arnould de Villeneuve, de Curion, de Crell, etc. On doit au docteur Michel le Long une édition qui vit le jour en 1680.

Il est fâcheux que le poëme médical de l'Ecole de Salerne se ressente trop du temps où il fut composé. Les règles de la quantité y sont mal observées, la plupart des vers sont léonins; ils sont irrégulièrement mêlés d'hexamètres et de pentamètres : le tout pour la plus grande commodité du versificateur qui s'occupait beaucoup plus du fonds que de la forme. Ce n'est pas toutefois qu'il faille accorder une entière confiance aux prescriptions du médecin; mais il enseignait, et c'est tout ce qu'on peut lui demander, ce qui alors était dans l'école regardé comme bon à suivre. Depuis cette époque les sciences et la médecine ainsi que ses sœurs ont fait de grands progrès. Néanmoins l'Ecole de Salerne est un poëme fort curieux, un ouvrage important, puisqu'il fait connaître l'état de la science médicale au commencement du XII[e] siècle en Orient comme en Occident.

Un praticien facétieux d'un art qui ne l'est guères, le D. L. Martin, cédant au fâcheux exemple de son temps, s'avisa de traduire l'Ecole de Salerne en vers burlesques. C'était en 1647, à l'époque où l'on possédait apparemment un assez grand fonds de gaîté et surtout de mauvais goût pour trouver vaille que vaille le mot pour rire, même dans les catastrophes de Pharsale, l'embrâsement de Troie et le suicide de Didon. Outre l'édition *de Paris*, 1650, il existe de la traduction rimée de Martin, deux autres de Rouen, in-12, en 1660 et en 1664. On lit à la fin de cet ouvrage le poëme macaronique latin *De bello Huguenotico*, beaucoup plus gai

assurément que les vers du docteur. Cette bouffonnerie eut au reste l'honneur de faire gémir les presses d'Elzevirs en 1651 (1 vol. p. in-12) (1). Ce volume, devenu très rare, est terminé par les deux poëmes macaroniques *De bello Huguenotico,* et *De gestis magnanimi et prudentissimi Baldi.*

En 1669, l'Ecole de Salerne fut traitée plus sérieusement par un médecin que l'on croit être Dufour de La Crespilière.

Long-temps après, le géographe Bruzen de La Martinière fit imprimer (en 1748), « l'Art de conserver sa santé composé « par l'Ecole de Salerne, avec la traduction en vers françois. » Ce n'est qu'une paraphrase fort médiocre en vers de toutes mesures, selon que l'auteur avait assez d'haleine pour pousser un alexandrin, ou s'essoufflait pour aligner un versiculet de quatre pieds. De nouvelles éditions de cette élucubration malencontreuse n'en eurent pas moins lieu en 1749 et en 1776.

Le D. Le Vacher de la Feutrie eut raison de croire qu'il n'étoit pas difficile de faire mieux que La Martinière : fit-il mieux en effet? Sa traduction libre fut donnée en 1779 et réimprimée en 1782, toujours in-12. Au reste il ne s'est pas gêné dans son travail. Il rend ainsi les deux vers suivans :

Lixa favent, sed frixa nocent; assata coercent.
Acria purgant, cruda sed inflant: salsaque siccant.

Frit nuit, et bouilli duit; mais l'âcre est relâchant;
L'rôt serrant, l'cru gonflant, le salé desséchant.

Le bon docteur fit quelques additions au texte primitif, telles que ces vers sur le café qui, du temps de l'Ecole de Salerne, était bien loin d'être connu en Europe. Voici à ce sujet les quatre vers latins avec leur traduction :

Impedit atque facit somnos, capitisque dolores
Tollere caffæum novit, stomachique vapores.
Urinare facit; crebrò muliebria movit:
Hoc cape selectum, validum, mediocriter ustum.

(1) L'exemplaire de cette édition elzevirienne, vendue 133 fr. tourtois, avait 4 p. 9 lig. de haut. L'exemplaire de M. Ch. Nodier a 4 p. 10 lig. et demie. C'est le plus grand exemplaire comme jusqu'à ce jour.

Le café de la tête appaise les douleurs,
Fait dormir, en empêche, et guérit les vapeurs;
Aux urines, aux mois il sait ouvrir la porte;
Prends-le choisi, bien fait, brûlé de bonne sorte.

La production de la Feutrie a pour titre : « L'Ecole de « Salerne, ou l'art de conserver la santé; en vers latins et « françois, avec des remarques. » Les vers françois de la Feutrie sont bien mauvais; on vient de voir que ses hexamètres latins ne valent pas mieux. Probablement il ne connaissait pas, ou du moins il n'avait pas le projet de faire oublier la *Faba Arabica*, du jésuite Fellon, qui avait paru en 1696, ni le *Caffæum*, de l'académicien Massieu, dont la première édition est de 1738.

Pour mieux donner une idée de l'ouvrage original, nous allons détacher quelques vers du poëme de Jean de Milan, pris sans suite, mais non sans choix, parmi les meilleurs ou les plus singuliers.

Si tibi deficiant medici, medici tibi fiant
Hæc tria : mens hilaris, requies moderata, diæta.

Si fore vis sanus, ablue sæpè manus.

Unica nux prodest, nocet altera, tertia mors est.

O fluvialis anas, quantâ dulcedine manas?

Cancus, anguillæ sunt pravæ si comedantur,
Ni tu sæpè bibas, et rebibendo bibas.

Lac ethicis sanum caprinum, post camelinum
Ac jumentinum; plus omnibus est asininum.

Post pira da potum, post pomum vade cacatum.
Semen fœniculi pellit spiramina culi.

Dicit borrago : gaudia semper ago.

Cur morietur homo, cui salvia crescit in horto?
Ruta viris minuit venerem, mulieribus addit.

Septem horis dormire sat est juveni-que seni-que.

Lote cale; sta pranse, vel i; frigesce minutè.

Si fluat ad pectus dicatur reuma catharrus,
Ad fauces brancus, ad nares esto coriza.

Les diverses éditions comparées offrent beaucoup de va-

riantes. Nous n'en citerons ici que deux pour les vers que nous venons de transcrire.

Ruta viris *coïtum* minuit; mulieribus *auget*.
Caseus, anguillæ *nimis absunt* si comedantur...

Nous pourrions en rapporter plusieurs autres qui prouveraient que les dernières leçons imprimées ne sont pas toujours les meilleures.

On cite souvent comme appartenant à l'École de Salerne, quelques vers hygiéniques dont Jean de Milan n'est pas coupable, mais qui ne sont pas plus mauvais pour la forme et pour le fonds que la plupart des siens. Tels sont les suivans :

Mingere cum bombis res est saluberrima lumbis.
Caseus ille bonus quem dat avara manus.
Camphora per nares castrat odore mares.

Nous croyons inutile de nous excuser d'avoir rapporté ci-dessus quelques expressions dont les analogues françois seraient de mauvais ton; mais, comme l'a dit Boileau,

Le latin dans les mots brave l'honnêteté.

et d'ailleurs les poëtes les plus élégans du siècle d'Auguste, Horace et Phèdre, emploient ces expressions qui, dans la langue des Romains n'ont rien de grossier ni de choquant. Je remarquerai en outre que le poëme Salertin fut adressé à un monarque véritablement magnifique qui certainement le lut sans en être offensé.

Louis Du Bois.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE
LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI
SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE
J. TECHENER, PLACE
DU LOUVRE,
N° 12.

N° 9. — SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1842.

AUTOGRAPHES (1).

590 ACCIAIUOLI (DONATO DE), gonfalonier de Florence et helléniste, né, 1426, mort, 1478. Jaccopo Acciaiuoli apprato, pedestà. *In Firenze d. mj d'ostobre.* — A. S. Lettre italienne avec cachet.. . . . . . 6—»

591 ADANSON ET DE JUSSIEU, 28 février 1776. A. S. 3—»
Examen d'un moyen propre à détruire les fourmis. 1 pag. in-4

592 ALLIONE (CARLO), botaniste, né 1723, mort 1804. Al. S. Seguier, Verona, Torino, li 25 marzo. — 1752. A. S. 3 pages et demie. . . . . 4—»
Détails de bibliographie, de botanique et d'histoire naturelle.

593 ANNE DE FRANCE. L. avec une ligne de sa main et sa S. 9 février 1489. . . . . 6—»

594 ARNAULT de l'Institut, auteur de divers ouvrages dramaques, à Bernardin de Saint-Pierre, 2 pag. in-4. 6—»

595 ARNAULD Dandilly du 14 novembre 1648, à madame ***, 3 pag. in-4. . . . . 4—50

596 AZACOLIS (NICOLAUS DE).... Magnus seneus (Nicolas Ac-

(1) L. A. S. signifie lettre autographe signée. — L. A. signifie lettre autographe seulement. — S. signifie signature.

ciaiuoli, grand sénéchal de Naples), né 1310, mort 1366. A Jacopo di Donato Acciaiuoli, in Firenze.— *In Napoli*, di XXIII de Luglio. Belle lettre italienne.— A. S. . . . . 15—»

Il se plaint d'un Pierre Guichardin, un des ancêtres de l'historien, qui lui demandoit 2,000 florins, mais il ne veut pas le déshonorer parce qu'il a été son ami, et il charge Jacques de terminer, comme il le jugera convenable. Les noms des grandes familles de Florence, des Zénobio, des Dino, des Joderini se trouvent cités dans cette lettre.

597 BALUZE (ETIENNE), né 1630, mort 1718. Au P. Dom Claude Estiennet, procureur général de la congrégation de Saint-Maur, en cour de Rome.—Paris, 2 juin 1692. A. S. . . . . 7—»

Relative à l'histoire des papes d'Avignon, qu'il faisoit imprimer. 2 pages..

Autre L. du même, 2 pag. in-4. . . . . . 7—»

598 BARATIER (J.-PHILIPPE), savant traducteur. *Halle en Saxe*, 10 décembre 1737. Bel. L. A. S., à M. de Fontenelle, relative à son système pour trouver la longitude en mer. . . . . 8—»

599 BARÈRE, CARNOT, COLLOT D'HERBOIS, BILLAUD DE VARENNES, ROBESPIERRE. S. au bas d'une pièce du comité de salut public. . . . . 4—»

600 BEAUMARCHAIS (Caron de), 22 juillet 1789. 1 pag. in-fol. A. S. . . . . 15—»

« J'ai remis à messieurs les commissaires le peu de papiers que j'ai recueillis sous les pieds du peuple, la seule fois que jaye entré à la Bastille, à la teste d'un piquet de 24 hommes, 12 gardes-françoises et 12 bourgeois armés. » etc. Réponse à une sommation qui lui étoit faite de rendre les papiers venant de la Bastille.

601 BERGASSE, à M. de l'Estrade, envoi de 30 fr. pour souscription au monument de Pichegru. 1 pag. in-4. A. S. . . . . 3—»

602 BERNADOTTE (JEAN-BAPTISTE-JULES), maréchal de l'empire, prince de Ponté-Corvo, aujourd'hui roi de Suède,

né en 1764, roi 1818, à M. Valazé, chef de bataillon du génie. — Au quartier général, à Schlobitten, 12 mars 1807. . . . . 5—»

Recommandation de presser les travaux de Spenden. Signature et 3 lignes autographes.

Autre L. du même, autographe et signée, du 25 pluviôse an II, pendant qu'il était chef du 1er bataillon du 36me régiment. 2 pag. in-4. . . . . . 15—»

603 **Besenval** (le baron de). Bill. A. S. . . . . . 6—»

604 **Billaud de Varennes**, du 5 ventôse an II. L. A. S. 2 pag. in-4. . . . . 8—»

605 **Biron** (duc de Lauzun), auteur de mémoires, etc. L. A. S. 1793. . . . . 4—»

606 **Biron** (le maréchal de), né en 1561, décapité en 1602, à M. de Villeroy, du 4 oct. 8 gr. pag. in-fol. . 50—»

Il va avec 400 chevaux et 400 arquebusiers secourir Joinville qui est assiégé par les Contoys. (Sic.)

607 **Bossuet**. Lettre, 17 mars 1698, 4 pag. in-4. . 30—»

608 **Bossuet**. L. A. de 8 pag. in-4, 3 septembre 1696. 36—»

609 **Boufflers** (le chevalier de), *Nancy*, 9 mars 1789, 1 pag. in-fol. . . . . 8—»

610 **Bougainville** (Jean-Pierre de), secrétaire de l'Académie des inscriptions, né 1722, mort 1763, à M..... à Beaumont, près Paris, ce jeudi 28 août 1755. A. S. 5—»

Il remercie d'un travail sur Maffei dont il devoit prononcer l'éloge, et il annonce qu'il l'a remis à M. Lebeau, son successeur dans la place de secrétaire de l'Académie.

611 **Bouguer** (Pierre), né 1698, mort 1758. Du 12 mars 1751. Longue L. A. S. 4 pag. in-4. . . . . 8—»

612 **Bourbon** (Louis de), le grand Condé. Belle L. A. S. 1 pag. in-4 . . . . 15—»

613 **Buonaparte (Napoléon, empereur).** Ajaccio, 12 janvier 1793. L. A. S., 1 pag. in-4. . . . . 250—»

Il réclame le paiement d'arbre qui ont été vendus au gouvernement. « *Vous savez que c'étoit dans ce temps-ci que l'on m'avoit fait espérer que mon tour viendroit, je m'en suis fié à vous,* etc. »

L'on sait combien les lettres *autographes* de Napoléon sont rares !

614 **Cabri** (la marquise de), sœur de Mirabeau, 31 janvier 1776. Belle L. A. S., de trois pages; lettre pleine de sentiment et d'amour fraternel, ayant rapport à l'exil de Mirabeau. . . . . 6—»

615 **Cambacérès.** Billet A. S. fort rare. . . . . 20—»

616 **Canova (Antonio),** sculpteur, né 1757, mort 1822. A. S. Roma, 23 luglio 1808. . . . . 12—»

617 **Capperonnier,** directeur de la Bibliothèque nationale, 2 frimaire an XI. L. A. S., 1 pag. in-4. . . 3—»

618 **Carracci (Lodovico),** né 1555, mort 1619. Al. S. Ferrante Carlo. — Bologna, il di 22 di febrare 1619, 1 pag. in-folio. A. S. Rarissime. . . . . 160—»

C'est la première fois qu'il est exposé en vente une lettre de ce peintre célèbre.

619 **Carra,** du 10 octobre 1788. L. A. S. . . . 3—»

620 **Carnot,** 31 juillet 1793. A. S., 1 pag. in-folio. 10—»

621 **Catherine de Médicis.** Appostille au bas d'une longue lettre, 6 lig. A. . . . . 10—»

622 **Cazotte.** L. A. S., 1 pag. in-4. . . . . . 15—»

Cette pièce présente une particularité, elle avoit été saisie chez un ami de Cazotte, et comme elle étoit sans signature, elle lui fut présentée dans sa prison... et il a mis au bas : « *J'approuve cette lettre plus que toute autre.* »

Autre pièce A. de Cazotte, intitulée: MON SONGE DE LA NUIT du samedi au dimanche, devant la Saint-Jean 1791, 4 pag. A. S. on a joint deux lettres intéressantes, dont une du fils Cazotte.

20—»

623 Chapelain (Jean), né 1595, mort 1674. A..... Paris, 20 septembre 1666. A. S. . . . . 15—»

Remerciement de l'envoi d'un ouvrage sur le cours de la comète de 1664. 2 pages.

634 Chaptal. L. A. S., 1 pag. in-4. . . . . 5—»

625 Charles X. Apostille S. a une demande. . . 5—»

626 Charles d'Orléans (le poète) P. S. sur parchemin. . . . . 5—»

627 Charles de Lorraine, 1 novembre 1618. L. A. S. 6 »

627 (bis.) Charles (roi d'Espagne. *Madrid*, 16 août 1791. L. A. S. 1 pag. in-4. . . . . 26—»

628 Christine de Suède. A. S., appostille au bas d'une L. 5 lignes. . . . . 10—»

629 Cocquard (Poëte). Dijon, 6 novembre 1721. L. A. S. 3 pag. in-4. . . . . 4—»

Lettre en vers et en prose et terminée par un rondeau.

630 Colin d'Harleville. 13 novembre 1789. L. A. S., une pag. in-4. . . . . 8—»

631 Colbert. Billet A. S. . . . . 8—»

632 Concini (Concino), maréchal d'Ancre, né —, tué en 1617. Lett. à Monsr de Nerestan. D'Amyens, ce 15 décembre 1615. Longue lettre signée, avec un post-scriptum de 4 lignes autographes. . . . . 20—»

Il l'engage à venir; il lui exprime son estime pour M. de Constenan et sa troupe... « *Quand l'argent du roy ne venu pour la campagnie de M. de Constenan, je verre si j'aure de l'argent moy même pour luy donner contentement à ses compagnons.* »

633 Concini (le maréchal d'Ancre). L. A. S. . . . . 35—»

634 Couthon (Georges), né 1756, mort 1794. 20 germinal. A. S. . . . . 18—»

Note autographe et signée, pour l'insertion au procès-verbal de la Convention; on y distingue les félicitations de diverses sociétés populaires entre autres de celle de Cournan (Puy-de-Dôme), qui remercie la Convention d'avoir déjoué les complots et *fait tomber les têtes des derniers conspirateurs.*

635 **Dachery** (Luc), savant bénédictin. L. A. S. . . . 10—»

636 **Dacier**. A. S.. 1 pag. in-4. . . . . 3—»

637 **Daguesseau** (Henri-François), né 1668, mort 1751. A madame la duchesse d'Aiguillon, à Bordeaux. — Fresne, 21 juin 1733. — A. S. 4 pag. in-4. . 10—»

Relative à un procès que la duchesse avoit au parlement de Bordeaux.

638 **D'Alembert**. Examen de l'ouvrage de M. Gallimard sur la théorie des sons. 28 juin 1754. 1 pag. in-4. A. S. 8—»

639 **Daunou**. Aut. 1 pag. in-4. . . . . 3—»

640 **Delille** (Jacques), né 1738, mort 1813. 2 pag. A. 6—»

Morceau du chant X de l'Enéide avec corrections.

641 **Désaugiers**. Chanson adressée à M. de Bouilly. 2 pag. in-4. . . . . 10—»

642 **Descartes** (René), né 1596, mort 1650, au R. P. Mersenne. A. S. . . . . 72—»

Trois pages pleines. Réponses à diverses questions scientifiques.

643 **Dubois-Crancé** (Edouard-Louis-Alexis), né 1747, mort en 1814. A. S. . . . . 6—»

Demande que le comité de législation fasse décréter que le mot de ci-devant seigneur ne s'applique pas à ceux qui jouissent d'un héritage à titre onéreux, quoique ayant eu ci-devant la qualité de seigneurs.

644 **Dupont** (de Nemours). 12 novembre 1786. L. A. S. 3—»

645 **Foucquet** surintendant des finances, etc. L. A. S. 1 pag. in-4. . . . . 10—»

646 **Fouquier-Tinville**. A. S. Du 27 brumaire an II. 2 pag. in-4. . . . . 15—»

Aut. let. 1 pag. in-4. A. S. . . . . . . 8—»

647 **Foy** (Général). 17 mars 1823. A. S., à M. Dupont de l'Eure, relativement à la banqueroute de Ferdinand

et aux pertes qu'elle lui fit éprouver. « *Au reste on peut s'en consoler* (de ne point être éligible) *dans un temps où le gouvernement représentatif n'est plus qu'une lâche et ignominieuse moquerie.* ». . . . . . 12—»

648 **Français** de Nantes. L. A. S. 1 pag. in-4. . . 4—»

649 **François Ier**, roi de France. P. S. sur vélin. . 5—»

650 **Fréron** (**Louis-Stanislas**), né 1757, mort 1802. Au Conseil des cinq-cents.—Paris, 8 frimaire an V. A. S. . . . . 7—»

Demande jusqu'au lendemain pour repousser les assertions relatives à l'élection des députés de la Guiane (dont il faisoit partie, et qui fut annulée).

651 **Galaotus de Malatestis** (**Galeoto de Malatesta**), seigneur de Césène. . . . . 10—»

Nobili militi d° Donato de Acciajolis hon amico car°. — Cesenæ XXVIII oct. VII ind. — A. S.

Donato Acciaciuoli ayant vécu de 1426 à 1478, cette lettre ne peut être que des années 1459 ou 1444, qui sont les deux indications qui concordent avec la vie de Donato et celle de Malatesta IV, comme seigneur de Césène, titre qu'il eut de 1429 à 1465.

652 **Gassendi** (**Pierre**), né 1592, mort 1656, à M. de Peiresc. — Aix, 6 avril 1633. A. S. . . . 18—»

Lettre d'introduction pour un M. Besson.

653 **Gaston d'Orléans**, frère de Louis XIII, 12 mai 1622. L. A. S. et cachet. . . . . 8—»

654 **Godefroy** (**Th.**). Du 23 mars 1631. Belle lettre de 2 pag. A. S. . . . . 12—»

655 **Goujet** (l'abbé). 11 juillet 1750. L. A. S., à M. Grosley. 2 pag. in-8. . . . . 8—»

656 **Graffin** (**Dom.**). 13 mars 1812. L. A. S. . . . 4—»

657 **Haller** (**Albert de**), né 1708, mort 1777. A M. Caldani, premier professeur en médecine de l'Université, à Padoue. — Berne, 8 novembre 1775.—A. S. Lettre latine. . . . . 12—»

658 **Heinsius** (**Antoine**). 9 février 1696. L. A. S. 4 pag. in-4. . . . . 6—»

659 **Henry Loys**, évecque de Poictiers. 20 décembre 1637. L. A. S. . . . . 9—»

660 **Henry III**. L. A. S. 1 pag. in-fol. . . . . . 35—»
Lett. id. avec une ligne. A. S. . . . . . . 6—»

661 **Henry**, roi de Navarre, depuis Henry IV, né 1553, roi de Navarre, 1572, roi de France, 1589, mort 1610. A la reyne mère du roy monseigneur.—Sans date (Juillet 1584).—A. S. — Une grande page. . . . 50—»

Relative à des propositions d'accommodement. « *Votre mageste entendra ma response par mondyct cousyn* (le maréchal de Byron) *votre tres humble et tres obeyssant seruyteur et fyls.* »

662 **Henry IV**. Aut. lettre à Catherine de Médicis. A. S. 2 grandes pages. . . . . 50—»

663 **Hérault de Séchelles**. L. A. S. 1 pag. in-fol. 10—»

664 **Hevelius**. L. A. S. *Gedani*, 8 sept. 1664. 2 pag. in-fol. 12—»

665 **Hugues de Lionne** (auteur de mémoires). Saint-Germain-en-Laye, 5 février 1670. L. A. S. . . 14—»

666 **Kléber** (général de division). Armée Sambre-et-Meuse. Belle lettre A. S. 1 pag. in-fol. . . . . . . 10—»

667 **Labbe** (le père Philippe). Billet A. S. . . 3—»

668 **Lalanne**. 7 avril 1782, à M. Grosley, à Troyes. L. A. S. 3—»

669 **Lamonnoye** (**Bernard de**), philologue, etc. 22 mars 1714. Belle L. A. S. 3 pag. Compliment préparé pour le maire de Montbar, chargé de recevoir le duc de Bourgogne. Très curieuse lettre. . . . . . . 25—»

670 **Gio Lanfranco**, né 1581, mort 1647. Al. S. — *Napoli*, 23 agosto 1639. A. S. . . . . 70—»

S'excuse d'être parti de Rome sans avoir pris congé ; donne

quelques détails de son voyage et annonce l'envoi d'un tableau qu'il a copié, et qu'on lui a dit être de Jos. Rivera.

On connoît la fin misérable de ce peintre, dont les lettres sont fort rares.

671 **Laplace** (**Pierre-Simon**, marquis de), né 1749, mort 1827. 17 janvier 1775. — Note d'une page. — A. S. 6—»

Relative à un mémoire de l'abbé Rose, sur une courbe à double courbure, dont le diamètre et la circonférence sont donnés sur le cône. — « Mérite les éloges de l'Académie, mais, par son objet, ne mérite pas l'impression dans les savans étrangers. »

672 **La Vallière** (duc de), célèbre bibliophile. 1 pag. A. S. 3—»

673 **Laurentius de Médicis**, né 1448, mort 1492. Sanctissimo ac beatissimo domino duo nostro PP. — Floren, die VII martii 1489. A. S. 180—»

Il envoie à SS. (Innocent VIII) Francesco Ghaddi et la prie de lui donner audience et de lui accorder confiance comme à lui-même, s'il étoit aux pieds de SS. — Pièce bien conservée. Les lettres de cet illustre protecteur des sciences sont très rares.

674 **Louis XI**. P. S. 8—»

675 **Louis XII**. P. S. 5—»

676 **Louis XIV**, né 1638, mort 1715. L. A. S. 40—»

677 **Louis XVIII**. Bill. Aut. Sig. Versailles, 24 décembre 1788. — 1 pag. in-4. 30—»

678 **Louise de Savoie**, mère de François Ier, régente de France en 1515. — Let. Aut. Sig., adressée à la reine Anne de Bretagne, avec copie pour l'intelligence de la lettre. 60—»

Un petit dossier contenant quelques autres pièces et Lett. Aut. avec copie. 80—»

679 **Louvet**, auteur de Faublas, etc. Billet A. S. 12—»

680 **Machiavegli** (**Niccolo**, Nic. Machiavel), né 1469, mort

1527. Mag^co viro Franc^o Nigro. 31 d'agosto 1523. A. S. . . . . 250—»

En italien.— Les lettres de cet homme célèbre sont de toute rareté.

681 MAGLIABECHI (ANT.) Biblioth. de Cosme II, grand-duc de Toscane), né 1633, mort 1744. Au P. Colmo.—Florence, 20 juillet 1688. A. S. . . . . . . 9—»

Grande lettre italienne de 4 pages pleines; il mande des nouvelles littéraires.

Un billet du même. A. S. . . . . . . 5—»

682 MARGUERITE (sœur de François Ier). A. S. . , 30—»

Longue apostille au bas d'une lettre datée de Blois, 23e jour de novembre.

683 MALHERBE (FRANÇOIS DE), né, 1556, mort 1628. A monsieur de Bouillon, cons. du roy et trésorier de France à Caen. —*sans date*. A. S. . . . . . . 40—»

Lettre de 2 pages, relative à la mort de son fils, tué en duel: *J'ai eu les informations qui chargent Piles d'avoir donné un coup à votre cousin au travers du corps, devant qu'il eût la main à l'épée.*

Aut. Lett. id. de 2 pag. . . . . 35—»

684 MALLET (historien du Danemarck). Paris, 2 janvier 1754. A M. Grosley, avocat en parlement. Belle L. A. S. 9—»

685 MARINO (JEAN-BAPTISTE IL CAV), né 1569, mort 1615, *sans date*. A. S. . . . . 50—»

Lettre italienne. — Il prévient que le dessin qui lui a été annoncé n'est pas encore arrivé à son grand regret...; il parle aussi d'un de ses sonnets qu'on attaque.

Le chevalier Marino, poëte célèbre admiré par l'Europe entière, fut le corrupteur du goût en Italie; ses lettres sont très rares.

686 MASSILLON, évêque de Clermont. Longue L. A. S. 48—»

Fort rare.

687 MASSON (SAMUEL) A M. l'abbé Bignon.—Dort, 15 d'août 1713. A. S. . . . . 5—»

Lui envoie le tome troisième de son journal Histoire critique de la république des lettres.

688 **Menzini** (Benedetto) poëte, né 1646, mort 1704. Al. S. Fancesco del Teglia. Roma, 23 mag 1693. A. S. 12—»

2 pages. — Lettre italienne relative à la réception de diverses poésies... Demande une églogue de Francesco.

689 **Mercier** (abbé de Saint-Léger). Plaisanterie sur Marmontel, qui se faisoit payer ses opéras récrépis aussi cher que des opéras neufs. Autographe. . . 5—»

690 **Mirabeau** (le célèbre). Longue L. A. S. . . 8—»

691 **Montfaucon** (Bernard). L. A. S. 2 pag. in-4. 10—»

692 **Montmorency** (Henri II, duc de), né 1595, décapité en 1632. A monseigneur, monseigneur le cardinal de la Valete, —*Sans date.*—A. S., avec cachets. . 15—»

Il lui annonce sa visite, et lui dit qu'il appréhende d'être long-temps après sans jouir de ce contentement : « *ce n'est pas le seul de mes déplaisirs et néantmoints quand je n'en aurois poinct d'aultres, cela suffiroit pour me rendre fort malheureux*.... »

693 **Montpensier** (mademoiselle de). Belle L. A. S., de 4 pag. à M. Colbert, avec armoiries. . . . 25—»
Une autre lettre de 2 pag. . . . . . . 15—»

694 **Murat** (gouverneur de Paris). L. A. S. . . 12—»

695 **Muratori** (Lodº Aº), né 1672, mort 1750. Al. S. Francesco Vettori. —Modena 7 gen 1736. 2 pages A. S. 15—»

Relative à des monnaies qu'il avoit reçues de Vettori.

696 **Ney** (le maréchal). Au général Bernadotte. L. A. S. . . . . 10—»

697 **Oberlin** (savant alsacien), auteur de divers ouvrages, dont les patois lorrains, etc. L. A. S. 1 pag. in-4. 6—»

698 **Papebrochius** (Daniel). Long. L. de 3 pag. in-folio. A. S. . . . . 15—»

699 **Paulus Papa** (Camillus Borghese), né 1552, pape 1605, mort 1621. Charissimo in christo filio nro Henrico

Francorum regi christianiss°.—Frascati, a 13 di ottobr 1609.—A. S., avec cachet. . . . . . . 25—»

Belle lettre italienne à Henri IV pour le remercier d'un service que le roi lui a rendu auprès de la république de Venise relativement à une lettre des Genevois.

700 Peiresc (Nicolas-Claude Fabri de), né 1580, mort 1637. A M. Gaillard. — Aix, 14 mars 1635. — A. S. . . . . 12—»

Le remercie de l'envoi de quelques livres ainsi que d'un mss. de Vitruve, grande page in-fol. avec cachet.

Aut. L. A. S., trois pag. in-fol. . . . 15—»

701 Pellerin (Joseph), né 1684, mort. 1782. A M.... — Paris, 18 janvier 1762. — A. S. . . . . 6—»

Annonce l'envoi d'un exemplaire de son recueil des médailles.

702 Pichegru. L. A. S., une pag. in-4. . . . 6—»

703 Quesnel (Le P. Pasquier), né 1634, mort 1719. A M. Baluze.—A l'Oratoire, 29 mars 80.—A. S. 10—»

Lui renvoie un ms., le félicite de ce que les mss. de De Thou sont passés dans la bibliothèque de Colbert.

704 Raynal (Thomas). L. A., une pag. in-4. . . . 4—»

705 Réaumur (René-Antoine de), né 1683, mort 1757. — A M.... — Paris, 16 novembre 1736. — A. S. 10—»

Relative à la nouvelle inventée et répétée par les journaux, de la perte d'un satellite et d'un changement de place du soleil.

706 Redi (Francesco F.), célèbre naturaliste et poète italien, né 1626, mort 1697. Al. S. G. B. Redi (son frère). Firenze, 21 septembre 1673. . . . . 8—»

Lettre italienne. Affaires d'intérêt privé. — Deux pages.

707 Regnard (auteur dramatique). Fragments. A. de trois pag. (*Pensées détachées*). . . . . 10—»

708 Rey (Dom Antoine), prieur de Croato, roi prétendant de Portugal, né 1531, mort 1595. A°... Cristianissimo

Rey de Franca men bon irmaò. Estepena, 21 de iulho. — Page pleine. — A. S. — Avec cachet. . . 18—»

Lettre en portugais; il lui envoie le Comte Manoel da Silva, et le prie de lui accorder entière confiance.

C'est cet Emmanuel da Silva qui fut pris en 1583 par les Espagnols aux îles Tercères, dont il étoit gouverneur, et fut décapité.

709 **Robespierre** (A.-B.-J.). 28 mars 1792. L. A. S., trois pag. . . . . 45—»

Comme juge du tribunal d'Arras, demande à la Convention une loi sur le blasphème politique, signée aussi Deshortier et Buissart. Rare.

710 **Ronsin**. L. A. S., une pag. . . . . 10—»

711 **Rozoi** (Le chevalier de). Du 4 décembre 1790. Lettre de trois pag. in-4. A. S. . . . . 15—»

« *On dit que madame Elisabeth a demandé au roi la permission de se retirer en Espagne; que madame part pour Turin... Ce qui m'épouvante... c'est que l'on ajoute que le roi a écrit au pape pour obtenir son adhésion.....* »

712 **Rubens** (**Pietro Pauolo**), né 1577, mort 1640. — A. S. . . . . 70—»

Longue et belle lettre de deux pages, très rare.

713 **Sabadinus** (**Joannes de Ariantes**, Jean Sabadino degli Arienti), auteur des soixante-dix Nouvelles imprimées sous le titre de Porretane. . . . . 30—»

Al patre meo hn. Domino Benedecto dei. — XXIII maii 1490. — A. S. — Lettre italienne. Il s'excuse de n'avoir pas répondu plus tôt, parce qu'il est occupé de l'ouvrage qu'il compose. Il a chargé un de ses amis d'aller parler à la jeune fille pour laquelle le P. a écrit. Elle demeure dans une rue où restent les autres femmes qui se donnent bon temps; il sera difficile de la retirer de là...

Les lettres de cet écrivain célèbre sont fort rares.

714 **Sainte-Foix** (**Poullain de**). L. A. S. . . . 6—»

715 **Saint-Hyacinthe**. 10 octobre 1745. Belle et curieuse L. A. . . . . 12—»

Genecker près Bréda, 10 décembre 1745; aut.—Quatre pages.

— Cette lettre très remarquable, où domine un sentiment religieux, est remplie d'esprit et de raison.

716 SAINT-JUST. Billet A. S. . . . . 10—»

717 SAINT-SIMON, auteur des mémoires. A. S. . . 10—»

718 SAVOYE (MAURICE, cardinal de), né 1593, mort 1657. (*Sans date et sans suscription.*) A. S. . . . . 5—»

Fait part de la mort de sa sœur l'Infante, princesse de Modène.

719 SFORZA (LUDOVICUS MARIA, duc de Milan), né 1494, mort 1505. A..... 5 février 1487. — A. S. . 10—»

Lettre italienne.

720 SOMBREUIL (VILLELUME, NÉE SOMBREUIL). 27 mars 1821. L. A. S., deux pag. in-4. . . . . . . 30—»

Lettre intéressante adressée à M. le Duc (de Richelieu), alors ministre, et qui l'a apostillée au crayon.

« *Voici le moment de mettre sous les yeux de sa majesté nos malheurs... pour des sujets qui ont tout sacrifié..... et auquel il ne reste que le souvenir honorable de leur conduite, leur nom et la misère.....* »

Voyez dans les Femmes célèbres de la Révolution, publié par M. Lairtulier, 2 vol. in-8, l'article Sombreuil.

721 SONTHONAX (LOUIS-FRANÇOIS), fameux par sa conduite à Saint-Domingue, né 1769, mort 1813. Au ministre de la guerre. — *Paris*, 28 floréal an IX. — A. S. 9—»

Demande un certificat de décès de son frère.

722 SWINDEN (VAN), 30 juin 1741. L. A. S. . . 6—»

723 TALLEYRAND (DE). Londres, 16 novembre 1792. Au général Foy. L. A. S., etc. 10 novembre 1792. L. A. S. 3 pag. in-4, curieuse. . . . . 15—»

724 THIBAUDEAU. A S. 1 pag. in-fol. . . . . 6—»

725 THOU (DE). A. S. Belle lettre de deux pag. in-4. 15—»

726 TURENNE. L. A. S. mai 1673, une pag. in-4. . 18—»
Un billet. Aut. du même. . . . . . 8—»

727 VADIER (MARC-GUILLAUME-ALEXIS) (*Sans date.*) — A. S. . . . . 6—»

Rappel du décret de la veille en ce qui touchoit l'arrestation de Allard, procureur-syndic de Rieux. — Vu par Reverchon.

728 **Vaillant** (**Jean Foi**), né 1632, mort 1706. A..... — Paris, 6 août 1679. — Deux pages. — A. S. 6—»

Le remercie des pièces qu'il lui a procurées à voir pour son histoire de Syrie.

729 **Voltaire**. S. Plusieurs lettres dont une signée V, avec une pièce de vers inédite dictée à un de ses secrétaires. 35—»

730 **Wellington**. L. A. S. . . . . 30—»

PUBLICATIONS NOUVELLES.

731 **Analyse** du Roman de Godefroy de Bouillon par Le Roux de Lincy. *Paris*, 1842, in-8. br. . . 1—25

Ouvrage tiré à petit nombre (15 exempl.), et sur beau papier.

732 **Cartier**. Essais historiques sur la ville d'Amboise et son château. *Poitiers*, 1842, in-8, br. avec une pl. 3—50

Généalogie des seigneurs d'Amboise, l'histoire des guerres civiles que ce pays a eu à soutenir, le séjour des rois de France dans cette ville, et documens curieux sur le règne de Louis XI, terminé par un grand nombre de pièces justificatives et par l'historique des représentations dramatiques à Amboise aux xve et xvie siècles.

733 **Cartier** (**E.**). Mélanges historiques. *Tours*, 1842, in-8, br., pl., pap. vél. . . . . 2—»

Ce recueil se compose des pièces suivantes: Charte de 908, contenant un accommodement devant Thibaud, vicomte de Tours, père de Thibaud-le-Tricheur, d'un procès entre l'abbaye de Marmoutier et le chapitre St-Martin. — Document historique sur les monnaies du xiiie siècle, or et argent monnoyé et non monnoyé, envoyé à la Terre-Sainte à Alfonse, comte de Poitiers, frère de S. Louis, dans l'année 1250, etc.

734 **Cartier** (**E.**). Monnoies frappées en Corse par Théodore et Pabli, in-8, br. avec une planche. . 1—»

Tiré à très petit nombre.

735 **Légende d'Hippocrate**, par Le Roux de Lincy. *Paris*, 1842, in-8, brochure. 1 25

Tiré à 15 exemplaires.

736 C. Libri. Notice des manuscrits de quelques bibliothèques de province. *Paris, I. R.*, 1842, in-4, br., facsimilés. . . . . 4—50

Voyage littéraire de ce savant.

737 Paris (*Raulin*). Nouvelles recherches sur le véritable auteur du Songe du Vergier.—*Paris, I. R.*, 1842, in-4, br.. . . . . 4 50

Quinze exemplaires seulement.

738 Recherches historiques et statistiques sur les principales communes de l'arrondissement de Langres. *Langres*, 1836, 2 vol. in-8 br. . . . . 6—»

Recherches sur l'histoire de Langres. Origine des guerres des différens peuples qui ont habité cet arrondissement, avec l'historique des communes.

740 Séjours de Charles VIII à Rome, 1493-1494 (publiés par P. M. Gonom). *Lyon*, 1842, in-8, br. . . 2—»

741 Guessard. Grammaires Romanes inédites du xiii[e] siècle, publiées d'après les manuscrits de *Florence* et de *Paris*. Paris, 1840, gr. in-8 br. . . . . 2—50

Ces deux grammaires, restées inédites jusqu'à ce jour, et cependant fort importantes pour l'histoire philologique, seront accueillies, nous n'en doutons pas, par les érudits; l'une a pour titre *Donatus Provincialis*, l'autre *la Dreita Maniera de Trobar*; ces deux titres caractérisent parfaitement la nature et le but des deux traités, dont le second est plus littéraire que le premier, et s'adresse surtout aux poëtes. Le Donatus Provincialis, qui paroît être le plus ancien, est purement grammatical.

BULLETIN

DU BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER ET PAULIN PARIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 10. NOVEMBRE et DÉCEMBRE.

CINQUIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

1842.

Table des articles contenus dans le numéro 10 du Bulletin du Bibliophile, 5e série.

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9 et 11.

ORDONNANCE, STATVT,

ET EDIT PROVISIONNEL DV ROY NOSTRE SIRE,

Sur le fait et conduite des imprimeurs, libraires, et maistres d'escholle.

19 may 1570 (1).

Philippe, par la grâce de Dieu, roy de Castille, de Leon, d'Arragon, de Nauarre, de Naples, de Sicile, de Maillorque, de Sardaine, des Isles, Indes et terre ferme de la mer Oceanne, archiduc d'Austrice, duc de Bourgoigne, de Lothier, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, de Gueldres et de Milan, comte de Habsbourg, de Flandres, d'Artois, de Bourgoingne, Palatin, et de Hainnau, de Hollande, de Zelande, de Namur et de Zutphen, prince de Zwane, marquis du Saint-Empire, seigneur de Frise, de Salins, de Malines, des citté, villes et pays d'Vtrecht, d'Ouerissel et Groeninge, et dominateur en Asie et Afrique, à tous ceux qui ces presentes verront, salut. Combien que feu de très haute memoire l'empereur Charles le Quint, monseigneur et père, que Dieu absolue, et nous, ayons par diuerses ordonnances, placcarts, et editz, signamment par l'ordonnance cy deuant publiée sur le fait de la religion, par nous confirmée en l'an xv[c] cinquante six, pourueu sur l'ordre et conduite que les imprimeurs, libraires et maistres d'escholle auroient à tenir et observer. Ce neantmoins plusieurs esprits peruers et malings y ont commis diuerses fraudes et abuz. Et est tout notoire que les sectes et heresies pullulées et accruës en nos pays

(a) Cette pièce officielle, mais peu connue, nous a paru très propre à faire connoître le régime auquel la presse étoit soumise vers la fin du seizième siècle dans les pays soumis à la domination du roi d'Espagne, et c'est pour cette raison que nous avons cru devoir la reproduire ici comme une pièce qui n'est sans intérêt ni pour l'histoire politique, ni pour l'histoire littéraire. — Nous publions à la suite le récit d'une exécution faite à Douai, le 5 avril 1633, qui prouvera que la loi n'étoit pas seulement comminatoire, mais que l'on savoit au besoin la faire exécuter dans toute sa rigueur. Cette seconde pièce, transcrite sur une copie authentique, n'avoit jamais été publiée. (*Note de l'éditeur.*)

de par deçà les années passées sont procédés le plus par le desordre desdits imprimeurs, libraires et maistres d'escholle, pour auoir imprimé, vendu et enseigné aux jeunes gens liures heretiques et reprouuez, par quoy aurions trouué conuenir d'y pourueoir de nouueau et mettre pour l'aduenir une regle plus étroite et particuliere principalement à l'endroit de l'imprimerie, afin que les imprimeurs non seulement n'impriment chose contraire à la foy et religion catholique, et l'Eglise romaine; mais encore qu'ils n'impriment chose qui puist corrompre les bonnes mœurs ou que par non chalance, ignorance ou maluersation ils ne mesusent de leur art et portent dommages à la republique comme dessus.

Pour ce est-il que nous les choses dessus dites considérées auons par la deliberation de nostre tres cher et tres amé cousin, cheuallier de nostre ordre, lieutenant, gouuerneur et capitaine general en nos pays de par deçà, le duc d'Alue, marquis de Coria, etc., de nouveau ordonné et statué, ordonnons et statuons pour edit prouisionnel par ces presentes les points et articles qui s'ensuyuent; et ce outre et par dessus ce que par cy deuant y a esté par nous ordonné, et dernierement par le saint concile general, tenu en la cité de Trente, que voulons, entendons et commandons etroitement estre obserué et entretenu.

I.

Premièrement, pour ce qu'en vn art si principal que d'imprimerie, dont tant de bien et de mal peut aduenir à la republique, mesmes à la religion, y doïbt auoir quelque ordre, et un personnage considerable du mesme stil qui ait le premier lieu, regard particulier, et superintendence sur les autres, auons ordonné et ordonnons que de nostre authorité, et par nos lettres patentes de commission, sera créé et institué un prototypographe ou premier typographe, pour avoir surintendance sur le fait d'icelle imprimerie, qui aura authorité d'examiner et approuuer les maistres et ouuriers de l'imprimerie de nos dits pays de par deçà. Et leur donnera et à chacun d'iceux lettres de leur idonéité, suiuant leurs facultez, sur lesquelles lettres se deuront par apres requerir lettres de confirmation et approbation de

nous, ou de nostre dit lieutenant et gouverneur général de par deçà.

II.

Et pour paruenir audit examen, ceux qui voudront ou pretendront estre reçeus à maistres et chefs d'imprimerie et exercice dudit art, stil, et mestier d'imprimerie, seront tenus exhiber certiffication de l'euesque diocesain, vicaire, ou inquisiteur, de leur conduite au fait de la religion ; ensemble du magistrat du lieu de leur residence sur leur bonne vie, fame, et renommee. Et pour faire ladite examination, iceluy prototypographe pourra prendre, et choisir auec luy vn ou deux des plus approuuez au mestier auec un notaire, lequel depeschera les lettres d'examen des dits maistres ou chefs d'imprimerie, lesquelles lettres ledit prototypographe sera tenu enuoyer vers nous ou nostredit lieutenant et gouverneur general de par deçà, auec attestation de leur suffisance sur le fait de leur dit art, stil et mestier, pour apres en obtenir nos lettres de commission et confirmation, à la charge de faire serment, comme sera dit cy apres.

III.

Et quant aux ouuriers et compagnons de leur dit art, stil, et mestier, ensemble les tireurs et ceux qui assient et assemblent les caracteres, iceux seront semblablement tenus exhiber certiffication de l'eueque diocesain, vicaire, ou inquisiteur, ensemble du magistrat des lieux de leur residence, selon et en la maniere que dessus, dont ledit prototypographe leur fera depecher lettres d'examination et approbation, à la charge de faire le serment deu et pertinent ez mains de l'officier du lieu de leur dite residence, et ce en dedans trois jours après leur arriuée deuers luy, à peine que pour le surplus du temps qu'ilz y seront detenus à son occasion, il sera tenu leur payer les depens et interets qu'ilz auront souffert, à l'arbitrage du juge.

IV.

Que nul imprimeur pourra prendre ou auoir en sa maison aucuns ouuriers, apprentifs, sans premierement le signiffier au prototypographe, lequel couchera en son liure ou registre, le

nom, pays et parents des dits apprentifs sans pour ce prendre aucun droit.

V.

Que nul ouurier pourra besoingner ou gaigner aucun salaire ou journée de maistres imprimeurs, sans auoir premierement le placet ou adueu de celuy qui luy aura apprins son art, ou du prototypographe, en cas qu'il en fasse refus sans juste cause, auec l'examen et lettre particuliere d'estre approuué en son mestier ou aucune part d'iceluy, par ledit prototypographe, sans aussy pour ce prendre aucun droit, si ce n'est des personnes susdites, et en la maniere que dit est assçauoir au fait de ceux qui rassemblent ou tirent les caractères, et sera tenu de coucher en son dit registre tous ceux qu'il aura ainsy examinez et approuuez, aussy quiconque prendra et tiendra en son imprimerie aucun ouurier qui n'ait obtenu congé de son maistre et soit examiné, fourfera amende à l'arbitrage dudit prototypographe.

VI.

Les commissaires députés à l'examination et approbation des imprimeries examineront la suffisance et idonéité des correcteurs desdits imprimeurs, en prenant certiffication de leur naissance, et parents, ensemble du lieu où ilz auront estudié, aussy de l'opinion et bruit qu'ilz ont de gens fideles et catholiques. Laquelle certiffication, ensemble l'approbation du commissaire, sera mise en la garde dudit prototypographe, et sera le correcteur examiné au fait des langages qu'il entend corriger.

VII.

Ledit prototypographe aura pour ladite examination des maistres chefs et leurs compagnons audit mestier, tireurs, et ceux qui assient et rassemblent les lettres, le droit que pour ce luy sera taxé; mais les ouuriers n'auront nul droit, ny ledit prototypographe, ny autre, ains seulement le notaire qui pour l'escripture aura son droit, selon qu'aussy luy sera pour ce taxé.

VIII.

Lequel prototypographe sera tenu d'auoir et faire un liure ou

registre auquel il escriura les noms de tous ceux et chacuns les maistres dudit mestier, annotant le pays et lieu dont ilz sont natifs et où ilz tiennent leur residence et boutique, ensemble la qualité de leurs personnes, le tout afin que l'on le sache pour pouuoir traiter et pourueoir à ce qui pourroit advenir en cest endroit.

IX.

Auquel liure ou registre sera pareillement fait note des liures que chacun des imprimeurs imprimera, avec le jour et an qu'iceux auront esté commencez et acheuez, par où ne pourra aucun imprimeur commencer à imprimer aucun liure, sans prealablement auoir monstré audit prototypographe le congé ou priuilege qu'il a pour ce faire, mesme l'approbation, laquelle sera premiere et prealable audit priuilege, monstrant aussy l'original du liure qu'il entend imprimer, à ce que ledit prototypographe puisse veoir si c'est le liure contenu en ladite approbation et priuilege, pour le soubzsigner et enregistrer audit liure ou registre. Bien entendu que cecy aura lieu au regard des liures nouuellement composez et glossez, et non autrement, ny semblablement de nos placcarts et ordonnances que nous faisons ou ferons d'ores en auant publier.

X.

Et affin qu'on puisse sçauoir le jour quand quelque liure aura esté commencé ou acheué d'imprimer, l'imprimeur sera tenu de donner et exhiber audit prototypographe le premier et dernier feuillet du liure qu'il voudra imprimer.

XI.

Que chacune officine d'imprimerie portera le nom d'un seul qui y aura esté admis, lequel aussi respondra du tout suiuant ce qu'est ordonné par les ordonnances et placcarts publiez sur le fait de la religion, ores que plusieurs compagnons eussent part en icelle officine.

XII.

Que les examinateurs de liures, tant de ceux qui seront de dehors apportez imprimez, que ceux qui seront exhibez pour

imprimer en nos dits pays de par deçà, auront à donner aduertence et signiffier audit prototypographe le liure qu'ils auront examiné, soit qu'ils l'ayent approuvé ou non, affin qu'iceluy escrive en son dit registre le nom de l'autheur dudit œuure, auec la sentence ou censure de l'examinateur.

XIII.

Que nul imprimeur pourra imprimer aucun liure, pour lequel un autre aura obtenu priuilege, l'espace de trois mois passez apres que le jour du privilege sera expiré, afin que de tel liure estant demandé soit faite impression nouuelle, ou autre, et meilleure que la premiere, à l'aduis et approbation dudit prototypographe, à peine de confiscation desdits liures pour celuy qui feroit le contraire.

XIV.

Que l'ouurier sortant du lieu où il est accoutumé à besoingner, signiffiera son absence audit prototypographe, ou à celuy qui pour luy sera commis audit lieu, lequel l'en aduertira pour en tenir note en son dit registre, et retournant audit lieu, sera tenu rapporter certiffication vaillable, ou en quoy il aura vacqué et ne pourra besoingner en aucune imprimerie jusques à estre presenté audit prototygraphe ou à autre par luy deputé, auec exhibition de la certiffication susdite.

XV.

Que nul pourra imprimer aucun liure ou partie d'iceluy, sans garder tous et quelconques les points et articles que dessus, à paine d'amende et correction arbitraire, outre et par dessus confiscation desdits liures imprimez.

XVI.

Tous lesquels points, et articles, et chacun d'iceux, nous voulons et ordonnons estroitement estre obseruez et entretenus, sans aucun port, faueur, exception ou dissimulation, soubz les paine, amende, correction et confiscation dessus mentionnées, à appliquer icelle paine, amende et confiscation l'vn tiers à nostre prouffit, l'autre tiers au prouffit du denonciateur, et le troisieme tiers au prouffit de l'officier qui en fera l'execution.

XVII.

L'examination et l'approbation du liure ou escripture qui se doit imprimer, estant premierement signee de l'autheur, appartiendra à l'Euesque ou autre par luy à ce commis, et à l'Inquisiteur, et sera en après par eux soubzscript, suiuant ce qu'a esté ordonné par ledit saint concile de Trente, auec attestation s'il est bon, et ne contient erreur, scandale ni chose qui puisse offenser.

XVIII.

Lesquels commissaires depecheront leur examination et approbation sans delay et gratuitement; mais quant aux liures nouuellement faits ou mis en lumiere, que conuiendra estre véux et léuz par lesdits commissaires auec diligence, sera taxé et mis certain salaire pour leur paine et trauail, à l'aduenant du temps qu'ils y vacqueront, assçauoir certain prix par feuillet conforme au temps et lieu de leur residence. Laquelle taxe sera faite par ledit prototypographe pour estre suiuye et tenue par tous les commissaires du meme lieu, auant la declaration de l'approbation ou reprobation, soit qu'il fust approuué ou non, et ce en consideration de la paine et du trauail qu'ils auront à la lecture et examination dudit liure.

XIX.

Apres que l'impression sera acheuee, l'imprimeur auant en pouuoir rien vendre ou distribuer, apportera auxdits commissaires un des liures imprimez auec la minute originelle pour estre collationnee avec icelle, laquelle leur demeurera selon qu'il est plus amplement porté par ladite ordonnance ou placcart public sur le fait de la religion. Et par dessus ce, lesdits commissaires signeront ledit liure imprimé ainsy par eux collationné, certifians l'auoir collationné et trouvé concorder auec ladite minute originelle, lequel liure sera apres enuoyé deuers nous ou nostre dit lieutenant et gouuerneur general de par deçà, auant aussy le pouuoir vendre ou distribuer, pour estre taxé et mis à certain prix raisonnable par nos amez et feaux les chefs president et gens de nostre conseil priué, eü sur ce l'aduis du prototypographe ou d'autre personne que bon leur semblera,

et sera iceluy prix speciffié au premier et dernier feuillet de chacun liure.

XX.

Lequel liure ainsy collationné, soubzsigné et taxé, sera envoyé audit prototypographe, pour le garder et mettre en depost en quelque lieu pour ce assigné de nostre part, et demeurera ledit liure comme original, afin de faire collation et comprobation d'iceluy quand le cas le requerra.

XXI.

Lesdits commissaires visiteront souuent les imprimeries, sans declarer le jour qu'ils le deuront faire, pour veoir ce qui s'imprime; et comment lesdites ordonnances et placcarts seront obserués.

XXII.

Semblablement le prototypographe pourra mesme, quand bon lui semblera, faire ladite reueüe, à ce que le tout soit fait tant plus secrettement, et que les ouuriers et autres soient plus soigneux d'y faire leur deuoir.

XXIII.

Le deuoir susdit se deura aussy faire par les officiers du lieu deux fois l'an pour le moins, et toutes les fois que bon leur semblera.

XXIV.

Que lesdits imprimeurs seront tenus prester le serment deu et pertinent ez mains de l'Euesque, de l'officier, ou autre qui, par nos lettres d'octroy à eux concedés, sera à ce denommé, selon qu'il est statué par ladite ordonnance sur le fait de la religion; et, par dessus le serment ordinaire d'obseruer et entretenir les points et articles compris en icelle, feront aussy serment de se regler et conduire ponctuellement selon les ordonnances et placcarts fait et à faire, tant sur le fait de la religion que de l'imprimerie, mesme selon ce que par ledit saint concile de Trente, et cette ordonnance est pourueu, et au surplus de bien et fidellement exercer leur stil et mestier sans fraude ou malengin.

XXV.

Et pour meilleure execution et prouision de ce que dessus, tous les imprimeurs auront à apporter et exhiber à nostre dit lieutenant et gouverneur general de par deçà, ou à ceux par iceluy à ce deputez, le congé et faculté qu'ils ont par escript pour exercer le stil et mestier de l'imprimerie en dedans vingt jours apres la publication de cestes, afin que de nouueau ils soient examinez et donné congé en la maniere que dit est cy-dessus à ceux qu'il semblera conuenir de laisser exercer ledit stil et mestier.

XXVI.

Et au regard de ceux qui taillent ou grauent les formes des images en cuiure ou en bois, qui est un mestier à part, approchant neantmoins au fait de l'imprimerie, nous entendons que la censure aura aussy lieu en leur endroit, et que les formes et patrons seront visitez et approuvez comme le reste de ladite imprimerie.

XXVII.

Et pour tant mieux pouruoir aux abuz qui se commettent aux ventes des liures, nous voulons que tous libraires et vendeurs de liures soyent imprimeurs ou autres estant prealablement à ce admis par nous ou nos consaux des pays ezquels ilz voudront resider et vendre liures, selon aussy qu'est pourvueu par ladite ordonnance, feront semblablement serment ez mains desdits consaux, de non apporter, amener, faire apporter ou amener de dehors en nosdits pays de par deçà, ni aussy vendre en iceux. acheter ou prendre d'autre aucun liure qui premierement ne soit visité, soubzsigné et certifié par les commissaires, d'estre bons et non heretiques ni suspects, et aussy de non vendre bibles en langues vulgaires, ni autres liures en icelles langues, traitans de matiere de la foy controversee, sinon à ceux qui auront congé par escript de les pouuoir tenir selon la regle dudit saint concile de Trente, et au surplus d'observer toutes les ordonnances publiees et à publier sur le fait de la religion, mesmes de garder ponctuellement ce que par ledit saint concile de Trente, et l'appendice y joint a esté statué, ensemble cette or-

donnance, et aultres concernantes ceste matiere, faites et à faire.

XXVIII.

Que nul marchand libraire, ny autre personne quelconque, pourra ouurir les coffres, paquetz ou balles de liures amenees de dehors en nos dits pays de par deçà, sans que, suiuant ladite ordonnance de la religion, y soit present aucun des commissaires ou visiteurs à ce denommez par l'euesque ou inquisiteur, selon ledit saint concile de Trente, aussi vn imprimeur, ou libraire, ou en faute d'iceux, autres ayant meilleure connoissance de liures. Et sera iceluy visitateur et son adjoint tenu veoir, et regarder l'inuention d'iceux liures, et ayant collationné auec lesdits liures, afin que n'y viennent des autres non comprins audit inuentoire, le soubzsignera exprimant le mois, jour, an et lieu de l'impression, en cas que les liures ne soient deffendus, sans qu'il soit besoing soubzsigner chacun desdits liures à part, et si d'aduenture ilz trouuent entre lesditz liures aucun fait et composé par autheur suspect, ou duquel ilz n'ayent connoissance, et que partant le faudroit examiner, iceluy examinateur enchargera au marchand ou libraire de n'exposer en vente tel liure, et le tiendra, le déposant en lieu public jusqu'à ce qu'en soit veu vn exemplaire par luy ou autre commissaire, ou quelque personnage sçauant, et ne prendra pour ce aucun salaire.

XXIX.

Que personne ne se auancera d'apporter, amener ou faire amener en nos dits pays de par deçà, aucun liure imprimé hors d'iceux, sans premierement il l'ait exhibé au commissaire pour le visiter, arriuant en la première ville où sera ledit commissaire; de sorte que en dedans quinze jours après son arriuée, et en tout euent, iceluy soit visité et soubzscript par ledit examinateur, auant que le tenir soubz luy, ou le monstrer, prester, allienner ou autrement bailler à autruy, à paine de confiscation dudit liure et correction arbitraire, ores qu'il ne fust reprouué, et s'il est reprouué, à paine contenue en ladite ordonnance de la religion.

XXX.

Que les libraires ou marchands étrangers achetans aucuns liures de marchands ou libraires d'Anuers, pour les transporter à Louuain, ou ailleurs en nosdits pays de par deçà, seront tenus faire vn roolle et inuentoire de liures par eux ainsy achettez, signé du marchand ou libraire vendeur, contenant certiffication d'auoir vendu les liures mentionnez audit roolle, et qu'ils ont esté visitez à Anuers, lequel marchand les veuillant reuendre autre part, ne sera tenu de faire visiter autres fois les liures contenus audit roolle, ains fera seulement visiter les autres non comprins audit roolle, et n'ayant esté visitez comme dessus.

XXXI.

Que tous et chacuns des commissaires, visitateurs, imprimeurs, correcteurs, ouuriers d'imprimerie, libraires, marchands ou relieurs de liures, seront tenus auoir soubz eux copie de ceste nostre presente ordonnance, ensemble des points susditz imprimez en langue Thioyse et Françoise, afin que nul n'en puisse pretendre cause d'ignorance.

XXXII.

Et quant aux Maistres d'escholle ou autres quelconques apprenans les enfans, ou jeunes gens, nous auons ordonné et statué, ordonnons et statuons pour edit prouisionnel par ces dites presentes les points et articles ensuiuants, et ce outre, et par dessus ce que par ladite ordonnance de la religion en est statué et ordonné.

XXXIII.

En premier lieu, que ceux qui en vertu de l'ordonnance susdite, seront commis à l'approbation et admission des maistres ou maistresses d'escholle, prendront d'iceux serment solennel de n'enseigner aucun liure reprouué, suspect, ou autrement scandaleux.

XXXIV.

Que de l'approbation et admission susdite, ensemble du serment par eux presté, ils leur bailleront quelque enseignement

par escript, pour s'en seruir et respondre quand ilz en seront requis, dont aussy lesdits commissaires tiendront registre et ne pourront pour l'admission, certiffication, ou enregistrature que dessus, rien prendre, ni exiger à la charge d'iceux, ny aussy des escholliers frequentant lesdites escholles.

XXXV.

Que les peres, meres, tuteurs, curateurs, ou autres ayans charge des jeunes gens, enuoyant lesdits jeunes gens aux escholles de maistres ou maistresses non approuuez comme dessus, seront corrigez arbitrairement, selon l'exigence du cas.

XXXVI.

Et en abomination et detestation des conuenticules et assemblees illicites de toutes les sectes et doctrines reprouuees, et impression de fausses doctrines, et heresies si pernicieuses à l'honneur de Dieu et au bien public, nous voulons et ordonnons que les maisons ezquelles l'on aura presché ou enseigné fausses doctrines, rebaptisé, ou fait autre quelconque exercice de sectes, ou ez quelles on aura imprimé aucun liure contenant fausse et reprouuee doctrine, soyent abbatues et ruinees par terre sans respit ou dissimulation, si auant que telles maisons appartiennent aux delinquants, ou qu'on l'eust fait du sien et adueu du proprietaire ou rentier, sans les pouuoir apres reediffier, ne fust de nostre congé et licence expresse.

Si donnons en mandement ausdits chef, president et gens de notre conseil priué, president et gens de nostre grand conseil, chancellier et gens de nostre conseil en Brabant, gouuerneur, president, et gens de notre conseil à Luxembourg, gouuerneur, chancellier et gens de nostre conseil en Geldres, gouuerneur de Lembourg, Faulquemont, Daelhem, et d'autres nos pays d'outre Meuze, gouuerneur, president et gens de nos Consaux en Flandres et Artois, grand bailly de Haynnau et gens de nostre conseil à Mons, gouuerneur, president et gens de nostre conseil en Hollande, gouuerneur, president et gens de nostre conseil à Namur, gouuerneur, president et gens de notre conseil en Frize, gouuerneur, chancellier et gens de nostre conseil en Oueriissel, lieutenant de Grœningen, gouuerneur, president

et gens de nostre conseil à Vtrecht, gouuerneur de Lille, Douay et Orchies, Prevost le Conte à Vallenciennes, bailly de Tournay et du Tournesis, Rentmaistres de Bewest et Beorsterchelt en Zelande, Escoutete de Malines, et à tous nos autres justiciers et officiers, et ceux de nos vassaux qui ce regardera, leurs lieutenans, et chacun d'eux en droit soy, si comme à lui appartiendra que nostre presente ordonnance, statut et edit ils facent incontinent publier chacun en son endroit, ez lieux et limites de leur jurisdiction respectivement où l'on accoutume à faire criz et publications afin que nul n'en puisse prétendre cause d'ignorance, et au surplus le facent garder et observer en tous et quelconques ses points et articles selon sa forme et teneur. En procedant et faisant proceder contre les transgresseurs et desobeissants par l'execution des paines dessus mentionnees, sans aucune grace, port, faueur ou dissimulation. De faire ce que dit est et qu'en depend leur donnons, ensemble aux commissaires, visitateurs, examinateur et prototypographe susdit, et à chacun d'iceux, plain pouuoir, aucthorité et mandement special. Mandons et ordonnons à tous, que à eux le faisant-ils obeissent et entendent diligemment. Car ainsy nous plait-il. En tesmoin de ce, nous auons fait mestre nostre seel à ces presentes. Donné en notre ville de Bruxelles le dixneufiesme jour du moy, l'an de grace mil cinq cents soixante dix. De nos regnes, asscauoir des Espaignes, Sicile, etc., le quinzieme, et de Naples le dixseptiesme. Par le roy en son conseil : Signé d'Ouerloepe.

1.

DU REG[ie] AUX CRIMES REPOSANT EN HALLE A DOUAY
A ESTÉ EXTRAIT CE QUI SUIT :

Veu le proces criminel encommencé par devant le magnificque recteur de l'Université, depuis renvoyé par devant nous et parensuivi à la requeste du lieutenant de Monseigneur le bailly de cette ville allencontre de Philippes Hanache relieur de liures, natif de Billy Grenay lez Lens prisonnier icy present, les informations tenues à sa charge tant à ladite uniuersité que pardeuant nous, les interrogatoires à luy faites, ses reponses, variations, confessions et denegations, confrontations des tesmoins, ce qu'il a voulu faire et dire à sa justification, la calenge et conclusions dudit lieutenant à ceste endroit, le tout consideré et eu auis nous auons dit et declaré, disons et declarons ledit Phil Hanache atteint et conuaincu d'auoir proferé diuers blasphemes et calomnies contre le Crucifix et contre la Vierge Marie mere de Dieu, d'auoir eu en mains et leu des liures hereticques, l'un nommé l'antitese (1) contenant blasphemes et calomnies contre l'honneur et en mespris de sa sainteté, pour reparation desquels cas l'auons condamné et condamnons de faire escondit et reparation honorable sur un eschauffault à ces fins dressé au deuant du paruy de ceste maison escheuinalle, et illecq teste nue, à genoux flechis, et vestu de linge blanc auec torse ardante en main dire et declarer à haute et intelligible voix qu'il lui deplait amerement d'auoir commis telles indignités contre Dieu, sa mere et le chef de Sainte eglise, que si à faire l'auoit pour rien ne le feroit, et d'en prier mercy à Dieu et justice, jetter au feu ledit liure pour y être consommé et ce fait d'auoir la langue percee d'un fer candant, si l'auons

(1) Il s'agit évidemment ici du livre bien connu dont il existe plusieurs éditions latines et françoises et qui porte pour titre : *Antithèse des faits de J.-C. et du Pape.*

banny et bannissons de ceste ville et escheuinage à tous jours et toutes nuites sur peine de la hart ou autre arbitraire.

On fait sauoir par le roy nostre sire Comte de Flandre, Bailly et eschenins de ceste ville pour justice que l'on bannis de ceste ville et escheuinage à tous jours et toutes nuites sur peine de la hart ou autre arbitraire Philippes Hanache relieur de liures natif de Billy Grenay lez Lens pour auoir proferé en diuers lieux et en présence de plusieurs personnes blasphemes et calomnies contre le Crucifix et contre la Vierge Marie, mere de Dieu, et avoir leu liures hereticques contenant blasphemes et calomnies contre l'honneur et en mespris de sa Saincteté qui sont les causes pour lesquelles on le bannis comme dessus.

Publié au paruy après la reparation en feu et linge à brulure du liure nommé l'*Antiteze* et que le dit Hanache a eu la langue percee, escheuins en nombre, le vingt cinquiesme auril 1633.

Concord^t au reg^re. (Signé :) Derasière.

Nouvelles bibliographiques.

Le plus connu et le plus splendide des bibliographes anglois, le Révérend docteur Th. Frognall Dibdin, vient de faire en Belgique une excursion de quelques semaines qui ne peut manquer de tourner au profit de la science bibliographique, et il a trouvé dans ce pays de beaux livres, de belles églises et de beaux tableaux, un accueil cordial, tel qu'il pouvoit, tel qu'il devoit l'attendre des amateurs distingués auxquels ses nombreux et magnifiques ouvrages l'avoient suffisamment recommandé.

La Société des Bibliophiles de Mons s'est empressée d'admettre dans son sein le savant voyageur; et, dans un grand dîner donné dans cette ville, le 7 novembre dernier, les bibliophiles belges et le bibliographe anglois ont cimenté par des toasts et des compliments réciproques cette alliance toute littéraire. Dans ce dîner, auquel plus d'un lecteur du Bulletin regrettera de n'avoir pas assisté; figuroient les hommes les plus éminens, les amateurs les plus distingués du pays, parmi lesquels nous indiquerons seulement M. le baron de Reiffenberg, M. S. Van de Veyer, M. Chalon, M. Liedts, etc. Le voyageur anglois a dû être, et nous savons qu'il a été vivement touché de cet accueil bienveillant et empressé auquel ne pouvoit manquer de donner encore plus de prix le nom et le caractère des nouveaux amis qui s'avançoient ainsi à sa rencontre.

On croira facilement que le révérend docteur n'a pas manqué d'utiliser un voyage qui commençoit pour lui sous de tels auspices. M. Dibdin, escorté de ses savants hôtes, a visité, avec intérêt, avec attention, avec détail, les principaux établissements littéraires d'un pays si riche en collections de tout genre, et nous savons qu'il se propose de publier, à son retour en Angleterre, les nombreuses notes qu'il vient de recueillir, dans un ouvrage du genre de ceux que nous connoissons déjà, et qui

portera le titre de *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en Belgique*. Les dessinateurs sont à l'œuvre dès aujourd'hui, et nous devons nous attendre, en conséquence, à un beau livre, curieux sous plus d'un rapport, auquel ne manqueront ni l'intérêt de la matière, ni le charme des ornements accessoires. Les planches, au reste, ne serviront que pour une seule édition, et seront détruites immédiatement après le tirage nécessaire. Ajoutons qu'une traduction françoise de l'ouvrage paroîtra à Bruxelles au moment même où l'original anglois sera mis en vente en Angleterre.

L'annonce d'un nouvel ouvrage du révérend docteur Dibdin nous paroît être une véritable bonne fortune pour les amateurs de beaux livres, et nous n'avons voulu, pour cela, mettre aucun retard dans cette communication, quoique, comme on le pense bien, l'ouvrage ne soit pas encore près de paroître; mais on saura, du moins, qu'on peut prochainement espérer un beau livre; et, en matière de bibliographie, comme en toute autre chose, l'espérance n'est pas chose à dédaigner.

G. D.

Etudes historiques sur les Cartes a jouer, principalement sur les cartes françoises, où l'on examine quelques opinions publiées en France sur ce sujet, par M. C. Leber; brochure in-8 de 189 pages. — Tirage à part d'une partie du xve vol. des Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France.

Il n'est point de sujet, si frivole qu'il soit en apparence, qui ne puisse prendre quelque intérêt par la manière dont il est traité. Un simple jeu de cartes peut donc ainsi donner lieu aux recherches les plus curieuses, aux considérations les plus élevées : aussi, cette question de l'invention des cartes à jouer et la question subsidiaire de l'époque de leur introduction en France a-t-elle fréquemment occupé les loisirs des érudits, soit que les cartes fussent étudiées par eux uniquement dans leurs rapports avec l'histoire des mœurs et de la civilisation, soit que leur forme extérieure, ou, pour mieux dire, leur exécution matérielle les fît considérer comme les premiers essais et comme les plus anciens monuments de l'art de la gravure. Toutefois, malgré

ces recherches et ces études multipliées, nous n'avons encore rien de bien précis, ni sur l'époque de l'invention des cartes, ni sur le lieu où elles se montrèrent pour la première fois. Une opinion assez plausible, étayée de quelques documents qui ne sont pas sans valeur, les fait venir d'Orient, comme un certain nombre d'autres jeux où le calcul tient une assez grande place.

M. Leber n'a pas voulu pousser si loin ses investigations érudites, quoiqu'il eût pu, avec autant de succès, au moins, que la plupart de ses prédécesseurs, fournir quelques arguments de plus à cette opinion ; il s'est contenté de suivre les cartes en France et de rechercher, soit l'époque à laquelle elles se sont introduites dans ce pays, soit la forme qu'elles reçurent successivement pour être appropriées au génie particulier de la nation. Dans cette discussion, circonscrite ainsi dans un cadre plus étroit, mais assez large encore pour qu'une solide érudition puisse s'y développer tout à l'aise, M. Leber a eu le talent d'introduire une foule de faits curieux auxquels se joignent, de plus, des aperçus très ingénieux qui nous paroissent au moins fort acceptables. Ce que M. Leber dit des couleurs, des figures du jeu de cartes, du goût dominant, vers la fin du moyen-âge, pour les allégories et pour les emblèmes, nous a semblé digne, à tous égards, d'être signalé et de devenir l'objet d'une étude sérieuse et approfondie. Nous conseillerons donc, à ceux de nos lecteurs qui aiment la bonne et agréable érudition, de lire ce nouvel ouvrage de M. Leber avec toute l'attention qu'il mérite, et nous pouvons les assurer à l'avance qu'ils nous remercieront de leur avoir donné ce que nous croyons être un bon conseil.

G. D.

Mémoires sur l'appréciation de la fortune privée au moyen-âge, relativement aux variations des valeurs monétaires et du pouvoir commercial de l'argent, par M. C. Leber. Paris, imprimerie royale, 1842, in-4 de 109 pages. — (Extrait du tome premier des Mémoires présentés à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et publiés par cette académie.

La science de l'économie politique, si toutefois il ne paroît pas un peu prématuré de donner le nom de science à une réunion de

faits qui n'ont pu encore être classés dans un ordre bien rigoureux, la science de l'économie politique, disons-nous, se compose d'un grand nombre d'éléments divers, dont l'étude approfondie et la comparaison attentive peuvent seules fournir d'utiles résultats. Restreindre cette science aux simples faits matériels seroit s'exposer à la considérer, nous ne dirons pas seulement d'une manière incomplète, mais d'une manière tout-à-fait fausse. Malheureusement la plupart des écrivains économistes n'ont guère, jusqu'à ce jour, recueilli que des faits matériels sans tenir compte des faits moraux qui formoient l'autre terme des rapports qu'ils cherchoient à déterminer, et ils sont arrivés ainsi à des conclusions qui, loin de paroître convaincantes aux esprits sérieux et attentifs, leur ont, au contraire, toujours semblé douteuses et contestables.

L'auteur des mémoires que nous annonçons, et qui ont été accueillis avec une juste distinction par l'Académie des inscriptions, a suivi une méthode toute différente. A cette érudition consciencieuse et persévérante qui recueille les faits avec soin, se joignent en lui cette critique éclairée qui sait les discuter et les classer dans l'ordre de leur importance, ce jugement sûr et impartial qui les considère dans tous leurs éléments, c'est-à-dire dans leurs causes et leurs conséquences. Ainsi, dans ses études historiques sur l'appréciation de la fortune privée au moyen-âge, M. Leber ne se contente plus, comme ne l'ont fait que trop souvent les écrivains qui l'ont précédé, de rechercher quelle étoit, à une époque donnée, la valeur du marc d'argent pour la comparer à la valeur actuelle; il a voulu aussi, pour avoir une évaluation plus exacte et plus vraie, tenir compte de ce qu'il appelle avec raison *le pouvoir de l'argent*, c'est-à-dire le rapport véritable qui existe entre la valeur intrinsèque du métal et la valeur représentative permanente ou accidentelle de ce métal *monnoyé*. Il faut voir, dans le mémoire même de M. Leber et les raisonnements dont il appuie son système, et l'ensemble des faits curieux qui le justifient. M. Leber nous paroît donc avoir ouvert une nouvelle voie d'investigation dans cette matière épineuse et difficile, et nous désirons l'y voir suivi par tous ceux qui consacrent leurs études à ces sortes de questions.

Le second mémoire de M. Leber est en relation intime avec

le premier, et a été consacré par lui à examiner la question monétaire dans ses plus petits détails et dans ses plus subtiles théories. Ce mémoire n'a pas moins d'intérêt que le premier dont il ne pourroit être détaché sans nuire à l'ensemble de la doctrine.

Ce travail nous paroît donc justifier parfaitement la distinction accordée à l'auteur par l'Académie des inscriptions, et nous pensons qu'il ne pourra qu'être lu avec intérêt et avec fruit par toutes les personnes qui s'occupent sérieusement de notre histoire financière. G. D.

BIBLIOTHECA GRENVILLIANA. — *Littérature espagnole.*

Le catalogue de la portion rare et curieuse du riche cabinet de sir Th. Grenville, à Londres, vient d'être publié; nous rendrons compte de cette publication importante sous le rapport de la bibliographie. En attendant, nous ferons remarquer que ce catalogue n'est point une sèche nomenclature de titres; presque tous les articles sont accompagnés de notes faites pour intéresser les amateurs de livres; nous allons en donner un échantillon. Nous y avons ajouté quelques mots entre parenthèses.

Cancionero general. Toledo, 1527, in-fol. goth., 8 feuillets liminaires et 206 feuillets de texte; seul exemplaire connu en Angleterre : il s'en trouve un à la bibliothèque du roi, à Paris, que M. Brunet a mentionné. (*Nouv. rech.*, I, 278.)

Cancionero general. Anvers, 1557, in-12. (V., sur cette édition, le nouveau *Manuel du libraire*, 1842, I, 538. On sait qu'en 1812 il en fut payé un exempl. 43 liv. sterl. (1096 fr.) à la vente Stanley.)

Cancionero general. Anvers, 1573, in-12. Réimpression exécutée ligne par ligne de l'édition de 1557, si ce n'est que les *Obras de Burlas*, qui, dans celle-ci, occupent le verso de la page 357 jusqu'au recto de la page 374, ont été supprimées. (A la vente La Serna Santander, un exempl. de l'édit. de 1573 se paya 500 fr.)

Cancionero llamado Guirlanda esmaltada de galanes... copilado y recolegido por Juan Fernandez de Costantina, in-4. Seul exempl. connu, mais imparfait de plusieurs feuillets, venant de chez Heber, où il fut payé 3 liv. st. (Le nouveau *Manuel* en dit un mot, II, 268.) Ni Antonio, ni Salvà ne font mention de cette édition; et, chose remarquable, il ne se trouve qu'une très petite portion des pièces de vers recueillies par J. Fernandez, dans la *Floresta de rimas antiguas* de Behl de Faber. (Hamb., 1827, 3 vol. in-8), ouvrage fait avec beaucoup de soin, et qui a pris, ainsi qu'il l'indique, ces mêmes pièces de vers dans le *Cancionero* imprimé à Valence en 1511, ce qui donne lieu de croire que le recueil de Fernandez est antérieur à celui-ci; presque toutes les pièces de vers renfermées dans ces premiers volumes sont d'ailleurs d'un mérite réel.

Cancionero de todas las obras de Juan del Enzina. Caragoça, 1516, in-fol. goth., édit. fort rare. Antonio (Biblioth. nova, I, 684) dit qu'Enzina étoit né en 1446, mais il croyoit que ses poésies n'avoient jamais été imprimées. Caballero et Santander indiquent une édition de 1496 comme la première, et Panzer copie leur assertion; il en mentionne aussi une de 1509. L'édition de 1501 citée par Bouterweck, et celle de 1507, qu'indique la *Biogr. univ.*, paroissent douteuses. Voyez aussi Velasquez, *Origines*, in-4, p. 55 et 95.

Cancionero de Lopez Maldonado. Madrid, 1586, in-4. Lope de Vega, Espinel, Vergara et bien d'autres ont fait l'éloge de cet auteur; et Cervantes, non content d'écrire un sonnet à sa louange, le vante beaucoup dans le sixième chapitre du premier livre de *Don Quichotte*. Cependant, chose surprenante, il n'en est fait mention ni dans la biographie de Pinello et d'Antonio, ni dans les catalogues de Pinelli, de La Vallière ou de Salvà. Il s'en trouvoit un exempl. chez Croft, d'où il passa chez le Marquis de Blandford; Heber le paya 11 liv. st. en 1812, et c'est celui-ci.

Libre de les Dones mes verament dit de consells... fet por lo magnifich mestre Jaume Roig. Valencia, 1561. in-12. Cette édition du *Cancionero valencien* est si rare que, lorsque Carlos Rios entreprit, en 1735, de réimprimer le *Libre de les Dones*,

il ne put s'en procurer que quelques fragments. Voyez le catalogue de Salvà, n° 2539, et les *Nouv. Rech.*, III, 189.

Cancionero de las Obras de Don Pedro Manuel de Urrea. Logrono, 1514, in-fol. Si rare que nous n'en trouvons aucune trace chez les bibliographes; au verso du titre commence la table qui occupe aussi le feuillet suivant; le prologue commence au feuillet ii, et le texte au feuillet iii; il finit au feuillet 49; il est imprimé partie sur deux, partie sur trois colonnes. La date et la devise de l'imprimeur, Arnao Guillen de Brocar, est au recto du feuillet suivant.

Romancero hystoriado con mucha variedad de glossas y sonetos. Alcala de Henares, 1582, in-12. Vol. de la plus grande rareté.

Romancero general. Medina, 1602, in-4. (C'est l'exempl. que Heber paya 63 liv. st. (1606 fr.) à la vente Stanley.)

Romancero general. (Madrid, 1604, in-4. — *Idem.* Madrid, 1614, in-4.

Trouver réunies ces trois éditions d'une extrême rareté, est une chose que l'on chercheroit en vain dans les plus vastes et les plus riches bibliothèques. L'édition de 1602 est en neuf parties; celles de 1604 et de 1614, sont chacune en treize. (D'ailleurs, dans ces éditions, les pièces sont réunies sans ordre, sans critique, et de la façon la plus indigeste.)

Segunda parte del Romancero general, recopilado por Miguel de Madrigal. Valladolid, 1605, in-4. Un des livres espagnols les plus difficiles à rencontrer : cette seconde partie du *Romancero* n'a pas été réimprimée. (Il en est fait mention aux *Nouv. Rech.*, III, 190, et un exempl. richement relié a été payé 12 liv. st., vente Hanrott, p. 1, n° 1662.)

Cervantes. *Don Quixote.* Madrid, 1605, in-4. Il existe deux éditions sous cette date; la première, l'édition *princeps*, se distingue en ce que le certificat pour l'errata est daté du 1er décembre 1604; elle a le privilége pour la Castille seulement; dans la seconde, le privilége s'étend à la Castille, à l'Aragon, au Portugal, et le privilége pour le Portugal est daté du 9 février 1605.

« Valencia, 1605, in-12, troisième édition, imprimée la même année que la première, et tout aussi rare. »

« Lisboa, 1605, in-4 (le nouveau *Manuel*, I, 606, dit très petit in-8), quatrième édition toujours datée de 1605. »

« Bruselas, 1607, in-12, cinquième édition de la première partie de *Don Quichotte*. »

« Barcelona, 1617, in-12, édition rare, inconnue à Navarete. »

« Madrid, 1608, segunda parte. *Ibid.* 1615, in-4, édition revue et corrigée de la première partie et première édition de la deuxième partie.

« Deuxième partie. Valencia, 1616, in-12. »

« Nueva edition. Madrid, 1797, 7 vol. in-8. La meilleure édition de *Don Quichotte*; exempl. sur vél.; il n'en existe que six, trois à la Bibliothèque royale de Madrid, un à la Bibliothèque du roi, à Paris, un autre chez lord Acheson, et celui-ci. »

Novelas exemplares. Madrid, 1613, in-4, exempl. de de Thou. (Il fut payé, en 1818, 37 fr. seulement à la vente Thierry.) Salvà dit qu'on n'en connoissoit pas un seul exempl. en Espagne, et que Sancha, qui vouloit s'en servir pour une réimpression, mourut sans avoir pu se procurer cette édition *princeps*. Il y en a un exempl. au Musée britannique, et Heber en possédoit deux dont l'un avoit appartenu à M. Nodier; ils furent poussés, lors de sa vente, l'un à 7 liv., l'autre à 10 liv. st. 10 sh.

« Madrid, 1614, in-4, seconde édition non moins rare que la première, qui est en 274 feuillets, tandis que celle-ci est en 236. Heber, auquel appartenoit cet exempl. (payé 3 liv. 19 sh.), a noté qu'il n'avoit trouvé trace de cette édition de 1614 sur aucun catalogue, si ce n'est sur celui de Couvay, 1755. Salvà, qui 'est occupé avec zèle de débrouiller les questions bibliographiques que soulèvent les divers ouvrages de Cervantes, paroît pas l'avoir connu.

Pamplona, 1614, in-12, troisième édition, imprimée six après la première; elle est extrêmement rare, et elle a l'édition de Bruxelles de la même année. »

rnasso. Madrid, por la viuda de Alonzo Martin, mière édition. »

Los Trabajos de Persiles y Sigismonda. Madrid, 1617, in-4, première et très rare édition du dernier ouvrage qu'a composé Cervantes. (Un exempl. 4 liv. st. 14 sh. Heber.) La dédicace fut écrite, quelques jours seulement, avant le décès du grand écrivain. (Le libraire Cuesta, premier éditeur des deux parties de *Don Quichotte* et des *Nouvelles*, le fut aussi de ce roman, qui n'ajoute pas grand'chose à la gloire de son auteur.)

« Barcelona, 1617, in-12, deuxième réimpression de la première édition. » (Il en existe une autre de Valence.)

« Pamplona, 1617, in-12, troisième réimpression; le privilége porte la date du 12 septembre 1617. »

BIBLIOTHÈQUE DES ENCHANTEURS (en allemand), par G. C. Horst. Mayence, 1821, 6 vol. in-8°.

Cet ouvrage très curieux et fort peu connu en France, mérite que nous en insérions ici une analyse succincte.

Tom. I, 5 chapitres. — De la Théurgie chez les anciens et dans les premiers siècles de l'ère chrétienne; opinions des néo-Platoniciens, de Plotin, de Porphyre, de Jamblique. — Extraits de la *Pneumatologia occulta*, recueil célèbre de sortiléges, resté inédit et dont on fait honneur à de savants Espagnols (au moyen-âge, la Péninsule passoit pour la terre classique des sorciers). — Extraits de la *Magie noire* ou *Magia ordinis*, livre allemand imprimé à Salzbourg, sous la date de 1505, et que le frontispice donne comme l'œuvre d'un *prêtre de la Compagnie de Jésus*, du nom d'Herpentil, personnage que l'on peut regarder comme chimérique (1). —

(1) Herpentil donne surtout les formules redoutables qui font accourir les démons et qui les amènent à vos pieds comme des esclaves soumis. Alenzozof, Phizazeroth, Reymonzorackon, Amileckar et autres princes des ténèbres, épioient ses moindres gestes et cherchoient à prévenir ses désirs. Voici, comme échantillon, en quels termes on somme le dernier de ces messieurs de tout quitter pour venir vous trouver : « Magabusta Berenada Gorisgatpa Kipka alicta Tamuchena abdilpacka almetubela Erasima zakoripa. » Ce n'est pas bien difficile. Herpentil ajoute qu'Alenzozoff est revêtu de la dignité de duc; il commande à soixante légions de diables.

Procès (inédit) de trois femmes jugées pour sorcellerie à Lindheim, et condamnées, le 12 août 1634, à être décapitées et brûlées ensuite. — Procès des sorciers de Mosa, en Suède, en 1670.

Fantômes. — Procès fait à un vampire, en 1732, à Meduegya, ville de Servie. — Quelques anecdotes diaboliques. — Extraits des œuvres complètes de Luther, en 27 volumes in-folio (Leipzig, 1723), sur ce qui concerne la Diabologie.

Tom. II. — De l'origine de la croyance aux sciences magiques. — Grimoire de Faust (2), d'après l'édition de Prague, 1509. (On y trouve une formule qui oblige le démon Azraël à vous apporter incontinent une somme ronde de 290,000 ducats; mais il faut faire attention à ce que ce malicieux personnage ne vous donne pas du fumier ou des feuilles d'arbre, qui paroîtront de l'argent à un œil peu exercé, et qui reprendront bientôt leur première forme; la chose est arrivée maintes et maintes fois. Nous avons remarqué dans ce livre les expressions mystérieuses dont Salomon se servit pour forcer des millions de légions de diables à se loger dans un vase en cuivre qu'il ferma hermétiquement, cacheta, boucha, scella et jeta dans un lac près de Babylone. Il y est encore. — Procès d'une religieuse condamnée comme sorcière, et décapitée à Wirtzbourg, le 21 juin 1749! — Espiégleries et malices du diable.

Tom. III. — Suite des considérations sur l'histoire de la magie et du grimoire de Faust. — Divers procès pour sorcellerie au XVIIe siècle. — Possédées de Loudun et autres. — Pamphlets pour et contre le Diable. — Quelques traits de son histoire intime. — Monsieur Oufle et mademoiselle Antoinette Bourignon.

Tom. IV. — Encore Faust. — Idées astrologiques de John Dryden. — Spectres de toutes les couleurs. — Confession du doc-

Son goût le porte à n'apparoître que sous les formes les plus effrayantes qu'il peut imaginer, et si le magicien le force à revêtir la forme humaine, il s'entête à orner sa main d'une ou deux vipères.

(2) Schmidt, de Berlin, dans son curieux ouvrage *sur l'Histoire de la poésie romanesque* (Berlin, 1818, in-8), promettoit une histoire de la légende de Faust. Je ne crois pas qu'elle ait vu le jour. C'est dommage.

teur Schuppart de Giessen, qui, durant six ans de suite, fut en proie à de rudes tentations de la part du malin. — Extraits de l'ouvrage d'Ulrich Molitor, *de laniis et phitonicis mulieribus* (1). — Anecdotes diaboliques et juridico-magiques.

Tom. V. — Explication du célèbre passage de la *Genèse* (chap. 6, vers 1-4), où il est question des amours des anges avec les filles des hommes. — Possédés en Franconie, en 1750. — Apparitions diverses. — Spectre féminin qui poursuit, l'épée à la main, de nouveaux mariés dans un château du Tyrol, et qui, exorcisé par un moine, disparoît en laissant par terre le fer dont il était armé; ce glaive, soigneusement conservé, se voit encore dans une ville de la Carinthie. — Nouvelles anecdotes vampiriques.

Tom. VI. — Des lois contre la sorcellerie. — Suite de l'ouvrage de Molitor. — Le diable paroît à Milan, en 1626, sous la forme d'un grand seigneur; il donne des fêtes, d'excellents dîners, et la meilleure compagnie encombre ses salons. — Historiettes diverses. — Apparitions et réflexions psychologiques à cet égard. G. Brunet.

(1) La seule édition tant soit peu recherchée de ce livre est celle de Cologne, 1489; les singulières figures en bois qui la décorent sont en plus grand nombre que dans l'édition sans date; après avoir été payée 60 fr. chez Mac-Carthy, elle s'est donnée à 10 fr. ou 10 fr. 50, aux ventes K., Delaroche, etc.; exemplaires reliés en maroquin.

DES VENTES DE LIVRES.

On s'occupe beaucoup en ce moment des ventes de livres, et comme il arrive presque toujours, ceux qui savent le plus à cet égard étant ceux qui parlent le moins, il résulte de là tout naturellement que la question s'embrouille au lieu de s'éclaircir, faute d'être traitée par les juges compétents. On se demande, par exemple, s'il convient, en préparant la vente d'une bibliothèque nombreuse, de porter au catalogue tous les livres de cette bibliothèque, quels qu'ils soient, quelles que soient leur importance et leur valeur, ou s'il est à propos de faire seulement un choix des meilleurs ouvrages pour les porter au catalogue, et de réserver les articles d'un intérêt secondaire pour être vendus en masse et par nombre, afin de ne pas multiplier outre mesure des frais qui ne trouveraient aucune compensation.

Cette question qui paroît assez simple au premier coup d'œil ne peut cependant être résolue aussi facilement qu'on le croit. Quelques mots d'explication suffiront pour faire connoître suffisamment notre pensée et pour communiquer notre conviction à nos lecteurs. Nous dirons donc :

1° Qu'en plusieurs circonstances, cataloguer la totalité des livres d'une bibliothèque est une chose matériellement impossible.

2° Qu'en d'autres circonstances, pour ne cataloguer qu'une partie des livres remis pour être vendus, il faut être dès longtemps déjà très habitué aux ventes publiques et par conséquent avoir l'expérience nécessaire pour distinguer d'une manière aussi sûre que précise les ouvrages que leur inscription au catalogue ne feroit pas vendre avec plus d'avantage de ceux auxquels leur inscription donneroit au contraire ce genre de relief. Mais dans l'état actuel de la librairie d'occasion qui ne comprend plus aujourd'hui de libraires, ou du moins presque plus de libraires qui achètent pour leur propre compte, il faudroit, pour toute bonne bibliothèque qui se trouve à vendre, un

expert des plus habiles, des plus exercés, et surtout parfaitement au courant du prix réel des livres, pour que le choix à faire dans cette circonstance fût exécuté régulièrement et pour que l'exclusion ou l'élimination ne portât que sur des ouvrages entièrement négligés des acheteurs et qui n'ont aucune chance d'être recherchés par commission.

Autrefois il n'en étoit pas ainsi. Les ventes publiques n'étoient guère, à quelques rares exceptions près, suivies que par des libraires qui achetoient pour leur propre compte et pour placer sur leurs rayons un assortiment de bons livres qui attendoient l'acheteur dans leurs magasins d'ailleurs connus et renommés comme ils méritoient de l'être. Le nombre de ces libraires instruits, intelligents et probes, étoit assez considérable pour que leur concurrence fît arriver chaque article à sa juste valeur; ce qui établissoit un cours réel et assez fixe pour les bons livres. Aujourd'hui au contraire qu'il n'y a presque plus de libraires qui achètent des livres aux ventes autrement que par commission, et qu'il existe à peine quelques experts connoisseurs capables d'apprécier un livre à sa juste valeur, il doit naturellement arriver et il arrive à chaque instant qu'un ouvrage un jour se donne pour rien, qui, huit jours auparavant ou même la veille, s'étoit vendu une somme exorbitante; le contraire arrive également. On a vendu dernièrement, par exemple, à l'hôtel de la Bourse, un certain nombre d'ouvrages à un prix des trois quarts inférieur à leur valeur réelle, et si j'eusse été présent, il n'est peut-être pas un de ces livres dont je n'eusse au moins triplé le prix d'adjudication. Je le demande, de pareils faits pourroient-ils avoir lieu, s'il existoit encore des experts honnêtes et instruits, s'il se trouvoit un plus grand nombre de libraires à la hauteur de leur noble profession. Et qu'on ne vienne pas dire que de pareils faits sont très rares; on se tromperoit, ils ne sont malheureusement que trop communs et je pourrois en citer trois ou quatre de cette force depuis un mois seulement.

En résumé, faut-il donc, dans la crainte de tomber dans de pareils inconvénients, cataloguer tout ce qu'on a sous la main. Je dirai *oui* pour les mauvais experts, et *non* pour les bons; un homme habile, c'est-à-dire *honnête* et *instruit*, je ne sépare pas

ces deux épithètes, un homme habile, dis-je, qui entend bien la vente, pourra tirer des livres qu'il a à vendre toute leur valeur, s'il connoît à la fois et le goût dominant du public et la place sur laquelle il opère. Mais j'ai aussi la conviction que pour être un bon expert, comme pour être un bon libraire, comme pour être un homme capable dans quelque profession que ce soit, il faut avoir étudié et de plus avoir acquis par la pratique réfléchie une expérience que rien au monde ne sauroit remplacer.

Il y a donc, comme il est de mode de le dire aujourd'hui, *quelque chose à faire* pour que les *ventes de livres* soient ce qu'elles doivent être et satisfassent à la fois l'intérêt des vendeurs et celui des acheteurs : ce quelque chose seroit tout simplement que les ventes de livres ne fussent confiées qu'à des hommes honnêtes, intelligents et suffisamment instruits pour que leur nom placé en tête d'un catalogue fût pour le public une garantie suffisante qui appelât et justifiât à tous égards la confiance des amateurs et des libraires.

J. T.

DE LA RELIURE

CONSIDÉRÉE COMME ORNEMENT DES LIVRES.

Le goût très légitime, à notre avis, qui se manifeste depuis quelque temps, avec une nouvelle ardeur, pour les belles reliures, et particulièrement pour les reliures anciennes décorées d'armoiries, nous a paru mériter de notre part une sérieuse attention; et, pour répondre, autant qu'il est en nous, aux vœux que semble exprimer cette disposition des amateurs, nous nous sommes déterminés à consacrer, dans le Bulletin, une série d'articles spéciaux à cette partie intéressante de la bibliographie. La reliure, en effet, peut être considérée très justement comme appartenant à la science des livres, puisque c'est elle qui les conserve, et qui, de plus, sait quelquefois, par la richesse et l'élégance de ses ornements, ajouter un nouveau prix à leur valeur principale.

Nous publierons donc, dans le Bulletin du Bibliophile, à partir de l'année prochaine, une suite de notices historiques sur la reliure, qui comprendront l'histoire de la reliure en France, et celle des riches bibliothèques qui ont laissé de si beaux souvenirs dans la mémoire des amateurs; et, pour que rien ne manque à l'intérêt de ces notices, nous aurons soin d'y joindre de nombreux *facsimile* destinés à faire connaître les plus belles reliures et les armoiries qui leur donnent tant de prix. Rien ne sera négligé pour que ce travail satisfasse le goût éclairé des bibliophiles auxquels il est destiné.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE,

Nº 12.

SOUSCRIPTION

AU BULLETIN DU BIBLIOPHILE POUR 1843.

L'éditeur du *Bulletin* est à la fois trop heureux et trop fier de l'honorable bienveillance de ses souscripteurs, pour ne pas faire tous les jours de nouveaux efforts pour mériter de plus en plus leur intérêt et leur sympathie. Il veut donc essayer de rendre encore plus dignes de leurs encouragemens ces petites archives de la Bibliographie contemporaine, en améliorant, au moyen de quelques modifications bien entendues, le plan dans lequel avoit été primitivement conçue cette publication toute spéciale.

Ainsi, à l'avenir, chaque numéro du Bulletin, composé de trois feuilles d'impression, contiendra, outre le *Catalogue :* 1° un ou deux articles de fonds, relatifs à l'histoire littéraire ou à la bibliographie; 2° une section intitulée : *Variétés bibliographiques*, dans laquelle trouveront place des notices détaillées sur les livres les plus rares, sur ceux surtout qui auroient échappé aux recherches des bibliographes; des recherches sur les imprimeurs célèbres, dont on donnera fréquemment les marques ou devises, et enfin des notices sur les reliures, dont on présentera aussi, à l'aide du dessin, les plus curieux modèles; 3° enfin, un article de *Nouvelles bibliographiques*, qui contiendra l'indication des principaux ouvrages d'histoire littéraire ou de bibliographie, qui paroîtroient en France ou à l'étranger, ainsi que

des renseignements quelquefois très détaillés sur les ventes publiques qui auront eu lieu ou qui devront avoir lieu. De plus, on insérera de temps en temps, dans le *Bulletin*, quelques pièces rares et inédites qui paroîtront dignes d'intérêt. On espère qu'au moyen de ces améliorations, le *Bulletin* justifiera, mieux encore que par le passé, l'empressement dont il a été l'objet jusqu'ici, et qu'il a toujours à cœur de mériter.

On termine donc à l'année 1842 la série actuelle du Bulletin et l'on donnera incessamment la table des matières de cette année, pour recommencer à partir de l'année 1843, une nouvelle série d'après le plan que l'on vient d'indiquer.

Le *Bulletin* paroîtra exactement, à l'avenir, en 12 numéros par an, le 30 de chaque mois. Prix de la souscription : 12 fr. pour Paris, 14 fr., franc de port, pour les départemens.

J. T.

NOTA. Les fac-similés 3, 4 et 6 seront donnés avec le prochain numéro de janvier.

N° 10. — NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 1842.

742 ÆDIUM FARNESIARUM TABULÆ, ab Annibale Caraccio depictæ, a Carolo Cæsio æri insculptæ, atque a Lucio Philarchæo explicationibus illustratæ. *Romæ*, 1753, in-fol. mar., r. (*Aux armes de Pompadour.*) V. n° 19 des planches à la fin. . . . . 45—»

Un vol. orné d'un portrait d'An. Carrache, et de 31 planches dont quelques unes se déploient; il est de plus orné d'un grand nombre de vignettes tirées avec le texte.

743 ALEXII Pedemontani, de secretis libri septem, a Joan. Jacobo Veckero ex ital. sermone in lat. conversi, ed. 3a *Basileæ*, 1568, in-12, vél. (*Aux armes de de Thou.*) V. le n° 8. . . . . 15—»

744 AMOURS DE CUPIDO ET DE PSYCHÉ mère de Volupté, prise du cinq et sixiesme liures de la Métamorphose de Lucius Apuleius philosophe, nouvellement historiée et exposée en vers françois; in-8, s. d., v., br, 25—»

Suite de jolies figures gravées par Léonard Gaultier, d'après les célèbres compositions de Raphaël. Bonnes épreuves.

745 ARETINO. La Vita di Maria Vergine di messer Pietro Aretino. Nuouamente corretta e ristampata. *Senza anno, luogo, o nome del Stampatore*, pet. in-8, maroq. r., d. s. tr. . . . .

Joli exemplaire d'un livre rare. On est tout surpris de lire le nom trop célèbre de l'*Arétin* en tête d'un ouvrage de cette nature; on l'est en quelque sorte encore davantage de trouver au frontispiece le portrait de l'écrivain avec son inscription favorite : *D. Petrus Aretinus flagellum principum.* — Le parti qu'il prenoit de consacrer sa plume à des sujets pieux n'avoit donc en rien changé les dispositions de son caractère.

746 CAILLEAU (GILLES). Paraphrase sur les Heures de Notre-Dame, selon l'usage de Rome; trad. du latin en fran-

çoys. *Poictier, au Pélican.* 1543. in-8, rel. en vélin, tr. ciselée. Ex. bien conservé. . . . .

Ex. de Grosliér, curieux pour sa reliure à compartimens; la dorure des plats du vol. a été redorée.— Voy. le fac-simile n° 5.

747 Cervantes Saavedra (Miguel). El ingenioso hidalgo Don Quixote de la Mancha, edicion corregida por la real acad. espanola. *Madrid, F. Ibara*, 1780, 4 vol. in-4, fig., mar. roug., fil. à comp., tr. d. . 200—»

Charmante rel. du pays, très bel exemplaire pour les épreuves et sur beau papier.

748 Ciceron, ses Oraisons, traduites en françois sur la nouvelle édition d'Hollande, 1724, avec des Remarques par M. de Villefore. *Paris, Gandouin*, 1732, 8 vol. in-12, mar. vert, fil., tr. d. (*Aux armes de madame Victoire.*) V. le n° 16. . . . . 36—»

749 Cinquante jeus divers d'honnête entretien industrieusement inventés par messer Innocent Ringhier, gentilhomme boloignoys, et fais françoys par Hubert Philippe de Villiers. *Lyon, Charles Pesnot.* 1555, in-4, maroq. noir, d. s. tr. (*aux armes de Crémaux Dentragues.*) V. le n° 24. . . . . 32—»

Bel exemplaire d'un livre curieux et rare; un peu roussi.

750 Cluverius. Germania antiqua *Lug. Batav. Elzev.* 1616, in-fol. mar. roug., d. s. tr. (*Aux armes de de Thou, avec alliance.*)

Très bel ex. . . . . 65—»

751 Commentaire de saint Jean Chrysostome, archevesque de Constantinoble, sur l'évangile sainct Matthieu; trad. de grec en françoys. . . . . 18—»

Manuscrit in-4, sur papier, en car. dits de civilité, rel. en mar. à comp. aux armes de Dupuy. V. le n° 14.

752 Conversations D. M. D. C. E. D. C. D. M. (du maréchal de Clérambault et du chevalier de Méré), troisième édit. augm. d'un discours sur la justesse. *Paris, D.*

Thierry. 1671, in-12, v. f. (*Aux armes du comte d'Hoym.*) 9—»

Voyez les planches, n° 17.

753 **Corderii** (**Maturini**), Commentarius puerorum de quotidiano sermone, qui prius *Liber de corrupti sermonis emendatione dicebatur. — Parisiis. Rob. Stephanus.* 1541, in-8, v. ant., fil. tr. d. . . . . . . 35—»

Bel ex. lavé, réglé, très jolie rel. à compart. à la Groslier dont nous donnons le fac-simile n° 7.

754 **Courses** de Têtes et de Bagues faites par le Roi et les Princes de sa cour, l'année 1662. *Paris, imprimerie royale*, 1670, gr. in-fol. mar. roug., tr. d. (*Aux armes*) 45—»

Ce volume commence par un frontispice gravé où l'on voit Louis XIV en buste, viennent ensuite 7 grandes planches dont plusieurs doubles; représentant la marche des personnages avec leurs costumes et le nom de chaque gentilhomme, plus XXIX planches où sont des personnages à cheval en grand costume tels qu'ils étoient à la course; XI autres feuilles contiennent les devises de chaque chevalier au nombre de LV...!

Le volume est terminé par une longue pièce en vers latins, composée par Esprit Fléchier, évêque de Nîmes.

755 **Curtii** (**Quinti**) Rufi, de rebus gestis Alexandri magni. *Amstelodami, apud Guilium Cæsium.* 1629, in-16, mar. r., fil. à comp., tr. d. (*Aux armes du cardinal de Richelieu.*) V. le n° 13. . . . .

756 **Discernement du corps et de l'ame** (**le**), en six discours, pour servir à l'éclaircissement de la physique (par de Cordemoy), dédiez au Roy. *Paris, Florentin Lambert*, 1666, in-12, mar. roug., dent., d. s. tr. (*Armes de Bailleul*). . . . . 8—»

757 **Discours** du sainct Sacrement de Mariage, livres II, contre les hérésies et mesdisances des Calvinistes, Bezeans, Ochinistes et Melanchthoniens; au Roy, par M. Emond Auger, de la comp. du nom de Jésus. *Paris, Gabriel Buon*, 1573. — Arrest du parlement de Tholose, contenant une histoire mémorable et prodigieuse d'un sup-

posé mari (Martin Guerre), aduenue de nostre temps; avec cent et onze belles et doctes annotations, de M. Jean de Coras. Paraphrase sur l'édict des mariages clandestins, etc., par Me. Jean de Coras. *Paris, Jean Borel*, 1579. — 3 parties en 1 vol. p. in-8, maroq. roug., dent. avec mo-saïque, d. s. tr. . . . 35—»

Réunion de deux pièces dont l'une, l'*Arrest mémorable*, n'est pas très commune, dont l'autre, *le Discours du saint sacrement de mariage*, est très rare. Bel exemplaire.

758 Divertissements de Versailles, donnés par le Roy à toute sa Cour, au retour de la Conqueste de la Franche-Comté, en l'année 1674. *Paris, J.-B. Coignard*, 1674, in-12, mar. roug., fil., d. s. tr. (*Aux armes du dauphin.*) 20—»

Le privilège qui se trouve à la fin du volume nous apprend que ce curieux récit est de *Félibien*.

759 Éclaircissements sur la vie de Messire Jean d'Aranthon d'Alex, évêque et prince de Genève, avec de nouvelles preuves incontestables de la vérité de son zèle contre le jansénisme et le quiétisme. *Chambéry, J. Gorrin*. 1699, in-8, maroq. noir, fil., d. s. tr. . . . 10—»

Ex. de madame de Maintenon ayant la croix couronnée sur les plats du volume.

760 Épreuves des caractères de la fonderie de Joseph Gillé, graveur et fondeur des caractères de l'imprimerie des départements de la guerre, marine et affaires étrangères. *Paris*, rue et petit marché Saint-Jacques. 1773, in-4, maroq. roug., fil., d. s. tr. (*Aux armes de la Comtesse de Provence.*). . . . .

761 Enchiridion Leonis papæ, serenissimo imperatori Carolo Magno in munus pretiosum datum. *Moguntiæ*, 1633, in-24, mar. roug., fil., d. s. tr. . . . . 15—»

Joli exemplaire d'une absurdité très curieuse et très rare, et qui, malgré son caractère spécial, mérite de trouver place dans une *bibliothèque*, ne fût-ce que comme un spécimen irrécusable de notre pauvre foiblesse humaine.

762 État présent du royaume de Perse (par Sanson, missionnaire apostolique du royaume de Perse). *Paris, Jacques Langlois*, 1694, in-12, mar. roug., fil., d. s. tr. (*Aux armes du comte de Saint-Ange.*). . . . 12—»

763 Ex Comoediis Menandri quæ supersunt (græce). *Paris, apud Guil. Morellum*. 1553, pet. in-12, v. f., d. s. tr. *Bauzonnet. Bel exemplaire d'une édition très rare.* 24—»

A la suite des *Fragments de Ménandre*, l'éditeur a placé un recueil de fragments de divers autres poètes dont les ouvrages complets ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Ce choix est fait avec intelligence et l'édition est parfaitement correcte.

764 Garcilasso de la Vega. Le Commentaire royal ou l'histoire des Incas, Roys du Péru, contenant leur origine, depuis le premier *Ynca Manco Capac*, leur établissement, leur idolâtrie, leurs sacrifices, leurs vies, leurs loix, leur gouvernement en paix et en guerre, leurs conquestes: les merveilles du temple du Soleil, ses incroyables richesses, et tout l'estat de ce grand empire, avant que les espagnols s'en fissent maîtres, au temps de Huascar et d'Atahuallpa, ensemble une description particulière des animaux, des fruits, des minéraux, des plantes et des singularités du païs. escrite en langue péruuienne par l'ynca Garcilasso de la Vega, natif de Coco et fidèlement trad. sur la version espagnole, par J. Baudouin, avec deux tables, l'une des matières et l'autre des chapitres. *Paris*, 1633, in-4, m. roug. doublé de mar., r. anc. rel. avec fleurs de lis. 36—»

765 Garzoni (Thomaso), da Bagnacavallo, il Theatro di varii e diversi cervelli mondani; *in Venetia*. 1585, in-4, m. v., fil., tr. d. *Sur le dos se trouvent les armoiries du cardinal Charles de Bourbon*. V. le n° 15. . . 20—»

766 Habiti antichi et moderni di tutto il mundo, di Cesare Vecellio; di nuovo accresciuti di molte figure. Vestitus antiquorum recentiorumque totius orbis, per Sul-

statium Gratilianum Senapolensis (sic) latine declarati; *Venetia, Sessa* (s. d.). A la fin, avec la vignette qui représente *un chat assis*, on lit : in *Venetia*, M.D.XCVIII. *Appresso Gio. Bernardo Sessa*, in-8, mar. roug., fil., dent., d. s. tr. (*Niedrée*). . . . . 135—»

Magnifique exemplaire de cette édition non moins rare que l'édition originale. Ce précieux recueil de costumes a dû, auprès de quelques amateurs, sa grande célébrité à l'opinion généralement accréditée, mais aujourd'hui insoutenable, de la coopération du célèbre *Titien Vecelli* aux figures qui le décorent. Cette opinion étoit erronée, mais si l'on réfléchit qu'on n'a pu attribuer avec quelque fondement à un peintre tel que le Titien que des figures qui justifiassent une pareille distinction, on conclura tout naturellement de cette réflexion que les figures du livre de Vecellio doivent avoir un mérite qui les place assez haut dans l'estime des connoisseurs, et l'on aura raison.

Cette belle collection mérite donc et justifie toute sa réputation, et les planches de l'édition de 1598 sont tirées avec un soin qui en laisse voir toute la perfection.

767 **Heures de Nostre Dame** à l'usage de Reims, toutes au long sans rien requérir. On les vend à *Paris sur le pont Nostre-Dame, par Jehan Ricoat, demeurant à l'enseigne sainct Pierre et sainct Paul, s. d.* (*Calendrier* de 1575 à 1589). Pet. in-8, fig. en bois, v., br., doré en plein sur les plats qui portent imprimé le nom de *Marie Boiot*. . . . .

Volume d'heures bien conservé et un peu différent dans quelques uns de ses détails intérieurs de ceux que l'on rencontre ordinairement sous cette date. Il est orné d'un grand nombre de figures gravées sur bois que l'on retrouve souvent ; mais celles qui s'appliquent aux péchés capitaux se rencontrent très rarement. Dans le même volume se trouvent : *Plusieurs deuotes oraisons* ; *les quinze effusions du sang de nostre Sauveur et la vie de sainte Marguerite*.

La reliure de ce volume rare est fort curieuse et très riche.

768 **Hevrevx** (**les**) **Avgvres** du triomphe de Lovis quatorzième Roi de France. *Paris*, 1665, in-4, v. m. (*Aux armes d'Anne d'Autriche*). V. n° 25. . . . . 35—»

Ce livre est fort rare, et notre exemplaire contient les por-

traits de Louis XIV, d'Anne d'Autriche, de Marie-Thérèse d'Autriche et du jeune dauphin, âgé de six ans, gravés par de Larmessin.

769 Histoire de Chelidonius Tigurinus, sur l'institution des princes chrestiens et origine des royaumes, traduits de latin en françoys par Pierre Boistuau, surnommé Launay, natif de Bretagne. *Paris*, *Gilles Robinot*, 1572, in-16, mar. roug., fil., d. s. t. (Derome.). . 15—»

770 Histoires de Philippe de Valois et du roi Jean. *Paris*, 1688, in-4, mar. roug., tr. d. (*Aux armes de Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans.*) V. n° 22. 24—«

771 Histoire de Ptolemée Auletes. Dissertations sur une pierre antique du cabinet de Madame. Paris, 1698, p. in-8, mar. (*Aux armes de Charlotte d'Orléans, duchesse de Lorraine.*) V. n° 18. . . . . 26—»

772 Imperatorum ac Cæsarum romanorum, a C. Julio Cæsare usque ad Maximilianum II. Austriacum, breves et illustres descriptiones, Nicolao Reusnero et Georg. Sabino auct. cum privilegio. (*Lipsiæ*, *Schneider*, 1572,) in-8, vél. (*Aux armes de Jacq. Aug. de Thou.*) V. le n° 8. 24—»

Exemplaire parfaitement conservé.

773 Lagii (Conradi), Methodica juris vtrivsque traditio in sex partes divisa. *Lugduni*, *Gryphius*. 1592, in-8, mar. bl. fil., tr. d. (*Aux armes d'un comte d'Auuergne.*) V. le n° 10. . . . .

774 Lettres de Mentor à un jeune seigneur, trad. de l'angl. par M. l'abbé Prévot. *Londres* (*Paris*), 1764, in-12, mar. vert, fil., d. s. tr. (*Aux armes.*) . . . 8—»

775 Lettres d'un gentilhomme françois sur l'établissement d'une capitation générale en France. *Liège*, *J. le Bon*, *s. d.* 1695, p. in-12, v. f. . . . . 12—»

Il y a trois lettres. Cet écrit d'un protestant offre beaucoup moins l'examen d'une question économique et financière, qu'une

vive critique de la conduite et du gouvernement de Louis XIV. C'est une de ces pièces satiriques que la Hollande vomissoit par milliers, et dont les auteurs, pour le plupart, s'inquiétoient beaucoup moins d'avoir raison que de satisfaire leur ressentiment. Celle-ci est curieuse et rare.

776 LINGENDES. Sermons sur tous les évangiles du caresme, par le S. Claude de Lingendes, de la comp. de Jés. *Paris, Fr. Muguet*, 1666, 2 vol. in-8, mar. roug. fil., coins dorés, d. s. tr. (*Aux armes de l'archev. de Paris, Harlay de Chanvalon.*) V. n° 23. . . . 30—»

777 LIVRE DES LUMIÈRES ou la conduite des roys, composé par le sage Pilpay, indien, trad. en franç, par David Sahid d'Ispahan. *Paris, Simon Piget*, 1644, in-12, mar. noir, dentelles, d. s. tr. et doublé de mar. r.

Bel exemplaire de cette traduction rare et peu connue.

778 MALHERBE (FRANÇOIS). Ses œuvres. *Paris, Chappelain*, 1630, in-4, portr., mar. bl., fil., tr. d. (*Aux armes de Choiseul, branche cadette.*) V. n° 18. . . . 20—»

779 MANUEL TYPOGRAPHIQUE, utile aux gens de lettres et à ceux qui exercent les différentes parties de l'imprimerie, par Fournier. *Paris, Barbou*, 1764, 2 v., p. in-8, pap. fin, fig., mar. r., fil., tr. d. . . . . . 45—»

Très joli exemplaire relié par Derome.

780 MARCOUVILLE. De la manière de bien policer la République chrestienne (selon Dieu, raison et vertu), contenant l'estat et office des magistrats. Ensemble la source et origine de procès et détestation d'iceluy, auquel est indissolublement conjoinct le mal et misère qui procède des mauvais voisins; par Jehan de Marcouville. *Paris, Jean Dallier*, 1562, p. in-8, mar. r., fil., d. s. tr. . . . . 25—»

Ce volume, dont le dos est parsemé de fleurs de lis entremêlées d'*L* couronnées, pourrait bien provenir de la bibliothèque particulière de Louis XIV.

781 **Marot** (**Clément**). Ses œuvres, desquelles le contenu s'ensuyt :

L'Adolescence Clémentine.
La suyte de l'adolescence.
Deux liures des épigrammes.
Le premier liure de la Métamorphose de Ouide.
Vne églogue.
Bien augmentés.
Le tout par luy aultrement et mieulx ordonné
que par cy deuant.

Imprimé à Paris par Jehan Bignon, M.D.XLII, in-16, mar. br., fil., d. s. tr. (Niedrée) fig. sur bois. 65—»

Dans ce petit volume se trouvent ajoutées les pièces suivantes :

1° Les Cantiques de la Paix, par Clément Marot, ensemble vng dialogue et les Estrenes faictes par iceluy. (s. n. d. l. et s. d.) 28 feuill.

2° L'Histoire de Leander et de Hero. Premièrement faict en grec par Musæus poëte très ancien, et depuis mis de latin en françoys par Clément Marot. Paris, Pierre Sergent, M.D.XLII. 12 feuillets, dont le dernier porte la marque de Jehan Bignon.

Cette petite édition mérite d'être remarquée, s'il est vrai, comme le dit le titre, qu'elle ait été faite d'après une révision de Marot lui-même.

782 **Médailles** sur les principaux événemens du règne entier de Louis XIV, avec des explications historiques (par F. Charpentier, P. Tallemand. J. Racine, Boileau Despréaux. *Paris, Imprimerie royale*, 1722, in-fol., m. roug., t. d. (*Aux armes.*) Ce volume contient 318 médailles. . . . . 48—»

Autre exemplaire de l'édition de 1702, rel. en v., fil., tr. d. aux armes, mais avec la préface. . . . . 48—»

783 **Mémoires d'estat** de messire Philippe Hurault, comte de Chiverny, chancelier de France. *Paris, Billaine*, 1636, in-4, v. f., fil. (*Aux armes de Dan. Huet, évêq. d'Avranches*. . . . .

784 **Moncrif.** Œuvres de M. de Moncrif, lecteur de la reine. *Paris, veuve Regnard,* 1768, in-12, fig, 4 vol. mar. r. fil., d. s. tr. (*Aux armes de Louis XV, exemplaire de son cabinet.* . . . . 48—»

Exemplaire remarquable par sa condition et par son origine.

785 **Morin (Simon).** Ses pensées, dédiées au roy. Sans nom de ville et d'imprimeur. 1647, p. in-8, mar. r., fil., d. s. tr. . . . . 27—»

A la suite de l'ouvrage et dans le volume se trouvent: 1° l'arrest de la cour du parlement qui condamne le pauvre fou *Simon Morin*, à faire amende honorable et à être brûlé vif. Paris, L. Barbotte, 1663. — 2° Le Procès-verbal de l'exécution de Simon Morin, brûlé vif en place de Grève, le 14 mars 1663.

786 **Mythologie** ou explication des fables, œuvre d'éminente doctrine et d'agréable lecture, cy devant traduitte par L. de Montlyard, exactement revue en cette dernière édition, et augmentée d'un traitté des muses; de plusieurs remarques fort curieuses, de diverses moralitez, par J. Baudouin. *Paris, Pierre Chevalier et Samuel Thiboust,* 1627, gr. in-fol., fig., mar. r., rel. de Dusseuil. . . . . 45—»

Ex. richement relié, ayant un large compartiment, et le dos du volume parsemé d'un chiffre couronné: R. W. On lit sur le milieu des plats du volume: Livre de la bibliothèque de monsieur le marquis de la Vieuville.

787 **Nogaret.** Réponse de M. l'abbé de Nogaret à une lettre qui lui a été écrite de Genève. *Paris, Nicolas Le Clerc,* 1720, in-8, mar. roug., d. s. t. (*Aux armes du duc d'Orléans.* . . . .

Réfutation des doctrines calvinistes, en ce qui concerne l'infaillibilité du pape et l'autorité de la tradition reçue dans l'église.

788 **Novum testamentum,** Ex bibliotheca regia. *Lutetiæ, ex officin. Rob. Stephani,* 1546 (avec la préface *o mirificam*), in-16, lav. regl., 2 tom. en 1 vol., v. br., *re-*

liure. ancienne à compartiments sur les plats, d. s. t. v. n. 2. . . . . 37— »

Très joli exemplaire de cette édition rare et pourtant bien connue, puisqu'elle est célèbre par le nom de l'imprimeur et par sa belle exécution.

789 **Notationes** in sacra Biblia, auct. Francisco Luca, Brugensi. *Antucrpiæ, Chr. Plantinus*, 1580, p. in-fol., mar. roug., fil., d. s. t. (*Armes de Jacq. Aug. de Thou.*) Voyez n. 8. . . . . 27— »

790 **Ovide**. Métamorphoses d'Ovide, mises en vers françois, par Raimond et Charles de Massac, père et fils. Au Roy. *Paris, François Pomeray et Charles Recolet*, 1617, in-8, v. à fil., d. s. t. (*Aux armes de Phelippeaux de la Vrillière.*) V. le n. 21. . . . . 18— »

791 **Parisot**. La Foi dévoilée par la Raison, dans la connaissance de Dieu, de ses mystères et de la nature, par M. Parisot, conseiller du roi en ses conseils, maistre ordinaire en sa chambre des comptes. Première édition. Il se trouve chez l'auteur, rue Simon-le-Franc. *Paris*, 1681, in-8, mar. roug., fil., d. s. t. (*Aux armes de Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans.*) V. le n. 22 30 fr.

Livre singulier qu'une exacte suppression a rendu très rare. L'ouvrage, dédié au roi, semble toutefois très orthodoxe, mais encore plus extravagant : c'est peut être là seulement ce qui a déterminé la suppression V. le Bulletin 1841, n° 18, art. 1513.

792 **Piron**. Œuvres complètes d'Alexis Piron, publ. par M. Rigoley de Juvigny. *Paris, Lambert*, 1776, in-8, papier de Hollande, 7 vol., mar. roug., fil., d. s. t. (*Aux armes de Miromenil.*). . . . . . . 84— »

Bel exemplaire.

793 **Plan** du territoire de Montgeroult, avec le nom des propriétaires, la quantité et les redevances des pièces de terre, levé par le sieur Naurissart, ingénieur, par les ordres de M. le président Chevalier, seigneur de

Montgeroult, en 1713. Manuscrit de format p. in-8, très bien exécuté, mar. r., larg. dentelle, d. s. t. (*Aux armes du propriétaire qui l'a fait exécuter.*) 25—»

794 **Pline.** Lettres et panégyrique de Trajan, trad. par de Sacy. *Paris*, 1722, 6 vol. in-12, mar. bl., fil., tr. d. (*Aux armes de mademoiselle d'Orléans, abbesse de Chelles.*) Voy. le n. 9. . . . . 45—»

795 **Pius** papa secundus eloquentissimus qui obiit anno MCCCCLXIIII, in Anchona dum profiscisci proposuerit contra Turcas composuit, etc., s. l. et a. (*Colonie ulric Zell. circa* 1467) in-4, cart. non rogn. 30—»

Édition fort rare, car. goth. à longues lignes, de 27 sur les pages entières, sans chiffres, signatures, ni réclames. Voy. La Serna Santander, Dict. Bibl. du XVe siècle, n° 16. Brunet, I, p. 17.

796 **Prison** (**La**) de M. D'assoucy, dédié au roy. *Paris, Ant. de Rafflé*, 1674. — Les pensées de M. Dassoucy dans le S. office de Rome, dédiées à la Reyne. *Paris, de Rafflé*, 1676, p. in-12, deux parties en 1 vol., v. jaspé, fil., *joli exemplaire*. . . . . 12—»

Pièces rares. La première est en prose mêlée de vers; la seconde est purement en prose.

797 **Procope** de Césarée. Ses œuvres. *Paris*, 1669, in-12, mar. roug. dent., tr. d. (*Aux armes de Madame Adélaïde.*) Voy. le n. 11. . . . . 12—»

798 **Puffendorf** (*Le baron Samuel de*). Introduction à l'histoire générale et politique de l'univers, continuée par Bruzen de La Martinière. *Amsterdam*, 1765, 8 gros vol. in-12, mar. r., fil., tr. d. (*Aux armes de madame de Pompadour.*) V. le n. 19. . . . . 48—»

799 **Les quinze joyes de mariage**, ou la nasse, dans laquelle sont detenus plusieurs personnages de nostre temps, mises en lumiere, par François de Rosset. *Pa-*

ris, Rolet Boutonné, 1621, in-12, mar. vert (Derome). . . . . 37—»

Joli exemplaire de cette édition peu commune. La marque ou *devise* de *Rolet Boutonné* représente une *nasse* dans laquelle se trouvent pris un assez grand nombre de personnages, et a probablement été gravée exprès pour l'ouvrage des *XV Joies*. On retrouve la même marque sur le frontispice d'une édition de *La Satyre Ménippée de Courval-Sonnet contre le mariage*.

800 **Rasoir des rasez.** Recueil auquel est traité amplement de la tonsure et rasure du pape et de ses papelards. S. n. de ville, 1562, p. in-8, mar. citr., fil., d. s. t. 25—»

Bel exemplaire d'un pamphlet très vif et très rare.

801 **Recueil** général des estats tenus en France sous les rois Charles VI, Charles VIII, Charles IX, Henri III et Louis XIII. *A Paris, au Palais*, 1651, in-4, v. f. (*Aux armes de madame de Pompadour*, n° 19). . . 18—»

802 **Réflexions** politiques et morales (dédiées au duc de Noailles). *Paris*, 1677, in-12, mar. r. (*Aux armes du duc de Noailles*). Voyez n. 27. . . . . «—»

803 **Règlement** pour la librairie et imprimerie de Paris, arresté au conseil du roy, le 28 février 1723. *Paris, de l'imprimerie de Le Mercier*, 1731, p. in-12, mar. v., dent., d. s. t. (*Aux armes*.). . . . . . . 10—»

804 **Réponse** à l'histoire des oracles de M. de Fontenelle, dans laquelle on refute le système de M. Van-Dale sur les auteurs des oracles du paganisme, sur la cause et le temps de leur silence; et où l'on établit le sentiment des Pères de l'Eglise sur le même sujet. *Strasbourg, Jean Renauld Dulssecker*, 1707. — Suite de la réponse à l'histoire des oracles, dans laquelle on réfute les objections Binsérées dans le XIII° tom. de la Bibliothèque choisie, etc. *Strasbourg le même*, 1708, p. in-8, 2 vol. mar. r., fil. dent., d. s. t., *ancienne reliure*. 28 fr.

Très bel exemplaire d'un livre peu connu et qui mérite de l'être.

L'auteur catholique de cette réfutation de *Van Dale* et de *Fontenelle*, déploie dans son ouvrage une érudition digne de l'attention des lecteurs sérieux.

805 **Saint-Non.** Voyage pittoresque de Naples et de Sicile. *Paris*, 5 vol. gr. in-fol., v. antique gaufré. (*Rich. rel. de Duplanil.*) . . . . 285—»

Bel exemplaire avec les médailles doubles.

806 C. **Sallustii** (*Crispi*) quæ extant opera. *Lutetiæ, Barbou*, 1754, in-12, pap. fort, mar. r. dent., d. s. t., *bel exemplaire*. . . . . 12—»

807 **Simplicii**, Commentarius in Enchiridion Epicteti, cum versione H. Wolfii et Cl. Salmasii. *Lugd.-Bat.*, 1640, in-4, v. m. fil., tr. d. (*Aux armes de Longepierre.*) V. le n. 12 . . . . 18—»

808 **Specimen** Islandiæ historicum et ex magna parte chorographicum, per Arngrimum Jonam W. Islandum. *Amstelodami*, 1643, in-4, v. f. (*Aux armes de J. A. de Thou, avec l'alliance.*) v. n. 8. . . . . 18—»

809 **Spifame.** Sonnets spirituels contenants plusieurs points principaux, tant de l'Escriture Saincte en forme de prière que de la philosophie morale. Composez par Martin Spifame, gentilhomme françois, dediez au tres chrestien roi de France et de Pologne Henri troisiesme. *Imprimé en lettres italiques*, sans nom de ville ni d'imprimeur; sans date. In-16, de 32 feuillets, v. dor. en plein. . . . . 18—»

Petit volume très rare, mais ce qui est plus rare et plus curieux, ce sont six feuillets imprimés en lettres rondes, ajoutés à l'ouvrage principal et qui contiennent les *Chansons* du même *Martin Spifame*.

810 **Symbole des Apotres** expliqué par l'Ecriture Sainte. Imprimé par l'ordre de monseigneur l'évêque de Chartres (Paul des Marets). *Blois, J. Regnault*, 1696,

in-12, mar. rouge, fil., dor. s. tr. *Aux armes de l'évêque de Chartres, Paul Godet des Marets.* . . . 12—»

L'ouvrage, qui est anonyme, est dédié *à la sainte Vierge Marie mère de Dieu*. En face du frontispice se trouve *la figure d'une ancienne image de la Vierge qui est révérée dans les grottes de l'église cathédrale de Chartres.*

811 Table des chappitres du livre de l'Ordre du tres-chrestien roy de France Loys onziesme à l'honneur de saint Michel . . . . 95—»

Mss. in-4 de 50 p. p. sur vélin, rel. en v. à comp. à la Grolier, en mosaïque bien conservée, voy. au fac-simile le n° 1.

812 Timée de Locres, en grec et en françois, avec des dissertations sur les principales questions de la métaphysique, de la physique, etc., par le marquis d'Argens. *Berlin*, 1763, pet. in-8, mar. rouge, fil., dor. s. tr.— Ocellus Lucanus, en grec et en françois, avec des dissertations, etc., par le même. *Berlin*, 1762, pet. in-8, mar. rouge, fil., dor. s. tr. . . . . 26—»

Deux volumes composés dans le même esprit et qui ne se séparent pas.

813 Traité de l'amitié, par Louis de Sacy. *Paris, par la Compagnie des libraires*, 1722, in-12, mar. vert, jolies dentelles sur le plat, dor. s. tr. . . . . . . 12—»

814 Traité des causes et raisons de la prise des armes faite en janvier 1589, et des moyens pour apaiser nos présentes afflictions. 1590, pet. in-8, mar. rouge, fil., dor. s. tr. (*Aux armes de madame de Pompadour*, n° 19.) 15—»

815 Valgravii, Argumentum chronologicum contra Kempensem, quo Thomam a Kempis non fuisse, nec esse potuisse authorem librorum de Imitatione Christi; adversus Joan. Frontonis Canon. Regul. (Thomam a Kempis vindicatum) demonstratum per Fr. Valgravium. *Parisiis, J. Billaine*, 1650. — Dissertatio continens judicium de auctore librorum *de Imitatione Christi.*

Auct. Jo. de Launoy, ed. sec. *Parisiis*, *Billaine*, 1650, deux part. en 1 vol., pet. in-12, mar. rouge. 15—»

Deux pièces de ce grand procès historique dont la solution paroît s'éloigner tous les jours, malgré les nombreux et nouveaux plaidoyers qui le réveillent de temps en temps, comme pour confirmer en quelque sorte l'humble maxime de l'auteur inconnu de cet admirable livre : *Ama nesciri*.

816 **Vérité (la)** de la religion chrétienne démontrée par ordre géométrique. *Paris*, 1717, *Delaune*, in-12. (*Aux armes de l'abbé d'Aguesseau,*) mar. r. v. le n° 20. 12—»

817 **Voyage pittoresque** et navigation exécutée sur une partie du Rhône, réputée non navigable. Moyens de rendre ce trajet utile au commerce. *Paris*, *Dupont*, an III de la République (1795), in-4°, de 155 pages, plus 17 planches. . . . . 9—»

Mémoire intéressant devenu rare.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

818 **Balet des Franchois et Hollandois en Brabant**, suivi de la relation véritable de ce qui s'est passé dans la ville de Tillemont par l'armée françoise et hollandoise. Imprimé nouvellement jouxte la copie de M.DC.XXXV. *Douai*, *imp. de V. Adam*, 1842, petit in-8 d'une feuille in-1/4, avec une figure présentant le fac-simile exact de la gravure qui accompagnait l'édition originale du Balet. . . . . 3—»

Réimpression, à 25 exemplaires seulement, de deux petites pièces totalement oubliées et à peu près inconnues. Six exemplaires de cette réimpression sont les seuls disponibles.

819 **Bibliographie Douaisienne**, ou Catalogue historique et raisonné des livres imprimés à Douai depuis l'année 1563 jusqu'à nos jours, avec des notes bibliographiques et littéraires, par H. A. Dutilleul. Nouvelle édition, considérablement augmentée. *Douai*, *Adam d'Aubert*, 1842, gr. in-8. . . . . 7 — 50.

Un exemplaire en grand papier vélin collé (exempl. unique). 20—»

820 **Chronique** de Richer, moine de Senones, traduction française du XVI[e] siècle, sur un texte beaucoup plus complet que ceux connus jusqu'ici, publiée pour la première fois, avec des éclaircissemens historiques, par J. Cayon. *Nancy, Cayon-Liébaut*, 1842; in-4.

Publication curieuse, tirée à cent exemplaires seulement.

821 **Église** des Cordeliers, la chapelle-ronde, sépultures de la maison de Lorraine, à Nancy. Histoire et description de ces édifices, avec gravures et planches, par Jean Cayon. *Nancy, Cayon-Liébaut*, 1842, gr. in-8. cartonné.

Recherches intéressantes d'histoire locale et qui peuvent être goûtées hors de la Lorraine. Ce livre fait honneur aux presses de la province, et les gravures, parfaitement exécutées, en rehaussent encore le mérite. On pourroit à peine indiquer aujourd'hui un livre fait avec plus de soin sous tous les rapports, même à Paris.

822 **Essais historiques** sur les établissements littéraires de la ville de Douai, depuis le XIV[e] siècle jusqu'à nos jours, comprenant une notice sur la bibliothèque publique et sur les principales bibliothèques particulières de cette ville, par M. G. Duplessis. *Douai, Adam d'Aubers*, 1842, in-8 de 36 pages. . . . . . . 3—»

Tiré à 30 exemplaires, six exemplaires seulement ont été mis dans le commerce.

823 **Les Faintises** du monde de Pierre Gringore, nouvellement réimprimées et précédées d'une notice littéraire, par M. G. Duplessis. *Douai, imp. de V. Adam*, 1841, in-8. de 39 pages, pap. vél. . . . . 4—»

Réimpression d'une des plus jolies pièces de Gringore, précédée d'une notice sur ce poète trop oublié peut-être, et tirée à 40 exemplaires, dont 15 seulement sont mis à la disposition des amateurs.

824 **Lettre** à MM. les Membres de l'Académie-Française, par M. le comte de Soyecourt. In-4. de 15 p. 2—50

Réclamation assez vive, mais très fondée, relative à la famille *de Feuquières*.

825 **Le Tygre.** Satyre sur les gestes mémorables des Guisards, 1561. Nouvellement imprimé à *Douai*. 1842, petit in-8. d'une feuille. . . . . 3—»

Tiré à 25 exemplaires. Dix exemplaires seulement ont été mis dans le commerce.

Cette petite pièce a donné lieu à une controverse assez vive que n'ont certainement pas oubliée nos lecteurs du bulletin, puisqu'elle leur a valu un ingénieux article de M. Ch. Nodier et les excellentes recherches de M. Taillandier. L'un des auteurs de cette discussion littéraire a voulu, en faisant réimprimer cette pièce en vers qu'il reconnoît inférieure à la pièce en prose, mettre les curieux qui peuvent encore prendre intérêt à ces sortes de questions à portée de juger par eux-mêmes du mérite plus ou moins contestable de cette pièce satirique.

826 **Recueil de monnaies**, médailles et jetons pour servir à l'histoire de Douai et de son arrondissement, par L. Dancoisne et A. Delaunoy. *Douai, Ad. Obez*, 1836, in-8, planches. . . . . 15 fr.

Exemplaire sur papier de Hollande de cet ouvrage tiré à cent exemplaires et complétement épuisé.

827 **Notice** sur une traduction anglaise de l'Ecriture Sainte, publiée au XVIIe siècle, et désignée ordinairement sous le titre de Bible de Douai et Nouveau Testament de Reims, par M. Duplessis. *Douai, imprimerie de V. Adam*, 1841, gr. in-8, pap. vél. de 24 pag. 3—»

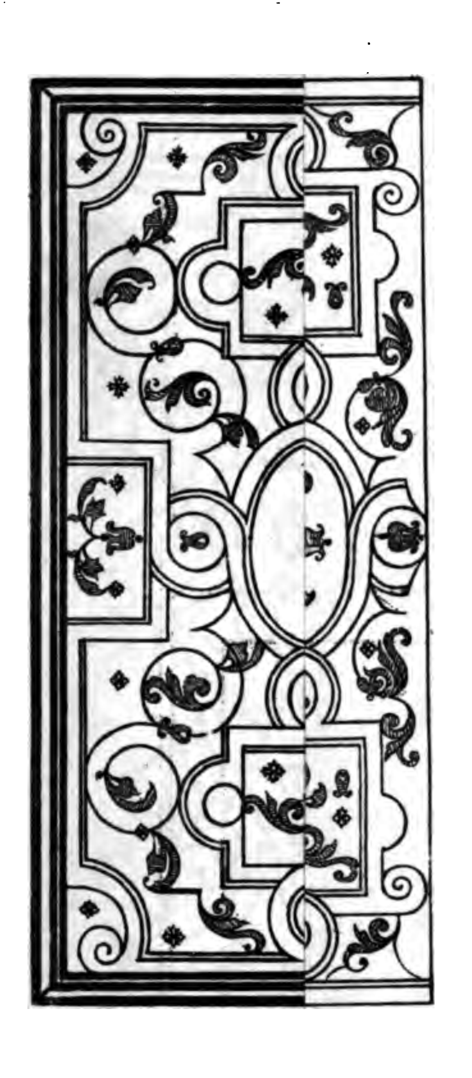
Cette traduction de la Bible appartient à l'histoire du schisme et des troubles religieux de l'Angleterre, et la notice entre à cet égard dans tous les détails nécessaires. Cette notice a été tirée à 50 exemplaires, tous sur grand papier vélin, dont vingt seulement sont mis dans le commerce.

828 **Taillandier.** Mémoire sur les registres du Parlement de Paris, pendant le règne de Henri II. (Extrait du tom. XVI du mémoire de la société royale des antiquaires de France.) *Paris, imprimerie de E. Duverger*, 1842, in-8, de 74 pag. . . . . 4—»

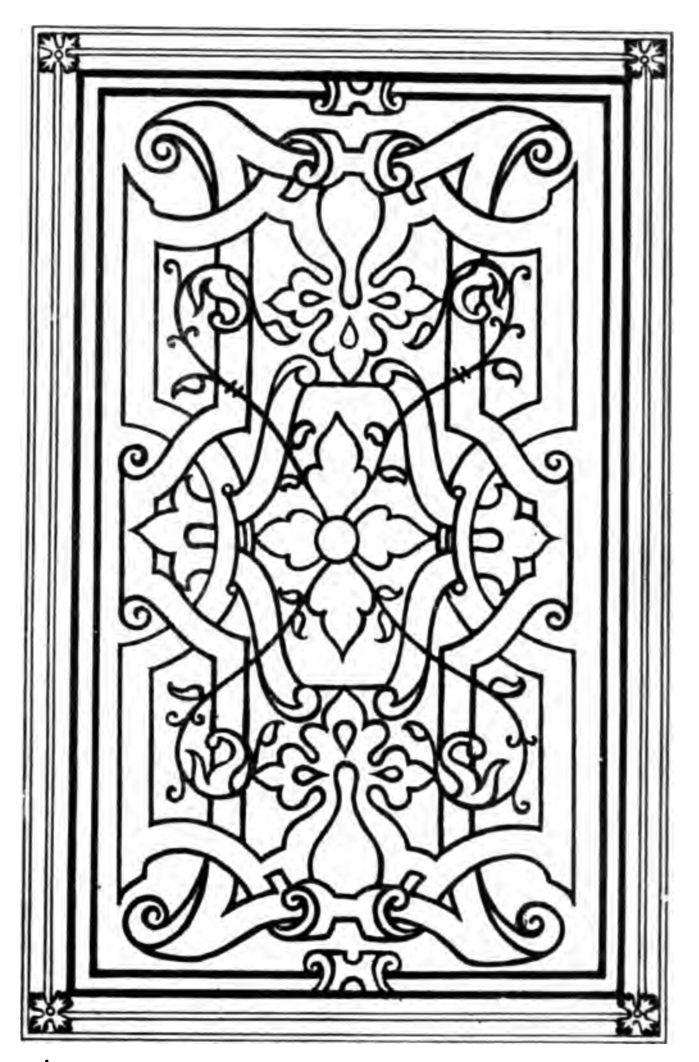
Tiré séparément à petit nombre.

---

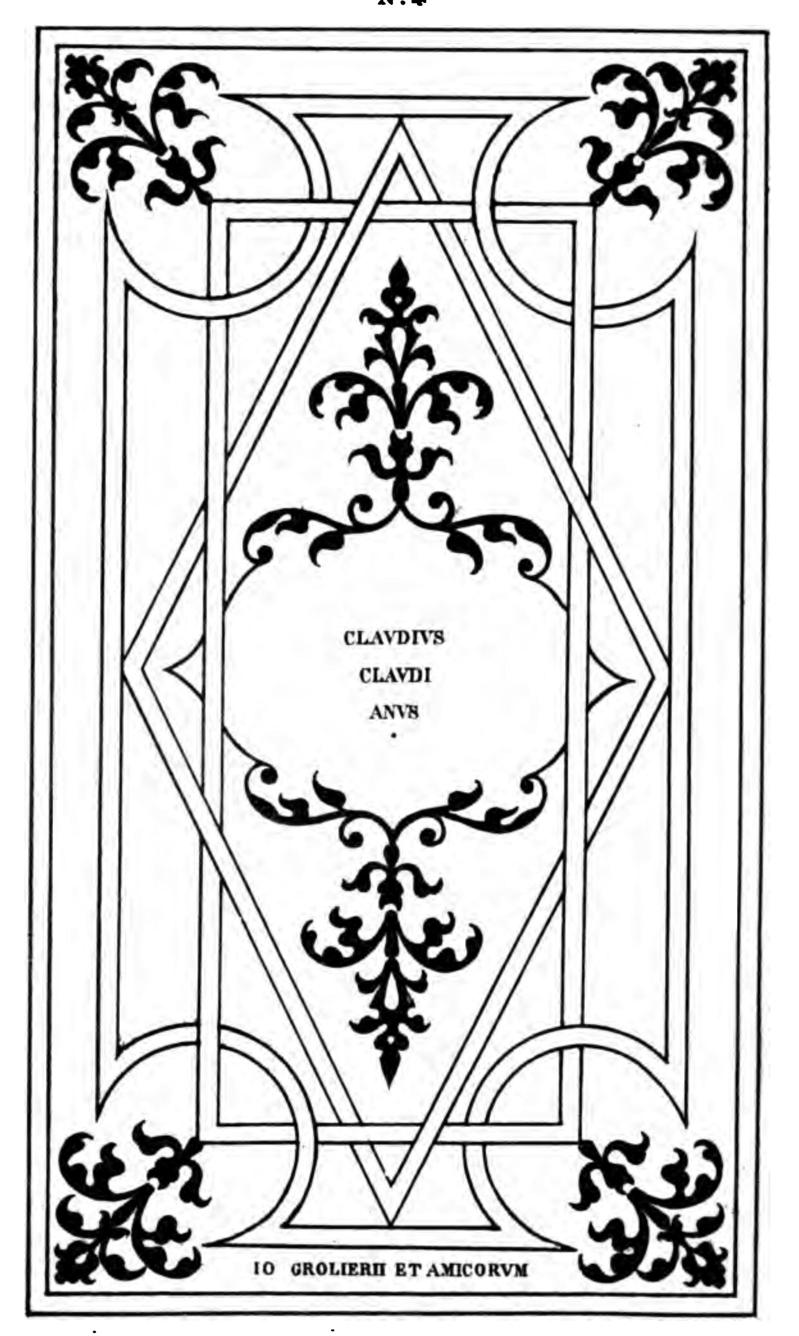
825. Le T[illegible]



N° 3.

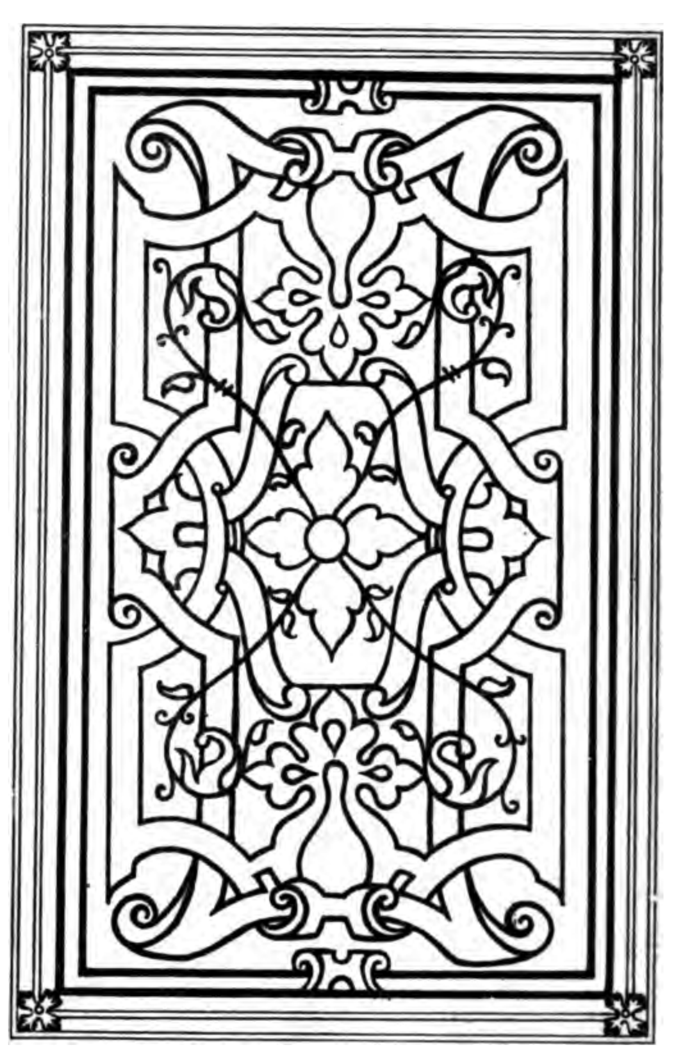


N°4



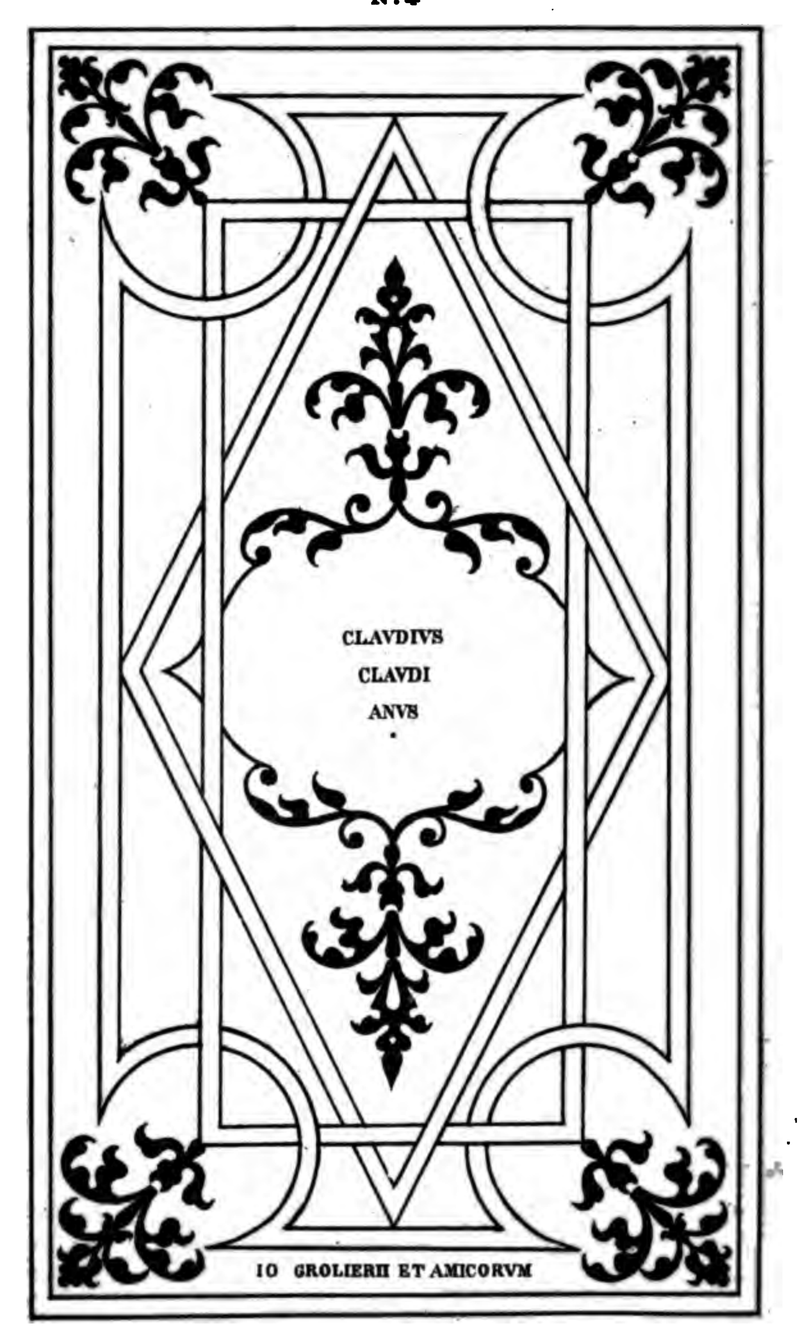


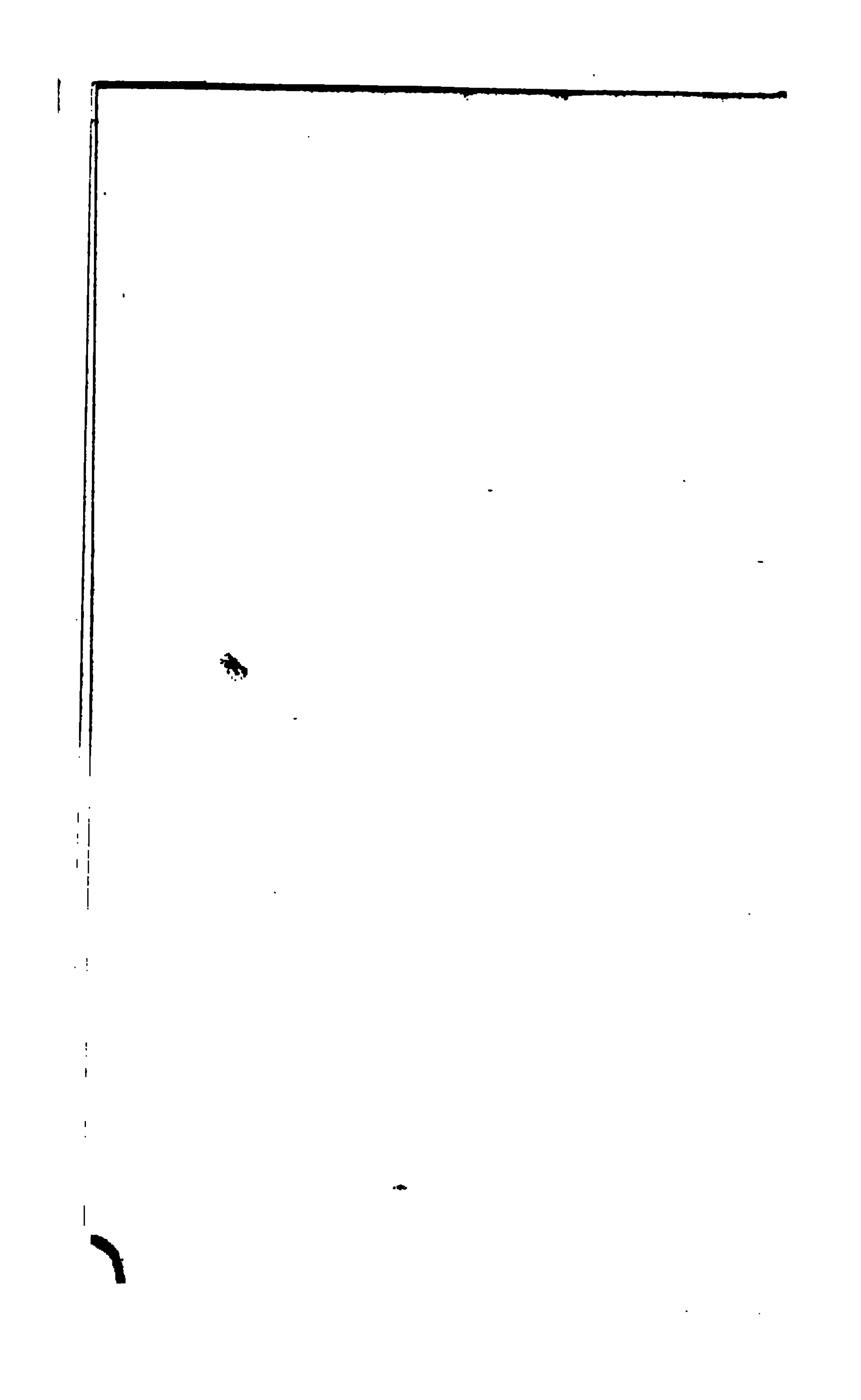
Nº 3.





N°4





Nº 7.

